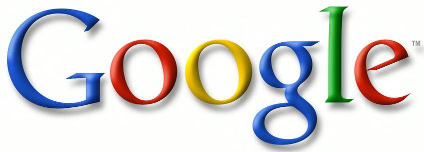
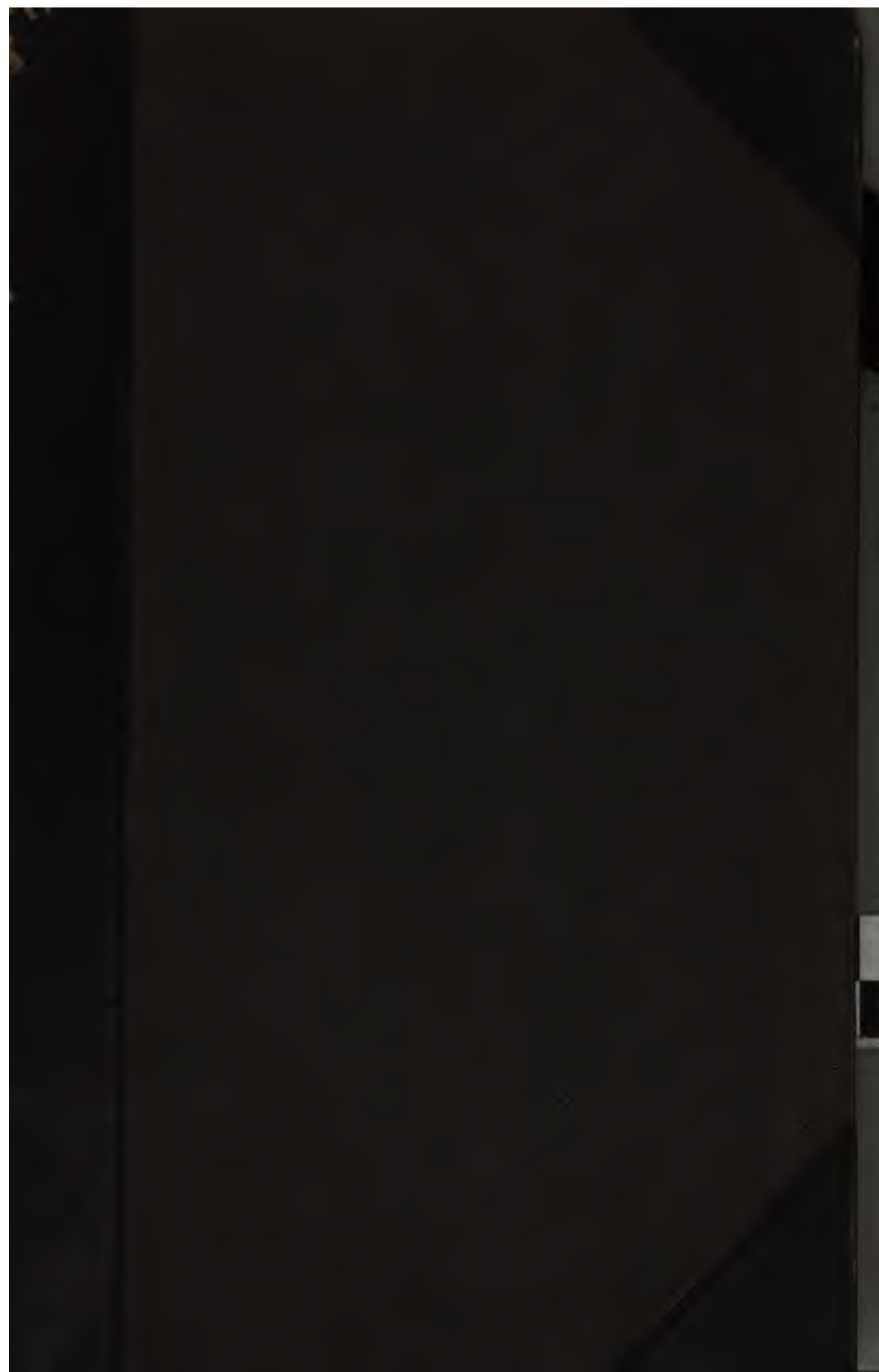
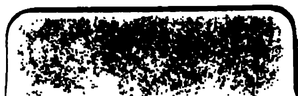






HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 11. — 1866.

HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

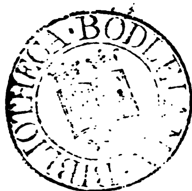
AU TEMPS DE CALVIN

PAR J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ

> Les choses de petite durée ont coutume de devenir fanées, quand elles ont passé leur temps.
> Au règne de Christ, il n'y a que le nouvel homme qui soit florissant, qui ait de la vigueur, et dont il faille faire cas.
>
> CALVIN.

TOME IV

ANGLETERRE, GENÈVE, FRANCE, ALLEMAGNE ET ITALIE





PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 *bis*, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1866

Ce volume retrace des époques importantes de la Réformation en Angleterre, en Suisse, en France, en Allemagne et en Italie. C'est l'*Histoire de la Réformation en Europe*, que l'auteur s'est proposé d'écrire, comme le porte le titre de son ouvrage. Quelques personnes, induites en erreur par les derniers mots de ce titre, ont cru qu'il voulait écrire une biographie de Calvin ; telle n'a point été sa pensée. Ce grand docteur doit avoir sa place dans cette histoire, mais quelque intéressante que soit la vie d'un homme et surtout d'un grand serviteur de Dieu, l'histoire de l'œuvre même de Dieu dans les divers pays de la chrétienté est à nos yeux d'un intérêt plus vif et plus élevé.

Deo soli gloria. Omnia hominum idola pereant!

L'auteur exposa en 1853, dans le cinquième volume de son *Histoire de la Réformation au seizième siècle*, les commencements de la réforme en Angleterre. Il reprend ce sujet où il l'avait laissé, savoir après la chute et la mort de Wolsey. Les pages qui suivent furent même écrites immédiatement après l'apparition du cinquième volume, il y a treize ans ; elles ont été dès lors revues et développées.

Le fait le plus important de cette époque, dans la Grande-

Bretagne, est l'acte par lequel l'Église anglaise reprit son indépendance. Une circonstance particulière l'accompagna; Henri VIII, en émancipant son peuple de la suprématie papale, se proclama chef de l'Église. Il en est résulté que l'Angleterre est de tous les pays protestants celui où l'Église et l'État se trouvent le plus intimement unis. Les législateurs de l'anglicanisme comprirent plus tard le danger que présentait cette union et déclarèrent en conséquence, dans le trente-septième des articles de religion (*Of the Civil Magistrate*), « Qu'en attribuant à Sa Majesté, le « roi, le gouvernement principal, ils ne donnaient pas au « prince le ministère de la Parole de Dieu[1]. » Ceci ne voulait pas dire que le roi ne prêcherait pas du haut de la chaire; nul n'y pensait; mais que la puissance civile ne se mêlerait pas de déterminer les doctrines de la Parole divine.

Cette précaution malheureusement n'a pas suffi. Il n'y a pas longtemps qu'une question de doctrine s'est soulevée au sujet des *Essais et Revues*, publiés à Oxford, et la cause ayant été portée en dernière instance devant l'un des premiers corps de l'État, celui-ci a prononcé sur des dogmes importants. Le Conseil privé a décidé que la négation de la pleine inspiration des Écritures, de la substitution de Christ au pécheur dans le sacrifice de la croix et des conséquences irrévocables du jugement dernier n'était pas contraire à la profession de foi de l'Église d'Angleterre. En apprenant ce jugement, les rationalistes ont triomphé; mais un nombre immense de protestations se sont fait entendre de toutes les parties de la Grande-Bre-

[1] « Where we attribute to the king's Majesty the chief government, we give not to our Princes the ministering either of God's word, or of the sacraments. »

tagne. Plein de respect pour les personnes et pour les intentions des membres de ce Conseil, nous nous demandons pourtant si cet arrêt n'est pas subversif des principes fondamentaux de l'Église anglicane; il y a plus, s'il n'est pas (nous pouvons nous tromper) une violation de la Constitution du royaume, puisque les articles de religion en font partie. Cet acte est d'autant plus grave qu'il s'est accompli malgré l'opposition, bien digne d'être prise en grande considération, des deux principaux conducteurs spirituels de l'Église, l'archevêque de Cantorbery, primat d'Angleterre, et l'archevêque de York, l'un et l'autre membres du Conseil. Appelé à raconter dans ce volume le fait historique d'où le mal est provenu, l'auteur croit devoir signaler avec respect, mais avec franchise, le mal lui-même. Il le fait avec d'autant plus de liberté qu'il croit être d'accord à cet sujet avec la plupart des évêques, des ministres et des laïques pieux de l'Église anglaise, auxquels il a voué dès longtemps un respect et une affection sincères.

Mais ne craignons pas. Les maux de l'Église ne doivent pas nous empêcher de reconnaître qu'à aucune époque le christianisme évangélique n'a été plus répandu que de nos jours. Nous savons que les chrétiens de la Grande-Bretagne non-seulement tiendront ferme l'étendard de la foi, mais encore redoubleront d'efforts pour conquérir des âmes à l'Évangile autour d'eux et jusque dans les contrées les plus lointaines. Et même s'il s'agissait une fois de choisir, — d'abandonner l'union avec la puissance civile, ou de sacrifier les saintes doctrines de la Parole de Dieu, — il n'y a pas (c'est au moins notre pensée) un ministre ou un laïque évangélique en Angleterre qui hésiterait un instant sur la ligne qu'il aurait à suivre.

Maintenant plus que jamais l'Angleterre a besoin d'étudier les Pères de la Réformation dans leurs écrits. Il est à cette heure des hommes que séduisent des imaginations étranges, et qui, si l'on n'y prenait garde, feraient verser le char glorieux de la vérité chrétienne, et le jetteraient dans l'abîme d'un catholicisme superstitieux ou dans le précipice abrupt de l'incrédulité. D'un côté, des doctrines scolastiques, la transsubstantiation, par exemple, sont soutenues avec hardiesse dans quelques Églises protestantes; on voit reparaître les ordres monastiques, les rites de la papauté, les chandelles, les habits du quatorzième siècle et toutes les momeries du moyen âge. D'un autre côté, un rationalisme, qui se contient encore, mais qui n'en est pas moins dangereux, attaque l'inspiration des Écritures, l'expiation et d'autres dogmes essentiels. Nous serait-il permis de conjurer tous ceux qui ont à cœur la gloire de Dieu, le salut de l'Église et la prospérité de leur patrie, de garder dans son intégrité le précieux trésor de la Parole de Dieu, et d'apprendre des hommes de la Réformation à repousser d'une main de sottes erreurs, un joug asservissant, et de l'autre les vides théorèmes d'une philosophie incrédule.

Un écrivain distingué, M. Froude, a publié en 1858 un ouvrage important où il traite de l'histoire d'Angleterre depuis la chute de Wolsey[1]. Nous aimons à reconnaître la supériorité de ce travail. Nous ne partageons pas la pensée de M. Froude sur le caractère de Henri VIII. Tout en croyant que, comme roi, il a rendu de grands services à l'Angleterre, nous ne sommes pas disposé, s'il s'agit de

[1] *History of England from the fall of Wolsey to the death of Elizabeth*, by J.-A. Froude. 1858.

son caractère privé, à regarder ce prince comme un modèle et ses victimes comme des coupables. Nous différons aussi de ce savant historien sur quelques points de détail, indiqués en partie dans les notes. Mais tous doivent rendre témoignage à l'usage que M. Froude a fait des documents originaux qu'il a eus en mains, au talent avec lequel il a écrit l'histoire, et nous n'avons pu nous empêcher de nous réjouir en remarquant le point de vue favorable sous lequel, dans ce dernier écrit, il envisage la Réformation.

Après avoir parlé de l'Angleterre, l'auteur revient à l'histoire de Genève ; et peut-être trouvera-t-on encore qu'il lui a donné des développements plus étendus que ne le comporte une histoire générale de la Réformation. L'auteur reconnaît ce qu'il y a de vrai dans cette remarque. Il pourrait pourtant dire que selon les principes qui déterminent les caractères du beau, c'est souvent ce qui se passe sur le théâtre le plus restreint qui offre l'intérêt le plus vif. Il pourrait ajouter que le caractère spécial de la Réforme genevoise, où l'on vit triompher à la fois la liberté politique et la foi évangélique, est d'une importance spéciale pour notre époque. Il pourrait rappeler que s'il a trop parlé de Genève, c'est qu'il le connaît et qu'il l'aime ; que si chacun trouve naturel qu'un botaniste, tout en tenant compte des végétaux de tout l'univers, s'applique surtout à faire la description des plantes de la zone qui l'entoure, il doit être permis à un Genevois de faire connaître les fleurs qui ont orné les rives où il habite, et dont le parfum est allé au loin dans le monde. Mais, l'auteur le répète : il met la main sur les lèvres, et accepte la condamnation.

Nous avons continué à puiser pour cette partie de notre travail dans les manuscrits les plus authentiques du sei-

zième siècle, à la tête desquels se placent les registres du Conseil d'État de Genève. Parmi les sources nouvelles que nous avons explorées, nous signalerons un manuscrit important qui se trouve aux Archives de Berne, et qui a été mis à notre disposition par M. le chancelier d'État de Stürler. Ce volume in-folio de quatre cent trente pages contient les procès-verbaux des séances de la cour *inquisitionnelle* de Lyon, jugeant Baudichon de la Maisonneuve pour cause d'hérésie. Il a fallu omettre, pour ne pas allonger, plusieurs des renseignements intéressants que ce document renferme; nous en aurions même retranché un plus grand nombre, si nous n'avions considéré que les faits de ce procès n'étaient point encore acquis à l'histoire et reposaient depuis plus de trois siècles dans les archives de Berne[1]. De la Maisonneuve fut le chef laïque de la réforme genevoise: le *capitaine des Luthériens,* comme l'appellent souvent les témoins dans leurs dépositions. La part qu'il a eue dans la réformation de Genève n'a pas été suffisamment appréciée. Sans doute, l'excès de ses qualités, de son énergie surtout, l'a quelquefois porté trop loin; mais son amour de la vérité, son indomptable courage, son infatigable activité en font l'un des caractères les plus saillants de la Réformation. Le nom de la Maisonneuve n'existe plus dans Genève; mais un grand nombre des familles les plus anciennes et les plus considérées descendent de lui, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale[2].

[1] M. Gaberel a cité quelques passages de ce Msc. touchant Genève.

[2] Un ami de l'auteur, M. Charles Eynard, lui a communiqué des tableaux des descendants de B. de la Maisonneuve, dans lesquels, outre un grand nombre de noms genevois, se trouvent ceux de quelques familles étrangères, les De Constant-Rébecque de Hollande, les de Gasparin, les de Staël et d'autres familles notables de France, qui descendent de B. de la Maisonneuve, par les Necker.

Un autre manuscrit nous a mis à même de connaître la mission principale de l'ambassade qui demanda à François Ier la délivrance de Baudichon de la Maisonneuve. Le chef de cette ambassade était Rodolphe de Diesbach ; M. Ferdinand de Diesbach, de Berne, a eu la bonté de mettre à notre disposition les archives manuscrites de sa famille ; la circonstance qu'elles nous ont fait connaître ne nous paraît pas donner une haute idée de la générosité du roi.

Le projet de François Ier et de Mélanchthon, raconté dans la partie du volume consacrée à la France et à l'Allemagne, et les lettres importantes, jusqu'à présent inconnues dans notre langue, qui s'y trouvent, nous semblent dignes de l'attention d'esprits éclairés et sérieux.

Nous terminons par l'Italie. Nous eussions désiré pouvoir raconter dans ce volume le voyage de Calvin à Ferrare, et même son arrivée à Genève ; mais la large part donnée à d'autres contrées ne nous a pas permis d'amener jusqu'à cette époque la réforme genevoise. Deux hommes distingués, dont nous honorons les talents et les travaux, M. Albert Rilliet, de Genève, et M. Jules Bonnet, de Paris, ont eu un débat sur le voyage de Calvin au delà des Alpes. La brochure de M. Rilliet sur *Deux points obscurs de la vie de Calvin* a été publiée à part, et la réponse de M. Bonnet intitulée *Calvin en Italie* a paru dans la *Revue chrétienne,* 1864, p. 461, et dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français,* 1864, p. 183. M. Rilliet nie que Calvin ait été à la cité d'Aoste et M. Bonnet l'affirme. Il manque malheureusement quelques données pour décider un petit nombre de points secondaires ; mais le fait essentiel, le passage de Calvin à Aoste, paraît hors de doute, et quand nous serons arrivé à cette époque de la vie du réformateur, nous indiquerons les preuves, à notre

avis incontestables, qui doivent convaincre tout esprit impartial[1].

Avant de raconter le séjour de Calvin à Ferrare, l'auteur devait exposer le mouvement qui s'était accompli en Italie depuis le commencement de la Réformation. Obligé de se restreindre, vu l'étendue de sa tâche, il voulait d'abord ne pas s'occuper des pays où la Réforme fut finalement écrasée, comme l'Italie et l'Espagne. Mais en étudiant de plus près l'œuvre qui se fit alors au milieu de ces peuples, il l'a trouvée si belle, qu'il n'a pu se résoudre à la passer sous silence. Parmi les plus anciennes éditions des livres de cette époque, dont il a fait usage, il signalera un exemplaire des œuvres d'Aonio Paleario (1552), donné récemment par M. le marquis Crési de Naples à la bibliothèque de l'École de théologie évangélique de Genève. Les feuilles manquent dans ce volume, de la page 311 à la page 344, et au bas de la page 310 se trouvent ces mots écrits à la main : *Quæ desunt pagellæ sublatæ fuerunt de mandato Rev. Vicarii Neap.* Ceci contrariait fort l'auteur, qui désirait d'autant plus lire ces pages, que l'inquisiteur les avait coupées. Heureusement il les a retrouvées dans une édition hollandaise appartenant à M. le prof. André Cherbuliez.

[1] Nous n'aurions pas mentionné ce débat, si nous n'y avions pas été compris à l'occasion de la date du départ de Calvin pour l'Italie. Une virgule, qui se trouve à la page 252 de notre troisième volume, ligne 6, semble dire que Calvin partit le 23 août. Ce signe de ponctuation n'existait pas dans notre manuscrit et le sens qu'il donne est inadmissible. M. Rilliet lui-même, après avoir pris cette date en considération, se demande si ce n'est pas « à une virgule indiscrète, dont la « présence a échappé à l'auteur, qu'on doit l'attribuer. » Au reste, nous sommes disposé à croire, comme M. Rilliet, que le voyage de Calvin en Italie se fit plus tard qu'on ne le pense ordinairement; mais nous fondons cette opinion sur une autre base que la sienne.

Quelques personnes ont pensé que la liberté politique occupait une trop grande place dans les premiers volumes de cette histoire; nous avons cru pourtant faire une œuvre utile à l'époque où nous écrivons, en montrant la coexistence dans Genève de l'émancipation civile et de la réforme évangélique. Il est dans le monde des hommes instruits, d'un caractère élevé, mais non croyants, qui sont, ce nous semble, dans l'erreur sur les causes qui les séparent du christianisme. Selon eux, cela vient de ce que l'Église, dont le chef est à Rome, est hostile aux droits des peuples. Tel d'entre eux a dit que la religion pourrait se raffermir et s'éterniser en s'unissant à la liberté. Mais n'est-elle pas unie à la liberté en Suisse, en Angleterre, aux États-Unis? Pourquoi ne verrait-on pas partout, et en France en particulier, comme dans les contrées que nous venons de nommer, la religion qui respecte les droits de Dieu s'unir avec la politique qui respecte les droits des peuples? Ce n'est pas l'Encyclique de Pie IX que l'Évangile réclame pour compagne, c'est la liberté. L'Évangile a besoin de liberté et la liberté a besoin de l'Évangile. Les peuples qui n'ont que l'un ou l'autre de ces deux éléments essentiels de la vie, sont malades; les peuples qui n'ont ni l'un ni l'autre, sont morts.

« La plus grande absurdité imaginable, » a dit un des philosophes éminents, un des nobles esprits de notre époque, M. Jouffroy, « serait que cette vie fût tout. Je « n'en connais pas de plus grande dans aucune branche de « la science. » Ne serait-il pourtant pas une autre absurdité digne d'être placée à côté de celle-ci? Ce même philosophe dit que, quant à ce qui regarde notre état après cette vie, « la science, la philosophie ne sont pas ar- « rivées après deux mille ans à un seul résultat accep-

té[1]. » En conséquence, à côté de l'absurdité que M. Jouffroy a signalée, nous en plaçons avec une entière assurance une autre, comme la seconde « des plus grandes absurdités « imaginables », savoir celle qui consiste à croire, après ces deux mille ans de travaux stériles, qu'il y a une autre voie que le christianisme pour connaître et posséder la vie invisible et éternelle. Le fait essentiel de l'histoire de la religion et de l'histoire du monde : *Dieu manifesté en chair*, voilà le rayon céleste qui nous révèle et nous procure cette vie. Nous savons qu'un vent d'incrédulité a jeté sur des landes stériles plusieurs âmes nobles qui aspirent à quelque chose de meilleur et pour lesquelles Christ a ouvert les portes de l'éternité; mais nous espérons que cette chute ne sera que passagère, et que plusieurs, éclairés d'en haut, détournant leurs regards du désert qui les entoure et les portant vers le ciel, diront : *Je me lèverai et je m'en irai vers mon Père!*

Il faut, comme l'a dit Jouffroy, *reprendre les recherches;* mais *auparavant*, a-t-il ajouté, *il faut reconnaître le vice secret qui a rendu jusqu'à présent tous les efforts impuissants.* Ce vice secret consiste en ce qu'on n'a considéré la question que sous le point de vue intellectuel et théorique, tandis qu'il est de nécessité absolue de l'attaquer sous le point de vue pratique, et d'en faire un fait individuel. La chose dont il s'agit est d'ordre humain non d'ordre philosophique. Ce n'est pas l'intelligence seule qu'elle regarde, c'est la conscience, la volonté, le cœur, la vie. Le vice secret c'est de ne pas reconnaître en nous le mal qui nous sépare de Dieu, et au dehors de nous le Sauveur qui nous amène à

[1] Voir les œuvres de M. Jouffroy et la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1865.

lui. La voie royale pour connaître et posséder la vie invisible et éternelle, c'est la connaissance et la possession de ce Fils de l'homme, de ce Fils de Dieu, qui a dit avec une sainte autorité : JE SUIS LE CHEMIN, LA VÉRITÉ ET LA VIE, NUL NE VIENT AU PÈRE QUE PAR MOI.

MERLE D'AUBIGNÉ.

La Graveline, Eaux-Vives, Genève, mars 1866.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE VI

L'ANGLETERRE COMMENCE A S'ÉMANCIPER DE LA PAPAUTÉ

CHAPITRE PREMIER.

LA NATION ET SES PARTIS DIVERS.

(Automne 1529.)

CHAPITRE DEUXIÈME.

LE PARLEMENT ET SES GRIEFS.

(Novembre 1529.)

CHAPITRE TROISIÈME.

RÉFORMES.

(Fin de 1529.)

CHAPITRE QUATRIEME.

LE PÈRE D'ANNE BOLEYN DEVANT L'EMPEREUR ET LE PAPE.

(Hiver 1530.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

LUTTES AU SUJET DU DIVORCE A CAMBRIDGE ET A OXFORD.

(Hiver 1530.)

CHAPITRE SIXIÈME.

HENRI VIII EST APPROUVÉ EN FRANCE ET EN ITALIE PAR LES CATHOLIQUES, ET BLAMÉ EN ALLEMAGNE PAR LES PROTESTANTS.

(Janvier à Septembre 1530.)

CHAPITRE SEPTIÈME.

LATIMER A LA COUR.

(Même époque.)

CHAPITRE HUITIÈME.

LE ROI FAIT CHERCHER TYNDALE EN TOUS LIEUX.

(Janvier à Mai 1531.)

CHAPITRE NEUVIÈME.

LE ROI D'ANGLETERRE RECONNU CHEF DE L'ÉGLISE.

(Janvier à Mars 1531.)

CHAPITRE DIXIÈME.

SÉPARATION DU ROI ET DE LA REINE.

(Mars à Juin 1531.)

CHAPITRE QUINZIÈME.

HENRI VIII FRAPPE LES PARTISANS DU PAPE ET CEUX DE LA RÉFORMATION.

(1532.)

CHAPITRE SEIZIÈME.

LE NOUVEAU PRIMAT D'ANGLETERRE.

(Février 1532 à Mars 1533.)

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

LA REINE CATHERINE DESCEND DU TRÔNE, ET LA REINE ANNE Y MONTE.

(Novembre 1532 à Juillet 1533.)

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

UN RÉFORMATEUR EN PRISON.

(Août 1532 à Mai 1533.)

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

UN RÉFORMATEUR QUI VEUT PERDRE SA VIE PLUTÔT QUE LA SAUVER.

(Mai à Juillet 1533.)

CHAPITRE VINGTIÈME.

L'ANGLETERRE SE SÉPARE TOUJOURS PLUS DE LA PAPAUTÉ.

(1533.)

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

LE PARLEMENT ABOLIT EN ANGLETERRE LES USURPATIONS DES PAPES.

(Janvier à Mars 1534.)

LIVRE VII

MOUVEMENTS DE LA RÉFORMATION EN ANGLETERRE, A GENÈVE, EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE

CHAPITRE PREMIER.

L'ÉVÊQUE SE SAUVE DE GENÈVE POUR N'Y PLUS REVENIR.

(Juillet 1533.)

CHAPITRE DEUXIÈME.

DEUX RÉFORMATEURS ET UN DOMINICAIN DANS GENÈVE.

(Juillet à Décembre 1533.)

CHAPITRE TROISIÈME.

FAREL, DE LA MAISONNEUVE ET FURBITY DANS GENÈVE.

(Décembre 1533 à Janvier 1534.)

CHAPITRE QUATRIÈME.

LE TOURNOI.

(Janvier à Février 1534.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

LE COMPLOT.

(Janvier et Février 1534.)

CHAPITRE SIXIÈME.

UN DERNIER EFFORT DU CATHOLICISME ROMAIN.

(Du 10 Février au 1er Mars 1534.)

CHAPITRE SEPTIÈME.

FAREL PRÊCHE DANS LE GRAND AUDITOIRE DU COUVENT DE RIVE.

(Du 1er Mars au 25 Avril 1534.)

CHAPITRE HUITIÈME.

UN HARDI PROTESTANT DANS LYON.

(1530 à 1534.)

CHAPITRE NEUVIÈME.

BAUDICHON DE LA MAISONNEUVE DEVANT LA COUR INQUISITIONNELLE DE LYON.

(Du 29 Avril au 21 Mai 1534.)

CHAPITRE DIXIÈME.

LES DEUX CULTES DANS GENÈVE.

(Mai à Juillet 1534.)

CHAPITRE ONZIÈME.

HARDIESSE DES DEUX HUGUENOTS DANS LA PRISON ET DEVANT LA COUR DE LYON.

(Mai à Juin 1534.)

CHAPITRE DOUZIÈME.

CONDAMNATION A MORT.

(Juillet 1534.)

CHAPITRE TREIZIÈME.

LA NUIT DU 31 JUILLET A GENÈVE.

(Juillet 1534.)

CHAPITRE QUATORZIÈME.

UNE HÉROÏQUE RÉSOLUTION ET UNE HEUREUSE DÉLIVRANCE.

(Août et Septembre 1534.)

CHAPITRE QUINZIÈME.

LES FAUBOURGS DE GENÈVE SONT ABATTUS ET LES ADVERSAIRES SE PRÉPARENT.

(Septembre 1534 à Janvier 1535.)

CHAPITRE SEIZIÈME.

LE ROI DE FRANCE APPELLE MÉLANCHTHON POUR RÉTABLIR L'UNITÉ ET LA VÉRITÉ.

(Fin de 1534 à Août 1535.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

RÉUSSIRA-T-ON A ÉTABLIR L'UNITÉ DANS LA VÉRITÉ?

(Août à Novembre 1535.)

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

L'ÉVANGILE DANS LE NORD DE L'ITALIE.

(1519 à 1536.)

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

L'ÉVANGILE DANS LE CENTRE DE L'ITALIE.

(1520 à 1536.)

CHAPITRE VINGTIÈME.

L'ÉVANGILE A NAPLES ET A ROME.

(1520-1536.)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

P. 336, titre courant, *Scènes dans la prison*, lisez : *Scènes et découverte.*

P. 389, ligne 3 d'en bas, *estrapades*, lisez : *persécution*, et ajoutez en note, comme renvoi : *Vol.* II, *livre* II, *chap.* XXXII.

HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

LIVRE VI

L'ANGLETERRE COMMENCE A S'ÉMANCIPER DE LA PAPAUTÉ

CHAPITRE PREMIER

LA NATION ET SES PARTIS DIVERS.

(Automne 1529.)

L'Angleterre dans l'époque qui va nous occuper commence à se séparer du pape et à réformer son Église. La chute de Wolsey divise dans l'histoire de ce pays les temps anciens et les temps nouveaux.

Le niveau laïque s'y élevait de plus en plus. Une certaine instruction y était donnée à l'enfant pauvre ; les universités étaient fort fréquentées par les classes supérieures, et le roi était peut-être le

prince le plus savant de la chrétienté. En même temps, le niveau clérical baissait. Le clergé avait été affaibli et corrompu par ses triomphes mêmes, et les Anglais se réveillant avec le siècle, et ouvrant enfin les yeux, étaient dégoûtés de l'orgueil, de l'ignorance et des désordres des prêtres.

Tandis que la France, flattée par Rome qui l'appelait sa fille aînée, voulait, en réformant la doctrine, maintenir l'union avec la papauté, la race anglo-saxonne, jalouse de ses libertés, désirait former une Église nationale, indépendante, mais qui restât fidèle aux doctrines du catholicisme. Henri VIII est l'expression de cette tendance, qui ne disparut pas avec lui, et dont il ne serait pas difficile de trouver de nos jours quelques traces.

D'autres éléments propres à produire une meilleure réformation se trouvaient alors en Angleterre. La sainte Ecriture, traduite, étudiée, répandue, prêchée dès le quatorzième siècle par Wycleff et ses disciples, devint au seizième par la publication du Testament d'Érasme, et par les traductions de Tyndale et de Coverdale, le puissant instrument d'un vrai réveil évangélique — et créa la réformation scripturaire.

Ce n'est pas de Calvin que proviennent ces premiers développements ; il était trop jeune alors ; mais Tyndale, Fryth, Latimer et les autres évangélistes du règne de Henri VIII, formés par la même parole que le réformateur de Genève, furent ses frères et ses précurseurs. Plus tard, ses beaux écrits, les lettres adressées par lui au roi Edouard VI, au régent, au primat, à Sir W. Cécil et à d'autres

encore, eurent une influence incontestable sur la réformation de ce pays. On y trouve des preuves de l'estime que les personnages les plus intelligents du royaume avaient alors pour cet homme simple, intime et fort, que des voix, qui ne sont pas protestantes, ont proclamé en France « le plus grand chrétien de son siècle [1]. »

Une réformation religieuse peut être de deux natures ; intérieure ou évangélique, — extérieure ou légale. La Réformation évangélique avait commencé, en Angleterre, à Cambridge et à Oxford, presque en même temps qu'en Allemagne. La Réformation légale allait se mettre en marche à Westminster et à Whitehall. Des étudiants, des pasteurs, des laïques animés du souffle d'en haut avaient inauguré la première ; Henri VIII et son parlement allaient, d'une main parfois un peu soldatesque, inaugurer la seconde. C'est par la Réformation spirituelle que l'Angleterre a commencé, mais l'autre avait ses motifs. Ceux que charme la Réformation de l'Allemagne affichent quelquefois du mépris pour celle de l'Angleterre : C'est un roi, dit-on, et un roi poussé par ses passions, qui en a été l'auteur. Nous avons mis au premier rang la partie scripturaire de cette grande transformation ; mais nous reconnaissons qu'au seizième siècle, pour qu'elle prît possession de ce peuple, il était nécessaire, comme parle un prophète, que « les rois fussent ses nourriciers et les princesses ses nour-

[1] Voir pour ces épîtres de Calvin, Bonnet, *Lettres françaises de Calvin*, I, p. 261, 305, 332, 345, 374. — *Zurich Letters*, II, p. 70, 785, etc.

« rices [1]. » S'il devait y avoir diverses réformes, si à côté de l'intimité allemande, de la simplicité helvétique et d'autres nuances encore, Dieu voulait fonder un protestantisme doué d'une main forte et d'un bras étendu; s'il devait exister une nation qui avec une grande facilité et une grande puissance, portât l'Évangile jusqu'au bout du monde, il fallait des engins spéciaux pour former cette robuste organisation, et les forts du peuple, les communes, les lords, le roi devaient y avoir chacun leur part. La France n'eut rien de semblable; les princes et les parlements s'opposèrent à la Réforme; et de là vient surtout la différence entre ces deux grandes nations; car la France eut dans Calvin un plus fort réformateur qu'aucun de ceux que posséda l'Angleterre. Mais, qu'on ne l'oublie pas; c'est du seizième siècle que nous parlons. Dès lors, l'œuvre a progressé; d'importantes évolutions se sont accomplies dans la chrétienté; la société politique et la société religieuse doivent être toujours plus distinctes, toujours plus indépendantes; et nous disons volontiers avec Pascal : « Bel état de l'Église « quand elle n'est plus soutenue que de Dieu! »

Deux éléments opposés, le libéralisme réformateur du peuple et la puissance presque absolue du roi se réunirent en Angleterre pour accomplir la réforme légale. On vit souvent dans cette île extraordinaire ces deux forces rivales marcher ensemble; le libéralisme de la nation remporter certaines victoires; le despotisme du prince en remporter

[1] Esaïe XLIX, 23.

d'autres; le roi et le peuple tombant d'accord pour se faire de certaines concessions. Puis, au milieu de ces compromis, le petit troupeau évangélique, qui n'avait voix dans ces affaires, gardait religieusement le dépôt qui lui avait été confié, la Parole de Dieu, la vérité, la liberté, la vertu chrétienne. De tous ces éléments naquit l'anglicanisme. Étrange Église! a-t-on dit. Étrange, en effet, car il n'en est aucune qui réponde si imparfaitement quant à la théorie, à l'idéal de l'Église, et aucune dont les membres accomplissent avec plus de puissance et de grandeur les buts pour lesquels Christ a formé son royaume.

A peine Henri VIII avait-il refusé d'aller à Rome plaider sa cause, qu'il ordonna l'élection d'un parlement (25 septembre 1529). L'impopularité de Wolsey l'en avait empêché, la force des circonstances y contraignait le roi. Au moment où il allait se séparer du pape, il sentait le besoin de s'appuyer sur le peuple. Nul pays ne peut faire un acte d'indépendance vis-à-vis de Rome, sans que la liberté y gagne quelque chose. La parole étant accordée en Angleterre à la sainte Écriture pour régler les choses religieuses, il était naturel qu'elle fût donnée au peuple et à ses représentants pour régler les choses de l'État. Tout se mit en mouvement dans le royaume, et divers partis s'y manifestèrent.

Le parti papal fut effrayé. Fisher, évêque de Rochester, déjà fort inquiet, se troubla quand il vit les laïques appelés à donner leur avis sur la situation religieuse. Les esprits s'agitaient dans les palais des évêques, les presbytères des prêtres et les cel-

lules des moines. Les partisans de Rome se visitaient, s'entretenaient sur ce qu'il y avait à faire, puis se retiraient de ces conférences, ne prévoyant et ne rêvant que défaites. Du Bellay, alors évêque de Bayonne, plus tard de Paris, envoyé du roi de France à Londres, et qui était témoin oculaire de toute cette agitation, écrivait à Montmorency : « Je « crois bien qu'à ce parlement les prêtres auront « de *terribles alarmes* [1]. » Les ecclésiastiques ambitieux commencèrent à comprendre que le caractère clérical, jusqu'alors si favorable à leur avancement dans la carrière politique, leur serait maintenant un obstacle. « Hélas ! s'écriait l'un d'entre eux, il « nous faudra jeter le froc aux orties [2]. »

Cependant les clercs, décidés à rester fidèles à Rome, se relevèrent peu à peu. Un prélat se plaça à leur tête. Savant, intelligent, hardi, un peu fanatique, l'évêque de Rochester, Fisher, avait pourtant des convictions sincères, et il était décidé à tout sacrifier pour le maintien du catholicisme en Angleterre. Mécontent de la voie dans laquelle son auguste élève, le roi Henri, était entré, il ne désespérait pourtant pas de l'avenir et appliquait candidement à la papauté la parole du Sauveur, que « *les portes de l'Enfer ne prévaudraient point contre* « *l'Église.* »

Un acte récent du roi augmentait les espérances de Fisher ; Thomas More avait été nommé chancelier. L'évêque de Rochester regrettait un peu que le roi n'eût pas donné cette charge à un ecclésias-

[1] Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 378.
[2] *Ibid.*

tique, comme c'était la coutume ; mais il se disait qu'un laïque entièrement dévoué à l'Église, comme l'était le nouveau chancelier, pourrait peut-être dans ces temps étranges, lui être plus utile qu'un prêtre. Avec Fisher dans l'Église et More dans l'État (More plus papiste et plus violent que Wolsey, en dépit de sa douce *Utopie*), la papauté avait-elle quelque chose à craindre ? Tout le parti romain se rangea autour de ces deux personnages, et se prépara à combattre avec eux la Réformation.

En face de ce parti hiérarchique, se trouvait le parti politique aux yeux duquel la volonté du roi était la règle suprême. Le duc de Norfolk, président du Conseil, le duc de Suffolk, vice-président, sir William Fitz William, lord Amiral et ceux qui marchaient avec eux étaient opposés à la domination du clergé, non par amour de la vraie religion, mais parce qu'ils croyaient les prérogatives de l'État menacées par l'ambition des prêtres, ou bien parce que, cherchant pour eux-mêmes les honneurs et le pouvoir, ils s'impatientaient de rencontrer toujours sur leur chemin d'insatiables clercs.

Entre ces deux partis, un troisième paraissait alors, sur lequel les évêques et les seigneurs ne laissaient tomber que des regards de dédain, mais auquel devait rester la victoire. Dans des villes et des campagnes de l'Angleterre, et surtout à Londres, on voyait des hommes simples animés d'une nouvelle vie; de pauvres artisans, des tisserands, des relieurs, des boutiquiers, des peintres qui avaient cru à la Parole de Dieu et en avaient reçu la liberté morale. Ils travaillaient pendant le jour à leurs diverses

vocations; mais le soir, ils se glissaient dans quelque rue étroite, entraient dans quelque cour, montaient dans une chambre haute, où d'autres personnes étaient déjà réunies; ils lisaient la sainte Écriture et priaient. Quelquefois même on les apercevait dans la rue, durant le jour, portant à quelques bourgeois bien disposés, certains livres, rigoureusement défendus par feu M. le cardinal. Réunis sous le nom de « Société des frères chré« tiens [1] ,» ils avaient à Londres un comité central, et partout des évangélistes, qui disséminaient les saintes Écritures et en exposaient avec simplicité les enseignements; quelques prêtres de la ville et de la campagne étaient des leurs.

Cette fraternité chrétienne exerçait sur le peuple une action puissante et commençait à substituer aux idées légales et théocratiques de la papauté, les principes spirituels et vivifiants de l'Évangile. Ces hommes pieux demandaient une régénération morale, sollicitaient leurs auditeurs d'entrer par la foi au Sauveur dans un rapport intime avec Dieu, sans recourir à la médiation du clergé; et ceux qui les écoutaient, ravis d'entendre parler de vérité, de grâce, de moralité, de liberté, de la Parole de Dieu, recueillaient ces enseignements. Ainsi commençait une nouvelle ère. On a prétendu que c'était par une porte bâtarde que la Réforme était entrée en Angleterre. Non, c'était bien la vraie porte qu'ouvraient ces évangélistes qui, même avant la rupture avec Rome, prêchaient la doctrine de Christ [2]. En vain

[1] *The Society of Christian brothers.* (Roll's House, msc.)

[2] «Certain preachers who presumed to preach openly or secretly,

nous parle-t-on toujours des passions de Henri VIII, des intrigues de ses courtisans, des parades de ses ambassadeurs, de l'habileté de ses ministres, des complaisances de son clergé, des variations de son Parlement ; — nous en parlerons nous-même ; mais au-dessus de tout cela, il y avait autre chose et mieux, — la soif qui se manifestait dans cette île pour la Parole de Dieu et la transformation intérieure qui s'accomplissait dans les convictions d'un grand nombre de ses habitants. Ce fut là ce qui opéra une puissante révolution dans la société britannique.

Pendant le temps qui s'écoula entre l'ordonnance royale et la réunion du parlement, les sentiments les plus opposés se firent jour en Angleterre. Partout la conversation s'engageait sur les événements présents et futurs, et il y avait un pressentiment général qu'on était à la veille de grandes transformations. Les membres du parlement qui arrivaient dans la métropole, se réunissaient autour de la même table pour discuter ensemble les questions du jour. Les grands seigneurs se donnaient des dîners somptueux où l'on parlait des abus de l'Église, de la session prochaine du parlement, et de tout ce qui pouvait en résulter[1]. Un convive racontait des exemples frappants de l'avarice des prêtres ; un autre rappelait malicieusement le privilége étrange qui leur permettait de commettre sans gêne des péchés, qu'ils punissaient sévèrement

in a manner contrary to the catholic faith. » (Fox, *Acts*, IV, p. 677.)

[1] Le Grand, *Preuves du Divorce*. — Du Bellay à Montmorency, p. 374.

dans les autres. « Il y a même dans Londres, disait-« on, des maisons de débauche pour l'usage des « prêtres, des moines et des chanoines[1]. » — « Et « l'on veut nous contraindre à prendre de tels « hommes pour nos guides dans le chemin du « ciel !... » L'évêque Du Bellay, ambassadeur de France, homme de lettres, et qui même, tout évêque qu'il était, avait attaché Rabelais à sa personne en qualité de secrétaire, était fréquemment invité aux festins donnés par les grands, prêtait une oreille attentive et ne pouvait revenir des propos enjoués, quelquefois très mordants, lancés par les convives contre les prêtres et leurs désordres. Un jour une voix s'écria : « Puisque Wolsey est tombé, « il faut régler incontinent l'état de l'Église et de « ses ministres : *Nous prendrons tous leurs biens !...* » Du Bellay, de retour chez lui, ne manquait pas d'écrire ces choses à Montmorency. « Vraiment, ajoutait-il, « je n'ai pas besoin de mettre en *chiffres* « ces paroles étranges, car ces nobles lords les « *crient en pleine table.* Je crois qu'ils vont faire de « *beaux miracles*[2]. »

Les principaux députés des communes avaient entre eux de plus graves réunions. Ils se disaient qu'on avait assez *parlé*, que maintenant il fallait agir. Ils spécifiaient les abus dont il fallait réclamer la suppression, et préparaient les demandes de réforme qu'ils voulaient présenter au roi.

Bientôt ce mouvement descendit de la sphère des

[1] « Communis pronuba inter presbyteros, fratres, monacos et canonicos. » (Hall, *Criminal Causes*, p. 28.)

[2] Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 374.

grands, dans celle du peuple, sphère en tout temps importante, et particulièrement quand c'est d'une révolution sociale qu'il s'agit. De petits marchands, des industriels, parlaient plus énergiquement que les lords. Ils faisaient plus que parler. Un sergent de l'évêque de Londres étant entré dans la boutique d'un mercier du quartier de Sainte-Bride, et ayant déposé sur sa table une citation pour le sommer de satisfaire à certaine exaction cléricale, le marchand indigné saisit son aune; et là-dessus, l'huissier tira l'épée; puis, soit peur, soit mauvaise conscience, il s'enfuit. Ce mercier le poursuivit, l'assaillit dans la rue, et lui brisa la tête. Les boutiquiers de Londres n'avaient pas tous encore bien compris le système représentatif; sans attendre les discours des députés, ils faisaient usage de leurs bâtons.

Le roi tolérait cette agitation parce qu'elle venait à l'aide de ses desseins. On ne manquait pas de lui insinuer qu'il y avait quelque danger à laisser un libre cours aux passions du peuple; et que les Anglais, joignant une grande force physique à un caractère décidé, pouvaient aller loin en fait de réformes, si le prince leur lâchait la bride. Mais Henri VIII, doué d'une volonté énergique, pensait qu'il lui serait facile d'arrêter, quand il le voudrait, cette ébullition populaire. Ne suffit-il pas à Jupiter de froncer les sourcils pour ébranler l'Olympe ?

CHAPITRE DEUXIÈME

LE PARLEMENT ET SES GRIEFS.

(Novembre 1529.)

Le 3 novembre au matin, Henri VIII, alors au palais de Bridewell, se revêtait des robes magnifiques en usage pour les grandes cérémonies, et montait avec les seigneurs de sa suite sur la barque de gala qui l'attendait pour le conduire à l'église de Black-Friars, où les membres du Parlement étaient réunis. Après y avoir entendu la messe du Saint-Esprit, le roi, les lords et les communes se rendirent à Westminster ; le roi s'étant assis sur le trône, son nouveau chancelier, Thomas More, exposa les motifs de la convocation. Thomas Audley, procureur du duché de Lancaster, fut nommé Orateur, soit président de la chambre basse.

Le Parlement se contentait en général d'adhérer aux propositions du gouvernement. La grande charte existait, il est vrai, depuis longtemps; mais jusqu'alors, elle n'avait guère été qu'une lettre morte. La Réformation lui donna la vie. « Christ « nous met de servage en liberté par le moyen

« de l'Évangile, » disait Calvin [1]. Cette émancipation, qui était essentiellement spirituelle, s'étendit bientôt à d'autres sphères, et fit naître dans la chrétienté un élan de liberté. En Angleterre même, une impulsion était nécessaire. Sans doute, sous les Plantagenet et les Tudor, la machine constitutionnelle existait, mais elle ne jouait guère que dans la direction imprimée par la main puissante du maître. Sans la Réformation, l'Angleterre eût pu longtemps dormir.

Ce fut dans le parlement de 1529, que l'impulsion donnée par la vérité religieuse aux libertés latentes du peuple, se fit sentir pour la première fois. Les députés élus partageaient les vives préoccupations du peuple, et prenaient place au parlement, avec la ferme décision d'apporter dans les affaires de l'État et de l'Église, les réformes nécessaires. En effet, dès le premier jour, plusieurs membres signalèrent les abus de la domination cléricale, et proposèrent d'exprimer au roi les désirs de son peuple.

Les communes auraient pu se mettre elles-mêmes à l'œuvre, se jeter dans des entreprises hardies, et donner ainsi à la Réforme un caractère de violence qui eût porté le trouble dans l'État; mais elles préférèrent supplier le roi de prendre les mesures nécessaires pour réaliser les vœux de la nation; une pétition dont les termes étaient respectueux, mais clairs et forts, fut votée. La Réformation avait commencé en Angleterre, comme en Suisse

[1] *In Johannem*, VIII, 36.

et en Allemagne, par des conversions personnelles. C'est d'abord l'individu qui se réforme ; mais il faut bien que la société fasse ensuite de même, et les mesures nécessaires pour y parvenir ne pouvaient être prises au seizième siècle, sans la participation de l'autorité. Un peuple allait donc exprimer librement, noblement à son prince, ses griefs et ses désirs.

Un des premiers jours de la session, l'Orateur et quelques membres qui lui avaient été adjoints se présentèrent au palais. « Sire, dirent-ils, il y a eu « récemment dans votre royaume beaucoup de més« intelligences et de désordres, et il est à craindre « que ces débats ne s'accroissent de jour en jour, « et ne portent atteinte à la paix de vos sujets. En « voici les causes [1]. »

Cet exorde ne pouvait manquer d'exciter l'intérêt du roi. L'orateur des communes commença donc à dévoiler hardiment la longue liste des plaintes de l'Angleterre : « Sire, dit-il, les prélats « de votre royaume et leur clergé rendent en leur « convocation des ordonnances pour lesquelles ils « ne demandent, ni votre assentiment, ni celui de « votre Parlement.

« De plus, un bon nombre de vos sujets, et sur« tout les plus pauvres, sont chaque jour obligés de « comparaître devant les évêques ou leurs commis« saires, sur l'accusation de personnes légères, et se « voient, pour les causes les plus futiles, excommu« niés et condamnés à des charges insupportables.

[1] La pétition se trouve dans les msc. du Roll's House. (Voir Froude, *History of England*, I, p. 208, 214.)

« Les évêques autorisent les prêtres à extorquer « des sommes considérables de vos serviteurs, et « en cas de refus, interdisent à ceux-ci les sacre- « ments.

« Vos prélats confèrent journellement des béné- « fices à certains jeunes garçons, qu'ils appellent « leurs neveux ou leurs cousins, et qui vu leur âge, « ne peuvent s'acquitter de leurs fonctions ; grand « dommage pour les pauvres âmes, qui périssent « faute d'enseignement ; mais grand profit pour ces « prélats qui mettent dans leur poche la rente de « ces bénéfices.

« On célèbre dans votre royaume un grand nom- « bre de fêtes qui entraînent vos sujets à se livrer à « l'oisiveté, à des jeux folâtres, à des vices abomi- « nables, exécrables[1].... » Nous prions Votre Ma- « jesté d'en diminuer le nombre.

« Les évêques font mettre certains de vos sujets « en prison, sans que ceux-ci sachent, ni la cause « de leur emprisonnement, ni le nom de leurs accu- « sateurs. »

Jusqu'à ce moment, les communes étaient restées dans des questions déjà plus d'une fois débattues ; elles craignaient d'aborder le sujet de l'hérésie devant le *défenseur* de la foi romaine. Mais il y avait dans l'assemblée des hommes évangéliques, qui avaient été témoins des souffrances des réformés. Au risque donc d'indisposer le roi, l'Orateur prit hardiment la défense des prétendus hérétiques. « Comment, dit-il, procède-t-on à leur égard ?

[1] « Many great abominable and execrable vices. » (*Petition of the Commons, ibid.*, I, p. 215.)

« Les évêques leur adressent certaines questions « subtiles sur les mystères les plus profonds de no- « tre foi, et font tomber ainsi dans le piége des « hommes simples, des laïques dépourvus de science « théologique. Ils leur font confesser des fautes « que ces malheureux n'ont jamais commises ; « ils condamnent l'innocence, ou si les accusés « nient la faute, les commissaires épiscopaux trou- « vent moyen de produire contre eux des témoins « diffamés[1], et livrent la victime aux mains sécu- « lières... »

L'Orateur ne se contente pas de signaler le mal : « Votre Majesté, dit-il, est seule capable de porter « remède à de tels maux. Faites-le, Sire, et non- « seulement vous exciterez ainsi en nous un amour « merveilleux, mais encore vous ferez l'exploit le « plus royal[2] et l'acte le plus charitable, dont jamais « prince ait donné l'exemple. »

Le roi écoutait ce discours avec cette dignité qui le caractérisait, mais aussi avec une certaine bienveillance. Il reconnut dans l'acte de la chambre des demandes équitables, et qui pouvaient appuyer l'indépendance religieuse à laquelle il aspirait. Cependant, ne voulant pas prendre le parti de l'hérésie, il choisit seulement les abus les plus criants, et invita ses fidèles communes à en proposer elles-mêmes le redressement. Puis il envoya la pétition aux évêques, en leur demandant de répondre aux charges portées contre eux; et il ajouta que son consen-

[1] «Such witnesses are so sore defamed, of little truth or credence.» (*Petition.*)

[2] « Ye shall do the most princely feat. » (*Ibid.*)

tement seul pourrait dorénavant donner force de loi à leurs arrêts.

Cette communication royale fut un coup de foudre pour les prélats. Quoi! les évêques, les *successeurs des apôtres*, accusés par les représentants de la nation, et invités par le roi à se justifier, comme des criminels..... les communes de l'Angleterre oubliaient-elles donc ce que c'est qu'un prêtre? Ces ecclésiastiques superbes ne pensaient qu'aux vertus indélébiles que la consécration leur avait, selon eux, conférées, et fermaient les yeux sur les vices de leur faillible humanité; on comprend leur émotion, leur embarras, leur colère. La Réformation, qui avait fait le tour du continent, arrivait aux portes de l'Angleterre; le roi heurtait avec force à la leur... Que faire? Ils ne savaient. Ils se réunissaient, lisaient et relisaient le mémoire des communes; les évêques de Cantorbéry, de Londres, de Lincoln, de Saint-Asaph, de Rochester, l'épiloguaient et le réfutaient. Ils l'eussent volontiers jeté au feu, et selon eux, c'eût été la meilleure réponse; mais le roi attendait; l'archevêque de Cantorbéry reçut charge de l'éclairer.

Celui-ci n'appartenait pas au parti le plus fanatique; il était un homme prudent et, à peine le désir de réforme s'était-il manifesté en Angleterre, qu'inquiet et craintif, il s'était hâté de donner quelque satisfaction à ses ouailles, en réformant des abus sanctionnés par lui pendant trente ans[1]. Mais il était prêtre, — prêtre romain; — il représentait

[1] Within these ten years I reformed many other things. » (*Reply of the Bishops.*)

une hiérarchie inflexible. Fortifié par les clameurs de ses collègues, il se décida à prononcer le fameux *non possumus*, moins puissant toutefois en Angleterre qu'à Rome.

« Sire, dit-il, vos communes nous reprochent une « conduite peu charitable à l'égard de vos sujets... « Nous les aimons, au contraire, d'une affection « cordiale, et nous nous sommes bornés à faire acte « de juridiction envers ceux qu'infecte le poison « pestilentiel de l'hérésie... Les tolérer, ne serait-ce « pas s'opposer à Christ, qui a dit : *Je vous apporte « non la paix, mais l'épée*...

« Vos communes se plaignent de ce que nous « faisons des lois contraires aux statuts du royaume. « Nous en sommes affligés autant qu'elles. Mais « que Votre Majesté, avec l'assentiment de son « peuple, veuille bien mettre d'accord ses lois avec « les nôtres, et ainsi il y aura entre vous et nous « l'entente la plus complète [1]. »

« Vos communes nous acccusent de mettre en « prison, avant même de les avoir convaincues, des « personnes suspectes d'hérésie... Est-il mal de « punir des moines apostats, des prêtres déréglés, « des marchands banqueroutiers, des vagabonds « oisifs et débauchés ? Ajoutez-y, si vous voulez, « quelques âmes simples et ignorantes qui ont été « séduites par eux.

« Vos communes se plaignent de ce que deux « témoins, fussent-ils même diffamés, suffisent

[1] Pray that your Highness will temper your gracions law accordingly, whereby shall ensue a most happy conjunction. » (*The Answer of the ordinaries*, Rolls House, msc., Froude I, p. 225.)

« pour exposer la réputation, la fortune, la vie de « vos sujets... Sans doute, en général, un juge doit « apprécier le caractère moral des témoins; mais « quand il s'agit d'hérésie, cela n'est pas néces- « saire ; il suffit que la déposition soit *probable*[1]. « C'est là une loi universelle de la chrétienté, qui « n'a jamais fait de mal.

« Vos communes nous accusent de donner des « bénéfices à nos neveux et même à des enfants qui « ne parlent pas encore, et de toucher le produit « de ces bénéfices pendant la minorité de ces gar- « çons. Quel mal y a-t-il là, si nous l'appliquons à « leur *éducation*, à leur *entretien*, ou en général au « maintien du service de Dieu ?... »

Quant à la vie déréglée des prêtres, les prélats remarquèrent qu'elle était réprouvée par les lois de l'Église, et que par conséquent il n'y avait rien à dire sur ce point.

Enfin, les évêques profitèrent de l'occasion pour prendre l'offensive : « Sire, dirent-ils, réprimez « l'hérésie ; nous vous le demandons humblement, « à genoux, de toutes nos forces. »

Tel fut, en Angleterre, le plaidoyer du catholicisme romain. Sa défense eût suffi pour le condamner.

[1] « In heresy no exception is necessary to be considered if their tale be likely. » (*Ibid.*, p. 23.)

CHAPITRE TROISIÈME

RÉFORMES.

(Fin de 1529.)

Cette réponse des prélats, commentée dans la résidence royale, dans la chambre des Communes, dans les lieux de réunion des bourgeois, dans les rues de Londres, et dans les campagnes, causa une vive indignation. « Quoi ! disait-on, les évêques accusent les chrétiens les plus pieux et les plus actifs de l'Angleterre, les Bilney, les Fryth, les Tyndale, les Latimer, de cette oisiveté, de ces déréglements, dont leurs moines et leurs prêtres offrent continuellement l'exemple. En vain les communes ont-elles solidement établi leurs griefs, les évêques répondent à des faits notoires, en nous débitant leur système scolastique. On poursuit leur pratique et ils se cachent derrière leurs théories; comme si le reproche qu'on leur fait n'était pas précisément que leur vie est en opposition avec leurs lois. « La faute n'est pas à l'Église, disent-ils. —Mais ce sont ses ministres que nous accusons !... »

Le parlement, indigné, prit hardiment la cognée,

attaqua l'arbre et en mit bas les branches desséchées et pourries. Coup sur coup, parurent des bills qui irritaient le clergé, mais remplissaient le peuple de joie. Comme les droits exigés en cas d'héritage se débattaient, l'un des députés fit un tableau émouvant de l'avarice et de la cruauté des prêtres. « Ils sont sans compassion, dit-il. Si de « malheureux orphelins n'ont pour vivre qu'une « chétive vache, seul héritage qu'ils aient de leur « père, les prêtres mettent la main sur la bête, « plutôt que de se priver d'un gain illégitime[1]. » Il y eut un frémissement dans l'assemblée; elle défendit au clergé de rien exiger des pauvres dans les cas de succession.

« Ce n'est pas tout, dit un autre, les ecclésias« tiques accaparent des terres considérables, et « les pauvres se voient contraints de leur payer, « pour tout ce qu'ils achètent, des prix exorbitants. « Ils sont tout au monde, sauf prédicateurs de la « Parole de Dieu et pasteurs des âmes. Ils achètent « et vendent de la laine, des draps et autres mar« chandises. Ils établissent des tanneries; ils « tiennent des brasseries et débits de bière... « Au milieu de tous ces trafics, comment s'oc« cuperaient-ils de leurs devoirs spirituels ? » La possession de grandes propriétés les professions de marchand, tanneur, brasseur, etc., furent en conséquence interdites aux ecclésiastiques. En même temps la pluralité des bénéfices (tel prêtre ignorant en possédait dix à douze)

[1] «Rather than to give to them the silly cow.» (Fox, *Acts*, IV, p. 611.)

fut interdite, et la résidence fut rendue obligatoire. Puis les communes d'Angleterre arrêtèrent que quiconque demanderait à être dispensé de résider (la demande fût-elle faite même au pape) serait puni d'une amende considérable.

Le clergé comprit enfin qu'il fallait réformer; il interdit aux prêtres « de tenir boutiques et « cabarets, de jouer aux dés et autres jeux de « hasard, de traverser villes et villages avec des « chiens de chasse en laisse, et des oiseaux de « proie sur le poing, d'assister à des spectacles « déshonnêtes, de passer la nuit dans des lieux « suspects[1]. » La convocation inquiète prononça des peines contre ces désordres, les doubla pour l'adultère, les tripla pour l'inceste. Les laïques demandèrent comment il se faisait que l'Eglise eût attendu si longtemps, pour prendre ces résolutions; et si ces scandales ne devenaient criminels que parce que les communes les condamnaient?

Mais les évêques qui réformaient le bas clergé, prétendaient maintenir leurs propres priviléges. Un jour, un bill concernant les testaments, et qui touchait de près aux gains des prélats, étant présenté à la Chambre haute, l'archevêque de Cantorbéry et tous les évêques fronçaient les sourcils, murmuraient, promenaient autour d'eux des regards inquiets[2]. Ils s'écriaient que les communes étaient hérétiques, schismatiques; peu s'en fallut que

[1] « Quod non pernoctent in locis suspectis. Mulierum colloquia suspecta nullatenus habeant. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 717, 722, etc.)

[2] « The Archbishop of Canterbury and all the bishops began to frown and grunt. » (Fox, *Acts*, IV, p. 612.)

quelques-uns ne les appelassent impies et athées. En tout lieu, les hommes de bien demandaient que la morale s'unît de nouveau à la religion, et que la piété ne consistât plus seulement dans certains rites, mais dans le réveil de la conscience, une foi vivante, une conduite sainte. Les évêques, ne comprenant point qu'une œuvre de Dieu s'accomplissait alors dans le monde, résolurent de maintenir à tout prix l'ancien ordre de choses.

Leurs efforts avaient quelque chance de succès, car la Chambre des pairs était essentiellement conservatrice. L'évêque de Rochester, homme sincère, mais d'un esprit étroit, profitant du respect qu'inspiraient son âge et son caractère, se fit hardiment le défenseur de l'Église. « Milords, dit-il, ces bills « n'ont d'autre but que la destruction de l'Église ; « or si l'Église tombe, toute la gloire du royaume « périt avec elle. Rappelons-nous ce qui arriva « aux Bohêmes. Nos Communes disent comme « eux : A bas l'Église ! D'où vient ce cri ? Unique- « ment du manque de foi... Milords, sauvez le « pays, sauvez l'Église ! »

Ce discours remplit les communes d'indignation ; quelques membres crurent que l'évêque leur refusait le nom de chrétiens. La chambre députa au roi trente de ses principaux membres. « Sire, dit l'Orateur, « c'est porter atteinte à l'honneur de Votre Majesté, « que de calomnier devant la chambre haute ceux « que votre peuple a élus. On les accuse de *manquer* « *de foi*, c'est dire qu'ils ne valent pas mieux que des « Sarrasins, des Turcs et des payens. Veuillez citer « devant vous le prélat qui a insulté vos communes. »

Le roi répondit avec grâce à l'Orateur[1], et, appelant immédiatement un de ses officiers, fit inviter l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Rochester et six autres prélats à paraître devant lui.

Ceux-ci arrivèrent assez inquiets de ce que le prince allait leur dire. Ils savaient que, comme tous les Plantagenets, Henri VIII n'entendait pas que son clergé lui résistât. Aussi le roi leur ayant communiqué la plainte des communes, ils en eurent le cœur gros et perdirent courage. Ils ne pensèrent qu'à échapper à la colère du prince, et le plus respecté d'entre eux, Fisher, usant de mensonge, prétendit qu'en parlant d'un *manque de foi*, il n'avait point en vue les communes d'Angleterre, mais les *Bohèmes* seulement; les autres prélats se hâtèrent de confirmer cette inadmissible interprétation. C'était une faute plus grave que la faute elle-même. Aussi cette indigne échappatoire fut-elle pour le parti clérical une défaite dont il ne se releva jamais. Le roi parut accepter l'excuse, mais plus tard il fit sentir aux évêques le peu d'estime qu'il avait pour eux. Quant à la chambre des communes, elle exprima hautement le dédain que lui inspirait le subterfuge des évêques.

Une planche de salut leur restait pourtant encore. Des comités mi-partis de lords et de députés examinèrent les propositions des communes. Les lords, surtout les pairs ecclésiastiques repoussaient les réformes, en invoquant l'usage. « L'usage! s'é-« cria ironiquement un légiste de Grays' inn, il est

[1] « Gently answered the speaker. » (Fox, *Acts*, p. 613.)

« d'*usage* pour les voleurs de détrousser les pas-
« sants à Shooter's-Hill; donc, cette habitude est
« *légitime* et doit être soigneusement maintenue. »
Cette parole irrita au plus haut degré les prélats.
« Quoi, disaient-ils, on compare nos actes à des
« vols !... » Mais le jurisconsulte, s'adressant à l'archevêque de Cantorbéry, s'efforça très gravement de lui prouver que les exactions du clergé, dans les affaires de testaments et d'enterrements, étaient évidemment des *filouteries*. Les lords temporels se rangèrent peu à peu à l'avis des communes.

Au milieu de tous ces débats, le roi ne perdait pas de vue ses intérêts. Six ans auparavant, il avait fait un emprunt à ses sujets ; il pensa que le parlement avait bien le droit de le décharger de sa dette. Les membres les plus dévoués au principe de la Réformation, s'opposèrent à cette demande; John Petit en particulier, ami de Bilney et de Tyndale, dit au Parlement : « Je donne au roi tout ce
« que je lui ai prêté; mais je ne puis lui donner ce
« que lui ont prêté les autres. » Henri pourtant ne se découragea pas et il obtint finalement l'acte demandé.

Le roi, satisfait des communes, le leur montra bientôt. Deux bills rencontraient de la part des lords une inflexible opposition, c'étaient ceux qui abolissaient la pluralité des bénéfices et la non-résidence ecclésiastique. Ces deux coutumes étaient si avantageuses et si commodes, que le clergé ne se résignait pas à les abandonner. Henri VIII, voyant que les deux chambres ne pouvaient

tomber d'accord, résolut de trancher la difficulté. Huit pairs et huit députés des communes se réunirent une après-midi sur sa demande dans la chambre étoilée. Le débat fut animé; mais les lords temporels, membres de cette conférence, s'étant mis du côté de la chambre basse, les évêques furent obligés de céder. Le lendemain les deux bills passèrent dans la chambre des lords, et reçurent l'assentiment royal. Après cette victoire (c'était vers le milieu de décembre), le roi ajourna le parlement.

Les diverses réformes opérées étaient importantes; elles n'étaient pas cependant la Réformation. Plusieurs abus étaient corrigés, mais les doctrines restaient les mêmes; la puissance du clergé était comprimée, mais l'autorité de Christ n'était pas accrue; les branches sèches de l'arbre étaient retranchées, mais un scion propre à porter des fruits savoureux n'était pas greffé sur le sauvageon. Si on en fût resté là, on eût obtenu peut-être une Église avec des mœurs moins choquantes, mais non avec une saine doctrine et une nouvelle vie. Or la Réformation ne se contentait pas de formes plus décentes, elle voulait une seconde création.

Toutefois le parlement avait fait faire un grand pas à la révolution qui allait transformer l'Église. Une nouvelle puissance venait de prendre sa place dans le monde; les laïques avaient triomphé du clergé. Sans doute les catholiques honnêtes devaient donner leur assentiment aux lois faites par le parlement de 1529; mais elles étaient pourtant une conquête de la Réforme. C'était elle qui avait in-

spiré aux laïques cette énergie nouvelle ; au parlement, cette marche hardie ; aux libertés de la nation cet élan qui leur avait manqué jusqu'alors. La joie fut grande dans tout le royaume ; et tandis que le roi se rendait à Greenwich et y célébrait les fêtes de Noël par de somptueux festins, des concerts, des danses, des mascarades, les députés des communes étaient accueillis dans les villes, les bourgs et les villages de l'Angleterre par des réjouissances publiques[1]. Aux yeux du peuple, les membres du parlement paraissaient des soldats qui venaient de remporter une brillante victoire. Seuls dans l'Angleterre, les évêques étaient tristes, irrités, et en regagnant leurs résidences, ils ne pouvaient cacher l'angoisse que leur inspiraient les dangers de l'Église. Les prêtres, qui avaient été les premières victimes immolées sur l'autel des temps nouveaux, inclinaient la tête[2]. Mais si le clergé entrevoyait des jours lugubres, les laïques saluaient avec allégresse l'ère glorieuse des libertés du peuple et de la grandeur de l'Angleterre. Les amis de la Réformation allaient encore plus loin ; ils croyaient que l'Évangile opérerait dans le monde une complète transformation et disaient, à ce que nous apprend Tyndale, que *l'âge d'or allait reparaître*[3].

[1] « To the great rejoicing of the lay people. » (Fox, *Acts*, IV, p. 614.)
[2] « The great displeasure of spiritual persons. » (*Ibid.*)
[3] « As though the golden world should come again. » (Tyndale, *Work*, I, p. 481.)

CHAPITRE QUATRIÈME

LE PÈRE D'ANNE BOLEYN DEVANT L'EMPEREUR ET LE PAPE.

(Hiver de 1530.)

Pour que des espérances si glorieuses se réalisassent, il fallait émanciper la Grande-Bretagne du joug de la suprématie romaine; tel était le but que les hommes généreux se proposaient alors; mais le roi y donnerait-il la main?

Henri VIII joignait à la force du corps celle de la volonté et l'une et l'autre se marquaient sur sa mâle figure. Vif, actif, ardent, véhément, voluptueux, impatient, — ce qu'il était, il l'était de toute son âme. Il fut d'abord tout cœur pour l'Église romaine; il allait pieds nus en pèlerinage, il écrivait contre Luther et courtisait le pape. Mais bientôt il ne voulut plus de Rome, sans vouloir davantage de la Réformation; profondément égoïste il ne voulait que de lui seul. Si la domination papale le choquait, la liberté évangélique l'offusquait. Il entendait rester maître chez lui, seul maître, maître de tous. Même sans le divorce, Henri se fût peut-être séparé de Rome. Plutôt que d'endurer une contradic-

tion quelconque, cet homme bizarre devait mettre à mort, amis, ennemis, évêques, évangélistes, ministres d'État, favoris, — même ses femmes. Tel était le prince que la Réformation trouvait roi d'Angleterre.

L'histoire pourtant serait injuste si elle prétendait que la passion seule le fit agir. La question de la succession au trône avait, pendant un siècle, rempli le royaume de troubles et de sang. Le roi ne pouvait l'oublier. Verrait-on les luttes des Deux-Roses se renouveler après sa mort et causer peut-être la ruine d'une antique monarchie? Si Marie, princesse d'une santé délicate, venait à mourir, l'Écosse, la France, le parti de la Rose blanche, le duc de Suffolk, dont la femme était sœur de Henri VIII, pouvaient entraîner le pays dans des guerres sans fin. Et même si les jours de Marie étaient prolongés, ses titres à la couronne pourraient être contestés, une femme n'ayant jamais auparavant occupé le trône. A cet ordre d'idées en succédait un autre dans l'esprit de Henri VIII. Il se demandait sincèrement si son mariage avec la femme de son frère était légitime. Déjà avant de le conclure il en avait douté. Mais ses défenseurs même, s'il en a, doivent le reconnaître, une circonstance contribuait alors à donner à ces scrupules une force inaccoutumée ; la passion poussait ce prince à rompre un lien sacré ; il aimait une autre femme que la sienne.

Des écrivains catholiques s'imaginent que ce motif coupable fut le seul ; c'est une erreur; les deux premiers préoccupaient incontestablement Henri VIII. Et quant au parlement et au peuple,

l'amour du roi pour Anne de Boleyn les touchait fort peu; c'était surtout la raison d'État qui leur faisait regarder le divorce comme juste et nécessaire[1].

Un congrès se tenait alors à Bologne avec grande pompe[2]. Le 5 novembre Charles-Quint, arrivé d'Espagne, était entré dans la ville, entouré d'une cour magnifique, suivi de vingt mille soldats, couvert d'or, et brillant de grâce et de majesté. Le pape l'attendait devant l'Église de San-Petronio, assis sur un trône et la tiare sur la tête. L'Empereur maître de l'Italie, que ses soldats avaient réduite à la dernière désolation[3], se prosterna devant le pontife, naguère son prisonnier. L'union de ces deux monarques, ennemis de Henri VIII, semblait devoir perdre le roi d'Angleterre et sa grande affaire.

Cependant peu auparavant, un ambassadeur de Charles-Quint avait été reçu à Whitehall; c'était maître Eustache Chappuis, qui avait déjà rempli une mission à Genève[4]. Il venait demander des secours contre les Turcs. Henri saisit la balle au bond; il s'imagina que le moment était favorable, qu'il fallait envoyer une ambassade au chef de l'empire et au chef de l'Église. Il appela auprès de lui le comte de Wiltshire, père d'Anne Boleyn, Édouard

[1] « All indifferent and discreet persons judged that it was right and necessary. » (Hall's, *Chronicles of England*, p. 784.)

[2] « Congressus iste magna cum pompa fiet. » (*State papers*, VII, p. 200.) — Il ne faut pas confondre ce congrès avec celui qui se tint plus tard dans cette même ville. (Voir t. II de cet ouvrage, liv. II, ch. XXV, XXVI, XXIX.)

[3] Lettre de sir N. Carew à Henry VIII. (*State papers*, VII, 225.)

[4] Voir le premier volume de cet ouvrage, liv. I, ch. IX.

Lee, plus tard archevêque d'York, Stokesley, plus tard évêque de Londres, et d'autres encore. Il leur dit que l'Empereur réclamait son alliance, il les chargea de se rendre en Italie, d'exposer à Charles-Quint les graves motifs qui l'engageaient à se séparer de sa tante. « S'il persiste dans son opposition « au divorce, continua Henri VIII, menacez-le, « mais en termes *couverts*. Si les menaces sont inu- « tiles, dites-lui nettement que, d'accord avec mes « amis, je ferai tout ce que je pourrai pour rendre « la paix à ma conscience troublée. » Il ajouta avec plus de calme : « Je suis décidé à craindre Dieu « plus que l'homme, et à avoir une entière con- « fiance dans le secours du Sauveur[1]. » En parlant ainsi, Henri VIII était-il sincère ? Nul ne peut douter de sa sensualité, de son catholicisme scolastique, de ses cruelles violences ; faut-il aussi croire à son hypocrisie ? Il se faisait sans doute illusion, et s'abusait sur l'état de son âme.

Un membre important fut adjoint à la députation. Un jour que le roi s'occupait de cette affaire, Thomas Cranmer se présenta à la porte de son cabinet, un manuscrit à la main. Cranmer avait une belle intelligence, des sentiments affectueux, un caractère trop faible peut-être, mais des connaissances étendues ; épris de la sainte Écriture, c'était là seulement qu'il voulait chercher la vérité. Il avait suggéré à Henri VIII un point de vue nouveau. « L'essentiel, lui avait-il dit, c'est de sa-

[1] « The king declaring his resolution to fear God rather than men, and his full reliance on comfort from the Saviour. » (Instructions to Willtshire, *State papers*, VII, p. 230.)

« voir ce que la Parole de Dieu enseigne sur le cas « dont il est question. —Montrez-moi cela, » s'était écrié le roi. Cranmer lui apportait son travail. Il y démontrait que la Parole de Dieu est au-dessus de toute juridiction humaine, et qu'elle interdit le mariage avec la veuve d'un frère. Le roi tenait en ses mains ces feuilles; il les lisait, il les relisait, il en exaltait l'excellence. Une idée lumineuse lui vint. « Vous fai- « tes-vous fort de maintenir la thèse soutenue dans « ce traité, en présence de l'évêque de Rome ?» dit-il. Cranmer était timide, mais convaincu et dévoué. « Oui, répondit-il, avec la grâce de Dieu et si Votre « Majesté le commande.—Vraiment, s'écria le roi, « tout joyeux, je vous enverrai donc[1]. » Cranmer partit avec les autres envoyés en janvier 1530.

Pendant que l'ambassade de Henri VIII avançait lentement, Charles-Quint, plus irrité que jamais contre le divorce, s'efforçait de gagner le pape. Clément VII, homme d'esprit, doué d'une certaine bonhomie, mais au fond rusé, lâche et menteur, payait de paroles le puissant empereur. Quand il apprit que le roi d'Angleterre lui envoyait une ambassade, il s'abandonna à la plus vive douleur. Que faire ? De quel côté se tourner ? Irriter l'Emreur, quel danger ! Séparer l'Angleterre de Rome, quelle perte ! Serré entre Charles-Quint et Henri VIII, le pontife poussait des cris; il se promenait dans sa chambre en gesticulant ; puis, s'arrêtant tout à coup, il se lassait tomber dans un fauteuil et fondait en larmes. Rien ne lui réussissait; c'était, pensait-il,

[1] « Marry, I will send you. » (Fox, *Acts*, VIII, p. 9.)

comme si on lui avait jeté un sort. Qu'avait besoin le roi d'Angleterre de lui envoyer une ambassade? Clément n'a-t-il pas fait dire à Henri par l'évêque de Tarbes : — « Je suis content que ce « mariage se fasse, pourvu que ce soit *sans mon « autorité* [1]. » Inutile ! En vain le pape demandait-il qu'on se passât de la papauté, le prince ne voulait marcher qu'avec elle; il était plus papiste que le pape.

Pour surcroît de malheur, Charles-Quint se mit à presser plus vivement le pontife, qui, cédant à ses instances, fit rédiger le 7 mars un bref, dans lequel il ordonnait à Henri VIII « de « recevoir avec amour Catherine et de la trai- « ter en toutes choses avec une affection mari- « tale [2]. » Mais à peine le bref était-il écrit, qu'on annonça l'arrivée de l'ambassade anglaise; aussitôt le pape, effrayé, remit le document dans son portefeuille, se promettant bien de ne pas le publier.

Dès que les envoyés anglais furent établis à Bologne, les ambassadeurs de France vinrent leur rendre leurs devoirs. M. de Gramont, évêque de Tarbes, ne tarissait pas en politesses, spécialement envers le comte de Wiltshire. « J'ai fort honoré M. de « Rochefort, écrivait-il au roi son maître le 28 mars, « je suis allé au-devant de lui; je l'ai visité souvent « en son logis; je l'ai festoyé, je lui ai offert mes « sollicitations et mes services, lui disant en avoir

[1] Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 400.
[2] « Reginam complectendo, affectione maritali tractet in omnibus. (*Ibid.*, p. 451.)

« commandement de vous [1]... » Clément VII ne faisait pas de même ; l'arrivée du comte de Wiltshire et de ses collègues était pour lui un sujet d'épouvante. Toutefois il fallait bien se résoudre à les recevoir ; il fixa le jour et l'heure de l'audience.

Henri VIII entendait que son ambassade parût avec grande pompe; aussi l'ambassadeur et ses collègues firent de fortes dépenses dans ce but [2]. Wiltshire entra le premier dans la salle de l'audience. Père d'Anne Boleyn, il avait été choisi par le roi, comme l'homme d'Angleterre le plus intéressé à la réussite de ses desseins. Mais Henri avait mal calculé; l'intérêt personnel que le comte avait dans le divorce devait le rendre odieux à Charles-Quint et à Clément VII. Le pape revêtu de ses habits pontificaux était assis sur son trône, entouré de ses cardinaux. Les ambassadeurs s'approchèrent, firent les salutations d'usage et se tinrent debout devant lui. Le pontife, voulant montrer sa bonne grâce aux envoyés du *Défenseur de la foi*, avança selon l'usage sa pantoufle, l'offrant d'un air aimable aux baisers de ces fiers Anglais. La révolte allait commencer. Le comte, immobile, refusait de baiser la pantoufle de Sa Sainteté. Ce ne fut pas tout ; un bel et grand épagneul au poil long et soyeux, que Wiltshire avait amené d'Angleterre, l'avait suivi au palais pontifical. Quand l'évêque de Rome avança son pied, le chien fit ce qu'auraient fait tous ses pareils en semblable occasion ; il se jeta dessus

[1] Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 399.

[2] « Esso Conte habi commissione far una grossa spesa. » (Lettre de Joachim de Vaux. (*Ibid.*, p. 409.)

et mordit le pape au gros orteil [1]; Clément retira soudain le pied. Le sublime est voisin du ridicule; les ambassadeurs, pris d'un fou rire, levèrent le bras et cachèrent leurs figures, derrière leurs longues et riches manches. « Ce chien était *protestant*, « dit un révérend père. — Quel qu'il fût, dit un An- « glais, il nous a enseigné que le pied d'un pape « doit être mordu par une bête, plutôt que baisé par « un chrétien [2]. » Le pape, revenu de son émotion, se mit en devoir d'écouter, et le comte reprenant son sérieux, exposa au pontife que la sainte Écriture défendant à un homme d'épouser la femme de son frère, Henri VIII lui demandait de rompre comme illégitime son union avec Catherine d'Aragon. Clément ne paraissant pas convaincu, l'ambassadeur lui insinua habilement que le roi pourrait bien se déclarer indépendant de Rome et placer l'Église britannique sous la direction d'un patriarche. « Cet « exemple, ajouta l'ambassadeur, ne manquera pas « d'être imité par les autres royaumes de la chré- « tienté [3]. »

Le pape troublé promit de ne pas évoquer l'affaire à Rome, pourvu que le roi renonçât à réformer l'Angleterre. Puis, prenant l'air le plus gracieux [4], il proposa à l'ambassadeur de l'introduire auprès de Charles-Quint. C'était offrir à Wiltshire l'occasion

[1] « The spaniel took fast with his mouth the great toe of the pope. » (Fox, *Acts*, VIII, p. 9.)

[2] « That his feet were more meet to be bitten of dogs, than kissed, of Christian men. » (*Ibid.*)

[3] « Che l'altri regni questo imitando... » (Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 419.)

[4] Burnet, I, p. 91.

de recevoir un rude soufflet.... Le comte le comprit; mais son devoir l'obligeant à conférer avec l'Empereur, il accepta.

Le père d'Anne Boleyn se rendit donc à l'audience du neveu de Catherine d'Aragon. Représentants des deux femmes dont les causes rivales agitaient l'Europe, ces deux hommes ne pouvaient se rencontrer sans qu'un choc en résultât. Wiltshire se disait, il est vrai, que l'intérêt de Charles-Quint étant de détacher Henri VIII de François I[er], ce prince si flegmatique et si politique ne sacrifierait certes pas les intérêts les plus graves de son règne à une affaire de sentiment; il se trompait. L'Empereur reçut l'ambassadeur d'un air calme et réservé sans aucune démonstration bienveillante. Wiltshire commença habilement par parler de l'affaire des Turcs; puis passant par une ingénieuse transition à l'état du royaume d'Angleterre, il indiqua les raisons d'État qui rendaient le divorce nécessaire. — Ici Charles l'arrêta court. « Monsieur le comte, « lui dit-il, vous n'êtes pas *créable* en cette affaire, « vous y êtes partie, laissez la parole à vos collè- « gues. — » Wiltshire répondit avec une respectueuse froideur : « Sire, je ne parle point ici comme « père, mais comme serviteur de mon maître, et je « suis chargé de vous faire connaître que sa con- « science réprouve une union contraire à la loi de « Dieu [1]. » Puis il offrit à Charles la restitution immédiate de la dot de Catherine. — L'Empereur répondit sèchement qu'il soutiendrait sa tante dans

[1] Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 401, 454.

son bon droit, et tournant brusquement le dos à l'ambassadeur, refusa de lui parler davantage [1].

Ainsi Charles-Quint, qui fut toute sa vie un fin politique, plaça dans cette circonstance la cause de la justice au-dessus des intérêts de son ambition. Peut-être perdra-t-il un important allié; n'importe... Avant tout il protégera une femme indignement traitée. On éprouve dans cette occasion plus de sympathie ponr Charles que pour Henri. L'Empereur indigné quitta brusquement Bologne, le 22 ou 24 février.

Wiltshire courut chez son ami, M. de Gramont, et lui racontant comment il avait été traité, il demanda que les rois de France et d'Angleterre s'unissent par les plus intimes liens. Il ajouta que Henri ne pouvait prendre Clément pour juge, puisqu'il avait déclaré lui-même n'être qu'un ignorant dans la loi de Dieu [2]. « L'Angleterre, dit-il, va se tenir « tranquille trois ou quatre mois. Assise dans la « salle de bal, elle regardera les danseurs; puis « elle prendra telle ou telle résolution, selon qu'ils « danseront bien ou mal [3]. » C'est une règle de politique qui a été suivie plus d'une fois.

Gramont était disposé à faire cause commune avec Henri VIII contre l'Empereur; mais il ne pouvait se résoudre, ainsi que son maître, à se passer du pape. Il s'efforça d'engager Clément VII à se

[1] Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 409. — Id., *Hist. du Divorce*, p. 169.

[2] « He declared himself ignorant of that law. » (*State papers*, XII, p. 230.)

[3] Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 401, 455.

joindre aux deux rois et à abandonner Charles-Quint. Sinon, insinuait-il à son tour, l'Angleterre se séparera de l'Église romaine. C'était s'exposer à perdre l'Europe occidentale; aussi le pape troublé répondit-il : « Je ferai ce que vous demandez. » Il y avait pourtant un sous-entendu ; savoir que les démarches faites avec ostentation par le pape ne décideraient absolument rien.

Clément reçut de nouveau l'ambassadeur de Henri VIII. Wiltshire se munit du livre dans lequel Cranmer prouvait que le pape ne peut dispenser personne d'obéir à la loi de Dieu, et le remit au pape. Celui-ci le prit, le parcourut, et ses traits indiquèrent qu'une prison ne lui aurait pas été plus désagréable que cet impertinent volume [1]. Wiltshire reconnut bientôt qu'il n'y avait rien à faire pour lui en Italie. Charles-Quint, si réservé d'ordinaire, avait fait entendre avant son départ les propos les plus amers. Son chancelier énumérait d'un air de triomphe à l'ambassadeur d'Angleterre tous les théologiens d'Italie et de France, qui étaient contraires aux vœux du roi. Le pape lui semblait un mannequin que l'Empereur faisait mouvoir à son gré ; et les cardinaux n'avaient qu'une idée, exalter la puissance romaine. Ennuyé, découragé, Wiltshire partit pour la France et l'Angleterre avec la plupart de ses collègues.

Cranmer resta. Envoyé pour montrer à Clément VII que la sainte Ecriture était au-dessus des pontifes romains, et prononçait sur la question dans un sens

[1] « A book as welcome to his holiness as a prison. » (Fuller's *Church Hist.*, p. 182.)

opposé à celui du pape, il lui avait demandé plusieurs fois une heure, pour s'acquitter de sa mission. Le rusé pontife avait répondu qu'il l'entendrait *à Rome*, croyant le renvoyer ainsi aux calendes grecques. Mais il se trompait ; le docteur anglais, décidé à faire son devoir, refusa de partir pour Londres avec le reste de l'ambassade et se rendit dans la métropole de la catholicité.

CHAPITRE CINQUIÈME

LUTTES AU SUJET DU DIVORCE A CAMBRIDGE ET A OXFORD.

(Hiver 1530.)

Tandis que Henri VIII envoyait des ambassadeurs en Italie pour obtenir le consentement du pape, il demandait aux universités de la chrétienté de déclarer que la question du divorce était de droit divin, et que le pape n'y avait rien à dire. C'était, selon lui, la voix universelle de l'Église qui devait décider, non la voix d'un seul.

Il entreprit d'abord de travailler Cambridge; et comme il lui fallait pour cela un homme habile, il s'adressa à l'ancien secrétaire de Wolsey, Etienne Gardiner, ecclésiastique intelligent, actif, rusé et bon catholique. Une seule chose dominait son catholicisme, c'était le désir de gagner la faveur du roi; il ambitionnait de parvenir comme le cardinal au faîte des grandeurs. Henri lui adjoignit le grand aumônier Edouard Fox.

Arrivés à Cambridge, dans la seconde moitié de février, un samedi à midi, les commissaires royaux eurent déjà dans la soirée une conférence avec le

vice-chancelier (docteur Buckmaster), le docteur Edmond et d'autres hommes influents, décidés à marcher avec la cour. Mais ces docteurs, membres du parti politique, se virent aussitôt arrêtés par une adhésion compromettante, à laquelle ils n'avaient pas songé, celle des amis de l'Évangile. En effet, Cranmer ayant publié un livre sur le divorce, les avait convaincus. Gardiner et les membres de la conférence, apprenant l'appui que les évangéliques voulaient leur donner, en furent d'abord embarrassés. De leur côté, les champions de la cour de Rome, alarmés de l'alliance des deux partis qui leur étaient contraires, se mirent le même soir à courir de collége en collége et à soulever toutes les pierres pour conjurer le péril. Gardiner, inquiet de leur zèle, écrivit à Henri VIII : « Si nous nous assemblons, « ils s'assemblent de même; si nous gagnons des « amis, ils en gagnent de leur côté [1]. » Les docteurs Watson, Tomson et autres clercs fanatiques, tantôt criaient bien fort, tantôt se parlaient à l'oreille [2]. — Ils disaient qu'Anne Boleyn était une hérétique, que son mariage avec Henri livrerait l'Angleterre à Luther et ils contaient à ceux qu'ils voulaient gagner, écrivait Gardiner au roi, « beau« coup de fables qu'il serait trop ennuyeux de « répéter. » Ces *fables* eussent non-seulement ennuyé, mais grandement irrité Henri.

Le vice-chancelier se flattant, malgré ces clameurs, d'avoir la majorité, convoqua pour le dimanche

[1] « As we assemble, they assemble. » (Burnet, *Records*, I.)
[2] « In the ear of them. » (*Ibid.*, p. 39.)

après-midi les docteurs, les bacheliers en théologie et les maîtres ès arts. L'assemblée fut d'environ deux cents, et les trois partis s'y dessinèrent nettement. Les plus nombreux et les plus animés étaient ceux qui tenaient pour le pape contre le roi. Les évangéliques étaient en minorité, tout autant décidés, mais plus calmes que leurs adversaires. Les politiques, mal à l'aise de voir les amis de Cranmer et de Latimer disposés à voter avec eux, devaient pourtant accepter leur secours, s'ils voulaient remporter la victoire. Ils se décidèrent à en tirer parti. « Très doctes sénateurs, dit le vice-chancelier, « hommes très graves, si je vous ai convoqués, « c'est que le grand amour que le roi vous porte « m'engage à consulter votre sagesse. » Alors Gardiner et Fox remirent la lettre dont Henri VIII les avait chargés, et le vice-chancelier en donna lecture à l'assemblée. Le roi y manifestait l'espérance de voir les docteurs unanimes pour faire ce qui lui était agréable. La délibération commença, et par-dessous la question du divorce, on vit bientôt apparaître distinctement celle de la rupture avec Rome. Edmond parlait pour le roi, Tomson pour le pape. Il y avait un mélange d'opinions contraires, et chez plusieurs un embrouillement d'idées; les orateurs s'échauffaient; une voix couvrait l'autre, et la confusion était extrême[1].

Le vice-chancelier, voulant mettre fin à ce désordre, demanda qu'on renvoyât l'affaire à un comité, dont la décision serait considérée comme

[1] « Et res erat in multa confusione. » (Burnet, *Records*, I, p. 79, Gardiner au roi.)

étant celle de toute l'université, ce qui fut accordé. Puis comprenant toujours mieux que le parti royal ne pourrait l'emporter qu'avec le secours du parti évangélique, il proposa comme membres de la commission, quelques-uns de ses chefs, les docteurs Salcot, Reps, Crome, Shaxton, Latimer...... A l'ouïe de ces noms, il y eut dans l'assemblée une explosion de murmures. L'abbé de Saint-Benet surtout (Salcot) offusquait les docteurs du parti romain. « Nous protestons, dirent-ils, contre l'ad« mission dans le comité de tous ceux qui ont « approuvé le livre de Cranmer, et ainsi engagé « leur vote à l'avance. — Quand une question se « débat dans tout le royaume, répondit Gardiner, « il n'y a pas un homme instruit qui ne dise à ses « amis ce qu'il en pense. » Toute l'après-midi se passa dans de vives altercations. Le vice-chancelier, voulant en finir, dit : « Messieurs, il se fait « tard, j'invite chacun de vous à prendre sa place « et à faire connaître son opinion par un vote se« cret[1]. Inutile ; personne ne se mettait en place ; le désordre, les reproches, les déclamations continuaient. Il faisait nuit ; le vice-chancelier ajourna l'assemblée au lendemain. Les docteurs se séparèrent tous fort émus, mais en sens bien divers. Tandis que les politiques ne voyaient autre chose à débattre que le mariage du roi, les évangéliques et les papistes se disaient que la question véritable était celle-ci. Qui dominera en Angleterre ? La Réformation ou la papauté ?

[1] « To resort to his seat apart, every man's mind to be known secretly. » (Burnet, *Records*, I, p. 80.)

Le lendemain, la liste des membres de la commission ayant été mise aux voix, l'assemblée se trouva partagée en deux parties égales. Gardiner, pour avoir la majorité, entreprit d'éloigner quelques-uns de ses adversaires. Parcourant la salle, il se mit à parler à voix basse avec les hommes les moins décidés; et leur inspirant, soit des craintes soit des espérances, il en engagea quelques-uns à se retirer[1]. La proposition fut alors mise aux voix pour la troisième fois et elle passa. Gardiner triomphait. De retour chez lui, il envoya la liste au roi; seize des commissaires marqués d'un A, étaient favorables à Sa Majesté. « Quant aux douze autres, « nous espérons, écrivait Gardiner, gagner la plu- « part par de *bons moyens.* » La commission s'assembla et s'occupa de la demande royale. Les membres examinèrent avec soin les passages des saintes Écritures, les explications des interprètes, et donnèrent leur avis[2]. Puis vint la dispute publique, Gardiner n'était pas sans crainte, il pouvait se trouver des attaquants habiles et des défenseurs maladroits; il se mit à chercher des hommes propres à bien soutenir la cause royale : chose remarquable, laissant de côté les docteurs traditionnels, il adjoignit à la défense, dont Fox et lui devaient être principalement chargés, deux docteurs évangéliques, Salcot, abbé de Saint-Benet et le docteur Reps. Il réservait à son collègue et à lui la partie politique de la question ; mais, malgré tout son catholicisme,

[1] « To cause some to *depart the house.* » (Burnet, *Records,* I, p. 80.)

[2] « S. Scripturæ locorum conferentes, tum etiam interpretum. » (*Ibid.*, III, p. 22.)

il voulait que les raisons scripturaires fussent mises en avant. Les débats furent conduits avec grande maturité [1], et la victoire resta aux champions du roi.

Le 9 mars, après vêpres, les docteurs, professeurs et maîtres ès arts s'étant réunis dans la chambre du prieuré, le vice-chancelier prit la parole et dit : « Ce qui nous a paru le plus certain, le « plus en accord avec la sainte Écriture, le plus « conforme aux sentiments des interprètes, — c'est « qu'il est défendu de droit divin et naturel qu'un « frère prenne pour femme la femme de son frère, « mort sans enfants [2]. » Ainsi la sainte Écriture était par le fait, si ce n'est explicitement, proclamée par l'université de Cambridge, la règle souveraine et unique des chrétiens, et les décisions contraires de Rome étaient regardées comme non avenues. La Parole de Dieu était vengée des longs mépris qu'elle avait endurés, et après avoir été mise au-dessous de la parole du pape, elle était restaurée en sa place légitime. Dans ceci, Cambridge avait raison.

Maintenant, il fallait attaquer Oxford. L'opposition y était plus puissante et le parti papiste se flattait de triompher. Ce fut l'évêque de Lincoln Longland, chancelier de l'université, que Henri VIII chargea de négocier cette grande affaire, en lui adjoignant le docteur Bell et plus tard, le grand aumônier, Ed. Fox. Henri, inquiet des résultats de la négociation, et voulant à tout prix une décision

[1] « Publicam disputationen matura deliberatione. » (Burnet, *Records*, III, p. 22.)

[2] *Ibid.*

favorable, remit à Longland une lettre pour l'université, où perçait à chaque ligne un naïf despotisme. « Nous entendons et vous commandons, « disait-il, de ne pas vous livrer à de méchantes « pensées, mais de vous rappeler que nous sommes « votre souverain seigneur. Si vous vous conformez « à votre devoir, vous éprouverez que nous som« mes pour vous et votre université un maître gra« cieux, et le chemin que vous prendrez sera celui « d'une haute fortune... Mais si vous négligez les « règles de la sagesse divine, nous réprimerons si « vigoureusement votre conduite dénaturée, que « vous n'en serez pas fort aises[1]... Si vous faites « bien, nous vous élèverons; si vous faites mal, « nous vous rejetterons... Nous ne doutons pas que « votre résolution ne nous donne beaucoup de « plaisir. »

Cette missive royale causa une grande émotion dans Oxford. Quelques-uns baissaient servilement la tête, car le roi parlait la verge à la main. D'autres se déclaraient convaincus par les raisons politiques et disaient que Henri VIII devait nécessairement avoir un héritier incontesté. Quelques-uns enfin étaient persuadés que les Écritures étaient favorables à la cause royale. Tous les hommes d'âge et de science, mais aussi tous les personnages habiles et ambitieux se prononcèrent en faveur du divorce. Toutefois, une formidable opposition se manifesta aussitôt.

Les plus jeunes maîtres s'enthousiasmèrent pour

[1] « We shall so quickly and sharply look to your unnatural misdemeanours... » (Henri VIII to the University. Burnet, *Records*, III, p. 25.)

Catherine, pour l'Église, pour le pape. Leur éducation théologique était imparfaite ; ils ne pouvaient aller au fond de la question ; mais ils jugeaient par le cœur. Voir une femme catholique opprimée, voir Rome méprisée, enflammait leur colère, et si les vieux prétendaient que leur manière de voir était la plus raisonnable, les jeunes croyaient que la leur était la plus noble ; malheureusement, dès qu'il faut choisir entre l'utile et le généreux, c'est d'ordinaire l'utile qui triomphe. Cependant les jeunes docteurs n'étaient pas près de céder. Ils disaient (et ils n'avaient pas tort) que la religion et la morale ne devaient pas être sacrifiées à la raison d'État ou à la passion des princes. Et voyant le fantôme de la Réformation caché derrière le fantôme du divorce, ils se regardaient comme appelés à sauver l'Église et l'État. « Hélas ! se disaient l'un à l'autre l'évêque « de Lincoln et le docteur Bell, délégués du roi, « nous sommes dans des doutes perpétuels, et nous « ne pouvons découvrir avec quelque certitude « quelle sera l'issue de cette affaire[1]... »

Ils convinrent avec les chefs des colléges que, pour préparer l'université, trois disputes publiques se tiendraient solennellement dans les écoles théologiques. Ils voulaient ainsi gagner du temps. « Ces « discussions sont un moyen très honorable, di- « saient-ils, d'amuser la multitude jusqu'à ce que « nous soyons sûrs du consentement de la majo- « rité[2]. » Les disputes eurent lieu, et les jeunes maîtres, s'entendant chaque jour entre eux sur ce

[1] « In doubte always. » (*State papers*, I, p. 377.)
[2] « Most convenient way to entertain the multitude. » (*Ibid.*)

qu'il y avait à faire ou à dire, se livrèrent dans la discussion à toute la vivacité de leurs sentiments.

Quand la nouvelle de ces débats animés arriva à Henri VIII, sa colère éclata, et ceux qui l'entouraient enchérirent encore sur son indignation. « Une grande partie de la jeunesse de notre « université se montre inspirée d'un esprit factieux, « disait le roi, et affecte des manières conten- « tieuses... » Les courtisans, au lieu de l'adoucir, attisaient son courroux. Chaque jour, lui disaient-ils, ces jeunes gens, sans se soucier de leur devoir envers leur bon souverain, sans vouloir se soumettre aux plus vertueux et aux plus savants membres de l'université, s'assemblent, délibèrent, s'opposent aux vœux de Sa Majesté. « A-t-on jamais vu, s'écriait le roi, des individus « d'une science si légère, prétendre s'adjoindre « comme juges à de si fameux docteurs, et contre- « carrer leurs doyens[1] !... » Henri, indigné, écrivit aux chefs des colléges : *Non est bonum irritare crabones*. « Il n'est pas sage d'irriter des frelons. » Cette menace anima encore plus les jeunes. Si ce mot de frelons divertissait les uns, il irritait les autres. En temps chaud, le frelon (c'était le roi) poursuit des insectes plus faibles, mais le bruit qu'il fait en volant les avertit et les petits lui échappent. Henri ne pouvait cacher son dépit ; il craignait que les petites mouches ne fussent plus fortes que la grosse. Il s'agitait dans son château de Windsor, et cette insolente opposition d'Oxford le poursuivait, partout où il portait ses

[1] « That such a number of right small learning... » (Burnet, *Records*, III, p. 26.)

pas, sur la terrasse dans le vaste parc, et même à la chapelle royale. « Quoi, disait-il, cette université « ose se montrer plus rétive que toutes les autres, « soit de ce pays, soit du dehors[1] !... » Cambridge venait de reconnaître le droit du roi, et Oxford refusait de le faire.

Voulant en finir, Henri appela à Windsor le grand aumônier Ed. Fox, et le chargea de remporter à Oxford les mêmes victoires qu'il avait gagnées à Cambridge. Puis il dicta à son secrétaire une lettre aux *rétifs*. « Quoi ! disait le despote, sans respect « pour notre caractère royal, oubliant toutes nos « faveurs, vous vous refusez à accomplir nos dé- « sirs. Ne permettez pas que les suffrages de per- « sonnes privées, dénuées de raison, prévalent sur « ceux des sages. Rachetez par votre diligence les « erreurs du passé.

« Donné sous notre sceau, au château de Wind- « sor[2]. »

Fox fut chargé de cette lettre.

Le grand aumônier et l'évêque de Lincoln convoquèrent aussitôt les jeunes docteurs d'Oxford et déclarèrent qu'une résistance prolongée pourrait entraîner leur ruine. Mais la jeunesse universitaire n'entendait pas qu'on lui fît violence. A peine Lincoln avait-il fini, que plusieurs maîtres ès arts se récrièrent fort; quelques-uns même parlèrent très *méchamment*. Sans se laisser arrêter par cette mutinerie, l'évêque ordonna qu'on allât aux voix;

[1] « More unkind and wilfull than all other universities. » (Burnet, *Records*, III, p. 26.)
[2] *Ibid.*, p. 27.

vingt-sept des assistants se prononcèrent dans le sens du roi et vingt-deux contre. Les commissaires royaux n'étaient pas encore satisfaits; ils réunirent toutes les facultés et invitèrent les membres présents à donner l'un après l'autre leur avis. Ceci en intimida plusieurs; huit ou dix seulement eurent assez de courage pour manifester franchement leur opposition. L'évêque, encouragé par ce résultat, ordonna qu'on procédât à la votation finale par voie de scrutin. Le secret enhardit plusieurs de ceux qui n'avaient osé parler, et tandis que trente-sept suffrages se prononcèrent pour le divorce, vingt-cinq s'y opposèrent. N'importe, les deux prélats avaient la majorité; ils rédigèrent immédiatement le décret au nom de l'université, et l'envoyèrent au roi; puis l'évêque, glorieux de ce succès, célébra une messe solennelle du Saint-Esprit[1]. L'Esprit-Saint n'avait pas été pourtant fort écouté dans cette affaire. Les uns avaient obéi au prince, les autres au pape, et si nous voulons trouver ceux qui obéissaient à Christ, il faut les chercher ailleurs.

Ce fut l'université de Cambridge qui fit parvenir la première sa soumission à Henri VIII. Le dimanche avant Pâques, dans la matinée, le vice-chancelier, Buckmaster, arriva à Windsor. La cour était à la chapelle, où prêchait Latimer, élu récemment chapelain du roi. Le vice-chancelier entra au milieu du service et entendit une partie du discours. Latimer était un tout autre homme que les serviles courtisans de Henri VIII. Il ne craignait même pas d'at-

[1] *State papers,* I, p. 379. Le décret est dans la note.

taquer ceux de ses collègues qui ne faisaient pas leur devoir : « Les chapelains, disait-il dans une « autre occasion, devraient manier hardiment le « glaive de la Parole; mais ils ne songent qu'à « flatter; aussi pour récompense, Dieu mettra sa « malédiction sur leur tête. Il faut que le ministre « corrige et reprenne, sans craindre aucun homme, « s'exposât-il même à la mort [1]. » Latimer était surtout hardi quand il s'agissait des erreurs de Rome, que Henri VIII entendait maintenir dans l'Église anglicane. « De méchantes personnes, disait-il, des « contempteurs de Dieu disent : Nous sommes baptisés, donc nous sommes sauvés. Ah ! être baptisé « et ne pas faire les commandements de Dieu, c'est « être pire que des Turcs ! La régénération vient de la « Parole de Dieu ; c'est en croyant cette Parole que « nous naissons de nouveau [2]. » Ainsi parlait l'un des pères de la Réformation britannique ; telle est la doctrine véritable de l'Église d'Angleterre ; la doctrine contraire n'est qu'un reste de papauté.

Au moment où l'audience quittait la chapelle, le vice-chancelier aborda M. le secrétaire (Gardiner), et M. le prévôt, et leur communiqua le motif de sa visite; le roi fit savoir qu'il recevrait la députation après le service du soir. Désireux de donner un certain éclat à l'adhésion des universités, Henri VIII ordonna que toute la cour se réunît dans la salle d'audience. Le vice-chancelier remit sa lettre au prince qui en fut très satisfait. « Merci, « Monsieur le vice-chancelier, dit-il ; je loue fort la

[1] Latimer, *Sermons* (Parker S.), p. 46, 381.
[2] *Ibid.*, p. 126, 471.

« manière dont vous avez conduit cette affaire. Je m « réserve de donner à votre université des preuve « de ma satisfaction. » — « Vous avez entendu le ser « mon de Latimer, » ajouta-t-il, et il en fit un gran éloge, puis se retira. Le duc de Norfolk, s'appro chant du vice-chancelier, l'informa que le roi désirai lui parler le lendemain.

Ce jour-là le Dr Buckmaster, fidèle au rendez vous, attendit toute la matinée, mais le roi avai changé d'avis et fit savoir au député de Cambridg qu'il pouvait partir quand il le voudrait. A pein le message était-il fait, que le roi entra. Une idé qui le préoccupait l'avait saisi; il voulait parle avec ce docteur du principe mis en avant par Cran mer. Henri retint Buckmaster depuis une heur jusqu'à six, répétant de toute manière : « Le pap « peut-il accorder dispense quand le droit divin « parlé[1] ? » Il montra même au vice-chancelier beau coup de mauvaise humeur de ce que ce point n'a vait pas été décidé à Cambridge. Enfin il quitta l galerie, et pour contre-balancer la vivacité de se reproches, il fit en s'en allant toutes ses bonne grâces au docteur, qui se hâta de partir.

[1] « An papa potest dispensare .. » (Burnet, *Records*, III, p. 24.)

CHAPITRE SIXIÈME

HENRI VIII EST APPROUVÉ EN FRANCE ET EN ITALIE PAR LES CATHOLIQUES, ET BLAMÉ EN ALLEMAGNE PAR LES PROTESTANTS.

(Janvier à Septembre 1530.)

Le roi ne se bornait pas à demander les suffrages de l'Angleterre; il en appelait à l'enseignement universel de l'Église, représentée selon lui par les universités et non par le pape. L'élément de conviction individuelle si fortement marqué chez Tyndale, Fryth, Latimer, faisait défaut dans la réformation officielle qui émanait du prince. Pour savoir ce que dit l'Écriture, Henri VIII va envoyer des délégués à Paris, à Bologne, à Padoue et à Wittemberg; il eût été jusque dans l'Orient, si de tels voyages eussent été faciles. Ce faux catholicisme, qui prenait pour interprète de la Bible des Eglises, des écoles déchues, où l'on exaltait le traditionalisme, le ritualisme, le hiérarchisme, était un papisme contrefait. Heureusement que la voix souveraine de la Parole de Dieu devait surmonter en Angleterre cette tendance funeste.

Henri VIII, plein de confiance dans l'amitié du roi

de France, s'adressa d'abord à l'Université de Paris; mais un prêtre espagnol, aussi ignorant que fanatique, disent les agents anglais[1], le docteur Pierre Garray, prit vivement la cause de Catherine d'Aragon : aidé de l'impétueux Beda, il obtint un avis contraire aux vœux de Henri VIII.

A cette nouvelle, ce prince effrayé appela au palais l'ambassadeur de France, du Bellay, lui donna pour François Ier une fameuse fleur de lis de diamants qui valait 10,000 livres sterling, lui remit les titres de 100,000 livres que François devait à Henri pour frais de guerre, et y ajouta un don de 400,000 écus pour la rançon des enfants de France. Ne pouvant résister à de si forts arguments, François chargea du Bellay d'insister auprès de la Faculté de Paris sur « les grands scrupules de con« science de Henri[2]. » Là-dessus la Sorbonne délibère, et plusieurs docteurs s'écrient que c'est porter atteinte à l'honneur du pontife que de le croire capable de refuser quelque consolation à la conscience blessée d'un chrétien. Pendant ces débats, le secrétaire recueille les noms, les votes, et les inscrit sur son livre. Un fougueux papiste, s'apercevant que la majorité sera contraire à l'opinion romaine, se lève, se précipite sur le secrétaire, lui arrache le rôle des mains et le déchire. Alors tous quittent leurs siéges, il y a « un grand et désordonné tu« multe. » Chacun crie, chacun s'efforce de faire

[1] Stokesley au comte de Wiltshire, 16 janvier 1530. (*State papers*, VII, p. 227.)

[2] Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 459. Cette lettre est de du Bellay et non de Montmorency, comme l'a cru un historien distingué.

prévaloir son opinion, mais nul ne pouvant se faire entendre au milieu des clameurs universelles, les docteurs sortent précipitamment et en grande furie : « Beda faisait le démoniaque, » dit du Bellay.

Cependant les ambassadeurs du roi d'Angleterre se promenaient dans une galerie voisine, attendant la votation. Ces cris les attirèrent, ils accoururent, et voyant l'étrange spectacle que présentaient ces théologiens, « oyant les propos qu'ils tenaient entre « eux, » ils se retirèrent fort irrités. Du Bellay, qui avait à cœur l'alliance des deux pays, conjura François Ier de mettre fin à « ces impertinences. » Le président du parlement de Paris fit, en conséquence, paraître Beda devant lui, lui déclara que ce n'était pas à une personne de son espèce de se mêler des affaires des princes, qu'il eût à cesser immédiatement son opposition, sans quoi il serait puni de manière à ne pas l'oublier. La Sorbonne profita de la leçon donnée au plus influent de ses membres, et le 2 juillet se prononça, à une grande majorité, en faveur du divorce. Les universités d'Orléans, d'Angers et de Bourges l'avaient déjà fait, et celle de Toulouse le fit peu après[1]. Henri VIII avait l'Angleterre et la France pour lui.

Ce n'était pas assez ; il lui fallait l'Italie. Il remplit la Péninsule de ses agents, avec ordre d'obtenir des évêques et des universités la déclaration refusée par le pape. Un despote puissant et riche ne manque jamais d'hommes dévoués pour seconder ses desseins.

[1] Voir les avis de ces universités dans Burnet, *Records*, I, p. 83.

L'université de Bologne, dans les États de l'Église, était après Paris la plus importante de la catholicité. Un moine y jouissait alors d'une grande réputation. De famille noble, et éloquent prédicateur, Baptiste Pallavicini était l'un de ces esprits indépendants qui se rencontrent souvent en Italie; ce fut à lui que les agents anglais s'adressèrent. Il se déclara, ainsi que ses collègues, prêt à prouver l'illégalité du mariage de Henri VIII ; et Stokesley ayant parlé de dédommagements : « Non, répondirent-ils, ce que « nous avons reçu gratuitement, nous le donnons « gratuitement. » Les envoyés de Henri VIII ne se tenaient pas de joie : l'université du pape se prononçait contre le pape! Ceux d'entre eux qui avaient quelque penchant pour la Réforme en étaient surtout ravis. Le 10 juin, le moine éloquent se présenta chez les ambassadeurs, avec le jugement de la faculté qui dépassait tout ce qu'ils avaient imaginé : le mariage de Henri VIII était déclaré « horrible, exécrable, détestable, « abominable pour un chrétien et même pour un « infidèle, interdit par le droit divin et par le « droit humain, sous peine de châtiments redou- « tables[1]... Le saint-père, qui peut cependant « presque tout, ajoutait naïvement cette université, « n'a pas le droit de permettre une telle union. » Les universités de Padoue et de Ferrare se hâtèrent de joindre leur voix à celle de Bologne et déclarèrent le mariage avec la veuve d'un frère « nul,

[1] «Tale conjugium horrendum esse execrabile, detestandum, viroque christiano etiam cuilibet infideli prorsus abominabile.» (Rymer, *Acta*, VI, p. 155.)

« détestable, profane, abominable [1]... » Henri était vainqueur sur toute la ligne. Il avait pour lui ce consentement universel qui, selon d'illustres docteurs, est l'essence même du catholicisme. Crooke, l'un des envoyés de Henri VIII, helléniste distingué, qui remplissait sa mission avec une ardeur infatigable, s'écriait que *la juste cause du roi était approuvée par tous les docteurs de l'Italie* [2].

Au milieu de cet accord de la catholicité, il y avait une exception à laquelle personne n'avait songé. Ce divorce, qui selon les discours frivoles d'une certaine opinion, a été la cause de la Réforme de l'Angleterre, trouva pour adversaires les pères et les enfants de la Réformation. Les envoyés de Henri VIII en étaient ébahis. « Ma fidélité m'oblige d'avertir « Votre Altesse, écrivait Crooke au roi, que *tous les « Luthériens sont complétement contre Votre Altesse « dans cette affaire*, et que sans raison, ils ont mis « en œuvre pour s'y opposer tout ce qu'ils ont de « pouvoir et de malice, soit à Venise, soit à Padoue, « soit à Ferrare, où ils ne sont pas en petit nom« bre [3]. » Les réformateurs suisses et allemands ayant été appelés à se prononcer sur ce point, Luther, OEcolampade, Zwingle, Bucer, Grynée, Calvin même [4], s'exprimèrent tous dans le même

[1] Burnet, *Records*, III, p. 87.

[2] « Your most just cause approved by all the doctors of Italy. » (*State papers*, VII, p. 242.)

[3] « All Lutherians be utterly against your Highness in this cause. » (Burnet, *Records*, I, p. 82.)

[4] La lettre ou dissertation de Calvin (*Calvini Epistolæ*, p. 384) met d'accord les passages contradictoires en apparence du Lévitique et du Deutéronome; mais il me paraît bien douteux qu'elle soit de cette époque.

sens. « Certainement, dit Luther, le roi a péché « en épousant la femme de son frère ; ce péché « appartient au passé; donc, que la repentance « l'efface, comme il faut qu'elle efface tous nos « péchés passés. Mais que le mariage ne soit pas « rompu ; qu'un si grand péché, qui appartient à « l'avenir, ne soit pas commis [1]. Oh ! que de maria- « ges dans le monde, où le péché est pour quelque « chose, et qu'il ne faut pourtant pas dissoudre ! « *L'homme n'abandonnera pas sa femme, et ils seront* « *une seule chair*. Cette loi est supérieure à l'autre, « et dépasse l'inférieure. » L'opinion collective des docteurs luthériens [2], fut conforme au sentiment si juste et si chrétien, exprimé par Luther. Ainsi, nous le répétons, l'événement qui selon des écrivains catholiques fut la cause de la transformation religieuse de l'Angleterre, fut approuvé par les romains et condamné par les évangéliques. Ceux-ci savaient d'ailleurs très bien que la Réformation devait provenir, non d'un divorce ou d'un mariage, non de négociations diplomatiques et de décrets universitaires, mais de la puissance de la Parole de Dieu et de la libre conviction des chrétiens.

Pendant que ces choses se passaient, Cranmer était à Rome, et demandait au pape la discussion que le pontife lui avait promise, lors de leur conférence à Bologne. Clément VII n'avait jamais eu l'idée de l'accorder ; il avait pensé qu'une fois chez lui, il lui serait facile d'éluder sa promesse ; et

[1] « Tam grande peccatum, futurum, permitti non debet. » (Lutheri *Ep.*, IV, p. 265.)

[2] Burnet, *Records*, I, p. 88.

c'est ce dont il s'occupait alors. Parmi les moyens que les papes avaient quelquefois employés dans leurs difficultés avec les rois, l'un des plus habituels était de gagner les agents de ces princes ; ce fut le premier que Clément mit en œuvre ; il nomma Cranmer grand-aumônier pour tous les États du roi d'Angleterre, quelques-uns même disent pour toute la catholicité. Ce n'était guère qu'un titre, et « le pontife tentait ainsi l'estomac de Cranmer, dit « un historien, lui donnant l'espoir d'un festin plus « splendide, dans le cas où il montrerait quelque « appétit pour les faveurs pontificales [1]. » Mais Cranmer était conduit par de plus purs mobiles ; et sans refuser le titre que lui donnait le pape, puisqu'ayant charge de le gagner à la cause du roi, il eût ainsi compromis sa mission, il n'en fit toutefois aucun cas, et ne montra que plus de zèle pour l'accomplissement de sa charge.

L'ambassade n'avait pas réussi ; on s'en inquiétait en Angleterre. Quelques-uns des meilleurs amis du pape ne pouvaient comprendre son aveuglement. Les deux archevêques, les ducs de Norfolk et de Suffolk, les marquis de Dorset et d'Exeter, treize comtes, quatre évêques, vingt-cinq barons, vingt-deux abbés et onze membres de la Chambre basse, résolurent de s'adresser à Clément VII. « Très « saint-père, dirent-ils dans leur requête, le roi, « qui est notre tête et l'âme de tout ce royaume, « a seul protégé la papauté contre des peuples puis- « sants ; et, chose étonnante ! il est le seul qu'elle

[1] « To stay his stomach in hope of a more plentiful feast hereafter. » (Fuller, *Ch. Hist.*, p. 182.)

« se refuse à protéger... Un océan de maux « menace ce royaume... un déluge s'approche[1]... « Si vous, notre père, vous nous laissez orphelins, « il nous faudra chercher ailleurs le remède... Un « malade se guérit comme il le peut, et souvent en « substituant un autre mal à celui dont il souffre... « Nous supplions Votre Sainteté de ne pas s'ap- « peler seulement le vicaire de Christ, mais de « le montrer par les faits. » Clément gagna du temps; il resta deux mois et demi sans répondre, pensant et repensant à l'affaire, la tournant et la retournant dans son esprit. La grande difficulté était de concilier la volonté de Henri VIII voulant une nouvelle femme et celle de Charles-Quint prétendant qu'il gardât l'ancienne..... Il n'y avait qu'un moyen de satisfaire à la fois ces deux princes, c'était que le roi d'Angleterre eût tout ensemble l'ancienne femme et la nouvelle. Wolsey avait déjà eu cette idée. Plus de deux ans auparavant, le pape l'avait insinuée à Da Casale. « Qu'il épouse « une autre femme ! » avait-il dit en parlant de ce prince[2]. Clément VII y revint alors; ayant fait venir secrètement Da Casale, il lui dit : « Voici ce « que nous avons imaginé : nous accordons à Sa « Majesté d'avoir deux femmes[3]. » Le pontife infaillible proposait à un roi la bigamie. Da Casale fut encore plus étonné qu'il ne l'avait été lors de la

[1] « Malorum pelagus Reipublicæ nostræ imminere cernimus ac certum quoddam diluvium comminari. » (Rymer, *Act.*, VI, p. 160.)

[2] « Rex aliam uxorem ducat! » (Lettre de G. Da Casale. Orvieto, 13 janvier 1528.)

[3] « Ut duas uxores habeat. » (Rome, 28 septembre 1530. Herbert, p. 330.)

première communication de Clément. « Saint-père, « répondit-il au pape, je doute qu'un tel moyen « puisse satisfaire Sa Majesté; car elle désire par- « dessus tout que sa conscience soit décnargée [1]. »

Cette proposition coupable n'eut pas de suite ; le roi, sûr de ses grands et de son peuple, avançait d'un pas rapide dans la voie de l'indépendance. Le lendemain du jour où le pape l'invitait à prendre deux femmes, Henri faisait publier dans son royaume une hardie proclamation, « prononçant contre tous « ceux qui demanderaient ou apporteraient une « bulle du pape contraire à la prérogative royale, « l'emprisonnement, et une peine corporelle, selon « le bon plaisir de Sa Majesté [2]. » Clément, alarmé, répondit aux notables : « Nous désirons autant que « vous que le roi ait des enfants mâles ; mais, hélas! « nous ne sommes pas Dieu pour lui donner des « fils [3] ! »

On commençait à étouffer au milieu de toutes ces finesses et ces tergiversations de la papauté; on demandait de l'air; et quelques-uns se prenaient à dire que si on ne leur en donnait pas, il faudrait briser les fers et enfoncer les portes.

[1] « An conscientiæ satisfieri posset, quam V. M. imprimis exonerare cupit. » (Herbert, p. 330.)

[2] « Imprisonment and farther punishment of their bodies. » (Collier, II, p. 60.)

[3] « Sed pro Deo non sumus, ut liberos dare possimus. » (Herbert, p. 338.)

CHAPITRE SEPTIÈME

LATIMER A LA COUR.

(Même époque.)

Voyant qu'il ne pouvait obtenir du pape ce qu'il demandait, le roi se rapprocha des évangéliques de son royaume. Il se trouvait dans les rangs de la Réformation des hommes intelligents, pieux, hardis et éloquents, qui possédaient la confiance d'une partie du peuple : pourquoi le prince ne chercherait-il pas à se les concilier ? Ils protestent contre l'autorité du pape — très bien ; il les en affranchira ; mais à une condition pourtant, c'est qu'en rejetant la juridiction du pontife, ils reconnaissent la sienne. Si le plan de Henri VIII eût réussi, l'Église d'Angleterre aurait été une Église césaro-papiste (comme on en voit ailleurs) implantée sur le sol des Bretons ; mais c'était la Parole de Dieu qui, en Angleterre, devait remplacer le pape ; ce n'était pas le roi.

Le premier des docteurs évangéliques que Henri s'appliqua à gagner fut Latimer. Il l'avait mis, nous l'avons vu, au nombre de ses chapelains. « Gardez-« vous bien de contrarier le roi, lui dit au moment

« où il arrivait à la cour, un courtisan qui appréhen-
« dait sa franchise. Parlez comme il parle, et loin de
« prétendre le mener, appliquez-vous à le suivre. »
« — A Dieu ne plaise ! répondit Latimer. Quoi !
« dire toujours ce que le roi dit... Non ; je dirai ce
« que ma conscience dit[1] !... Toutefois, je sais qu'il
« faut de la prudence...

Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpe cadendo.

« Si la goutte de pluie fait un trou dans la pierre, « ce n'est pas par la violence, mais c'est en tombant « souvent sur elle. »

Cette conversation ne fut pas inutile au chapelain; il se mit sérieusement au travail, au milieu du tumulte de la cour. Il étudiait les saintes Écritures et les Pères, et annonçait franchement la vérité du haut de la chaire ; mais il n'avait pas de conversation intime avec le roi, qui lui inspirait une certaine crainte. La pensée qu'il ne parlait pas à Henri de l'état de son âme le troublait. Un jour du mois de novembre, le chapelain étant dans son cabinet, devant un volume de saint Augustin, y lut ces mots : « Celui « qui, par crainte de quelque puissance, *cache la* « *vérité*, provoque la colère de Dieu, car il craint les « hommes plus que Dieu. » Un autre jour, étudiant saint Chrysostome, cette parole le frappa : « Ce « n'est pas seulement celui qui enseigne ouverte- « ment un mensonge, qui trahit la vérité, mais aussi « celui qui, la connaissant, *ne la manifeste pas libre-* « *ment*. — Ces deux sentences s'imprimèrent pro-

[1] « Marry, out upon this counsel! Shall I say as he says? » (Latimer, *Sermons*, p. 231.)

« fondément dans les parties intimes de son âme[1].
« Elles me troublaient, dit-il, elles m'effrayaient,
« elles me tourmentaient grièvement en ma con-
« science[2]. » Il déclarera ce que Dieu lui a appris dans la sainte Écriture. Sa franchise pourra lui coûter la vie (on la perdait facilement du temps de Henri VIII) ; n'importe ! « Je m'exposerai à la peine
« capitale, dit-il, plutôt que de trahir la vérité[3] ! »

Latimer se disait que la loi ecclésiastique, qui, depuis des siècles, était l'essence même de la religion, devait céder le pas à la foi évangélique ; — la forme faire place à la vie. On avait coutume de voir les membres de l'Église (soi-disant régénérés par le baptême), aller au catéchisme, être confirmés, assister au culte, prendre part à la communion, sans une vraie transformation individuelle ; et puis finalement reposer tous ensemble dans le champ de la mort. Mais l'Église, selon Latimer, devait commencer par la conversion de ses membres. Pour élever le temple de Dieu, il fallait des pierres vivantes. L'individualisme chrétien, contre lequel Rome s'élevait en partant du point de vue théocratique, allait être restauré dans la société chrétienne.

Le noble Latimer prit la résolution de faire comprendre au roi que la vraie réformation doit commencer par soi-même. Ce n'était pas peu de chose. Henri, qui était doué de connaissances variées, d'une

[1] « I marked them earnestly in the inward parts of mine heart. » (Latimer, *Remains*, p. 293.)

[2] « They made me sore afraid, troubled and vexed me grievously in my conscience. » (*Ibid.*)

[3] « I had rather suffer extreme punishment. » (*Ibid.*)

intelligence vive, mais qui était impérieux, passionné, bouillant, obstiné, ne connaissait guère d'autre règle que les penchants de sa forte nature ; et quoique disposé à se séparer du pape, il détestait toute innovation de doctrine. Latimer ne se laissa pas arrêter par ces obstacles et résolut d'attaquer à découvert cette position difficile.

« Sire, écrivit-il à Henri, je dois m'acquitter de « mon ministère. Plutôt être calomnié, plutôt perdre « mes biens, mon honneur, ma liberté, plutôt être « exilé, torturé, que dis-je, plutôt mourir, couvert « de honte aux yeux des hommes, que d'être renié « de Jésus-Christ, parce que je l'aurais renié moi-« même[1]... Il faut que je m'acquitte du message « que l'Écriture me donne. Il y a, Sire, je le sais, « de vous à moi, autant de distance que de Dieu « à l'homme, car vous êtes le représentant du « Très-Haut sur la terre. Daignez toutefois écou-« ter patiemment mes paroles. Vous êtes un homme « mortel, Sire ; vous portez en vous la nature « corrompue d'Adam[2], et les mérites de Christ « vous sont aussi nécessaires qu'au moindre de « vos sujets. »

Latimer craignait de voir, sous le patronage de Henri VIII, s'établir une Église qui rechercherait les richesses, le pouvoir, la pompe, et il n'avait pas tort. « Sire, dit-il, la vie de notre Sauveur, a été « une vie de pauvreté. Quelle place abjecte que

[1] « The loss of all temporal goods, honour, promotion, fame, prison, hurts, banishment, torments, yea death... » (Latimer, *Remains*, p. 243.)

[2] « Having in you the corrupt nature of Adam. » (*Ibid.*, p. 299.)

« celle où la vierge Marie, cette pauvre femme, l'a « mis au monde ! Ce que la vie de Christ a été au « commencement, elle l'a été jusqu'à la fin. Et « pourquoi ? Pour que ses disciples l'imitent... Ses « vicaires doivent comprendre qu'il est mal à eux « de rechercher les trésors de la terre. Et pour-« tant Votre Majesté connaît toutes les ruses aux-« quelles le clergé a recours, pour retenir en ses « mains ces richesses superflues, que votre dernier « parlement lui a refusées. »

Latimer désirait faire bien comprendre au roi quels étaient les vrais chrétiens. « Sire, dit-il, « notre Sauveur déclare à ses disciples qu'ils seront « traînés devant les rois. Si donc la persécution se « trouve quelque part, c'est que la Parole de Dieu « est là fidèlement prêchée, et si la tranquillité et « les plaisirs du monde abondent ailleurs, c'est un « signe que la vérité n'y habite pas. »

Latimer va réclamer ce qui peut donner les vraies richesses à l'Angleterre. « Sire, dit-il, vous « avez promis, dans votre dernière proclamation, « que nous aurions la sainte Écriture en anglais. Que « la méchanceté des mondains ne vous empêche « pas d'accomplir cette pieuse promesse. Il est des « prélats qui, sous prétexte d'insurrection et d'hé-« résie, s'opposent à ce que l'Évangile de Christ ait « un libre cours... Ils enverraient mille âmes en « enfer, plutôt qu'une seule dans le ciel[1]. »

Latimer avait gardé pour la fin l'appel qu'il avait résolu d'adresser à la conscience de son maître :

[1] « Send a thousand men to hell ere they send one to God. » (Latimer, *Remains*, p. 306.)

« Sire, lui dit-il, faites ce que Dieu commande, et « non ce qui est bon à vos propres yeux. Que le « Seigneur trouve en Votre Majesté un vrai membre « de son Église, un fidèle dispensateur de ses dons, « et non pas, » ajoute-t-il, montrant du dédain pour un titre dont Henri VIII était fort glorieux, « et non « pas *un défenseur de la foi*. La foi véritable ne doit « pas être défendue par le pouvoir des hommes, « mais uniquement par la Parole de Dieu. »

« O roi! pensez à vous-même; ayez pitié de votre « âme! Rappelez-vous que le jour est proche *où « vous rendrez compte de votre charge et du sang que « votre glaive aura répandu*. Il est une prière que « je présente chaque jour à Celui qui a souffert la « mort pour nos péchés, à Celui qui continuellement « demande à son Père grâce pour nos âmes. Cette « prière, Sire, c'est que vous ne soyez pas confus « au jour du jugement, que votre compte soit trouvé « en règle; et que votre *quietus est*, votre paix, soit « scellée du sang de notre Sauveur, qui seul, dans « ce jour suprême, aura quelque prix devant « Dieu[1] ! »

Ainsi parla le courageux chapelain. Cette lettre de Latimer à Henri VIII méritait d'être signalée. Le roi ne paraît pas en avoir été choqué; il était un prince absolu, mais il y avait quelquefois de la générosité dans son caractère. Il continua donc à avoir des bontés pour Latimer, mais sans répondre à son appel.

Latimer prêchait fréquemment à la cour et à la ville. Plusieurs seigneurs, d'anciennes familles, res-

[1] « To have your *quietus est* sealed with the blood of our Saviour. » Latimer, *Remains*, p. 309.)

taient dans les préjugés du moyen âge ; mais quelques-uns avaient certain penchant pour la Réformation et suivaient les prédications du chapelain, si supérieures aux sermons ordinaires. Son art oratoire se résumait en un précepte : « Christ est le pré-
« dicateur de tous les prédicateurs[1]. — Christ, s'é-
« criait-il devant son noble auditoire, a pris sur lui
« nos péchés, non certes pour les faire, mais pour
« les payer, et il a été considéré comme le plus grand
« pécheur du monde[2]. Si l'on me conduisait à la
« prison de Newgate, disait-il encore, pour une dette
« de vingt mille livres, et qu'un de mes amis me
« rencontrant s'écriât : Je paye tout pour lui ! je se-
« rais libre... Voilà ce qu'a fait Jésus-Christ. »

Prêchant devant un roi qui aspirait au titre de chef de l'Église, il déclarait que l'autorité de l'Écriture sainte était au-dessus de toutes les puissances de la terre. « Dieu, disait-il, est grand, saint, tout-
« puissant, éternel : et l'Écriture qui vient de lui est,
« à cause de lui, grande, sainte, toute-puissante et
« éternelle. Il n'y a ni roi, ni empereur, ni magis-
« trat, qui ne doive se régler d'après elle. « Il se gardait bien de mettre *les deux glaives* dans la même main. « Dieu a deux glaives dans ce monde,
« disait-il : le temporel est dans la main des rois,
« pour punir ceux qui font mal et même les prê-
« tres. Le spirituel est dans la main des ministres
« de la Parole de Dieu, pour corriger et pour in-

[1] « Christ is the preacher of all preachers. » (Latimer, *Sermons*, p. 155.)

[2] « Christ was accounted the greatest sinner in the world. » (*Ibid.*, p. 223.)

« struire. Ne faites pas des deux pouvoirs un confus « mélange[1]. A Dieu, votre âme, votre foi... Au roi, « votre tribut, votre respect.—Ministres de la Parole « de Dieu, manions le glaive spirituel, mais sans « aspirer aux honneurs, et s'il le faut en affrontant « la mort[2]. » Toutes ces choses étonnaient la cour. « Avez-vous été au sermon aujourd'hui? dit un jour « l'un de ses auditeurs à un zélé courtisan. — Oui, « répondit ce dernier. — Et que pensez-vous du « nouveau chapelain ? — Ce que j'en ai toujours « pensé, c'est un séditieux compagnon[3]. »

Latimer ne se laissa point intimider. Ferme dans la doctrine, il était en même temps éminemment pratique. C'était un moraliste; et ceci explique comment il put tenir quelque temps à la cour. Les gens du monde qui s'impatientent facilement quand on leur prêche la croix, la repentance, la transformation du cœur, ne peuvent s'empêcher d'approuver ceux qui insistent sur certaines règles de conduite. Le roi trouvait commode de tenir un grand nombre de chevaux dans des abbayes fondées pour secourir les pauvres. Un jour que Latimer prêchait devant lui : « Un prince, dit-il, ne doit pas se soucier « de ses chevaux plus que des pauvres. Les ab- « bayes ont été instituées pour soulager les indi- « gents, et non pour être les écuries du roi[4]. » Il y eut un silence dans tout l'auditoire; nul n'osait

[1] « Make not a mingle mangle of them. » (Latimer, *Sermons*, p. 295.)

[2] « Even should death ensue. » (*Ibid.*, p. 85, 86.)

[3] « Marry, even as I liked him always, a seditious fellow. » (*Ibid.*, p. 134.)

[4] Latimer, *Sermons*, p. 193.

porter les yeux sur Henri VIII, et plusieurs donnaient des marques de colère. A peine le chapelain était-il descendu de chaire, qu'un seigneur de la cour, le grand maître, à ce qu'il semble, l'aborda en lui disant : « Pourquoi portes-tu at- « teinte à l'honneur de Sa Majesté? Les chevaux « sont une partie de l'honneur du roi et de son « royaume. Parler contre eux, c'est parler contre « Sa Majesté royale. — Ce qui offense l'honneur du « roi, répondit Latimer, c'est que l'on fasse tort aux « pauvres. » Puis il ajouta : « Milord, le vrai grand « maître de la maison du roi, c'est Dieu, et à lui, « souvenez-vous en, vous devez rendre compte[1]. » Ainsi la Réformation entreprenait de rétablir jusque dans les cours le règne de la conscience. Latimer sachant, comme Calvin[2], que « les oreilles « des princes de ce monde ont coutume d'être mi- « gnardées, flattées, » s'armait d'une constance invincible.

Les murmures redoublaient. Tandis que les anciens chapelains laissaient faire, celui-ci ne voulait-il pas rétablir la morale parmi les chrétiens? Le réformateur était sensible aux accusations dont il était l'objet, car il n'avait pas un cœur d'acier. Les reproches et les calomnies lui semblaient quelquefois comme ces vents impétueux qui obligent le laboureur à fuir en toute hâte dans quelque lieu couvert. « Seigneur, disait-il à Dieu dans son ca-

[1] « God is the grand master, lord Chamberlain of the king's house. » (Latimer, *Sermons*, p. 193.)
[2] Calvin, *Harm. evang.* — Matth. XIV, 4

« binet, ces gens-là me pincent, ils me mordent[1]. » Il eût voulu s'envoler dans quelque désert... Mais il se rappela ce que l'on avait fait à son maître : « Je me console, dit-il, puisque Christ lui-même fut « accusé de soulever le peuple contre l'empereur. »

Les prêtres, joyeux de ce que Latimer censurait le roi, résolurent d'en profiter pour le perdre. Un jour qu'il y avait grande réception, et que le roi était entouré de ses conseillers et de ses courtisans, un prêtre se glissa au milieu de la foule, se jeta à genoux devant le monarque et lui dit : « Sire, votre « nouveau chapelain prêche des doctrines sédi- « tieuses. » Henri VIII dit à Latimer : « Qu'avez-vous « à répondre ? » Le chapelain fléchit à son tour le genou devant le prince ; puis, se tournant vers ses accusateurs, il leur dit : « Ne dois-je rien dire concernant « le roi, dans le sermon du roi ? » Ses amis tremblaient qu'il ne fût arrêté. « Sire, continua-t-il, je « me livre entre vos mains, nommez d'autres doc- « teurs pour prêcher à ma place devant Votre Ma- « jesté. Il y en a beaucoup qui en sont plus dignes « que moi. Je suis prêt, si vous le désirez, à être « leur serviteur et à porter leurs livres derrière « eux[2]. Mais si vous voulez que je continue à prê- « cher devant vous, alors qu'il me soit permis de le « faire sans crainte. Notre devoir est d'approprier « nos enseignements à notre auditoire. »

[1] « O Lord! he pinched me, nay he had a full bite at me. » (Latimer, *Sermons*.)

[2] « I could be content to bear their books after them. » (*Ibid.*, p. 135.) Selon la coutume, quand le prédicateur sortait de la sacristie pour monter en chaire.

Henri tenait toujours à s'attacher Latimer. Il lui donna donc gain de cause, et le chapelain se retira en faisant une salutation profonde. Au moment où il sortait, ses amis, qui avaient suivi cette scène avec la plus vive émotion, l'entourèrent et lui dirent les larmes aux yeux[1] : « Nous étions convaincus « que vous passeriez cette nuit à la Tour! — *Le* « *Seigneur tient dans ses mains le cœur des rois*, » répondit avec calme Latimer.

Les réformateurs évangéliques de l'Angteterre maintinrent noblement leur indépendance en présence d'un roi catholique et despotique. Ils étaient des hommes convaincus, libres, forts, et ne cédaient ni aux séductions de la cour, ni à celles de Rome. Nous en verrons des exemples encore plus signalés, légués par eux à leurs successeurs.

[1] « With tears in their eyes. » (Latimer, *Sermons*, p. 138.)

CHAPITRE HUITIÈME

LE ROI FAIT CHERCHER TYNDALE EN TOUS LIEUX.

(Janvier à Mai 1531.)

Henri VIII, comprenant qu'il avait besoin de caractères comme Latimer, pour résister au pape, cherchait à gagner d'autres hommes tels que lui ; il apprit à en connaître un, dont il comprit aussitôt la haute portée. Thomas Cromwell avait mis sous ses yeux un écrit lu alors avidement dans toute l'Angleterre : *la Pratique des prélats*. On le trouvait dans les maisons des bourgeois de Londres, et dans celles des fermiers d'Essex, de Suffolk et d'autres comtés. Le roi le lut avec la même avidité que ses sujets. Rien ne l'intéressait comme l'histoire des progrès lents, mais redoutables du sacerdoce et de la prélature. Il lisait et relisait en particulier une parabole où le chêne représentait la royauté et le lierre la papauté. « Le lierre, y était-il dit, sort im-« perceptible, de terre, et rampe quelque temps sur « le sol. Ensuite il rencontre un grand arbre ; il « s'y attache et monte silencieusement autour du « tronc. Comme le lierre est encore très faible, l'ar-

« bre n'en n'est point chargé, et l'on prétend « même que cette verdure orne les rameaux qui la « protégent. Peu à peu le lierre avance; il enfonce « ses racines dans l'écorce; il s'élève, il arrive tout « au haut; et alors devenu grand, pesant, épais, il « domine entièrement l'arbre; il en suce la sève, « il l'étouffe, il l'étrangle[1]. Puis il convie sous ses « rameaux les hiboux et tous les autres oiseaux « impurs. Il en est ainsi de la papauté. Le lierre « rampant, c'est l'évêque de Rome, faible et menu « dans les quatre premiers siècles: l'arbre qu'il « rencontre, c'est l'empereur devenu chrétien. L'é- « vêque romain s'approche de lui; il baise hum- « blement ses pieds et s'attache à sa puissance; « mais bientôt il s'élève au-dessus de toute sa gran- « deur. Il faut que le prince incline la tête devant « le pontife, et le pape, d'un coup de pied, jette « par terre la couronne de l'empereur[2]. » Henri VIII eût volontiers porté la main sur son épée pour demander raison au pape de cet outrage. Cet écrit était de Tyndale. Ayant posé le livre, le roi réfléchit à ce qu'il venait de lire, et se dit que l'auteur avait « sur la puissance maudite du pape » de frappantes idées, que d'ailleurs il était doué de talent, de zèle... ; et pouvait rendre d'excellents services pour abolir en Angleterre la papauté.

Tyndale depuis qu'il s'était converti à Oxford, mettait Christ par-dessus tout, rejetait hardiment

[1] « And sucketh the moisture so sore, that it choaketh and stifleth them. » (Tyndale, *Practice of prelates*, p. 270.)

[2] « Dominus autem papa statim percussit cum pede suo coronam imperatoris et dejecit eam in terram. » (*Ibid.*, p. 271.)

le joug des traditions humaines, et ne voulait d'autre guide que la sainte Écriture. Plein d'imagination et d'éloquence, actif et prêt à endurer la fatigue, il s'exposait à tous les périls pour remplir son devoir [1]. Henri ordonna à l'un de ses agents, Etienne Vaughan, alors à Anvers, de chercher le réformateur dans le Brabant, les Flandres, sur les bords du Rhin, en Hollande, partout où il pouvait se trouver, de lui offrir un sauf-conduit, signé de sa main royale, de l'engager à revenir en Angleterre et d'ajouter de sa part les plus gracieuses promesses [2].

Gagner Tyndale semblait plus important encore que de gagner Latimer. Vaughan, entreprit aussitôt de le chercher à Anvers, où l'on disait qu'il était; mais il ne le trouva pas. « Il est à Marbourg, » disait l'un; « à Francfort, » disait un autre; « à Hambourg » assurait un troisième. Tyndale était toujours, comme autrefois, l'invisible Tyndale. Vaughan résolut, pour plus de sûreté, de lui écrire trois lettres adressées en ces diverses localités et le conjura de retourner en Angleterre [3]. « J'ai grande espérance, disait l'a-« gent anglais à ses amis, d'avoir fait quelque « chose qui procurera un plaisir à Sa Majesté..... » Tyndale, le plus scripturaire des réformateurs anglais, le plus inflexible dans sa foi, travaillant à la

[1] Voir pour la vie de Tyndale l'*Histoire de la Réformation du seizieme siècle*, t. V.

[2] «Upon the promise of your Majesty, be content to repair into England.» (Vaughan à Henri VIII. Cotton, msc. Galba. B. X, fol. 42. *Bible ann.*, I, p. 270.)

[3] « Whatsoever surety he could reasonably desire... » (Vaughan à Cromwel, *ibid.*, p. 270.)

réforme avec l'approbation cordiale du monarque, eût été vraiment quelque chose d'extraordinaire.

Mais à peine les trois lettres étaient-elles parties que Vaughan apprit l'ignominieux châtiment infligé par Thomas More au frère de Tyndale[1]..... Était-ce par de telles indignités que Henri prétendait attirer le réformateur? Vaughan désolé écrivit au roi (26 janvier 1531) que cet événement ferait croire à Tyndale qu'on avait voulu l'entraîner dans quelque piége, et il renonça à le chercher.

Trois mois plus tard (17 avril), comme Vaughan était occupé à copier un manuscrit de Tyndale, afin de l'envoyer à Henri VIII (c'était la réponse au *Dialogue* de Sir Thomas More), un homme heurta à sa porte. « Quelqu'un, qui se dit de vos amis, désire « fort vous parler, lui dit-il, et vous invite à me « suivre. — Quel est cet ami? où se trouve-t-il? dit « Vaughan. — Il m'est inconnu, répliqua le mes- « sager; mais venez et vous le verrez vous-même. » Vaughan se demanda s'il était prudent de suivre cet individu en une place inconnue..... Pourtant il se décida à l'accompagner. L'agent de Henri VIII et le messager traversèrent les rues d'Anvers, sortirent de la ville et arrivèrent enfin dans un champ solitaire, le long duquel l'Escaut coulait lentement sur un sol à peine incliné[2]. En s'avançant, Vaughan aperçut un homme d'une noble figure, qui paraissait avoir près de cinquante ans. « Ne me recon-

[1] *Histoire de la Réformation du seizième siècle*, t. V, liv. XX, ch. xv.

[2] « He brought me without the gates... into a field. » (Anderson, *Annals of the english Bible*, p. 272.)

« naissez-vous pas? dit-il à Vaughan. — Je ne me « rappelle pas vos traits, répondit celui-ci. — Mon « nom, dit l'étranger, est Tyndale. — Tyndale! « s'écria Vaughan ravi. O fortunée rencontre! »

Tyndale, qui avait appris les nouveaux plans de Henri VIII, n'avait aucune confiance, soit dans ce prince, soit dans sa prétendue réformation. Ses négociations sans fin avec le pape, sa mondanité, ses amours, ses persécutions dirigées contre les chrétiens évangéliques et en particulier le châtiment ignominieux qu'il venait d'infliger à John Tyndale, toutes ces choses le révoltaient. Cependant, ayant appris la mission dont Vaughan avait été chargé, il voulait en profiter pour adresser au prince quelque avertissement. « J'ai écrit certains livres, dit-il, pour « mettre en garde Sa Majesté contre la perfidie des « prêtres, montrant ainsi le cœur d'un vrai sujet[1]. « Je désire que le roi se prépare à combattre leurs « rêves subtils. Banni de ma patrie, j'endure loin « d'elle la pauvreté, l'exil, l'isolement, la faim, la « soif, le froid, des dangers incessants, des luttes, « rudes et innombrables..... Mais je ne sens pas « l'âpreté de ces maux, parce que j'espère que « mon travail tournera à l'honneur de Dieu, au « service de mon prince, et au bonheur de son « peuple[2]. — Rassurez-vous, dit Vaughan, votre « exil, votre pauvreté, vos luttes, tout va finir; « vous pouvez revenir en Angleterre..... — Qu'im-

[1] « The heart of a true subject. » (*Annals of the English Bible*, p. 272.)

[2] « To do honour to God, true service to my prince, and pleasure to his commons. » (*Ibid.*)

« porte, reprit Tyndale, que mon exil finisse si la « Bible est toujours exilée? Le roi oublie-t-il que « Dieu ordonne de répandre sa Parole dans tout le « monde? Si elle continue à être interdite aux su- « jets du roi, la mort m'est plus agréable que la « vie[1]. »

Vaughan ne se regarda pas comme vaincu. Le messager, qui se tenait à distance et n'entendait rien, s'étonnait de voir ces deux hommes, au milieu de la prairie solitaire, se parler si longuement[2], de la manière la plus animée. « Indiquez vous-même, « disait Vaughan, les garanties que vous désirez; « le roi vous les accordera toutes. — Sans doute, « répondit Tyndale, le roi me donnerait un sauf- « conduit, mais le clergé lui persuaderait que les « promesses faites aux hérétiques ne lient per- « sonne..... » La nuit s'approchait, l'agent de Henri VIII pouvait faire suivre Tyndale, le saisir[3]. La pensée en vint à Vaughan, mais il la rejeta. Tyndale commençait pourtant à se sentir mal à son aise[4]. « Adieu, dit-il, vous me verrez bientôt de nouveau, « ou vous aurez de mes nouvelles..... » Puis il partit, s'éloignant d'Anvers. Vaughan, qui rentrait en ville, était surpris de voir Tyndale aller en pleine campagne; il supposa que c'était une ruse, et se demanda de nouveau s'il n'eût pas dû le saisir pour complaire à son maître. Il eût bien pu ne pas

[1] « Death were more pleasant to me than life. » (Cotton, msc. Titus B., I, fol. 67. *Bible ann.*, I, p. 273.)

[2] « A long communication between us. » (*Ibid.*)

[3] « Lest I would have persued him. » (*Ibid.*)

[4] « Being something fearful. » (*Ibid.*)

réusir, se dit-il [1] et d'ailleurs maintenant, c'était trop tard. Tyndale avait disparu.

Vaughan, rentré chez lui, se hâta d'envoyer à Londres le récit de cette singulière conférence. Cromwell se rendit aussitôt à la cour et remit au roi la lettre de l'envoyé et le livre du réformateur. « Bien, dit Henri, dès que j'en aurai le loisir je « lirai tout cela [2]. » Il le fit et fut indigné contre Tyndale. Il se refusait à son appel, il ne se fiait pas à sa parole, il osait même lui faire la leçon..... Le roi dans sa colère déchira la dernière partie de la lettre de Vaughan, la jeta au feu, et renonça tout à fait à faire venir en Angleterre le réformateur pour s'en servir contre le pape, craignant que ce flambeau ne mît tout le royaume en flammes. Il ne pensa plus qu'à se saisir de lui et à le punir de son arrogance.

Il fit appeler Cromwell; devant lui, sur une table se trouvait l'écrit de Tyndale, copié et envoyé par Vaughan. « Ces feuilles, dit Henri VIII à son « ministre en lui montrant le manuscrit, ces feuilles « sont l'œuvre d'un visionnaire; il n'y a que men- « songes, sédition et calomnies. Vaughan, montre « beaucoup trop d'affection pour Tyndale [3]. Qu'il « se garde bien de l'engager à venir dans ce « royaume. C'est un esprit pervers et endurci, que

[1] « I might have failed of my purpose. » (Cotton, msc. Titus B., I, fol. 6, 7. *Bibl. ann.*, I, p. 273.)

[2] « At opportune leasure his Highness would read the content. » (*Ibid.*, p. 275.)

[3] « Ye bear much aff·ction towards the said Tyndale. » (*Ibid.*, Galba B., X, fol. 338. *Bibl. ann.*, p. 275.)

« l'on ne peut changer. Je suis trop heureux qu
« soit hors de l'Angleterre. »

Cromwell se retira tout chagrin. Il écrivit Vaughan, mais le roi trouva sa lettre trop faible, Cromwell dut la corriger pour la mettre d'acco avec le courroux du prince [1]. Homme ambitieux, pliait sous la volonté redoutable de son maîtr mais la perte de Tyndale lui semblait irréparabl Aussi, tout en faisant connaître à Vaughan colère du roi, il ajouta que si de salutaires obse vations ramenaient Tyndale à la raison, le r était *tellement porté à la miséricorde*, qu'il verrait sans doute avec joie [2]. Vaughan do Tyndale avait gagné le cœur, se mit de nouve à le rechercher et eut avec lui une seconde conf rence. Il lui fit lire la lettre de Cromwell. A moment ou le réformateur en vint au passage q nous venons de citer, sur les compassions Henri VIII, ses yeux se remplirent de larmes « Oh ! que ces paroles sont gracieuses, s'écria-t-
« — Oui, dit Vaughan, elles ont tant de douce
« qu'elles briseraient le cœur le plus dur
« monde. » — Tyndale, ému, cherchait quelqu moyens de remplir à la fois son devoir envers Di et envers le prince. « Si Sa Majesté, dit-il, daign
« permettre qu'on répandît la sainte Écriture parr
« son peuple, dans toute sa pureté, comme on

[1] Les corrections se voient dans l'original et sont indiquées dans notice biographique de Tyndale en tête de ses *Practices*. (Parker Sc p. 46 et 47.)

[2] « Is so inclined to mercy, pity and compassion. » (*State pape* VII, p. 303.)

[3] « In such wise that water stoode in his eyes. » (*Ibid.*)

« fait dans les États de l'Empereur, et en d'autres « pays chrétiens, je m'engagerais à ne plus rien « écrire; je me mettrais à ses pieds, lui offrant mon « corps en sacrifice, et prêt à subir s'il le fallait, les « tortures et la mort! »

Mais un abîme se trouvait entre le monarque et le réformateur. Le roi voyait dans l'Écriture la semence de l'hérésie et Tyndale repoussait toute réformation qu'on voulait accomplir en proscrivant la Bible. « L'hérésie, disait-il, ne procède « pas plus de l'Écriture, que les ténèbres ne « viennent du soleil [1]. » Tyndale s'éclipsa de nouveau, et nous ignorons même quel fut le lieu de sa retraite.

L'échec que le roi d'Angleterre venait de recevoir ne le découragea pas. Il lui fallait des hommes doués de talent et de zèle, décidés à attaquer le pape. Cambridge avait donné à l'Angleterre un docteur que l'on pouvait placer à côté et au-dessus de Latimer et de Tyndale; c'était John Fryth. Cet homme avait soif de la vérité. Il cherchait Dieu, et était déterminé à se donner tout entier à Jésus-Christ. Cromwell dit un jour au roi : « Quel dom-« mage, Sire, qu'un homme aussi distingué que « Fryth dans les lettres et les sciences, soit avec « les sectaires ! » Il avait, comme Tyndale, quitté l'Angleterre. Cromwell, avec le consentement du roi, écrivit à Vaughan : « Sa Majesté désire fort « la réconciliation de Fryth, qui (elle le croit fer-

[1] «Heresy springeth not of the Scripture, no more than darkness of the sun.» (Tyndale, *Exposition*, p. 141.)

« mement) n'est pas si avancé que Tyndale dans « la mauvaise voie. Toujours plein de miséricorde, « le roi est prêt à le recevoir en grâce ; cherchez « à l'attirer charitablement, politiquement..... » Vaughan commença aussitôt ses recherches ; c'était en mai 1531 ; mais la première nouvelle qu'il reçut fut que Fryth venait de se marier en Hollande, lui, ministre de l'Évangile !.. « Ce mariage, écrivit-il au « roi, pourrait bien contrarier mes sollicitations[1]. » Ce n'est pas tout, Fryth imprimait hardiment à Amsterdam la réponse faite par Tyndale à Thomas More. Henri dut renoncer à lui tout comme à son ami. Il ne réussit qu'avec Latimer, et encore le chapelain lui faisait-il entendre des vérités sévères. Il y avait décidément incompatibilité entre la réforme spirituelle et la réforme politique ; l'œuvre de Dieu refusait de s'associer à l'œuvre du trône. Christianisme et Église peuvent être et sont souvent deux choses distinctes. Les uns (les réformateurs en étaient) veulent le christianisme, le christianisme vivant ; les autres (et c'était le cas de Henri VIII, et de ses prélats) veulent l'Église et sa hiérarchie, et se soucient peu que la foi vivante s'y trouve. Ceci est une erreur capitale ; il faut d'abord que la religion vraie existe, et ensuite que cette religion produise une vraie société religieuse. Tyndale, Fryth et leurs amis voulaient commencer par la religion, Henri et les siens par une société ecclésiastique, qui était hostile à la foi ; le

[1] « This marriage may, by chance hinder my persuasion. » (*State papers*, VII, p. 302.)

roi et les réformateurs ne pouvaient donc s'entendre. Henri, profondément blessé de l'audace des hommes évangéliques, jura que puisqu'ils ne voulaient pas la paix, ils auraient la guerre, et l'auraient bonne.

CHAPITRE NEUVIÈME

LE ROI D'ANGLETERRE RECONNU CHEF DE L'ÉGLISE.

(Janvier à mars 1531.)

Henri VIII voulait pourtant introduire de grands changements dans la société ecclésiastique de son royaume. Sa puissance royale avait à souffrir de la puissance du clergé. C'était le cas sans doute dans toutes les monarchies de la catholicité; mais l'Angleterre avait plus que d'autres à se plaindre. Des trois ordres, clergé, noblesse, bourgeoisie, le premier était le plus puissant. La noblesse était affaiblie par les guerres civiles; les communes étaient depuis longtemps sans autorité et sans énergie; les prélats s'étaient ainsi trouvés au premier rang; jusqu'en 1529 un archevêque, un cardinal, Wolsey, avait été, sans excepter le roi, l'homme le plus puissant de l'Angleterre. Henri VIII avait senti ce joug et voulait se débarrasser non-seulement de la domination du pape, mais aussi de l'influence des prélats. S'il n'avait pensé qu'à se venger du pontife, il aurait suffi de permettre à la Réformation d'agir; quand un vent énergique souffle du ciel, il brise

les échafaudages des hommes. Mais Henri ne manquait ni de prudence ni de calcul. Il craignait pour son royaume une diversité de doctrines qui pourrait y engendrer des discordes. Il voulait se débarrasser du pape et des prélats, sans se jeter dans les bras de Tyndale ou de Latimer.

Les rois et les peuples, avaient reconnu que la domination de la papauté et son autorité sur le clergé étaient un obstacle insurmontable à l'autonomie de l'État. Déjà en 1268, saint Louis avait déclaré que de Dieu seul relève la France, et d'autres princes avaient suivi son exemple. Henri VIII résolut de faire plus encore; il brisera les chaînes qui lient le clergé au trône romain et les attachera au trône national. La puissance de l'Angleterre, délivrée de cette papauté qui a été pour elle un ver rongeur, se développera dès lors avec liberté, avec énergie, et placera le pays au premier rang des peuples. L'esprit rénovateur du siècle était favorable aux projets de Henri VIII; il fallait, sans tarder, mettre à exécution le plan hardi que Cromwell avait déroulé sous ses yeux dans le parc de Whitehall [1]. Henri ne pensa plus qu'à se faire reconnaître chef de l'Église.

Cette importante révolution ne pouvait s'accomplir par un simple acte de l'autorité royale; en Angleterre surtout où les principes constitutionnels avaient déjà une incontestable influence. Il fallait engager le clergé à passer le Rubicon en s'affranchissant de Rome. Mais comment l'y amener? C'était ce qui

[1] *Histoire de la Réformation au seizième siècle*, tome V, liv. XX, ch. XIV.

faisait le sujet des méditations de l'habile Thomas Cromwell, qui en prenant toujours plus dans la confiance du roi, la place occupée auparavant par Wolsey, en faisait un tout autre usage. Poussé par l'ambition, doué d'un caractère énergique, d'un jugement sain, d'une inébranlable fermeté, aucun obstacle ne pourrait arrêter son activité. Il cherchait comment il pouvait donner au roi le sceptre spirituel ; voici à quoi il s'arrêta. On avait vu quelquefois les rois d'Angleterre remettre en vigueur des lois tombées en désuétude, et frapper d'amendes considérables ceux qui les avaient violées. Cromwell représenta au roi que les statuts déclarait coupable quiconque reconnaissait une dignité établie par le pape dans l'Église d'Angleterre ; que Wolsey en exerçant les fonctions de légat du pape avait porté atteinte aux droits de la couronne et avait été condamné, ce qui n'était que juste ; mais que les membres du clergé qui avaient reconnu la juridiction illégitime de ce prétendu légat étaient devenus, par ce fait seul, aussi coupables que lui. « Le « statut du *Præmunire*, disait-il, les condamne aussi « bien que leur chef. » Henri, qui l'écoutait attentivement, trouva que l'expédient de son secrétaire d'État était conforme à la lettre de la loi, et qu'il mettait tout le clergé dans sa main. Il n'hésita pas, et donna plein pouvoir à son ministre ; il n'y avait à ce titre-là pas un seul innocent en Angleterre ; les deux chambres, le conseil du roi, toute la nation devaient être mis en cause ; Henri, plein de *condescendance*, voulait bien se borner au clergé.

La Convocation de Cantorbéry s'étant assemblée

le 7 janvier 1831, Cromwell entra, s'assit tranquillement au milieu des évêques, puis se levant, leur annonça que leurs biens et leurs bénéfices allaient être confisqués au profit de Sa Majesté, attendu qu'ils s'étaient soumis à la puissance inconstitutionnelle du cardinal. Affreuse nouvelle ! C'était un coup de tonnerre pour ces égoïstes prélats; ils étaient consternés. A la fin quelques-uns reprirent un peu courage : « Ah ! dirent-ils, le roi lui-même avait « sanctionné l'autorité du cardinal-légat; nous « n'avons fait qu'obéir à sa volonté suprême. Notre « résistance aux ordonnances de Sa Majesté nous « eût infailliblement perdus. — N'importe, leur « fut-il répondu, la loi était là, vous deviez obéir « à la constitution de l'Angleterre, au risque même « de votre vie [1]. » Les évêques effrayés déposèrent au pied du trône une magnifique somme au moyen de laquelle ils espéraient racheter leurs torts — et leurs bénéfices. Mais c'était autre chose que Henri convoitait; il eut l'air de faire peu de cas de l'argent. La menace de confiscation devait contraindre les évêques à payer une rançon d'une plus grande valeur : « Milords, dit Cromwell, dans une requête « que quelques-uns d'entre vous ont naguère adres« sée au pape, vous avez appelé le roi votre *âme*, « *votre chef* [2]. Eh bien, reconnaissez expressément la « suprématie du roi sur l'Église [3], et Sa Majesté,

[1] « They ought to take notice of the constitution, at their peril. » (Collyers, II, p. 61. — Burnet, p. 108.)

[2] « Regia Majestas nostrum *caput* atque *anima*. » (Collyers, *Records*, p. 8, 30 juillet 1530.)

[3] « Ecclesiæ protector et supremum caput. » (Collyers, II, p. 62.)

« dans sa grande bonté, vous accordera votre par-« don. »

Quelle demande ! Le clergé, éperdu, se réunit ; et une délibération d'une importance suprême commença. « Cette parole de l'adresse au pape, dirent « quelques-uns, n'était *qu'une manière de parler*, et « n'a point le sens qu'on lui donne. Le roi ne pou-« vant délier à Rome le nœud gordien, disaient « d'autres en pensant au divorce, prétend le cou-« per avec l'épée [1]. Le pouvoir séculier, s'écriaient « les plus zélés, n'a rien à dire dans les choses « ecclésiastiques. Reconnaître le roi pour le chef de « l'Église, ce serait renverser la foi catholique..... « Le chef de l'Église c'est le pape ! »

Les débats durèrent trois jours, et les ministres de Henri VIII mettant en avant le gouvernement théocratique d'Israël : « A l'ancien Testament, nous « opposons le nouveau, s'écria un prêtre ; se-« lon l'Évangile, le chef de l'Église, c'est Jésus-« Christ ! » Ceci ayant été rapporté au roi : « Eh « bien, dit-il, je consens à ce que, en déclarant le « roi *chef de l'Église*, vous ajoutiez *après Dieu*. » Les prétentions du pape n'en étaient ainsi que plus compromises. « Nous nous exposerons à tout, « dirent-ils, plutôt que de détrôner le pontife ro-« main. »

Les évêques de Lincoln et d'Exeter furent députés au roi pour le supplier de renoncer à sa demande ; ils ne purent pas même parvenir jusqu'à lui. Henri VIII était décidé ; il fallait que les prêtres

[1] Seeing this Gordian knot, to play the noble Alexander. » (Fox, *Acts*, V, p. 55.)

pliassent. Le seul moyen d'obtenir votre pardon, leur dit-on, est de renoncer à la suprématie papale. Les évêques firent une nouvelle tentative pour satisfaire à la fois aux exigences du roi et à celles de leur conscience. « Si l'on recule devant les prêtres, di-« sait-on à la cour, ils sont des lions; mais si on leur « résiste, ils deviennent des agneaux. — Votre sort « est entre vos mains; si vous refusez au roi sa de-« mande, la disgrâce de Wolsey peut vous appren-« dre ce qui vous attend. » L'archevêque Warham qui présidait la convocation, homme prudent, alors âgé et près de sa fin, cherchait quelque compromis. Les grands mouvements qui agitaient l'Église, dans toute l'Europe, le troublaient. Il s'était jadis plaint à Henri VIII des usurpations de Wolsey [1], et n'était pas éloigné de reconnaître la suprématie royale. Il proposa d'insérer une simple clause dans l'acte qui attribuait au roi la juridiction demandée par lui, savoir : *Quantum per legem Christi licet.* (Autant que la loi de Christ le permet). « Mère « de Dieu! dit à ses ministres, le roi qui, comme « son frère François Ier, avait l'habitude de ces « locutions inconvenantes; vous me jouez là, « Messieurs, un beau tour! Je pensais avoir bien « dupé ces prélats [2] et après vous avoir eus vous-« mêmes pour dupes, ils sont sur le point de me « duper moi-même..... Retournez vers eux et dites-« leur : que je ne veux ni de *tantum*, ni de *quantum*. « — *Autant* que la loi de Christ le permet! Cette

[1] Strype's Memorials, I, p. 111.

[2] «I sought to have made fools of those prelates.» (Tyler, *Henri VIII*, p. 312.)

« réserve donnerait à croire que mon autorité es
« sujette à dispute. »

Les ministres de Henri VIII se permirent cett fois-ci de lui résister; ils lui représentèrent que cett clause préviendrait une rupture instantanée avec l pape, et que l'on pourrait plus tard la révoquer Henri se rendit enfin, et l'archevêque présenta à l convocation le titre avec l'amendement. C'était un heure solennelle pour l'Angleterre. Les évêque étaient convaincus que Henri leur demandait un acte coupable, dont l'issue serait la rupture ave Rome. Au temps d'Hildebrand les prélats eussen répondu non, et auraient trouvé dans les laïque un sympathique appui. Mais les choses avaient changé; le peuple commençait à être las de la longue domination des prêtres. Le primat, désireux de ter-miner cette affaire, dit à ses collègues : « Recon-« naissez le roi comme le protecteur unique de « l'Église et du clergé d'Angleterre et, pour autan « que la loi de Christ le permet, comme votre che « suprême ? » — Tous restèrent muets. « Veuillez « me faire connaître votre sentiment, » reprit l'ar-chevêque. — Morne silence. — « Qui se tait con-« sent, dit alors le primat [1]. — Nous nous taisons « tous, » dit l'un des membres de l'assemblée. Ces paroles étaient-elles inspirées par le courage ou par la lâcheté? étaient-elles une adhésion ou une pro-testation ? Nous l'ignorons. On ne peut dans cette affaire se ranger ni avec le roi, ni avec les prêtres. L'âme humaine se met facilement du côté de ceux

[1] « Qui tacet consentire videtur. — Itaque tacemus omnes. » (Collyers, p. 63.)

qui sont opprimés; mais ici les opprimés étaient aussi des oppresseurs. La Convocation donna alors son adhésion à l'opinion des universités sur le divorce, et c'est ainsi que Henri VIII remporta sa première victoire.

Maintenant que le roi avait le pouvoir, il fut permis au clergé de lui donner l'argent. Il offrit ses cent mille livres sterling, don énorme pour ce temps, et qui équivaudrait de nos jours presque à quinze fois la même somme. Le 22 mars 1531, le courtois archevêque signa le document qui enlevait à la fois au clergé d'Angleterre la richesse et l'honneur[1].

Les débats furent encore plus animés dans la Convocation d'York. « Si vous proclamez le roi « chef suprême, dit l'évêque Tonstal, ce ne peut « être que quant au règne temporel. — Vraiment, « répondit le ministre de Henri, un décret de la « Convocation serait donc nécessaire pour établir « que le roi règne! — Si c'est des choses spirituelles « qu'il s'agit, répondit l'évêque, je me sépare de « la Convocation pour ne pas me séparer de « l'Église[2]. — Nul, milords, ne vous conteste la « prédication et l'administration des sacrements[3], « répondit le roi. Saint Paul ne se soumettait-il « pas au tribunal de César, et le Sauveur lui-même « à celui de Pilate? » Les théories ecclésiastiques

[1] Cet acte se trouve dans Wilkins, *Concilia*, III, p. 742, et Rymer, *Fœdera*, VI, p. 163.

[2] « Ne ab Ecclesia catholica dissentire videar, expresse dissentio. » (Wilkins, III, p. 745.)

[3] «Preaching and administring the sacraments... no body denies you this.» (Collyers, II, p. 64.)

de Henri VIII prévalurent aussi à York. Une grande révolution était accomplie en Angleterre, et des transactions nouvelles devaient la consolider.

Le roi ayant obtenu tout ce qu'il désirait, daigna dans sa grande miséricorde pardonner au clergé l'impardonnable offense d'avoir reconnu Wolsey légat du pape. Cet acte d'amnistie s'étendit, sur une demande des communes, à toute l'Angleterre. La nation, qui ne vit d'abord dans cette affaire qu'un acte qui l'affranchissait de la puissance usurpée des papes, en témoigna à Henri sa reconnaissance ; mais il y avait le revers de la médaille. Si le pape était dépouillé, le roi était revêtu. La charge qui lui était attribuée, n'était-elle pas contraire à l'Évangile ? N'imprimerait-elle pas à la Réformation anglicane un caractère territorial, aristocratique, qui introduirait dans l'Église réformée le monde, son éclat et ses richesses ? Si la prééminence royale dote l'Église anglicane des pompes du culte, des études classiques, des hautes dignités, ne la dotera-t-elle pas aussi du luxe, des sinécures et de la mondanité des prélats ?... Ne verra-t-on pas l'autorité royale prononcer sur des questions de doctrine et déclarer indifférents les dogmes les plus sacrés. Il y a toujours eu en Angleterre des esprits qui ont été préoccupés par ces pensées. Aussi chercha-t-on plus tard, à limiter le pouvoir du roi dans les choses religieuses. « Nous ne donnons point à nos princes le « ministère, soit de la Parole de Dieu, soit des « sacrements, » disent les articles de foi [1].

[1] « We give not to our princes the ministry, either of God's word or the sacraments. » (*Art. of religion*, 37.)

CHAPITRE DIXIÈME

SÉPARATION DU ROI ET DE LA REINE.

(Mars à Juin 1531.)

Le roi, ayant obtenu de son clergé une concession si importante, se tourna vers son parlement pour lui demander un service d'un autre genre et qui à ses yeux était plus urgent encore.

Le 30 mars la session allait finir, le chancelier Thomas More se rendit à la chambre basse et lui communiqua la décision des diverses universités sur le mariage du roi et la puissance du pape. Les communes envisagèrent l'affaire essentiellement au point de vue politique ; elles ne comprirent pas que le roi ayant eu vingt ans Catherine pour femme ne devait pas s'en séparer. Les actes placés sous leurs yeux leur firent, dit un historien [1], « détester le mariage » (de Henri et de Catherine). Le chancelier invita tous les membres à bien faire comprendre dans leurs villes et leurs comtés que ce n'était pas pour son plaisir que le roi avait demandé son di-

[1] « Made them detest the marriage. » (Herbert, p. 353.)

vorce, mais « pour décharger sa conscience et « assurer la succession au trône[1]. — Éclairez le « peuple, dit-il, et maintenez dans la nation la « paix et les sentiments de loyauté dus au mo- « narque. »

Le roi se hâta de faire usage des pouvoirs que les universités, le clergé, le parlement venaient de déposer en ses mains. Aussitôt après la prorogation des chambres, quelques lords, se présentèrent à Greenwich, firent part à la reine des décisions qui condamnaient son mariage, et la pressèrent de s'en rapporter à la décision de quatre prélats et de quatre lords. Catherine répondit avec tristesse, et avec fermeté : « Dites au roi que je suis sa femme légi- « time, et que je le demeurerai jusqu'à ce que la cour « de Rome en décide autrement[2]. »

Le divorce qui, malgré le refus de Catherine, s'approchait, à grands pas, jetait une grande perturbation parmi le peuple, et les membres du parlement avaient quelque peine à maintenir l'ordre que Thomas More leur avait demandé. Les prêtres annonçaient du haut des chaires la ruine de la catholicité et la venue de l'Antichrist; les moines mendiants répandaient le mécontentement dans toutes les maisons où ils entraient; les plus fanatiques ne craignaient pas d'insinuer que la colère de Dieu précipiterait bientôt de son trône un prince impie... Dans les villes et les villages, dans les châteaux et dans les cabarets, il n'était question que du divorce

[1] Hall's, *Chron. of England*, p. 780.
[2] « Till the court of Rome determine to the contrary. » (Herbert, p. 354.)

et de la primauté réclamée par le roi. Les femmes sur le seuil de leur porte, les hommes groupés devant la forge, parlaient plus ou moins irrespectueusement du parlement, des évêques, des dangers de l'Église romaine, et des perspectives de la Réformation. Quand quelques personnes se réunissaient le soir autour du foyer, elles se racontaient d'étranges histoires. Le roi, la reine, le pape, le diable, les saints, Cromwell, les prélats faisaient les frais de la conversation. Il y avait alors des Bohémiens, qui vagabondaient dans le pays, et augmentaient encore la terreur. On les voyait quelquefois paraître au milieu de ces colloques animés; prophétiser des événements lamentables, parfois même évoquer les morts pour les faire parler de l'avenir. Les grandes calamités qu'ils prédisaient glaçaient d'effroi leurs auditeurs, et leurs présages sinistres causèrent des désordres et même des crimes; aussi un acte public prononça-t-il contre eux la peine du bannissement [1].

Un événement malheureux vint encore plus frapper les imaginations. L'évêque de Rochester, disait-on, ce prélat si terrible pour les réformés et si bon pour les pauvres, a failli d'être empoisonné par son cuisinier. Dix-sept personnes ont été malades à la suite d'un repas fait au palais épiscopal; un des gentilshommes de l'évêque en est mort, ainsi qu'une pauvre femme à laquelle on avait donné les restes du dîner. On remarquait malignement que cet évêque était le seul qui s'opposât franchement au divorce

[1] « Bill against conjuration, witchcraft, sorceries, etc. » (*Henri VIII*, cap. VIII.)

et à la suprématie du roi... La calomnie montait jusqu'au trône. Quand Henri l'apprit, il résolut d'arrêter net ces sottises ; il ordonna qu'on considérât ce forfait comme un crime de haute trahison ; le misérable cuisinier fut conduit à Smithfield et *bouilli jusqu'à ce que la mort s'ensuivît*[1]. Ceci était une variation à la peine prononcée contre les évangéliques. Telle était la justice cruelle du seizième siècle.

Tandis que les universités, le parlement, la Convocation ecclésiastique, la nation paraissaient appuyer Henri VIII, une voix s'éleva contre le divorce ; c'était celle d'un jeune homme, nourri dans l'intimité du roi, et cette voix émut profondément Henri VIII. Il restait en Angleterre quelques rejetons de la maison d'York, et en particulier un neveu de ce malheureux Warwick que Henri VII avait cruellement mis à mort. Warwick avait laissé une sœur, Marguerite, et le roi voulant apaiser les remords que lui causait la fin tragique de ce prince, « le plus innocent des hommes [2] » avait uni Marguerite à un seigneur de sa propre famille, sir Richard Pole. Elle était restée veuve avec trois fils et deux filles. Le plus jeune, Réginald, devint cher à Henri VIII, qui lui destinait le siége archiépiscopal de Cantorbéry. « Vos bienfaits sont tels, lui disait « Pole, qu'un roi ne saurait en accorder de plus « grands, même à son fils [3]. » Mais Réginald, à qui sa mère avait raconté la décapitation du malheu-

[1] « Sentenced to be boiled to death. » (Burnet, I, p. 110.)
[2] « Omnium innocentissimum. » (Pole, *De Unitate*, p. 57.)
[3] « Ut nec rex pater principi filio majus dare possit. » (*Ibid.*, p. 85.)

reux Warwick, avait conçu une invincible haine pour les Tudors. Aussi, malgré quelques tendances évangéliques, Pole, voyant Henri se séparer du pape, résolut de se jeter dans les bras du pontife. Réginald, revêtu de la pourpre romaine, devait être sous Marie la Sanguinaire, président du conseil et primat de l'Église. Élégant dans ses manières, plein d'esprit, sincère même dans ses sentiments religieux, Réginald était égoïste, irritable, ambitieux; des désirs d'élévation et de vengeance égarèrent une noble nature. Si la branche, dont il était le représentant, devait récupérer la couronne, ce ne pouvait être que par le secours des pontifes romains; leur cause fut dès lors la sienne. Comblé des bienfaits de Henri VIII, sans cesse il était poursuivi par le souvenir des droits de Rome et de la Rose blanche; et il en vint à couvrir d'injures, aux yeux de l'Europe, le prince qui avait été son premier ami.

A l'époque dont nous nous occupons, Pole habitait à la campagne, une maison que Henri lui avait donnée. Un jour il reçut dans cette agréable retraite une communication du duc de Norfolk. « Le roi, lui « disait ce seigneur, vous destine les plus grands « honneurs de l'Église anglicane, et vous offre dès « à présent les siéges importants d'York et de « Winchester, que la mort du cardinal Wolsey a « laissés vacants. » Le duc demandait en même temps l'opinion de Pole sur le divorce. Les frères de Réginald, lord Montague en particulier, le conjurèrent de répondre dans le sens de toute la catholicité et de ne pas irriter un prince dont la colère les perdrait tous. Le sang de Warwick et la

révolte du roi contre Rome engagaient Pole à rejeter avec effroi des honneurs offerts par Henri VIII; et pourtant ce prince était son bienfaiteur. Il crut avoir trouvé un terme moyen qui lui permît de satisfaire à la fois sa conscience et son roi.

Il se rendit à Whitehall, où Henri le reçut comme un ami. Pole, angoissé, hésitait; il voulait faire connaître au roi sa pensée, mais les paroles n'arrivaient pas sur ses lèvres. A la fin, encouragé par l'affabilité du prince, il prit une grande résolution et lui dit d'une voix émue : « Vous ne devez pas vous sé- « parer de la reine. » Henri avait attendu autre chose. Est-ce ainsi qu'on payait ses bienfaits ? Il eut un transport; la colère jaillit de son regard et il porta la main sur son épée. Pole s'humilia : « Si j'ai « quelque lumière, à qui le dois-je, s'écria-t-il, si ce « n'est à Votre Majesté? En m'écoutant c'est votre « disciple que vous écoutez [1]..... » Le roi redevint maître de lui-même et lui dit : « Je considérerai « votre opinion et je vous répondrai. » Pole se retira. « Vraiment, dit le roi à l'un de ses courtisans, « il m'a mis dans une telle colère, que j'ai été sur « le point de le frapper..... Mais il y a je ne sais « quoi dans cet homme qui me gagne le cœur. »

Montague et les autres frères de Pole le conjurèrent de nouveau d'accepter la grande position que le roi voulait lui faire; mais être subordonné à un Tudor révoltait son âme. Il écrivit donc un mémoire, qu'il présenta au roi et dans lequel il le suppliait de remettre entièrement la décision du divorce à la

[1] « Cum me audies, alumnum tuum audies. » (Pole, *De Unitate*, p. 3.)

cour de Rome. « Comment, disait-il, parlerais-je contre votre mariage avec la reine ? N'accuserais-je « pas ainsi Votre Majesté d'avoir vécu pendant plus « de vingt années dans une union illégitime [1] ? En « vous divorçant, Sire, vous mettrez contre vous « toutes les puissances, le pape, l'empereur; et « quant aux Français..., jamais des cœurs anglais « ne se fieront à eux [2]. Vous êtes en ce moment « sur le bord de l'abîme..... Un pas de plus, et « c'en est fait de vous [3]. Un seul moyen de salut « vous reste..... Sire, soumettez-vous au pape. »

Henri VIII fut ému. La hardiesse avec laquelle ce jeune seigneur osait l'accuser irritait son orgueil; toutefois son amitié eut le dessus; il pardonna. Il accorda à Pole la permission qu'il demandait de quitter l'Angleterre, en lui assurant le payement intégral de sa pension.

On eût dit que Pole fût le dernier anneau qui rapprochât les deux époux. Jusqu'alors le roi avait continué à témoigner à la reine toutes sortes de respects; leur affection mutuelle semblait la même; seulement ils avaient des chambres à part [4]. Henri VIII se décida alors à faire un pas important. Le 14 juillet une nouvelle députation se présenta dans les appartements de la reine, et un des lords lui déclara que son mariage avec le prince Arthur ayant été dûment accompli, elle ne pouvait

[1] « Infra etiam belluarum vitam. » (Pole, *De Unitate*, p. 55.)

[2] « We can never find in our hearts to trust them. » (Cranmer, *Remains, Parker*, p. 231.)

[3] « The king standeth even upon the brink of the water...; all his honor is drowned. » (*Ibid.*)

[4] « Had he not forborn to come to her bed. » (Herbert, 33, p. 5.)

être la femme du frère de son époux. Puis lui reprc chant d'avoir, contrairement aux lois de l'Angleterı et à la dignité de la couronne, cité Sa Majesté devaı le tribunal du pape, il l'invita à choisir pour rés dence le château d'Oking, celui d'Estamsteed ou monastère de Bisham. Catherine resta calme et répo dit : « Quel que soit le lieu où je me retire, rien ı « peut m'ôter le titre qui m'appartient. Je deme « rerai partout l'épouse de Sa Majesté [1]. » El quitta Windsor le jour même, se rendit à Moo demeure splendide que Wolsey avait entourée ‹ magnifiques jardins, puis à Estamsteed, enfin Ampthill. Le roi ne la vit plus; mais tous les papist‹ et les mécontents se rallièrent autour d'elle; el entra en correspondance avec les souverains de l'Eı rope et devint le centre du parti qui s'opposait à l'é mancipation de l'Angleterre.

[1] « To what place soever she removed, nothing could remove h‹ from being the king's wife. » (Herbert, p. 354.)

CHAPITRE ONZIÈME

LES PRÉLATS DÉPOUILLENT LES PRÊTRES ET PERSÉCUTENT LES PROTESTANTS.

(Septembre 1531 à 1532.)

Henri, qui en rompant avec Catherine avait par cela même rompu avec le pape, sentit le besoin de s'unir d'autant plus avec ses prélats. Voulant procéder à l'établissement de sa dignité nouvelle, il lui fallait des évêques, et surtout des évêques habiles. Il nomma Édouard Lee archevêque d'York, Etienne Gardiner évêque de Winchester, et ces deux hommes, dévoués aux doctrines scolastiques, ambitieux et serviles, furent chargés d'inaugurer la nouvelle monarchie ecclésiastique du roi d'Angleterre. Quoique le pape se fût hâté de leur expédier leurs bulles, ils déclarèrent tenir leur dignité *uniquement* et *immédiatement* du roi[1] ; puis, ils s'employèrent sans délai à organiser une ligue étrange. Si le roi avait besoin des évêques contre le pape,

[1] « Immediatly and only upon your grace. » (Juramentum. Rymer, *Acta*, VI, p. 169.)

les évêques avaient besoin du roi contre les réformateurs. Cette alliance ne tarda pas à recevoir le baptême du sang.

Mais, avant d'en venir là, les prélats avisèrent aux moyens de trouver les 118,000 livres sterling qu'ils s'étaient engagés à payer au roi. Chacun voulait faire sa part aussi petite que possible et rejetait sur ses collègues le plus lourd du fardeau. Les évêques résolurent de le mettre en bonne partie sur les épaules des simples prêtres.

Stokesley, nommé évêque de Londres, commença la bataille. Homme habile, avide, violent, jaloux de ses prérogatives, il réunit six ou huit prêtres, sur lesquels il croyait pouvoir compter, afin de prendre, avec leur concours, des résolutions qu'il pourrait ensuite plus facilement imposer à leurs collègues. Ces ecclésiastiques, soigneusement choisis, furent invités à se rendre, le 1er septembre 1531, dans la salle du chapitre de Saint-Paul.

Le projet de l'évêque, s'étant ébruité, causa dans la cité une indignation générale. Etait-ce aux battus à payer l'amende ? Quelques laïques même, charmés de voir le clergé en querelle, loin d'éteindre le feu, cherchaient à l'accroître.

Le 1er septembre étant arrivé, l'évêque était avec ses officiers au chapitre, où la conférence avec les huit prêtres devait avoir lieu; bientôt il entendit un bruit inaccoutumé autour de Saint-Paul; ce n'étaient pas six ou huit prêtres qui se présentaient, c'étaient six cents, accompagnés d'un grand nombre de bourgeois et de gens du peuple. Toute cette foule s'agitait devant la cathédrale, criait, deman-

dait d'être admise au même titre que les élus, dans la salle du chapitre. Que faire? disait-on autour du prélat; on lui conseilla de joindre aux sept ou huit qu'il avait d'abord choisis d'autres prêtres des moins passionnés. Stokesley se rangea à cet avis, espérant que les portes et les verrous, seraient assez forts pour retenir la majorité. Il dressa donc la liste des nouveaux élus, et l'un de ses officiers se rendant au milieu de la foule irritée, fit l'appel de ceux que l'évêque avaient choisis. Ceux-ci s'avancèrent, non sans peine ; mais en même temps les exclus firent un effort énergique pour entrer. Tous s'entre-poussaient, donnaient de l'épaule, luttaient, criaient : c'était une véritable batterie. Les officiers de l'évêque, ayant fait promptement passer ceux qui avaient été désignés, fermèrent brusquement les portes. La victoire semblait donc rester à l'évêque et il allait prendre la parole, quand le bruit devint terrible. Les prêtres du dehors, irrités de ce qu'on voulait décider sans eux les affaires de leur bourse, prétendaient que c'était à eux d'en tenir les cordons. Prenant tout ce qu'ils trouvaient sous la main, et aidés des laïques, ils attaquaient les portes du chapitre. Ils réussirent ; les portes cédèrent, et tous, ecclésiastiques et bourgeois, se précipitèrent en avant[1]. En vain les gens de l'évêque voulaient-ils les arrêter; la foule leur donnait des coups de poing sur la figure[2], les jetait à droite

[1] « The rest forced the door, rushed in, and the bishop's servants were beaten and ill used. » (Burnet, I, p. 110.)

[2] « They struck the bishop's officers over the face. » (Hall, *Chron.*, p. 783.)

et à gauche. Les robes étaient déchirées, les visages baignés de sueur, les traits décomposés, quelques-uns même étaient blessés. Ces prêtres furieux arrivèrent enfin dans la salle, courant, criant; on eût dit une meute se précipitant sur le cerf, et non le révérend clergé de la métropole de l'Angleterre, paraissant devant son prélat.

L'évêque, qui avait de l'esprit, ne se fâcha pas et chercha plutôt à apaiser les émeutiers. Ayant obtenu quelque silence : « Je m'étonne, mes frères, « leur dit-il, que vous vous échauffiez tellement; « vous ignorez encore ce que j'ai à vous dire... « Ecoutez-moi tranquillement. Vous savez que la « nature de l'homme ici-bas est fragile; or, par « manque de sagesse, nous du clergé, nous nous « sommes tous mal comportés envers le roi et nous « sommes ainsi tombés les uns et les autres sous la « peine du *Præmunire*, en sorte que nos biens, nos « terres, nos meubles devraient être confisqués en « faveur de la couronne, et nous-mêmes mis « en prison. Mais Sa Majesté, dans sa grande clé- « mence, veut bien nous pardonner, et au lieu de « tous nos biens, devenus sa propriété, elle consent « à accepter peu; environ cent mille livres ster- « ling, payables en cinq ans. Consentez donc à y « contribuer de votre revenu. »

C'était justement ce que les prêtres ne voulaient pas. Ils trouvaient étrange qu'on leur demandât de l'argent pour une faute qu'ils n'avaient pas commise. « Monseigneur, dit l'un, nous n'avons ja- « mais péché, nous, contre le *Præmunire;* nous « n'avons jamais eu rien à faire avec l'autorité du

« cardinal[1]. Que les évêques et les abbés payent; « c'est eux qui ont commis l'offense, et.... ils ont de « bonnes places. » « Monseigneur, dit un autre, « vingt nobles[2] par an, ce n'est vraiment pas beau- « coup pour vivre, et c'est pourtant notre seul re- « venu. Tout est si cher que la pauvreté nous oblige « à dire *non*. N'ayant pas besoin du pardon du roi, « nous n'avons aucune envie de le payer. » Ces paroles furent couvertes d'applaudissements. « Non! » s'écriait la foule qui commençait de nouveau à s'animer, « nous ne payerons rien, rien!... » Les officiers de l'évêque s'emportèrent et en vinrent aux gros mots; les prêtres leur rendirent injures pour injures; les bourgeois, charmés de voir leurs *maîtres* se quereller attisaient la dispute. Bientôt on passa des paroles aux faits[3]. Les huissiers épiscopaux, qui essayaient de rétablir l'ordre, reçurent des coups de poing et des soufflets; l'évêque même vit sa vie en danger. Enfin l'assemblée se sépara au milieu d'un vacarme inouï. Stokesley courut se plaindre au chancelier Thomas More, qui, grand ami des prélats, fit jeter en prison quinze prêtres et cinq laïques. Ils l'avaient sans doute mérité; mais les prélats, qui, pour épargner leur superflu, enlevaient à de pauvres curés leur nécessaire, étaient plus coupables encore.

Telle était l'unité qui existait entre les évêques

[1] « We never meddled with cardinal's faculties. » (Hall, *Chron.*, p. 784.)

[2] Le noble valait 8 francs.

[3] « From high words, the matter come to blows. » (Burnet, I, p. 111.)

et les prêtres de l'Angleterre, au moment où les réformateurs se présentaient à ses portes. Les prélats comprenaient le danger auquel les exposait cette doctrine évangélique, source de tant de lumière et de vie. Ils savaient que leurs échafaudages ecclésiastiques pourraient s'écrouler sous le souffle nouveau de la Parole divine. Aussi, non contents de dépouiller de leur petit avoir les pauvres pasteurs dont ils auraient dû être les pères, ils résolurent d'enlever à ceux qu'ils appelaient des *hérétiques*, non-seulement leurs bourses, mais encore la liberté et la vie. Henri VIII le leur permettra-t-il ?

Le roi ne voulait soustraire l'Angleterre à la juridiction papale qu'avec l'assentiment du clergé. S'il le faisait de sa propre autorité, les prêtres s'élèveraient contre lui et le compareraient à Luther. Il y a trois grands partis dans la chrétienté : l'évangélique, le catholique, le papiste. Henri se proposait d'abattre le papisme, mais sans revenir jusqu'à l'évangélisme ; c'était dans le catholicisme qu'il voulait rester. Un moyen se présentait de satisfaire les clercs. Tout en étant partisans fanatiques de l'Église, ils avaient pourtant sacrifié le pape ; ils s'imaginèrent qu'en immolant quelques *hérétiques*, ils expieraient cette lâche complaisance. Louis XIV plus tard fit de même pour réparer d'autres erreurs. Un synode provincial de Cantorbéry, s'étant réuni, dit au roi : « Sire, vous avez naguère défendu l'Église « avec la plume, quand vous n'étiez que l'un de « ses membres ; maintenant que vous en êtes le « chef suprême, il faut que Votre Majesté écrase

« ses ennemis ; vos mérites alors dépasseront tout « éloge[1] !

Henri VIII, pour prouver qu'il n'était pas un second Luther, livrera donc les disciples de cet hérétique au prêtres ; et ceux-ci pourront les emprisonner, les brûler, pourvu qu'ils aident le roi à saisir le pouvoir usurpé par le pape. Les évêques se mirent aussitôt à traquer les disciples de l'Évangile.

Un testament avait fait grand bruit dans le comté de Glocester. Un gentilhomme, William Tracy, d'une conduite irréprochable et plein de bonnes œuvres, également généreux envers les laïques et envers les prêtres[2], était mort en demandant à Dieu de sauver son âme par les mérites de Jésus-Christ ; mais sans laisser aucun argent pour dire des messes. Le primat d'Angleterre fit exhumer et brûler ses os. Mais ce n'était pas assez ; il fallait brûler des vivants.

[1] « Tanta ejus Majestatis merita quod nullis laudibus æquari queant. » (*Concilia*, M. Brit., p. 742.)

[2] « Full of gord works, good both to the clergy and also tho the laity. » (Latimer, *Sermons*, p. 46. — Tyndale, *Op.*, III, p. 231.)

CHAPITRE DOUZIÈME

LES MARTYRS.

(1531.)

Les premiers coups furent dirigés contre le chapelain de la cour; les évêques trouvant dangereux d'avoir près du roi un tel homme, eusseut voulu, dit Latimer lui-même, le mettre sur des charbons ardents[1]. Mais Henri VIII l'aimait; le coup manqua et les prêtres durent s'attaquer à des hommes qui n'étaient pas si bien en cour.

Thomas Bilney, dont la conversion avait commencé la réformation de l'Angleterre[2], avait dû faire pénitence devant la croix de Saint-Paul. Mais dès lors des terreurs inouïes l'avaient saisi. Sa chute avait révélé les défauts de sa foi. Bilney avait une piété sincère et vivante, mais un jugement moins sain que plusieurs de ses amis; il ne s'était pas affranchi de certains scrupules qui, chez Luther

[1] « Ye would have raked in the coals. » (Latimer, *Sermons*, p. 46.— Tyndale, *Op.*, III, p. 231.)

[2] *Histoire de la Réformation au seizieme siècle*, t. V, liv. XVIII, ch. II, IX, XII; liv. XIX, ch. VII; liv. XX, ch. XV.)

et Calvin, avaient cédé à l'autorité souveraine de la Parole de Dieu[1]. Des prêtres consacrés par des évêques possédaient seuls selon lui le pouvoir de lier et de délier[2]. Ce mélange de vérité et d'erreur avait causé sa chute. On a toujours vu de ces âmes sincères, mais imparfaitement éclairées, qui, agitées par les scrupules de leur conscience, chancellent entre Rome et la Parole de Dieu.

Enfin la foi avait repris le dessus chez Bilney. Quittant ses amis de Cambridge, il s'était rendu dans les comtés de l'Est pour y subir le martyre. Un jour, étant arrivé dans un ermitage des environs de Norwich, où vivait une pieuse anachorète, ses paroles la convertirent à Christ[3]. Puis il se mit à prêcher à de grandes foules[4]. Sa voix retentissait dans ces campagnes; il versait des larmes sur sa chute. « Cette doctrine que j'ai naguère abjurée est la vé« rité, s'écriait-il. Vous tous qui m'écoutez, que « mon exemple vous instruise. »

Bientôt il se dirigea du côté de Londres, s'arrêta à Ipswich, et ne se contentant plus de prêcher l'Évangile, il attaqua avec grande véhémence devant une foule étonnée les erreurs de Rome[5]. Quelques moines s'étaient glissés parmi ses auditeurs; Bilney,

[1] « A man of a timourous conscience and not fully resolved touching that matter of the church. » (Fox, *Actes*, IV, p. 649.)

[2] « Soli sacerdotes, ordinati rite per pontifices, habent claves. » (*Ibid.*)

[3] « The anachoress whom he had converted to Christ. » (*Ibid.*, p. 642.)

[4] « Then he preached openly in the fields. » (*Ibid.*)

[5] « With great vehemency against the roman church. » (Herbert, p. 357.)

les apercevant, s'écria : « *C'est l'Agneau de Dieu qui « ôte les péchés du monde;* si l'évêque de Rome ose « dire que c'est le capuchon de saint François qui « sauve, il prononce un blasphème contre le sang « du Sauveur. » L'un des moines, John Huggen, prit aussitôt note de ces paroles. Bilney continua : « Invoquer les saints et non Jésus-Christ, c'est mettre la tête au-dessous des pieds, et les pieds au-« dessus de la tête[1]..... » Le frère Richard Seman écrivit ces mots. « Il en viendra après moi, continua « Bilney, qui vous prêcheront la même foi, le véri-« table Evangile de notre Sauveur, et vous tire-« ront des erreurs dans lesquelles des séducteurs « vous ont si longtemps retenus. » Le frère Julles se hâta d'écrire cette hardie prédiction.

Latimer, entouré des faveurs du roi et du luxe des grands, suivait de loin son ami. Il se rappelait leurs promenades dans les champs des environs de Cambridge, leurs entretiens intimes en montant la colline, qu'on appela plus tard en leur mémoire « le coteau des hérétiques[2], » et les visites qu'ils faisaient ensemble aux pauvres et aux prisonniers[3]. Latimer avait vu Bilney récemment encore, à Cambridge, dans l'angoisse et l'agonie, et avait cherché, mais inutilement, à lui rendre la paix. « Il se ré-« jouissait maintenant de ce que Dieu l'avait revêtu « d'une si grande foi[4] qu'il était prêt à se laisser « brûler pour Christ. »

[1] « Like as if a man should take and strike of the head and set it under the foot and to set the foot above. » (Fox, *Actes*, IV, p. 649.)

[2] « Called long after the *heretics hill.* » (Latimer, *Remains*, p. XIII.)

[3] « Visiting the prisoners, relieving the needy. » (*Ibid.*)

[4] « God endued himwith such strength of faith. » (*Ibid.*, p. 52.)

Bilney se rapprochant encore de Londres arriva à Greenwich, vers le milieu de juillet. Il se procura des Nouveaux Testaments, les cacha soigneusement sous ses habits, et se rendant chez un humble chrétien nommé Staple, il les sortit « de ses manches [1] » et lui demanda de les porter à ses amis. Puis, comme poussé par la soif du martyre, il se dirigea de nouveau vers Norwich, dont l'évêque, Richard Nix, aveugle et octogénaire, était au premier rang des persécuteurs. Etant arrivé au lieu solitaire, où la pieuse anachorète s'était retirée, il lui laissa le précieux volume; cette visite devait coûter la vie à Bilney. En effet, la pauvre ermite lut ce Nouveau Testament et le prêta à des gens qui venaient la voir; l'évêque l'apprit, en informa Thomas More; et celui-ci fit *empoigner Bilney* (dit un chroniqueur français [2]), le fit conduire à Londres et l'enferma à la Tour.

Bilney commença à respirer; un fardeau lui était enlevé; il allait trouver la peine que méritait sa chute. Dans la chambre voisine de la sienne était l'éloquent membre du parlement, John Petit, qui avait répandu en Angleterre et jusqu'au delà des mers, ses livres et ses aumônes. Le sous-geôlier de la Tour, Philips, étant un homme de bien, apprit aux deux prisonniers qu'une simple cloison les séparait, ce qui fut pour eux une grande joie; souvent cet homme enlevait une planche de la cloison, et

[1] « Which he had in his sleeves. » (Fox, *Actes*, IV, p. 32.)
[2] Crespin, *Actes des Martyrs*, p. 101.

leur permettait de converser et de prendre ensemble un frugal repas [1].

Ce bonheur ne dura pas longtemps. Le procès de Bilney devait s'instruire à Norwich, où il avait été saisi; le vieux évêque Nix voulait faire un exemple dans son diocèse. Une foule de moines, augustins, dominicains, franciscains et carmélites accoururent dans la prison de l'évangéliste pour le convertir. Le docteur Gall, provincial des franciscains, ayant consenti à ce que le prisonnier fît usage des Écritures [2], fut ébranlé dans sa foi; mais l'augustin Stokes au contraire, papiste inflexible, répétait à Bilney : « Si vous mourez dans vos opinions, vous « serez perdu. »

Le jugement commença. Les moines d'Ipswich firent leurs dépositions, « Il a dit, déposa William « Cade, que les Juifs et les Sarrasins seraient depuis « longtemps convertis, si l'idolâtrie des chrétiens « ne les dégoûtait du christianisme. » — « Je l'ai en-« tendu s'écrier, dit Richard Neale : A bas vos « dieux d'or, d'argent et de pierre! » — « Il a pré-« tendu, reprit Cade, que les prêtres enlèvent les « parures des saints et les donnent à leurs femmes, « puis que si celles-ci ne les trouvent pas assez « belles, ils les pendent de nouveau aux images [3]. »

Chacun prévoyait l'issue de cette triste procédure. Un des amis de Bilney essaya de le sauver. Latimer

[1] « By removing a board he allowed them to dine and sup together. » (Strype, p. 313.)

[2] « As he had planted himself upon the firm rock of God's word. » (Fox, *Actes*, IV, p. 643.)

[3] « The priests take away the offerings and hang them about their women's necks... » (*Ibid.*, p. 648.)

porta la cause en chaire, conjura les juges de prononcer *selon la justice*. Quoique le nom de Bilney n'eût pas été prononcé, chacun comprit ce que cela voulait dire. L'évêque de Londres alla se plaindre à Henri de ce que son chapelain avait l'audace de prendre la défense de l'hérétique contre son évêque et contre ses juges [1]. « Il n'y a pas de prédicateur « au monde, dit Latimer, qui n'eût pu parler « comme je l'ai fait, quand même Bilney n'aurait « jamais existé. » Le chapelain échappa encore une fois, grâce à la faveur dont il jouissait auprès du prince.

Bilney fut condamné, puis dégradé par les prêtres; enfin remis au schérif qui, plein de respect pour ses vertus, lui demandait pardon en s'acquittant de son office. Le prudent évêque écrivit au chancelier de lui remettre une ordonnance pour le brûler. « Brûlez-le d'abord, répondit rudement « Thomas More, et vous me demanderez ensuite « un bill d'indemnité [2]. »

Quelques amis de Bilney à Cambridge, entre autres Parker, plus tard archevêque de Cantorbéry, arrivèrent à Norwich pour lui faire leurs adieux. C'était le soir, Bilney prenait alors son dernier repas; sur la table était une chétive nourriture (*Ale brew*); ses traits montraient la joie qui remplissait son âme. « Je m'étonne, dit l'un de ses amis, que vous « puissiez manger de si bon cœur. — J'imite « l'exemple du pauvre habitant de nos campagnes,

[1] « To defend Bilney and his cause. » (Latimer's *Remains*, p. 330.)
[2] « Burn him first, and then afterwards come to me for a bill of my hand. » (*Ibid.*, p. 650.)

« répliqua Bilney, qui logeant dans une maison dont « les murs menacent ruine, la soutient aussi long- « temps qu'il le peut. » Après ces mots, il se leva de table, il s'assit près de ses amis, et l'un d'eux lui dit : « Demain le feu vous fera sentir sa dévorante « ardeur, mais le Saint-Esprit de Dieu vous prépare « un rafraîchissement éternel. » — Alors Bilney, paraissant réfléchir à ce qu'on lui disait, avança la main vers la lampe qui brûlait sur la table, et mit son doigt dans la flamme. — « Que faites- « vous? s'écria-t-on.—Peu de chose, répondit-il; je « mets ma chair à l'épreuve, je brûle seulement « mon doigt, puisque demain les flammes de Dieu « me brûleront tout le corps. » Et tenant toujours son doigt dans le feu, comme s'il faisait une curieuse expérience, il continua : « Je sens que *le feu « brûle* conformément aux lois de la nature et par « l'ordonnance de Dieu; mais je sais aussi par la « Parole du Seigneur et par l'expérience des mar- « tyrs que, même quand les flammes me consu- « meront, je ne les sentirai pas. Ce chaume[1] (et il « montrait son corps) sera réduit en cendres; mais « une joie ineffable succédera à une courte dou- « leur. » Il retira son doigt; la première articulation était brûlée. Il ajouta : « *Quand tu marcheras dans le « feu les flammes ne t'embraseront point*[2]. » Ces paroles restèrent gravées dans les cœurs de ceux qui les

[1] « Howsoever the stubble of this my body shall be wasted by it. » (Latimer's *Remains*, p. 650.)

[2] Esaïe, LXIII, 1, 2, 8. — Dans la Bible de Bilney, qui se trouve à la bibliothèque de *Corpus Christi*, à Cambridge, ce passage est marqué en marge avec la plume.

entendirent jusqu'à l'heure de leur mort, dit un chroniqueur.

Hors de la porte de la ville, dite *porte de l'Evêque*, était une basse vallée appelée le creux des *Lollards* (*Lollard's pit;*) elle était entourée de collines qui formaient un amphithéâtre. Le samedi 19 août, une troupe de hallebardiers vint chercher Bilney, qui parut sur la porte de la prison. Un de ses amis, s'approchant, l'exhorta à demeurer ferme; Bilney répondit : « Au moment où le matelot monte sur « son navire, et s'élance sur une mer agitée, il est « ballotté par les vents; mais l'espérance d'attein- « dre un port tranquille lui fait supporter le péril. « La traversée commence pour moi, mais quelle « que soit la tempête, mon navire sera bientôt au « port [1]. »

Bilney franchit les rues de Norwich au milieu d'une grande foule; sa démarche était grave; ses traits paisibles. On lui avait rasé la tête et mis un habit de laïque. Un de ses amis, le docteur Warner l'accompagnait, un autre distribuait le long de la route de nombreuses aumônes. La procession descendit au creux des Lollards, le peuple couvrant les collines environnantes. Arrivé au lieu du supplice, Bilney se mit à genoux, pria, et s'approchant du bûcher l'embrassa avec amour et le baisa [2]. Puis élevant les yeux vers le ciel, il récita le symbole des apôtres; au moment où il confessa l'incarnation

[1] « Shorthy after shall my ship be in the haven. » (Latimer's *Remains*, p. 654.)

[2] « Then rising up, he kissed it and embraced it... » (Fox, *Acts*, IV, p. 655, note.)

et la crucifixion du Sauveur, son émotion fut telle que les spectateurs en furent eux-mêmes touchés. Il se remit, posa sa robe, monta sur le bûcher et récita le psaume CXLIII, répétant à trois reprises le second verset : « N'entre point en jugement avec ton « serviteur, car nul homme vivant ne sera justifié « devant toi ! » Puis il ajouta : « *J'étends mes mains « vers toi ; mon âme a soif de toi.* » Alors se tournant vers l'exécuteur, il lui dit : « Êtes-vous prêt ? — « Oui, » répondit-il. Bilney se plaça debout contre le poteau et soutint lui-même la chaîne avec laquelle on l'y attacha. Son ami Werner, les yeux baignés de larmes, lui fit ses derniers adieux ; Bilney lui sourit avec bienveillance et lui dit : « O docteur ! *Pasce « gregem tuum. Pais ton troupeau, afin que quand le « maître viendra il te trouve ainsi faisant.* » Plusieurs moines qui avaient témoigné contre lui, s'apercevant de l'émotion du peuple, commencèrent à trembler et dirent à voix basse au martyr : « Ces gens « croiront que c'est nous qui sommes la cause de « votre mort, et ils nous retireront leurs aumô- « nes !... » Bilney dit au peuple : « Bonnes gens, ne « soyez pas irrités contre ces hommes à cause de « moi ; quand même ils seraient les auteurs de ma « mort, *ce n'est pourtant pas eux*[1]. » Bilney savait que sa mort provenait de la volonté de Dieu. Le feu mis au bûcher couva quelques moments, puis éclata tout à coup avec violence et l'on entendit le martyr prononcer à plusieurs reprises le nom de *Jésus*. Les flammes étaient écartées par un

[1] « It was not they. » (Latimer's *Remains*, p. 655.)

vent violent, qui prolongeait le supplice ; trois fois elles s'éloignèrent de Bilney ; trois fois elles revinrent à lui, jusqu'à ce qu'enfin le bûcher tout entier s'embrasant, il expira.

Il se fit après cette mort une révolution étrange dans les esprits ; on louait Bilney, et ses persécuteurs même proclamaient ses vertus. « Mère de Christ! » s'écria l'évêque de Norwich (c'était son jurement habituel), « je crains d'avoir brûlé Abel et « laissé aller Caïn! » Latimer fut inconsolable ; près de vingt ans plus tard, il pleurait encore son ami, et prêchant un jour devant le roi Edouard, il rappelait que Bilney faisait toujours du bien, même à ses adversaires [1]; il l'appelait « le bienheureux « martyr de Dieu. »

Une mort n'était pas assez pour les ennemis de la Réformation. Stokesley, Lee, Gardiner et d'autres prêtres et prélats se sentant coupables envers Rome, qu'ils avaient sacrifiée à leur ambition personnelle, voulaient expier leurs fautes en immolant les réformateurs. Voyant sous leurs pas un abîme fatal, creusé au pontife romain par leur infidélité, ils voulaient le combler avec des cadavres. La persécution continua.

Dans les souterrains de l'évêque de Londres se trouvait alors un pieux évangéliste. Il y était debout; des chaînes l'attachaient à la muraille par le cou, par la ceinture et par les jambes. On permettait d'ordinaire aux plus coupables prisonniers de s'asseoir, et même de se coucher par terre ; mais

[1] « And toward his ennemy so charitable. » (Latimer's *Remains*, p. 330.)

pour celui-ci, jamais de tel repos. C'était Richard Bayfield, coupable d'avoir transporté du continent en Angleterre, un grand nombre de Nouveaux Testaments, traduits par Tyndale[1]. Un de ses geôliers lui ayant appris le martyre de Bilney : « Moi aussi « s'écria Bayfield, et des centaines d'hommes avec « moi, nous mourrons pour la foi qu'il a confessée. » Peu après, il parut devant la cour épiscopale : « Dans « quel but, lui dit Stokesley, avez-vous apporté dans « le royaume les erreurs de Luther, d'OEcolam- « pade, le grand hérétique, et autres de cette dam- « nable secte ? — Pour faire connaître l'Évangile, « répondit Bayfield, et glorifier Dieu devant ce « peuple[2]. » En conséquence l'évêque l'ayant condamné, puis dégradé, somma le maire et les schérifs de Londres, « par les entrailles de Jésus-Christ[3] » (osa-t-il dire), de faire à Bayfield « selon *la louable* « *coutume* du fameux royaume d'Angleterre. — O « prêtres! dit l'évangéliste, comme saisi par l'Es- « prit de Dieu, ce n'est pas assez que votre vie soit « mauvaise, vous vous opposez encore à ce que la « vie selon l'Évangile se répande parmi le peuple. » L'évêque saisit sa crosse et en frappa si violemment Bayfield sur la poitrine, qu'il tomba en arrière et s'évanouit[4]. Peu à peu il se ranima et dit en revenant à lui : « Je rends grâces à Dieu, de ce que je

[1] *Histoire de la Réformation du seizième siècle*, tome V, liv. XX, ch. xv.

[2] « To the intent that the Gospel of Christ might be set forward. » (Fox, *Acts*, IV, p. 683.)

[3] « In the bowels of Jesus-Christ. » (*Ibid.*, p. 687.)

[4] « He took his crosier staff and smote him on the breast. » (*Ibid.*, p. 687.)

« suis délivré de la méchante Église de l'Antichrist « et vais être membre de la véritable, qui triomphe « dans les cieux. » Il monta sur le bûcher; les flammes ne le touchant que d'un côté, consumèrent son bras gauche. Bayfield le détacha de son corps avec la main droite, et le bras tomba. Peu après il cessa de prier, parce qu'il avait cessé de vivre.

Un des marchands les plus considérés de Londres, John Tewkesbury, que les évêques avaient mis déjà une fois au chevalet, auquel ils avaient ainsi brisé les membres[1], sentit son courage ranimé par le bûcher de son ami. Christ seul ! disait-il habituellement; ces deux mots formaient toute sa théologie. Il fut saisi, conduit à Chelsea chez Thomas More, enfermé dans la loge du portier, et ses mains, ses pieds et sa tête furent placés dans des ceps[2]; mais on ne put obtenir de lui la rétractation qu'on demandait. Alors les sergents le conduisirent dans le jardin du chancelier et l'attachèrent à *l'arbre de vérité,* comme l'appelait le célèbre humaniste; ils serrèrent même tellement les cordes que le sang lui jaillit des yeux[3]; puis ils le fouettèrent. Tewkesbury demeura ferme.

Le 16 décembre l'évêque de Londres arriva à Chelsea et la cour se forma. » Tu es un hérétique, « lui dit Stokesley, un relaps; tu as encouru la « grande excommunication. Nous te livrons au « pouvoir séculier. » Il fut brûlé vif à Smithfield, le

[1] *Histoire de la Réformation du seizième siècle,* tome V, liv. XX, ch. VII.)

[2] «Hand, foot and head in the stocks.» (Fox, *Acts,* IV, p. 689.)

[3] « And also twisted in his brows with small ropes so that the blood started out of his eyes. » (*Ibid.*)

20 décembre 1531. « Maintenant, dit le fanatique « chancelier, il pousse des cris dans l'enfer ! »

Telles étaient à cette époque les cruelles *utopies* des évêques et de l'aimable Thomas More. D'autres chrétiens évangéliques furent encore jetés en prison. En vain l'un deux s'écriait-il : « Plus on persécutera cette secte, plus on la verra s'accroître[1] ; » cet avis n'arrêta pas la persécution. « Impossible, « dit Fox (avec exagération sans doute) de nommer « tous ceux qui furent persécutés avant les temps « de la reine Anne Boleyn. Voulez-vous que je « compte les grains de sable qui couvrent le rivage « de la mer...? »

C'est ainsi que la vraie réformation montrait par le sang de ses martyrs, qu'elle n'avait rien à faire avec la politique, la tyrannie, les intrigues et le divorce de Henri VIII. Si tous ces hommes de Dieu n'avaient pas été brûlés par ce prince, on eût pu s'imaginer peut-être qu'il avait été l'auteur de la transformation de l'Angleterre; mais le sang de ces réformateurs criait jusqu'au ciel qu'il en était le bourreau.

[1] « It will cause the sect to wax greater. » (Cotton, msc. *Bibl. Ann.*, I, p. 310.)

CHAPITRE TREIZIÈME

LE ROI DÉPOUILLE LE PAPE ET LE CLERGÉ.

(Mars, Avril, Mai 1532.)

Henri VIII ayant permis à ses évêques de s'aquitter les premiers de leur tâche, — la persécution, allait entreprendre la sienne, — faire rendre gorge à la papauté. Malheureusement pour le clergé, le roi ne pouvait attaquer le pape, sans faire tomber quelques coups sur les prêtres. Le duel entre Henri VIII et Clément VII va s'animer, et dans l'espace de trois mois, mars, avril, mai, l'Église romaine, dépouillée d'importantes prérogatives, devra reconnaître qu'après tant de siècles de richesse et d'honneur, l'heure de son humiliation est enfin venue.

Avant tout, Henri était résolu à ne pas permettre que sa cause se jugeât à Rome. Que penserait-on s'il cédait ? « Le pape pourrait-il contraindre tous « les rois à quitter la charge que Dieu leur a com- « mise, afin de s'humilier devant lui ? Ce serait « fouler aux pieds la gloire de notre personne et « les priviléges de notre royaume, » écrivait-il à ses envoyés ; « si le pape persiste, dites adieu au pon-

« tife et revenez immédiatement vers nous. — L
« pape, ajouta Norfolk fera bien d'y penser, s'
« désire retenir l'Angleterre dans son obédience[1].

Catherine, de son côté, ne resta pas en arrière e écrivit au pape une lettre pathétique, où elle l'infor mait que son époux l'avait bannie du palais. Clément au comble de la perplexité, se comporta pourtant comme il devait le faire; il demanda au roi (25 janvier), de rappeler la reine et d'éloigner Anne Boleyn de la cour. Henri repoussa avec énergie la demande du pontife : « Jamais prince, n'a été traité par un « pape, comme je le suis par Votre Sainteté, dit-il « ce ne sont pas des raisons plâtrées[2], c'est la seule « vérité qui doit nous conduire. » Le roi s'apprêta à commencer l'émancipation de l'Angleterre.

Thomas Cromwell est comme le symbole de la réforme politique accomplie par ce prince. Il était une de ces puissantes natures que Dieu crée pour opérer des choses importantes. Son jugement prompt et sûr lui avait fait concevoir ce qu'il était possible de faire sous un roi tel que Tudor, et son intrépide énergie le mettait en état de l'accomplir. Il avait une horreur instinctive des superstitions et des abus; les discernait jusque dans le moindre détail, et les abattait d'un bras vigoureux. Tout obstacle était brisé sous les roues de son char. Il défendit même les évangéliques contre leurs persécuteurs sans pourtant se compromettre, et encouragea la lecture de l'Écriture sainte; mais la suprême

[1] « Obedience of England to the See Apostolic. » (*State papers*, V, p. 342.)

[2] « Not painted reason. » (Burnet, *Records*, I, p. 100.)

royale, dont il avait été l'inventeur, était son idole.

Les diverses exactions de Rome en Angleterre étaient fort nombreuses; le roi et Cromwell se contentèrent, pour le moment, d'en supprimer une, le revenu de la première année des bénéfices ecclésiastiques, que la papauté mettait dans sa caisse. « Ces *annates*, dit Cromwell, ont coûté huit cent mille « ducats à l'Angleterre, depuis la seconde année « du règne de Henri VII [1]. Si, à cause de l'abolition des annates, le pape n'envoie pas à un prélat « ses bulles d'ordination, l'archevêque ou deux « évêques le consacreront, comme dans les an« ciens temps. » La chambre basse prit donc, en mars 1532, une résolution qu'elle exprima en ces termes : *A cette bill les communes sont assentes.*

Les évêques furent dans la joie. Ils avaient à faire de grands frais pour leur établissement; et le premier argent provenant de leur bénéfice, passait dans les mains du pape. Leurs amis leur faisaient des avances; mais si l'évêque mourait peu après son intronisation, ces avances étaient perdues. On ne s'en tint pas là. Des évêques craignant l'opposition du pape s'écrièrent : « Ces exactions sont contre « la loi de Dieu. Saint Paul veut que nous nous « séparions de ceux qui vivent dans le désordre. « Si donc le pape prétend garder les annates, que « Votre Majesté et son parlement séparent l'Angle« terre de Rome [2]. » Le roi fut plus modéré que ces

[1] L. st. 160,000, qui équivaudraient à deux millions et demi de livres sterling de nos jours. (Burnet, *Records*, II, p. 96. — *Statutes of the Realm.*, III, p. 385.)

[2] Strype, *Eccl. Memor.*, I, part II, p. 158.

prélats. Il déclara se réserver un ou deux ans d'attente avant de confirmer le bill.

Si les évêques, refusaient au pape ses anciens revenus, ils refusaient au roi le nouveau pouvoir que réclamait la couronne, et soutenaient qu'aucune puissance séculière n'avait rien à leur dire[1]. Cromwell leur résista, et résolut de poursuivre la réforme des abus. « Le clergé, dirent les communes au roi, fait dans sa Convocation, sans votre con-« sentement et le nôtre, des lois qui sont en con-« tradiction avec les statuts du royaume, et puis il « excommunie ceux qui violent ses ordonnances[2]. » En vain les évêques épouvantés demandèrent-ils de nouveau que sa Majesté mît ses lois en harmonie avec celles du clergé. Henri VIII prétendait que l'Église se réglât sur l'État et non l'État sur l'Église, et il fut inexorable. Les évêques comprirent que c'était leur union avec de puissants pontifes, toujours prêts à les défendre contre les rois, qui leur avait donné tant de force dans le moyen âge, et que maintenant ils devaient céder. Ils baissèrent donc pavillon devant l'autorité qu'ils avaient eux-mêmes installée. La Convocation fit il est vrai, un dernier effort. Elle représenta que « l'autorité des « évêques leur venait immédiatement de Dieu et non « des princes, *comme sa Majesté l'avait prouvé* dans « son très excellent livre contre Luther. » Mais le roi tint bon et fit plier les prélats [3]. Une grande

[1] « There needeth not any temporal power to concur, with the same. » (Strype, *Eccl. Memor.*, I, p. 202.)

[2] « Declaring the infringers to incur into the terrible sentence of excommunication. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 751.)

[3] « But the king made them buckle at last. » (Strype, I, p. 204.)

révolution était ainsi accomplie; le pouvoir spirituel était enlevé à ces prêtres arrogants qui avaient si longtemps usurpé les droits des membres de l'Église. Ce n'était que juste; mais on eût dû le mettre en de meilleures mains que celles de Henri VIII.

Cromwell préparait un nouveau coup qui devait frapper la triple couronne des pontifes. Il attira l'attention de son maître sur les serments que les évêques prêtaient, lors de leur consécration, soit au pape, soit au roi. Henri lut d'abord le serment au pape : « Je jure, disait l'évêque, de défendre la papauté de « Rome, la royauté de saint Pierre, contre tous. Si « j'apprends qu'on prépare quelque chose contre le « pape, je m'y opposerai de toutes mes forces et « l'en avertirai. Je persécuterai et combattrai de « tout mon pouvoir les hérétiques, les schismatiques « et quiconque se montrera rebelle au saint-père[1]. » Mais, d'un autre côté, ces évêqnes prêtaient en même temps serment au roi de renoncer entièrement à toute clause ou concession qui, *venant du pape*, pourrait de quelque manière être préjudiciable à sa Majesté. Il fallait à la fois obéir au pape et lui désobéir.

De telles contradictions ne pouvaient subsister; le roi voulait que les Anglais fussent non avec Rome, mais avec l'Angleterre. En conséquence ayant appelé l'Orateur des communes, il lui dit : « En examinant de près la chose, j'ai trouvé que « les évêques, au lieu d'être entièrement mes su-

[1] « Prosequar et impugnabo. » (Burnet, *Records*, I, p. 119.)

« jets, ne le sont qu'à demi. Ils prêtent au pape u « serment directement opposé à celui qu'ils o « prêté à la couronne ; ils sont les sujets du pa « et non les miens[1]. Veuillez y mettre ordre. » Le parlement fut prorogé trois jours après à cau de la peste ; mais les prélats durent déclarer qu'i renonçaient à tout décret du pape dérogatoire au droits de Sa Majesté[2].

Le parti politique était ravi ; le parti papal co sterné. Les couvents retentissaient de rumeurs, d malédictions et même de projets étranges. Le moines, dans leur quête journalière, s'arrêtaien longtemps dans les maisons, et déblatéraient contr les atteintes portées au pouvoir du pape. Quand il montaient en chaire, ils déclamaient contre le *sacrilèges*, dont Cromwell, disaient-ils, était l'auteu et le peuple anglais la victime.

Les prêtres avaient espéré jusqu'à cette heure e Thomas More. Ce disciple d'Érasme avait fait comm son maître. Après avoir attaqué la superstition ro maine par de mordantes plaisanteries, il avait fai volte-face, en voyant la Réformation attaquer Rom avec des armes plus puissantes encore, il avai combattu les évangéliques avec le feu. Il remplis sait depuis deux ans les fonctions de lord chance lier avec une activité et une intégrité sans égales La Convocation lui ayant offert quatre mille livre sterling pour la peine qu'il s'était donnée dans l

[1] « They were the Pope's subjects rather than his. » (Burnet, *Records*, II, p. 112.)

[2] « I renounce, all such sentence of the pope, prejudiciable to you Highness. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 354.)

querelle de Dieu[1], il répondit : « Je ne veux de ré-« compense que de Dieu seul ; » et les prêtres insistant pour qu'il acceptât la somme : « Je la jetterai « plutôt dans la Tamise, » répondit-il. Ce n'était pas pour de vils calculs qu'il persécutait ; mais plus il avançait, plus il devenait étroit, bigot, fanatique. Chaque dimanche il revêtait le surplis et chantait la messe à Chelsea. Le duc de Norfolk l'ayant un jour surpris dans cet accoutrement. — « Que vois-je ? « s'écria-t-il, vous milord chancelier, vous clerc de « paroisse !... mais c'est déshonorer votre charge « et votre roi[2]. — Non, répondit sérieusement Tho-« mas More, car c'est honorer son maître et le « nôtre. »

La grande affaire du serment des prélats lui fit comprendre qu'il ne pouvait plus servir à la fois le roi et le pape. Son parti fut bientôt pris. Le 16 mai il se rendit l'après-midi dans les jardins de White-hall, où Henri VIII l'attendait, et là en présence de Norfolk il remit au roi les sceaux[3]. De retour chez lui, il annonça en plaisantant sa démission à sa femme et à ses filles qui en furent désolées. Quant à More, heureux de s'être débarrassé de sa charge, il se livra plus que jamais aux flagellations, sans renoncer aux bons mots, réunissant en une seule personne Érasme et Loyola.

Henri VIII donna les sceaux à Sir Th. Audley, homme bien disposé pour l'Évangile ; c'était pré-

[1] « For his pains taken in God's quarrel. » (Th. More, *by his Grandson*, p. 187.)
[2] « Mylord chancellor, a parish clerk. » (*Ibid.*, p. 193.)
[3] « In horto suo. » (Rymer, VI, p. 171.)

parer l'émancipation de l'Angleterre. Toutefois la Réforme était encore exposée à de grands dangers.

Henri VIII voulait abolir la papauté et mettre à sa place le catholicisme — maintenir la doctrine de Rome, mais substituer à l'autorité du pape l'autorité du roi. Il faisait mal en gardant la doctrine catholique ; il faisait mal en établissant dans l'Église la juridiction du prince. Les chrétiens évangéliques avaient à combattre en Angleterre ces deux maux et à établir le règne souverain et exclusif de la Parole de Dieu. S'ils n'ont pas entièrement réussi, peut-on leur en vouloir? Pour vaincre ils ont été jusqu'à donner leur sang ?

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA LIBERTÉ D'EXAMEN ET LA LIBERTÉ DE PRÉDICATION AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(1532.)

Il se trouve des écrivains qui attribuent sérieusement la Réformation d'Angleterre au divorce de Henri VIII, et puis passent sous silence la Parole de Dieu et les travaux des hommes évangéliques, qui ont véritablement fondé le christianisme protestant au milieu de ce peuple. Autant vaudrait-il oublier que c'est du soleil que provient la lumière. L'Église d'Angleterre avec son roi, ses ministres d'État, son parlement, ses prélats, ses cathédrales, ses liturgies, sa hiérarchie, ses rites, eût été, sans la foi des Bilney, des Latimer, des Tyndale, un pompeux navire pourvu de mâts, de voiles, de cordages, conduit par d'habiles marins, mais privé du souffle céleste. L'Église eût péri. C'est dans les parties humbles du royaume de Dieu que se trouve sa véritable force. « Ceux que le Seigneur a élevés en « grands états, dit Calvin, le plus souvent viennent « à déchoir petit à petit, ou sont ruinés tout à coup. »

Il fallait à l'Angleterre avec ses richesses et ses grandeurs un contre-poids spirituel, la foi vivante des pauvres de ce monde. Si un peuple atteint un haut degré de prospérité matérielle, s'il surmonte avec énergie les forces de la nature, s'il oblige l'industrie à lui prodiguer ses trésors, s'il couvre les mers de ses navires, les pays les plus éloignés de ses fermes et de ses comptoirs, et fait arriver dans ses villes et dans ses châteaux les produits de tous les bouts de la terre, alors de grands dangers l'environnent. La matière menace d'éteindre dans son sein le feu sacré. Et si l'Esprit n'oppose à ces envahissements une salutaire énergie, ce peuple, au lieu de remplir un rôle moral et civilisateur pourrait bien n'être plus qu'une immense et bruyante machine, destinée à satisfaire des appétits vulgaires. Pour qu'une nation remplisse une vocation haute et glorieuse, il faut en elle la vie de la foi, la sainteté de la conscience et l'espérance de biens incorruptibles. Il y avait alors en Angleterre des hommes, dans le cœur desquels Dieu avait allumé une sainte flamme, et qui allaient devenir les organes les plus importants de sa transformation morale.

Sur l'un des navires qui faisaient le commerce entre Anvers et Londres, se trouvait vers la fin de 1531 un jeune ministre, John Nicholson dit Lambert. Chapelain de la maison anglaise à Anvers, connaissant les écrits de Luther et des autres réformateurs, lié avec Tyndale, il avait prêché l'Évangile avec force. Un nommé Barlow l'ayant accusé d'hérésie, il avait été saisi, lié, envoyé à Londres. Isolé sur le navire, où on l'avait jeté, il repassait dans

sa mémoire les principaux événements de sa vie: comment à Cambridge il avait été converti par le ministère de Bilney; comment à Londres, mêlé à la foule autour de la croix de Saint-Paul, il avait entendu l'évêque de Rochester prêcher contre le Nouveau Testament; comment, effrayé de l'impiété des prêtres et brûlant du désir d'acquérir la connaissance de Dieu, il avait traversé les mers. Arrivé en Angleterre, Lambert fut mené à Lambeth, où il subit une première interrogation; puis il fut conduit à Otford, où l'archevêque avait un palais somptueux, et y fut laissé quelque temps dans un triste réduit et presque sans nourriture. Il parut enfin devant le primat, et dut lui répondre sur quarante-cinq points différents [1].

Lambert, pendant son séjour sur le continent, s'était surtout pénétré des principes de la Réformation. Il croyait que c'était en examinant tout librement, que l'on parvenait à se convaincre de la vérité. Mais il n'avait pas erré sans boussole sur le vaste océan des opinions humaines; il l'avait parcouru, la Bible à la main, croyant fermement que toute doctrine qui s'y trouve est vraie, et que tout ce qui la contredit est faux. En face du système ultramontain qui ne veut ni de la liberté religieuse, ni de la liberté de la presse, ni même de la liberté de lire, se posait devant lui le protestantisme, qui veut que tout homme soit libre d'examiner l'Écriture et de se soumettre à ses enseignements.

L'archevêque, entouré de ses officiers, ayant pris

[1] « At Otford, before the Archbishop, having 45 articles ministered against him. » (Fox, *Acts*, V, p. 181.)

place dans la chapelle du palais, Lambert parut e l'interrogatoire commença : « Avez-vous lu les li « vres de Luther? lui dit le prélat. — Oui, répon « dit Lambert, et j'en rends grâces à Dieu, car pa « ces livres le Seigneur a manifesté, non-seulemen « à moi, mais à une grande multitude, une si viv « lumière, que les ténèbres s'enfuient partout de « vant elle. » Puis, rendant témoignage à la libert d'examen, Lambert ajouta : « Le plus grand dési « de Luther est que, non-seulement ses écrits, mai « *encore ceux de ses adversaires* soient traduits, e « lus dans toutes les langues, en sorte que chacu « puisse savoir ce que l'on dit des deux côtés e « décider où la vérité se trouve[1]. S'il est des livre « qui détournent de la Bible, d'autres y ramènent « Ce ne sont pas des centaines seulement, pas de « milliers, qui lisent ainsi le pour et le contre; c « sont des pays entiers, les grands et le peuple[2].. « Mais, ajouta-t-il, en Angleterre, nos opulent « prélats sont trop plongés dans les voluptés de l « vie pour étudier la sainte Écriture; ils haïssen « comme la mort, la libre manifestation des op « nions religieuses, sans alléguer d'autre raiso « que cette parole de Sardanapale : *Sic volo, s* « *jubeo. Sit pro ratione voluntas* [3]. »

Lambert voulant faire comprendre ces choses a peuple, dit : « Quand vous voulez acheter du drap

[1] « That all people may see and know what is said of every part. (Fox, *Acts*, V, p. 184.)

[2] « By whole cities and countries, both high and low. » (*Ibid* p. 185.)

[3] « Ainsi je veux, ainsi je commande ; que ma volonté vous tienn lieu de raisons. »

« vous ne vous contentez pas de la marchandise du « premier marchand que vous reconnetrz; vous al- « lez à un second, du second à un troisième, afin « de trouver ce qui convient pour couvrir votre « corps. Serez-vous plus négligents pour votre « âme?..... Quand vous entreprenez un voyage, de « peur de vous égarer, vous demandez le chemin, « d'abord à un homme, puis à un autre; Chrysos- « tome lui-même vous enseigne ces choses[1]; et « vous ne feriez pas ainsi pour le chemin du ciel?... « Lisons les livres de Luther et ceux de tous les « autres — bons ou mauvais, n'importe! — Au- « cune loi ne nous le défend, si ce n'est celle des « pharisiens..... »

Warham, aussi opposé à la liberté de la presse que les papes le sont à cette heure, ne voyait dans le libre examen qu'un immense chaos : « Les images « suffisent, dit-il, pour rappeler Christ et ses saints. » Mais Lambert s'écria : « Qu'avons-nous à faire « d'une pierre insensible, d'un bois stupide, taillés « par la main des hommes?... La Parole, sortie du « cœur même de Jésus-Christ[2], nous révèle parfai- « tement la pensée du Seigneur. »

Warham ayant demandé à Lambert le nombre de ses adhérents : « Un grand nombre d'âmes, répan- « dues dans tous les royaumes, répondit-il, pensent « comme moi, et leur multitude forme environ la « moitié de la chrétienté[3]... » Lambert fut reconduit

[1] Chrysostome, in Opere imperfecto. (Fox, *Acts,* V, p. 185.)

[2] « That word, which came from the breast of Christ himself. » (*Ibid.,* p. 203.)

[3] « The multitude mounteth nigh unto the one half of Christendom. » (*Ibid.,* p. 225.)

en prison. Thomas More ayant rendu les sceaux roi et Warham étant décédé, le héraut de la libe et de la vérité, Lambert, vit tomber ses chaînes. jour pourtant il devait mourir par le feu, et, oubliant toute autre controverse, s'écrier au mili des flammes : « Rien que Jésus-Christ! »

Il y avait à Londres un ministre de la Parole Dieu, qui irritait les amis de Rome plus que ne pouvaient le faire de simples chrétiens; c'était Latime La cour de Henri VIII, qui était mondaine, magn fique, adonnée aux plaisirs, à l'intrigue, aux raffi nements dans la parure, les meubles, les repas, la recherche dans le langage et les manières, n'éta pas un milieu favorable à l'Évangile. « Il est bie « malaisé, disait un réformateur, que des appré « magnifiques, des banquets solennels, les excès d « l'orgueil, un débordement de joie et de dissolu « tion ne traînent beaucoup de maux à leur suite. Aussi les prêtres et les courtisans ne pouvaie supporter les discours de Latimer. Si Lambert éta pour la liberté d'examen, le chapelain du roi éta pour la liberté de prédication; son zèle allait que quefois jusqu'à l'imprudence, et son humeur mo dante, son extrême franchise ne ménageaient poi ses supérieurs. Un jour, d'honnêtes marchands qu avaient faim et soif de la Parole de Dieu, lui d mandèrent de venir prêcher dans une église la ville. Trois fois le chapelain refusa; il se rend enfin à leurs requêtes. La mort de Bilney et d autres martyrs l'avaient profondément ulcéré. savait que les bêtes sauvages, quand elles ont un fois goûté du sang, en veulent toujours plus,

craignait que ces tueries, ces meurtres ne rendissent les adversaires plus farouches. Il résolut de frapper de ses sarcasmes les prélats persécuteurs. Étant monté en chaire, il prêcha sur ces paroles de l'Épître du jour[1] : *Vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce.* « Quoi! dit-il, saint Paul enseigne aux « chrétiens qu'ils ne sont *pas sous la loi*..... Que « veut-il dire?..... Oh! oh! plus de loi! Saint Paul « engage les chrétiens à *violer la loi!*... Vite, qu'on « accuse saint Paul, qu'on le saisisse, qu'on le mène « devant Monseigneur l'évêque de Londres!..... Le « bon apôtre doit être condamné à porter un fagot à « la croix de Saint-Paul. Quel beau spectacle ce « serait que de voir saint Paul avec un fagot sur « le dos, devant Monseigneur en personne, sié« géant sur son siége épiscopal..... Mais non! « je me trompe, Monseigneur ne se fût pas con« tenté de si peu de chose..... il aurait brûlé saint « Paul[2]! »

Ces paroles ironiques devaient coûter cher à Latimer. En vain le chapelain avait-il parlé dans l'une de ces églises qui, dépendant d'un monastère, n'étaient pas sous la juridiction épiscopale; chacun autour de lui le condamnait et lui rendait la vie amère. Les courtisans s'entretenaient de son discours, levaient les épaules, se le montraient quand il approchait, et lui tournaient le dos. La faveur de Henri VIII, qui avait peut-être souri de cette in-

[1] Rom. VI.
[2] « Godly sight, to have seen S. Paul with a fagot on his back... nay verily, I dare say, my lord should sooner have burned him. » (Latimer, *Remains*, p. 326.)

cartade homilétique, avait peine à le protéger. L cour devenait toujours plus insupportable à Lati mer, et, souvent retiré dans son cabinet d'étude, y poussait de profonds soupirs. « Quel supplice qu « celui que j'endure, disait-il; quel monde que c « lui dans lequel je dois vivre! La haine sans cess « à l'œuvre; les factions soulevées les unes contr « les autres; la folie et la vanité menant la bande « la dissimulation, l'irréligion, la débauche, to « les vices marchant tête levée..... C'en est trop « Encore si j'y pouvais quelque chose!..... Mais j « n'ai ni le talent, ni l'influence qu'il faut pou « combattre ces monstres..... Je suis las de l « cour! »

Latimer avait été nommé récemment recteur d Westkington dans le diocèse de Salisbury. Vou lant maintenir la liberté de la chaire chrétienne e voyant qu'elle n'existait plus à Londres, il résolu d'aller la chercher ailleurs. « Je pars, dit-il à l'un « de ses amis; je vais résider dans ma paroisse. « — Que dites-vous? s'écria celui-ci; Cromwell, qui « est au faîte des honneurs et a de profonds des- « seins, se propose de faire pour vous de grandes « choses..... Si vous quittez la cour, on vous ou- « bliera, et vos rivaux s'élèveront à votre place. « — La seule fortune que je désire, répondit Lati- « mer, c'est d'être utile. » Il partit, tournant le dos à la crosse épiscopale que son ami lui avait fait entrevoir.

Latimer se mit à prêcher avec zèle dans le Wiltshire et non-seulement dans sa paroisse, mais dans les contrées d'alentour. Son zèle était si infa-

tigable, sa prédication si puissante[1], que ses auditeurs devaient croire à la parole qu'il annonçait ou se soulever contre elle. « Quiconque n'entre pas « dans la bergerie par la porte qui est Christ, « disait-il, fût-il prêtre, fût-il évêque, fût-il pape, « est un larron. Il y a dans l'Eglise beaucoup plus « de voleurs que de pasteurs, et plus de boucs que « de brebis[2]. » Ses auditeurs étaient ébahis. L'un d'eux, le docteur Sherwood, lui dit : « Quel ser- « mon! ou plutôt quelle satire! A vous entendre, « le chanvre de toute l'Angleterre ne suffirait pas « pour pendre tous ces voleurs d'évêques, recteurs « et vicaires[3]... Ce sont sans doute des hyperboles; « je le sais; mais des hyperboles téméraires, au- « dacieuses, impies. » Les prêtres cherchaient quelque vaillant champion de Rome, prêt à combattre en champ clos pour la querelle de l'Église.

Un jour on vit arriver dans le village un vieux docteur d'un aspect étrange, monté sur un cheval, sans chemise, vêtu d'une longue robe qui tombait jusqu'aux sabots de la bête, et qui, comme c'est la coutume des vêtements d'un saligaud, dit un chroniqueur, était toute couverte de taches [4]. Ce clerc ne s'inquiétait pas des choses du corps, afin qu'on le crût d'autant plus adonné à la contemplation de celles de l'âme. Il descendit gravement de cheval,

[1] « His diligence was so great, his preaching so mighty. » (Fox, *Acts*, VII, p. 454.)

[2] « Plures longe fures esse quam pastores. » (*Ibid.*, p. 479.)

[3] « Quibus, latronibus suffocandi ne Angliæ totius canavum sufficere prædicabas. » (*Ibid.*, p. 478.)

[4] « A long gown down to the horse's heels, all bedirtel, like a slobber. » (Strype, I, p. 245.)

annonça son intention de se livrer au jeûne, commença de longues prières. Ce personnage nommé Hubbardin, Don Quichotte du catholicisme romain, parcourait tout le royaume, en exaltant pape aux dépens des rois et même de Jésus-Christ et en déclamant contre Luther, Zwingle, Tynda et Latimer.

Un jour de fête étant arrivé, Hubbardin se revêtit d'un habit sacerdotal plus propre que ne l'était sa robe ordinaire, monta en chaire et entreprit de prouver que la nouvelle doctrine venait du diable — ce qu'il démontra par des contes, des fables, des songes et des dialogues amusants. Il gesticulait sautait, dansait; on eût dit un véritable histrion et son sermon un intermède[1]. Ses auditeurs étaient étonnés, divertis... et Latimer indigné. — « Vous « mentez, lui dit-il, quand vous appelez la foi de « l'Écriture une *nouvelle doctrine*, à moins que vous « ne vouliez dire par là qu'elle fait de ceux qui la « reçoivent de nouvelles créatures. »

Hubbardin ne pouvant par ses jongleries fermer la bouche de l'éloquent chapelain, les évêques et les nobles des environs se décidèrent à dénoncer Latimer. Un messager lui remit une dépêche qui le citait à comparaître en présence de l'évêque de Londres, pour répondre touchant certains excès et crimes commis par lui[2]. Latimer, posant le papier qui contenait ce message menaçant, se mit à réfléchir.

[1] « He would danse and hop and leap and use histrionical gestures in the pulpit... a sort of interlude. » (Strype, I, p. 245.)

[2] « Crimina seu excessus graves personaliter responsurus. » (Fox, *Acts*, VII, p. 455.)

Sa position était critique. Il souffrait alors de la pierre et de douleurs dans la tête et dans les entrailles ; et l'on était au plus fort de l'hiver ; de plus, il était seul à Westkington, sans un ami pour lui donner conseil. D'un caractère généreux, hardi, il se jetait facilement au milieu de la mêlée, mais il s'abattait aisément. « O miséricorde de Jésus ! « s'écria-t-il, quel monde que celui où nous som- « mes ! que de peines au-dessus de mes forces ; que « de tourments pour avoir prêché un simple et « pauvre sermon... Mais c'est avec souffrance que « l'on entre dans le royaume de Christ[1]. »

La terrible citation était là sur sa table ; Latimer la prenait, la lisait, la relisait. Il n'était plus ce brillant chapelain de la cour, qui captivait par son éloquence un bel auditoire ; c'était un pauvre ministre de campagne, abandonné de tous. Il était chagrin. « Je « m'étonne fort, disait-il, que Monseigneur de Lon- « dres qui a un diocèse si vaste, où il doit prêcher « la Parole en temps et hors de temps[2], ait assez de « loisir pour venir me troubler dans ma petite « cure, moi misérable, qui lui suis étranger..... » Il en appela à son ordinaire. Mais l'évêque Stokesley entendait qu'il ne lui échappât point, et aussi habile que violent, il demanda à l'archevêque de citer Latimer devant son tribunal, comme primat d'Angleterre, et de le charger lui, évêque de Londres, de l'examiner. Les amis du chapelain, effrayés, le conjurèrent de quitter l'Angleterre ; mais il se mit en route pour Londres.

[1] « Oportet pati et sic intrare. » (Latimer, *Remains*, VII, p. 351.)
[2] « Tempestive, intempestive ; privatim, publice » (*Ibid.*)

Le 29 janvier, une cour composée d'évêques et de docteurs du droit canon, présidée par le primat Warham, était réunie dans l'église de Saint-Paul. Latimer s'étant présenté, l'évêque de Londres lui remit un papier et lui dit : « Signez ceci. » Le réformateur prit la feuille et la lut. Il y avait seize articles, sur la foi au purgatoire, l'invocation des saints, les mérites des pèlerinages, enfin sur la puissance des clefs, qui, était-il dit, appartenait aux évêques de Rome « quand même leur vie était mauvaise[1], » et autres articles semblables. Latimer rendit le papier à Stockesley et dit : « Je ne puis si« gner cela. » Trois fois par semaine il dut comparaître devant ses juges et chaque fois la même scène se répéta ; des deux parts, on était inflexible. Alors les prêtres ayant recours à une autre tactique, se mirent à taquiner Latimer, à l'embarrasser par d'innombrables questions ; à peine l'un avait-il fini qu'un autre commençait ; c'étaient des sophismes, des détours, des divagations interminables. Latimer voulait forcer ses adversaires à rentrer dans le cercle dont ils s'éloignaient, mais on ne l'écoutait pas.

Un jour, au moment où Latimer entrait dans la salle d'audience, il remarqua quelques changements dans la disposition de cette chambre. Il y avait une cheminée, où l'on faisait du feu ; ce jour point de feu, point de cheminée ; une tapisserie en cachait la place, et la table, autour de laquelle les juges étaient assis, se trouvait au milieu de la salle. On

[1] « Etiam si male vivant. » (Latimer, *Remains*, p. 466, et Fox, *Acts*, VII, p. 456.)

fit asseoir le prévenu entre la table et la cheminée. « Maître Latimer, lui dit un vieux évêque, qu'il « croyait l'un de ses amis, parlez, je vous prie, un « peu haut ; j'ai l'ouïe très dure, vous le savez. » Latimer, étonné de cette apostrophe, ouvrit l'oreille et crut entendre sous la cheminée, le bruit que fait une plume quand on écrit [1]. « Oh ! oh ! se dit-il, ils « ont caché quelqu'un là derrière, pour écrire mes « réponses. » Il répondit avec sagesse à des questions perfides ; et les juges parurent fort embarrassés.

Latimer était indigné, non-seulement des ruses de ses ennemis, mais encore de leur agitation tracassière [2] ; de ce qu'en le retenant à Londres, ils l'obligeaient ainsi à négliger ses devoirs et surtout de ce qu'on lui faisait un crime de prêcher la vérité. Aussi l'archevêque, voulant le gagner par des marques d'estime et d'affection, l'invita à venir le voir. Mais Latimer s'excusa ; il ne voulait à aucun prix renoncer à la liberté de la prédication. Les réformateurs du seizième siècle n'entendaient pas par là que toutes les doctrines fussent prêchées du haut de la même chaire, mais que la vérité évangélique pût être partout librement annoncée. « J'ai « désiré et je désire encore, écrivit Latimer à l'ar- « chevêque, que notre peuple apprenne la différence « qui se trouve entre les doctrines que Dieu a en- « seignées et celles qui ne relèvent que de nous-

[1] « I heard a pen walking in the chimney, behind the cloth. » (Latimer, *Sermons*, p. 294.)

[2] « Much grieved with their troublesome unquietness. » (Fox, *Acts*, VII, p. 455.)

« mêmes. Allez, dit Jésus, et *prêchez toutes les cho-*
« *ses*..... Quelles choses?..... *Toutes les choses que*
« *je vous ai commandées*, dit-il, et non pas *toutes*
« *celles qu'il vous semble bon de prêcher*[1]. Ainsi, cou-
« rage! Faisons effort pour annoncer tous d'une
« seule voix les choses de Dieu. J'ai cherché non
« mon gain, mais le gain de Christ; non ma gloire,
« mais la gloire de Dieu. Et tant qu'il me sera
« laissé un souffle de vie, je ne cesserai pas de le
« faire[2]. »

Ainsi parlait le hardi prédicateur. C'est par cette inébranlable fidélité que les grandes réformations s'accomplissent.

Latimer se refusant à toutes les instances, il ne restait qu'à recourir aux flammes d'un bûcher. La cause fut donc déférée à la convocation de Canterbury, et le 15 mars 1532 il parut devant elle à Westminster. Les quinze articles lui furent présentés. « Hugues Latimer, lui dit l'archevêque, le Synode « vous requiert de signer ces articles! — Je m'y « refuse, » répondit-il. — Tous les évêques se mirent à le presser vivement. « Je m'y refuse entière- « ment, » répondit-il pour la seconde fois. Quelques-uns de ses juges éprouvaient une vive peine. Warham, l'ami des lettres, ne pouvait se résoudre à condamner l'un des plus beaux génies de l'Angleterre. « Ayez pitié de vous-même, lui dit-il. Pour la troi- « sième et dernière fois, nous vous conjurons de « signer ces articles. » Latimer comprenait qu'un

[1] « Non dicit omnia quæ vobis ipsis videntur prædicanda. » (Fox, *Acts*, III, p. 747.)
[2] « Donec respirare licebit, stare non desinam. » (*Ibid.*)

non serait probablement l'échafaud ; mais il répondit avec fermeté : « Je m'y refuse absolument[1]. »

La patience de la convocation était à bout. — « Hérétique ! hérétique obstiné ! crièrent les évê-« ques. Nous l'avons entendu de sa bouche. Qu'il « soit excommunié ! » La sentence d'excommunication fut prononcée, et Latimer conduit dans la tour des Lollards.

L'agitation fut grande à la cour et à la ville. Déjà les créatures des prêtres chantaient des vers dont le refrain était :

« Quel malheur, si tu mourais de froid[2] !... »

« Ah ! disait Latimer, dans la tour des martyrs, si « l'on me demandait de confesser que j'ai trop faci-« lement employé le sarcasme, je serais prêt à le « faire, car le péché est un pesant fardeau. O Dieu, « je crie à toi pour que tu me laves par le sang de « Jésus-Christ! » Il attendait la mort, sachant qu'on ne sortait guère de la tour des Lollards que pour marcher à l'échafaud. Que faire? se disaient Warham et les évêques. Plusieurs d'entre eux eussent voulu remettre le prisonnier au magistrat, pour qu'il fît *selon la coutume*, mais le règne de la papauté commençait à prendre fin en Angleterre, et Latimer était chapelain du roi. Un prélat habile suggéra un moyen de tout concilier : « Il faut obtenir de lui « quelque chose, tant peu que ce soit, et dire par-« tout qu'il s'est retracté. » Quelques clercs se ren-

[1] « Tertio requisitus ut subscriberet, recusavit. » (Wilkins, *Concilia,* III, p. 747.)

[2] « Werefore it were pity, thou shouldest dye for cold ! » (Strype, *Records*, , p. 180.)

dirent vers le prisonnier : « Ne céderez-vous rie
« lui dirent-ils. — J'ai été trop violent, répondit La
« mer, et je m'en humilie. — Mais le mérite des œ
« vres, ne le reconnaissez-vous pas ? — Non. — M
« l'invocation des saints ? — Non. — Le purgatoir
« — Non. — La puissance des clefs données au pap
« — Non, » vous dis-je. Il vint aux clercs une id
lumineuse. Luther enseignait qu'il n'était pas seul
ment permis, mais louable, d'avoir le crucifix et l
images des saints, pourvu que ce fût pour se l
rappeler et non pour les invoquer. Il avait ajou
que la Réformation devait non abolir les jeûne
mais chercher à en avoir de véritables[1]. Latime
déclara penser de même.

Les députés coururent porter cette nouvelle au prélats. Les plus fanatiques de ceux-ci ne pou vaient se résoudre à se contenter de si peu. Quo pas le purgatoire ! pas la vertu des messes ! pas l'in vocation des saints ! pas le pouvoir des clefs ! pa les œuvres méritoires ! C'était une défaite signalé mais ces évêques savaient que le roi ne permettra pas la condamnation de son chapelain. La convo cation, après de longs débats, décida que si maîtr Latimer signait les deux articles, il serait absou de la sentence d'excommunication. En effet, l 10 avril, l'Eglise retira la condamnation qu'ell avait déjà prononcée[2].

[1] Luther, *Wieder die himmlischen Propheten*, et *Explication* *sixième chapitre de saint Matthieu.*

[2] « Fuit absolutus a sententia excommunicationis. » (Wilkins, *Co cilia*, III, p. 747.)

CHAPITRE QUINZIÈME

HENRI VIII FRAPPE LES PARTISANS DU PAPE ET CEUX DE LA RÉFORMATION.

(1532.)

Le caractère essentiel de la Réformation de Henri VIII fut de s'opposer également à Rome et à l'Évangile. Il n'hésitait pas comme plusieurs entre ces deux doctrines; on le voyait, au même moment, punir par l'exil ou par le feu les disciples du Vatican et ceux de la sainte Écriture.

Désirant montrer que la résolution qu'il avait prise de se séparer de Catherine était inébranlable, le roi avait établi Anne Boleyn dans le palais de Greenwich, quoique la reine s'y trouvât encore[1], et lui avait donné des salles de réception et un état royal. La foule des courtisans abandonnant l'astre qui se couchait, s'était tournée vers celui qui paraissait sur l'horizon. Henri respectait la personne d'Anne, et il tenait à ce que tout le monde sût que

[1] Nous avons déjà raconté les premiers temps d'Anne Boleyn dans l'*Histoire de la Réformation du seizième siècle*, vol. V, liv. XVII, ch. II; liv. XIX, ch. VI; liv. XX, ch. I, X, XIV.

si elle n'était pas reine à cette heure, elle le serai un jour. Il y avait dans cette manière d'agir du ro un manque de délicatesse et de principes, dont le parti catholique s'irritait, et non sans cause. Les religieux de Saint-François, qui desservaient la chapelle royale de Greenwich, affichaient en toute occasion leur attachement à Catherine et au pape. En vain Anne s'efforçait-elle de les gagner par ses grâces; si elle réussissait avec un petit nombre, elle échouai avec la plupart. Leur chef, le père Forest, confesseur de Catherine, défendait avec passion les droits de cette infortunée princesse. Prêchant à la Croix de Saint-Paul, il prononça un discours dans leque Henri, sans être nommé, était vivement attaqué Ceux qui l'avaient entendu en firent grand bruit, e Forest reçut l'invitation de se rendre à la cour Chacun se demandait ce qui allait lui arriver mais au lieu de le faire jeter en prison, comme plusieurs s'y attendaient, le roi lui témoigna toutes sortes d'égards, parla une demi-heure avec lui, et lui envoya même un plat de sa table.

Forest, de retour au couvent, raconta avec triomphe cet accueil flatteur; mais le but du roi ne fut point atteint. Il y avait parmi ces moines des caractères indépendants, peut-être fanatiques, qu'aucune faveur ne pouvait gagner.

L'un d'eux, nommé Peto, inconnu jusqu'alors, mais qui jouit plus tard d'une grande réputation dans le monde catholique, et devint cardinal légat du pape en Angleterre [1], trouvait que Forest

[1] Tyndale's *Treatise*, p. 38. — Strypes, *Memorials*, I, 257; III, liv. I, p. 257; liv. II, p. 30-136.

n'en avait pas dit assez, et résolut d'en dire davantage. L'élévation d'Anne Boleyn le remplissait de colère ; il avait besoin de parler, et le roi et toute la cour devant se trouver le 1er mai à la chapelle, il se décida à prêcher, et prit pour texte la parole du prophète Michée au roi Achab : *Les chiens lécheront ton propre sang*. Il fit le portrait d'Achab, il décrivit sa malice et ses crimes, et quoiqu'il ne nommât pas Henri VIII, certains passages mettaient mal à l'aise ses auditeurs. Ce fut bien autre chose, quand il en vint à sa péroraison. Se tournant alors vers Henri VIII : « Maintenant, dit-il, écoute, ô roi ! ce que j'ai à te « dire, comme jadis le prophète Michée à Achab. Ce « nouveau mariage est illégitime. Tu as, je le sais, « d'autres prédicateurs qui, pour devenir de riches « abbés ou de puissants évêques, trahissent les in« térêts de ton âme et ceux de ta postérité. Prends « garde à toi, de peur qu'étant séduit comme « Achab, tu ne reçoives le châtiment d'Achab..... « que les chiens ne lèchent ton propre sang. »

La cour était consternée ; mais le roi, dont les traits étaient demeurés immobiles pendant cette apostrophe, attendit la fin du service, quitta la chapelle comme s'il ne s'y était rien passé et laissa partir Peto pour Canterbury. Toutefois, Henri ne pouvait autoriser de semblables incartades. Un ecclésiastique, nommé Kirwan, fut chargé de prêcher le dimanche suivant dans la même chapelle. L'assemblée était encore plus nombreuse que la première fois, surtout plus curieuse. Des moines de l'obser-

[1] 1 Rois XXI, 19.

vance de saint François, amis de Peto, se placèrent dans une tribune qui se trouvait entre la nef et le chœur, décidés à le défendre. Le docteur commença son discours. Après avoir établi la légitimité d'un nouveau mariage du roi, il en vint au discours du dimanche précédent et aux outrages de l'orateur. « Et toi, Peto, s'écria-t-il, qui prétends faire l« prophète Michée, nous te cherchons ici, mais e« vain; la crainte et la honte t'ont porté à fuir. Il y eut alors une vive agitation dans la tribune l'un des obscurantins, nommé Elstow, se leva s'écria : « Vous savez que le père Peto est allé « Canterbury pour un concile provincial, mais m« voici prêt à vous répondre. Je te provoque au com« bat, ô Kirwan! prophète du mensonge, qui pa« amour de la vaine gloire veux entraîner le r« dans une éternelle perdition! »

Toute la chapelle fut en un instant remplie d confusion. On ne pouvait s'entendre. Alors le rc se leva; sa stature princière, son maintien royal ses manières majestueuses imposèrent à la foule; chacun se tut, et l'auditoire ému quitta respectueusement la chapelle. Peto et son ami furent cités devant le conseil. « Vous mériteriez, leur dit-on, d'être « cousus dans un sac et jetés dans la Tamise. — Nous « ne craignons rien, répondit Elstow; le chemin du « ciel est tout aussi court par eau que par terre. » Peto et ses amis furent bannis du royaume [1].

Henri VIII, ayant ainsi fait la guerre aux partisans du pape, se tourna du côté de ceux de la Réfor-

[1] Tyndale's, *Treatises*, p. 38. — Stowe's *Annals*, p. 562.

mation. Il se tenait, comme un jeune garçon, sur une planche qui faisait la bascule, et après avoir pesé sur un bout, il se mettait à peser sur l'autre. Seulement le jeu était un peu plus terrible; chaque fois que la planche touchait terre, le sang soudain jaillissait.

Il se trouvait alors en Angleterre bien des chrétiens qui ne pouvaient s'édifier dans le culte romain. S'étant procuré la Parole de Dieu, traduite par Tyndale, ces hommes se disaient qu'ils ne l'avaient pas seulement pour eux-mêmes, mais pour d'autres. Ils se cherchaient donc, se réunissaient pour lire ensemble la Bible et recevoir de Dieu les grâces spirituelles. Il s'était formé à Londres, dans des chambres hautes, dans des entrepôts, des écoles ou des magasins, de telles assemblées chrétiennes. Une de ces réunions[1] se tenait dans un grand magasin de Bow Lane. Parmi ceux qui s'y rendaient, se trouvait le fils d'un chevalier du Glocestershire, James Bainham, homme instruit dans les classiques, et jurisconsulte distingué, que sa piété, ses œuvres de bienfaisance faisaient respecter de tous. Donner libéralement ses conseils aux veuves et aux orphelins, faire rendre justice aux opprimés, secourir les étudiants pauvres, protéger les personnes pieuses, et visiter les prisonniers, étaient ses occupations journalières. Il était diligent à lire les Ecritures et priait avec une grande puissance[2]. Quand il entrait dans l'assemblée, chacun pouvait remarquer

[1] « The congregation im a ware house in Bow Lane. » (Fox, *Acts*, IV, p. 702.)

[2] « Mightly addicted to prayer, an earnest reader of Scripture. » (*Ibid.*, p. 697.)

sur ses traits l'expression d'une joie tranquille. Mais depuis un mois ses amis de Bow Lane le voyaient abattu, agité, l'entendaient pousser de profonds soupirs; en voici la cause. Quelque temps avant, en 1531, un jour qu'il vaquait à ses devoirs, dans le *Middle-Temple* (cour judiciaire), des sergents d'armes avaient saisi ce « modèle des jurisconsultes » par ordre de Th. More, qui était encore chancelier, et l'avaient emmené, comme un criminel, dans la maison du célèbre humaniste, à Chelsea. More, affligé de voir un homme si distingué quitter l'Église romaine, avait employé toute son éloquence pour l'y faire rentrer; et voyant ses efforts inutiles, avait fait conduire Bainham dans son jardin, où il l'avait attaché à « l'arbre de vérité; » et là, More l'avait frappé ou fait frapper de verges; nous adoptons cette dernière version, c'est bien assez[1]. Bainham, ayant refusé de nommer les jurisconsultes atteints d'*hérésie*, fut conduit à la Tour. « Qu'on le « mette sur le chevalet, » dit l'aimable auteur de l'*Utopie*, devenu un fanatique persécuteur. L'ordre fut exécuté en sa présence. L'instrument saisit les bras et les jambes du malheureux protestant et les tira en sens contraire; ses membres se disjoignirent et il sortit boiteux du supplice[2].

Thomas More avait brisé le corps de sa victime, mais il n'avait pas brisé son courage. Aussi, ayant été cité devant l'évêque de Londres, Bainham

[1] Strype, *Memorial*, I, p. 35, et Fox, *Act.* IV, p. 698, disent Th. More : *And whip him*. More l'a nié.

[2] « Sir Th. More being present himself till in a manner he had lamed him. » (Fox, *Act.*, IV, p. 698.)

rendit au palais, joyeux d'avoir encore une fois à confesser son Maître. « Croyez-vous au purga-« toire? » lui dit sévèrement Stokesley. Bainham répondit : « *Le sang de Jésus-Christ nous purifie de* « *tout péché* [1]. — Crois-tu qu'il faille demander aux « saints de prier pour nous? » Bainham répondit : « *Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès* « *du Père, Jésus-Christ le juste* [2]. »

Un homme qui ne répondait que par des déclarations des Ecritures était embarrassant. Stokesley et More mirent à contribution, pour l'ébranler, les promesses les plus séduisantes; rien ne fut épargné. Bientôt ils y joignirent les représentations les plus solennelles. « Les bras de l'Eglise votre mère vous « sont encore ouverts, lui dirent-ils [3], mais si vous « persistez dans votre rébellion, ils se refermeront « pour toujours. — Maintenant ou jamais! » Pendant un mois, le chancelier et l'évêque l'accablèrent d'instances; Bainham répondit : « Ma foi est celle « de la sainte Eglise. » A ces mots, croyant qu'il parlait de l'Église du pape, Foxford, le secrétaire de l'évêque, sortit un papier de son portefeuille : « Voici l'abjuration, lui dit-il; lisez-la. » Bainham lut : « Moi, vrai pénitent, je reviens de mon hérésie, « et j'abjure... » A ces mots il s'arrêta; et jetant un coup d'œil sur ce qui suivait : « Non, dit-il, ces ar-« ticles ne sont pas hérétiques, je ne puis les re-« jeter. »

On fit alors jouer de nouveaux ressorts pour

[1] 1 Jean I.
[2] 2 Jean II.
[3] «Many fair, enticing, alluring words.» (Fox, *Act.*, IV, p. 700.)

ébranler Bainham. Les prières de ses amis, les menaces de ses ennemis, la pensée surtout de sa femme qu'il chérissait, et qu'il laisserait seule, dans le dénûment, exposée à toute la colère du monde, jetèrent le trouble dans son âme. Il perdit de vue sentier étroit qu'il devait suivre, et cinq jours après il lut jusqu'au bout, d'une voix éteinte, sa rétractation. Mais à peine avait-il fini, qu'il fondit en larmes et s'écria au milieu de sanglots entrecoupés : « « réserve les doctrines. » Il consentait à rester dans l'Église romaine, mais en gardant la foi évangélique. Ce n'était pas ce qu'entendaient l'évêque et ses officiers. « Baisez ce livre, » lui dirent-ils d'un ton menaçant. Bainham, étourdi, le baisa; c'était signe; l'abjuration fut considérée comme accomplie. Le pénitent fut condamné à une amende de 20 livres sterling, et à faire pénitence à la Croix de Saint-Paul. Après cela, on le mit en liberté; c'était le 17 février.

Bainham revint au milieu de ses frères; ceux-ci le regardaient d'un air triste, mais ne lui reprochaient pas sa faute. Ce n'était pas nécessaire; le ver du remords le rongeait, il avait horreur du baiser fatal par lequel il avait scellé sa chute; son âme était sans cesse troublée; il ne pouvait ni manger ni dormir, et tremblait à la pensée de la mort. Tantôt il dévorait son angoisse et la tenait *enclose au dedans;* tantôt *sa douleur sortait à grandes bouffées*, et il cherchait par des cris à se décharger de sa peine. La pensée de comparaître devant le tribunal de Dieu le faisait défaillir. Le rétablissement de la conscience dans ses droits, telle a été avant

tout l'œuvre de la Réformation. Luther, Calvin, un nombre infini de réformés plus obscurs, sont arrivés au port du salut à travers de telles tempêtes. « Une tragédie s'est agitée dans toutes les âmes « protestantes, » a pu dire un écrivain qui n'appartient pas à la Réformation, — la tragédie éternelle de la conscience.

Bainham comprit que le seul moyen de recouvrer la paix était de s'accuser franchement devant Dieu et devant les hommes. Il prit en mains le Nouveau Testament de Tyndale, qui était à la fois sa joie et sa force. Il se rendit à l'église de Saint-Augustin, s'assit paisiblement au milieu de l'assemblée, puis à un certain moment il se leva et dit : « J'ai renié la vérité... » Il ne put continuer, car il fondit en larmes [1]. S'étant remis, il dit : « Si je ne revenais pas à la doctrine que j'ai « abjurée, cette Parole de Dieu me condamnerait « au jour du jugement. » En disant ces mots, il élevait le Nouveau Testament devant l'assemblée. « O mes amis, plutôt que de pécher comme moi, « endurez la mort. Les feux de l'enfer m'ont con« sumé, et pour tout l'or et la gloire du monde, je « ne voudrais pas les sentir de nouveau [2]. »

Alors ses ennemis le saisirent et le menèrent dans la cave à charbon de l'évêque, où lui ayant mis les fers aux pieds, ils le laissèrent quatre jours. Puis on le conduisit à la Tour, où pendant deux semaines

[1] « Stood up there before the people in his pew, with weeping tears. » (Fox, *Act.*, IV, p. 702.)

[2] « He would not feel such a *hell* again as he did feel... » (*Ibid.*, 702.)

on le frappait chaque jour de verges. Il fut condamné comme relaps.

La veille du jour de l'exécution, quatre hommes distingués, dont l'un était Latimer, dînaient ensemble à Londres. On disait dans le public que Bainham était mis à mort, pour avoir dit qu' « Thomas Becket était un traître digne de l'enfe « — Vaut-il la peine, disaient les quatre amis, « donner sa vie pour si peu de chose? Allons « Newgate, et sauvons-le si possible. » On les c duisit par des passages ténébreux, et ils se tro vèrent enfin en présence d'un homme, assis sur peu de paille, qui tenait un livre d'une main, et l'autre une chandelle; il lisait[1]; c'était Bainha Latimer s'approcha : « Prenez garde, lui dit-il, q « la vaine gloire ne vous fasse sacrifier votre « pour des motifs qui n'en valent pas la peine. — « Je suis condamné, répondit Bainham, pour avo « en m'appuyant sur l'Écriture, repoussé le purg « toire, les messes et les satisfactions méritoires. « Je reconnais, dit Latimer, que pour cela il fa « être prêt à mourir. » Bainham était prêt; tout fois il il fondit en larmes. « Pourquoi pleurez-vous? dit Latimer. — « J'ai une femme, » répondit le pr sonnier, « la meilleure à laquelle homme fut j « mais uni; veuve, destituée de tout, sans appu « chacun la montrera du doigt et dira : Voilà l « veuve de l'hérétique[2] ! » Latimer et ses amis s'e forcèrent de le consoler. Puis les quatre amis qui tèrent cet obscur cachot.

[1] Strype, *Annals of the Reformation*, I, p. 372.
[2] *Ibid.*

Le lendemain (30 avril 1532), Bainham fut conduit à l'échafaud. Des gardes à cheval entouraient le bûcher; maître Pave, secrétaire de la Cité, dirigeait l'exécution. Bainham ayant prié, se releva, embrassa l'échafaud, et y fut attaché avec une chaîne : « Bonnes gens, » dit-il au peuple qui l'entourait, « je meurs pour avoir dit que tout homme « et toute femme a le droit de posséder le Livre de « de Dieu. Je meurs pour avoir dit que la vraie clef « du ciel n'est pas celle de l'évêque de Rome, mais « la prédication de l'Évangile. Je meurs pour avoir « dit que le seul purgatoire est la croix de Jésus-« Christ, avec les persécutions qu'elle attire. — « Menteur, hérétique, s'écria Pave, tu as nié le sa-« crement de l'autel! — Je ne nie point le sacrement « du corps et du sang de Christ, reprit Bainham; « mais je rejette le culte idolâtre que vous rendez à « un morceau de pain. — Allumez! » cria Pave. Les bourreaux mirent le feu à une traînée de poudre, et comme la flamme approchait[1], Bainham leva les yeux au ciel, et dit au secrétaire : « Que Dieu te par-« donne; qu'il pardonne à Sir Th. More... Et vous, « bonnes gens, priez pour moi!... » Bientôt les bras et les jambes du martyr furent consumés, et ne pensant qu'à glorifier son Sauveur : « Holà! s'écria-t-il, « vous demandez des miracles, en voici un : je ne « sens pas plus de douleur au milieu de ces flammes, « que si j'étais sur un lit de roses[2]. » L'Église primitive n'avait pas eu de plus glorieux martyrs.

[1] « As the train of powder came toward him. » (Fox, *Act.*, IV, p. 705.)

[2] « It is to me as a bed of roses. » (*Ibid.*)

Pave avait sans cesse devant les yeux l'image de Bainham, et sa dernière prière retentissait jour et nuit dans son cœur. Il s'était fait dans le galetas de sa maison, loin du bruit, une espèce d'oratoire, où il avait placé un crucifix devant lequel il venait prier [1], et verser des larmes amères [2]. Il avait horreur de lui-même; saisi d'une douleur confuse, égaré, il se débattait dans de grandes angoisses. Bainham mourant lui avait dit : « Que Dieu use en-« vers toi de plus de miséricorde que tu n'en uses « envers moi; » mais Pave ne pouvait croire à la miséricorde. Il ne vit à son désespoir d'autre remède que la mort. Huit jours environ après le martyre de Bainham, il donna diverses commissions à ses domestiques et à ses clercs, et ne garda dans la maison qu'une seule servante. Puis sa femme s'étant rendue à l'Église, il sortit lui-même, acheta des cordes, les cacha soigneusement sous son habit, et monta dans sa chambre haute. Arrivé devant le crucifix, il s'arrêta, se mit à pleurer et à crier. La servante accourut : « Prends cette épée rouillée, » « lui dit-il, nettoie-la et ne me dérange plus [3]. » A peine était-elle sortie, qu'il attacha la corde à une poutre et se pendit. La servante n'entendant plus aucun bruit s'alarma de nouveau, monta, et voyant son maître pendu, fut saisie d'horreur. Elle courut à l'église où se trouvait sa maîtresse, et l'appela en poussant des cris [4]. Il était trop

[1] « In a high garret where he had a rood. » (Fox, *Act.*, IV, p. 705.)
[2] Before which (the rood) he bitterly wept. » (*Ibid.*)
[3] « Go make it clean and trouble him no more. » (*Ibid.*)
[4] « She ran crying to church, to her mistress, to fetch her home. » (*Ibid.*, p. 706.)

tard, le malheureux ne put être rappelé à la vie.

Si la mort des martyrs plongeait les méchants dans le dernier désespoir, elle donnait souvent la vie aux âmes sincères. La foule, qui avait entouré l'échafaud de ces hommes de Dieu, se dispersait profondément émue. Les uns retournaient dans les champs, les autres à leurs boutiques et dans leurs ateliers; mais la pâle figure des martyrs les y suivait, leurs paroles résonnaient dans les âmes, leurs vertus attendrissaient les cœurs les plus étrangers à l'Évangile. « Oh ! disait quelqu'un, je voudrais être « avec Bainham[1] ! » Ces gens fréquentaient encore quelque temps les églises romaines, mais bientôt leur conscience leur criait : « C'est Christ seul qui « sauve ! » et ils abandonnaient les rites où ils ne trouvaient aucune consolation. Ils cherchaient la solitude; ils se procuraient quelques livres de Wycleff, de Tyndale, le Nouveau Testament surtout; ils les lisaient en secret; si quelqu'un survenait, ils les cachaient précipitamment sous leurs matelas, au fond d'un bahut, dans le creux d'un arbre, sous des pierres, jusqu'au moment où l'adversaire s'étant retiré, ils pouvaient les reprendre. Bientôt ils en parlaient à l'oreille de leurs voisins, et souvent ils avaient la joie de rencontrer des hommes qui pensaient comme eux. Une étonnante transformation s'opérait. Tandis que dans les cathédrales, les prêtres chantaient avec de grands éclats de voix les louanges des saints, de la Vierge et du *Corpus Domini*, on s'entretenait à voix basse,

[1] « I would I were with Bainham. » (Fox, *Act.*, V, p. 32.)

parmi le peuple, du Sauveur *humble et plein de do*
cœur. On entendait partout alors en Angleterre
son doux, subtil, mystérieux, qu'entendit Élie,
à l'ouïe duquel, enveloppant son visage de s
manteau, il se tint muet et immobile, parce q
l'Éternel était là. De grands changements allai
s'accomplir.

Si l'on rapporte avec quelques détails, dans cet
histoire, la vie et la mort des hommes évangélique
on ne le fait pas sans raison. On désire établir q
l'Église en Angleterre, comme dans tout le mond
n'est ni une certaine hiérarchie ecclésiastique, où d
prélats dominent sur les héritages du Seigneur;
un assemblage confus d'hommes, dont l'esprit im
gine sur la religion toutes sortes d'idées contrair
aux révélations du ciel, et dont la profession de f
renferme toutes les opinions qui se trouvent da
la nation, — depuis la scolastique catholique ju
qu'au panthéisme matérialiste. L'Église de Dieu
élevée au-dessus des systèmes humains de ces su
perstitieux et de ces incrédules, est l'assemblée d
ceux qui, par une foi vivante, ont part à la justice d
Christ et à la vie nouvelle, dont l'Esprit-Saint est l
créateur, — de ceux chez qui l'égoïsme est vaincu
et qui se donnent au Sauveur pour accomplir ave
leurs frères la conquête du monde. Telle est l
vraie Église de Dieu, bien différente, on le voit, d
toutes celles que les hommes inventent.

CHAPITRE SEIZIÈME

LE NOUVEAU PRIMAT D'ANGLETERRE.

(Février 1532 à mars 1533.)

Un homme qui depuis plus de trente ans avait une voix importante dans les affaires ecclésiastiques du royaume disparut alors de la scène du monde, pour faire place au plus influent des réformateurs de l'Angleterre. Warham, archevêque de Cantorbéry, grand canoniste, politique habile, courtisan adroit, ami des lettres, s'était surtout proposé d'exalter la prérogative sacerdotale, et ayant recours pour cela au moyen le plus sûr, il avait combattu l'oisiveté, l'ignorance et la corruption des prêtres ; il avait même désiré une réforme du clergé, pourvu qu'elle émanât de l'autorité épiscopale. Mais quand il avait vu une autre réformation s'accomplir au nom de la Parole de Dieu, sans les prêtres, contre les prêtres, il avait fait volte-face, et s'était mis à persécuter les réformateurs et à fortifier l'autorité papale. Effrayé de la marche des communes, il avait appelé, le 24 février 1532, trois notaires, et avait protesté en leur présence contre

tout acte du parlement qui dérogerait à l'autorité du pontife romain[1]. Puis, le 23 août 1532, au moment où la crise était la plus grave, le *second pape*, comme on l'appelait quelquefois, avait été enlevé de son siége par la mort, et on s'était demandé avec anxiété qui viendrait s'y asseoir à sa place?

Le choix était important; cette élection serait, en effet, le symbole de ce que l'Église d'Angleterre allait devenir. Aurait-on un prélat dévoué au pape, tel que Fisher; un catholique favorable au divorce, tel que Gardiner; un évangélique modéré et attaché au roi, tel que Cranmer; ou un réformateur décidé, tel que Latimer? Dans ce moment où une nouvelle période commençait pour la chrétienté, il était important de savoir qui l'Angleterre prendrait pour guide; si elle marcherait à la tête de la civilisation, comme l'Allemagne, ou se traînerait à l'arrière-garde, comme l'Espagne et l'Italie. Le roi exclut les deux partis extrêmes, et balança les deux candidatures du centre. Tout bien pesé, il n'avait pas confiance en des hommes tels que Longland et Gardiner, qui pouvaient promettre et ne pas tenir; il lui fallait quelqu'un qui fût moins politique que l'un, et moins fanatique que l'autre, un homme séparé du pape par principe, et non pas seulement par convenance.

Cranmer, après avoir passé quelques mois à Rome, était retourné en Angleterre[2]. Puis étant parti pour l'Allemagne avec une mission du roi, il

[1] « Protestamur quod nolumus alicui statuto edito in derogationem romani pontificis consentire. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 746.)

[2] Il y a une lettre de lui, de Hampton-Court (12 juin 1531).

était arrivé à Nuremberg, probablement dans l'automne 1531. Il examina avec intérêt cette ville antique, ses belles églises, ses fontaines monumentales, son vieux et pittoresque château, mais quelque chose l'attira davantage encore. Assistant à la célébration de l'Eucharistie, il remarqua que tandis que le prêtre marmottait tout bas à l'autel l'Évangile en latin, le diacre montant en chaire, le lisait tout haut en allemand [1]. Il comprit qu'à Nuremberg il y avait encore quelque apparence de catholicisme, mais qu'en réalité, c'était bien l'Évangile qui y régnait. Un nom revenait souvent dans les entretiens qu'il avait avec les principaux de la ville ; on lui parlait d'Osiander comme d'un homme d'une grande éloquence [2]. Cranmer suivit la foule qui se portait à l'église de Saint-Laurent, et fut frappé des talents et de la piété de ce ministre. Il rechercha sa connaissance, et dès lors les deux docteurs eurent de fréquentes conversations, soit dans la maison de Cranmer, soit dans la bibliothèque d'Osiander, et le docteur allemand, gagné à la cause de Henri VIII, publia peu après un livre sur les mariages illicites.

Cranmer, doué d'un cœur affectueux, aimait à se joindre aux simples repas, aux pieuses dévotions et aux conversations intimes de la maison d'Osiander; il fut bientôt comme un membre de cette famille. Mais quoique son intimité avec le pasteur de Nuremberg devînt toujours plus grande, il n'ac-

[1] « The deacon goeth into the pulpit and readeth alone the Gospel in the Allemagne tongue. » (Cotton, Msc. Vitellius, B. XXI, p. 54.)

[2] « Commendatus primoribus civitatis facundia sua. » (Camerarius, *Melanchthon. Vita*, p. 285.)

cepta pas toutes ses opinions. Quand Osiander l
disait qu'il fallait substituer à l'autorité de Rom
celle de la sainte Ecriture, Cranmer lui donnait sc
plein assentiment. Mais l'anglais s'aperçut qu
l'allemand avait sur la justification du pécheur d
vues distinctes de celles de Luther. « Ce qui no
« justifie, disait-il, c'est non l'imputation des mérit
« de Christ par la foi, mais la communication inté
« rieure de sa justice. — Christ, disait Cranmer,
« payé le prix de notre rédemption en immolai
« son corps et en accomplissant la loi; et si nou
« croyons du cœur à cette œuvre qu'il a accompli
« nous sommes justifiés. L'homme justifié doit êtı
« sanctifié et faire de bonnes œuvres; mais ce n
« sont point elles qui le justifient [1]. » La conversa
tion des deux amis tomba aussi sur la sainte cène
quelle qu'ait été alors la doctrine de Cranmer, i
en vint bientôt, comme Calvin, à placer la réell
présence de Christ, non dans le pain que le prêtr
tient de ses doigts, mais dans le cœur des
croyants [2].

En juin 1532, les délégués des protestants et des catholiques-romains arrivèrent à Nuremberg, pour s'occuper de la paix religieuse. Le célibat du clergé devint aussitôt l'un des points débattus. Il semblait aux chefs de la papauté qu'il était impossible de céder cet article. « Plutôt abolir entière« ment la messe, s'écria l'archevêque de Mayence.

[1] « It excludeth them from the office of justifying. » (*Homily* ' *salvation*. Cranmer's *Remains*, p. 129.)

[2] « Christ is corporally in heaven and spiritually in his lively me' bers. » (Cranmer, *On the Lord's supper*, p. 33.)

« que de permettre le mariage des prêtres ! — Il « faudra bien qu'ils en passent par là, dit Luther, « Dieu renverse les puissants de leur trône [1]. » Cranmer était de cet avis : « Il vaut mieux, disait-il, « qu'un ministre ait sa propre femme, que d'avoir, « comme les prêtres, celles d'autrui [2]. — Que de « services une épouse pieuse, disait Osiander, ne « rend-elle pas au pasteur auprès des pauvres, des « femmes et des enfants. »

Cranmer avait perdu sa femme à Cambridge, et son cœur avait encore besoin des affections les plus intimes. La famille d'Osiander lui offrait un touchant tableau du bonheur domestique. Une nièce de la femme du réformateur de Nuremberg en faisait partie [3]. Cranmer était frappé chaque jour de sa piété et de sa candeur. Il crut trouver en elle cette femme vertueuse, qui est la couronne de son mari, demanda sa main et l'épousa, ne se souciant pas des commandements illégitimes de ceux qui *défendent de se marier* [4].

Cependant Cranmer ne négligeait pas sa mission. Le roi d'Angleterre voulant s'allier avec les protestants allemands, Cranmer fit de sa part des ouvertures au prince électoral de Saxe. « Avant « tout, répondit le pieux Jean-Frédéric, il faut « que les deux rois (d'Angleterre et de France) « soient d'accord avec nous sur les articles de

[1] Lutheri *Op.*, XXII, p. 1808.

[2] « Like other priests, keeping other men's wives. » (Cranmer's *Remains*, p. 219.)

[3] « Hæc erat neptis uxoris Osiandri. » (Godwin, *Annales Angl.*, p. 167.)

[4] 1re Ep. de saint Paul à Timothée, IV, 3.

« foi [1]. » L'alliance échoua donc, mais au même moment s'ouvrit une perspective inattendue. L'empereur, qui marchait contre Soliman, désirait le secours du roi d'Angleterre; Granvelle eut des entretiens à ce sujet avec Cranmer. Celui-ci se procurait voitures, chevaux, bateaux, tentes, e autres objets nécessaires au voyage[2], dans l'intention de rejoindre Charles-Quint à Lintz, quand un courrier lui apporta tout à coup l'ordre de re tourner à Londres. Quelle contrariété ! Au moment où une alliance avec le neveu de la reine Catherine est enfin sur le point de se conclure, où toute l'affaire du divorce va par conséquent s'arranger, l'envoyé de Henri VIII doit tout abandonner. Il se demandait avec anxiété quel pouvait être le motif de ce rappel soudain, extraordinaire... ; des lettres de ses amis le lui apprirent.

Warham étant mort, le roi pensait à Cranmer pour le remplacer comme archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre. Le réformateur en f fort ému. « Hélas, dit-il, jamais homme n'a moi « désiré que moi un siége épiscopal [3]. Si j'accept « il me faudra renoncer aux charmes de l'étude « aux paisibles douceurs d'un état obscur [4]. » Connaissant le caractère dominateur et les princip religieux du roi, Cranmer croyait qu'avec un t

[1] Seckendorff, *Hist. Lutherianismi*, 1532.

[2] « I do make preparation to furnish ourselves of wagons, horse ships, tents, and other things necessary to our voyage. » (4 septembr Cranmer's *Remains*, p. 232.)

[3] « There was never man more unwillingly to a bishoprick. » (*Ibid* p. 218.)

[4] « Very sorry to leave his study. » (Fox, *Acts*, VIII, p. 65.)

prince la réforme de l'Angleterre était impossible. Il se voyait exposé à des contestations sans fin. Plus de paix pour l'homme le plus paisible du monde. Une carrière éclatante, une grande représentation...; il fut effrayé. « Ma conscience, di-« sait-il, s'élève contre cette vocation. Malheureux « que je suis!... Je ne trouve sur ma route que « troubles, que conflits et insurmontables dan-« gers. »

Après y avoir bien réfléchi, Cranmer pensa qu'il se tirerait de ce pas difficile en gagnant du temps, vu que le roi, qui n'aimait pas en perdre, donnerait sans aucun doute la place à un autre[1]. Il répondit donc que des affaires importantes ne lui permettaient pas de retourner en Angleterre. Soliman s'étant retiré de devant l'Empereur, celui-ci s'était décidé à se rendre en Espagne par l'Italie, et avait donné rendez-vous au pape à Plaisance ou à Gênes. L'ambassadeur de Henri VIII croyait de son devoir de parer aux funestes effets de cette entrevue; aussi Charles étant parti de Vienne le 4 octobre, deux jours après Cranmer le suivit. Jamais il n'avait fait un si triste voyage. La haute dignité qui l'attendait, pesait sur lui comme un cauchemar. Il ne trouvait sur sa route ni habitants, ni nourriture, et n'avait pour lit que du foin[2]. Il traversait quelquefois des champs de bataille couverts de cadavres chrétiens et turcs. Une comète paraissant

[1] «Thinking that he would be forgetful of me in the meantime.» (Cranmer's *Remains*, p. 216.)

[2] «I found in no town, man, woman nor child, meat, drink, nor bedding.» (*Ibid.*, p. 223.)

du côté de l'Orient, présageait un événement tragique. Quelques-uns lui disaient avoir vu un glaive flamboyant traverser le ciel. « Ces signes étranges, « écrivait-il à Henri VIII, annoncent quelque grande « révolution[1]. » Cranmer et ses collègues ne purent gagner le pape. Il se passa des mois, pendant lesquels les esprits étaient tellement échauffés que les cardinaux oubliaient le *decorum*. « Hélas! « raconte un historien catholique, tout le temps « que cette affaire dura, *on allait au Consistoire « comme à la comédie*[2]. » Charles-Quint eut enfin le dessus.

Alors Henri VIII eut avec le roi de France (octobre 1532) la fameuse entrevue de Calais et de Boulogne, que nous avons racontée ailleurs[3], et s'étant entendu avec ce prince, il pensa sérieusement à en finir. Épousa-t-il alors Anne Boleyn? Tout semblait l'y engager; et si nous en croyons quelques-uns des historiens les plus accrédités, ce mariage eut lieu, en effet, dans le mois de novembre de cette année[4]. Peut-être y eut-il un mariage contracté sans que les formalités légales fussent remplies. Il y a ici des témoignages opposés, et c point n'est pas suffisamment éclairci. En tout cas Henri se décida à attendre, avant de célébrer p

[1] « Some great mutation. » (Cranmer's *Remains*, p. 225.)

[2] Le Grand, *Histoire du Divorce*, I, p. 229.

[3] *Histoire de la Réformation au seizième siècle*, t. II, liv. ch. XXI.

[4] C'est ce que disent : Hall, *Chron.*, fol. 209. — Hollinshed, *Chron.* III, p. 629. — Strype, *Cranmer's Mem.*, p. 16. — Collyers, II, p. 7 D'autres hésitent entre les deux dates, novembre et janvier. — Burnet, I, p. 121. — Herbert, p. 368. — Benger, p. 336, etc.

bliquement son mariage. Les conférences que le pape allait avoir à Bologne avec les ambassadeurs de François Ier, la probabilité d'une entrevue du roi de France avec le pontife à Marseille, qui pouvait donner une nouvelle tournure à la grande affaire, peut-être le désir de conférer sur cet objet avec Cranmer, auquel il destinait le siége de Cantorbéry, semblent avoir décidé ce prince à renvoyer de quelques semaines la cérémonie. Il ne tarda pas à exiger la présence à Londres du futur primat.

Le bruit s'était répandu en Italie que le roi allait mettre Cranmer à la tête de l'Eglise anglaise, et on lui témoignait à la cour impériale une considération inaccoutumée. Charles-Quint, ses ministres, et les ambassadeurs étrangers, disaient hautement que cet homme méritait bien d'occuper une place élevée dans la faveur et dans le gouvernement du roi son maître [1]... Vers le milieu de novembre, l'Empereur donna au futur primat son audience de congé, et peu après celui-ci arriva en Angleterre. Voulant ménager les usages et l'opinion cléricale, il crut plus sage de laisser, pour le moment, sa femme chez Osiander. Il l'appela plus tard, mais elle ne fut jamais présentée à la cour; cela n'était pas d'étiquette, et la pieuse Allemande y eût été probablement fort embarrassée.

Cranmer, arrivé à Londres, se rendit aussitôt auprès du roi, fort préoccupé de ce qui allait se passer entre le prince et lui. Henri alla droit au fait:

[1] « They judge him a man right worthy to be hygh in favor and authority with his prince. » (*State papers*, VII, p. 391.)

« Je vous nomme archevêque de Cantorbéry, dit-il. « — Sire..... — Point de refus. — Écoutez mes « raisons... — Je suis convaincu que vous rempli- « rez très bien cette charge. — La bienveillance « de Votre Majesté lui fait illusion sur mon incapa- « cité [1]... » Le roi tint ferme. Ce n'était pas peu de chose que de lutter avec Henri VIII ; Cranmer fut effrayé de l'effet que produisait sa résistance. « Sire, dit-il, j'implore très humblement le pardon « de Votre Majesté [2]... »

Quittant le roi, il courut vers ses amis, vers Cromwell en particulier. Le fardeau dont Henri le chargeait lui paraissait toujours plus insupportable. Sachant combien il est difficile de résister à un prince d'un caractère despotique, il prévoyait des conflits, peut-être des infidélités, qui rempliraient sa vie d'amertume; et il ne pouvait se résoudre à immoler son bonheur à l'impérieuse volonté du monarque. « Prenez garde, disaient ses amis, i « est aussi dangereux de refuser une faveur « un prince si absolu, que de lui faire outrage. Mais la conscience de Cranmer était engagée da ses refus. « Je sens quelque chose en moi, disait-il « qui se révolte contre la suprématie du pape « contre toutes les superstitions auxquelles je de « vrais me soumettre comme primat d'Angleterre « Non, je ne veux pas être évêque... » Il pouvai sacrifier son repos, son bonheur, s'exposer à de

[1] « Long disabling of himself. » (Fox, *Acts,* VIII, p. 66.)
[2] « Most humbly craving first his Grace's pardon. » (*Ibid.*)
[3] « Aliquid intus. »

uttes douloureuses; mais reconnaître le pape, se soumettre à sa juridiction était à ses yeux un obstacle insurmontable. Ses amis branlaient la tête : « Votre *Nolo episcopare*, lui disaient-ils, ne peut « tenir contre le *Volo te episcopum esse* de notre « maître[1]. De quoi s'agit-il ? De permettre que le « roi vous place au faîte des honneurs et du pou- « voir... Vous rejetez tout ce que les hommes dési- « rent... — Plutôt perdre la vie, répondait Cranmer, « que d'agir contre ma conscience pour satisfaire « mon ambition[2]. »

Henri, ennuyé de tous ces délais, appela de nouveau Cranmer au palais, et lui ordonna de parler sans crainte. « Si j'acceptais cet office, lui répondit « cet homme sincère, je devrais le recevoir de la « main du pape; or, je ne le veux pas, je ne le « puis pas... Ni le pape, ni aucun autre pouvoir « étranger n'ont aucune autorité dans le royaume « d'Angleterre[3]. » Ceci était une raison qui avait un grand poids aux yeux du prince. Il se tut un certain temps, paraissant réfléchir[4], puis il dit à Cranmer : « Pouvez-vous prouver ce que vous venez de dire ? — Sans doute, répondit le docteur ; les saintes Écritures et les Pères maintiennent l'autorité suprême des rois dans leurs royaumes, et prouvent ainsi que les préten-

[1] « *Je ne veux pas être évêque. — Je veux que tu le sois.* » (Fuller, Book, V, p. 184.)

[2] « Rather to venture the loss of his life, than to do any thing for ambition's sake. » (Fox, *Acts*, VIII.)

[3] « No stranger had authority within this realm. » (Cranmer's *Remains*, p. 223.)

[4] « The king staying a while and musing. » (*Ibid.*)

« tions du pape sont une intolérable usurpation. »

Cette parole allait engager Henri VIII à faire un nouveau pas dans ses réformes. Il n'avait pas encore eu la pensée d'établir des évêques et des archevêques, sans le pape. Il appela au palais de savants jurisconsultes et leur demanda comment il pouvait conférer la dignité archiépiscopale à Cranmer sans blesser la conscience du futur primat. Les jurisconsultes proposèrent que puisque Cranmer se refusait aux exigences de la primauté romaine, quelqu'un fût envoyé à Rome et fît à sa place tout ce que la règle exigeait. « Qu'un autre le fasse, s'il le veut, « dit Cranmer, mais *super animam suam*, aux risques « de son âme. Quant à moi, je déclare que je ne « reconnais l'autorité du pape qu'autant qu'elle « agrée avec la Parole de Dieu; et que je me ré- « serve le droit de parler contre lui et d'atta- « quer ses erreurs. »

Les jurisconsultes trouvaient de mauvais exemples pour justifier un mauvais procédé. L'archevêque Warham, disaient-ils, tout en gardant les avantages qu'il tenait de l'État, n'avait-il pas protesté contre ce que l'État faisait au détriment de Rome. Si le défunt archevêque a sauvegardé les droits de la papauté, pourquoi le nouveau ne sauvegarderait-il pas ceux du royaume ?... D'ailleurs, ajoutaient-ils, le pape sait très bien qu'en lui prêtant serment tout évêque le fait *salvo ordine meo*, « sans préju- « dice aux droits de son ordre[1]. »

[1] Bossuet fait cette remarque à l'occasion du serment de Cranmer. (*Histoire des Variations*, liv. VII, p. 11.)

Cranmer ayant obtenu qu'on réservât dans l'acte de consécration les droits de la Parole de Dieu, consentit enfin à devenir primat d'Angleterre. Henri VIII, moins avancé en pratique qu'en théorie, fit pourtant demander à Clément VII les bulles nécessaires à la promotion du nouvel archevêque. Le pontife, trop heureux d'avoir encore quelque chose à dire en Angleterre, se hâta d'expédier neuf bulles qu'il adressa directement à Cranmer lui-même. Mais celui-ci, qui ne voulait rien accepter du pape, remit ces bulles au roi en lui déclarant que ce n'était pas de Rome qu'il entendait tenir sa charge [1].

Cranmer, en acceptant la vocation qui lui était adressée, entendait rompre avec l'ordre du moyen âge, et rétablir, autant qu'il serait en lui, celui de l'Évangile. Mais il ne voulait pas cacher ses desseins : tout au grand jour. Le 30 mars 1533, il fit venir, dans la salle du chapitre de Westminster, le protonotaire royal Watkins, et d'autres dignitaires de l'Église et de l'État. Il entra, prit en main un papier, et dit à haute et intelligible voix : « Moi, « Thomas, archevêque de Cantorbéry, je proteste « *ostensiblement, publiquement et expressément* [2], ne « vouloir m'engager par aucun serment à rien de « ce qui peut être contraire à la loi de Dieu, aux « droits du roi d'Angleterre, aux lois du royaume « et ne me lier nullement quant à la liberté de la « parole, quant au gouvernement de l'Église d'An- « gleterre et à la réformation de toutes les choses

[1] « Quas bullas obtulit tum regi, etc. » (Lambeth, Msc., n° 1136.)
[2] « Palam et publice et expresse protestor. » (Wilkins, *Concilia*, III, p. 757.)

« qui me paraîtront devoir y être réformées. Si « mon représentant auprès du pape avait fait, en « mon nom, un serment contraire à mes devoirs, « je déclare qu'il l'a fait à mon insu, et que ledit « serment doit être tenu pour nul. Je veux que « cette protestation soit répétée à chaque période de « la présente cérémonie[1]. » Puis se tournant vers le protonotaire : « Je vous requiers, lui dit-il, de « faire soit un, soit plusieurs instruments publics « de cette protestation. »

Cranmer quitta le chapitre et se rendit à l'abbaye de Westminster, où le clergé et une foule considérable l'attendaient. Il ne lui suffisait pas d'avoir déclaré une fois son indépendance de la papauté ; il voulait le faire à plusieurs reprises. Plus la puissance romaine était ancienne en Angleterre, plus il sentait le besoin de proclamer la suprématie de la Parole divine. S'étant revêtu des habits sacerdotaux, Cranmer se plaça au haut des degrés du grand autel, et se tournant vers l'assemblée, il dit : « Je « déclare que je ne prête le serment qui m'est de« mandé que sous la réserve contenue dans la pro« testation que j'ai faite aujourd'hui en chapitre. » Puis ayant fléchi les genoux devant le grand autel il la lut pour la seconde fois[2], en présence des évêques, des prêtres et de tout le peuple.

Alors les évêques de Lincoln, d'Exeter, de Saint Asaph, s'approchant, lui donnèrent la consécration

[1] « Quas protestationes in omnibus clausulis et sententiis dictorum juramentorum *repetitas* et recitatas volo. » (Wilkins, *Concilia*, II p. 757.)

[2] « Eamdem sedulam perlegit. » (Lambeth, Msc., n° 2106.)

épiscopale. L'archevêque se tenant debout devant le grand autel, s'apprêta à recevoir le pallium, mais auparavant il avait encore un devoir à remplir; s'il sacrifiait son repos, il n'entendait pas sacrifier ses convictions. Il prit donc, pour la troisième fois, la protestation et la lut [1], en présence de la foule immense qui remplissait l'église [2]. L'ordre accoutumé de la cérémonie ayant été deux fois interrompu par une déclaration extraordinaire, chacun put à son aise blâmer ou approuver cet acte du primat. Cranmer ayant ainsi établi à trois reprises ses réserves, lut enfin le serment que les archevêques de Cantorbéry avaient coutume de faire à Saint-Pierre, à la sainte Église apostolique de Rome, et il le prêta avec la protestation ordinaire : *salvo meo ordine* (sans préjudice de mon ordre).

La triple protestation de Cranmer fut un acte de décision chrétienne. « C'est de bonne foi que j'ai « fait cette protestation, disait-il plus tard, j'ai tou- « jours aimé la simplicité et haï la fausseté. » Mais il eut tort de se servir ensuite de la formule usitée dans les consécrations. Sans doute ce n'était plus qu'une forme; cette forme était imposée par le roi, et Cranmer protestait contre ce qu'elle avait de mauvais; mais *il faut marcher rondement en toutes choses*, comme disait Calvin; et nous trouvons ici une de ces faiblesses qui se présentent quelquefois dans la vie du pieux réformateur de l'Angleterre.

[1] « Qua protestatione per eumdem reverendissimum *tertio* facta. » (Lambeth, Msc., n° 2106.)

[2] « In the presence of so much people as the church could hold. » (Card. Pole.)

Il n'eût dû, à aucun prix, prêter serment au pape, ce serment fut une tache originelle qui déteignit sur tout son épiscopat. Cependant, si nous le condamnions avec amertume, nous oublierions cette vérité si frappante que *nous bronchons tous en beaucoup de choses.* Cranmer s'est trouvé le premier à la brèche, et il a quelques droits aux ménagements de ceux qui, plus tard, se sont commodément établis dans une position emportée par lui au prix de tant d'angoisses. L'énergie avec laquelle il proclama à trois reprises son indépendance, est digne d'admiration. Néanmoins toute faiblesse est une faute et si cette faute est commise en haut lieu, elle peut avoir de fatales conséquences. La sainteté du serment des hommes d'Église fut compromise par l'acte de Cranmer, et l'on a vu plus tard d'autres docteurs donner secrètement la main aux dogmes romains, tout en paraissant rejeter la papauté. Il y a eu quelquefois des cryptopapistes au milieu de l'Église protestante d'Angleterre.

Le nouvel archevêque, après la cérémonie, se rendit au palais de Lambeth. Dès lors cet ami des lettres, savant lui-même, sincèrement pieux, prédicateur distingué, doué d'une activité infatigable, ne cessa de travailler au bien de l'Église. Il sut faire pénétrer dans beaucoup d'esprits la vérité chrétienne, et la défendre quelquefois contre la mauvaise humeur du roi. Il s'efforça toujours de la répandre autour de lui, en même temps que la modération, la charité, la vérité, la piété, la paix. Quand, le 30 mars 1533, Cranmer devint primat d'Angleterre, dans cette église de Westminster où

était la sépulture des rois, l'ordre papal y fut enseveli, et l'on put prévoir que l'ordre des apôtres recommencerait. L'Angleterre conserva l'épiscopat parce que c'était la forme sous laquelle, au second siècle, elle avait reçu le christianisme, et parcequ'elle le croyait nécessaire aux fonctions de surveillance et de gouvernement dans l'Église. Mais elle rejeta cette superstition romaine qui fait des évêques les seuls successeurs des apôtres, et prétend qu'ils sont revêtus d'un caractère indélébile et d'une puissance spirituelle, qu'aucun autre ministre ne possède[1]. « Certes, disait Cranmer, au commencement de la « religion de Christ, les évêques et les presbyters « (prêtres) n'étaient pas deux choses, mais un seul « office[2]. » Il déclarait qu'un évêque n'était pas nécessaire pour faire un pasteur, que non-seulement des presbyters possédaient ce droit, mais encore le peuple chrétien — *the people also by their election*. « Avant qu'il y eût des princes chrétiens, « c'était le peuple, disait-il, qui élisait communé- « ment les évêques et les prêtres. » Cranmer ne fut pas seul à professer ces principes qui font de la constitution épiscopale et de la presbytérienne, simplement deux nuances, qui ont ensemble beaucoup de rapports. Les pères les plus vénérables de l'Église anglicane, Pilkington, Coverdale, Witgift, Fulke, Tyndale, Jewel, Bradford, Becon, et d'autres encore, ont reconnu l'identité des évêques et des presbyters. L'Angleterre, par sa réformation,

[1] Concilium Tridentinum, sessio prima.

[2] « Resolutions of several Bishops. » (Burnet, *Records*, liv. III, art 21. — Cranmer's *Remains*, p. 117.)

n'appartient pas au système papiste de l'épisco pat, mais au système évangélique. Un acte pu blic, qui ramènerait cette Église à ses saintes ori gines, serait pour elle la source d'une grand prospérité.

Les grands réformateurs de l'Angleterre ne s séparèrent pas de Rome seulement, mais aussi d semi-catholicisme qu'on prétendait lui substituer Le ministère de la Parole de Dieu était pour eu esprit et vie, et non pas rites et formes. Ils ont, pa leur noble exemple, appelé tous les hommes d Dieu à les suivre.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LA REINE CATHERINE DESCEND DU TRÔNE, ET LA REINE ANNE Y MONTE.

(Novembre 1532 à Juillet 1533.)

Cranmer était sur le trône archiépiscopal; si Anne Boleyn s'asseyait maintenant sur le trône royal, seule à côté de Henri VIII, tout était perdu aux yeux du pape. Clément VII revint encore une fois à son idée favorite, à la bigamie, déjà conseillée par lui en 1528 et en 1530. Cette idée ne pouvait, il est vrai, être accueillie ni par Henri VIII, ni par Charles-Quint, mais elle n'en était que meilleure aux yeux du pontife; il aurait ainsi l'air de donner les mains aux projets du roi, sans courir le moindre risque de les voir se réaliser. « Plutôt que de faire « ce que Sa Majesté demande, dit-il à l'un des en- « voyés anglais, je préfère lui accorder la dispense « nécessaire pour avoir deux femmes; ce sera « moins scandaleux[1]. »

Cette ténacité avec laquelle le pape conseillait

[1] « Multo minus scandalosum fuisset, dispensare cum Majestate vestra, super duabus uxoribus... » (Roll's House, msc.)

toujours de nouveau à Henri VIII le crime de bigamie, n'a pourtant pas empêché les docteurs les plus illustres de la catholicité de s'écrier que « d'avoir deux femmes à la fois est un mystère « d'iniquité, dont il n'y avait point d'exemple « dans la chrétienté[1]. » Singulière assertion, après qu'un cardinal d'abord, et ensuite un pape, ont provoqué, à plusieurs reprises, ce qu'on appelle *un mystère d'iniquité*. Le roi se refusa une troisième fois à un remède qui était pire que le mal.

Le pape voulait empêcher à tout prix que Rome ne perdît l'Angleterre; se tournant d'un autre côté, il résolut de gagner Charles-Quint, et d'obtenir de lui qu'il ne s'opposât pas au divorce. Pour y parvenir, Clément se décida à entreprendre le voyage de Bologne dans la plus mauvaise saison de l'année. Il partit le 18 novembre avec six cardinaux, un certain nombre de gens, et mit vingt jours à se rendre dans cette ville par Pérouse. La plupart de ses officiers avaient tout fait, mais inutilement, pour le détourner de ce pénible voyage. La pluie tombait par torrents; les rivières étaient grossies et infranchissables; les chemins fangeux et rompus; les mules succombaient à la fatigue l'une après l'autre; les courriers qui ouvraient la marche sollicitaient le pape de faire la route à pied; à la fin, le coursier favori de Sa Sainteté se cassa la jambe. N'importe; il fallait s'opposer à la Réforme d'Angleterre; le pauvre pontife, déjà malade, n'avait pas d'autre idée. Mais les désagréments du voyage redoublaient

[1] Bossuet, *Histoire des Variations*, liv. VI.

souvent le pape, arrivant dans des auberges où il n'y avait pas de lit, était obligé de coucher sur la paille [1]. Enfin, le 7 décembre, il atteignit Bologne; mais dans un tel état, que, malgré tout son amour des cérémonies, il y entra à la dérobée.

Un nouveau contre-temps l'attendait. Le cardinal d'Ancône, le plus influent des membres du sacré collége, sur lequel Clément comptait pour gagner l'Empereur qui le respectait fort, mourut. Ceci ne ralentit point le zèle du pontife. « Je suis entière« ment décidé à complaire au roi dans cette grande « affaire [2], » disait-il aux envoyés de Henri VIII; et il ajoutait : « que, pour avoir une concorde « universelle entre tous les princes de la chré« tienté, il donnerait *un joint de sa main* [3]! » En effet, Clément se mit à l'œuvre, et il alla jusqu'à dire à Charles-Quint, que, selon les théologiens, le pape n'avait pas le droit d'accorder dispense quand il s'agissait d'un mariage entre frère et sœur; mais Charles-Quint était inébranlable. Le pape proposa alors une trêve de trois ou quatre ans entre Henri, François et Charles, pendant laquelle il convoquerait un concile général auquel il remettrait toute l'affaire. François Ier fit dire à Henri VIII que tout cela n'était que dissimulation [4].

Le roi, persuadé que le pape se jouait de lui,

[1] « Compelled to lie in the straw. » (*State papers*, VII, p. 394.)

[2] « Utterly resolve to do pleasure to your Hyghness. » (Benet à Henri VIII, *State papers*, p. 397, 401.)

[3] « He would it had cost him a joynte of his hand. » (*State papers*, VII, p. 402.)

[4] « Your Grace should give no credence therunto, for it is but dissimulation. » (*Ibid.*, p. 422.)

n'hésita plus à suivre la voie que lui semblaient réclamer les intérêts de son peuple et son propre bonheur. Il décida qu'Anne Boleyn serait son épouse et de plus reine d'Angleterre. Ce fut alors que, selon la seconde hypothèse, le mariage eut lieu. Cranmer dit dans une lettre écrite le 17 juin 1533, que ce ne fut point lui qui le bénit, que même il ne l'apprit que quinze jours plus tard, mais qu'il fut célébré environ vers la fête de saint Paul[1] (25 janvier 1533). Faut-il admettre cette date ou celle (novembre 1532) que donnent Hall, Hollinshed, Burnet et d'autres? Le langage de Cranmer n'est pas assez précis pour décider la question.

Quelle qu'ait été l'époque du mariage — novembre ou janvier — il devint, au commencement de 1533, le sujet de toutes les conversations; on n'en parlait pas encore publiquement, mais dans l'intimité, les uns l'attaquaient, les autres le défendaient. Si les membres du parti romain répandaient sur Anne des fables ridicules et d'outrageantes calomnies, les hommes du parti national répondaient que la pureté de sa vie, sa sobriété, sa chasteté, sa douceur, sa sagesse, son noble et haut parentage, ses bonnes manières, et ajoutait-on plus tard, son aptitude à donner un successeur à la couronne d'Angleterre, la rendaient digne de la faveur royale[2]. Peut-être allait-on trop loin dans les reproches comme dans les éloges.

[1] « She was married *much about* Saint Paul's day last. » (Cranmer's *Remains*, p. 246.)

[2] « The purity of her life, her constant virginity... » (Burnet, *Records*, III, p. 64.—Voir aussi Wyatt, *Memoirs of Anne Boleyn*, p. 437.)

Cette importante démarche de Henri VIII fut accompagnée de sa part, d'une explosion de murmures contre Clément VII. « Le pape, disait-il, se « fourvoye hors du chemin du Rédempteur, qui s'é « tait subordonné dans ce monde aux puissances. « Quoi! un prince devrait se soumettre à l'arro« gance d'une créature mondaine, que Dieu lui a as« sujettie? Un roi s'humilierait devant celui sur le« quel Dieu lui a donné la supériorité..... Non, ce « serait pervertir l'ordre que Dieu a constitué. » C'est ce que Henri représenta à François Ier par le comte de Rocheford[1]. Ces paroles ne touchèrent pas le roi de France; l'Empereur lui faisait alors plusieurs concessions et les évangéliques de Paris l'ennuyaient. Dès lors, l'entente cordiale entre les deux monarques cessa peu à peu. L'Angleterre porta toujours plus ses regards du côté de l'Évangile et la France du côté de Rome. Deux femmes marquent ces deux mouvements contraires. Au moment où Anne Boleyn allait régner dans les palais de Whitehall et de Windsor, Catherine de Médicis arrivait dans ceux de Saint-Germain et de Fontainebleau. On va voir se dessiner toujours plus hardiment le contraste étonnant que présentent les destinées de ces deux grands royaumes : l'Angleterre marche vers la liberté et la France vers les dragonnades.

Bientôt le divorce entre Rome et Whitehall éclata. Un bref de Clément VII affiché aux portes des églises des Flandres, dans les États même de

[1] C'est en français que ces instructions de Henri VIII à lord Rochefort sont écrites, probablement pour qu'elles pussent être communiquées à François Ier. (*State papers*, VII, p. 429 à 431.)

l'ennemi du roi et aussi près que possible de l'An-gleterre, attirait, au mois de février, un grand nom-bre de lecteurs[1]. « Que ferons-nous ? disait l[e] « pontife au roi, négligerons-nous le salut de votr[e] « âme ?..... Nous vous exhortons, mon fils, sou[s] « peine d'excommunication, de rétablir la reine Ca-« therine dans les honneurs royaux qui lui son[t] « dus, de cohabiter avec elle, de cesser d'habite[r] « publiquement avec Anne ; et cela dans l'espac[e] « d'un mois, à dater du jour où cette lettre vou[s] « sera présentée. En cas contraire, nous déclaron[s] « que, ce terme écoulé, vous et la dite Anne sere[z] « frappés de la peine d'excommunication, et tous le[s] « chrétiens devront éviter des rapports publics ave[c] « vous[2]. » Il paraît que ce document, demandé pa[r] les Impériaux, avait été affiché par eux dans le[s] Flandres à l'insu du pape[3].

Une copie en fut aussitôt expédiée au roi par s[es] agents. Henri en fut étonné, agité, mais il finit p[ar] croire que cette pièce avait été fabriquée par s[es] adversaires[4]. Comment imaginer que le pape, [au] moment où il donnait au roi des témoignages part[i]culiers de son affection[5], l'aurait (même conditio[n]

[1] *State papers*, VII, p. 421. Une note dit de ce document *not fou[nd]* (n'a pas été retrouvé). C'est évidemment le bref donné par Le Gra[nd,] *Preuves du Divorce*, p. 358.

[2] « Te et ipsam Annam, excommunicationis pœna, innodatos dec[la]ramus. » (Le Grand, *Preuves du Divorce*, p. 567.)

[3] « Granted by the pope at the suits of the imperials. » (*State pape[rs]*, VII, p. 454.)

[4] « He can hardly believe to be true, rather to be counterfeited (*Ibid.*, p. 421.)

[5] « In derogation both of justice and the affection lately shewed his holiness unto us. » (*Ibid.*)

nellement) frappé d'anathème et isolé au milieu de son peuple... Henri envoya à Benet, son délégué à Rome, une copie du *factum*, et lui demanda de s'informer habilement s'il procédait vraiment du pape.

Benet présenta le document à Clément comme un papier que lui envoyaient ses amis des Flandres. Celui-ci fut saisi, confus, dans la plus grande perplexité[1]. Il se mit à le relire plus attentivement; s'arrêta à certains passages, et sembla sur le point de suffoquer. Ayant achevé la lecture, il se récria fort et prétendit que cette copie différait de l'original. « Il y a surtout une erreur telle, que le « pape en *étouffe* chaque fois qu'on lui en parle, » écrivait Benet à Cromwell. Cette erreur consistait en ce que la reine Anne Boleyn avait été enlacée par lui dans la censure, sans avoir été nullement avertie, ce qui était contre tous les commandements de Dieu, remarquait-on. Aussi le docteur Benet reçut-il l'ordre de reproduire souvent cette faute dans ses entretiens avec le pontife; et il ne manqua pas de le faire, au risque d'ôter le souffle à Clément. Dans cette heure qui lui faisait perdre l'Angleterre, le pape était plus inquiet d'avoir commis une faute de forme à l'égard d'Anne Boleyn, que d'avoir frappé d'interdit le monarque d'un puissant royaume. Au reste, nul doute qu'il eût lui-même dicté la phrase malencontreuse.

Benet et ses amis profitaient des angoisses du pontife et les augmentaient même; ils communiquaient le bref aux dignitaires de l'Église qui entou-

[1] « Ashamed and in great perplexity. » (*State papers*, VII, p. 484.)

raient Clément, et ceux-ci reconnaissaient que cet écrit offensait grandement Sa Majesté d'Angleterre et que « le pape était beaucoup à blâmer[1]. » Benet envoya au roi les *errata* du pontife, mais c'était trop tard, le coup était porté. Henri indigné, allait procéder avec éclat aux actes que Rome menaçait de ses foudres.

Tandis que le pape voulait et ne voulait pas, l'Angleterre poursuivait avec fermeté son émancipation. Le parlement s'étant réuni le 4 février, les discours les plus courageux s'y firent entendre : « Le peuple anglais, d'accord avec son roi, disaient « d'éloquents orateurs, a le droit de décider souve- « rainement toutes choses, soit temporelles soit spi- « rituelles[2]; certes les Anglais possèdent pour cela « assez de lumières. Et pourtant, malgré les défenses « émanées de tant de nos princes, nous voyons à « tout moment des bulles arriver de Rome en An- « gleterre, pour régler testaments, mariages, divor- « ces, tout au monde. Nous proposons que toutes « ces matières soient jugées dorénavant uniquement « par des cours nationales. » La loi passa. Les appels, au lieu d'être adressés à Rome, devaient l'être en première instance à l'évêque, puis à l'archevêque, et, si le roi était lui-même intéressé dans la cause, à la chambre haute de la Convocation ecclésiastique.

Le roi profita aussitôt de cette loi pour demander à la Convocation si le pape pouvait permettre à un

[1] « The pope much to blame. » (*State papers*, VII, p. 454.)

[2] *Statute against appeals. Statute 24, Henri VIII, c.* 12 (Collyer's *Ch. History*, II.)

frère d'épouser la veuve de son frère. Il y eut dans la chambre haute du clergé, sur soixante-six présents et cent quatre-vingt dix-sept absents qui votèrent par procuration, seulement dix-neuf votes contraires au roi[1]. L'opposition fut plus forte dans la chambre des presbyters; toutefois, celle-ci se réunit à la chambre haute pour déclarer que le pape Jules II avait dépassé ses droits en donnant une dispense à Henri, et que ce mariage par conséquent était nul dès le commencement.

Il ne restait donc plus qu'à procéder au divorce. Le 11 avril, deux jours avant Pâques, Cranmer, en sa qualité d'archevêque, adressa au roi une lettre dans laquelle il lui exposait que, désirant remplir l'office d'un archevêque de Cantorbéry, conformément *aux lois de Dieu et de la sainte Église, qui l'appelaient à redresser les griefs et soulager les infirmités du peuple, des sujets de Dieu et de Sa Majesté, dans les causes spirituelles*, il réclamait pour cet office la faveur de Sa Majesté[2]. Cranmer ne déclinait point l'intervention royale[3], mais il évitait de confondre les affaires spirituelles et les affaires temporelles.

Henri, qui attendait sans doute cette lettre avec impatience, s'alarma en lisant ces mots : *conformément aux lois de Dieu et de la sainte Église.* — Dieu, l'Église..., c'est bien. Mais le roi..., mais sa suprématie!... Le primat semble s'attribuer le droit

[1] Wilkins, *Concilia*, M. Britanniæ, III, p. 756-759. — Rymer, *Fœdera*, VI, p. 179.
[2] « According to the laws of God and holy church... in the spiritual causes... » (*State papers*, I, p. 396.)
[3] « Your sufferance and grant. » (*Ibid.*)

d'agir de son propre mouvement, et, en réclamant la faveur du roi, ne faire qu'une simple démarche de courtoisie... L'Église d'Angleterre prétend-elle donc se mettre en lieu et place du pontife et laisser le roi de côté?... Ce n'était pas là ce que Henri entendait. Fatigué des prétentions du pape de Rome permettrait-il à côté de lui un pape au petit pied?... Il voulait être maître dans son royaume, maître de *tout*. Il fallait que cette lettre fût modifiée; Henri le fit savoir à Cranmer.

Le soir ou le lendemain du jour où la lettre avait été écrite, il y avait grande fête à la cour, à l'honneur d'Anne Boleyn : « La reine Anne, dit Hall, « se rendit ce soir-là en grande cérémonie, dans « ses appartements, ouvertement *comme reine*[1]. » Ce fut probablement pendant cette fête, que le roi prenant à part le primat, lui demanda la suppression du malencontreux passage. L'idée, émise par un historien distingué, que Cranmer envoya les deux lettres à la fois à Henri VIII, afin qu'il eût à choisir celle des deux qu'il préférerait, me semble inadmissible. Cranmer, à ce qu'il paraît, se soumit en attendant des jours meilleurs; de retour chez lui, il recopia sa lettre en omettant les mots que Henri lui avait signalés. Ne se contentant pas de demander la *faveur* du roi, il réclama sa *licence*, son autorisation. Il data sa nouvelle lettre du même jour, et l'envoya à son maître, qui en fut satisfait[2].

[1] « Queen Anne that evening went in state to her closet openly as Queen. » (Hall.)

[2] Les deux lettres se trouvent dans le *State paper office;* elles sont de la main de Cranmer, et paraissent l'une et l'autre avoir été lues

était pas assez pour Henri VIII; dans sa ré-
ı l'archevêque, il marqua plus fortement son intention de ne pas avoir, dans son e, un primat indépendant de la couronne. ue vous êtes notre sujet, dit-il à Cranmer, il us appartient pas, dans une cause qui nous rne, nous, votre souverain, d'exercer quel- ıartie de votre office, *sans avoir obtenu de nous nce de le faire*... Nous donc, votre roi, qui connaissons aucun supérieur sur la terre,)ieu seul, considérant que vous êtes *au-des- le nous* par la vocation de Dieu, et le prin- ministre de notre juridiction spirituelle, ne voulons pas vous refuser votre requête[1]. » ıngage était clair. Henri VIII ne réclamait t pas l'autorité arbitraire à laquelle préten- pape; les lois divines et humaines devaient règle suprême en Angleterre; mais lui, *le* était le premier interprète. Cranmer devait ıir pour dit. « Comme prince chrétien, ajou- lenri VIII, nous nous sommes toujours sou- ı ces lois divines et nous nous y soumet- toujours[2]. » Le système ecclésiastique que VIII établissait en Angleterre, en 1533, pas l'Église libre dans l'État libre; et il n'y ɜu de s'en étonner.

mer, ayant la licence royale, se rendit au

. Nous présentons sur ces deux lettres une hypothèse dif- celle de M. Froude. (Froude, *Hist.* I, p. 440; *State papers,* 391.)

papers, I, p. 392, 393.

which laws, we, as a christian king, have always hereto- ıhall ever, most obediently submit ourself. » (*Ibid.*)

manoir de Mortloke, pour se préparer à l'acte qui depuis six années tenait l'Angleterre et le continent en suspens. Puis, prenant avec lui les évêques de Lincoln (Longland), de Winchester (Gardiner), et quelques jurisconsultes, il se rendit modestement et sans appareil, au prieuré de Dunstable, à cinq milles de Amthill, où se trouvait la reine Catherine. Il voulait éviter l'éclat d'un jugement fait à Londres.

La cour ecclésiastique s'étant dûment formée, cita Henri et Catherine à comparaître devant elle le 10 mai. Le roi se fit représenter par un fondé de pouvoir, mais la reine répondit : « Ma cause est « devant le pape, je n'admets pas d'autre juge. » Une nouvelle citation fut immédiatement ordonnée pour le 12 mai; et la reine n'ayant comparu ni en personne, ni par aucun de ses serviteurs, elle fut déclarée contumace [1], et la cour procéda à l'instruction. Le roi était instruit chaque soir des actes de la journée, et il était souvent dans une vive anxiété. Un événement inattendu, une réclamation de Catherine, l'intervention subite du pape ou de l'empereur pouvait tout arrêter. Ses courtisans étaient à l'affût des nouvelles. Anne ne disait rien, mais son cœur battait fort, et l'ambitieux Cromwell, dont la fortune dépendait de la réussite de cette affaire, était quelquefois saisi d'épouvante. Cranmer s'appuyait sur les déclarations des Écritures et apportait à ce jugement beaucoup d'équité et de droiture [2].

[1] « Vere et manifeste contumacem. » (*State papers*, I, p. 394.)
[2] « My lord of Canterbury handleth himself very uprightly. » (*Ibid.*, p. 395.)

« Je n'ai jamais fait volontairement aucune in-« jure à aucun être vivant, » disait-il. Mais il savait que la reine avait de nombreux partisans; ils la conjureraient peut-être de paraître devant ses juges; alors il pourrait y avoir un grand bruit; la grande voix du peuple se ferait entendre[1]... A cette pensée, l'archevêque avait peine à contenir son émotion. Il devait en effet s'attendre à une résistance inflexible de la part de la reine; au milieu de toute l'agitation qui l'entourait, cette princesse était calme et résolue. Sa main avait saisi la robe du pape, et rien ne pouvait la porter à lâcher prise. « Je suis la femme légitime du roi, répétait-elle; je « suis la reine d'Angleterre. Ma fille est la fille de « Sa Majesté. Je la place dans les mains de son « père! »

Le vendredi, 23 mai, le primat, suivi de toute la cour primatiale, se rendit dans l'église du prieuré de Saint-Pierre, à Dunstable, pour y prononcer la sentence définitive du divorce. Quelques personnes, attirées par la curiosité, s'y trouvèrent; mais quoique Dunstable fut près d'Ampthill, tous les gens de Catherine se tinrent respectueusement éloignés de l'acte qui allait porter à leur maîtresse un coup douloureux. Le primat rappela d'abord les diverses décisions des universités, des conciles provinciaux et autres antécédents, puis il dit : « C'est pourquoi « nous Thomas, archevêque primat et légat, ayant « premièrement invoqué le nom de Jésus-Christ, et « ayant Dieu seul devant nos yeux, nous pronon-

[1] «A great bruit and voice of the people.» (Cranmer, *Remains*, p. 242.)

« çons que l'union entre le roi d'Angleterre et la « veuve de son frère, ayant été contractée en oppo- « sition au droit divin, est nulle et sans valeur; et « nous déclarons qu'il n'est pas permis au très puis- « sant prince Henri VIII et à la sérénissime dame « Catherine de persévérer dans ce prétendu ma- « riage[1]. » L'acte, rédigé avec grand soin par deux notaires, fut immédiatement porté au roi.

Le divorce était prononcé; Henri était libre. Il y eut chez plusieurs un sentiment d'effroi; on croyait que l'Europe allait se liguer contre l'Angleterre. « Le pape va excommunier tous les Anglais, disait- « on, et l'empereur va tous les détruire. » Mais, d'un autre côté, la majorité de la nation désirait en finir avec une affaire qui agitait les esprits depuis près de sept ans. Aussi l'Angleterre, sortie enfin d'un labyrinthe dont elle avait cru ne jamais trouver l'issue, commença-t-elle à respirer.

Le mariage de Catherine étant déclaré nul, il restait à reconnaître celui d'Anne. Le 28 mai, une cour archiépiscopale qui se tint à Lambeth, dans le palais du primat, déclara officiellement que Henri et Anne avaient été unis légitimement, et, dès lors, le roi ne pensa plus qu'à sceller son union par les pompes du couronnement. Il eut sans doute été préférable que la nouvelle reine s'assît modestement sur le trône; mais des discours malveillants engageaient le roi à présenter son épouse à son peuple dans tout l'éclat de la royauté.

Le jeudi avant Pentecôte, à trois heures, une

[1] Non licere in eodem prætenso matrimonio remanere. » (Wilkins, III, p. 759. — Rymer, VI, p. 182.)

flotte magnifiquement équipée partait de Greenwich. Cinquante barques ornées de riches banderoles portaient les députés des divers corps de métiers de la cité de Londres, et la métropole dans la joie saluait une union qui semblait inaugurer un avenir de lumière et de foi; c'était presque une fête religieuse. Sur la bannière des poissonniers on lisait : « *Tout culte appartient à Dieu seul!* » sur celle des drapiers : « *Ma confiance est en Dieu seul!* » sur celle des épiciers, « *Dieu fait grâce!* » sur celle des orfévres, « *A Dieu seul soit toute gloire!* » La cité de Londres proclamait, au milieu d'une foule immense, les principes de la Réformation. La barque du lord maire précédait immédiatement le navire, tendu de drap d'or, où Anne était assise. Une musique mélodieuse accompagnait de ses accords les chants de jeunes vierges, assises dans des bosquets de roses rouges et de roses blanches, sur une petite montagne que portait une élégante embarcation. Cent barques richement ornées, où se trouvait la noblesse de l'Angleterre, terminaient cette procession magnifique, et un nombre infini de bateaux couvraient la Tamise. Au moment où Anne mit pied à terre devant la Tour, mille trompettes firent entendre un son éclatant et tous les canons de la forteresse firent une décharge telle qu'on n'en avait ouï de longtemps une semblable [1]. Henri que réjouissait le bruit de la poudre, attendait Anne à la porte, il l'embrassa, et la nouvelle reine entra en triomphe dans ces vastes bâtiments, d'où, trois ans plus tard,

[1] « Such a peal of guns, as hath not been heard like, a great while before » (Cranmer's *Remains*, p. 245.)

elle devait sortir par les ordres de ce même prince, pour monter, innocente victime, sur un cruel échafaud. Elle souriait avec grâce à tous ceux qui se trouvaient sur son passage; et pourtant, saisie d'une émotion invincible, elle tremblait quelquefois, comme si à la place des riantes fleurs que ses pas, alors si légers, foulaient avec grâce, elle voyait s'ouvrir au-dessous d'elle un gouffre profond.

Le roi et la reine passèrent toute la journée du lendemain (vendredi) à la Tour. Le samedi, Anne se rendit de la Tour à Westminster[1]. Les rues étaient magnifiquement pavoisées et les maisons brillaient de velours et de draps d'or. Tous les ordres de l'État et de l'Église, les ambassadeurs de France et de Venise et les officiers de la cour ouvraient la marche. La reine, portée sur une magnifique litière de drap blanc parsemé d'or, avait la tête couronnée de pierres précieuses, et la tenait modestement inclinée. Le peuple, qui remplissait les rues, plein d'enthousiasme, semblait triompher encore plus qu'elle.

Le lendemain, jour de Pentecôte, Anne se rendit pour le couronnement à l'antique abbaye de Westminster, où les évêques et la cour avaient été invités à se rencontrer. Elle s'assit sur une riche

[1] M. Froude dit que la reine Anne vint à la Tour le 19 mai; qu'elle la quitta pour se rendre à Westminster, le 31 mai, en sorte qu'elle y passa onze jours. (*History of England*, I, p. 450, 51.) Cela nous semble peu probable, et surtout contraire au récit de Cranmer qui dit (*Letters*, p. 245) : « Her grace came to the Tower on Thursday at night... « Friday all day, the king and queen tarried there... the next day « which was Saturday (the knights) rid before the queen's grace to- « wards Westminster.... »

trade, puis elle en descendit et s'agenouilla de-
nt le grand autel. Après la prière, elle se leva et
rchevêque mit sur sa tête la couronne de Saint-
ouard. Elle communia, se retira, et le comte de
iltshire, son père, lui prit, ému et tremblant,
main droite... il était au comble du bonheur et
ırtant inquiet. Hélas! un caprice de celui qui
çait sa fille sur le trône ne suffisait-il pas pour
ı précipiter? Anne elle-même, au milieu de
tes ces pompes, plus grandes que celles que l'on
ıit vues auparavant, lors du couronnement des
ıes d'Angleterre, ne pouvait entièrement oublier
ırincesse dont elle prenait maintenant la place.
serait-elle pas rejetée à son tour?... Il y avait
ıs cette pensée de quoi la faire frissonner.

Anne ne trouva pas dans l'union avec Henri le
ıheur qu'elle avait rêvé, et l'on aperçut souvent
lors un nuage sur ce front naguère toujours
ieux. L'idole à qui cette jeune femme avait tout
:ifié, l'éclat du trône, ne satisfaisant pas ses dé-
de bonheur, elle rentra en elle-même, et re-
ıva, une fois reine, cet attrait pour la doctrine
ngélique qu'elle avait puisé dans la société de
'guerite de Valois, et qui, au milieu de ses pour-
es ambitieuses, s'était presque éteint dans son
ı. Elle comprit que pour ceux qui ont tout,
ıme pour ceux qui n'ont rien, il n'y a qu'un seul
ı — Dieu lui-même. Elle ne se donna sans doute
entièrement à lui, car ses meilleures impres-
ıs furent souvent passagères; mais elle profita
son pouvoir pour venir en aide à ceux qu'elle
ait être dévoués à l'Évangile. Elle demanda la

grâce de John Lambert, qui était encore en prisoı et ce fidèle confesseur de Jésus-Christ s'établit Londres, où il se mit à enseigner aux enfants l latin et le grec, sans négliger pourtant la défens de la vérité [1].

Deux femmes avaient attiré depuis quelque temı les regards de toute l'Angleterre, l'une qui monta sur le trône, l'autre qui en descendait. Il n'y a rie qui excite davantage la sympathie des âmes géne reuses que le malheur et surtout l'innocence daı le malheur; aussi le sort de Catherine fera-t-il toı jours naître un vif intérêt, jusque dans les rangs c protestantisme même. Toutefois, il ne faut pas oı blier que si la cause de Catherine était celle d temps anciens et de la papauté romaine, la cau d'Anne s'identifiait avec celle de ces lumières, (ces libertés, de cette vie nouvelle qui ont créé l temps modernes. Catherine mourut, il est vrai, di graciée; mais en paix, entourée de ses femmes, (ses officiers, de serviteurs fidèles; tandis que jeune Anne, séparée de ses amis, seule sur un éch faud, priant Dieu de bénir le prince qui la mett à mort, eut la tête cruellement tranchée par glaive du bourreau. S'il y eut d'un côté innocen et divorce, il y eut de l'autre innocence et ma tyre.

Le roi, qui avait fait connaître à Catherine, ı lord Montjoie, la sentence archiépiscopale, fit co muniquer officiellement son divorce et son maria

[1] «Lambert delivred... by the coming of queen Anne.» (Fox, A V, p. 225.)

aux diverses têtes couronnées, et en particulier au roi de France, à l'Empereur et au pape. Celui-ci cassa, le 11 juillet, la sentence de l'archevêque de Cantorbéry, déclara illégitime le mariage du roi avec Anne Boleyn, les menaça l'un et l'autre d'excommunication, s'ils ne se séparaient pas avant la fin du mois de septembre. Henri, irrité, ordonna à ses docteurs de démontrer que cette bulle était sans valeur, rappela son ambassadeur, le duc de Norfolk, et dit que le moment était venu pour tous les monarques et tous les peuples chétiens de se soustraire au joug de l'évêque de Rome. « Le pape et « ses cardinaux, écrivit-il à François, prétendront-« ils soumettre à leurs ordres les rois, qui sont pour-« tant des hommes libres? Sire, il faut que vous, « moi, tous les princes de la chrétienté, nous unis-« sions nos têtes pour la conservation de nos droits, « de nos libertés et de nos priviléges; il faut séparer « du siége de Rome la plus grande partie du ca-« tholicisme[1]. » Mais Henri avait des préjugés scolastiques qui le faisaient tomber dans les plus étonnantes contradictions. Tandis qu'il employait sa diplomatie à isoler le pape, il lui faisait encore la demande de prononcer la nullité de son mariage avec Catherine[2]. Ce n'est pas à la cour de ce prince qu'il faut chercher la vraie Réformation; nous allons la trouver ailleurs.

[1] «To the clear alienation of a great part of Christendom from that See.» (*State papers*, VII, p. 477.)

[2] «That the matrimony was and is nought.» (*Ibid.*, p. 498.)

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

UN RÉFORMATEUR EN PRISON.

(Août 1532 à Mai 1533.)

Un des principaux docteurs de l'Angleterre allait sceller de son sang le témoignage de sa foi. John Fryth avait été l'une des étoiles les plus brillantes de l'université de Cambridge. « A peine, disait-on, « serait-il possible de trouver quelqu'un qui l'égale « en science. » Aussi Wolsey l'avait appelé à son collége d'Oxford, et Henri VIII avait désiré le mettre au nombre de ses savants. Mais les mystères de la Parole de Dieu attiraient encore plus Fryth que ceux de la science; les besoins de la conscience dominaient en lui ceux de l'entendement, et, dédaignant sa propre gloire, il ne recherchait que l'utilité commune[1]. Chrétien sincère, décidé, et pourtant modéré, annonçant l'Évangile avec une grande pureté et un grand amour, cet homme d'environ trente ans, semblait destiné à devenir l'un des réformateurs les plus influents de l'Angleterre. Rien n'eût pu s'op-

[1] « Serving for the common utility. » (Tyndale à Fryth, *Works*, III, p. 74.)

poser à ce qu'il jouât le premier rôle s'il avait eu l'élan enthousiaste de Luther et l'indomptable puissance de Calvin. Il y avait des traits moins forts dans son caractère, mais peut-être plus aimables; il enseignait avec douceur ceux qui étaient opposés à la vérité, et, tandis que plusieurs, comme parle Fox, « saisissant le soufflet, attisaient le feu au lieu « de l'éteindre, » Fryth recherchait la paix[1]. Les controverses entre les protestants l'affligeaient. « Les opinions pour lesquelles les hommes se font « la guerre, disait-il, ne méritent pas ces grandes « tragédies dont ils nous font les spectateurs. Qu'il « ne soit plus question parmi nous ni de zwingliens « ni de luthériens, car ni Zwingle ni Luther ne sont « morts pour nous, et nous devons être un en Jésus-« Christ[2]. » Ce serviteur du Christ, doux et humble de cœur comme son Maître, ne disputait même jamais avec les papistes, à moins qu'il y fût obligé[3].

Un vrai catholicisme qui embrassait tous les chrétiens, voilà le trait distinctif de Fryth, comme réformateur. Il n'était pas de ceux qui s'imaginent qu'une Église nationale ne doit penser qu'à sa nation; mais de ceux qui croient que si l'Église est la dépositaire de la vérité, elle l'est pour toute la terre, et qu'une religion n'est pas bonne, si elle n'a pas l'ambition de s'étendre aux diverses tribus de l'humanité. Il y eut dans la Réformation anglaise

[1] « They take the bellows in hand to blow the fire, but few there are that will seek to quench it. » (Fox, *Acts*, V, p. 10.)

[2] Tyndale and Fryth, *Works*, III, p. 421.

[3] « He would never seem to strive against the papists. » (Fox, *Acts*, V, p. 9.)

des éléments nationaux très marqués ; — le roi, le parlement ; — mais il y eut aussi un élément universel : la foi vivante dans le Sauveur du monde. Personne, mieux que Fryth, ne représente peut-être au seizième siècle cet élément vraiment catholique. « Je comprends l'Église de « Dieu dans un sens large, dit-il. Elle renferme « tous ceux que l'on regarde comme membres de « Christ. Elle est un filet jeté dans la mer[1]. » Ce principe, déposé alors comme une semence dans la Réformation anglaise, devait un jour couvrir le monde de missionnaires.

Fryth, ayant rejeté les offres brillantes que le roi lui avait faites par Cromwell et Vaughan, s'occupait avec Tyndale à traduire et à publier en anglais les saintes Écritures. En travaillant ainsi pour l'Angleterre, il lui vint un irrésistible désir d'y répandre lui-même l'Évangile. Il quitta donc les Pays-Bas, revint à Londres et se dirigea vers Reading, dont le prieur était son ami. L'exil l'avait maltraité; aussi entra-t-il dans cette ville misérablement vêtu, plus semblable à un mendiant qu'à un personnage que Henri VIII avait voulu placer auprès de lui. C'était en août 1532.

Ses écrits l'avaient précédé. Ayant reçu dans les Pays-Bas trois ouvrages composés pour la défense du purgatoire, par trois hommes distingués, Rastell, beau-frère de sir Thomas More, More lui-même, enfin Fisher, évêque de Rochester, Fryth leur avait répondu : « Un purgatoire ! il n'y en a pas un seul

[1] Fryth, *A Declaration of Baptism*, p. 287.

« ment, il y en a *deux*. Le premier est la *Parole de* « *Dieu*, et le second est la *croix de Christ*. J'entends « non la croix de bois, mais celle de la tribulation. « Toutefois, la vie des papistes est si mauvaise « qu'ils en ont inventé un troisième[1]. »

More, irrité de la réponse de Fryth, dit de ce ton goguenard qu'il affectait souvent : « Je me propose « de répondre au bon jeune père Fryth, dont la « sagesse est telle, que trois vieux, tels que mon « frère Rastell, l'évêque de Rochester et moi, mis « en face de *père Fryth* tout seul, nous ne sommes « que des poupons[2]. » L'exilé étant revenu en Angleterre, Thomas More, avait maintenant l'occasion de se venger de lui plus efficacement que par des plaisanteries.

Fryth, nous l'avons dit, entrait dans Reading ; son air étrange, son apparence de voyageur, arrivant d'un pays lointain, attirèrent l'attention de la police ; il fut arrêté comme vagabond. — « Qui êtes-vous ? » lui dit-on. Fryth, ne doutant pas qu'il fût entre les mains des ennemis de l'Évangile, refusa de se nommer ; les soupçons s'accrurent, et le pauvre jeune homme fut mis aux fers. A peine lui donnait-on quelque chose à manger, dans le dessein de le forcer à dire son nom ; sa faim fut bientôt insupportable[3]. Connaissant de nom le maître de l'école latine de Reading, Léonard Coxe, il demanda à lui parler. Cet homme savant était à peine entré dans la prison, que le prétendu vaga-

[1] Preface to the *Reader*. (*Works* of Tyndale and Fryth, III, p. 91.)
[2] «Be now but very *babes.*» (*Bible Annals*, I, p. 338.)
[3] «Was almost pinched with hunger.» (Fox, *Acts*, V, p. 5.)

bond, tout couvert de lambeaux, se leva, s'adressa à lui en beau latin et se mit à déplorer sa captivité funeste. Jamais paroles si nobles n'avaient retenti dans un cachot si vil. Le professeur, étonné de tant d'éloquence, s'approcha avec compassion du malheureux, et lui demanda comment il se faisait qu'un si beau génie fût dans une si profonde misère. Bientôt il s'assit, et ces deux hommes commencèrent à parler en grec des universités et des langues. Coxe ne pouvait en revenir ; ce n'était plus seulement de la pitié qu'il éprouvait, c'était de l'amour ; et il en vint à l'admiration, quand il entendit le prisonnier réciter, avec l'accent le plus pur ces beaux vers de l'Iliade, qui s'appliquaient si bien à son état : « Muse ! chante cette colère inflexible, « qui causa tant de malheurs aux Grecs et précipita dans les enfers les âmes généreuses de tant « de héros... » Saisi de respect, le professeur courut vers les magistrats, se plaignit amèrement du tort que l'on faisait à un homme si remarquable et obtint son élargissement. Homère sauvait la vie d'un réformateur.

Fryth partit pour Londres, et se hâta de se rendre au milieu des fidèles qui s'assemblaient en Bow Lane ; il s'entretint avec eux, et s'écria : « Oh ! « quelle consolation que de voir un si grand nombre de fidèles marcher dans la voie du Sei« gneur[1] ! » Ces chrétiens lui demandèrent de leur exposer la sainte Écriture, et, ravis des exhortations de Fryth, ils s'écrièrent à leur tour : « Si l'on

[1] Il ajouta : « Now have I experience of the faith which is in you. » (Tyndale and Fryth, *Works*, III, p. 257.)

« suivait la règle établie par saint Paul, celui-ci « serait certes plus digne d'être évêque que beau- « coup de ceux qui portent la mitre et la crosse [1]. » Il allait recevoir au lieu de la crosse la croix.

Un de ceux qui l'écoutaient était dans de grandes incertitudes sur la doctrine de la sainte cène ; un jour que Fryth avait présenté Christ comme étant par la foi la nourriture de l'âme chrétienne, ce personnage le suivit et lui dit : « Nos prélats pensent « autrement ; ils croient que le pain transformé par « la consécration devient la chair, le sang, les os « de Christ ; que les méchants eux-mêmes mangent « cette chair de leurs dents, et qu'il faut adorer « l'hostie... Ce que vous venez de dire réfute leurs « erreurs ; mais je crains de ne pas m'en souve- « nir. Je vous en conjure, écrivez-le. » Fryth, qui n'aimait pas les querelles, fut effrayé de cette demande, et répondit : « Je ne me soucie pas de tou- « cher à cette terrible tragédie [2]. » C'est ainsi qu'il appelait la dispute sur la cène. Son ami redoublant d'instances, lui promettait de ne donner aucune publicité à ses feuilles ; Fryth écrivit donc son exposition de la doctrine du sacrement, et la donna à ce chrétien de Londres, en lui disant : « Il faut manger « et boire le corps et le sang de Jésus-Christ, non « avec les dents, mais avec l'ouïe et par la foi. » Le frère saisit le traité et, l'emportant chez lui, le lut avec soin.

Bientôt chacun, dans l'assemblée de Bow Lane,

[1] « Might better be a bishop than many that wear mitres. » (Tyndale and Fryth, *Works*, III, p. 321.)

[2] « To touch this terrible tragedy. » (*Ibid.*, p. 322.)

parla de cet écrit. Un homme (c'était un faux frère) nommé William Holt, écoutait attentivement ce qu'o disait, et crut avoir trouvé l'occasion de perdre Fryth Prenant une contenance hypocrite, il adressa d paroles pieuses à l'ami qui possédait le manuscri comme s'il eût désiré éclairer sa foi, et finaleme le lui demanda d'un ton mielleux. L'ayant obten il se hâta d'en faire une copie, et la porta à Thom More qui, à cette époque, était encore chancelie

Fryth s'aperçut bientôt que c'était en vain qu s'était efforcé de demeurer inconnu; il appelait av tant de puissance ceux qui avaient soif de la ju tice, à venir au Christ pour y trouver une eau viv qu'amis et ennemis étaient frappés de son él quence. S'apercevant que son nom commençait être prononcé en lieux divers, il quitta la capita et parcourut sans bruit divers comtés, où se tro vaient de petits troupeaux évangéliques, qu'il che chait à fortifier dans la foi.

Tyndale, resté sur le continent, ayant appris le travaux de Fryth, commença à ressentir de vive angoisses. Il ne connaissait que trop les dispositio cruelles des évêques et de Thomas More : « Je fer « sortir le serpent de son antre obscur, avait dit c « dernier en parlant de Tyndale. Si Hercule forç « Cerbère, le dogue de l'enfer, à paraître au gran « jour..... je ne laisserai pas à Tyndale le coin l « plus sombre pour y cacher sa tête[1]. » Fryth, éta aux yeux de Tyndale, la plus grande espérance d l'Église d'Angleterre; il tremblait que le redoutabl

[1] *Confutation of Tyndale's answer*, by sir Thomas More, lor chancellor of England. (1532.)

Hercule ne le saisît : « Bien-aimé frère Jacob, lui « écrivait-il (il l'appelait de ce nom pour décon- « certer les adversaires), soyez sage, circonspect, « *froid*, marchez terre à terre[1]. Évitez les questions « hautes qui sont au-dessus des capacités ordi- « naires. Faites seulement deux choses. Otez le « voile qui est sur la tête de Moïse, et que la sain- « teté de la loi prouve à tout homme qu'il est pé- « cheur. Puis, ôtez le voile qui cache la grâce de « Christ et manifestez dans son éclat sa miséricorde, « afin que les consciences blessées trouvent auprès « de lui un secours salutaire. Opposez-vous de toute « votre force à ce qui pourrait répandre sur l'un ou « l'autre de ces points le moindre nuage. O bien- « aimé de mon cœur, il n'est aucun homme qui « me donne autant de joie, d'espoir, que vous. Ce « qui me charme, ce n'est pas tant votre science, « vos dons si variés; mais c'est que vous marchez « avec les humbles et que vous êtes guidé par la « conscience et non par l'imagination[2]. Attachez- « vous fortement au roc des secours de Dieu. Si « l'on vous demande quelque chose de con- « traire à la gloire du Christ, demeurez ferme. « Dieu est notre Dieu, et notre rédemption est « proche. »

Les craintes de Tyndale n'étaient que trop fondées. Thomas More avait en main le nouveau traité de Fryth; il le lisait et se laissait aller tour à tour à la colère et au sarcasme. « Rassemblant toute sa

[1] «Keep you low, by the ground.» (Fox, *Acts*, V, p. 133.)
[2] «You walk in those things that the conscience may feel, and not in the imagination of the brain.» (Fox, *Acts*, V, p. 133.)

« verve et taillant sa plume[1], » il répondit à Fryth et peignit sa doctrine sous l'image d'un *cancer*. Il n'en resta pas là. Quoiqu'il eût remis les sceaux au roi en mai 1532, il continua à remplir son office jusqu'à la fin de l'année. Il ordonna qu'on cherchât Fryth et lança après lui tous ses limiers; si le réformateur était découvert, il était perdu; quand une fois Thomas More avait saisi son homme, rien ne pouvait le sauver de ses mains; rien qu'un bon mot peut-être. En effet, un jour qu'il examinait un évangélique nommé *Silver* (argent). « Vous le savez, « lui dit-il, avec un sourire, il faut que l'*argent* soit « éprouvé par le *feu*[2]. — Oui, répondit aussitôt « l'accusé; mais le *vif argent* n'y reste pas. » More, ravi de l'à-propos, mit en liberté le pauvre malheureux. Mais Fryth n'était pas plaisant; il avait de bonnes paroles et non des bons mots. Il ne devait donc pas trouver grâce devant l'ancien chancelier d'Angleterre.

Sir Thomas poursuivait le réformateur *par terre et par mer*[3], promettant de grandes récompenses à quiconque le lui livrerait. Il n'y eut ni comté, ni ville, ni village, où More ne le fît chercher; ni scherif, ni magistrat auquel il ne le demandât; ni port où il ne postât quelque agent de la police, prêt à l'arrêter[4]. Mais de tous côtés on lui répondait: « Il « n'est point ici. » En effet, Fryth, informé des

[1] He whetted his wits, called his spirits together, sharpened his pen.» (Fox, *Acts*, V, 7, 9.)
[2] «Silver must be tried in the fire.» (Strype, I, p. 316.)
[3] «Persecuted him both by land and sea.» (Fox, *Acts*, V, p. 6.)
[4] «Besetting all the ways and havens.» (*Ibid.*)

grands efforts de son ennemi, fuyait d'un lieu à l'autre, changeait souvent d'habits [1], et ne trouvait pourtant de sûreté nulle part. Il se décida à quitter l'Angleterre, à retourner vers Tyndale, et se rendit à Milton Shone, en Essex, dans le dessein de s'y embarquer. Un navire étant en partance, il sortit de sa cachette, et prenant ses précautions, se dirigea vers le rivage. Il avait été trahi. Les agents de More, qui étaient à l'affût, le saisirent au moment où il montait sur le navire, et le conduisirent à la Tour. C'était en octobre 1532.

Thomas More était alors inquiet, aigri. Il voyait une puissance nouvelle lever la tête en Angleterre et dans toute la catholicité, et il sentait que malgré son esprit et son influence, il était incapable de l'arrêter. Cet homme si aimable, cet écrivain d'un style si élégant et si pur, ne craignait pas tant les colères du roi, ce qui l'irritait c'était de voir l'Écriture chaque jour plus répandue, et un nombre toujours plus considérable de ses concitoyens se convertir à la foi évangélique. Ces hommes nouveaux qui semblaient avoir plus de piété que lui,— lui, ancien sectateur de l'antique papauté! — l'irritaient profondément. Il prétendait avoir seul, lui et les siens, le privilége d'être chrétien. Le zèle des partisans de la Réformation, le sacrifice qu'ils faisaient de leur repos, de leur argent, de leur vie, le confondaient. « Ces hommes diaboliques, disait-il, « impriment leurs livres à grands frais, malgré de « grands dangers; ne se souciant d'aucun gain, ils

[1] « Fleeing from one place to another, changing his garments. » Fox, *Acts*, V, p. 6.)

« les donnent à tout le monde, et les sèment même « de nuit sur les places publiques [1]. Il n'y a ni travail, ni voyage, ni dépense, ni angoisse, ni péril, « ni coups, ni dommages qu'ils redoutent. Ils prennent un plaisir malfaisant à chercher la ruine des « autres, et, disciples du diable, ils ne pensent qu'à « précipiter les âmes des simples dans le feu de « l'enfer. » C'est ainsi que l'élégant *utopiste*, qui avait rêvé toute sa vie du plan d'un monde imaginaire, pour le parfait bonheur de chacun, exhalait son courroux. Enfin il tenait prisonnier le principal d'entre ces disciples de *Satan*, et il se promettait de le faire mourir par le feu.

Le bruit se répandit bientôt dans Londres que Fryth se trouvait à la Tour. Aussitôt plusieurs prêtres et évêques s'y rendirent pour le ramener au pape. Leur grand argument était que Thomas More l'avait battu dans son *Traité sur la Cène;* Fryth demandait donc à voir cet écrit; mais on le lui refusait. Un jour, l'évêque de Winchester l'ayant fait paraître, lui montra cet ouvrage, et l'élevant devant lui, s'écria que ce livre lui fermait la bouche; Fryth avança la main, mais le prélat retira promptement le volume. More lui-même, honteux de son apologie, faisait tout ce qu'il pouvait pour en empêcher la circulation. Fryth ne put en obtenir qu'une copie faite à la plume; toutefois il se décida aussitôt à y répondre. Il n'avait personne avec qui il pût conférer, pas un livre qu'il pût consulter, et les chaînes dont il était chargé lui permettaient à

[1] « Looking for no lucre, cast them abroad by night. » (Preface to More's Confutation, *Bible Ann.*, I, p. 343.)

peine de s'asseoir et d'écrire [1]. Mais cet humble serviteur de Dieu, lisant dans son cachot, à l'aide d'une faible lumière, les outrages de Thomas More, et se voyant accusé par lui d'avoir rassemblé tout le poison qui se trouvait dans les écrits de Wicleff, de Luther, d'OEcolampade, de Tyndale et de Zwingle, s'écriait : « Non, ce n'est pas Luther et sa doctrine, « que je cherche, c'est l'Écriture de Dieu [2] ! » — « Il payera son hérésie du plus pur de son sang ! » disaient ses ennemis. Et le pieux disciple répondait : « Comme la brebis que la main du boucher a « liée, lui demande de son timide regard que son « sang soit bientôt versé, moi aussi je demande à mes « juges que ce soit *demain* que mon sang soit ré- « pandu, si ma mort peut ouvrir les yeux du roi [3]. »

Avant de mourir, Fryth désirait sauver, si Dieu le voulait, l'un de ses adversaires. Il y en avait un qui était sans obstination, sans malice, c'était Rastell, le beau-frère de More. Ne pouvant lui parler, ni à aucun des ennemis de la Réformation, il forma le dessein de composer dans sa prison un écrit qu'il intitulerait le *Boulevard*. Mais des ordres rigoureux étaient arrivés récemment; on ne lui donnait plus ni plume, ni papier, ni encre [4]. Des chrétiens évangéliques de Londres, qui parvinrent à

[1] «He was so loaded with iron that he could scarce seat with any ease.» (Burnet, I, p. 161.)

[2] «Luther is not the prick that I run at, but the scripture of God.» (Tyndale and Fryth, *Works*, III, p. 342.)

[3] «The best blood in my body, which I would glad were shed to morrow.» (*Ibid.*, p. 338.)

[4] «I may not have neither yet pen, ink nor paper.» (The subsidy or Bulwark, *Works*, p. 242.)

arriver jusqu'à lui, lui remirent en cachette de qu
écrire, et Fryth commença. Il écrivait... Mais
tout moment, il prêtait l'oreille; tremblant que
lieutenant de la Tour ou ses gardiens n'arrivasse
à l'improviste, et ne le trouvassent la plume à
main [1]. Souvent il lui venait une pensée lumineus
mais quelque alarme soudaine la faisait disparaîtr
et il ne pouvait la retrouver [2]. Pourtant il prit co
rage. On l'avait accusé de prétendre que les bonn
œuvres ne servaient à rien; il se mit à expos
avec éloquence toutes leurs utilités, et chaque fo
il répétait : « N'est-ce rien ? n'est-ce rien encore? –
« Vraiment, Rastell, ajouta-t-il, si vous ne regard
« comme utile que ce qui nous justifie, le soleil e
« *inutile*, puisqu'il *ne nous justifie pas* [3]. »

Comme il venait d'écrire ces lignes, il enten
les clefs dans la serrure [4]. Effrayé, il jeta aussi
papier, encre, plume, dans une cachette. Toutefo
il put achever son écrit, et le fit parvenir à Raste
Le beau-frère de More le lut, son cœur fut touch
son intelligence éclairée, ses préjugés dissipés;
dès lors cette âme d'élite fut gagnée à l'Évangile
Christ. Dieu lui avait donné des yeux nouveaux
des oreilles nouvelles. Une joie pure remplit le cœ
du prisonnier. « Rastell regarde maintenant comm
« une folie sa raison naturelle, disait-il; Rastell, r

[1] « I am in continual fear, lest the lieutenant or my keeper shou
espy any such thing by me. » (The subsidy or Bulwark, *Work*
p. 242.)

[2] « If any notable thing had been in my mind, it was clean lost.
(*Ibid.*)

[3] « The sun is not available, because it justifieth not. » (*Ibid.*, p. 241

[4] « I hear the keys ring at the doors. » (*Ibid.*, p. 242.)

« devenu enfant, boit la sagesse qui vient d'en « haut[1]. »

La conversion du beau-frère de Thomas More fit une grande sensation, et les visites devinrent toujours plus nombreuses dans le cachot de Fryth. Quoique séparé de sa compagne et de Tyndale, qu'il avait dû laisser dans les Pays-Bas, il n'avait pourtant jamais eu tant d'amis, de frères, de mères, de pères ; ses larmes en coulaient de joie. Il sortit de sa cachette son papier et son encre, et toujours infatigable se mit à écrire d'abord le *Miroir pour se connaître soi-même*, puis une *Epître aux fidèles sectateurs de l'Evangile de Christ*. « Imitateurs du Seigneur, leur disait-il, marquez-vous du signe de « la croix ; non comme le fait la multitude su- « perstitieuse, pour l'adorer ; mais comme témoi- « gnage que vous êtes prêts à porter cette croix, dès « qu'il plaira à Dieu de vous l'envoyer. Ne craignez « pas quand vous l'aurez, car vous aurez aussi alors « cent pères au lieu d'un, cent mères au lieu d'une, « cent maisons déjà dans cette vie (j'en ai fait l'ex- « périence), et après cette vie une joie éternelle[2]. »

Au commencement de 1533, Anne Boleyn ayant été unie au roi d'Angleterre, Fryth se vit délivrer de ses chaînes ; on lui donna tout ce dont il avait besoin, et même on lui permit de sortir sur parole pendant la nuit. Il en profita pour visiter les amis de l'Évangile et se consulter avec eux sur ce qu'il

[1] « He was well content to count his natural reason foolihsness, etc. » (The subsidy or Bulwark, *Works*, Prologue, p. 211.)

[2] « Ye shall have an hundred fathers for one. . » (*Ibid.*, p. 259.)

avait à faire. Une nuit, en particulier, sortant de forteresse, Fryth se rendit à la maison de Petit, vo lant voir encore une fois ce membre du parlemen grand ami de la Réformation qui, jeté, on le sai en prison, avait été enfin relâché. Petit, affaibli p sa longue détention, n'était pas loin de sa fin; douleur que lui causait la persécution l'agitait; semble même que l'émotion lui donnait quelquefo le délire. Comme il gémissait sur la captivité d jeune et noble réformateur, Fryth lui-même parut Petit se troubla, son esprit s'égara. Est-ce Fryth est-ce un fantôme? « Il était comme les apôtres, dit « on, quand Rhode vint leur annoncer que Pierre « sorti de prison, venait les voir. » Mais se remet tant peu à peu : « Vous ici! dit-il, comment avez « vous échappé à l'étroite vigilance de vos gardes « —Dieu lui-même, répondit Fryth, m'a donné cett « liberté en touchant leurs cœurs[1]. » Alors les deu amis s'entretinrent de la vraie réformation de l'An gleterre, qui n'avait à leurs yeux aucun rappor avec les transactions diplomatiques du roi. Il ne s'a gissait pas selon eux de charger l'Église extérieure de nouveaux oripeaux, mais « d'accroître cett « Église sanctifiée, invisible, sans tache, connue d « Dieu seul, qui l'a élue avant la fondation d « monde[2]. » Fryth ne cacha point à Petit la convic tion où il était qu'il serait appelé à mourir pour l'É vangile. La nuit s'était passée dans ces chrétienne

[1] « It was God that wrought him that liberty in the heart of hi keeper. » (Strype, *British Reformer*.)

[2] « The elect sanctified and invisible congregation. » (Tyndale an Fryth, *Works*, III, p. 288.)

conversations; le jour approchant, le prisonnier se hâta de retourner à la Tour.

Les amis de Fryth ne pensaient pas comme lui. L'avénement d'Anne Boleyn leur semblait devoir ouvrir la prison de l'évangéliste, et déjà ils le voyaient, libéré et travaillant soit sur le continent, soit en Angleterre, à cette réformation véritable, qui s'accomplit par l'Écriture de Dieu.

Il ne devait pas en être ainsi. La plupart des hommes évangéliques, suscités de Dieu en Angleterre sous le règne de Henri VIII, ne trouvèrent, au lieu de l'influence qu'ils devaient exercer — que la mort. Mais leur sang a pesé dans la balance divine, il a sanctifié la réformation de l'Angleterre; il a été pour l'avenir une semence spirituelle. Si l'Église de ces riches contrées, qui étale un grand éclat de splendeur mondaine, a vu se développer pourtant dans son sein une puissante vie évangélique, il ne faut pas en oublier la cause, mais comprendre, comme Tertullien, que *le sang des martyrs est la semence de l'Eglise.*

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

UN RÉFORMATEUR QUI VEUT PERDRE SA VIE PLUTÔT QUE LA SAUVER.

(Mai à Juillet 1533.)

L'ennemi veillait; la seconde phase de la captivité de Fryth, celle qui devait finir par le martyre, commençait. Les évêques de Henri VIII qui, en rejetant le pape pour plaire au roi, étaient restés dévoués à la doctrine scolastique, craignaient de voir ce réformateur leur échapper; ils se mirent donc à solliciter Henri VIII de le mettre à mort. Fryth avait pour lui la reine, Cromwell et Cranmer. N'importe, ils ne se décourageaient point et représentaient au roi que cet homme, quoique enfermé dans la Tour de Londres, ne cessait d'écrire et d'agir pour la défense de l'*hérésie*. C'était le temps de carême; les ennemis de Fryth s'entendirent avec le docteur Currein, chapelain du roi, qui devait prêcher devant la cour, et à peine était-il monté en chaire, qu'il se mit à déclamer contre ceux qui niaient la présence matérielle de Christ dans l'hostie. Ayant frappé d'horreur son auditoire : « Il n'est « pas étonnant, dit-il, que cette abominable hérésie « fasse tant de progrès parmi nous. Un homme

« maintenant à la Tour de Londres, a l'audace de « la défendre, et nul ne pense à le punir !..... »

Le service étant fini, le brillant auditoire quitta la chapelle, et chacun en sortant demandait qui était donc cet homme-là ? C'est Fryth, répondait-on, et il y eut aussitôt de grandes exclamations. Le coup fit effet; les préjugés scolastiques du roi se ranimèrent ; il fit appeler Cromwell et Cranmer. « Je m'étonne fort, leur dit-il, qu'on ait tenu « si longtemps John Fryth à la Tour sans l'exami- « ner. J'ordonne que son procès soit instruit sans « retard et que s'il ne se rétracte, il souffre la peine « qu'il a méritée. » Puis, il nomma pour l'examiner six des premiers lords spirituels et temporels de l'Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Londres, l'évêque de Winchester, le lord chancelier, le duc de Suffolk et le comte de Wiltshire. Ceci annonçait l'importance que Henri VIII mettait à cette affaire. Jusqu'à présent tous les martyrs étaient tombés sous les coups des évêques ou de Thomas More; dans ce cas, ce fut le roi lui-même qui étendit sa forte main contre le serviteur de Dieu.

Cet ordre de Henri VIII plongea Cranmer dans la peine la plus cruelle. D'un côté, Fryth était à ses yeux un disciple de l'Évangile, mais de l'autre, il attaquait une doctrine que l'archevêque tenait alors pour chrétienne, car, comme Luther, comme Osiander, il croyait encore à la consubstantiation. « Hé- « las! écrivait-il à l'archidiacre Hawkins, il pro- « fesse la doctrine d'OEcolampade [1]... » Toutefois

[1] Cranmer's *Letters* et *Remains*, p. 246.

Cranmer résolut de tout faire pour sauver Fryth
Les meilleurs amis du jeune réformateur comprirent qu'un bûcher se dressait pour réduire e cendres le chrétien le plus fidèle de l'Angleterre « O bien-aimé, lui écrivit Tyndale, alors à Anvers « ne craignez pas les hommes qui vous menacent « ne vous fiez pas à ceux qui vous flattent. C'es « avec le sang de la foi que la lumière de l'Évan « gile de Christ doit être entretenue[1]. Chaque jou « l'huile sainte doit être versée dans cette lamp « précieuse de peur que sa lumière ne s'éteigne. » Il ne manquait pas d'exemples pour confirmer cett parole. « Deux de nos frères, continuait Tyndale « viennent d'être mis à mort à Anvers pour la gloir « de l'Évangile; quatre à Ruysselede... On persé « cute à Rome, on persécute en France; cinq doc « teurs ont été saisis à Paris pour l'Évangile. Voyez « vous n'êtes pas seul! Tous ces frères ont chois « la souffrance, dans l'espérance de la résurrection « Portez toujours en votre corps l'image de Jésus « Christ et gardez sans tache votre conscience. »

... *Una salus victis* nullam sperare salutem.
Le salut des vaincus est de n'en point vouloir.

« Oh! si vous pouviez nous écrire comment vou « êtes. » Il y avait dans cette lettre d'un marty à un martyr une dernière ligne qui honore un femme chrétienne : « Votre femme se soumet à l « volonté de Dieu, disait Tyndale, et ne voudrai « pas que pour elle la gloire de Dieu fût obscurcie. »

[1] « A light that must be fed with the blood of faith. » (Tyndale t Fryth, *Bible Annals*, I, p. 357.)

Si l'on s'occupait de Fryth sur les bords de l'Escaut, on ne le faisait pas moins sur les bords de la Tamise. De bons bourgeois de la Cité demandaient à quoi servait que l'Angleterre quittât le pape pour s'attacher à Christ, si elle brûlait les serviteurs de Christ? La petite Église était en prière. L'archevêque Cranmer voulait sauver Fryth; il aimait sa personne, il admirait sa piété. Si l'accusé paraissait devant la commission nommée par le roi, il était perdu; il fallait imaginer quelque moyen de l'arracher à une mort inévitable. Le moyen fut trouvé. L'archevêque déclara qu'avant de procéder au jugement, il voulait avoir une conférence avec le prisonnier pour essayer de le convaincre. Cela était fort naturel. Mais, en même temps, le primat parut craindre que si ce colloque avait lieu dans la métropole, un concours de peuple ne troublât la paix publique, comme au temps de Wicleff[1]. Il arrêta donc que la conférence se tiendrait à Croydon, où il avait un palais. La crainte du primat semble fort étrange. Une émeute à l'occasion de Fryth, dans un moment où le roi, les communes, le peuple marchaient d'accord, paraît peu probable. Cranmer avait un autre motif.

Parmi les personnes qui formaient sa maison, se trouvait un gentilhomme qui était d'un caractère bienveillant, inclinait du côté de l'Évangile, s'affligeait de la cruauté des évêques, et regardait comme une œuvre légitime et chrétienne de leur enlever, si possible, leurs victimes. Cranmer, lui adjoignant

[1] «For that there should be no concourse of citizens.» (Fox, *Acts*, VIII, p. 696.)

un portier de Lambeth, lui donna la charge de m ner Fryth à Croydon. Ces deux employés de l'a chevêque devaient conduire le prisonnier, sa huissiers, sans sergents, sans soldats, à pied, à travers des campagnes et des bois pendant quat ou cinq heures. Singulière promenade et singuliè escorte[1] !

Lord Fitz William, premier comte de Southamp ton, gouverneur de la Tour, était alors malade Westminster, dans sa maison, souffrant de vive douleurs, jusqu'à pousser des cris. Le 10 juin, su la demande de Monseigneur de Cantorbéry, le gen tilhomme de l'archevêque et le portier de Lam beth, Gallois nommé Perlebeau, furent introduit dans la chambre de ce seigneur, qu'ils trouvèren étendu sur un lit, dans une extrême angoisse. Fit William, homme du monde, était fort irrité contr les évangéliques, qui étaient cause, selon lui, d toutes les difficultés de l'Angleterre. Le gentil homme lui présenta respectueusement la lettre d primat et l'anneau du roi : « Que voulez-vous dit brusquement le gouverneur, sans ouvrir la lettre « — Sa Grâce demande à Votre Seigneurie de nou « faire remettre maître Fryth. » Ce nom mit l passionné Southampton hors de lui, et il maud Fryth et tous les hérétiques[2]. Il trouvait étrang qu'un gentilhomme et un portier dussent conduir

[1] Le récit auquel nous empruntons ces faits, et qui se trouve da le huitième volume de Fox, nous paraît être du gentilhomme lu même. La circonstance qu'il est conçu de manière à ne compromett ni lui ni Cranmer en est elle-même la preuve.

[2] « Banned and cursed Fryth and all other heretics... » (Fox, *Act* VIII, p. 696.)

devant la cour épiscopale un prisonnier de cette importance; n'y avait-il donc pas des hommes d'armes à la Tour? Fitz William soupçonnait-il quelque chose, voyait-il avec peine le réformateur sortir des murs où il le gardait si bien? Nous l'ignorons; mais il fallait obéir, car on lui apportait l'anneau du roi. Aussi, ôtant précipitamment le sien de son doigt : « Fryth, dit-il, Fryth... Tenez, remet-« tez ceci au lieutenant de la Tour et emmenez-moi « bien vite votre hérétique. Je suis trop heureux « d'en être débarrassé. »

Peu d'heures après, Fryth, le gentilhomme et Perlebeau entraient dans un bateau amarré près de la Tour, que les rameurs dirigèrent rapidement sur Lambeth, palais de l'archevêque. Les trois personnages gardèrent d'abord un profond silence; seulement, le gentilhomme poussait de temps en temps de gros soupirs. Ayant charge de faire premièrement un effort pour amener Fryth à quelque conciliation, il rompit enfin le silence : « Maître Fryth, dit-il, « si vous n'êtes pas prudent, vous êtes perdu... « Quel dommage! Doué comme vous l'êtes, savant « dans les lettres grecques et latines, dans les sain-« tes Écritures, les anciens docteurs et toute espèce « de science, vous allez périr; et tous ces dons ad-« mirables vont périr avec vous; ils seront sans « utilité pour le monde, sans consolation pour votre « femme, vos enfants, vos parents et vos amis... » Le gentilhomme s'arrêta et reprit peu après : « Vo-« tre position est dangereuse, maître Fryth, mais « elle n'est pas désespérée. Vous avez beaucoup « d'amis qui feront ce qu'ils pourront en votre

« faveur. Faites de votre côté quelque chose,
« quelque concession, — et vous serez sauvé. Vo
« opinion sur la présence simplement spirituelle
« corps et du sang du Sauveur est prématurée; c'
« trop tôt pour l'Angleterre. Attendez des tem
« meilleurs pour la professer. »

Fryth ne disait mot; on n'entendait que le faib
courant de l'eau et le bruit des avirons. Le gent
homme crut avoir ébranlé le jeune docteur, e
après un moment de silence, il reprit : « Milo
« Cromwell et milord de Canterbury ont une gran
« affection pour vous; ils savent que si vous êt
« jeune en années, vous êtes vieux en connaissance
« et que vous pouvez devenir l'un des citoyens l
« plus utiles de cet empire[1]... Si vous voulez vo
« conduire un peu d'après leurs conseils, ils ne p
« mettront certes pas qu'on vous fasse quelque m
« Mais si vous vous roidissez dans votre opini
« il est impossible de sauver votre vie. Si vo
« avez de bons amis, vous avez, Monsieur Fryth,
« mortels ennemis. »

Le gentilhomme s'arrêta et regarda le prisonni
C'était par de telles paroles qu'on avait séduit I
ney; mais Fryth se tenait en présence de Dieu, p
à perdre sa vie pour la sauver. Il remercia le gen
homme de sa bienveillance, et dit que sa conscien
ne lui permettait pas de s'éloigner, par respect l
main, de la vraie doctrine sur la cène du Seigne
« Si l'on m'interroge sur ce point, dit-il, il faut c
« je réponde selon ma foi; plutôt que d'y manqu

[1] « To be a most profitable member of this realm. » (Fox, A
VIII, p. 696.)

« je perdrais vingt vies, si je les avais[1]. J'ai pour « l'établir un grand nombre de passages des saintes « Écritures et des anciens docteurs, et si mon juge- « ment se fait selon l'équité, je n'ai rien à craindre. « — Ah ! s'écria le gentilhomme, si votre jugement « se faisait selon l'équité, vous seriez sauvé, mais « c'est ce dont je doute fort. Notre Maître lui- « même, Jésus-Christ, n'a pas été jugé équitable- « ment, et je ne crois pas qu'il le fût, s'il était à « cette heure sur la terre. Comment donc le seriez- « vous, vous dont l'opinion est si peu comprise, « même si odieuse ? — Je sais, répondit Fryth, que « la doctrine que j'annonce est maintenant une « nourriture trop substantielle ; mais écoutez-moi. » En disant ces mots, Fryth serra la main du gentilhomme[2] : « Si vous vivez dans vingt ans, vous ver- « rez tout le royaume professer le même sentiment « que moi concernant la cène — tout — sauf *cer- « taine classe d'hommes*... Ma mort, dites-vous, sera « pleine de tristesse pour mes amis. Ce ne sera « que pour un peu de temps. Tout bien compté, « ma mort vaut mieux pour moi et pour les miens « que ma vie dans les chaînes. Dieu, dont je dé- « fends la cause, sait ce qu'il doit faire de moi. « Il m'aidera et nul n'obtiendra de moi un seul pas « en arrière. »

Le bateau approchait de Lambeth. Les voyageurs descendirent, entrèrent au palais de l'archevêque, y prirent quelque nourriture, puis se mirent en

[1] « I should presently lose twenty lives if I had so many. » (*Ibid.*, p. 697.)

[2] « Taking the gentleman by the hand. » (*Ibid.*)

route pour se rendre à pied à Croydon, à douze milles de Londres.

Les trois voyageurs avançaient à travers les collines et les plaines du Surrey; çà et là paissaient des troupeaux dans de maigres pâturages, et l'on voyait à l'est de vastes forêts. Le gentilhomme marchait tristement à côté de Fryth. Il était inutile de lui demander de nouveau une rétractation, mais une autre pensée préoccupait l'officier de Cranmer; celle de faire échapper Fryth. Le pays était alors peu habité; les bois qui recouvraient du côté de l'est, au sud de la Tamise, des hauteurs crayeuses, pouvaient servir d'asile au fugitif. La difficulté était de persuader Perlebeau. Le gentilhomme ralentit le pas, appela le portier, et ils marchèrent ensemble derrière le prisonnier. Quand ils furent assez éloignés de lui pour qu'il ne pût suivre leur conversation[1] : « Vous avez entendu cet homme, dit le « gentilhomme; je suis sûr que la conversation « que nous avons eue sur la Tamise vous a frappé. « — Je n'ai jamais entendu quelqu'un, répondit « Perlebeau, qui eût à la fois tant de fermeté et « d'élévation. — Ce n'est rien que cela, reprit le « gentilhomme, vous ne pouvez vous faire une « juste idée de sa science et de son éloquence. Si « vous l'entendiez à l'université ou du haut de la « chaire, c'est alors que vous l'admireriez! Jamais « l'Angleterre n'a possédé un docteur de son âge « aussi savant que lui. Et pourtant, nos évêques « traitent comme s'il était un idiot... Ils en ont ho

[1] «They remain privately, walking by themselves, without the hearing of Fryth. » (Fox, *Acts,* VIII, p. 697.)

« reur comme du diable même, et veulent à tout « prix se défaire de lui. — Vraiment, s'écria le por-« tier, quoi! cette figure si gracieuse, ce caractère « si humble, si noble, ne suffisent pas pour le sauver « de la mort!... — Il est perdu, si nous l'amenons « à Croydon. » Ici le gentilhomme baissa la voix. « Ce que je veux vous dire, continua-t-il, je le dis « devant Dieu, si toi, Perlebeau, tu étais du même « avis que moi, nous ne l'emmènerions certaine-« ment pas à Croydon..... — Que dites-vous? » répliqua le portier étonné. Puis, après un moment de silence, il ajouta : « Vous avez plus de « crédit que moi, et votre responsabilité dans cette « affaire est plus grande que la mienne. Si vous « croyez pouvoir sauver honnêtement cet homme, « je me rangerai de grand cœur à votre désir. » Le gentilhomme respira.

Cranmer avait voulu faire d'abord tous les efforts possibles pour changer les sentiments de Fryth; n'ayant pu réussir, il désirait le sauver d'une autre manière. Il avait voulu qu'il se rendît à pied à Croydon, qu'il ne fût accompagné que de deux de ses serviteurs, choisis parmi les mieux disposés pour la nouvelle doctrine. Le gentilhomme du primat n'eût jamais osé prendre sur lui la responsabilité de faire évader un prisonnier à qui le roi avait donné pour juges les premiers personnages du royaume, si son maître ne l'avait désiré. Heureux d'avoir gagné le portier à son entreprise, il commença à discuter avec lui les voies et moyens. Il connaissait bien le pays, et son plan était arrêté. Remarquez-vous cette colline qui est devant

« nous ? dit-il à Perlebeau ; c'est Brixton-Causew
« à deux milles de Londres. Comme vous le voy
« de grands bois s'étendent des deux côtés
« coteau. Arrivés au sommet, nous permettron
« Fryth de se jeter dans le bois de gauche ; de
« il peut se rendre facilement dans le Kent où il
« né, et où il a beaucoup d'amis. Nous traînero
« une heure ou deux sur la route, après sa fuit
« pour lui laisser le temps de se mettre en sûret
« et quand la nuit sera proche nous nous rendro
« à Streatham, à un mille et demi d'ici, et no
« crierons dans toute la ville que notre prisonni
« s'est échappé [1], qu'il s'est jeté dans les bois q
« sont sur la *droite*, du côté de Wandworth, q
« nous l'avons suivi pendant plus d'un mille, ma
« que nous avons perdu sa trace dans la forê
« parce que nous n'étions pas assez nombreux. E
« même temps, nous entraînerons avec nous auta
« de monde que nous pourrons, afin de battre
« pays *dans cette direction ;* nous y passerons, s'il
« faut, toute la nuit ; et avant que nous ayons
« faire connaître à Croydon ce qui nous est arriv
« Fryth sera en sûreté et les évêques seront déç
« dans leur attente. » On voit, comme nous l'avo
dit, que le gentilhomme n'était pas très scrupule
quant aux moyens d'enlever une victime aux p
tres romains. Perlebeau pensait de même. «
« plan me plaît, répondit-il, allez maintenant v
« le prisonnier, et faites-le-lui connaître, car no
« voici déjà au pied de la colline. »

[1] « And make an outcry in the town. » (Fox, *Acts*, VIII, p. 69

Le gentilhomme, tout joyeux, pressa le pas. « Maître Fryth, dit-il, causons un peu nous deux. « Je ne puis vous le cacher, la tâche que j'ai entreprise de vous conduire à Croydon, comme une « brebis à la boucherie, me serre le cœur, et il « n'y a pas de danger que je ne sois prêt à braver « pour vous délivrer de la bouche du lion [1]. Ce « bon garçon et moi, nous avons formé un projet; « écoutez-moi bien. » Le gentilhomme ayant exposé son dessein, Fryth sourit aimablement et dit : « Voilà donc le fruit de la longue consultation que « vous avez eue ensemble. Vous avez perdu votre « temps. Si vous me quittiez tous les deux, si vous « alliez à Croydon, et déclariez aux évêques que « vous m'avez perdu, je vous suivrais d'aussi près « que possible, et je leur apporterais la nouvelle « que moi j'ai trouvé Fryth et le leur ramène [2]... »

Le gentilhomme ne s'était pas attendu à une pareille réponse. Un prisonnier qui refuse la liberté !... — « Vous êtes fou, lui dit-il ; croyez-vous « que vos raisonnements convertiront les évêques ? « A Milton-Shone, vous cherchiez à vous sauver « sur le continent, vous refusez ici de le faire ! — « Les deux cas sont différents, répondit Fryth ; « j'étais alors en liberté, et selon le conseil de saint « Paul je voulais *user de cette liberté* pour continuer « mes études. Mais maintenant la puissance supérieure m'a saisi par la permission du Dieu tout-« puissant, ma conscience m'oblige à défendre la « doctrine pour laquelle on me poursuit, si je ne veux

[1] « To deliver you of the lion mouth's. » (Fox, *Acts*, VIII, p. 698.)
[2] « That I had found and brought Fryth again. » (*Ibid.*)

« encourir la condamnation du Seigneur. Si je m
« sauvais maintenant, ce serait des mains de mo
« Dieu que je m'échapperais. Si je fuyais, je fuirai
« loin du témoignage que je dois rendre à sa Parol
« et je mériterais l'enfer. Je vous remercie l'un
« l'autre de tout mon cœur, mais je vous conju
« de me conduire où vous avez reçu l'ordre d
« me mener. Si vous vous y refusez, j'irai to
« seul [1]. »

Ceux qui voulaient sauver Fryth n'avaient p
compté sur tant d'intégrité. Tels furent pourtant l
martyrs du protestantisme. Les deux serviteurs
l'archevêque continuèrent leur chemin avec c
étrange prisonnier. Fryth avait l'œil serein, la fa
joyeuse, et le reste du voyage se passa dans
pieuses et agréables conversations. Il fut remis
Croydon, aux officiers de la cour épiscopale,
passa la nuit dans la loge du portier du palais p
matial.

Le lendemain matin, il parut devant les évêq
et les lords nommés par le roi pour l'examin
Cranmer et le lord chancelier Audeley désirai
son acquittement, mais il y avait parmi les aut
juges des hommes impitoyables.

L'interrogatoire commença :

« Croyez-vous, lui dit-on, que le sacrement
« l'autel est ou non le vrai corps de Christ ? » Fr
répondit simplement et fermement : « Je crois qu
« pain est le corps de Christ, en tant qu'il est *rom*
« et nous apprend ainsi que le corps de Christ a

[1] « For else I will go thither all alone. » (Fox, *Acts*, VIII, p.

« rompu et livré à la mort pour la rémission de « nos péchés. Je crois que le pain est le corps de « Christ, en tant qu''il est *distribué*, et nous ap- « prend ainsi que le corps du Christ et les fruits de « sa mort sont distribués à tous les croyants. Je « crois que le pain est le corps de Christ en tant « qu'il est *reçu*, et nous apprend ainsi que de même « que l'homme extérieur reçoit le sacrement de sa « bouche et le broie de ses dents, l'homme inté- « rieur reçoit vraiment par la foi le corps de Christ « et les fruits de sa mort. »

Les juges n'étaient pas satisfaits; ils voulaient une dénégation formelle et complète : « Penses-tu, « reprit l'un d'eux, que le corps naturel de Christ, « sa chair, son sang, ses os, sont contenus sous le « sacrement et y sont présents sans aucune figure? « — Non, répliqua-t-il, je ne le pense pas. » Puis il ajouta avec beaucoup d'humilité et de charité : « Cependant je ne vous demande pas de croire ce « que je dis, comme vous ne devez pas me deman- « der de croire ce que vous dites. Chacun doit être « laissé libre de croire selon que Dieu incline son « cœur. Nul ne doit condamner l'autre. Il faut en- « tretenir l'amour fraternel et supporter nos mu- « tuelles infirmités [1]. »

Les commissaires entreprirent alors de convaincre Fryth de la transsubstantiation; mais il cita l'Écriture, saint Augustin, Chrysostome, et établit avec éloquence la manducation spirituelle. La séance fut levée. Cranmer avait été ému quoiqu'il fût en-

[1] « Nourish in all things brotherly love and one to bear another's infirmity. » (Fox, *Acts*, V, p. 12.)

core sous l'influence des enseignements de Luther[1] « Cet homme a parlé admirablement, dit-il en sor « tant au docteur Heath, et pourtant il se tromp « à mon avis. » Il consacra plus tard le plus im portant de ses écrits à exposer la doctrine qu professait alors le jeune réformateur; peut-êtr les paroles de Fryth commencèrent-elles à l'ébran ler.

Plein d'amour pour lui, il voulait le sauver. Quatr fois pendant le cours de l'instruction, il le fit app ler et eut avec lui des conversations intimes[2], où lui parlait dans le sens de Luther. Fryth offrit d soutenir publiquement sa doctrine contre quiconqu voudrait l'attaquer; nul n'accepta le défi[3]. Cranme désolé de voir ses efforts inutiles, se tut dès lor l'affaire fut remise à l'ordinaire, qui était l'évêqu de Londres, et le 17 juin l'accusé fut de nouvea renfermé dans la Tour. L'évêque s'adjoignit po le jugement Longland, évêque de Lincoln, et Ga diner, évêque de Winchester; on n'eût pu trouv sur le banc épiscopal des juges plus rigoureu Fryth avait été à Cambridge le disciple le plus di tingué de l'habile et ambitieux Gardiner; mais lieu d'exciter la compassion de cet homme du cela augmenta sa colère. « Fryth et ses amis, « sait-il, sont des vilains, des blasphémateurs, d « membres du diable[4]. »

[1] « Mit den Zæhnen zu bissen. » (Plank, III, p. 369.)
[2] « And surely I myself sent for him three or four times to suade him. » (Cranmer, *Remains*, *Letters*, p. 246.)
[3] « There was no man willing to answer him in open disputatio (Fox, *Acts*, VIII, p. 699.)
[4] « The devil's limbs. » (Bishop Hooper's *Early writings*, p. 24

Le 20 juin Fryth fut amené à Saint-Paul, devant les trois évêques, et quoique d'un esprit humble et d'un caractère presque timide, il répondit avec courage. Un secrétaire mit par écrit toutes ses réponses, et Fryth, saisissant la plume, écrivit : « Moi, « Fryth, c'est ainsi que je pense ; c'est là ce que « j'ai dit, écrit, défendu, affirmé et publié dans « mes livres[1]. » Les évêques lui ayant demandé s'il voulait rétracter ses erreurs, Fryth répondit : « Que la justice ait son cours et que le jugement se « prononce ! » Stokesley ne le fit pas attendre : « Pour que toi, Fryth, dit-il, qui es méchant, ne « deviennes plus méchant encore et n'infestes pas « de tes hérésies le troupeau du Seigneur, nous te « déclarons excommunié, exclu de l'Eglise, et te li- « vrons aux autorités séculières, leur demandant, « par les entrailles de notre Seigneur Jésus-Christ, « que la rigueur de ton exécution ne soit pas trop « grande, *ni sa douceur trop mitigée*[2]. »

Fryth, conduit à Newgate, fut enfermé dans un obscur donjon, où on lui mit aux pieds et aux mains autant de chaînes qu'il en pouvait porter, et autour du cou, un collier de fer fixé à un poteau ; il ne pouvait, ni se tenir debout, ni s'asseoir. La douceur n'était pas trop *mitigée*. Sa charité ne se démentit point. « Je vais mourir, disait-il, mais je « ne condamne, ni ceux qui sont du côté de Lu- « ther, ni ceux qui sont du côté d'OEcolampade, « puisque les uns et les autres rejettent la trans-

[1] « Ego Frythus ita sentio, ita dixi, scripsi, affirmavi, etc. » (Fox, *Acts*, V, p. 14.)

[2] « Nor yet the gentleness too much mitigated. » (*Ibid.*, p. 15.

« substantiation [1]. » On fit alors entrer dans so cachot, un jeune ouvrier de vingt-quatre ans nommé André Hewet. Fryth lui demanda pou quel crime on le mettait en prison : « Les évêques « lui raconta-t-il, m'ont demandé ce que je pen « sais du sacrement; » j'ai répondu : « Je pens « comme Fryth. » Alors l'un d'eux a souri, et l'é « vêque de Londres m'a dit : « Fryth est un héré « tique; il est condamné au feu et si tu ne rétracte « ton opinion tu seras brûlé avec lui. — C'est bien « ai-je répondu; je suis content [2]. » Et ils m'on « mis ici pour me brûler avec vous. » — Saint simplicité !

Le 4 juillet, ils furent conduits l'un et l'autre Smithfield; les bourreaux les attachèrent au po teau, dos à dos; le feu fut mis; la flamme s'éleva Fryth étendant les mains l'embrassa, comme un amie, dont il saluait la venue. Le peuple ému don nait les marques d'une vive sympathie. « Ah! di « sait plus tard un chrétien évangélique, il éta « l'un de ces prophètes que Dieu, ayant pitié de c « royaume d'Angleterre, a suscités pour nous ap « peler à la repentance [3]. » Ses ennemis étaien là; Cooke, prêtre fanatique, s'apercevant que que ques personnes priaient, cria : « Ne priez pas pou « ces gens! pas plus que pour un chien [4]!.....

[1] « All the Germans, both of Luther's side and also of Œcolam dius. » (Tyndale and Frith, *Works*, III, p. 455.)

[2] « Truly, I am content there withall. » (Fox, *Acts*, V, p. 18.)

[3] « God raised up his prophets..... Fryth. » (Becon, *Works*, p. 11.)

[4] « No more than they would do for a dog. » (Fox, *Acts*, p. 10.)

Une douce lumière éclaira en ce moment le visage de Fryth; on l'entendit demander au Seigneur le pardon de ses ennemis. Hewet mourut le premier et Fryth bénit Dieu de ce que les souffrances de son jeune frère étaient terminées. Remettant son âme entre les mains du Seigneur, il expira. « Vrai-« ment, s'écrièrent plusieurs, Christ remporte dans « ses saints de grandes victoires ! »

Plus d'une âme fut éclairée par les écrits de Fryth, et ce réformateur contribua ainsi puissamment à la rénovation de l'Angleterre. « Un jour, un Anglais, » nous raconte Thomas Becon, prébendier de Canterbury et chapelain de l'archevêque Cranmer, « après « avoir pris congé de sa mère et de ses amis, se ren-« dit dans le Derbyshire et de là au Peak[1], district « merveilleusement stérile, et où il n'y avait, di-« sait-on, ni science, ni étincelle de piété. Étant « arrivé dans un petit village appelé Alsop dans le « Dale (vallée), il y rencontra un certain gentil-« homme nommé aussi Alsop, seigneur de ce vil-« lage, ancien en années et mûr dans la connais-« sance de Christ. Après qu'ils eurent pris un simple « repas, le gentilhomme montra à son hôte cer-« tains livres qu'il appelait *ses joyaux et principaux « trésors;* c'étaient le Nouveau Testament et les li-« vres de *Fryth*. Puis, il ajouta que retiré dans son « manoir, seul au milieu des montagnes et des rocs, « des cascades et des cavernes, il avait trouvé « dans ces écrits la véritable religion. Il n'aimait « pas seulement l'Évangile, ajoute le chapelain

[1] Montagne du Derbyshire.

« de Cranmer, *il le vivait*[1]. » Tels sont les frui que ce réformateur martyr a laissés après l jusque dans les contrées alors sauvages de l'An gleterre.

Les écrits de Fryth n'étaient pas destinés à êtr toujours lus avec la même avidité; la vérité q s'y trouve est cependant bonne pour tous les temp Les livres des apôtres et des réformateurs, que l sait au seizième siècle ce seigneur d'Alsop, feror plus de bien, malgré leurs teintes antiques, au individus et aux peuples qui les honoreront, qu des écrits légers — et même des ouvrages qui, san être vraiment chrétiens, méritent pourtant à d'au tres égards l'estime de nos contemporains.

[1] « Not only love, but also live the Gospel. » (Becon, *Jewel of Jo* III, p. 421.)

CHAPITRE VINGTIÈME

L'ANGLETERRE SE SÉPARE TOUJOURS PLUS DE LA PAPAUTÉ.

(1533.)

Quand Fryth monta sur le bûcher, il y avait un mois qu'Anne Boleyn était montée sur le trône d'Angleterre. Les décharges d'artillerie qui avaient salué la nouvelle reine avaient retenti dans toute l'Europe. Plus de doute ; la fille du comte de Wiltshire, rayonnante de grâce et de beauté, porte la couronne des Tudors ; chacun doit prendre ses mesures en conséquence, et la famille impériale surtout. Un jour que sir John Hacket, envoyé d'Angleterre à Bruxelles, arrivait à la cour, au moment où Marie, gouvernante des Pays-Bas, allait monter à cheval : « Avez-vous des nouvelles « d'Angleterre ? lui dit elle en français. — Aucune, « répondit-il. » Marie jeta sur lui un regard qui exprimait l'étonnement[1], et ajouta : « J'en ai qui « ne me semblent par trop bonnes, » et elle lui

[1] « She gave me a look as to that she should marvell thereof. » (*State papers*, VII, p. 451.)

communiqua le mariage du roi. Hacket répon sans trop d'embarras : « Madame, je ne sais « est fait, mais si l'on veut l'entendre de boı « part et sans faveur *parentelle*, chacun le trouv « tout licite et de bonne conscience. » Marie, ni de l'infortunée Catherine, répondit : « Monsi « l'ambassadeur, Dieu sait que je voudrais bien q « tout allât bien ; mais je ne sais comment l'E « pereur et le roi mon frère entendront l'affai « car elle les touche autant que moi. — Je cr « être assuré, répliqua sir John, qu'ils la prendr « en bonne part. — Cela ne sais-je, Monsieur l'a « bassadeur, » dit la reine, qui en doutait foı puis elle monta à cheval et partit pour la chass

Charles-Quint, irrité, pressa aussitôt le pape d'i tervenir, et, le 12 mai, Clément cita le roi à Rom Le pontife était fort embarrassé ; ayant pour Be net, député de Henri, une bienveillance partic lière, il le prit à part, et lui dit mystérieusement « C'est une affaire d'une importance telle, qu'il n « en a pas eu de pareille depuis bien des anné « Je crains d'allumer un feu que ni empereur « pape ne sauraient éteindre. » Et il ajouta naïv ment : « Je ne puis, d'ailleurs, prononcer l'excom « munication du roi avant que l'Empereur ait u « armée toute prête pour le contraindre. » Henri, i formé de cet *à parte*, répondit : « Ayant pour nou « d'un côté, la justice, et, de l'autre, le conse « tement unanime de notre noblesse, de nos co

[1] « Setting forward to ride out hunting. » (*State papers*, V p. 451.)

[2] « Taking me a side, shewed unto me secretly. » (*Ibid.* p. 457.)

« munes et de notre peuple, peu nous importe ce « que le pape fera[1]. » En conséquence, il en appela du pape au concile général.

Le pape fut de plus en plus embarrassé. « Je ne « puis demeurer sans rien faire[2], » disait-il. Le 12 juillet, il annula toute la procédure anglaise et il excommunia le roi; mais il suspendit les effets de sa sentence jusqu'à la fin de septembre. « J'espère, « dit Henri, assez dédaigneusement, que le pape « *comprendra sa folie*[3]. »

Il comptait sur François Ier pour la lui faire comprendre; mais ce prince allait recevoir dans sa famille la nièce du pape, et en vain Henri faisait-il tout au monde pour empêcher la conférence que François Ier et Clément VII devaient avoir à Marseille, il n'y parvenait pas. Le roi d'Angleterre, qui avait déjà contre lui les Pays-Bas, l'Empire, Rome et l'Espagne, voyait encore la France lui échapper. Il était isolé en Europe; ceci devenait sérieux. Agité, indigné, il prit une résolution extraordinaire, celle de s'adresser aux disciples et amis de ce Luther, qu'il avait si dédaigneusement traité.

Étienne Vaughan et Christophe Man partirent, le premier pour la Saxe, le second pour la Bavière[4]. Vaughan, arrivé le 1er septembre à Weymar, dut y attendre cinq jours l'Électeur de Saxe, alors à la chasse. Le 5 septembre, il fut enfin admis devant le

[1] « We do not esteem the pope's part so high. » (*State papers*, VII, p. 475.)
[2] « So sore for him to stand still and to do nothing. » (*Ibid.*, p. 469.)
[3] « Understand his folly. » (*Ibid.*, p. 496.)
[4] *Ibid.*, p. 501.

prince, et lui parla d'abord en français, puis en latin, et voyant l'Électeur ne lui répondre que par des signes de tête[1] (vu qu'il ne parlait ni français, ni anglais, ni latin), il pria le chancelier de lui servir d'interprète. La réponse fut remise par écrit le soir à sept heures à Vaughan; l'électeur de Saxe tournait le dos au puissant roi d'Angleterre; il se trouvait indigne, disait-il, d'avoir à sa cour des ambassadeurs de Sa Royale Majesté, et l'Empereur, qui était son seul maître, pouvait, d'ailleurs, le prendre en mauvaise part. Le dépit de Vaughan fut extrême. « Étrange « grossièreté! s'écriait-il. Jamais refus plus désobli« geant n'a été fait à une proposition plus gracieuse. « Et pour plus grand malheur, c'est la première « mission de ce genre dont j'aie jamais été chargé. » Il quitta Weymar décidé à ne remettre ses lettres de créance ni au landgrave de Hesse ni au duc de Lauenburg, qu'il était chargé de visiter; il ne voulait pas s'exposer à recevoir de nouveaux soufflets.

Quel sort que celui du roi d'Angleterre! Le pape l'excommunie et les *hérétiques* ne veulent pas de lui. Plus d'alliés, plus d'amis! N'importe; si la nation et le monarque sont d'accord, qu'a-t-il à craindre? D'ailleurs, au moment même où on lui faisait cet affront, sa joie était au comble; l'espérance de posséder bientôt cet héritier, après lequel il soupirait depuis tant d'années, lui donnait des transports. Il fit préparer une lettre officielle annonçant la naissance *d'un prince* « à la grande « joie du roi, y était-il dit, et de tous ses fidèles

[1] « Sed tantum annuit capite. » (*State papers*, VII, p. 502.)

« sujets. » La date de la lettre seule fut laissée en blanc.

Le 7 septembre, deux jours après le refus de l'Électeur, Anne, qui était au palais de Greenwich, mit au monde, entre trois et quatre heures de l'après-midi, un enfant d'une belle figure, d'une vive carnation, d'une parfaite proportion, rappelant à la fois les traits de son père et de sa mère ; mais, hélas !... c'était une fille. Henri, agité de deux puissantes affections, l'amour d'Anne et le désir d'un fils, avait été pendant les douleurs de l'enfantement dans une grande anxieté. Quand on lui annonça une fille, l'amour qu'il portait à la mère l'emporta, et, quoique déçu dans ses plus vifs désirs, il reçut l'enfant avec joie. Mais le fameux billet, pour faire part de la naissance d'un *prince*... qu'en faire maintenant? Henri ordonna au secrétaire de la reine d'ajouter une *s*, ce qui en anglais faisait *princesse*, et fit expédier la communication sans rien changer du reste à l'expression de son bonheur[1]. Le baptême eut lieu avec éclat; deux cents flambeaux furent portés devant l'enfant, présage, dit-on, des lumières que son règne devait répandre; la petite fille reçut le nom d'Élisabeth ; Henri lui donna le titre de princesse de Galles et lui assigna la succession au trône, pour le cas où il n'eût pas d'enfant mâle. L'agitation était grande dans Londres ; les *Te Deum*, les cloches, la musique remplissaient

[1] Cette lettre officielle se trouve dans les *State papers*, I, p. 407. En consultant le msc. (*Harleian Collection*), on voit que la lettre finale *s* est ajoutée après coup dans les deux passages suivants : « bringing « forth of a prince*s*, « et » preservation of the said prince*s*. »

les airs. Ceux qui cultivaient l'astrologie judiciaire disaient que des astres annonçaient un avenir glorieux. En effet, un astre paraissait alors dans le ciel de l'Angleterre; et son peuple allait, en s'émancipant de Rome, s'élancer dans une carrière de liberté, de moralité, de grandeur. La ferme Élisabeth ne devait pas briller par l'amabilité qui distinguait sa mère, et les restrictions mises par elle à la liberté devaient plutôt rappeler son père. Toutefois tandis que, sur le continent, des rois foulaient aux pieds l'indépendance de leurs sujets, le peuple anglais, sous la fille d'Anne Boleyn, devait se développer, s'adonner aux lettres et aux arts, étendre sa navigation et son commerce, réformer les abus, exercer ses libertés, veiller avec énergie au bien public, et s'éclairer du flambeau de l'Évangile.

Le roi de France, fort opposé à ce que l'Angleterre devînt indépendante de Rome obtint enfin de Henri VIII l'envoi de deux députés anglais à Marseille, Gardiner et Bryan. « Vous aurez, leur « dit Tudor, les yeux ouverts, vous prêterez une « oreille attentive, mais vous tiendrez la bouche « fermée. » Les envoyés anglais, invités à une conférence avec Clément VII et François Ier, et sollicités par ces grands personnages de vouloir bien parler, déclarèrent qu'ils n'avaient pas de pouvoirs. « Et pourquoi donc vous a-t-on envoyés ? » s'écria le roi incapable de cacher son dépit; les ambassadeurs ne donnèrent pour réponse qu'un sourire[1]. François, qui entendait maintenir en France l'au-

[1] Le Grand, *Histoire du Divorce*, I, p. 269.

torité du pape, ne voulait pas que l'Angleterre s'en affranchît; il semble avoir eu quelque pressentiment des effets fortunés que l'indépendance aurait pour cette nation rivale. Il prit donc les ambassadeurs à part et les conjura d'entrer immédiatement en matière avec le pontife. « Nous ne sommes pas « ici pour Sa Sainteté, répondit assez sèchement « Gardiner, ni pour rien négocier avec elle, mais « seulement pour faire ce que le roi d'Angleterre « nous commandera. » Les ruses de la papauté l'avaient perdue dans l'esprit des Anglais. François Ier, choqué du mutisme de Gardiner, irrité de sa roideur, fit savoir au roi d'Angleterre qu'il lui ferait plaisir d'envoyer « d'autres instruments[1]. » Henri députa, en effet, à Marseille un autre *instrument;* mais il eut soin de le choisir plus tranchant encore.

Un homme habile, actif, mais ambitieux, rude, grossier, sans délicatesse, sans ménagements pour ceux avec lesquels il avait à faire, violent, et qui plus tard même se montra vis-à-vis des protestants cruel et persécuteur, Edmond Bonner, archidiacre de Leicester, s'était mis depuis quelque temps dans les bonnes grâces de Cromwell. Le vent soufflait contre la papauté ; en conséquence, Bonner était contre le pape. Henri lui remit son appel à un concile général et le chargea de le communiquer à Clément VII ; c'était la lettre de divorce de l'Angleterre. Ed. Bonner, glorieux d'être porteur d'un message si important, arriva à Marseille très décidé à donner à Henri VIII des preuves de son zèle. Si Luther

[1] Le Grand, *Histoire du Divorce,* III, p. 587.

avait brûlé la bulle du pape, à Wittemberg, Bonner en ferait bien autant; mais tandis que Luther avait agi dans la liberté, Bonner n'était guère qu'un esclave, poussant jusqu'au fanatisme la soumission aux ordres de son despotique maître.

Gardiner, en apprenant l'arrivée de Bonner, fut consterné. Quelle humiliation! Il laissa tomber la tête, pinça les lèvres, puis leva les yeux et les mains, comme s'il maudissait le jour et l'heure où Bonner s'était montré[1]. Jamais deux hommes ne furent plus antipathiques l'un à l'autre. Gardiner ne pouvait croire la nouvelle. Un projet conçu sans lui! Un évêque voir un de ses inférieurs chargé d'une mission plus importante que la sienne! Bonner, lui ayant fait visite, Gardiner affecta une grande froideur et chercha toutes les raisons propres à le dissuader d'accomplir son message. — « Mais j'ai une « lettre du roi, répondit Bonner, munie de son « sceau, datée de Windsor; la voici. » Et il tira de son portefeuille l'épître par laquelle Henri VIII signifiait qu'il avait appelé de la sentence du pape dernièrement rendue contre lui[2]. « Bien, » répondit Gardiner; et prenant en main la lettre, il lut : « Notre bon plaisir est que, *si vous le jugez bon et* « *salutaire* (Gardiner insistait sur ces mots) vous « intimiez ledit appel au pape, selon la forme vou- « lue par la loi; *sinon que vous nous avertissiez de* « *votre opinion à cet égard*. — Cela est clair, dit

[1] « Cast down his head, making a plairemouth with his lip, and lifting up his eyes and hands, as cursing the day and hour. » (Fox, *Acts*, V, p. 152.)

[2] Cranmer's *Memorials*, Appendix, p. 8.

« Gardiner; vous devez conseiller au roi de s'abste-
« nir, car cette intimation n'est maintenant ni *bonne*
« ni *salutaire*. — Et moi je dis qu'elle l'est, reprit
« Bonner. »

Une circonstance vint mettre les deux Anglais d'accord, au moins pour quelque temps. Catherine de Médicis, nièce du pape, était unie au fils de François I[er], et Clément faisait cardinaux quatre prélats français. Mais point d'Anglais, pas même Gardiner! Cela changeait la question; plus de doute, François I[er] sacrifie Henri VIII au pape; le pape insulte l'Angleterre. Gardiner lui-même invita Bonner à intimer l'appel au pontife, et l'envoyé anglais, craignant un refus s'il demandait une audience à Clément, résolut de passer par-dessus les formalités ordinaires et d'emporter la place d'assaut.

Le 7 novembre, accompagné de Penyston, gentilhomme qui lui avait apporté les derniers ordres du roi, l'archidiacre de Leicester se rendit de bonne heure au palais pontifical, se préparant à laisser tomber des plis de son manteau, la guerre entre l'Angleterre et la papauté. Comme il n'était point attendu, les officiers pontificaux l'arrêtèrent à la porte; mais l'Anglais força la consigne et entra dans une salle où le pape devait passer en se rendant au consistoire.

En effet, le pontife parut, revêtu de l'étole, ayant à sa droite et à sa gauche les cardinaux de Lorraine et de Médicis et sa suite après lui. Ses yeux, d'une vivacité inouïe, se fixèrent de loin sur Bonner[1],

[1] « The pope, whose sight is incredulous quick, eyed me. » (Burnet's *Records*, III, p. 38.)

et tout en marchant, il ne perdait point de vue cet étranger, comme s'il était étonné et inquiet de le voir. Enfin, il s'arrêta au milieu de la salle, et Bonner s'approchant du dataire : « Veuillez, lui « dit-il, avertir Sa Sainteté que je désire l'entrete« nir. » Cet officier s'y refusant, l'intrépide Bonner fit mine de marcher vers le pape. Alors Clément, voulant savoir ce que signifiaient ces manières indiscrètes, éloigna les cardinaux, posa l'étole, et se plaçant dans l'embrasure d'une fenêtre, appela Bonner. Celui-ci, sans plus de formalité, annonça au pape que le roi d'Angleterre en appelait de sa décision à un concile général, et que lui Bonner, envoyé de Sa Majesté, était prêt à lui remettre les documents authentiques de cet appel; en même temps, il les sortit de son dossier. Clément VII, qui ne s'attendait à rien de pareil, était interdit; « c'était pour « lui un terrible déjeuner[1]! » dit un document contemporain. Ne sachant que répondre, il laissa tomber la tête sur ses épaules, « à la manière ita« lienne; » enfin, se remettant un peu, il dit à Bonner qu'il se rendait au consistoire, et l'invitait à revenir l'après-midi. Puis il appela les cardinaux et sortit.

L'envoyé de Henri VIII fut fidèle au rendez-vous, mais il dut attendre une heure et demie, le pape donnait audience; à la fin il fut introduit dans le cabinet de Sa Sainteté, ainsi que Penyston. Clément ne détournait pas ses regards de ce dernier, et Bonner le lui ayant présenté, le pape répondit d'un air

[1] « The pope having this for a breakfast. » (Burnet's *Records*, III, p. 39.)

méfiant : « Bien, mais il faut que moi aussi j'aie des « membres de mon conseil ; » et il fit appeler Simonetta, Capisuchi et le dataire. En attendant leur arrivée, Clément s'appuyant contre la fenêtre, parut absorbé dans ses pensées. A la fin ne pouvant plus se contraindre, il s'écria vivement : « Je m'étonne « fort que Sa Majesté se conduise comme elle le fait « à mon égard. » L'intrépide Bonner répondit : — « Sa Majesté ne s'étonne pas moins que Votre Sain- « teté, qui a reçu d'elle tant de bienfaits, la paye « d'ingratitude. » Clément tressaillit, mais voyant entrer le dataire, il se contint et ordonna à cet officier de lire l'appel que Bonner venait de lui remettre[1].

Le dataire lut : « Considérant que nous avons « enduré de la part du pape beaucoup de torts et « d'injures (*gravaminibus et injuriis*)..... » Clément joignit les mains et faisant signe de la tête que non, s'écria d'un ton ironique : « *O questo e molto vero !* » voulant dire que cela était faux, dit Bonner[2]. Le dataire continua : « Considérant que notre très saint « Seigneur nous frappe des coups de son glaive spi- « rituel, et veut nous séparer de l'unité de l'Église ; « désirant couvrir d'un bouclier légitime l'État que « Dieu nous a confié[3], nous en APPELONS par la pré- « sente, pour nous et pour tous nos sujets, à un « SAINT CONCILE UNIVERSEL. »

A ce mot, le pape, eut un transport de colère et

[1] « His holiness delivering it to the datarie commended him to read it. » (Burnet, *Records*, III, p. 23.)
[2] Burnet, *Records*, III, p. 37-46, et Rymer, *Acta*, VI, pars II, p. 188.
[3] « Legitimo defensionis clypeo protegere. » (Rymer, *Ibid.*)

de rage[1], et le dataire s'interrompit. Les gestes de Clément, les mots entrecoupés qu'il prononçait avec véhémence, montraient l'horreur qu'il avait d'un *concile*... Un concile se mettrait au-dessus du pape, un concile donnerait peut-être droit aux Allemands, au roi d'Angleterre... « Parler d'un concile gé« néral, s'écriait-il, ô bon Seigneur[2] ! »

Le pape avait des mouvements convulsifs; il ne cessait de plier et déplier son mouchoir de poche, ce qui était toujours chez lui le signe d'une grande irritation [3]. Enfin, comme pour cacher sa colère : « Continuez, s'écria-t-il, j'écoute. » Quand le dataire eut fini, le pape dit sèchement à ses officiers : « Bien « écrit, bien écrit! *Questo è bene fatto.* »

Alors se tournant vers Bonner : « Qu'avez-vous « de plus à me dire ? » lui demanda-t-il. Bonner n'était pas d'humeur à user du moindre ménagement. Homme du Nord, il prenait plaisir à étaler sa rudesse et son inflexibilité au milieu de la société élégante, rusée et corrompue de Rome. Il répéta hardiment la protestation; et remit au pape la *provocation* du roi[4]. Nouvelles lamentations du pontife. « Ah! s'écria-t-il avec véhémence, Sa Majesté affecte « beaucoup de respect pour l'Eglise, mais elle n'en « a pas le moindre pour moi. » En lisant ce nouveau document il murmurait, il grognait[5]..... »

[1] « He fell in a marvelous great cholere and rage. » (Burnet, III, *Records*, p. 41.)

[2] « To speak of a general council! o good Lord! » (*Ibid.*)

[3] « Continually folding up and unwynding of his handkerchiefe. » (*Ibid.*)

[4] « I did exhibit unto him your highness provocation. » (*Ibid.*)

[5] « Wherein the pope *snarling.* » (*Ibid.*, p. 42.)

in ce moment un de ses officiers annonça le roi de rance. François Ier ne pouvait arriver plus à propos. lément se leva et alla à sa rencontre jusqu'à la orte. Le roi ôta respectueusement son chapeau, t le tenant à la main, fit de grands salamalecs[1]; uis il demanda au pape ce que Sa Sainteté faisait : Ces messieurs anglais, dit le pontife, sont ici pour m'intimer certaines provocations, certains appels... et pour autres choses[2], » ajouta-t-il en monrant beaucoup de mauvaise humeur. François s'assit rès de la table où était le pape; et tournant le dos l'envoyé de Henri VIII qui s'était retiré dans la hambre voisine, ces deux personnages commencèrent à voix basse une conversation que Bonner, algré tous ses efforts, ne put entendre.

Cet entretien décida peut-être de la séparation e la France et de l'Angleterre. Le roi se montra rité d'un procédé qu'il appela indigne, et Clément pprit, à son immense satisfaction, que les Anglais 'avaient pas parlé du concile à François Ier. « Si vous voulez nous laisser libres, l'Empereur et moi, d'agir contre l'Angleterre, dit-il au roi, je vous assure la possession du duché de Milan[3]... » Le onarque lui promit l'obéissance de son peuple aux écrets de la papauté, et le pape dans sa joie s'éia : *Questo e per la bonta vestra!* Bonner, qui ne ardait pas de vue les deux interlocuteurs, remarqua

[1] « The french King making very lowe *curtisie,* putting of his net and keeping it off. » (Burnet, III, *Records*, p. 42.)

[2] « Questi signori inglesi, sono stati qua, per intimare certi provotioni et appellationi... e di fare altre cose. » (*Ibid.*)

[3] Le Grand, *Histoire du Divorce*, I, p. 268.

que dès ce moment, le roi et le pape riaient, plais taient et paraissaient les meilleurs amis du mond

Le roi s'étant retiré, Bonner s'approcha de n veau et le dataire termina la lecture. L'Anglais n'av point été adouci par la conversation mystérieuse les rires du pape et de François Ier; il se mont aussi rude et cassant, que le Français avait été coul et aimable. Il y avait longtemps que la papauté n vait enduré face à face de tels affronts; et la Réf mation allemande elle-même ne l'avait pas mis une pareille torture. Le cardinal de Médicis, c des mécontents, qui était survenu, écoutait Bonn la tête penchée, les yeux fixés sur le parquet; était humilié... indigné. « Ceci est une affaire « grande importance, dit Clément à Bonner; je co « sulterai le consistoire et vous ferai savoir ma r « ponse. »

Le lundi 10 novembre, après midi, Bonner tourna au palais pour savoir la volonté du pap mais il y avait ce jour-là grande audience, les s gneurs et les dames de la cour de François Ier étai présentés à Clément, et celui-ci ne fit autre cho pendant deux heures, que de bénir des chapele bénir les assistants et tendre le pied aux noble aux dames, jaloux d'avoir l'honneur de baiser pantoufle[2].

Enfin Bonner fut introduit. « *Domine Doctor*, q « *vultis*[3]? lui dit le pape. — Je demande la répo

[1] « Laughing merryly together. » (Burnet, *Records*, III, p. 42.)
[2] « Suffering the ladies and nobles of the court to kiss his fo (*Ibid.*)
[3] « Monsieur le docteur, que voulez-vous? »

« que Votre Sainteté m'a promise. »—Clément, qui avait eu le temps de se remettre, répondit : « Une « institution du pape Pie, mon prédécesseur, con- « damne tout appel fait à un concile général. Je re- « jette donc l'appel de Sa Majesté comme illégi- « time. » Le pontife avait prononcé ces paroles avec calme et dignité; mais un incident vint le mettre hors de lui. Bonner, choqué du peu de cas que l'on faisait de son souverain, fit savoir assez brusquement au pape que l'archevêque de Cantorbéry, *Cranmer*, voulait aussi en appeler au concile. C'en était trop; Clément, ne se possédant plus, se leva et s'approchant de l'envoyé de Henri VIII, lui dit : « Si vous ne vous retirez pas à l'instant de « devant moi, je vous fais jeter dans une chaudière « de plomb fondu[1]. — Vraiment, dit Bonner, si le « pape est un *berger*, c'est, comme le dit le roi mon « maître, un berger violent et cruel[2]. » Et ne se souciant pas de prendre un bain de plomb, il partit pour Lyon[3].

Clément fut ravi non-seulement du départ, mais encore de la conduite de Bonner; l'insolence de l'envoyé d'Angleterre le servait à merveille; aussi en faisait-il grand bruit; il s'en plaignait à tout le monde et surtout à François Ier.

« Je suis ennuyé..., fâché, fatigué de tout cela, « disait ce prince à ses alentours. Ce que je fais à

[1] « Throwing him in a cauldron of melted lead. » (Burnet, *Records*, I, p. 130.)

[2] « Immitis et crudelis pastor. » (Rymer, *Acta*, p. 188.)

[3] La lettre d'appel de Cranmer ne fut écrite que plus tard, à moins que la date n'en soit pas exacte. (Burnet, *Records*, III, p. 24.)

« grand'peine, en huit jours, pour mon dit bon « frère (Henri VIII), ses propres ministres le défont « en une heure. » Clément cherchait dans des entrevues secrètes[1] à augmenter ce mécontentement de François I[er] et il réussit. Cette mystérieuse entente n'échappa à personne, et l'envoyé anglais Vannes, qui ne perdait de vue, ni le pape, ni le roi, informa Cromwell de *la conjonction suprême de leurs esprits*[2].

Henri VIII, en apprenant que le roi de France lui échappait, fut à la fois indigné et effrayé. Abandonné de ce prince, il voyait le pape fulminer l'interdit contre son royaume, l'Empereur envahir l'Angleterre et le peuple anglais s'insurger[3]. Il n'avait de repos ni jour, ni nuit; sa colère contre le pape ne cessait de s'accroître. Voulant prévenir du moins les révoltes que les partisans de la papauté pouvaient susciter parmi ses sujets, il dicta à son secrétaire une étrange proclamation : « Qu'aucun Anglais n'oublie le prince noble et affectionné, dit-il, « qui est si méchamment jugé par *la grande idole*, « par l'*ennemi le plus cruel de la religion de Jésus-* « *Christ*[4], par le *pape*. Les princes ont deux moyens « pour se faire rendre justice, — le concile et le « glaive. Or, le roi en ayant appelé de l'évêque « romain qui a usurpé la puissance synodale à un

[1] « Hæc omnia a pontifice cum rege *amotis arbitris* tractata. » (*State papers*, VII, p. 222.)

[2] « De summa animorum conjunctione. » (*Ibid.*, p. 523.)

[3] « Some interdict of the realm... an invasion... an insurrection of the people. » (Strype, *Mem.*, I, p. 226.)

[4] « The great idol and most cruel ennemy to Christ's religion. » (*Ibid.*)

« concile universel légitimement assemblé, le dit « usurpateur a rejeté l'appel et s'est mis ainsi hors « la loi. La sainte Écriture ne donne à l'évêque de « Rome aucune juridiction sur les autres évêques. « Ne faites donc plus une idole de celui qui usurpe « l'autorité de Dieu, mais n'est pourtant qu'un « homme, et certes un homme qui ne ressemble « aucunement à un disciple de Christ, ni dans la « doctrine, ni dans la vie. » Henri, ayant donné essor à son irritation, se ravisa et jugea plus prudent de ne pas publier cette proclamation dans toute l'Angleterre.

C'est à Marseille que l'Angleterre et la France se séparent ; la première, parce qu'elle s'éloigne du pape, et la seconde, parce qu'elle s'en rapproche. C'est là que se forme entre Paris et Rome cette entente secrète, qui adoptée par les successeurs de François Ier, plus ou moins recherchée par d'autres peuples de la chrétienté, a rempli pendant plusieurs siècles des contrées illustres, de despotisme, de persécutions, souvent d'immoralité. L'entrevue de Marseille entre le pape et le roi de France est le point dirimant; dès lors dans l'ordre des puissances et des peuples on voit baisser ce qui est à la suite de Rome et s'élever ce qui s'en sépare.

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

LE PARLEMENT ABOLIT EN ANGLETERRE LES USURPATIONS DES PAPES.

(Janvier à Mars 1534.)

Tandis que la papauté intriguait avec la France et avec l'Empire, l'Angleterre poursuivait énergiquement l'abolition totale de l'autorité romaine[1]. « Il faut, dit Cromwell au conseil, que dans toute « l'Angleterre il s'élève un seul et grand cri contre « la papauté. Il est temps que la question soit portée « au milieu du peuple. Évêques, recteurs, vicaires, « prieurs, abbés, prédicateurs des ordres religieux, « tous doivent proclamer du haut des chaires, que « l'évêque de Rome, appelé *pape*, est subordonné « comme tout évêque à un concile général, et qu'il « n'a pas plus de droits dans ce royaume qu'aucun « autre évêque étranger. »

Il fallait poursuivre le même but au dehors. Henri résolut d'envoyer des ambassadeurs en Pologne, en Hongrie, en Saxe, en Bavière, en Poméranie, en Prusse, en Hesse et en d'autres pays de l'Allema-

[1] « The utter abolition of the pope's authority. » (*State papers*, VII, p. 526.)

gne, pour faire savoir qu'il était touché du zèle qu'on y montrait pour défendre la Parole de Dieu, et extirper d'antiques erreurs, et pour communiquer à tous qu'il était lui-même inébranlablement déterminé à réduire le pouvoir du pape aux justes et légitimes limites de sa *médiocrité*[1].

Il n'en resta pas là. Désirant avant tout arracher la France à l'influence de Rome, il chargea ses ambassadeurs de dire à François Ier, en son nom et au nom de son peuple : « Nous serons sous peu « en état de donner au pape un coup de poing tel, « qu'il n'en a jamais reçu de semblable[2]. » Le mot est bien de Henri VIII. « Les choses vont d'un tel « train, écrivit le duc de Norfolk à Montmorency, « que le pape perdra bientôt l'obéissance de toute « l'Angleterre, et que les autres royaumes apercevant le grand *fruit*, la *commodité* et le *profit* qui « en résulteront, se sépareront aussi de Rome[3]. »

Tout ceci était grave. Il y avait quelque chance que les prophéties de Norfolk se réalisassent. Le pauvre pontife ne cessait d'y penser, et il commença à croire que l'idée d'un concile n'était pas au fond si mal trouvée, puisque le lieu, l'époque de la convocation, la manière dont elle se ferait, amèneraient d'interminables débats, et que même si cette assemblée venait jamais à se réunir, il serait ainsi déchargé d'une responsabilité qui devenait

1 « Now utterly determined to reduce the pope's power *ad justos et legitimos mediocritatis suæ modos.* » (Burnet, *Records*, III, p. 69.)

2 « We shall shortly be able to give unto the pope such a buffet as he never had heretofore. » (*State papers*, VII, p. 526.)

3 Le Grand, *Preuves du Divorce*, p 591.

toujours plus pour lui un véritable cauchemar. fit donc annoncer à Henri VIII qu'il consentait convoquer un concile général. Mais les événemen avaient marché; la position n'était pas la même « Ce n'est plus nécessaire, » répondit froidemei Henri VIII. Selon lui, l'Eglise d'Angleterre se suff sait à elle-même, et pouvait se passer de l'Église c Rome.

Aussitôt le roi de France, alarmé, reprit son rô de médiateur. Son ambassadeur, Du Bellay, faisa à Rome des efforts inouïs pour inspirer au Consi: toire une idée favorable de Henri VIII. Selon c diplomate, le roi d'Angleterre était prêt à rétabl de bons rapports avec Clément VII, et le parlemei seul voulait rompre pour toujours avec la papaut C'était le peuple, selon lui, qui voulait la Réforma tion, c'était le roi qui la repoussait. « Choisisse: « s'écria-t-il avec éloquence[1]. Tout ce que le r « désire, c'est la paix avec Rome; tout ce que le « communes demandent, c'est la guerre. Avec qu « voulez-vous marcher? Avec vos adversaires o « avec votre ami? » Ces assertions de Du Bellay quoique étranges, reposaient en effet sur une vérit qui ne peut être récusée. Ce fut l'élite du peupl qui voulut le protestantisme en Angleterre et non l roi.

La cour de Rome comprit que la dernière heur sonnait, et résolut d'envoyer à Londres les papier nécessaires pour réconcilier Henri VIII avec elle On crut, sur le continent, que le roi d'Angleterr

[1] « He eloquently declared our king's message. » (Herbert, p. 39

allait enfin gagner sa cause; on l'attribuait à ce que la politique française prévalait à Rome depuis l'union de Catherine de Médicis avec Henri d'Orléans. Mais plus les Français triomphaient, plus les Impériaux étaient indignés. En vain le pape leur disait-il : « Comprenez donc l'état des choses; il « s'agit d'un fait accompli... Le roi d'Angleterre « est uni à Anne Boleyn. Si je cassais ce mariage, « qui se chargerait de faire exécuter ma sentence? « — Qui? répondaient les ambassadeurs de Charles, « qui?... l'Empereur[1]. » Le faible pontife ne savait plus à quel saint se vouer. Il ne lui restait qu'un espoir, c'est que si, comme il l'espérait, Henri VIII rétablissait le catholicisme dans son royaume, un fait si important fermerait la bouche à Charles-Quint.

Ce fait n'était pas à craindre; un mouvement se manifestait en Grande-Bretagne dans les esprits; il n'était plus possible de l'arrêter. Tandis que beaucoup d'âmes pieuses recevaient la Parole de Dieu dans leur cœur, le roi et la partie la plus éclairée de la nation étaient d'accord pour abolir les intolérables usurpations du pontife romain. « Nous « avons cherché dans les saintes Écritures les droits « de la papauté, disaient les membres des com« munes, mais au lieu d'y trouver l'institution des « papes, nous y avons trouvé celle des rois, — et, « d'après les commandements de Dieu, les prêtres « doivent leur être soumis tout aussi bien que les « laïques. — Nous avons médité les besoins de

[1] « That the Imperor would be the executor. » (Herbert, p. 553.)

« l'empire, disait le conseil du prince, et reconnu « que la nation ne doit former qu'un seul corps; « qu'un corps ne peut avoir qu'une seule tête, et « que cette tête ne peut être que le roi. » Le parlement, qui s'assembla en janvier 1534, devait donner le coup de mort à la suprématie du pape.

Ce coup ne vint proprement ni de Henri ni de Cranmer, mais de Thomas Cromwell[1]. Sans avoir la foi vivante de Cranmer, Cromwell voulait pourtant que les prédicateurs ouvrissent sincèrement la Parole de Dieu et la prêchassent devant le peuple[2], et il procura même plus tard à tous les Anglais le droit de la lire. Homme d'État avant tout, d'un jugement sûr et d'une action énergique, il se portait en avant de sa génération, et devait, comme ces généraux qui marchent hardiment à la tête de l'armée, procurer la victoire à la cause pour laquelle il combattait, mais poursuivi par des traîtres qui se cachaient dans les rangs de ses soldats, être sacrifié par le prince qu'il avait servi, et mourir tragiquement avant l'heure du triomphe.

Les communes, voulant mettre fin aux persécutions exercées par le clergé contre les chrétiens évangéliques, sommèrent (ce qui paraît inouï[3]) le lord-évêque de Londres de paraître à leur barre pour répondre à la plainte portée contre lui par l'un des

[1] Voir pour les commencements de Th. Cromwell, *Histoire de la Réformation,* tome V, livre XX, ch. XIV.

[2] « With pure sincereness, freely to open the word of God. » (Lord Cromwell to Parker.)

[3] « Not fit for any of the Peers, to appear and answer at the Bar of the House of Commons. » (Collyer's, II, p. 83.)

disciples de la Réformation, Thomas Philips. Celui-ci était en prison depuis trois ans sous l'accusation d'hérésie. Le parlement, ne voulant pas qu'un évêque pût, au gré de son imagination, transformer en hérétique un sujet de Sa Majesté, rapporta le bill pour la répression des doctrines condamnées par l'Église. Il établit même que l'autorité de l'évêque de Rome, étant opposée à la sainte Écriture et aux statuts du royaume, les discours et actes qui étaient contraires aux décisions de ce pontife ne pouvaient être considérés comme des hérésies. S'occupant ensuite du cas particulier qui avait donné lieu à la plainte, le Parlement déclara Philips innocent et fit ouvrir les portes de sa prison.

Après avoir ainsi pris la cause de la liberté religieuse, les communes procédèrent à l'abolition définitive des priviléges que les évêques de Rome avaient successivement usurpés, au grand détriment de l'Église et du peuple. Elles rendirent à l'Angleterre les droits dont Rome l'avait dépouillée. Elles interdirent tout appel au pape de quelque espèce que ce fût[1], et y substituèrent l'appel au roi en sa chancellerie. Elles décrétèrent que l'élection des évêques ne regarderait point la cour de Rome, mais appartiendrait au premier corps ecclésiastique du diocèse, au chapitre... du moins en apparence; c'était en effet à la couronne qu'elle était réellement attribuée, car le roi désignait la personne que le chapitre devait choisir. Cette étrange constitution fut abolie sous le règne d'Édouard VI; la nomina-

[1] « All appeal to Rome of what kind soever were prohibited. » (Collyer's, II, p. 84.)

« l'empire, disait le conseil du prince, et reconnu « que la nation ne doit former qu'un seul corps; « qu'un corps ne peut avoir qu'une seule tête, et « que cette tête ne peut être que le roi. » Le parlement, qui s'assembla en janvier 1534, devait donner le coup de mort à la suprématie du pape.

Ce coup ne vint proprement ni de Henri ni de Cranmer, mais de Thomas Cromwell[1]. Sans avoir la foi vivante de Cranmer, Cromwell voulait pourtant que les prédicateurs ouvrissent sincèrement la Parole de Dieu et la prêchassent devant le peuple[2], et il procura même plus tard à tous les Anglais le droit de la lire. Homme d'État avant tout, d'un jugement sûr et d'une action énergique, il se portait en avant de sa génération, et devait, comme ces généraux qui marchent hardiment à la tête de l'armée, procurer la victoire à la cause pour laquelle il combattait, mais poursuivi par des traîtres qui se cachaient dans les rangs de ses soldats, être sacrifié par le prince qu'il avait servi, et mourir tragiquement avant l'heure du triomphe.

Les communes, voulant mettre fin aux persécutions exercées par le clergé contre les chrétiens évangéliques, sommèrent (ce qui paraît inouï[3]) le lord-évêque de Londres de paraître à leur barre pour répondre à la plainte portée contre lui par l'un des

[1] Voir pour les commencements de Th. Cromwell, *Histoire de la Réformation*, tome V, livre XX, ch. XIV.

[2] « With pure sincereness, freely to open the word of God. » (Lord Cromwell to Parker.)

[3] « Not fit for any of the Peers, to appear and answer at the Bar of the House of Commons. » (Collyer's, II, p. 83.)

disciples de la Réformation, Thomas Philips. Celui-ci était en prison depuis trois ans sous l'accusation d'hérésie. Le parlement, ne voulant pas qu'un évêque pût, au gré de son imagination, transformer en hérétique un sujet de Sa Majesté, rapporta le bill pour la répression des doctrines condamnées par l'Église. Il établit même que l'autorité de l'évêque de Rome, étant opposée à la sainte Écriture et aux statuts du royaume, les discours et actes qui étaient contraires aux décisions de ce pontife ne pouvaient être considérés comme des hérésies. S'occupant ensuite du cas particulier qui avait donné lieu à la plainte, le Parlement déclara Philips innocent et fit ouvrir les portes de sa prison.

Après avoir ainsi pris la cause de la liberté religieuse, les communes procédèrent à l'abolition définitive des priviléges que les évêques de Rome avaient successivement usurpés, au grand détriment de l'Église et du peuple. Elles rendirent à l'Angleterre les droits dont Rome l'avait dépouillée. Elles interdirent tout appel au pape de quelque espèce que ce fût[1], et y substituèrent l'appel au roi en sa chancellerie. Elles décrétèrent que l'élection des évêques ne regarderait point la cour de Rome, mais appartiendrait au premier corps ecclésiastique du diocèse, au chapitre... du moins en apparence; c'était en effet à la couronne qu'elle était réellement attribuée, car le roi désignait la personne que le chapitre devait choisir. Cette étrange constitution fut abolie sous le règne d'Édouard VI; la nomina-

[1] « All appeal to Rome of what kind soever were prohibited. » (Collyer's, II, p. 84.)

tion des évêques fut alors attribuée purement et simplement au roi. Si ce n'était pas mieux, c'était, du moins, plus sincère. Mais la singulière coutume du congé d'élire fut rétablie sous Élisabeth.

En même temps, de nouvelles et vives plaintes sur les exactions romaines se faisaient entendre dans le sein du parlement. « Il y a des siècles que « les évêques romains nous trompent, disaient des « voix éloquentes, nous faisant accroire qu'ils ont « le pouvoir de nous dispenser de tout, et même « des commandements de Dieu! Nous envoyons à « Rome les trésors de l'Angleterre, et Rome nous « envoie en retour... un morceau de papier. Le « monstre qui s'engraisse de la substance de notre « peuple porte cent noms divers. On l'appelle cens, « redevances, pensions, provisions, procurations, « délégation, rescrit, appel, abolition, réhabilitation, « relaxation des peines canoniques, licences, denier « de Saint-Pierre, et de beaucoup d'autres noms « encore. Et, après avoir ainsi attrapé notre argent « par toutes sortes de ruses, les romains *en rient* « *sous cape*. » Le parlement défendit que personne, fût-ce le roi lui-même, s'adressât à Rome pour quelque dispense ou délégation que ce fût, et prescrivit de recourir, en cas de besoin, à l'archevêque de Cantorbéry[1]. Puis, appliquant aussitôt ces principes, il déclara nul le mariage du roi avec Catherine, « aucun homme ne pouvant dispenser des lois de « Dieu[2], » et confirma celui d'Henri et d'Anne, pro-

[1] « Neither the king, his successor nor his subjects apply to the See of Rome. » (Collyer's, II, p. 84.)

[2] « No man has power to dispense with God's laws. » (*Ibid.*, p. 85.)

clamant leurs enfants héritiers de la couronne. En même temps, voulant que l'Angleterre redevînt tout à fait anglaise, il dépouilla deux Italiens, Campeggi et Ghinucci, des évêchés de Salisbury et de Worcester, qu'ils possédaient.

C'est au mois de mars 1534 (date importante pour l'Angleterre) que furent ainsi retranchées l'une après l'autre des branches importantes de l'arbre de la papauté. Le tronc, il est vrai, restait, quoique dépouillé; mais quelques mois encore et la tige elle-même devait joncher la terre. Pourtant, les communes usèrent de quelques ménagements. Quand Clément avait menacé le roi d'excommunication, il lui avait donné trois mois pour y penser; l'Angleterre voulut rendre au pape sa politesse, elle ajouta même qu'il pourrait recevoir quelques compensations. Elle fit en même temps une déclaration importante : « Nous ne nous séparons pas de l'Église « chrétienne, dirent les communes, mais simplement « de l'autorité usurpée du pape de Rome, et nous « gardons la foi catholique *exposée dans les saintes* « *Écritures*. » Toutes ces réformes s'opéraient avec une grande unanimité, au moins en apparence. Les évêques, même les plus scolastiques, Stokesly, de Londres; Tonstal, de Durham; Gardiner, de Winchester; Roland Lee, de Coventry, déclaraient que la papauté romaine était d'invention humaine, et que le pape n'était pour eux qu'un *évêque*, un *frère*, comme ses prédécesseurs l'avaient été pour les évêques de l'antiquité[1]. Chaque dimanche, pendant

[1] « Solum romanum *episcopum* et *fratrem* ut primis episcopis mos erat. » (Wilkin's *Concilia*, III, p. 782.)

la session du parlement, un prélat prêcha à l. croix de Saint-Paul que « le pape n'était pas l « chef de l'Église. » Et le peuple disait Amen.

Pendant tout ce temps, l'ambassadeur de France Rome, Du Bellay, attendait l'acte par lequel le rc d'Angleterre devait se rattacher au pape, acte qu François I[er] lui faisait toujours espérer. Chaqu matin il croyait le voir arriver, et chaque soir était déçu dans son attente. Il se rendait alors che les envoyés anglais, puis à la chancellerie romain pour en savoir des nouvelles, mais partout.. rien.

Le terme fixé par Clément VII étant écoulé, c pontife convoqua le Consistoire pour le lun 23 mars. Du Bellay s'y rendit, espérant encor prévenir des actes qui sépareraient l'Angleterre d la papauté. Les cardinaux lui représentèrent qu la soumission du roi Henri VIII n'étant pas arrivée il ne restait plus au pape qu'à fulminer la sentence. « Ne savez-vous pas, s'écria Du Bellay effrayé, « que le courrier chargé des dépêches de ce prince « a des mers à traverser et que les *vents* peuvent « être contraires ?... Le roi d'Angleterre a attendu « six ans votre résolution et vous ne voudriez pas « attendre six jours[1]. — Tout délai est inutile, dit « un cardinal de la faction impériale, nous savons « ce qui se passe en Angleterre. Loin de penser à « une réparation, le roi agrandit le schisme chaque « jour. Il va même jusqu'à permettre qu'on repré- « sente à la cour des comédies où le saint conclave

[1] « If the king of England had six years together been patient, the might attend six days. » (Herbert, p. 396; Burnet, I, p. 131.)

« et quelques-unes de vos illustrissimes personnes « en particulier, sont livrées au ridicule... » Ce dernier coup, quoique très sensible, n'était pas nécessaire; les prélats ne pouvaient plus contenir leur dépit; il fallait punir un prince rebelle. Sur vingt-deux cardinaux, dix-neuf se prononcèrent contre Henri VIII; les trois autres demandèrent seulement un examen ultérieur. Clément ne put cacher sa surprise et son angoisse. Mais en vain réclamait-il une nouvelle assemblée, conformément à l'usage qui demandait deux et même trois débats; écrasé par une majorité imposante et inattendue, il céda[1].

Alors Simonetta lui remit la sentence; le malheureux pontife la prit en main et dit, de la voix d'un criminel plutôt que de celle d'un juge : « Ayant « invoqué le nom de Christ et siégeant sur le trône « de la justice[2], nous décrétons que le mariage « contracté entre Catherine d'Aragon et Henri, roi « d'Angleterre, a été et est valide et canonique; « que le dit roi Henri est tenu de cohabiter avec la « dite reine, de lui rendre les honneurs royaux; et « qu'il doit être contraint à ces choses. » Après avoir prononcé ces paroles, le pauvre pontife, accablé, effrayé de l'acte courageux qu'il venait d'accomplir, se tourna vers les envoyés de Charles-Quint et leur dit : « J'ai fait mon devoir, c'est « maintenant à l'Empereur à faire le sien et à mettre « la sentence à exécution. — L'Empereur ne res-

[1] « What could not be done in less than three consistories, was now dispatched in one. » (Herbert, p. 397.)

[2] « Christi nomine invocato, in throno justitiæ pro tribunali sedentes. » (Fox, *Acts*, V, p. 657.)

« tera pas en arrière, répondirent les ambass
« deurs. » La chose n'était pourtant pas si facile.

Ainsi, la grande affaire était terminée; le r
d'Angleterre était condamné. Il était nuit quand
pape quitta le Consistoire; la nouvelle, si longtem
attendue, se répandit aussitôt dans toute la vill
les partisans de l'Empereur, enthousiastes de joi
allumèrent des feux sur toutes les places et l
canons firent entendre des coups redoublés. D
troupes de Gibelins parcouraient les rues en criant
Imperio e Espagna! Rome entière était émue. C
démonstrations augmentaient encore l'abatteme
du pape. « Il est tourmenté, » écrivait Du Bellay
son maître. En effet, Clément passa toute la nuit
s'entretenir avec ses théologiens; il s'écriait : « Qu
« faire? l'Angleterre est perdue pour nous. Oh
« comment pourrai-je détourner la colère du roi?
Clément VII ne se remit jamais de ce coup; la pen
sée que sous son pontificat Rome perdait l'Angle
terre, lui donnait des frissons. La moindre paro
renouvelait son angoisse, et la douleur le fit bient
descendre dans la tombe.

Pourtant il ne savait pas tout. Le mal dont Rom
était menacée était plus grand qu'il ne l'imaginai
S'il n'y avait eu en cette affaire que la décision d'u
prince mécontent de la cour romaine, une décisio
contraire de l'un des successeurs de ce monarqu
pouvait replacer les Anglais sous l'empire des pon
tifes; ceux-ci n'épargneraient rien pour reconquér
les bonnes grâces de ces rois. Mais en dépit c
Henri VIII, une doctrine pure, semblable à celle c
siècle des apôtres, se répandait dans les divers

parties de la nation, et devait non-seulement enlever l'Angleterre au pape, mais établir dans cette île un vrai christianisme, une vaste propagande évangélique, qui planterait jusqu'au bout du monde l'étendard de la Parole de Dieu. L'empire de la chrétienté devait être ainsi ôté à une Église égarée par l'orgueil, qui dit à l'homme de se joindre à elle pour être sauvé, et il serait remis à ceux qui proclament que nul ne peut l'être, selon les déclarations divines, qu'en s'unissant à Jésus-Christ.

LIVRE VII

MOUVEMENTS DE LA RÉFORMATION EN ANGLETERRE, A GENÈVE, EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVÊQUE SE SAUVE DE GENÈVE POUR N'Y PLUS REVENIR.

(Juillet 1533.)

Nous avons vu la Réforme avancer dans le sein d'une grande nation, nous la verrons maintenant faire des progrès dans l'une des plus petites. La chute de Wolsey en Angleterre, la fuite de l'évêque-prince à Genève, sont deux dates historiques qui ont quelque ressemblance; après la disparition de ces deux prélats, il y eut un élan des esprits, et la Réformation marcha d'un pas plus décidé. Ces deux pays sont maintenant, quant à leur importance, aux deux points extrêmes dans la ligne des peuples; mais au seizième siècle, l'humble cité du Léman eut dans l'Église de Christ un rôle plus important que la puissante Albion. Calvin et son école firent plus que les Tudors, les Stuarts et leurs docteurs, pour arrêter la réaction de la papauté et assurer le triomphe du vrai christianisme. Le seizième et le dix-septième siècle ont proclamé Genève l'antagoniste de Rome, et, en effet, la petite bande qui marchait sous son drapeau tint tête pendant près de

deux siècles à l'armée puissante et bien disciplinée des pontifes romains. Nous n'avons pas oublié Wittemberg, nous n'oublierons pas Genève. Il n'est pas permis à l'historien de passer par-dessus les petits, qui ont eu leur part dans les évolutions de l'esprit humain. A ceux qui reposent à l'ombre salutaire du grand chêne évangélique et sous ses verts rameaux, il faut raconter l'histoire du gland qui l'a formé. Quiconque méprise les choses humbles ne saurait comprendre les hautes. « Le Seigneur, dit « Calvin, fait exprès que son royaume ait des com« mencements petits et abjects, afin que sa divine « puissance soit d'autant mieux connue, quand « on voit des avancements qu'on n'avait jamais « attendus. »

Le 1er juillet (1533), l'évêque de Genève était rentré dans sa ville avec l'appui des prêtres, des catholiques, des Fribourgeois, des Mameloucks, dans le dessein d'*ensevelir cette secte*, comme il appelait la Réforme. Plusieurs des amis les plus dévoués de l'Évangile étaient en fuite ou dans la prison épiscopale; des troupes ennemies se montraient autour de la ville et chacun s'attendait à une victoire du parti romain. L'arbrisseau allait être violemment arraché avant d'avoir donné quelque ombrage. Mais quand Dieu a jeté au milieu d'un peuple un germe de vie religieuse, — ou même politique, — cette vie triomphe, malgré l'opposition des hommes. Il est des rochers, des montagnes qui semblent devoir arrêter le cours des grandes eaux; et pourtant les fleuves accomplissent leur cours. Pierre de la Baume, irrité, s'agitait dans Genève et frappait

du pied contre terre pour écraser la Réforme et la liberté; mais en le faisant, il ouvrit un abîme où vinrent s'engloutir ses droits de prince, ses priviléges d'évêque, cens, revenus, prêtres, moines, mitres, images, autels, et toute la religion des pontifes romains.

Si l'évêque se remuait, le peuple faisait de même. Ce n'étaient pas seulement des hommes forts qui parlaient contre les abus de la papauté, des femmes exaltaient les prérogatives de la foi évangélique. Un jour (c'était en juin ou juillet 1533) il y avait grande compagnie chez l'une d'elles, et deux seigneurs des contrées voisines, le sire de Simieux et M. de Flacien, « plus sept ou huit de leurs va« lets, » étaient présents. La femme de Baudichon de la Maisonneuve professa devant eux la vérité évangélique. De Simieux ayant *redargué* la dame genevoise : — « Oh! dit-elle, on voit bien « que vous êtes *bon papiste!* — Et, répliqua aussi« tôt de Simieux, que vous êtes *bonne luthérienne!* « — Plût à Dieu, s'écria *Baudichonne*, que nous « le fussions tous, c'est une bonne chose et une « bonne loi[1]! » Les deux gentilshommes en avaient assez; ils saluèrent ces dames, et leurs huit valets les suivirent. Un autre incident vint encore mieux démontrer l'esprit du temps.

Un évangélique, Curtet, venait d'être assassiné. Plusieurs huguenots trouvaient étrange que, tandis que leurs adversaires frappaient un homme, une vraie image de Dieu, il fallût respecter des images faites

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon (Archives de Berne), p. 200-202.

de bois, de toile ou de pierre. Il y a dans Genève un emplacement, à juste titre célèbre, occupé autrefois par le château du roi de Bourgogne Gondebaud, d'où s'enfuit un jour sa nièce Clotilde pour épouser et convertir Clovis; une arcade fort antique, abattue seulement depuis quelques années[1], s'appelait alors la Porte du château. Près de cette porte, se trouvait une image de la Vierge objet d'une grande vénération[2]. Quelques *luthériens* croyant que faire de la Vierge *le salut du monde* était un blasphème contre le Fils de Dieu, se rendirent à la porte du château (c'était le 12 juillet 1533), enlevèrent l'image, la brisèrent et la brûlèrent.

L'évêque comprit que ces hommes étaient capables de tout et résolut de mettre hors d'atteinte les chefs huguenots qu'il avait jetés en prison. Le bruit se répandit qu'il faisait apprêter secrètement des bateaux pour envoyer les captifs pendant la nuit à Fribourg ou au château de Chillon, *et illic en faire à son plaisir*. Toute la population huguenote fut émue; chacun plaça l'arquebuse sur son épaule; les compagnies se formèrent; Philippe, capitaine général, ordonna de garder les abords du lac et de s'opposer à ce qu'on transportât ailleurs les citoyens détenus.

Le noble enthousiasme que la Réformation allumait dans les âmes relevait l'homme, tandis que la philosophique indifférence des lettrés et des prêtres n'avait fait que l'avilir. Les Genevois, remplis d'amour pour la justice et la liberté, étaient prêts à exposer ce qu'ils avaient de plus précieux afin

[1] Vers 1836.
[2] Registre du Conseil, *ad locum*.

'empêcher que des citoyens innocents fussent in-stement condamnés et qu'un prélat envoyé par le pe usurpât des droits qui appartenaient aux ma-strats élus par le peuple. Une animation extraordi-ire agitait tous les esprits, et plusieurs huguenots portaient sur les bords du lac. Pierre Verne, ofitant des ténèbres, se jeta dans les bateaux achés à la rive et coupa les amarres et les cor-ns avec lesquels on fixait les rames, de manière 'on ne pût s'en servir, — *ni tirer ni nager*, dit le :te[1]. De nombreuses patrouilles parcouraient tou-les rues; aux hommes armés s'étaient joints des oyens, jeunes ou vieux, portant « des montres de i, » c'est-à-dire des bâtons ferrés ayant au bout isieurs mèches allumées, dont on se servait alors ır mettre le feu aux arquebuses. L'heure redou-ıle où l'abus que les princes font de leur pouvoir icipite leur ruine, était enfin arrivée pour l'évê-ɜ de Genève. De la Baume et ses partisans, qui yaient de derrière leurs fenêtres défiler ces ban-ı animées, s'étonnaient de la multitude d'arque-siers dont la ville était tout à coup inondée. « Il eur fut advis que, pour un arquebusier, il y en avait trois ou quatre, ce qui bailla grande frayeur à ceux du château. » Un autre *feu* les épou-ntait encore plus : une comète parut au ciel ndant le mois de juillet[2]. Toutefois, un homme nitiative manquait aux huguenots; ils allaient

[1] Dans le style usité sur le lac de Genève, les rameurs de l'avant font avancer le bateau *tirent*, le rameur de derrière qui le con-t en guise de gouvernail *nage*.

[2] Msc. de Berne, *Hist. helv.*, V, p. 125.

le trouver dans Baudichon de la Maisonneuve.

Le luthéranisme de ce citoyen datait de loin. Il était grand ami de Jean Lullin; or, celui-ci possédait, on s'en souvient, l'hôtellerie de l'Ours, alors très fréquentée par des négociants allemands, la plupart luthériens. Des marchands de Nuremberg, appelés les Toquer, y étaient arrivés pendant le carême de 1526[1]. De la Maisonneuve, qui avait beaucoup d'affaires en Allemagne, venait souvent les voir et *buvait et mangeait avec eux*. La conversation était fort animée et roulait d'ordinaire sur la religion. Déjà, avant 1523, les marchands de Nuremberg avaient entendu l'Évangile de la bouche d'Osiander, et ils cherchaient à le répandre partout où ils allaient. Leurs discours frappaient d'autant plus de la Maisonneuve « qu'au dit temps n'était encore « aucune mention de luthéranisme dans Genève, « ou du moins *était-ce comme rien.* » Un jeune homme de Lyon, d'environ vingt-cinq ans, fort dévoué à l'Église romaine, alors au service de Lullin, Jean Demai, écoutait attentivement la conversation des Allemands et de Baudichon, tout en servant à table, et la gardait dans sa mémoire. Le hardi Genevois ne se gênait point et disait, *soit en dînant soit en soupant* : « Dieu n'a pas commandé le « carême. C'est extravagance de se confesser aux « prêtres, car ils ne peuvent absoudre. C'est un « abus d'aller ouïr la messe. Tous les ordres reli« gieux, mendiants et autres, sont une folie. — Que

[1] *Il y a environ huit ans,* dit un témoignage de 1534. (Msc du procès inquisitionnel de Lyon. — Le manuscrit porte les *Toquer*, mais l'orthographe de ce nom allemand n'est sans doute pas exacte.)

« voulez-vous donc faire des moines, dit un con-« vive? On les doit tous mettre au labourage de la « terre, répondit-il. — Si vous prononcez de tels « discours, dit un catholique, l'Église vous refu-« sera la sépulture. — Quand je mourrai, répon-« dait-il, je ne veux avoir aucun prône à mon « *sépulcrement*, ni les cloches être sonnées. Je me « ferai *sépulcrer* où bon me semblera[1]. » Les discours de B. de la Maisonneuve ne restèrent pas dans l'hôtellerie de l'Ours; on les répéta bientôt dans la ville et les environs. « — Cet homme, disait-on partout, est l'un des principaux des luthériens et au premier rang de ceux qui *les mettent en train*[2]. » C'est ce qu'il allait faire.

Le 12 juillet 1533, Baudichon avait été à la campagne tout le jour, dans le but de préparer ses moissons. Revenant le soir des champs, il fut très étonné de trouver une garde extraordinaire à la porte de la ville; s'étant informé de ce qui se passait, il apprit que les épiscopaux allaient transporter les prisonniers dans des châteaux forts. Aussitôt il résolut d'obliger l'évêque, mais uniquement par la peur, à suivre la marche prescrite par les lois. Il dit à cinquante de ses amis les plus décidés de prendre un bâton ferré et de mettre cinq mèches au bout; puis il les cacha tous dans une maison non loin de l'évêché. Bientôt les ténèbres recouvrirent la ville; nul ne paraissait plus dans les rues, si ce n'est quelques patrouilles. De la Maisonneuve ordonne aux hommes de sa troupe d'allumer leurs mèches; il se

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 294-297.
[2] *Ibid.*, p. 183.

met à leur tête; ils tiennent le bâton de la
gauche et de la droite leur épée, ils franchiss
porte du palais, arrivent jusque dans les
tements du prince, se présentent devant lui
tourent de leurs deux cent cinquante lumiè
Baudichon, prenant la parole, le somme de re
les prisonniers à leurs juges légitimes. L'é
regardait, ébahi, cette troupe d'hommes, ces
ces feux étranges; l'heure nocturne ajoutai
terreur et il pensait que s'il ne cédait pas,
ferait mourir. Baudichon n'en avait aucun
mais Pierre de la Baume, croyant sa dernière
venue[1], donna l'ordre demandé; alors, la t
défilant devant lui avec ses mèches, quitta le
épiscopal, et les prisonniers huguenots aya
remis aux syndics, ceux-ci les confièrent au
de la même prison « pour les garder sûreme
« peine de la vie. » Ils avaient passé de l
sance arbitraire de l'évêque à l'autorité légiti
conseils. *Tout était revenu dans l'ordre constituti*

L'évêque eut une nuit très agitée. Ces l
nots, ces torches, ces épées dont il avait été
ré ne le laissèrent pas dormir, et quand
commença, il était, ainsi que ses courtisans,
fait démoralisé. C'était le dimanche 13 juille
dimanche! « Je veux partir, » disait ce prél
domestiques. Le bruit de ce prochain départ
répandu, des chanoines accoururent pour en
ner l'évêque : « Je veux partir, » répétait

[1] Sœur Jeanne, *Levain du calvinisme*, p. 68.
[2] Reg. du Conseil des 10, 11, 12 juillet. — Froment, *Gest nève*, p. 62, 63. — Msc de Rosel.

vain ses adhérents lui représentaient-ils que s'il s'en allait, la foi catholique, l'épiscopat, l'autorité du prince, ses revenus... tout était perdu; rien ne pouvait l'émouvoir. Il voulait partir. Un Thomas Becket fut mort sur la place, mais Pierre de la Baume, « fort *échauffé* pour sa propre personne, dit « un document contemporain, était plus que *froid* « pour l'Église[1]. »

Une pensée pourtant inquiétait le timide évêque, et la démarche des syndics Du Crest et Coquet, qui vinrent le supplier de ne pas abandonner sa ville et son troupeau, ne fit qu'augmenter son angoisse. Les huguenots, se disait-il, ayant connaissance de son départ, l'arrêteront peut-être et le ramèneront au château. Il ne rêvait que persécution, il ne voyait que prison, épées, cadavres. Il résolut de tromper les syndics et leur promit de revenir sans manquer *dans six semaines*; mais il se promettait bien que Genève ne le verrait plus. Puis il demanda aux magistrats cent vingt arquebusiers pour protéger le lendemain sa sortie.

Les syndics résolurent de convoquer le conseil; les huissiers heurtèrent aux portes, les conseillers quittèrent leur lit. Genève voulait garder l'évêque, tandis que l'évêque voulait l'abandonner. Le Conseil arrêta que le lendemain, *au point du jour* (de crainte que le prélat ne partît de très bonne heure), les syndics iraient le trouver et lui démontreraient qu'il devait rester[2].

[1] Reg. du conseil du 13 juillet. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 63. — Msc. de Berne.

[2] Reg. du Conseil du 13 juillet 1533.

A peine les syndics l'avaient-ils quitté, que l'évêque était tombé dans de nouvelles terreurs. Il se disait que l'appel de cent vingt arquebusiers répandrait la nouvelle de son départ, que les huguenots saisiraient leurs armes, qu'il se trouverait entre deux partis armés de piques et d'arquebuses. .. Il faut se presser, déloger seul, de nuit ou à la pointe du jour, sans tambour ni trompette, avant que les syndics aient eu le temps d'assembler le Conseil, ce qui, croyait-on, n'aurait lieu que dans la matinée. Personne ne dormit au château ; chacun était à l'œuvre pour préparer le départ et l'on prenait garde que rien ne vînt révéler au dehors l'agitation de l'intérieur. Cette nuit fut terrible. Deux fantômes apparaissaient à l'évêque et l'épouvantaient : l'Évangile et la liberté ; il ne voyait que la fuite pour leur échapper. Mais que dirait le duc ? que dirait le pape ?... Pour mettre sa conscience en repos, il écrivit au dernier moment une lettre au Conseil, dans laquelle il lui enjoignait de s'opposer aux assemblées des évangéliques et de maintenir *mordicus* (c'était son expression) la religion romaine.

Le jour allait bientôt commencer, on était abattu à l'évêché, mais tout était prêt pour la fuite. En ce moment on heurte à la porte... O contre-temps inattendu ! ce sont les quatre syndics ; l'évêque est de quelques minutes en retard... Les syndics entrent, ils conjurent Pierre de la Baume au nom de la paix, de la patrie, de la religion. Ils lui montrent les conséquences de son départ ; la puissance monarchique qui s'écroule, la république qui s'in-

stalle sur ses ruines, l'Église de Rome qui disparaît, celle des novateurs qui se constitue...

Mais rien ne pouvait fléchir l'évêque. Il restait insensible, comme une statue. Alors ils le supplièrent de mettre ordre aux affaires de l'État, de nommer, en vue de son absence, un vicaire, un official, un juge des appels. Pierre de la Baume refusa tout. Une seule pensée l'occupait, il voulait s'enfuir. « Hélas! dirent les catholiques modérés, il ne met « aucun ordre dans l'État, et, quant à l'Église « dont il est le pasteur..., *il abandonne ses ouailles*[1]. » Les syndics s'étant retirés, le prélat donna le signal du départ. Il n'y a pas un moment à perdre, pensait-il, car il va être grand jour, et qui sait si les magistrats, qui tiennent tant à sa présence, ne donneront pas des ordres pour l'arrêter! Que chacun fasse son devoir. Pas une minute de délai! L'évêque se garda bien de sortir, ni par la principale entrée de la maison épiscopale, ni par les portes ordinaires de la ville, il lui fallait des voies dérobées. Dans les souterrains de l'évêché se trouvait une voûte qui menait à une rue peu fréquentée, la rue du Boule, maintenant de la Fontaine. En suivant cette rue, l'évêque pouvait arriver à une porte dérobée, pratiquée dans la muraille de la ville, que Froment appelle *la fausse porte du sel*. Alors Pierre de la Baume était hors de Genève; il était sauvé. L'évêque sortit donc de ses chambres, descendit dans la partie la plus basse du palais et s'échappa de cet édifice (qui est maintenant une

[1] Le curé Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique du diocèse de Genève*, p. 63.

prison) comme un malfaiteur qui s'échappe de s cachot. Ses officiers étaient désolés; ils eussen voulu écraser les fiers huguenots, et ils devaien leur laisser le champ libre. L'évêque lui-même obligé de quitter son palais, son pouvoir, avait grand *dépit*[1]. Il regardait en avant avec inquiét et tremblait de voir à chaque coin de rue apparaît les huguenots; les atteintes portées par lui à liberté des citoyens n'étaient pas propres à le tran quilliser, et, dans sa détresse, il précipitait ses pa

La troupe fugitive atteignit *la fausse porte du sel* le prélat avait la clef; il passa et arriva sur les bord du lac; aucun ennemi ne se montrant, il entra dan la barque qu'il avait fait préparer et atteignit la rive gauche. Aussitôt il s'élança sur le cheval qui l'attendait et partit au galop. Il sentait le poids qui lui pesait sur le cœur s'alléger à mesure qu'il s'éloignait. Maintenant, les farouches huguenots ne pourront plus le troubler, et il fera « grosse chère. » « Il se retira à la tour de May, et depuis n'est plus « revenu, » dit la chronique[2].

Baudichon de la Maisonneuve avait réussi au delà de son attente. Non-seulement les prisonnier avaient été arrachés à la puissance illégale d l'évêque, mais le prélat lui-même avait disparu Quelques huguenots agitant leurs *montres de f* avaient suffi pour délivrer Genève; pas un cou d'épée n'avait été donné. « Comme au son d « trompettes de Gédéon, disaient les évangéliste « et à la vue de ses flambeaux, les Hamalékites

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 63.
[2] Msc. de Roset.

les Madianites s'enfuirent pendant la nuit, de même ceux-ci (l'évêque et les siens) se sont sauvés au son des armes et à *la vision du feu*[1]. »

Le matin du 14 juillet, de bonne heure, la nouvelle du départ de l'évêque se répandit dans toute la ville. Les membres catholiques du Conseil, abandonnés par un prince parjure, se sentaient incapables dès lors de résister au torrent dont les eaux s'avançaient avec une insurmontable puissance. « Tous les catholiques, dit la sœur Jeanne, étaient « grandement *marris*. » Le pape blâma l'évêque d'avoir abandonné son Eglise et lui reprocha sa *lâcheté*[2]. « Cette misérable ville, ayant perdu son « prince et pasteur, disait-on en Italie, sera la « retraite de tous les *scélérats* et deviendra le siége de « l'*hérésie*[3]. » Mais ce qui donnait tant de tristesse aux papistes, causait aux évangélistes une immense joie. Le prince, en se sauvant, abdiquait, selon eux, un pouvoir usurpé, et les citoyens rentraient dans leurs droits[4]. Le soleil se couchait pour Genève, selon le vieux style (celui de la cour romaine); mais selon le nouveau (celui de l'Évangile) il se levait, et Genève, éclairé de ses rayons, allait porter à d'autres cette divine lumière! Le 14 juillet 1533 vit tomber dans cette ville cette puissance hybride[5] qui

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 62, 63.

[2] Le curé Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique du diocèse de Genève*, p. 63.

[3] Briève relation de la révolte de la ville de Genève. (Msc. des Archives générales du royaume d'Italie, paquet 14.)

[4] Lettre à lord Townshend, par le secrétaire d'Etat Chouet. (Msc. de Berne, VI, 57.)

[5] Ce fut aussi un 14 juillet, deux siècles et demi plus tard (1789) que finit le règne du système féodal.

prétend tenir deux glaives dans sa main. I
d'autres évêques-rois ont aussi disparu mên
les pays les plus catholiques, et le dernie
de Rome, chancelle sur son piédestal. Le pe
Genève, dès qu'il ne vit plus ce prélat sans
tère et sans piété, ne s'en soucia plus et
manda jamais de ses nouvelles. Il inventa
un mot, encore employé de nos jours, et d
quand on voulait parler d'un homme qui n'i
qu'une complète indifférence, on disait : *Je
soucie pas plus que de Baume*[1].

[1] C'est-à-dire *point du tout*. Cette locution tire son o
nom de La Baume, dernier évêque de Genève. (Glossaires g
Gaudy et de J. Humbert.)

CHAPITRE DEUXIÈME

DEUX RÉFORMATEURS ET UN DOMINICAIN DANS GENÈVE.

(Juillet à Décembre 1533.)

L'évêque était tombé de son trône et avec lui un despotisme qui usurpait hardiment les libertés du peuple; les magistrats légitimes s'assirent de nouveau sur leurs chaises curules et avec eux la liberté et la justice. Ils examinèrent le cas des citoyens dont Pierre de la Baume prétendait se débarrasser sans forme de procès. Le seul homme qui pût être accusé de la mort de Wernly, Pierre L'Hoste, s'était réfugié dans l'église des Dominicains, où l'évêque s'était bien gardé de le poursuivre. Les syndics s'y rendirent. En vain ce malheureux, tremblant de tous ses membres, embrassait-il l'autel et s'écriait : « Je réclame les franchises accordées à ce sanctuaire! » Il fut saisi et l'enquête commença. Elle prouva l'innocence des huguenots détenus et montra que c'était la violence du chanoine, armé de pied en cap et provoquant à grands cris ses adversaires, qui avait causé le tumulte dans lequel il avait péri. Cependant les magistrats

croyaient que le sang du chanoine demandait l
sang de celui qui l'avait répandu. Pierre L'Host
le charretier de la ville, niait avoir porté le coup d
mort, mais avouait avoir frappé Wernly; il fut co
damné et eut la tête tranchée. Tous les autres pr
sonniers furent relâchés.

Claudine Levet restait seule dans le deuil; s
mari était toujours captif au château de Gaillard
le châtelain refusait de le rendre. Le Conseil pria l
seigneurs de Berne députés à Genève, d'intercéd
en faveur du prisonnier, et le 4 septembre, l'u
d'eux, accompagné de J. Lullin et de C. Savoy
s'étant rendu à Ville-la-Grand, à une lieue de
ville, Aimé Levet leur fut rendu [1].

Pendant que cet homme pieux avait été dans l
cachots de Gaillard, les injures dont on l'avait acc
blé, les rigueurs de la prison, la mort presque ce
taine qui le menaçait, avaient donné à sa foi une vi
nouvelle; aussi, quand le châtelain l'avait sorti de se
fers, il s'était dit qu'il ferait servir sa délivrance
hâter le triomphe de l'Évangile. A peine rendu à se
foyers, Aimé Levet écrivit à l'évangéliste qui ava
eu pour église la place du marché, pour chaire l
banc d'une poissonnière, Antoine Froment, et l
conjura de revenir. Celui-ci n'hésita pas, et sachan
que les travaux qui l'attendaient dépassaient l
force d'un seul homme, il demanda à un frère
de Paris, alors dans le pays de Vaud, de l'accom-
pagner; c'était Alexandre Canus, appelé auss
Dumoulin. Un jour donc, Aimé et Claudine Leve

[1] Registre du Conseil des 6, 7, 8, 12, 17 août et 4 septembre 153
— Froment, *Gestes de Genève*, p. 60. — Msc. de Roset, liv. III, ch. 1

virent arriver les deux évangélistes. L'un resta chez eux, à Saint-Gervais, sur la rive droite, et l'autre alla chez Claude Salomon, près du Molard, sur la rive gauche; se trouvant dans les deux parties dont la ville se compose, ils pouvaient ainsi se partager le travail.

Salomon, qui avait avec Levet l'honneur et le danger de loger les évangélistes, était aussi doux que son ami de la Maisonneuve était vif et quelquefois violent. Un jour, peu après la fuite de l'évêque, ce dernier avait devant lui dans la rue deux partisans du prélat qu'il soupçonnait de tramer quelque perfidie; cette vue lui fit bouillir le sang, et il s'écria : « Il y a tant de traîtres ici... La main me « fourmille que je n'agisse contre les traîtres! » Le sentiment du devoir le retint, il ne leur fit rien. Mais Salomon, calme, plein de support, de miséricorde, n'avait pas même de ces ébullitions passagères et ne pensait qu'à visiter les malades, les pauvres et à recevoir les étrangers que les persécutions romaines poussaient à Genève. « Ah! disait-« il, ces pauvres réfugiés sont plus dépourvus que « tous autres! » Sa femme, « nullement délicate ni « mignarde, » leur prodiguait ses soins. Ils étaient le Caïus et la Dorcas des Écritures[1].

Froment et Alexandre, établis des deux côtés du Rhône, prêchaient la Parole « par les maisons » avec puissance, en sorte que la foi s'étendait au long et au large, « à la façon des provins; » les vieux ceps produisaient de jeunes pousses qui prenaient racine

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 68. — Registre du Conseil du 12 octobre 1535.

et formaient d'autres ceps. Les prêtres, alarmés, s'écriaient que si cette doctrine continuait à être ainsi prêchée, tout le pays serait bientôt infecté de la secte. Ils s'adressèrent à l'évêque, qui était en son château de May, inquiet, agité, se reprochant sa désertion honteuse. Voulant racheter cette faute, il répondit le 24 octobre, que l'on ne devait prêcher dans Genève que selon les anciennes coutumes. Les prêtres, tout glorieux, présentèrent ces lettres épiscopales au Conseil. La conduite lâche de l'évêque avait indisposé les magistrats : « *Prêchez l'Evan-* « *gile*, répondit le Conseil, *et ne dites rien qui ne se* « *puisse prouver par la sainte Ecriture.* » Ces paroles importantes, qui donnaient gain de cause à la Réformation, se lisent textuellement dans les registres officiels.

La joie fut grande parmi les réformés. Ils virent dans ces paroles un décret qui faisait du christianisme évangélique dans Genève (comme au troisième et au quatrième siècle dans Rome) une religion licite[1], et les autorisait à former une Église qui serait libre, sans être dominante. Le même fait s'est présenté en d'autres temps et en d'autres pays. Dès lors, tous ceux qui avaient quelque attrait pour l'Évangile se rendaient chez de la Maisonneuve ou chez d'autres huguenots, et s'asseyaient dans la plus grande chambre. Bientôt l'évangéliste entrait, il se plaçait devant une table et d'ordinaire, à ce qu'il paraît, sous le manteau d'une large cheminée faisant saillie dans la salle; puis il annonçait la Parole

[1] Religio licita.

de Dieu. Ces évangélistes ne se *travaillaient pas beaucoup*, ils ne parlaient pas avec aigreur comme d'autres et ne faisaient pas grand bruit; mais ils invitaient les âmes à s'approcher sans crainte de Christ, parce qu'il est *doux et humble de cœur*, et cette prédication simple et cordiale attirait ceux qui l'entendaient. L'évêque s'écriait que ce n'était qu'un *langage fardé*, une *urbanité feinte*, mais le nombre des auditeurs devint si considérable que les deux évangélistes durent prêcher dans les rues et les carrefours de la ville, au Molard, au bas de Coutance, et en d'autres lieux encore. A peine paraissaient-ils sur une place qu'une assemblée nombreuse se réunissait autour d'eux, les auditeurs se pressaient les uns contre les autres et les paroles vivantes qui leur étaient adressées portaient plus de fruits que des discours scolastiques ou vulgaires adressés dans de belles églises, à des ouailles assoupies sur des siéges agréables. « Ces prêches « par les maisons, par les rues et carrefours de la « ville, disait Froment lui-même, ne sont pas sans « danger de la vie, mais en grand advancement de « la Parole et détriment de la papauté.[1] »

Le parti catholique s'alarma; ses chefs se réunirent, et le procureur fiscal, les officiers de l'évêque, les prêtres, « fort envenimés contre les deux réformateurs, » résolurent de les arrêter. Dès qu'une assemblée se formait, les sergents accouraient inopinément. « Mais à peine voyait-on poin« ter les hallebardes, que les fidèles, fort augmen« tés en nombre, faisaient leur devoir, entouraient

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 66.

« leurs ministres et les laissaient échapper. » En conséquence, la police épiscopale s'y prit avec plus de finesse; elle épiait les prédicants, et leur arrivait sus quand elle les voyait seuls, » ne voulant pas moins que la *jacture* de leur vie. » Mais ces efforts des prêtres augmentaient le respect qu'on portait aux évangélistes. « Ah! disait-on dans les « maisons des huguenots, ces persécutions sont des « enseignes auxquelles on peut reconnaître qu'ils « sont d'excellents serviteurs de Christ[1]. »

L'évêque, angoissé d'avoir quitté sa ville épiscopale, ne pouvait rester nulle part; on le voyait tantôt à la tour de May, tantôt à Lons-le-Saulnier, tantôt à Arbois, tantôt ailleurs. La pensée que deux réformateurs étaient venus prendre sa place dans Genève le troublait; et quand il vit que l'on ne s'inquiétait pas de sa défense expresse de prêcher l'Évangile, envoyée le 24 octobre, l'irritation du prélat fut au comble. « Il faut, dit-il, appliquer à cette « maladie un remède héroïque. » Et le 20 novembre, il dicta des lettres patentes adressées à son procureur fiscal.

Le grand Conseil se réunit le 30 novembre pour les entendre. « Nous ordonnons, disait l'évêque, « que nul dans notre ville de Genève ne prêche, « n'expose, ne fasse prêcher ou exposer, secrète- « ment ou publiquement et de quelque manière « que ce soit, les *saintes pages*, le *saint Evangile*

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 66.

[2] « Neminem clam, palam, occulte vel publice sacram paginam, sacrum Evangelium exponere aut alias quomodo cumque dicere. » (Gaberel, *Lettres patentes de l'évêque. Pièces justificatives*, I, p. 42.)

« s'il n'en a reçu notre expresse permission, et cela, « sous peine d'une excommunication perpétuelle et « de cent livres d'amende. » Les Deux-Cents étaient stupéfaits; les évangéliques s'indignaient et les meilleurs catholiques baissaient la tête. Un évêque défendre de prêcher les *saintes pages*, le *saint Evangile!*... le défendre dans le temps même (l'Avent) où l'on a coutume de le publier. Excommunier ceux qui le prêchent! Défendre qu'on l'enseigne *de quelque manière que ce soit!* Nous interdire de nous en occuper même dans nos cours, dans nos jardins et ailleurs!... Pas une chambre, pas une cave, une cuisine, une mansarde n'est exceptée. L'apôtre saint Paul déclare cependant *qu'il ne faut donner aucun empêchement à l'Evangile du Christ!* L'émotion des Deux-Cents était telle que toute délibération leur devint impossible; *tout le Conseil se leva et sortit.* Ce sont les expressions du procès-verbal. Telle fut la muette, mais énergique réponse que Genève fit à son évêque.

L'émotion fut encore plus grande dans la ville. Il y avait des murmures, des soupirs, mais aussi d'ironiques quolibets : « Savez-vous la nouvelle, disaient « quelques huguenots, l'évêque va faire publier à « son de trompe qu'il nous défend à tous de parler « de Dieu et de Christ, soit en bien, soit en mal. » Cette défense stupide fut comme de l'huile jetée sur le feu; les prédications devinrent plus fréquentes et les indifférents même se mirent à lire l'Écriture. Froment et ses amis répandaient en abondance des livres évangéliques, d'abord le *Nouveau Testament*, puis divers écrits récemment composés, *la Vérité*

cachée, la Confrérie du Saint-Esprit, la manière du Baptême, la Cène de Jésus-Christ, le Livre des Marchands. L'imprimeur De Vingle et un de ses employés, nommé Grosne, les aidaient dans cette œuvre. Mais les papistes répondaient parfois rudement aux colporteurs; l'un des gentilshommes des environs, ayant saisi Grosne sur la grande route, lui coupa les oreilles[1]. N'importe; le peuple avait soif de la vérité; chacun voulait entendre la Parole de Dieu.

Les chefs du parti épiscopal voyant que rien ne pouvait arrêter les *prêcheurs de cheminées* et leurs auditeurs, se mirent à chercher un prédicateur, dont l'éloquence énergique rallumât la ferveur romaine près de s'éteindre, une de ces bonnes lames qui frappent de grands coups dans de rudes combats. Les dominicains, depuis deux ou trois siècles, jouaient, comme inquisiteurs, le principal rôle dans la papauté; ils étaient habiles, éloquents, aptes au gouvernement, persévérants dans leurs desseins, inflexibles dans le dogme, prodiguant les menaces, les sentences de mort et les bûchers. On parlait beaucoup en Savoie et même à Genève de l'un d'eux, docteur de la Sorbonne, nommé Guy Furbity, « grand théologien, disait-on, serviteur en« thousiaste du pape, ennemi juré de la Réforma« tion, *hardi et violent au dernier point*[2]. » Il prêchait alors à Chambéry et à Montmeillan, et ravissait ses auditeurs. Les catholiques genevois s'adressèrent à la Sorbonne et lui demandèrent ce grand prédica-

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 6 et 7.
[2] Msc. de Berne, *Hist. Helv.*, V, 12.

ır. Ce rocher, transporté dans la vallée du Léman, ·êterait, pensaient-ils, le torrent dévastateur de Réforme. La demande fut accordée, et Furbity persuada qu'il allait remporter une couronne us belle que celle de tous ses prédécesseurs. Fier son ordre, de sa réputation, de son Église, il riva à Genève la tête levée, les yeux ardents, les stes menaçants; on aurait dit qu'il allait réduire poudre tous ses adversaires. « Ah! ces ***pauvres*** luthériens, disait-il avec dédain, ces pauvres ***pré-cheurs de cheminées!*** » « Il était ***enflambé,*** » dit 'oment. Les huguenots disaient en le montrant : Voyez cet Atlas, qui croit porter sur ses épaules l'Église chancelante du pontife romain[1] »

Un complot s'était formé, dont Furbity devait re la cheville ouvrière. Les syndics Du Crest, ıud, Malbuisson, et plusieurs autres bons ***genevé-ns*** avaient été gagnés par les prêtres à la cause pape, et de cette manière, ceux-ci tenaient dans ırs mains le Conseil, le trésor, l'artillerie, les ɛns de la ville, tout en un mot, et le peuple ignorant ssi[2]. A peine le docteur de la Sorbonne fut-il rivé au couvent de son ordre, qu'une députation s chanoines, vint le prier de prêcher dans la cathé-ale et non dans l'église des Dominicains. « Les prédications faites à Saint-Pierre, lui disaient les moines, produiront une plus grande sensation. — Bien, dit Furbity, je vous promets d'y crier

[1] « Velut alter Atlas qui instanti causæ catholicæ succollaret. » *eneva Constituta*, p. 63.)

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 66 à 68. — La sœur Jeanne, *Levain calvinisme*, p. 70.

« bien fort contre les *hérétiques modernes.* » On objecta qu'il était contre l'ordre établi de faire de telles prédications dans la cathédrale. « Nous l'y « mettrons par force et par armes, répondirent les « prêtres, et il dira ce qu'il voudra. »

En effet, le dimanche 30 novembre au matin, un certain nombre de prêtres et de laïques, s'armèrent, et le docteur de la Sorbonne, se plaçant au milieu de cette troupe, se rendit à Saint-Pierre. « Vraiment, « disaient certains Genevois étonnés, il va prêcher « à main armée! » Mais il se modéra ce jour-là, et « nul empêchement ne lui fut fait. » Le lendemain lundi, il se mit en verve. C'était une déclamation continuelle, des phrases pompeuses pour exalter la papauté, des invectives centre les *prêcheurs.* « Il est « en chaire comme un insensé, dit Froment, qui « était là, et crie sans rime ni raison. » Mais les dévots étaient ravis. « Avez-vous entendu le doc-« teur Furbity? » disait-on dans la ville. Le mardi, la foule qui se réunit dans la cathédrale fut immense. Le dominicain monta en chaire décidé à écraser les hérétiques, comme le faisait autrefois saint Dominique, son patron.

Il pensa que la grande affaire était d'abaisser la Bible, puis d'exalter le pape, et se mit à l'œuvre: « Tous ceux qui lisent l'Écriture en langue vulgaire, « s'écria-t-il, sont des gourmands, des ivrognes, des « paillards, des blasphémateurs, des larrons, des « meurtriers... Ceux qui les soutiennent, sont des « méchants comme eux, et Dieu les punira tous! « Tous ceux qui ne veulent obéir ni au pape, ni aux « cardinaux, ni aux évêques, ni aux curés, ni aux

« vicaires, ni aux prêtres, sont des brebis du diable. « Ils sont marqués de lui, pires que des juifs, traî- « tres, meurtriers, brigands, et doivent être pen- « dus au gibet. Tous ceux qui mangent de la viande « le vendredi et le samedi sont pires que des Turcs « et des chiens enragés !... Gardez-vous de tous ces « hérétiques, de ces *Allemands*, comme de ladres et « de pourris. N'ayez point de rapports avec eux, ni « pour marchandises, ni autrement, et ne leur don- « nez point vos filles; mieux vaudrait les donner « aux chiens[1]. »

Il y avait parmi les évangéliques qui écoutaient cette tirade d'injures un homme de petite stature, nommé Janin, fabricant de piques, hallebardes, javelines et traits, ce qui faisait qu'on l'appelait d'ordinaire le *collonier*, c'est-à-dire l'*armurier*. Son activité était infatigable; on le trouvait partout; il discutait en particulier et prêchait *à des compagnies, induisant de toute sa possibilité* ceux qui l'écoutaient à embrasser la foi que Luther avait trouvée dans les saintes Écritures[2]. S'étant rendu à Saint-Pierre, il s'était assis près de bons catholiques, entre autres de Pierre Pennet, dont les frères devaient bientôt devenir célèbres dans Genève par leur zèle pour la foi romaine. Janin, ne pouvant supporter les outrages qu'il entendait, s'agitait sur son siége et s'écriait que le prédicateur ne savait ce qu'il disait. Les catholiques qui l'entouraient, ennuyés d'être troublés dans leur dévotion, lui dirent : « Otez-vous de

[1] Extrait des pièces du procès dans les Registres du Conseil du 27 janvier 1534.

[2] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 29.

« là, il y a assez ici d'*un* prêcheur[1]. » Mais on avait de la peine à lui imposer silence. Une contradiction plus notable devait bientôt troubler l'orateur.

Le dominicain comprit que, pour relever la papauté, les injures ne suffisaient pas, qu'il fallait établir ses doctrines fondamentales, et c'est ce qu'il entreprit dans d'autres discours. Continuant à outrager les réformateurs, « ces misérables, disait-il, qui, au lieu de porter la *robe*, sont vêtus comme des *brigands*, » il soutint que le prêtre seul, en vertu de l'institution sacramentelle, pouvait procurer aux âmes la communion avec Dieu. Il se mit même à prononcer des paroles qui devaient sonner étrangement aux oreilles des adorateurs de Marie. « Un « prêtre qui consacre les éléments de la Cène, dit-il, « est au-dessus de la sainte Vierge, car elle n'a « donné la vie à Jésus-Christ qu'une fois, tandis que « le prêtre le crée tous les jours, aussi souvent qu'il « le veut. Si un prêtre prononce les paroles sacra« mentelles dans un sac plein de pain ou dans une « cave pleine de vin, tout le pain, par ce fait même, « se transforme et devient le précieux corps de « Jésus-Christ, et tout le vin est changé en sang, ce « que la Vierge n'a jamais fait... Ah! le prêtre!... « il ne faudrait pas seulement le saluer, il faudrait « s'agenouiller, se prosterner devant lui. »

Ce n'était pas assez; le dominicain crut devoir établir la doctrine de la transsubstantiation sur laquelle repose cette dignité du prêtre. Il s'écria donc : « Il faut croire que le corps de Jésus-Christ « est dans l'hostie en chair et en os. Il faut croire

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 87.

qu'il y est autant que dans le ventre de la bienheureuse Vierge ou que sur l'arbre de la vraie croix. Il faut le croire sous peine d'être damné, car notre sainte théologie de Paris, à la Sorbonne, et notre mère la sainte Église, croient cela. Oui, Jésus-Christ est dans l'hostie, comme il était dans le ventre de la Vierge, aussi petit... *comme une fourmi*... Il n'en faut pas disputer davantage. »

Alors le dominicain, persuadé qu'il venait de ɪmporter une victoire éclatante, se livra aux ɪouvements impétueux de son orgueil clérical, et, idant son sac d'injures, s'écria : « Où sont-ils, ces malheureux luthériens qui prêchent le contraire? Où sont-ils, ces hérétiques, ces méchants, pires que Juifs, Turcs et païens?... Où sont-ils, ces beaux prêcheurs de cheminées? Qu'ils s'avancent et on leur parlera... Ha! ha! ils se garderont bien de se montrer, sinon sous les cheminées, car ils ne sont bons qu'à tromper les pauvres femmes et ceux qui ne savent rien[1]. »

Ayant ainsi parlé, le moine s'assit, fier de son ɔquence. Les réformateurs étant appelés par lui au mbat, une grande agitation régnait dans l'assemɜe. On se demandait s'ils répondraient à cette procation; on attendait. Froment se leva, et, debout ı milieu de l'Église, demanda de la main qu'on silence : « Pour l'amour de Dieu, dit-il, écoutez ce que j'ai à vous dire. » L'assemblée porta ·s regards sur celui qui proférait ces paroles,

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 69 à 71. — Msc. de Gautier.

et l'évangéliste, d'une voix retentissante, s'écria : « Messieurs, j'offre ma vie, oui, je suis prêt à m'ex« poser au feu, si je ne montre par la sainte Écriture « que tout ce que le docteur Furbity vient de dire « est faux et parole de l'Antichrist. » Puis il avança contre les assertions du dominicain des *autorités d'Écriture*. Les évangélistes s'écriaient : « Il dit « bien ! » et quelques uns, regardant vers le moine : « Qu'il lui réponde ! » Mais Furbity, étonné d'entendre cet homme (*un méchant jeune garçon*, l'appelle la sœur Jeanne) le réfuter par des passages si forts, n'osait se lever et restait cloué sur sa chaise, cachant sa tête dans la chaire. « Qu'il réponde ! » s'écriaient de tous côtés les huguenots ; ces cris étaient inutiles.

Les chanoines et leurs amis, voyant leur oracle réduit au silence, entreprirent une controverse qui était plus dans leurs habitudes. Ils dégaînèrent leurs épées (les prêtres en portaient souvent alors) et s'approchant de Froment, ils s'écrièrent : « Tue, tue ce « Luther !... Ah ! le méchant ! ah ! le méchant ! qui « a repris notre bon père !... » La mort pouvait seule expier la faute d'un laïque qui avait osé contredire un prêtre ; il n'y avait qu'un point sur lequel ces clercs ne fussent pas d'accord : c'était s'ils devaient *brûler* l'évangéliste ou le *noyer*. Les uns criaient : « Au feu ! » et les autres : « Au Rhône ! » « L'émotion, dit Froment, n'était pas petite. » Au moment où les prêtres allaient l'enlever, Baudichon de la Maisonneuve, Ami Perrin, Janin le Collonier et d'autres se rangèrent autour de lui comme une garde du corps, voulant le faire sortir de

église. Ceci ne calma point le tumulte; on courait près lui; les magistrats voulaient le saisir. « Ils se pressaient tous l'un l'autre, raconte Froment lui-même, soit pour le voir, soit pour le battre, soit pour l'enlever. » Cette foule tumultueuse fit un ernier effort pour s'emparer de l'évangéliste. On tait alors près de la grande porte du temple; Baudichon de la Maisonneuve s'en apercevant, s'arrêta, ira l'épée, fit face à l'émeute, et cria à haute voix : Si quelqu'un le touche, je le tuerai. Laissez faire la justice, et que celui qui a tort soit puni! » Les atholiques, intimidés par le regard de Maisonneuve, reculèrent, et les amis de Froment, profitant en toute hâte de cet instant favorable, l'entraînèrent loin de ses ennemis. Mais alors « les femmes, comme enragées, se précipitèrent après lui, *de grande furie, lui jetant force pierres*[1]. » Le hardi 'errin, plus politique qu'évangélique, effrayé de ce umulte, dit à Froment : « Nous avons gâté l'affaire; elle allait fort bien, maintenant tout est perdu. » *'autre* (c'est ainsi que Froment se désigne), sûr de a cause, répondit simplement : « *Tout est gagné!* » L'avenir devait montrer qu'il avait raison. Froment tant arrivé à la maison de Baudichon, refuge ordinaire des amis de l'Évangile, le Collonier le fit monter dans la fenière, où il le cacha soigneusement sous le foin. De la Maisonneuve et Janin devaient plus tard payer cher ces bons offices. A peine le dernier avait-il quitté la fenière que Claude Baud arriva avec ses officiers et ses bâtons. « Ils fouillèrent

[1] Froment, *Gestes merveilleux de Genève*, p. 71 à 74. — La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 70. — Mss. de Gautier.

« toute la maison et donnèrent même dans le foi
« des coups de hallebarde, mais ils ne trouvèren
« personne et se retirèrent[1]. »

Alexandre, qui n'avait pas parlé dans l'église avait accompagné son ami jusqu'à la grande port du temple. Voyant Froment emmené par Janin et l croyant sauvé, il resta debout « au haut des degrés au milieu du peuple, » et, sans se laisser intimide par la fureur populaire, il s'écria : « Il l'a bie « repris. Le docteur Furbity a prêché contre le « saints livres; il est un faux prophète! » Les syn dics, heureux d'en saisir au moins un, firent men Alexandre à la maison de ville, et l'on demand qu'il fût condamné à mort. Mais le sage Balthasar s'y opposa : « Ce n'est pas cet homme, dit-il, qu « a causé l'émeute. D'ailleurs, il est Français, et l « roi de France pourrait bien prendre *quelque occa* « *sion* contre notre ville si nous faisions mourir se « sujets. » Les deux *mahométistes* furent bannis perpétuité de la cité sous peine de la vie. En mêm temps, il fut arrêté qu'on dirait aux prédicateur de l'Avent « de ne prêcher que l'Évangile, afi « d'éviter le bruit. »

Alexandre fut conduit par les guets hors de l ville, au lieu appelé la Monnaye, et, voyant la foul qui le suivait, il se tourna vers elle : « Nous ne vou « lons pas nous reposer, dit-il, comme un homm « d'armes qui a fini son service. » Puis il parla la foule pendant deux heures, et plusieurs fure gagnés à l'Évangile. De la Maisonneuve, de s

[1] Registre du Conseil du 2 décembre 1533.

5, étant rentré chez lui, alla chercher Froment
is la fenière, et la nuit étant venue, les deux
is sortirent secrètement de Genève, prirent
xandre à la Monnaye, et partirent tous les trois
ır Berne.

CHAPITRE TROISIÈME

FAREL, DE LA MAISONNEUVE ET FURBITY DANS GENÈVE.

(Décembre 1533 à Janvier 1534.)

De la Maisonneuve était décidé à maintenir la liberté de la prédication évangélique. « On nous « appelle *luthériens*, disait Froment; or, *Luther*, en « langue germanique, veut dire *clair;* aussi n'y « a-t-il rien de plus *clair* que l'Évangile de Jésus-« Christ. La cause *luthérienne*, est la cause de la « *lumière*[1]. » Donc, la Maisonneuve voulait la répandre.

Arrivé à Berne, le zèlé huguenot ne perdit pas un moment pour agir. Il raconta à tous ses amis (et il en avait beaucoup) ce qui se passait à Genève; Froment et Alexandre, qui étaient à sa droite et à sa gauche, appuyaient ses plaintes et répétaient les insultes du dominicain. Les Bernois furent irrités des injures que le moine avait prononcées contre les protestants, mais un motif plus noble les animait. Ils avaient cru que Genève, connu par le caractère énergique de ses habitants, serait un grand gain pour la Réforme. Or, on commençait à

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 70, 71.

dire dans la Savoie, dans le pays de Vaud, à Fribourg, en France, que le mouvement réformateur était étouffé dans la ville huguenote. « Gros bruit, « dit Farel, courait partout de Genève, comment le « dit maître Furbity triomphait dans ses disputes « avec les luthériens[1]. » Les Bernois résolurent de venir à l'aide de la Réformation menacée, en envoyant à Genève, non de gros bataillons, mais un humble prédicateur de l'Évangile; ils donnèrent pour compagnon à de la Maisonneuve Guillaume Farel.

Le dimanche 21 décembre, fête de saint Thomas de Cantorbéry, Furbity, fier de célébrer un saint si héroïque, redoubla d'énergie : « Tous ceux qui « suivent cette maudite secte, s'écria-t-il, ne sont « que des gens lubriques, des gourmands, des pail- « lards, des ambitieux, des homicides, des larrons, « qui vivent bestialement, n'aimant que leurs sen- « sualités, sans reconnaître ni Dieu ni supérieurs. » Ces paroles excitèrent l'enthousiasme des catholiques, et les principaux d'entre eux résolurent d'aller en corps à l'évêché remercier le révérend père. Le noble Perceval de Pesmes, « *capitaine des « bons*, » comme les nonnes l'appelaient, était à leur tête : « Père révérendissime, dit le fils des « croisés, nous vous remercions de ce que vous « tenez de si bons propos, et nous vous prions de « ne rien craindre. — Monsieur le capitaine, répon-

[1] *Lettres certaines d'aucuns grands troubles et tumulte advenus à Genève, avec la disputation faite l'an* 1534. Cet écrit est daté du 1er avril 1534. Il est de Farel, mais l'imprimeur le donne comme étant d'un notaire de Genève.

« dit le moine, tenez bon à l'*épée;* de mon côté, « j'emploierai *l'esprit* et la *langue.* » Le pacte ainsi fait, la députation se retira.

Mais à peine était-elle sortie du palais épiscopal, qu'une étrange nouvelle se répandit dans Genève. « De la Maisonneuve revient de Berne, et amène « avec lui... le fameux Guillaume Farel ! » Farel, rentré dans Genève, ne devait plus en sortir que l'œuvre de la Réformation n'y fût accomplie. « Quoi! « s'écrièrent des catholiques, ce méchant, ce diable, « celui que nous avons chassé est de retour! » Ils étaient si irrités que de Pesmes, Malbuisson et d'autres ayant rencontré ce jour même, dans la rue, Farel et de la Maisonneuve, tirèrent l'épée et se jetèrent sur eux; des huguenots les délivrèrent. Les épiscopaux tinrent conseil et résolurent de prendre les armes, pour chasser le réformateur.

Ce n'était pas sans cause que les catholiques étaient effrayés : Farel était un héros. Une œuvre qui se fonde demande un de ces hommes puissants qui, par l'énergie de leur volonté, surmontent tous les obstacles et mettent en mouvement toutes les forces de leur époque pour exécuter le plan qu'ils ont conçu. Calvin et Luther sont les grands hommes de la Réformation au XVI[e] siècle. Calvin la défendit contre des ennemis dangereux; il donna à l'Église renouvelée l'ensemble de la doctrine, et une constitution simple et puissante. La foi scripturaire qu'il a exposée fait et fera le tour du monde. Mais quand il arriva à Genève la Réforme y était déjà extérieurement accomplie. Farel est au fond le réformateur de cette ville comme de plusieurs

ıutres localités de la Suisse et de la France. Noble ıt simple évangéliste, son génie fut moins grand, son om moins illustre que celui de son successeur; ıais il ne cessa d'exposer sa vie dans de rudes ombats pour le Sauveur, et, dans l'ordre de la râce, il fut, au milieu de ces belles contrées, que ɜs Alpes et le Jura renferment, ce qu'est le feu ans l'ordre de la nature, — le plus puissant des gents de Dieu. Il ne fut pas, comme on le pense uelquefois, une tête chaude, un homme sujet à ıeaucoup d'emportements et d'écarts. A l'énergie, l joignait la prudence; au zèle, l'impartialité. « Plût à Dieu, disait-il à l'occasion de la dispute où « il eut à combattre Furbity, que chacun racontât « chaque chose sans *pendre* d'un côté plus que de « l'autre[1]. » Mais il faut le reconnaître, il avait ɜncore plus de force que de circonspection et une ıctivité sans pareille était le principal trait de son :aractère. Se porter partout, agir en toute circonstance, prêcher en tout lieu, braver tous les dangers, était sa jouissance et sa vie. Son génie excessif *aimait l'aventure*, comme on l'a dit d'un conquérant célèbre, et il n'était vraiment de fête que quand il était en campagne. Farel devait commencer l'œuvre et Calvin la couronner.

Un autre homme, un laïque, était appelé à jouer un rôle non moins important dans la Réforme genevoise. Dieu, dans les grandes révolutions des peuples, donne quelquefois, on l'a remarqué[2], non un

[1] *Lettres certaines d'aucuns grands troubles et tumulte advenus à Genève, avec la disputation faite l'an* 1534. Avant-propos.

[2] M. Thiers, sur l'insurrection en Espagne.

conseiller à écouter, mais un torrent à suivre. Il y avait en effet, dans Genève, comme un torrent puissant qui se précipitait vers la Réforme, et l'homme qui personnifiait cette force populaire était Baudichon de la Maisonneuve. Noble de cœur comme de face, il n'avait été d'abord qu'un indépendant politique et un adversaire de la papauté; mais ouvrant sa maison et son cœur à l'Évangile, il l'aima toujours plus. Il ne possédait pas, sans doute, toutes les grâces évangéliques; il était un peu *plaisanteur*, et avait le tort de rire des superstitions de son temps; il y avait quelquefois de la violence dans ses actes et dans ses paroles. Mais cette énergie républicaine qui le caractérisait le rendait l'homme le plus propre à tenir tête à Rome, au duc et à l'inquisition. Fort, fier, inébranlable, il fut, sur un petit théâtre, ce qu'étaient sur un plus grand l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, le patron de la doctrine évangélique. Quoique noble, il cultivait le négoce et faisait de grandes affaires. Riche et généreux, il pourvoyait aux besoins du nouveau culte. Les autorités des villes avec lesquelles il était en rapport lui témoignaient beaucoup de considération, et l'on vit, non-seulement la puissante république de Berne, mais le roi François Ier intervenir en sa faveur. De la Maisonneuve ne doutait nullement du triomphe de la Réformation. Un jour, un marchand de Lausanne lui achetait un de ses chevaux : « Vous « me le payerez, dit le confiant genevois, *quand on « ne célébrera plus de messes à Lausanne.* » Deux ou trois mois plus tard, réglant ses comptes à Lyon :

« Vous me payerez, dit-il à l'un de ses correspondants, quand les prêtres seront dans cette ville ce qu'ils sont maintenant à Berne. » Aussi, les catholiques dévots s'écriaient-ils : *Il est la cause du mal de Genève, et plût à Dieu qu'il fût mort il y a dix ans*[1] ! Peut-être est-ce avec Berthelier que de la Maisonneuve eut le plus de rapport; le premier commença l'indépendance, le second soutint la Réforme. Ils sont deux pionniers; mais si Berthelier fut un homme plus héroïque, Baudichon fut, je crois, un homme plus moral.

De la Maisonneuve savait au besoin allier la prudence à l'énergie. Le 21 décembre, le dominicain ayant prêché avec grand éclat dans la cathédrale, quelques réformés disaient hautement : « Pourquoi « notre ministre (Farel) ne prêcherait-il pas dans « l'église aussi bien que le docteur papiste? » et ils invitaient le réformateur à entrer dans le temple. Les catholiques, indignés, s'écrièrent : « Plutôt « nous en coûtera-t-il la vie!... » De la Maisonneuve calma ses amis; il voulait essayer la voie légale, et demander une église au magistrat.

Le jour suivant, en effet, il parut devant le conseil et lui remit la lettre des chefs de la puissante république bernoise. « Quoi! disaient-ils, vous « chassez de votre ville nos serviteurs, gens atta- « chés à la Parole sainte, que nous vous avons re- « commandés, et en même temps vous tolérez des « hommes qui blasphèment contre Dieu! Votre « prédicateur nous a attaqués; nous lui faisons

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon (Archives de Berne, p. 38, 198, 229, 285).

« partie criminelle et vous requérons de l'arrêter.
« De plus, nous vous demandons un lieu où Farel « puisse prêcher publiquement l'Évangile. » La majorité du conseil fut consternée de ces deux demandes. On allait délibérer, quand on entendit du mouvement dans la rue; le complot éclatait.

Il était près de midi. Huit à neuf cents laïques et prêtres se rendaient à l'évêché, où ils s'étaient donné rendez-vous. Tout était en mouvement dans le palais épiscopal; les caves étaient ouvertes; les domestiques circulaient la bouteille à la main. « On « donnait à boire largement et chacun promettait « faire bon devoir; c'étaient gens d'apparence, et « bien équipés. » Deux cents hommes devaient demeurer à Saint-Pierre pour attaquer par derrière les *hérétiques*. Tous les autres devaient descendre au Molard, *ardents pour l'amour de Dieu*, et *agrédir* le logis de Baudichon où devait être Farel[1].

De la Maisonneuve, comprenant ce qui se passait, sortit précipitemment du conseil et courut défendre sa demeure[2]. Son premier soin fut de cacher Farel aussi bien qu'il le put; puis, comme tout se préparait pour donner l'assaut à sa maison, il se mit en mesure de défense. Mais le conseil, comprenant ce dont il s'agissait, sortit de l'hôtel de ville et ordonna aux partisans de l'évêque de poser les armes. Après tant de protestations, tant de zèle, il semblait étrange de le faire. Pourtant ils obéirent.

[1] Registre du Conseil du 22 décembre 1533. — Froment, *Gestes merveilleux de Genève*, p. 78. — La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 71. — *Lettres certaines d'aucuns grands troubles*, etc.

[2] Des recherches récentes indiquent que cette maison était située rue Basse du Marché, en face du Terraillet.

« Les méchants se bâtissent des triomphes en l'air,
« disaient les huguenots, et tous ces bruits ne sont
« finalement que fumée[1]. »

Farel sortit alors de sa retraite et recommença à prêcher dans les maisons; mais l'auditoire avait une singulière apparence; on voyait devant le ministre les fières figures des huguenots, le casque sur la tête, l'épée au côté, quelques-uns même avec la cuirasse, l'arquebuse ou la hallebarde, car depuis la prise d'armes des catholiques, on craignait une attaque. Baudichon dirigeait l'assemblée. Couvert d'un *allécret* (corps de cuirasse léger), tenant en mains un bâton, il *mettait les gens en ordre,* leur assignait leur place, et s'il entendait quelque conversation, *il faisait faire silence.* Farel enfin prenait la parole et prêchait l'Évangile avec hardiesse[2].

Les syndics placés entre les Réformateurs et les catholiques ne savaient que faire. S'ils saisissaient Furbity, ils irritaient les catholiques et les Savoyards; s'ils le laissaient continuer ses philippiques contre les réformés, ils offensaient les huguenots et les Bernois. Pour satisfaire les deux partis, les Deux-Cents résolurent de laisser *libre* le dominicain, tout en le faisant *prisonnier.* Il irait où il voudrait, mais accompagné de six gardes, qui le suivraient partout, même au pied de la chaire. « Hélas! disaient ses
« amis, le révérend père est baillé en garde aux
« gens du guet! » Mais le moine, levant la tête,

[1] *Lettres certaines d'aucuns troubles,* etc. — Froment, *Gestes de Genève,* p. 79. — La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme,* p. 73.

[2] Froment, *Gestes de Genève,* p. 79.—Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 226.

disait d'un ton superbe : « Je suis détenu à cause « d'une sorte de gens qui ne valent guère. »

Le jour de Noël arriva ; le dominicain eut « fort « belle audience, surtout de femmes. » L'encens fumait sur les autels, les chants retentissaient dans le chœur ; jamais les fidèles n'avaient montré tant de ferveur et le moine prêcha avec tant de feu que « de « vie d'hommes, n'avait été fait si bel office[1]. » En même temps Farel, simplement vêtu, prêchait dans une grande chambre. Il n'y avait là point d'encens, point de cierges, point de plain-chant, mais des paroles de Dieu qui remuaient les consciences. Cela irritait toujours plus Furbity, qui s'écria du haut de la chaire, le dernier jour de l'an : « Tous ceux « qui suivent la nouvelle loi sont des hérétiques, « et les plus vicieux de tous les hommes[2]. » L'an 1533 finit.

La nouvelle année devait faire pencher la balance du côté de la Réformation ; aussi le clergé romain, comme s'il eût été effrayé de l'avenir, résolut de couper l'arbre par la racine et inaugura le premier jour de l'an 1534 par une ordonnance extraordinaire. « De la part de Monseigneur de « Genève et de son grand vicaire, dirent les prê« tres du haut de toutes les chaires, il est or« donné que nul n'ait à prêcher *la Parole de Dieu*, « soit en public, soit en secret et qu'on ait à brûler « tous livres de la sainte Écriture, soit en français,

[1] Registre du conseil des 23 et 24 décembre 1533, et du 27 janvier 1534. — La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 74.

[2] Registre du conseil des 27 et 28 décembre. — Msc. de Gautier. — Ruchat, III, p. 245.

it en allemand[1]. » Les réformés, qui se trouvaient grand nombre dans l'église, étaient consternés s belles étrennes que l'évêque donnait à son peu-. Le dominicain, qui prêchait ce jour-là pour la rnière fois, enchérit encore sur l'ordonnance, et it congé de ses auditeurs par une méchante épiamme :

Je veux vous donner mes étrennes,
Dieu convertisse les luthériens!
S'ils ne se retournent à bien,
Qu'il leur donne fièvres quartaines!
Qui veut *si, prenne ses mitaines*[2]!

« Comme il prend congé de nous dévotement! » isaient les catholiques malgré l'imprécation de la èvre quarte, et ils pleuraient. Tous n'avaient pas té pourtant également attendris; au moment où le oine se disposait au départ, ses gardes l'arrê-rent; il avait oublié qu'il était prisonnier.

Cependant le mandement épiscopal troublait la ille. « Interdire la prédication de l'Évangile! disait-on, brûler les Livres saints! Quelle horrible pensée! Les mahométans n'ont jamais rien fait de semblable à l'égard de l'Alcoran, ni les Guèbres pour les livres de Zoroastre! Ceux qui

[1] Msc. de Roset, liv. III, ch. XVII. — Registre du conseil du 1er janer 1534. — Spon, I, p. 50. — Ruchat, III, p. 244. — Roset et Farel, ontemporains et parfaitement à même de connaître les choses, raportent le fait que la sainte Écriture devait être *brûlée*. Le procès-erbal du conseil ne le mentionne pas; mais le secrétaire adoucissait uelquefois ce qui semblait trop fort à un conseil, alors en majorité atholique.

[2] *Prendre ses mitaines*, expression figurée pour dire *prendre ses nesures*. (*Lettres certaines d'aucuns grands troubles*, etc.)

« sont chargés de prêcher la Parole de Dieu, sont « ceux qui la condamment aux flammes! » Catholiques et évangéliques prirent donc les armes, les uns pour détruire la Bible, les autres pour la défendre.

Ils restèrent armés, non-seulement pendant la nuit du premier jour de l'an, mais encore le second, le troisième janvier et une partie du quatrième, bivouaquant sur les places et allumant de grands feux. On avait souvent pris les armes à Genève pour d'autres causes. Maintenant, si allant vers les catholiques, on leur eût dit : « Pourquoi « faites-vous cela? » ils eussent répondu : « Parce « que nous voulons ôter la Bible; » et si l'on eût adressé la même question aux réformés, ils eussent repliqué : « Parce que nous voulons la gar« der. » Souvent ces pauvres gens n'avaient ni de quoi manger, ni de quoi boire; et si l'un d'eux allait chercher des provisions dans les maisons, le parti contraire les lui enlevait. On fut obligé de donner une forte escorte aux pourvoyeurs[1].

C'est un spectacle étrange, sans doute, que de voir une ville remplie de hallebardes à cause de la Parole de paix. C'était ainsi qu'à cette époque les grandes émotions se manifestaient, et il serait ridicule d'habiller les hommes du seizième siècle à la mode du dix-neuvième. Les chrétiens évangéliques croyaient que si on leur enlevait la Bible, on leur enlevait Jésus-Christ; il leur semblait que s'il n'y avait plus d'Écriture, il n'y avait plus de Christ, plus de salut. Les huguenots négatifs sans s'occu-

[1] Froment, *Actes de Genève*, p. 80.

er de cette question, croyaient que la Bible était
› meilleur moyen de les débarrasser de l'évêque.
n conséquence les uns et les autres, l'arme au
ras, passaient les jours et les nuits autour du
ıu, ne voulant pas qu'on leur enlevât la sainte Écri-
ıre. Les réformés, désirant se montrer pacifiques,
rurent devoir céder quelque chose et engagèrent
lexandre à se retirer, puisqu'il avait été légale-
nent banni; il se dirigea du côté de la France, où
l allait trouver le martyre. Mais l'évangélisation
lans Genève n'y perdit rien, car, tandis qu'Alexan-
lre partait d'un côté, Froment arrivait de l'autre,
t presque en même temps une ambassade de
Berne, ayant Sébastien de Diesbach à sa tête, pa-
raissait devant les portes de la ville. Ces honorés
seigneurs, voyant ce qui se passait, les bivacs,
es soldats, leurs piques et leurs arquebuses, arrê-
èrent leurs chevaux, examinèrent ces groupes d'un
eil étonné, s'informèrent de ce que cela voulait
lire et enfin exhortèrent les partis contraires à ren-
rer dans l'ordre. Les Genevois commençaient à
omprendre ce qu'il y avait d'étrange dans leur
osition; les huguenots sentaient que c'était un
utre pouvoir que celui de leurs arquebuses qui
levait défendre la Bible; les hommes des deux
artis se rendirent donc aux sages remontrances
les Bernois et chacun se retira en sa maison [1].

Diesbach et ses collègues venaient intenter au
dominicain une action criminelle; mais en fermant
la porte au moine, ils voulaient l'ouvrir toute grande

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 80.

à la Réformation. Farel était depuis quelque temps à Genève; Froment venait d'y arriver; ce n'était pas tout. Un individu sans apparence, qui se trouvait dans le cortége bernois, allait être plus redoutable au catholicisme romain que les illustres ambassadeurs eux-mêmes. Ils avaient avec eux le jeune et doux Viret. Faible, languissant, il souffrait d'une blessure qu'un prêtre de Payerne lui avait faite; mais messieurs de Berne avaient insisté pour qu'il les accompagnât. Ainsi Farel, Viret, Froment, trois hommes d'une foi vivante, d'une zèle infatigable, allaient travailler à la fois dans Genève. Tout semblait indiquer que les bandes réformées de la Suisse démasquaient leurs batteries et se préparaient à démonter celles du pape. On allait tirer fort, et les coups devaient abattre les épaisses murailles qui depuis si longtemps abritaient les oracles et les exactions de la papauté.

Viret demanda aussitôt ses amis, Farel et Froment; ils avaient dû se cacher pendant la prise d'armes; des huguenots allèrent les chercher et les amenèrent à l'hôtellerie de la Tête-Noire, où se trouvait l'ambassade. « Vous demeurerez avec nous, « leur dirent les Bernois; nous protégerons votre « liberté et vous publierez l'Évangile. » Aussitôt les trois réformateurs se mirent à prêcher[1] « par les « salles, » et proclamèrent la divinité et les doctrines de cette sainte Écriture que le clergé avait condamnée. Quelle contrariété! L'évêque venait d'interdire la Bible et les trois plus puissants prédica-

[1] « Farellus, Fromentius, Viretus, intra privatos parietes in prædicando Dei verbo, etc. » (*Geneva restituta*, p. 65.)

eurs de la langue française, en prêchent à cette heure les divins enseignements!.... Jamais on n'avait vu à la fois tant et de si bons ouvriers dans Genève. « Et n'osaient les papistes rien exécuter contre eux[1]. »

Mais les Bernois voulaient davantage. « Vous protégez ce dominicain qui médit contre notre bonne réputation, dirent-ils au Conseil; vous méprisez notre manière de vivre; vous condamnez le saint Évangile de Dieu; vous maltraitez ceux qui désirent l'entendre et vous chassez ceux qui le prêchent. Est-ce là se conduire d'une manière conforme au traité d'alliance? Que le moine soutienne ce qu'il a enseigné; nous avons amené des prêcheurs qui lui montreront la fausseté « de sa doctrine. Si vous nous refusez ces de« mandes, Berne saura trouver d'autres moyens « de soutenir son honneur. » Les syndics répondirent aux Bernois : « Ce n'est pas à nous qu'il ap« partient de connaître les causes des prêtres, « adressez-vous au prince-évêque. » « Vous ne « cherchez que des subterfuges, répondit Berne.... « Nous vous rendons nos lettres d'alliance. » A ces mots, le premier syndic effrayé offrit de faire paraître le dominicain. Les Bernois acceptèrent, mais « à condition que le moine serait obligé de « répondre aux ministres, devant tout le peuple[2]. » C'était l'essentiel.

[1] Msc. de Roset, *Chron.*, lib. III, ch. XVIII. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 80, 81. — Registre du Conseil du 5 janvier.

[2] Registre du Conseil des 7 et 8 janvier 1534. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 80, 81. — Ruchat, III, p. 245.

CHAPITRE QUATRIÈME

LE TOURNOI.

(Janvier à Février 1534.)

Le 9 janvier fut une date importante dans toire de la réformation de Genève et peut-pourrait-on ajouter, de la civilisation modern société laïque allait reprendre ses droits; un p un dominicain, devait comparaître devant des la genevois et des seigneurs bernois. Le conse Deux Cents s'étant assemblé, les ambassadeur trèrent, suivis de trois personnages, qui atti particulièrement l'attention de l'assemblée. plein de feu, la démarche hardie, le front ind table de l'un, désignait Farel. Le second, : connu, avait, quoique jeune, la prudence d'un lard et la douceur d'un saint Jean, c'était Vi troisième, petit et sans apparence, était décidé sa démarche, vif, causeur et beau prêcheu reconnut Froment. Toute cette compagnie s'a la droite du premier syndic. Le frère de l'ord Saint-Dominique, étant entré à son tour, s'a gauche, sur un banc élevé. Il s'agissait de (

dre et d'attaquer la papauté. Le tournoi, auquel assistait un grand concours de seigneurs et de citoyens, ressemblait à l'un de ces « jugements de Dieu, » auxquels on recourait depuis des siècles pour terminer certaines contestations. Le sujet de la dispute était plus important que d'ordinaire. Vérité et légende, moyen âge et temps nouveaux, indépendance et asservissement étaient en question. Tous ceux qui s'intéressaient aux choses divines et humaines attendaient donc avec impatience. Leur attente fut trompée.

Au moment où la lutte devait commencer, un des combattants se récusa. Le dominicain se leva et dit : « Messieurs, je suis religieux et docteur de « Paris; je ne puis comparaître devant des laïques, « à moins d'avoir licence de mon prélat. » Il se rassit. « Vous avez offert devant tout le peuple de « défendre votre cas par la sainte Écriture, dit « Sébastien de Diesbach, et maintenant il vous faut « licence... » Farel prit la parole et remarqua que le moine et le grand apôtre étaient d'avis opposés : « Saint Paul, dit-il, a refusé, au contraire, de paraître devant les sacrificateurs de Jérusalem, et il « en a appelé à *César*[1]. Or, César était certes *un « laïque;* il était même un païen. » Le moine se garda bien de répondre à cet argument invincible; mais, regardant avec pitié l'individu qui avait osé prendre la parole, il dit, en faisant un geste de mépris, qu'il n'avait rien à faire avec cet homme. Puis, se rappelant comment l'estrapade et les

[1] Actes des Apôtres XXV, 11, 12, 21, 25.

bûchers de Paris mettaient à la raison de tels ergoteurs, il ajouta : « Qu'il aille tenir un tel propos en « *France*... » « Beau père, dit le premier syndic, « puisque vous ne voulez pas répondre quand nos « seigneurs de Berne vous accusent, descendez de « là haut et asseyez-vous là en bas sur ce banc, « où l'on vous dira le reste. » Le religieux de Saint-Dominique dut quitter son siége élevé et se mettre sur la sellette; mais, malgré cette humiliation, il refusa de nouveau de parler. Alors, les syndics firent demander au grand-vicaire de lui donner licence de répondre. « Je suis malade, » leur fit dire ce prélat. Les députés firent la même requête à l'official, M. de Veigy : « Cela m'est « défendu par l'évêque, » répondit-il. « Quelle « honte! s'écriait-on partout, tous ces prêtres se « refusent à rendre compte de leur foi! » Le dominicain dit au Conseil : « Que Messieurs les ambas« sadeurs choisissent comme juges deux docteurs « d'Allemagne, et nous, deux de Paris; alors, je « répondrai, non-seulement à Farel, à Viret, à Fro« ment, mais encore à *cent* ou *deux cents* prédicants « semblables... Seul, je disputerai contre eux « tous. » Les Bernois déclarèrent ne commettre cette affaire qu'à ceux qui étaient établis par la loi. Ils voulaient plus. Les refus du dominicain ne faisaient qu'augmenter leur désir de voir la Réformation librement prêchée dans Genève. Ne se contentant pas d'une dispute théologique, ils dirent aux syndics : « Le moyen de pacifier cette ville, et « d'être juste envers tous, est de choisir l'une des « églises paroissiales et d'y établir *un prédicateur de*

« *l'Évangile.* Ceux qui veulent aller au sermon, « iront au sermon ; ceux qui veulent aller à la messe, « iront à la messe. Chacun demeurera libre en sa « conscience ; nul ne sera contraint, et tous seront « satisfaits. — Nous ne sommes que des laïques, « dirent les syndics étonnés, ce n'est pas à nous de « choisir des prédicateurs et de leur assigner des « églises. » Le Conseil envoya un député à Berne pour fléchir la rigueur des chefs de l'État. Inutile ; plus les Genevois montraient de *souplesse,* c'est l'expression d'un manuscrit, plus les Bernois affectaient d'inflexibilité. Il y avait dans cette lutte les *souples* et les *roides,* et, comme toujours, ce furent les souples qui durent céder[1].

En effet, les ambassadeurs bernois poursuivaient avec vigueur leurs desseins et demandaient une réparation pour les insultes du dominicain et une église pour les prédicateurs de l'Évangile. « Si vous « refusez, ajouta Diesbach, nous vous remettrons « les sceaux de l'alliance, nous reprendrons les « nôtres, nous poursuivrons le moine — et qui « bon nous plaira... » Les Deux-Cents furent consternés, des pleurs involontaires s'échappèrent des yeux de quelques-uns, et même, au dehors, *le peuple fut fort troublé*, dit le registre. Joignant à la parole l'action, Sébastien de Diesbach posa sur la table les lettres d'alliance. Alors l'assemblée presque tout entière se leva avec une indicible émotion, tous « les assistants requirent avec larmes les ambas- « sadeurs de reprendre leurs lettres. » — « Nous

[1] Registre du Conseil des 10, 11, 12 janvier 1534. — Ruchat, III, p. 251, 252. — Msc. de Gautier.

« ferons en sorte de vous satisfaire! » s'écria le premier syndic, tout catholique qu'il était. Le terrible Bernois fut touché : « Nous les reprenons, « dit-il enfin, mais en protestant que nous vous les « rendrons si vous ne satisfaites pas à nos deman« des[1]. » Dès lors, tout se prépara pour l'enquête. Genève entreprenait de porter la hache dans le bois touffu des abus de l'Église ; un prêtre, accusé par des laïques, allait être jugé par des laïques. C'était une révolution.

Le 27 janvier, les Deux-Cents s'étant réunis en cour de justice, Furbity fut amené devant eux. Il avait pris courage ; sa tête élevée et ses regards assurés montraient qu'il se croyait sûr du triomphe. Il demanda aux Bernois d'exposer leurs griefs, mais protesta contre l'enquête, à cause du caractère sacerdotal dont il était revêtu. Puis le colloque suivant s'engagea :

L'Ambassadeur. — « Vous avez prêché publi« quement que quatre espèces de bourreaux se par« tagèrent au pied de la croix la robe de N. S. « Jésus-Christ, et que les premiers étaient des « *Allemands*. Ce mot nous regarde. »

Le Moine. — « Jamais je ne dis de telles paroles, « et je ne sais de quel pays étaient lesdits bour« reaux. »

L'Ambassadeur. — Nous prouverons plus tard cet « article. Vous avez dit que ceux qui mangent de « la chair le vendredi et le samedi sont pires que « des *Juifs*, des *Turcs*, des *chiens enragés*. »

[1] Registre du conseil des 25 et 26 janvier 1534. — Msc. de Roset, liv. II, ch. XVIII, etc.

Le Moine. — « Je n'ai point entendu offenser par là leurs Excellences de Berne; je ne prêche qu'aux habitants de cette ville. »

L'Ambassadeur. — « Vous avez dit que tous ceux qui lisent la sainte Écriture en langue vulgaire ne sont que *paillards*, *gourmands*, *ivrognes*, *blasphémateurs*, *meurtriers* et *larrons*. »

Le Moine. — « Je déclare n'avoir pas injurié Messieurs de Berne. »

L'Ambassadeur. — « Vous avez parlé d'une manière générale et les avez par conséquent compris dans votre accusation. »

Le Moine. — « Je ne parlais qu'aux Genevois. »

L'Ambassadeur. — « Vous avez dit : Gardez-vous de ces méchants hérétiques modernes, de ces *Allemands*, comme de ladres et de pourris. Ne leur donnez pas vos filles, mieux vaudrait les donner aux chiens... »

Le Moine. — « Je nie avoir prêché cet article. »

L'Ambassadeur. — « Vous avez dit que les hérétiques modernes qui ne veulent obéir ni au pape, ni aux cardinaux, évêques et curés, sont par cela même des *brebis du diable*, pires que des *chiens enragés*..., — et doivent être pendus au gibet... »

Le Moine. — « Cet article est de la foi, et je ne dois pas en répondre devant vous. »

Le Premier Syndic. — « Il vous est ordonné de répondre. »

Le Moine. — « Je ne répondrai pas. »

Le Premier Syndic. — « L'article est confessé. »

L'Ambassadeur. — « Très honorés Seigneurs,

« nous sommes de ceux qui lisent l'Écriture en lan-
« gue vulgaire. Nous sommes de ceux qui tiennent
« notre Seigneur pour *seul chef de l'Eglise*, pour son
« éternel et souverain pasteur, et, de plus, nous
« sommes Allemands; c'est pourquoi nous croyons
« que lesdits articles ont été prononcés contre nous.
« Si nous étions ce que ces articles chantent, nous
« mériterions une peine corporelle; c'est pourquoi
« nous demandons en vertu de la loi du talion, que
« ledit prédicateur soit puni d'une peine semblable
« à celle que nous aurions encourue. »

Le raisonnement des ambassadeurs n'était pas irréprochable. Des envoyés du Zurich, de Bâle et autres cantons évangéliques, même ceux du landgrave de Hesse ou de l'Électeur de Saxe, eussent pu tout aussi bien faire parti au moine comme les ayant outragés. Mais c'est là précisément ce qui explique la conduite des seigneurs bernois. Le protestantisme avait été injurié, ses principes fondamentaux avaient été foulés aux pieds. Ce n'était pas pour se venger d'outrages personnels que les Bernois poursuivaient le moine; ce qu'ils voulaient c'était de voir la Parole de Dieu mise à la place de celle du pape et la Réformation s'établir ainsi dans Genève; c'était l'Évangile qui était en cause et non Messieurs de Berne; mais ceux-ci se regardaient comme les champions de la Réformation en Suisse, et quand des adversaires l'attaquaient, ils croyaient de leur devoir de la défendre. Ne pas franchir la barrière, eût été désobéir au juge suprême du combat. Les ambassadeurs produisirent quatorze témoins prêts à décla-

·er que le moine avait dit ce qu'on lui imputait[1].

Alors Furbity, ne voyant plus aucun moyen l'échapper, se décida à combattre pour Rome. Le eudi 29 janvier, le bruit se répandit dans toute la ·ité que le moine discuterait avec les réformaeurs. Les Deux-Cents et un certain nombre d'autres ·itoyens se réunirent à l'Hôtel de ville pour assister ı cette lutte importante.

Un des grands tournois de la Réformation allait ·ommencer; les deux combattants étaient en préence. D'un côté le dominicain, champion de Rome, ·'avançait avec une science scolastique qui n'était ›as à mépriser, un front d'airain, des poumons asez forts pour réduire au silence tous ses rivaux et ıne langue douée d'une faconde intarissable[2]. A la 'ois violent et habile il faisait arme de tout et avait ın art particulier, dit-on, pour farder ses erreurs ›t les rendre moins odieuses. De l'autre côté était 'arel, moins versé que son rival dans les habiletés le la dialectique, mais plein d'amour pour la vé·ité, ferme comme un brave qui s'avance pour la léfendre, prêt à confondre les arguments scolasiques du moine par les invincibles démonstrations les Écritures de Dieu[3]. Doué d'une éloquence viile et d'une voix retentissante, ses paroles claires, ·nergiques et quelquefois ironiques devaient faire ›rompte justice des sophismes de son adversaire[4].

[1] Registres du conseil du 27 janvier 1534. — *Lettres certaines d'auuns grands troubles.*

[2] « Furbito, homine sinuoso, cui firma latera, frons ferrea. » (*Geneva restituta*, p. 68.)

[3] « Pictæ tectoria linguæ. » (Perse.)

[4] « Farello pro veritate strenue stante, etc. » (*Geneva restituta.*)

Le réformateur se leva le premier et dit : « L'af« faire est grave ; parlons-en donc avec toute dou« ceur. Que l'un ne cherche pas à être vainqueur « de l'autre. Plus beau triomphe ne pourrions-nous « avoir que si la vérité a le dessus. Pour qu'elle « soit reconnue de tous, je consens à ce qu'il m'en « coûte la vie. » L'assemblée émue s'écria : « Oui ! « nous voulons qu'il soit ainsi fait ! »

Furbity affirma d'abord l'autorité du pape. Il soutint que les chefs de l'Église pouvaient ordonner des choses qui ne sont pas dans la sainte Écriture ; et pour le prouver, il cita le Deutéronome qui dit : « Quand une affaire de procès est trop difficile, il « faut s'adresser aux sacrificateurs et faire ce qu'ils « auront commandé [1].

Farel maintint au contraire l'autorité de l'Écriture sainte et déclara que sur elle seule le dogme peut être fondé. Il rappela que Dieu, dans ce même livre de Moïse avait dit : « *Vous n'ajouterez* RIEN *à* « *la Parole que je vous commande et vous n'en dimi-* « *nuerez* RIEN [2]. » Ce qui est dit du sacrificateur lé« vitique dans l'Ancien Testament, ajouta-t-il, doit « être appliqué non aux prêtres romains, mais à « Jésus-Christ, qui est sacrificateur éternellement ; « c'est donc à lui qu'il faut aller et qu'il faut obéir ; « non au prêtre [3]. — Christ, s'écria Furbity, a donné « à saint Pierre la clef du royaume des cieux et « saint Pierre l'a remise aux prêtres, ses succes-

[1] Deutéronome XVII, 8, 9.
[2] *Idem.*, IV, 2.
[3] Farel indiqua des passages tirés des chapitres suivants : Hébr. V à X ; Rom. XIV ; Matth. V ; Luc XXIV ; Jean V, VIII, XII, XIV ; Rom. XV ; Gal. I ; Deut. XVIII.

« seurs. — La clef du royaume céleste, répondit « Farel, c'est la Parole de Dieu. Si quelqu'un croit « de tout son cœur les promesses de grâce, le ciel « s'ouvre pour lui. Si quelqu'un les rejette, le ciel « se ferme devant lui. »

Il se faisait tard, la dispute fut renvoyée au lendemain et Furbity dit fièrement qu'il était prêt. Une voix s'éleva du milieu de l'assemblée et cria : « Tâ« chez de tenir *plus* à la Parole de Dieu et *moins* « à l'enseignement de la Sorbonne. » — « Je me « comporterai *comme un homme,* répondit-il. » — « Si la force d'un homme consiste dans son manque « de sens, alors tu es un vrai homme, » lui dit im« poliment son interlocuteur. »

Le lendemain la dispute entra dans une nouvelle phase.

Farel soutenait partout le droit et le devoir qu'a le peuple chrétien de lire la sainte Écriture, de la comprendre et de se soumettre à elle seule. Furbity prétendait au contraire que l'Écriture ne devait être lue que par le clergé et comprise que conformément à l'interprétation des conciles. Il prouva sa thèse par des raisons qui, aux yeux de ses amis pouvaient avoir quelque force; mais elles n'en eurent aucune pour Farel. Il maintint la nécessité du contact immédiat de chaque âme chrétienne avec l'Écriture de Dieu. Ce n'était pas, selon lui, des conciles, ce n'était pas des papes, c'était de la Parole de Dieu même, que chaque chrétien devait recevoir par la foi, la vérité qui sauve. La première assemblée de Jérusalem (appelée d'ordinaire le premier concile), n'était-elle pas, selon les Actes,

composée des apôtres, des anciens et *de toute l'église*, et n'avait-elle pas mis en tête de sa lettre : « Les « apôtres, les anciens et les *frères*. » Soutenant donc les droits des membres laïques du troupeau, il s'éleva avec énergie contre l'institution de tous ces dignitaires qui, dans l'Église romaine, *dominent sur les héritages de Dieu* : « Vous inventez toutes « sortes de choses, dit-il au dominicain [1], vous in« troduisez des diversités d'ordres, un grand nom« bre d'éminences, d'évêques, de prélats, arche« vêques, primats, cardinaux, papes et autres « supériorités, dont l'Écriture ne fait aucune men« tion. Vous faites tout à votre tête, sans aucun « égard ni à Dieu, ni à droit. Les apôtres ont pris « conseil de toute l'assemblée des fidèles; mais « vous.... vous faites tout, vous êtes tout!... Vous « taillez et vous coupez, comme il vous plaît. Le « peuple chrétien n'est pas plus appelé par vous en « conseil, que ne le sont les chiens et les brutes. « Vos ordonnances doivent être adorées et celles de « Dieu foulées aux pieds. Votre monarchie papale « surpasse toutes les autres en orgueil, en pompe et « en bombance. Vous voulez que ceux qui doivent « enseigner le peuple soient des princes, ayant « seigneuries, terres, justices, gouvernement. Vous « voulez avoir un Jésus riche, triomphant, qui fasse « mourir ceux qui le contredisent... Ah messieurs! « le Sauveur n'était pas tel ici-bas; il était pauvre, « abattu, mis à mort, et ses disciples étaient bannis, « enchainés, lapidés, tués.... Quelle ressemblance « y a-t-il entre l'Église apostolique et la vôtre?

[1] *Lettres certaines d'aucuns grands troubles* (Farel).

« l'argument suprême de la vôtre, c'est le bour-« reau.... Les apôtres n'ont pas comme vous, ful-« miné de grosses excommunications, ils n'ont pas « comme vous emprisonné, condamné... Non! Jésus « n'est pas au milieu de vous. Il est au milieu de « ceux qui sont chassés, qui sont frappés, qui sont « brûlés pour l'Évangile, comme au temps de la « première Église l'ont été les martyrs. »

Ces paroles du réformateur avaient retenti comme un tonnerre. Furbity avait entendu des foudres. Atterré, troublé, ses idées se brouillèrent, il perdit la carte et voulant établir la doctrine de l'épiscopat comme on l'entend à Rome, il cita le passage où il est dit que l'évêque doit être *mari d'une femme*, ce qui dérida fort l'assemblée. Il fit plus; désirant prouver qu'il y avait eu des évêques à la mode romaine dans le temps apostolique, il nomma Judas Iscariot. Il « est écrit de Judas, » dit-il, qu'un autre prenne son *évêché*.... *Episcopatum suum accipiat alter*. Puisque Judas avait un *évêché*, il « faut bien « qu'il ait été évêque. » Et il concluait qu'il n'y avait pas de salut hors de l'épiscopat romain. Le docteur ne tenait pas sa promesse de se comporter *comme un homme*. Farel sourit à cet argument de *Judas Iscariot*, et se mit à fustiger le dominicain du fouet de l'ironie. « Puis qu'avez cité ce *bon évêque* « *Judas*, dit-il, Judas qui a vendu le Sauveur du « monde; puisque vous avez affirmé qu'il avait dio-« cèse, dites-moi, je vous prie, dans quelle partie « de l'empire romain se trouvait son évêché, et « combien il *valait*, selon l'expression reçue à Rome? « Cet évêque-là, dont vous vous réclamez, ressem-

« ble fort en effet à certains prélats, qui au lieu de « porter la Parole de Dieu, *portent là bourse*, et au « lieu de glorifier Jésus-Christ, le vendent, en ven« dant ses membres, dont ils remettent les âmes « au diable, en recevant de lui en échange de « l'argent[1]. »

Le moine étonné de cette hardiesse, s'écria de nouveau d'un ton menaçant : « Allez répéter ce que « vous dites, à Paris, ou dans les autres villes de « France. » Il était si sûr que cet homme-là y serait brûlé, qu'il ne pouvait s'empêcher de renouveler cet argument péremptoire. C'était tout ce que Farel désirait : « Plût à Dieu, répondit-il, qu'on voulût « me permettre d'y exposer publiquement ma foi; « je la prouverais par la sainte Écriture; et si je « ne le faisais, je consentirais à être mis à mort. »

A mesure que la dispute avançait, les esprits se passionnaient davantage en sens divers. Les uns défendaient Furbity, les autres appuyaient Farel.

Nul n'était plus assidu au tournoi que Baudichon de la Maisonneuve; il accompagnait le docteur évangélique soit quand il se rendait au lieu de réunion, soit quand il en sortait, ne voulant pas laisser à d'autres le soin de protéger sa personne. Les catholiques ne manquaient pas de remarquer ces allées et ces venues constantes du grand citoyen, ils en étaient choqués, son intimité avec l'hérétique qu'ils détestaient leur semblait une grande honte. Un jeune homme de vingt-cinq ans, nommé Delorme, né à Fontenay, à une lieue et demie de la

[1] *Lettres certaines d'aucuns grands troubles* (Farel).

ille, et qui depuis près d'un an travaillait à Genève de son état chez un parent, suivait surtout des yeux Baudichon et s'étonnait de voir un si gros monsieur *souventes fois fréquenter* le pauvre prêcheur Farellus[1]. Il en prenait note et devait un jour en faire usage.

On avait débattu tout le vendredi. Le marché du samedi, la célébration du dimanche et la fête de la Purification qui survint le lundi interrompirent pendant trois jours la dispute. Les trois prédicateurs profitèrent de la vacance qu'on leur donnait, pour prêcher au peuple avec ardeur. Tous les jours ils annonçaient l'Évangile dans la grande salle de la maison de leur ami, et Baudichon veillait à ce que tout se passât avec ordre, ce qui était nécessaire, car le bruit que la dispute faisait dans Genève attirait une grande foule. Le soir, les évangéliques se réunissaient en diverses maisons et avaient des conversations prolongées jusque bien avant dans la nuit; le jour, ils s'efforçaient d'amener aux assemblées ceux qui hésitaient encore entre la papauté et la réformation. « Ah ! s'écriait le jeune Delorme désolé, voyez comme ils tâchent tant qu'ils peuvent « d'accroître leur parti[2]. » Tout fermentait dans Genève.

Mais ce n'était pas à cette ville que la sensation se bornait; la colère produite par les débats, s'exhalait dans les contrées environnantes par de violents discours. Partout les oisifs, les curieux, les dévots arrêtaient et interrogeaient les voyageurs

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 80.
[2] Ibid., p. 12.

« pour apprendre ces grandes nouvelles de Genève, « que tant on désirait savoir[1]. » Plusieurs prêtres et religieux prêchaient dans les villages à l'entour de la ville contre les *hérétiques* et l'*hérésie;* et soit dans Genève, soit dans d'autres quartiers où Farel avait passé, tel moine, telle vieille femme, racontaient sur le réformateur les choses les plus étranges : « Cet homme, » disaient-ils, n'a point de « blanc aux yeux; il a une barbe rousse et roide, « et un diable se trouve dans chacun de ses poils. « Il a des cornes sur la tête, ses pieds sont comme « ceux d'un bœuf.... Enfin (ce qui paraissait plus « horrible encore) il est le fils d'un juif de Carpen- « tras[2] ! »

Tous ces contes, colportés dans la ville, arrivaient dans l'auberge de la Tête-noire où logeaient les Bernois et les trois réformateurs. L'intérieur de cette hôtellerie n'était pas édifiant. L'hôte, selon la chronique, avait deux femmes; une épouse et une servante qui faisait la maîtresse. La femme légitime, personne honnête, sans aimer les prêcheurs de l'Évangile, se conduisait convenablement avec eux; mais l'autre les détestait, et chaque fois qu'ils rentraient au logis, le maître et la servante leur faisaient mauvaise mine. Ils se contraignaient avec les illustres seigneurs de Berne, et leur faisaient « un rire d'hôte, » — un de ces sourires forcés, qui ne passent pas le gosier; mais ils se dédommageaient

[1] *Lettres certaines d'aucuns grands troubles*, etc. Cet écrit, qui porte la date de Genève, 1er avril 1534, et parut par conséquent deux mois après la dispute, est la source principale où nous avons puisé le récit de ces débats.

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 86.

iand ils étaient seuls avec les prédicants. Ceux-ci naient ordinairement à eux trois, et l'hôte et la rvante, tout en servant à table, entendaient de bouche des évangélistes des conversations qui les ipatientaient fort. Au lieu de « dire des sornettes et des brocards, » comme cela se faisait souvent ans les réfectoires, les trois ministres échangeaient ntre eux des paroles de vérité; et ces discours, fort iouveaux pour les deux personnages, leur faisaient aire (Froment le remarqua et le raconte) d'horri-)les grimaces. A peine les trois convives avaient-ils juitté la chambre, que la servante, qui s'était con-trainte, leur criait presque aux talons: « Héré-« tiques! traîtres! brigands! huguenots! alle-« mands!... J'aimerais mieux, disait le maître, « qu'ils s'en allassent *sans payer* (c'était beaucoup « dire), pourvu que ce fût si loin, si loin.... qu'on « ne les vît plus jamais reparaître. » Ces deux misérables sentaient que la doctrine de la Bible condamnait leurs désordres, et la haine qu'ils por-aient à la sainteté de la Parole de Dieu se ver-ait sur ceux qui l'annonçaient.

La servante adultère, ne pouvant faire aux prê-cheurs comme Hérodias à Jean Baptiste, dit Fro-nent, « leur faire couper la tête, » se vengea d'une iutre manière. S'adressant à l'une de ces femmes qui parlent de tout à tort et à travers: « Imaginez « ce que j'ai vu, lui dit-elle. Un soir, comme les « prêcheurs allaient se coucher, je suis montée dou-« cement après eux et, m'approchant de la porte, « j'ai regardé par un *pertuis* (le trou de la serrure « ou quelque autre)... Qu'ai-je vu? Ils donnaient

« à manger *à des diables !* » Le grand effr
voisine n'empêcha pas la servante de con
« Ces diables, dit-elle, étaient comme de
« *noirs*..., leurs yeux étincelaient ; leurs
« étaient pointues et crochues...., ils se te
« sous la table..., allaient..., venaient..... O
« les ai *vus* par le pertuis. » Bientôt toutes le
mères du quartier le surent, « de quoi fut un
« bruit partout[1]. »

A cette légende de la servante, les prêtı
gnaient les leurs et disaient : « Il y a da
« nève trois diables *sous la forme d'hommes,*
« Viret, Froment et beaucoup de démoni
« Dès qu'on écoute ces trois lutins, ils vou
« tent dessus, entrent dans votre corps e
« voilà pris[2]... » Les prêtres ne se contentèr
de débiter ces sottises dans leurs convers
ils commencèrent à prêcher aux gens sur l
diables. Puis on les mit en chanson, et bie
plèbe catholique répétait partout ces rime
siennes;

Farel farera,
Viret virera[3],
Froment on moudra,
Dieu nous aidera
Et le diable les emportera[4].

Cette épigramme populaire se trompait. A

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 85.
[2] Froment, *Actes*, p. 85.
[3] Farel s'en ira ; Viret tournera.
[4] Froment, *Gestes de Genève*, p. 84 à 86.

ment même où les catholiques la chantaient partout, des événements tragiques se préparaient et allaient tout changer dans Genève. C'était l'Église qui allait *virer* et la papauté qui devait s'en aller.

CHAPITRE CINQUIÈME

LE COMPLOT.

(Janvier et Février 1534.)

La conscience de la justice, de la vérité, de la l berté, se réveillait au seizième siècle dans la chr tienté et l'on protestait partout, surtout à Genève contre les tristes déformations de la vie sociale e religieuse, imposées par la papauté aux siècles an térieurs. Mais le moyen âge expirant se soulevai avec énergie contre ce réveil qui devait le relégue parmi les morts. La lutte qui se livrait avait pou but d'assurer le triomphe de la Réformation, o comme d'autres parlent, du progrès et de la civi lisation. Cette lutte est l'intérêt suprême de l'histoire Les intrigues des cours et même les batailles de armées, qui plaisent davantage à certains esprits sont peu de chose en comparaison de ces mouve ments puissants de l'humanité. Néanmoins, s'il avaient leur grandeur et leur nécessité, ils avaien aussi leurs périls. Pour que le navire, lancé sur l vaste mer, n'échouât pas contre les perfides écueil du désordre et du libertinage, il fallait que Die

y commandât. Au moment où les hommes brisaient les chaînes séculaires de la papauté et les institutions fantasques de la féodalité, il fallait qu'ils se rattachassent au Maître souverain, qui seul donne le souffle de la vie aux individus et aux peuples. Si l'Angleterre jouit depuis longtemps des fruits précieux de la liberté, et si la France n'a pu encore la fixer, c'est que la première a accueilli la réformation et que la seconde l'a rejetée. Un des grands maux issus de la papauté fut l'obscurcissement du sens moral; aussi le réveil au seizième siècle dut-il être un réveil moral. Il y avait dans le catholicisme des hommes sincères, mais auxquels tout était bon, pourvu qu'ils arrivassent à un but qu'ils croyaient glorieux. Aussi — chose étrange — de prétendus conservateurs de l'ordre devenaient le plus facilement du monde... des assassins.

L'évêque de Genève considérait attentivement, de son silencieux prieuré, ce qui se passait dans sa cité, alors si vivement agitée. Il désirait remonter sur son double trône, et il se flattait encore de rétablir dans la ville l'autorité du prince et l'autorité du pape. Beaucoup de catholiques, surtout à la cour de l'évêque et du duc, ne voyaient en effet dans « cette réformation de doctrine, qu'un *tumulte* « *populaire*, qui serait de petite durée. — Bientôt, « disaient-ils, la face des affaires va changer[1]. » Peut-être que si Calvin ne fût venu, cette prophétie se serait réalisée. Mais d'autres voyaient les choses plus en noir. La *tempête de Luther*, selon eux, ren-

[1] Crespin, *Actes des Martyrs*, p. 114.

verserait tout; le même flot qui menaçait alors la puissance des pontifes emporterait bientôt la puissance des rois. Tous se demandaient comment il fallait s'y prendre pour prévenir un si grand malheur, et les plus décidés disaient hautement que le seul moyen de salut pour Genève était d'y établir un magistrat unique et souverain. Les Romains n'avaient-ils pas créé des dictateurs dans les périls extrêmes? Tous ces conseils des vingt-cinq, des soixante, des deux cents, et surtout le conseil général du peuple étaient, selon les épiscopaux, inutiles, pernicieux; il fallait fixer l'administration entre les mains d'un seul, et la donner de préférence à l'un des seigneurs de Fribourg; leur catholicisme ardent et leur ressentiment de la mort de Wernli garantissaient la fidélité avec laquelle la mission serait remplie. Il ne paraît pas que rien fût décidé quant au choix; mais l'évêque se décida à tenter un hardi coup d'État. S'étant entendu avec le duc de Savoie[1], il signa à Arbois des lettres qui établissaient dans Genève un *Lieutenant du prince* au temporel, *avec tout pouvoir de punir les criminels;* l'ordonnance fut aussitôt envoyée au secrétaire épiscopal, Portier, homme de confiance et bras droit de l'évêque, afin que, d'accord avec les chefs du parti, il déterminât le meilleur moment et les meilleurs moyens de l'exécuter. De son côté, le duc ne fit pas attendre son secours. Portier reçut des blancs-seings scellés des armes ducales, avec l'autorisation de s'en servir comme il

[1] Msc. de Roset, liv. III, ch. XXI. *Chron.* — Msc. de Gautier.

lui plairait pour mener à bonne fin cette entreprise. Le complot était habilement tramé. La cour de Turin, les seigneurs de Fribourg, les mamelucks prêtaient main forte à l'évêque. Mais, selon la formule reçue, Dieu était là et la république de Berne[1].

Il parut d'abord, en effet, que l'ordonnance était destinée à rester sur le papier. Le complot épiscopal existait; l'ordonnance avait été signée par le prince-évêque le 12 janvier; mais, le 1er février, elle n'était encore qu'une lettre morte. Portier, connaissant l'esprit qui animait les citoyens, craignait de faire connaître, soit aux magistrats, soit au peuple, l'ordonnance épiscopale. Toutefois il s'entretenait secrètement avec quelques-uns de ses affidés des moyens de la mettre à exécution; parmi eux se trouvaient deux frères nommés Pennet, dont l'un était geôlier épiscopal. Les partisans de l'évêque à Genève, comme à Arbois, comme à Turin, pensaient tous que les disputes théologiques ne faisaient que du mal; qu'il fallait avoir recours à des moyens plus énergiques; que la force seule pouvait contraindre les Genevois à baisser la tête sous le joug; enfin qu'une émeute qui viendrait troubler la paix publique serait, même si elle ne réussissait pas, le meilleur moyen de justifier la nomination d'un lieutenant revêtu d'un pouvoir absolu. Quelques têtes chaudes d'entre les épiscopaux et en particulier les deux Pennet, séides du parti, résolurent d'agir immédiatement. « Ils entreprirent avec plu-

[1] Registre du conseil des 8 et 10 février 1534.

« sieurs de faire une grosse effusion de sang, » dit un document écrit peu de jours après cette affaire[1].

Le mardi 3 février se trouvaient réunis à l'Évêché les hommes les plus passionnés du parti épiscopal : Pennet le geôlier, son frère Claude, Jaques Desel et plusieurs autres. On était après dîner. Enflammés du désir de sauver l'autorité du prince et du pape, échauffés par l'ordonnance qu'ils avaient jusqu'alors gardée par devers eux et qui leur brûlait les mains, indignés de voir le dominicain Furbity contredit par Farel et poursuivi par les Bernois, peut-être aussi, comme on l'a cru, agissant en vertu d'ordres positifs, émanés de l'évêque, ces hommes s'arment et sortent de l'évêché, « ayant « propos de frapper et tuer des autres, » dit le même document dont nous venons de parler. Ces fanatiques, sincères nous le croyons, mais malheureusement convaincus qu'un coup de poignard donné à un hérétique est l'une des œuvres les plus méritoires qui puissent gagner le ciel, entrent dans la cour de Saint-Pierre. Au moment où ils arrivent devant le perron et la large plate-forme sur laquelle s'ouvre le portail en marbre blanc de la cathédrale, ils trouvent sur leur chemin deux huguenots, le notaire Nicolas Porral et Etienne d'Adda[2]. A la vue de deux hérétiques, leur sang bouillonne ; le geôlier Pennet tire son épée, se jette sur Porral, le frappe, et le voyant tomber, continue effrontément son

[1] *Lettres certaines d'aucuns grands troubles*. 1534.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 245. — *Chron. Msc.* de Roset. — *Hist. Msc.* de Gauthier. — Registre du conseil.

chemin avec sa bande, pour se rendre par la rue du Perron, au Molard, place d'armes des émeutes. D'Adda et quelques autres huguenots qui accourent environnent Porral blessé, le soulèvent, et, voulant arrêter au plus tôt l'émeute qui commence, ils le transportent à l'Hôtel de ville et le déposent pâle et ensanglanté, devant les syndics et le Conseil.

Cette vue saisit les magistrats, comme autrefois (si l'on peut comparer les grandes choses de l'antiquité aux petites qui ont inauguré les temps modernes) comme autrefois le corps de César, déchiré de plaies et porté au travers du Forum, souleva l'indignation et les cris du peuple consterné. D'Adda ne s'en tint pas là : il raconta aux syndics l'attaque violente de Pennet et demanda la punition de l'assassin. Mais à peine avait-il fini de parler, qu'un grand bruit se fit entendre; la cour de l'Hôtel de ville se remplit de citoyens agités; des clameurs tumultueuses retentissent; les portes de la salle sont violemment ouvertes et « incontinent, dit le « registre, plusieurs entrent *avec grande furie*, en « criant : Justice! Justice! » — Un homme estimé, un honorable industriel, qui habitait la rue du Perron, Nicolas Berger, zélé huguenot, se trouvait dans le lieu où il étalait sa marchandise, au moment où la bande qui venait de blesser Porral passait. Attiré par le bruit, il fit sans doute quelques pas vers la porte; Claude Pennet l'apercevant s'arrêta, et comme s'il était jaloux de l'exploit de son frère, se jeta sur ce citoyen désarmé, et, d'un coup de poignard, l'étendit mort sur la place. Tous

les gens de bien, ajoutent les citoyens, sont remplis d'horreur et demandent que le coupable soit puni selon les lois.

Cet événement n'était pas sans importance; il était un nouvel acte de cette lutte opiniâtre qui, au commencement du seizième siècle, eut lieu d'une manière permanente dans une petite ville des bords du Léman, et qui sous d'autres formes se répéta dans d'autres contrées. Des combattants ne franchissent pas une frontière, sans y laisser quelques gouttes de leur sang. Ceux qui livraient alors les derniers combats de ce qu'on peut appeler l'âge de fer croyaient servir la cause de la justice. L'histoire impartiale répugne à tracer une image trop hideuse de ces fiers champions de Rome et de la féodalité. A Genève même, où ils étaient peut-être plus violents qu'ailleurs, ils n'étaient pas tous dépourvus de sentiments généreux. Sans doute, un esprit de parti en animait plusieurs; mais il y en avait aussi qui voulaient le bien de leur patrie. A leurs yeux, la religion et l'ordre étaient compromis par l'alliance avec la Suisse et la Réformation, et cette cause si sacrée ne pouvait être maintenue, pensaient-ils, que par une intervention énergique du parti épiscopal. Ils se trompaient; mais ce n'est pas là qu'était essentiellement leur erreur. Le grand mal consistait en ce que leur sens moral étant corrompu par les principes d'une bigoterie fanatique, tous les moyens leur paraissaient bon pour parvenir au but : tous, — jusqu'au poignard.

Tandis que les citoyens demandaient justice d'un

double assassinat, il y avait un grand tumulte dans la ville ; le tambour battait ; tout le monde courait aux armes. Les citoyens qui voulaient l'indépendance et la réforme s'écriaient que les serviteurs de l'évêque, ne pouvant les vaincre par la parole, voulaient triompher d'eux par la *mandosse* (sorte d'épée espagnole). « C'est la cinquième sédition que « les prêtres excitent pour sauver la messe, » disaient-ils; et ils se mettaient sous les armes, non toutefois pour attaquer, mais pour prêter force au pouvoir établi.

Le conseil fut consterné en apprenant la mort de Berger. Tous ses membres étaient opposés à de tels crimes; mais trois syndics sur quatre étaient catholiques : Du Crest, Malbuisson, Claude Baud, et les conseillers se partageaient d'ordinaire dans la même proportion que les syndics. De plus, Portier, qui conduisait la bande, était l'agent accrédité du prince-évêque, dont le Conseil voulait maintenir l'autorité. Les syndics cherchaient ce qu'il y avait à faire, quand un huissier annonça que les ambassadeurs de Berne demandaient à parler au Conseil. Ces nobles seigneurs, qui avaient ordinairement une attitude si roide, étaient fort émus : « En mon« tant à l'Hôtel de ville, dirent-ils, nous n'avons « rencontré que gens qui courent aux armes. Il est à « craindre qu'il ne se fasse une grande *tuerie*; nous « vous conjurons d'y pourvoir et nous nous offrons « nous-mêmes pour apaiser ce tumulte. » Le premier syndic les supplia de s'y employer et, les Bernois étant sortis, le Conseil continua ses délibérations.

Pendant ce temps les principaux huguenots consultaient aussi entre eux. Deux de leurs amis venaient de tomber sous les coups de leurs adversaires; l'un d'eux était mort; les leurs avaient pris les armes; Portier et les Pennet effrayés s'étaient enfuis; le parti catholique paraissait démoralisé. Dans cet état de choses, il leur eût été facile de fondre sur leurs adversaires et de remporter une victoire décisive; mais les sentiments d'ordre et de légalité dominaient parmi eux. Ils voulaient non enfreindre la loi, mais l'invoquer; il y avait des juges dans Genève. Ce n'était pas l'émeute qui devait venger le sang, c'était la justice. « Point de « désordres, disaient les chefs huguenots, point de « revanche, point d'attaque, ni de bataille!... mais « prêtons main forte à l'autorité pour qu'elle puisse « faire son devoir. » Cinq cents citoyens armés, les hommes les plus vaillants de Genève, arrivèrent en bon ordre, se rangèrent devant l'Hôtel de ville, et leurs chefs, de la Maisonneuve, Salomon, Perrin, Aimé Levet montèrent au Conseil : « Honorés sei« gneurs, dirent-ils, nous ne nous sommes assem« blés par autres raisons que pour le maintien de « l'ordre. Nous craignons que les prêtres n'aient « préparé une quatrième ou cinquième émeute; « nous voici donc en corps, pour éviter leur fureur « et prêter main forte à Messieurs les syndics. Nous « prions qu'on punisse les meurtriers et ceux qui « ont conseillé le tumulte[1]. » Il n'y eut pas un instant d'hésitation; tous, catholiques et protestants,

[1] Registre du conseil du 3 février 1534. — Msc. de Roset, *Chron.* liv. III, ch. XIX. — Msc. de Gautier.

oulaient que les coupables fussent punis; on se mit à leur recherche.

On croyait qu'ils s'étaient cachés dans l'Évêché; il était probable en effet que le secrétaire Portier, qui y demeurait, s'y était rendu et y avait donné asile à ses complices, comme dans le lieu le plus sûr de Genève. « Nous irons les y prendre, » dit le syndic Du Crest, catholique, mais loyal; les autres syndics se levèrent et tous sortirent de l'Hôtel de ville suivis de leurs officiers. A la vue imposante des premiers magistrats de la ville, demandant l'entrée de l'évêché, les serviteurs de l'évêque ouvrirent les portes, et aussitôt commença une rigoureuse perquisition. Pas une chambre, pas un souterrain, pas un grenier n'échappa à l'œil inquisiteur des magistrats et de leur gens; « mais quel« que diligence qu'ils fissent, dit le registre du « Conseil, ils ne trouvèrent aucun des coupables. » Plusieurs les croyaient sauvés; Perronnette seule, femme du secrétaire épiscopal Portier, voyant la vigueur avec laquelle on recherchait les assassins, sentait redoubler ses angoisses sur le sort de son mari. Les syndics, voulant prévenir de nouvelles intrigues, résolurent de laisser quelques-uns de leurs gens dans la maison épiscopale, avec charge d'y faire la garde pendant la nuit. Ces hommes s'arrangèrent dans le vestibule pour y attendre le matin; mais personne ne sut dans la ville qu'ils étaient là.

Ces braves gens s'entretenaient de ce qui se passait dans Genève, quand, un peu avant huit heures du soir (il faisait nuit depuis longtemps, car on

était au commencement de février), une voix basse et étouffée se fit entendre dans la rue; c'était comme si l'on parlait au trou de la serrure; les gardes prêtèrent l'oreille. La voix se fit entendre de nouveau et prononça à plusieurs reprises d'une manière un peu plus distincte le nom de la portière. « C'était « un prêtre, dit le registre du Conseil, qui appelait « doucement la servante. » Les huguenots, comprenant aussitôt quel parti ils pouvaient tirer de cette circonstance inattendue, invitèrent un jeune homme qui était avec eux à contrefaire la voix d'une femme et à répondre. Il dit, en déguisant sa voix : « Que « voulez-vous? » Le prêtre, ne se doutant pas du sexe et des fonctions de son interlocuteur, dit (toujours à voix basse) qu'il demandait certaines clefs dont avaient besoin M. le secrétaire Portier et Claude Pennet. Il est probable qu'ils voulaient s'en servir pour se cacher dans quelque lieu plus sûr et peut-être sortir de la ville par quelque porte secrète. Le jeune homme, prenant de nouveau une voix flûtée, dit : « Qu'en ferez-vous? — Je les leur por-« terai dans l'église de Saint-Pierre, où ils sont « cachés, » répondit le prêtre. C'était précisément ce que les gardes voulaient savoir. L'un d'eux se lève, ouvre la porte de l'évêché, et le prêtre voyant un homme d'armes au lieu d'une femme, s'enfuit épouvanté. Le garde, sans s'arrêter à le poursuivre, court à l'Hôtel de ville, où le Conseil était réuni en permanence, et raconte aux syndics toute l'histoire : les meurtriers qu'ils cherchent sont cachés dans Saint-Pierre. Les magistrats résolurent aussitôt de s'y rendre.

Ce n'était pas un petit travail que de chercher les assassins dans la vaste cathédrale, toute remplie de chapelles, d'autels et d'autres lieux où l'on pouvait se cacher. Les syndics y entrèrent entre huit et neuf heures du soir avec un certain nombre de leurs officiers qui tenaient des flambeaux à la main. On ferma aussitôt les portes pour que nul ne pût en sortir et il se fit dans la nef un profond silence. A la lueur des torches, qui répandaient une lumière blafarde, cet édifice, l'un des beaux monuments du douzième siècle, déployait toute son auguste majesté. Mais ces magnificences de l'architecture romane et ogivale, ces belles proportions, cette admirable unité, si propres à produire une impression profonde de grandeur et d'harmonie, ne frappaient nullement Messieurs de Genève, qui pensaient à tout autre chose. Ce n'était pas de décorations architechtoniques et de figures saintes que se préoccupaient Du Crest et ses collègues..., ils cherchaient des meurtriers.

La perquisition commence; les magistrats et leurs officiers parcourent les chapelles de la Sainte-Croix, de la Vierge, de Saint-Martin, de Saint-Maurice, de Saint-Antoine et neuf autres encore dans l'intérieur; ils visitent soigneusement les dix-huit autels, richement ornés de tout ce que réclame le culte catholique. Les huissiers portent leurs flambeaux dans tous les coins, ils soulèvent les tapis, ils se baissent pour chercher les coupables. Ils arrivent à l'abside, au transept, au sanctuaire; ils examinent la sacristie, les stalles, les arcades, les galeries, les travées, mais en vain; ils ne trouvent personne. Ils

se rendent alors dans la chapelle dite des Macchabées, attenante à la cathédrale, et que le cardinal-évêque, Jean de Brogny, avait construite un siècle auparavant, en l'ornant de magnifiques sculptures, de riches peintures, de nervures rehaussées de filets d'or. Ils passent devant ces stalles où l'on voyait un jeune homme sous un chêne gardant des pourceaux, le cardinal ayant voulu rappeler ainsi l'humble souvenir de ses premières années; mais ni Portier, ni les Pennet, ni aucun de leurs complices ne se trouvent là. Il y avait près de trois heures que durait la perquisition. Les magistrats et leurs officiers commençaient à perdre toute espérance, lorsqu'il vint à l'un d'eux l'idée que peut-être les meurtriers qu'ils cherchaient étaient cachés dans l'une des trois tours. Les syndics et leur suite entreprirent donc de les visiter, en commençant par la tour du midi, qui avait cent cinquante pieds de hauteur. Ils en montèrent les nombreux degrés, se disant que, si le témoignage du prêtre était vrai, il fallait que les coupables fussent là, et qu'on pourrait bien y trouver, non-seulement Portier et les Pennet, mais encore une troupe de leurs amis bien armés. L'escalier étant fort étroit, il eût été facile aux épiscopaux de fermer le passage et même de tuer quelques-uns de ceux qui étaient à leur recherche. Les hommes qui exécutaient les ordres des syndics montaient à pas lents, sûrs, et s'approchaient du grand clocher, que des baies ogivales surmontées d'arcatures en plein cintre perçaient de tous côtés. Les pas de cette troupe nombreuse retentissaient dans le long escalier. Celui des officiers du Conseil qui marchait en

tête de la bande, étant arrivé au sommet de la tour, avança prudemment son flambeau et vit au fond, des armes briller et des yeux étinceler. Il s'approche, ses amis le suivent; ils découvrent le rusé Portier et le violent Pennet blottis, « armés, dit le regis- « tre, d'épées, de fourches de fer, de haches, de « poignards, et couverts de cottes de mailles. » Les deux coupables, quoique armés jusqu'aux dents, ne pensèrent pas à se défendre; ils étaient plus morts que vifs. Les officiers de l'État les saisirent et les enfermèrent dans la prison de l'Hôtel de ville[1].

Pendant que ces choses se passaient dans Saint-Pierre, les gardes que les syndics avaient laissés à l'évêché, encouragés par le succès de leur ruse, avaient résolu de profiter de l'occasion pour surprendre adroitement les secrets de la maison, et prenant les dehors de la bonhomie, ils étaient entrés en conversation avec les gens, les questionnant si habilement qu'ils avaient appris d'eux tout ce qu'ils voulaient savoir. « M. le secrétaire épisco- « pal, seul, sans appui, dirent-ils, est trop faible « pour s'opposer à la volonté du Conseil et du peu- « ple. » — « Il n'est pas si *seul* que vous le pensez, « répondirent leurs interlocuteurs; il a avec lui « Monseigneur l'évêque, Son Altesse le duc de « Savoie, puis ils ajoutèrent fièrement : il a même « reçu d'eux des lettres!... » Les citoyens indépendants, affectant l'incrédulité, s'écrièrent : « Quoi! « Portier recevrait des confidences et des messages « de ces grands personnages!... » L'un des épisco-

[1] Registre du conseil du 3 février 1534. — Spon. I, p. 516. — Ruchat, III, p. 276. — Blavignac, *Mém. d'Archéologie*, IV, p. 101-102.

paux, piqué de cet air de dédain, déclara bien haut « que ces lettres existaient, qu'elles étaient, *in buf-* « *feto*, dit le registre du Conseil, dans son classique « latin, dans le buffet de M. le secrétaire épisco- « pal. » A ces mots, les malins huguenots, tout réjouis, se lèvent précipitamment, se rendent dans la chambre de Portier, forcent le meuble, prennent les papiers qui y sont déposés et les portent aux syndics. Cette découverte était encore plus importante que la première.

Les magistrats se hâtèrent d'ouvrir le paquet et trouvèrent une liasse de pièces toutes relatives à la trame que l'évêque avait tissue pour subjuguer Genève. Ils dépouillèrent le dossier et furent effrayés. « Voilà un acte signé par l'évêque, le 12 janvier « passé, il y a vingt jours, portant création d'un « gouverneur pour le temporel, avec charge de « châtier les rebelles; le caprice du prince établit « un agent inconstitutionnel, qui n'a d'autre règle « que sa propre volonté! Voici des blancs-seings, « scellés des armes des ducs de Savoie. C'est une « vraie conspiration, un crime de lèse-État. » La date de l'acte épiscopal établit suffisamment que Pierre de la Baume était l'instigateur des troubles qui avaient été sur le point de bouleverser la ville. On décida que le procès de Portier, agent reconnu de cette intrigue révolutionnaire, serait instruit devant les syndics, à la diligence d'un procureur général, élu à cet effet. Jean Lambert, bon huguenot, fut choisi[1].

[1] Registre du conseil des 3 et 8 février 1534. — Ruchat, III, p. 277. — Mém. de Gautier.

Toutefois, avant d'instruire ce procès, on vida
elui de Pennet, moins compliqué que l'autre. Le
as était clair, prévu par la loi et non graciable.
laude Pennet, se présenta la tête levée, comme un
omme qui endurait persécution pour la cause de
a religion chrétienne. Il fut convaincu d'avoir assas-
siné Nicolas Berger, en sa boutique, au Perron, et
le syndic Du Crest lui-même, catholique, mais
homme sage, prononça la sentence de mort. Ceci
ne changea rien aux allures de Pennet; il ne se
repentait point de l'acte qu'il avait commis, le fana-
tisme étouffait en lui la voix de la conscience. Il en
était de même de tous ses amis, zélateurs du parti
romain; la passion tenait chez eux la place de la
raison, et ils se vantaient d'un détestable assassinat
comme d'un acte honorable, saint, héroïque. Pen-
net demanda de voir le dominicain Furbity, détenu
en prison comme lui, pour avoir poursuivi de ses ou-
trages les adversaires de Rome. On conduisit le
moine de l'ordre des inquisiteurs dans le cachot de
l'homicide, « et quand se virent l'un l'autre, ne se
« purent tenir de pleurer, » dit la nonne de Sainte-
Claire. Pennet voulait mourir pieusement : « Adonc,
« ce bon catholique se confessa. » « Je suis con-
damné au gibet pour l'amour de Jésus-Christ, dit-il
au dominicain, et je me recommande à vos saintes
prières. » Le père révérend, touché jusqu'aux
larmes de la piété et du malheureux sort de ce
fils précieux de l'Église, le baisa et lui dit : « Sire
Claude, allez joyeusement vous réjouir en votre
martyre, et ne doutez de rien, car le royaume des

« cieux est ouvert, et les anges vous attendent[1].

Le meurtre dont Pennet s'était rendu coupabl était, aux yeux du dominicain, l'œuvre d'un saint La plupart des épiscopaux pensaient de même; était à craindre que ce parti, qui avait pour lui l populace, ne s'opposât à l'exécution de la sentenc De la Maisonneuve, décidé de prêter main-for à la loi, réunit « dans sa maison un certain nom « bre de gens d'armes[2]. » Mais leur interventic ne fut pas nécessaire, rien ne troubla le cours de justice, et le bourreau trancha la tête de l'assassi Bientôt toute la population superstitieuse s'ému « Savez-vous, disait-on; il s'opère des miracles a « lieu où son corps est pendu. Il a la face aussi ve « meillé et la bouche aussi fraîche que s'il était e « vie, et une colombe blanche voltige continuell « ment sur sa tête. » Les dévots firent des pèler nages au gibet du meurtrier.

L'autre Pennet, le geôlier, qui avait frappé Poi ral et « qui, dit la sœur Jeanne, n'était pas moit « ardent que son frère à maintenir la sainte religio « catholique, » était pendant tout ce temps cach chez une pauvre mendiante, où les nonnes d Sainte-Claire, seules dans le secret, lui portaier furtivement des vivres. L'exécution de son frèr l'effraya. Une nuit qu'il gelait fort, il quitta s cachette « tout pieds nuds » et arriva en tapinois a couvent de Sainte-Claire. Les nonnes le revêtirer « d'habits dissimulés » et il se sauva en Savoie.

Restait le troisième coupable, le criminel d'Etat

[1] La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 82 et 83.

[2] Msc. du Procès inquisitionnel de Lyon, p. 32.

Portier. L'affaire parut si grave au procureur général qu'il demanda communication au peuple. Le 8 février, le Conseil général s'étant réuni, Lambert requit que les lettres trouvées à l'évêché, avec les blancs-seings du duc, fussent lues à l'assemblée. Les Genévois ne pouvaient en croire leurs oreilles. « Quoi! un gouverneur de Genève, revêtu au tem- « porel du pouvoir souverain, avec charge de punir « les citoyens qui maintiennent leurs droit politiques « et religieux; — la constitution de l'État foulée « aux pieds par le prince-évêque, et le duc de Sa- « voie, cet éternel ennemi de l'indépendance gene- « voise, prêtant main-forte à ces usurpations et à « ces violences! » Tout cela constituait un coupable complot, même aux yeux des catholiques d'un sens droit. La voix du peuple et la voix de la justice étaient d'accord; le procureur général demanda que Portier parût devant ses juges. Le procès fut plus lent que ne l'avait été celui des deux Pennet, car plusieurs catholiques romains mirent tout en œuvre pour le sauver et offrirent même de grosses sommes. Mais le procureur général et tous les huguenots ne cessaient de représenter qu'il « y avait eu conspi- « ration contre toutes les libertés de la ville. » Il semblait impossible que le secrétaire épiscopal ne subît pas une juste condamnation.

Toutefois, Portier et ses agents n'avaient fait que commencer à exécuter les ordres qu'ils avaient reçus; c'était l'évêque qui était le vrai coupable. Sa qualité de prince couvrait sa personne, et si même, il eût été dans Genève, il ne fût pas tombé un cheveu de sa tête; mais Pierre de la Baume devait

recevoir le châtiment qui, par la volonté de Dieu, frappe les princes injustes. Il avait voulu faire servir son pouvoir à opprimer; Dieu brisa ce pouvoir. Quand, dans l'assemblée du peuple, les lettres scellées de l'évêque qui donnaient à Genève un dictateur, furent lues, les citoyens furent émus; un morne silence fit connaître leur indignation; on eût cru entendre tinter le glas funèbre d'une ancienne grandeur qui venait d'expirer. Les Genevois résolurent de rompre avec les traditions épiscopales et de n'appeler au gouvernement que des hommes connus par leur attachement à l'union de Genève avec la Suisse et à la cause de la Réformation. Tandis que parmi les syndics sortant de charge, il n'y en avait qu'un qui appartînt à cette catégorie, quatre amis de l'indépendance furent appelés alors par le peuple à la première charge de l'État : Michel Sept, l'un des huguenots qui, en 1526, s'étaient enfuis à Berne et en avaient rapporté l'alliance des Suisses; Ami de Chapeaurouge, Aimé Curtet, et J. Duvillard. Le Conseil exécutif devenait ainsi en majorité huguenot. Ce fut la conjuration épiscopale qui donna le coup décisif; ce fut elle qui ouvrit à deux battants la porte, jusqu'alors seulement entre-bâillée, et fit entrer dans cette ville la Réformation victorieuse[1].

[1] Registre du conseil des 8 et 10 février 1534.

CHAPITRE SIXIÈME.

UN DERNIER EFFORT DU CATHOLICISME ROMAIN.

(Du 10 Février au 1er Mars 1534.)

Un signe évident manifesta aussitôt la transformation qui s'était opérée. Chacun comprenait que le moment de la crise était arrivé; mais, pour qu'elle fût salutaire, il fallait éclairer le peuple et présenter distinctement le but auquel on se proposait d'arriver. Quand il s'agit de questions religieuses, le premier point c'est de bien les comprendre; un certain vague fait toujours tort à la vraie religion. On résolut de tirer au clair les points sur lesquels le débat roulait, et les nouveaux syndics firent, en conséquence, comparaître Furbity devant le Conseil. Ce corps, qui s'était adjoint les députés de Berne et les trois réformateurs, invita le moine à prouver par l'Écriture sainte, comme il l'avait promis, les doctrines qu'il avait avancées. « D'abord, dirent-ils, « vous avez accusé ceux qui mangent des viandes, « *créées pour les fidèles*[1], d'être pires que des *Turcs*.

[1] Saint Paul à Timothée, 1er Ep. ch. IV, v. 3.

« — Messieurs dit le moine, notre Seigneur, je le
« reconnais, n'a pas fait la défense dont je parle;
« je prouverai donc ma sentence par les décrets de
« saint Thomas. — Oh! oh! dit Farel, vous préten
« diez tout prouver par la Parole de Dieu; vou
« consentiez même, en cas contraire, à ce qu'o
« vous livrât aux flammes, et maintenant... plu
« d'Écritures! »

On ne s'en tint pas à cette question; les seigneu de Berne établirent par quatorze témoins les autr erreurs prêchées par Furbity; par exemple que Die punira *ceux qui lisent l'Écriture en langue vulgair* que Christ a donné à saint Pierre la *papauté*. I prouvèrent également la réalité des outrages pro noncés par le dominicain contre les chrétiens réfor més, sauf pourtant qu'un *Allemand* (Suisse-Alle mand) se trouvât parmi les bourreaux du Seigneur il paraît que quelque plaisant avait inventé cett sottise pour se moquer du moine. Les Bernois déclarèrent que le moine n'étant, d'après ses propres aveux, qu'un *prêcheur des décrets de saint Thomas* et un diseur de mensonges, ils demandaient que justice fût faite.

Le dominicain commençait à prendre peur; il offrit de faire réparation dans Saint-Pierre à l'honneur de Dieu et de Messieurs de Berne. Bien, dit le premier syndic, et vous sortirez ensuite de Genève sans jamais y revenir, sous peine de la vie. Le dominicain ne demandait pas mieux que de s'en aller le plus tôt possible[1].

[1] *Lettres certaines d'aucuns grands troubles.* — Registre du consei des 11, 12, 13, 15 février 1534. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 87

En conséquence de cette décision, le dimanche 15 février, le dominicain, entouré de ses gardes, fut mené « *doucement* à Saint-Pierre. » Il était fort agité, marchait à grands pas, et son esprit était poussé çà et là en deux sens contraires. Arrivé au pied de la chaire, il y monta précipitamment, et, jetant les yeux sur la foule qui remplissait le temple, son trouble et son embarras s'accrurent. Il se voyait entre deux pouvoirs, — les horribles Bernois et les terribles dominicains, — et il se sentait incapable de satisfaire les uns sans provoquer les autres. Il chercha pourtant à se remettre, fit le signe de la croix, dit l'*Ave Maria* et invoqua *la Vierge...* Les Bernois commençaient à s'étonner; — mais ce fut bien pis quand, au lieu de lire la rétractation que lui avaient remise les syndics, il se mit à la *floureter* (effleurer), à divaguer, et à dire finalement tout autre chose. Un des Bernois lui cria : « Monsieur le « Docteur, vous n'êtes ici que pour vous rétracter, » et aussitôt des voix nombreuses appuyèrent cette réclamation. Mais le moine s'écartait toujours plus de la question, hésitait, s'embrouillait[1]; plusieurs huguenots quittaient leurs places, une grande agitation se manifestait dans l'église et l'auditoire était à bout de sa patience. « Vous vous moquez de nous, « criait-on au moine. Ne nous rebattez pas les « oreilles de vos sornettes ordinaires. Allons! un « bon *peccavi*[2]. » Mais point de rétractation. Alors

[1] « Vagans et vacillans, sententiæ satisfacere neglexit. » (Registre du Conseil du 15 février 1534.)

[2] « Nugis solitis plebis aures suspendere satageret. » (*Geneva restituta*, p. 6, 9.)

il y eut un grand vacarme; quelques hommes violents montèrent dans la chaire, saisirent le disciple de saint Dominique et le tirèrent en bas rudement[1]. « Ils lui firent tomber la chaise après, dit la sœur « Jeanne, et peu s'en fallut qu'il ne demeurât mort sur « la place » (la bonne sœur peint souvent avec des couleurs un peu trop chaudes). Tous les catholiques sortirent de l'église épouvantés, et le docteur de la Sorbonne, ayant manqué à sa promesse, fut reconduit en prison[2].

Alors les ambassadeurs de Berne parurent devant le Conseil et demandèrent que l'Évangile fût publiquement prêché dans une église. Les syndics répondirent qu'ils ne demandaient autre chose, et qu'ils exigeraient que le prédicateur du carême conformât sa prédication à l'Évangile.

Le fanatique dominicain, chargé de prêcher l'Avent, ayant compromis le catholicisme, et le Conseil se déclarant contre tout prédicateur qui ne prêcherait pas selon la Parole de Dieu, le clergé genevois résolut de faire un dernier effort. Il se dit qu'il fallait choisir pour la prédication du Carême un moine d'une autre fabrique, et se tourna, en conséquence, vers les franciscains, qui souvent avaient rêvé une transformation de la société religieuse. Il y avait de grandes différences entre ces deux ordres mendiants. Les dominicains étaient riches, les franciscains pauvres; les dominicains affectaient la domination, les franciscains l'humi-

[1] « Impostor suggestu deturbatus. » (*Geneva restituta*, p. 6, 9.)

[2] Registre du Conseil des 15, 16, 20 février. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 88. — La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 78.

lité; les dominicains étaient comme pétrifiés dans leurs doctrines et leurs coutumes; les franciscains étaient flexibles et avaient le goût des innovations. Ils savaient capter la multitude par leur enthousiasme, leurs flagellations, leurs manières insinuantes et leurs visions miraculeuses. C'était, disaient les plus habiles d'entre les catholiques, un homme de cette espèce qu'il fallait après le dominicain. Si Genève avait résisté à la rudesse de l'un, il serait captivé par les flatteries de l'autre. Le clergé espérait de cette manière ramener insensiblement Genève dans les voies romaines.

Le père Coutelier, gardien des franciscains de Chambéry, dont on vantait l'éloquence et l'esprit, fut invité à venir prêcher le Carême. Il se hâta et arriva le samedi 14 février; le lendemain (dimanche avant le mardi gras) il parut devant le Conseil. Le premier syndic, s'attribuant des fonctions tant soit peu épiscopales, lui dit : « Révérend père, « vous ne devez prêcher autre chose que le pur « Évangile de Dieu. — Je m'engage à le faire, » répondit le moine, à qui on avait bien fait la leçon; « vous serez contents. » Puis, voulant montrer combien il était accommodant, il présenta neuf articles, et dit : « Voici ce que je désire prêcher; » et il ajouta, comme s'il avait été devant le collége des cardinaux : « Retranchez-en ce que vous ne « trouverez pas bon. » Le Conseil, en bonne partie luthérien, qui se voyait érigé par un prêtre en tribunal des dogmes, se fit lire le papier : *Invocation de la vierge Marie...*, c'était un des articles; *Purgatoire...*, c'était un autre; *Prière pour les Morts...*,

Invocation des Saints... Les huguenots réclamèrent et ces quatre points furent effacés de la liste du père; mais on lui accorda de faire le signe de la croix, du haut de la chaire, de réciter la salutation de l'ange à la Vierge, qui se trouve dans l'évangile de saint Luc, et de célébrer la messe. Le prêtre retourna dans son couvent avec son symbole amendé[1].

Le mercredi suivant (c'était celui des Cendres), le révérend gardien monta en chaire pour travailler habilement à retenir Genève dans l'orbite de la papauté. Les deux chefs de la Réformation, le laïque Baudichon de la Maisonneuve et le réformateur Farel, ainsi que plusieurs autres de leurs *complices*, comme les appelle le père Coutelier[2], désireux de voir comment le moine s'y prendrait pour mettre le pape et Luther d'accord, s'étaient rendus dans l'église des Franciscains, au quartier de Rive (on n'avait pas fait à Coutelier l'honneur de la cathédrale). Le moine commença en prononçant d'une voix sonore la salutation à la vierge Marie : *Ave Maria*... Mais aussitôt Farel et les huguenots dirent à haute voix, tout le peuple *l'oyant* : « Saluer la « vierge Marie est une folie ! — Je le fais, dit naïve- « ment le moine, par *permission du Conseil,* » et tous les catholiques qui étaient dans l'auditoire, voulant appuyer leur champion, se mirent à crier : *Ave Maria, gratia plena!* C'était un bourdonnement universel. Farel, de la Maisonneuve et leurs amis durent se taire[3].

[1] Registre du Conseil des 15 et 16 février 1534.
[2] Msc. du Procès inquisitionnel de Lyon, p. 331.
[3] *Ibid.*, p. 331, 332.

Alors Coutelier continua, s'efforçant de parler à la fois selon le pape et selon l'Évangile. Une phrase démentait l'autre; à peine avait-il dit blanc qu'il disait noir; c'était un embrouillement d'idées dont nul ne pouvait se tirer, une musique sans accord. Farel et ses amis comprirent bientôt sa tactique. « Il « use de couverture pour nous attraper, dirent-ils, « et se garde de montrer du premier coup ses cor-« nes. Il donne à boire, mais c'est, comme à Baby-« lone, du poison dans un calice d'or...! » Indigné de ces tergiversations, Farel se leva et dit au moine : « Vous ne pouvez enseigner la vérité, car « vous ne l'entendez pas. » Le pauvre frère resta court; peu à peu il reprit courage, et, voulant plaire à ceux de l'Évangile, il se mit à dire du mal même des prêtres et des papes. Ce fut alors le tour des catholiques; et le franciscain, s'apercevant de leur colère et voulant regagner leur faveur, se mit de nouveau à *vitupérer* les réformateurs. Sans doctrine, sans caractère, il flottait entre Rome et Wittemberg, et au lieu de contenter tout le monde, il aigrissait tous les partis. « On ne peut servir à Dieu et à diable, » disait Froment indigné.

Alors le révérend gardien changea de tactique; sachant, comme tous les franciscains, qu'on prend les mouches avec du miel, et il se mit à donner aux Genevois des louanges outrées : « Messieurs et « Mesdames, dit-il du haut de la chaire, gardez-« vous de vous laisser séduire par ces gens-ci « (Farel et ses deux amis) qui vous remontrent que « vous et vos pères vous avez été gens *idolâtres*, et « vous êtes laissé conduire en enfer. Non! Vous

« êtes une noble et puissante ville... Vous êtes de « si bonne renommée..., et si gens de bien... Mes- « sieurs et Mesdames, gardez toujours votre beau « titre, et rendez-vous dignes du nom glorieux que « porte votre noble cité. Ne s'appelle-t-elle pas « *Geneva*, *Gebenna*[1], c'est-à-dire *gens bona*, *gens* « *benigna*, *gens sancta*, *gens præclara*, *gens devota*? « Vous êtes une gent bonne, une gent bénigne, « une gent sainte, une gent illustre, une gent dé- « vote... Votre nom le porte. » Le moine ne tarissait pas en louanges outrées, quoiqu'il sût très bien ce qu'il fallait penser de la « sainteté » des Genevois et particulièrement des moines et des prêtres.

Ce dernier effort du catholicisme romain dans Genève ne réussit pas. Au contraire, les huguenots, indignés de ces flagorneries, disaient : « Nous « ne voulons plaire, nous, ni à *Monsieur* ni à *Ma-* « *dame*[2], » et avançaient à pas fermes dans la Réforme. Farel, laissant de côté les cérémonies multiples dont Rome avait chargé le culte, voulait rétablir le baptême conformément à l'institution évangélique, comme signe de la régénération. La nouvelle s'en répandit et excita une grande curiosité, même parmi les étrangers qui se trouvaient à Genève. Le 22 février, premier dimanche du carême, deux Savoyards, Claude Thévenon, des montagnes du Grand-Bornand, et Henri Advreillon, de la paroisse de Thonon, étaient sur la place du Molard, où se trouvaient aussi beaucoup de Gene-

[1] Le mot *Gebenna* se retrouve fréquemment dans les anciens documents.

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 83, 84.

vois, soit catholiques, soit luthériens. « Savez-vous, « dit l'un de ceux-ci, on va faire un *baptise* dans la « maison de Baudichon. — Allons voir ce que c'est, « dirent les deux Savoyards, » et suivant quelques huguenots ils arrivèrent dans une vaste salle qu'on avait agrandie en enlevant des parois[1]. Déjà quelques gens étaient assis; les deux étrangers trouvèrent encore place, mais les derniers arrivés durent se tenir debout près de la porte. « Ils sont bien « trois cents et plus[2], » dit Advreillon à son ami. Sur un siége élevé était assis un jeune homme, d'une expression douce et d'un regard vif; on leur dit que c'était Viret d'Orbe; à sa droite et à sa gauche se trouvaient Farel et Froment. Un Monsieur de la ville, de bonne apparence, paraissant être entre quarante et cinquante ans, faisait asseoir les auditeurs et veillait à ce que tout se passât avec bienséance. « C'est Baudichon de la Maisonneuve, dit-on aux « Savoyards, le maître de la maison et le plus grand « luthérien de Genève[3]. »

La prédication commença. La douce éloquence de Viret charmait ses auditeurs; toutefois, les deux étrangers eussent bien voulu se voir hors de cette assemblée, où ils s'étaient imprudemment glissés; mais tous les passages étaient obstrués : « Nous ne « pouvons sortir, dit Advreillon, *par la grande mul-* « *titude de peuple.* » Ils se résignèrent à rester jusqu'à la fin. Le discours terminé, les deux Savoyards cherchèrent à s'en aller; mais de la Maisonneuve dit à

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 231, 232, 236.
[2] *Ibid.*, p. 233, 234.
[3] *Ibid.*

haute voix : « Que nul ne bouge, car vous verrez « *illic* faire un *baptisement*. » En effet, le baptême eut lieu, et Viret ajouta : « C'est d'une eau pure et nette « que saint Jean-Baptiste a baptisé Jésus-Christ ; bap- « tiser comme les caphards, avec de l'eau huilée, du « sel et de la salive, c'est faire mal. » Les deux étrangers, auxquels ces paroles déplaisaient, s'esquivèrent aussi vite qu'ils purent.

Bien des gens n'avaient pu assister au culte. Les huguenots, à bout de leur patience, résolurent de ne pas se contenter plus longtemps de ces locaux étroits, qui ne permettaient pas à tous ceux qui aimaient la Parole de Dieu de l'entendre. « Jésus- « Christ, dit Farel, commande que l'Évangile soit « prêché *dans tout le monde ;* il doit donc l'être dans « *Genève ;* » puis il demanda un temple. Les ambassadeurs bernois se chargèrent de présenter la requête. « Très honorés Seigneurs, dirent-ils au « Conseil, quand nous et nos ministres passons dans « les rues, on nous crie : Holà ! hérétiques ! Vous « n'osez pas paraître en public ; vous prêchez vos « hérésies en un lieu obscur, comme dans une étable « à pourceaux[1]. Nous l'avons assez longtemps souf- « fert et venons vous demander une église. Nul ne « sera contraint d'entendre notre prédicateur ; cha- « cun ira au culte qu'il préfère, et ainsi tout le monde « sera satisfait. » Les syndics, fort embarrassés, déclarèrent qu'ils étaient fâchés des *ignominies* dont on abreuvait les Bernois, mais qu'il n'était pas de leur compétence de donner une chaire au prédicateur luthérien ; que cela regardait le prince-évêque

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 235, 236.

et ses vicaires. « Toutefois, ajoutèrent-ils, si vous « prenez vous-mêmes quelque édifice pour y faire « annoncer vos doctrines... voilà : vous êtes puis- « sants... nous ne pouvons vous résister... nous « ne l'osons. » Il semblait même, à leur air, qu'ils en prendraient bien leur parti.

Le refus des syndics indigna les évangéliques; Farel résolut d'avoir une conférence avec le père gardien. Voulait-il convaincre Coutelier, quelquefois si accommodant, que la doctrine évangélique devait être prêchée dans les églises, ou bien, persuadé, comme Luther, que la papauté était une puissance de l'Antichrist, qui s'opposait au règne de Dieu, voulait-il dire au Cordelier son fait? Nous ne savons; peut-être fut-ce l'un et l'autre. Accompagné de l'intrépide Maisonneuve et du sage conseiller Balthasar, Farel se rendit au couvent des franciscains. Coutelier les reçut dans sa cellule, et le réformateur s'étant plaint de ce que la vérité évangélique ne pouvait être prêchée, le moine, au lieu de faire la moindre concession, se réfugia derrière l'autorité du pape et exalta sa sainteté, son infaillibilité, sa puissance. Un religieux franciscain comme lui, Alvarus Pelagius, n'avait-il pas dit que « la juridic- « tion du pape est universelle, qu'elle embrasse le « monde entier, la chose temporelle aussi bien que « la spirituelle[1] ? » Un autre religieux n'avait-il pas enseigné que « le pape est en place de Dieu[2] ? »

[1] « Juridictionem habet universalem in toto mundo papa, nedum in spiritualibus sed temporalibus. » (*De planctu Ecclesiæ*, lib. I, c. XIII.)

[2] « Papa, vice Dei, est omnium regnorum provisor. » (*Aug. Triumphus, Summa de potestate ecclesiastica*, Qu. XLVI, art. 3.)

Mais Farel, au lieu de chercher ses idées sur Rome dans les écrits de quelques moines du moyen âge, les puisait dans la Sainte-Écriture et particulièrement dans les révélations de l'apôtre Jean. « Votre saint « Père *moderne* (actuel), dit-il au gardien, est la « bête que les ignorants adorent. L'évangéliste « saint Jean nous parle d'une bête ayant sept têtes[1] « qui égare toute la terre et fait la guerre aux « saints, et il ajoute : *Ces sept têtes sont sept monta-* « *gnes*, sur lesquelles elle est assise. *Sept montagnes*, « entendez-vous? Chacun sait que Rome est bâtie « *sur sept montagnes*. Donc le saint-siége n'est pas « *apostolique*, mais *diabolique !* » Coutelier fut ému; il fit la remontrance à Farel *du mieux qu'il put*, dit-il; mais le réformateur répliqua, la conversation s'anima, et enfin les évangéliques, ne pouvant convaincre le moine, prirent congé de lui. De la Maisonneuve sortit irrité de l'aveuglement de Coutelier, et tous ensemble quittèrent le cloître.

Cet argument énergique, qui appliquait au pape les prophéties de la Bible sur l'Antichrist, avait déjà été employé par Luther. Aucune preuve n'inspirait plus de colère aux romains et plus de fermeté aux évangéliques.

[1] Révélation de saint Jean, depuis le ch. XII au ch. XX.

CHAPITRE SEPTIÈME

FAREL PRÊCHE DANS LE GRAND AUDITOIRE DU COUVENT DE RIVE.

(Du 1er Mars au 25 Avril 1534.)

La démarche faite auprès du père gardien de Chambéry avait été inutile; les temples demeuraient fermés. Les évangéliques ne pouvaient plus attendre; la majorité des habitants était pour la Parole de Dieu, et pas une seule église ne leur était ouverte. Les murailles de Saint-Pierre, de Saint-Gervais, de Saint-Germain, de la Madelaine ne renfermaient plus que les formes extérieures et stériles du culte romain; la vie et le mouvement n'y étaient pas; ils avaient passé dans le cœur des hommes décidés, des femmes pieuses qui entouraient Farel. Ni la salle de B. de la Maisonneuve, ni les autres ne suffisaient aux *amateurs de la Parole*. Chaque jour, des auditeurs en grand nombre devaient rester dans la rue. « Ah! disait-on, l'Évangile n'a dans « Genève que des *cheminées*, et l'on ne peut y parler « de la grâce de Christ que bien bas, et comme

« entre les dents. Il faut pourtant que la grâce soit « publiée dans toute la ville, et même *s'épande* « jusqu'aux bouts de monde. » On allait y travailler.

Le second dimanche du carême, 1er mars 1534, comme les évangéliques venaient d'entendre Farel dans une des salles ordinaires, vingt-neuf des plus notables huguenots ne sortirent pas avec l'assemblée, et se mirent à examiner ce qu'il y avait à faire: « Le conseil, rapporta l'un d'eux, a dit à Messieurs « de Berne de prendre pour leur prédicateur la « place qui leur plairait..... eh bien ! prenons-la « donc. Dieu veut qu'on publie l'Évangile; or le « pape et toute sa *mesgnie* (sa race) ne s'en soucient « pas plus que le faisaient jadis les prêtres de Bac- « chus, de Vénus et de Jupiter. Sans plaider da- « vantage, faisons ce que Dieu commande ! » A ces mots, de la Maisonneuve et les autres huguenots se rendirent au couvent de Rive. C'était là que le père Coutelier prêchait; il venait de finir son sermon et la foule sortait de l'église. Le hardi Baudichon annonça aux moines que Farel allait prêcher chez eux, ce qui les étonna; et qu'on allait sonner les cloches, ce qui ne les émut pas moins. En effet, deux ou trois huguenots montant au clocher, sonnèrent à toute volée, et à trois reprises durant une heure. Pendant ce temps, de la Maisonneuve prenait ses mesures. Au lieu de s'emparer de l'église, il choisit une autre place du couvent nommée le *grand auditoire* ou le *cloître*; c'était cette partie du monastère qui, construite en forme de galerie, avait une cour au milieu; plus spacieuse que l'église,

elle pouvait contenir quatre ou cinq mille personnes[1].

Cependant le son des cloches, insolite à cette heure, retentissait dans toute la ville. Chaque coup qui vibrait dans les oreilles des Genevois leur annonçait que cet Évangile, dont toute la *chrétienté* était alors émue, allait être enfin proclamé publiquement dans Genève. « Maître Farel, disait-on, va prêcher « dans le cloître de Rive, » et la foule arrivait de divers côtés. Il s'y trouvait des gens de toute espèce; des évangéliques, des huguenots politiques, des indifférents et des bigots. Certains prêtres grinçaient les dents et firent même quelques efforts pour détourner les arrivants; mais c'était peine inutile; la procession grossissait de moment en moment. Quelques moines franciscains, qui ouvraient de grands yeux, à la vue d'une multitude si extraordinaire, ne purent résister à l'envie de se rendre aussi dans le grand auditoire et d'y entendre ce qu'on dirait.

De la Maisonneuve donnait les ordres nécessaires pour faire placer les gens. L'assemblée, quoique respectueuse, était vivement agitée; le lieu dans lequel on était réuni, les hommes de partis opposés qui s'y coudoyaient, la perspective d'en-

[1] Froment dit (*Gestes de Genève*, p. 82), que Farel prêcha *au couvent de Rive, au grand auditoire, sans entrer dans leur église.* Le père Coutelier, dans son témoignage à Lyon (Procès inquisitionnel, p. 322), dit que Farel prêcha *en la même église et chaire que lui.* Mais au témoignage de Froment, témoin oculaire, se joint celui du Registre du Conseil de Genève pour établir que ce fut dans le *cloître* ou *auditoire* que l'assemblée eut lieu. Le père Coutelier a sans doute voulu dire que Farel a prêché dans le même édifice que lui, sans désigner exactement *la place.*

tendre bientôt le fameux Farel, le but que cette réunion devait atteindre — changer la religion de Genève, — tout remuait profondément les esprits. Mais s'il se faisait quelque mouvement indiscret, de la Maisonneuve, placé en un lieu élevé, imposait silence de la main. Enfin le réformateur parut. Les catholiques, s'étonnèrent fort en le voyant : « Quoi, disaient-ils, point d'ornements sacerdo-« taux ! Il est vêtu comme un laïque, il a une cape « à l'espagnole et un bonnet à rebords[1]. » Mais sous cette cape et ce bonnet se cachaient ce qu'on ne trouvait plus guère sous les robes des prêtres, une âme ardente, un cœur qui débordait d'amour, une éloquence telle que les auditeurs devaient s'écrier comme le fit une fois Calvin : « Tes foudres « ont porté dans mon cœur un trouble inexprima-« ble[2]. » Farel prit la parole; empruntant ses feux aux écrits de nos prophètes et de nos apôtres, dit un de ses biographes, il éclairait et enflammait les cœurs[3]. Il fit naître dans plusieurs un vif sentiment de l'amour de Jésus-Christ. Dieu, comme parle Calvin, *besognait* (travaillait) dans les siens par le ministère du réformateur. Quelques-uns commencèrent à considérer, à savourer la grâce, qu'ils avaient auparavant *avalée sans la goûter*. L'assemblée était émue et ravie; les âmes de plusieurs étaient enflammées par l'ardeur de l'Esprit divin.

Parmi les franciscains qui écoutaient Farel, était

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 323.

[2] « Sane me tam vehementer conturbarunt tua illa fulgura. » (Calv. *Epp.*)

[3] Ancillon, *Vie de Farel.*

Jacques Bernard, de l'une des meilleures familles de Genève et qui, vif, intelligent, savant et d'un esprit hardi, avait été longtemps le plus sincère adorateur de la Vierge. Il avait souvent parlé avec violence contre les réformateurs, et quelques jours auparavant, s'étant rencontré avec Farel et Viret, il leur avait dit avec une regard farouche : « Il y a « déjà eu, dans le temps passé, assez de *schisma-* « *tiques*, qui ont défendu de saluer la Vierge et de « faire le signe de la croix ! » Puis, sans autre, il leur avait brusquement tourné le dos. Mais ce jour-là nul dans le grand auditoire n'était plus attentif que Jacques. Dieu lui donnait des *yeux nouveaux* et des *oreilles nouvelles*. On a dit que le couvent de Rive fut pour lui un chemin de Damas ; que là, ce nouveau Saul devint un nouveau Paul [1]. Cette première prédication de Farel contribua tout au moins à convertir Bernard, qui, bientôt, soutint avec courage les vérités qu'il avait tant attaquées.

Mais cette lumière, qui en avait éclairé quelques-uns, en aveugla d'autres. La colère des hommes dévoués à la papauté ne connut plus de bornes ; ils se livraient à d'horribles emportements et leurs partisans portaient le feu dans toute la ville. L'incendie éclata le lendemain. A peine « les Deux-Cents « étaient-ils assemblés, que Nicolas Du Crest, les trois « Malbuisson, Girardin et Philippe de la Rive avec « plusieurs autres, se présentèrent et dirent : Un « prédicant a prêché hier la nouvelle loi au cloître « de Rive ; nous voulons savoir si c'est avec votre

[1] M. Archinard, *Édifices religieux de l'ancienne Genève*, p. 108.

« consentement. » Mais au même moment les ambassadeurs de Berne arrivèrent et tinrent un tout autre langage : « Ce que nous avons si longtemps « demandé, dirent-ils, s'est accompli par *l'inspira-* « *tion de Dieu*, sans que nous en eussions même « connaissance. La place que vous nous aviez re- « fusée a été donnée par le Seigneur lui-même. « Oui, c'est Dieu qui, par la seule inspiration du « Saint-Esprit a mis au cœur de vos citoyens de « faire prêcher l'Évangile dans le grand auditoire. « Permettez que le ministre continue ses prédica- « tions dans ce lieu et ne faites aucune fâcherie à « ceux qui viendront l'entendre. »

En effet, quoique pour satisfaire les catholiques, le Conseil eût d'abord insinué aux Bernois que puisqu'ils retournaient chez eux, il était tout naturel qu'ils emmenassent avec eux leurs ministres, Farel continua à prêcher tous les jours à de nombreuses assemblées. Ses auditeurs étaient toujours plus convaincus des erreurs de Rome et de la vérité de la doctrine évangélique; elles leur paraissaient claires comme le jour. Plusieurs sortaient de leur nonchalance; leurs cœurs contrits recevaient avec joie le pardon du Sauveur, et ne se souciant plus « des choses frivoles, lesquelles les papistes avaient « tant en estime, » ils s'adonnaient aux œuvres de vraie innocence et de vraie charité. Il y avait dans Genève une grande allégresse. Des bandes parcouraient la ville avec des chants de joie. Des groupes se formaient sur la place du Molard et s'entretenaient des choses extraordinaires qui se passaient. Les évangéliques ne doutaient plus de la victoire.

Un jeune Savoyard nommé Henri Percyn, s'approchant un jour de l'un de ces groupes, y reconnut Baudichon de la Maisonneuve, qui, entouré de plusieurs luthériens, « parlait à quelques catholiques, « *aussi illic étant.* » Ceux-ci soutenaient leur Église : « Ces trois prêcheurs de cheminée, disaient-ils, « vaudraient-ils donc mieux que le pape, l'évêque, « les chanoines, les prêtres, les moines ? » De la Maisonneuve répondit : « Je gage cent écus contre « cinquante que le jour de Pâques prochain on ne « célébrera aucune messe dans la ville de Genève. » Nul des catholiques ne voulut accepter la gageure. Baudichon se trompait, mais seulement de quelques mois[1].

Le samedi 7 mars les ambassadeurs bernois assistèrent pour la dernière fois à l'assemblée évangélique. Ils laissaient Farel, Viret et Froment sans défense au milieu d'ennemis mortels et n'ayant pas de force pour les repousser. Aussi le culte étant fini, ils se levèrent et dirent : « Adieu, Messieurs « de Genève, nous vous recommandons nos prê- « cheurs[2]. » — « Ah, répondit un Genevois, il n'est « pas nécessaire de nous les recommander ; nous « savons à quels dangers ils s'exposent pour retirer « ce peuple de la servitude dans laquelle il est « tombé. » En sortant de la salle, Claude Bernard prit avec lui les trois évangélistes et les conduisit dans sa maison, où ils habitèrent dès lors.

De la Maisonneuve partit presque en même temps

[1] Msc. du Procès inquisitionnel de Lyon, p. 226, 227.

[2] Registre du Conseil du 6 mars 1534. — Froment, *Gestes de Genève,* p. 91. — Msc. de Gautier.

que les Bernois, se rendant à Francfort pour ses affaires. A une date que nous ignorons, il conduisit à Lausanne Farel et Viret, pour *semblablement séduire* les habitants de cette ville; mais les Lausannois, les prêtres et leurs amis (car les bourgeois étaient favorables à la réforme), *chassèrent les prêcheurs.* Il est peu probable que les deux réformateurs aient choisi pour s'absenter l'époque important dont nous parlons; un document du temps nous porterait pourtant à le croire. De la Maisonneuve, arriv à Francfort, s'entretint avec des luthériens, commu nia même à ce qu'il parait selon le rite de Luther[1]

Peu après Portier, convaincu d'avoir conspir avec l'évêque contre la liberté de la ville, fut con damné à avoir la tête tranchée. La loi ayant puni le coupables, la conscience publique fut satisfaite. I faut que la justice règne parmi les peuples; quan elle est foulée aux pieds et que le coupable est ten pour innocent, il s'élève dans les âmes justes u cri, — un cri de douleur nous ne disons pas de vengeance. Cette condamnation eut des conséquence importantes pour Genève; elle fut, dit un chroniqueur, « en épouvantement aux suppôts de l'é« vêque. » Portier n'ayant fait qu'exécuter les ordres de son prince, la condamnation du serviteur était celle du maître. Les agents épiscopaux commencèrent à comprendre qu'il fallait obéir aux lois et tenir compte des tribunaux laïques. La puissance de la faction épiscopale fut alors brisée[2].

Farel redoubla d'énergie, et de son côté le pré-

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 199, 200, 204.
[2] Registre du Conseil du 10 mars 1534.

dicateur cordelier fit tout ce qu'il put pour soutenir la papauté chancelante. Ce n'était pas seulement dans le même pays que luttaient alors les deux systèmes contraires; c'était dans la même ville, dans la même maison, le monastère des franciscains. Un jour le cordelier enseignait dans l'église, « que l'hostie cesse d'être du pain, et que la *bouche* « reçoit le corps de Jésus-Christ; » mais Farel disait dans le cloître : « Il est vrai que dans le corps « de Christ est *enclose* la vie, mais nous n'avons de « communion avec lui que par une vraie foi. La « foi, telle est la *bouche* de l'âme pour recevoir « le Sauveur. » Le cordelier encourageait dans l'église l'achat des indulgences, la pratique des pénitences, des satisfactions; mais Farel s'écriait dans le grand auditoire : « Toutes nos dettes nous « sont remises *gratuitement*. De quelle hardiesse « donc les moines dressent-ils leurs satisfactions « que la Parole de Dieu a foudroyées[1]? » Peu à peu le ton du cordelier baissait, la voix puissante de Farel le faisait taire : « Sachez, écrivait à son mari, « alors à Francfort, Madame de la Maisonneuve, « sachez que maître Guillaume fait bien son devoir « en annonçant la Parole de Dieu. » Elle ajoutait : « On ne nous a point fait de défenses; il n'y a per- « sonne qui contredise. Notre affaire multiplie « grandement[2]. »

Le catholicisme romain tombait; Fribourg accou-

[1] Msc. de Gautier. — Registre du Conseil du 18 mars 1534.

[2] Elle datait sa lettre : *De Genève, trois semaines avant Pâques,* et signait : *la toute votre femme chérie Baudichone.* — Msc. du Procès inquisitionnel, p. 23, 24.

rut pour le soutenir. « Hélas! répondirent les syn-
« dics à ses ambassadeurs, ce n'est pas nous qui « faisons prêcher Farel, c'est le peuple. On arrête-« rait plutôt un torrent que d'empêcher les gens « d'aller l'entendre. Quant à nous, avons-nous « aboli quelque cérémonie? avons-nous abattu quel-« que temple? » Ainsi, à Genève, comme dans la puissante Angleterre, c'était la nation, bien plus que ses chefs, qui voulait la Réforme; et il en était de même partout. Les Fribourgeois, calmes et réservés, s'avancèrent alors au milieu de l'assemblée du peuple, déposèrent froidement leurs lettres d'alliance devant le premier syndic et demandèrent celles de Genève : « Gardez-les! » s'écriait-on de toutes parts; mais en vain les citoyens se précipitaient-ils vers eux, leur prodiguant des marques d'affection et des prières; Messieurs de Fribourg, se débarrassant de leurs étreintes, sortirent fièrement en laissant les lettres d'alliance sur la table.

Le Conseil, effrayé, résolut de tout faire pour apaiser les catholiques et les Fribourgeois. Il y avait chaque année, à Pâques, une grande procession, où les images et les reliques des saints étaient promenées dans la ville; le Conseil ordonna qu'on leur rendît les honneurs accoutumés. Aimé Levet, ayant déclaré qu'il ne laisserait pas le Dieu vivant pour cette multitude de *petits dieux*, les syndics lui firent donner par le guet un ordre spécial. Mais les Levet, sans bruit ni provocation, laissèrent leur maison et leur pharmacie sans tentures, ouverte comme en un jour ordinaire. Aimé fut mis, pour cette faute, trois jours en prison, au pain et à l'eau.

Les ménagements dus à Fribourg avaient porté s magistrats à cet acte de rigueur, mais le mouveent évangélique n'en fut pas arrêté. Les assemées chrétiennes se multiplièrent après Pâques. irel poussait en avant avec énergie le char de la formation, et sa voix, tour à tour, effrayait comme s tonnerres de Sinaï, et consolait comme les béaudes de l'Évangile. Cependant, au milieu de ces ombreux travaux, on le voyait quelquefois s'arrêr, accablé de tristesse. La persécution continuait i France; trois cents luthériens étaient en prison Paris. « Oh! que de *chevaux rétifs*, s'écriait Farel, qui, au lieu d'avancer reculent! Que d'adversaires s'élèvent contre le Rédempteur qui règne avec gloire dans le ciel! Mais Dieu ne laissera point son œuvre[1]. » Guillaume avait des douleurs plus ves encore; ses propres frères, Daniel, Gauthier Claude avaient été saisis par les ennemis, désireux e se venger sur eux du *mal* que faisait le réformaur; l'un des trois, plus jeune que lui, avait été ondamné à une prison perpétuelle, et sa mère, jà veuve, versait des larmes amères. « Ah! disait Guillaume, il y a longtemps qu'est en prison celui qui est né après moi, et qu'il doit endurer plus de tribulations que moi. » Le réformateur était adressé à des amis haut placés pour obtenir i roi la liberté de ses frères, mais les rigueurs de prison en avaient été augmentées. « Je ne sais, dit-il le 25 avril 1534, qui a tellement attisé le feu... Plaise à Dieu seulement que le pauvre prisonnier *pousse outre* et déclare sans crainte ce qui

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 11 et 12.

« doit être dit du bon Sauveur! » Farel avait cette affection filiale qui, grave et respectueuse vis-à-vis du père, est tendre et douce pour la mère; aussi s'écriait-il dans sa douleur : « Oh! la pauvre veuve! « Oh! mère pleine d'angoisse[1]! » L'affection qu'il avait pour Christ avait augmenté en lui les affections de la nature.

De la Maisonneuve, revenu à Genève après Pâques, allait repartir pour Lyon. Farel, sachant que son ami, le marchand de la Forge, de Paris, se rendait aussi dans cette ville, à cette époque de l'année, remit à de la Maisonneuve une lettre pour ses frères de Paris, alors si affligés, l'adressant *au saint vaisseau de Dieu élu.* « Jésus, dit-il à ce petit « troupeau de la capitale, est la pierre de contra« diction contre laquelle le monde a bataillé dès le « commencement du monde et bataillera toujours; « mais tous ces efforts sont vains. Nul conseil ne « peut tenir contre Dieu, et si les iniques lèvent « leurs cornes, elles seront rompues. » Puis il sollicitait l'intercession des membres de l'Église en faveur de son frère : « Je vous prie, dit-il, de parler de « mon frère là où vous savez mieux que moi qu'il « est expédient de le faire. Quoi! une si longue dé« tention, la confiscation de ses biens, six cents écus « que l'évêque a tirés de lui, n'est-ce donc pas « assez? Oh! que le pauvre personnage soit mis en « liberté! Tous ceux qui craignent ici notre Sei« gneur *vous prient de vous y employer*[2]. » Tous les évangéliques de Genève s'intéressaient au sort des

[1] Lettre aux fidèles de Paris. (Msc. du Procès inquisitionnel de Lyon.)
[2] Genève, 25 avril 1534. (*Ibid.*, p. 16, 17, 21, 23.)

frères de leur réformateur. En même temps, Farel écrivit à de la Forge lui-même pour lui recommander aussi son frère, et connaissant les périls dont ce Parisien était menacé, il ajouta : « Si nous avons « Jésus, ce trésor *célestiel* ne peut nous être ôté, « marchons quand même tout se lèverait contre « lui ! »

Quand il s'agit de nos réformateurs, on s'occupe naturellement de leurs travaux, de leurs combats, de leurs écrits, de leurs épreuves; il est bon pourtant d'entrer quelquefois dans le sanctuaire intime de leur cœur et de leur vie domestique. On est réjoui, touché d'y trouver en abondance les affections humaines les plus légitimes et les plus tendres. Ils furent à la fois des chrétiens et des hommes. Ce fait est un témoignage qui manifeste la sincérité de leur piété, il est en même temps comme une source d'eau vive qui, jaillissant sur un champ de bataille, rafraîchit et vivifie ceux que tant de luttes pourraient avoir fatigués.

CHAPITRE HUITIÈME

UN HARDI PROTESTANT DANS LYON.

(1530 à 1534.)

Farel, qu'affligeait tant la longue captivité de l'un des membres de sa famille, se doutait peu qu'un ami, aimé de lui comme un frère, serait bientôt lui-même dans un cachot. De la Maisonneuve, qui trafiquait en toutes sortes de marchandises, mais surtout en draps de soie, joaillerie et pelleterie, fréquentait les foires de Lyon depuis vingt ans, et y allait même jusqu'à trois ou quatre fois par an. Pendant les dernières années, la franchise avec laquelle il soutenait les doctrines évangéliques y avait choqué beaucoup de monde, et avait ainsi préparé une catastrophe qui semblait maintenant inévitable. Recherché des négociants, estimé des magistrats, il était, au contraire, mal noté dans les livres des prêtres; or, les prêtres étaient puissants.

Un jour (c'était en 1530) qu'il se trouvait à Nuremberg pour ses affaires, un riche marchand de cette ville, bon protestant, qui ne tenait pas aux

reliques, lui avait donné en payement de certaines sommes un reliquaire précieux[1]. Lyon étant célèbre pour sa dévotion, Baudichon, se souciant peu de cet objet et n'y voyant qu'une marchandise, pensa qu'il pourrait le vendre à bon prix dans cette ville, et s'y étant rendu peu après, présenta le coffret à un changeur. Il eût mieux fait de le refuser à Nuremberg, mais la sagesse chrétienne n'était chez lui qu'à son crépuscule. Le changeur prit l'objet en main et l'examina religieusement. Au-dessus, se trouvait une image de saint Jacques, faite d'argent, un *somptueux ouvrage*, et pesant environ quatre marcs. Au-dessous, était le reliquaire lui-même; c'était une boîte, aussi d'argent, ayant une *verrière* (une glace) qui laissait voir au dedans, et de petits *billets* (écriteaux) en parchemin, indiquant le nom des saints dont le coffret contenait les reliques. Le changeur de Lyon contempla avec adoration les restes précieux de saint Christophe, de saint Syriac et d'un autre. Il leva son bonnet de sa tête, fit une révérence à ces reliques et les baisa dévotement; puis voyant sa femme et ses enfants qui s'étaient groupés tous autour de lui, avec une sainte curiosité, il fit baiser à chacun d'eux les restes sacrés. Alors se tournant vers de la Maisonneuve : « Sire « Baudichon, dit-il, je m'ébahis que vous m'apportiez ainsi ces reliques. » De la Maisonneuve lui dit : « Par aventure, ce pourraient bien être les os « de quelque cadavre ordinaire que les prêtres « *baillent* à baiser aux gens pour les abuser. » A ces

[1] Msc. du Procès inquisitionnel de Lyon, p. 147.

mots, un apprenti de dix-huit ans, fort bigot, sortit indigné de la boutique et s'assit sur le banc qui était dans la rue. Le changeur ayant payé à Baudichon pour sa marchandise soixante-dix livres tournois, le huguenot sortit. Mais au moment où il passait devant le banc, l'apprenti ne put contenir sa colère et l'apostropha. De la Maisonneuve se contenta de lui répondre que s'il était à Genève, « il lui donne« rait des reliques pour rien. » Cette affaire commença à rendre Baudichon suspect[1].

L'année suivante (1531), de la Maisonneuve, de nouveau à Lyon, mangeait à la table d'hôte de la Coupe-d'Or, et s'y rencontrait avec les marchands des contrées voisines et en particulier de l'Auvergne, dont les habitants, probes et charitables, mais ignorants, stationnaires, vindicatifs, se distinguaient alors par une dévotion crédule, excessive et superstitieuse. Le Genevois ne craignait pas de manifester hautement devant eux ses convictions religieuses et ces bigots Auvergnats s'étonnaient fort de l'entendre parler *à sa manière de l'Évangile et de la foi, pendant tout le repas.* « Taisez-vous, lui disaient-ils « avec colère, si vous étiez dans notre pays, *on vous « brûlerait*[2] ! »

Un an plus tard, en 1532, en temps de foire, de la Maisonneuve, un changeur M. Bournet, auquel il avait confié, pour le vendre, un article de joaillerie, Humbert des Oches, et d'autres mar-

[1] Tous ces détails, ainsi que ceux qui suivront, sont tirés textuellement des dépositions des témoins, faites sous serment, devant la cour de Lyon, et se trouvent pages 132 à 147 du manuscrit officiel.

[2] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, déposition de Pécoud, p. 159-163.

chands soupaient à la table d'hôte de la Coupe-d'Or. C'était un de ces jours où l'Église défend de manger de la viande; on faisait maigre; Bournet avait apporté de la marée, dont tous mangeaient et aussi Baudichon. Ceci surprit un des convives, qui lui demanda si l'on mangeait de la chair à Genève les jours maigres. « Sans doute, répondit-il, et si je me « trouvais en un lieu où l'on en mangeât, je n'en « ferais nulle difficulté, car Dieu ne le défend pas. » — « Le pape et l'Église le défendent, » s'écria vivement Bournet. Baudichon déclara qu'il ne reconnaissait pas au pape le pouvoir de défendre ce que Dieu permet. « Dieu a dit à saint Pierre, répli« qua Bournet : *Tout ce que tu lieras sur la terre sera* « *lié dans le ciel* (Matth. XVI, 19); le pape est « maintenant à la place de saint Pierre, donc..., — « Bien loin, reprit de la Maisonneuve, que le pape « et les prêtres soient des saint Pierre, il y en a « plusieurs parmi eux qui vivent mal et au train des« quels il faut mettre bon ordre et réformation. La « Parole de Dieu seule apporte la grâce au pécheur. » Puis il se mit « à réciter quelques évangiles en tout « ou en partie, *en langage françois*, » choisissant les passages qui annoncent Jésus-Christ et le pardon complet qu'il donne. Tout chrétien qui annonce l'Évangile pouvait, selon lui, être l'instrument de Dieu pour délier les âmes du péché et de la condamnation. Bientôt s'enhardissant, il s'écria : « Je suis « *Petrus*; — vous (s'adressant à Bournet) vous êtes « *Petrus!* Toute personne est Pierre, pourvu qu'elle « soit ferme en la foi de Jésus-Christ. » Les assistants étaient fort étonnés de ces discours, et cet

homme étrange devenait toujours plus noir à leurs yeux[1].

A l'époque de la fête des Rois de l'an 1533, l'hôtesse de la Coupe-d'Or vit arriver chez elle le frère Lyonnel Raynaud, prêtre de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, et messire Jean Barbier, de la cathédrale de Vienne, avec un clerc, serviteur de ce dernier. Ils se mirent à table avec la compagnie. Tout le monde parlait à la fois; l'un des convives seulement, et de ceux qui parlaient le plus d'ordinaire, semblait préoccupé. De la Maisonneuve (c'était lui) fixait ses regards sur les prêtres de Vienne; après quelques moments, il leur dit : « Sauriez-vous m'expliquer « pourquoi on a fait mourir à Vienne, il y a quel- « ques années, un certain cordelier? » Il s'agissait d'Étienne Rénier, dont nous avons parlé ailleurs[2]. « C'était un hérétique, dit Barbier, et il avait, tant « à Anonnay qu'ailleurs, prêché erreurs infinies. » De la Maisonneuve prit hardiment sa défense : « Vous avez mal fait de le faire mourir, dit-il, c'était « un véritable homme de bien, de grande science « et *propre à faire grand fruit.* » Aussitôt la lutte s'engagea. Baudichon affirmait que ce n'étaient pas les commandements de l'Église qu'il fallait suivre, mais ceux de Dieu, et le prêtre s'efforçait *de toute sa possibilité* de prouver que Baudichon parlait mal. Le Genevois s'animait toujours plus et lançait des propos *avec grande audace.* Ce tournoi d'une nouvelle espèce absorbait l'attention; les convives ne pensaient plus à manger et à boire; tous, les yeux

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 20 211, 217, 218.
[2] Tome Ier, liv. II, ch. XII, p. 625.

fixés sur les deux champions, ouvraient de larges oreilles. Un marchand de Vienne, maître Simon de Montverban, connaissance de Baudichon, et que celui-ci avait plus d'une fois battu à plate couture, lui dit : « Vous avez *ores* trouvé un homme qui vous parle bien. » Mais le Genevois réfutait le Viennois avec fermeté. Le combat devint si animé que les trois prêtres, se levant tout à coup de table, sortirent de la chambre précipitamment et extrêmement fâchés, et se retirèrent en une chambre à part. « Ah! « disait Barbier, si cet homme était à Vienne, je le « ferais mettre en prison. » La prison et le bûcher qui la suivait étaient une arme plus sûre que la discussion[1].

De la Maisonneuve étant revenu à Lyon pour la foire de Pâques et pour celle d'août, trouva à la Coupe-d'Or un nombre considérable de marchands, et entreprit aussitôt de les éclairer, pensant que c'était pour cela que le langage nous était donné; mais, craignant que des paroles clairsemées et peu pressantes ne suffissent pas pour corriger *la tardiveté* de certains hommes, il était résolu à user de beaucoup d'aiguillons. Aussi ne s'épargnait-il ni labeurs ni ennuis. Simon de Montverban, qui était de nouveau là, était frappé de son zèle et s'en plaignait. « Au moment, disait-il, où les marchands prennent « leur *réfection*, quand il les rencontre dans la salle « commune, quand ils entrent et sortent, partout et « toujours, Baudichon *parle et dispute de l'Évangile.* »

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon. Il y a trois dépositions sur ces faits : celles du prêtre Barbier, p. 267-27, du marchand pelletier, Simon de Montverban, p. 274-278, et du frère Lyonnel, p. 305-312

Ne s'arrêtant pas aux questions de maigre et d'images, il allait à l'essentiel; il mettait en avant l'*Écriture sainte* comme la source de la vérité et déclarait que tout pécheur, même le plus grand, était sauvé en s'unissant par la foi à Jésus-Christ. En vain criait-on autour de lui au scandale; en vain deux marchands, l'un nommé Arcon et l'autre Hugues, répétaient-ils, à tout le monde et à Baudichon lui-même que s'il était en leur pays *on le brûlerait;* celui-ci, qui n'en doutait pas, continuait ses propos. Lyon était une ville libre pendant la foire, et il en profitait pour faire connaître le pur Évangile. Simon de Montverban s'en plaignit à un beau-frère du chef huguenot. « Ah! répondit le beau-frère, je « voudrais que icelui Baudichon *fût mort depuis* « *dix ans;* c'est lui qui est cause du *mal* de Ge- « nève[1]. »

De la Maisonneuve fut de nouveau à Lyon à la Toussaint (novembre 1533) et à la fête des Rois 1534. Un soir qu'une compagnie nombreuse soupait à l'hôtellerie, la conversation s'étant engagée sur les circonstances religieuses du temps, il s'enhardit et s'écria : « C'est folie de prier les saints, « de ouïr messe, de se confesser aux prêtres! » Et, il osa, pour prouver ce qu'il disait, *alléguer l'Évangile et les Apôtres.....* « En notre pays, criaient « de nouveau tous les assistants, à Avignon, à Cler- « mont, partout, vous seriez brûlé ! » C'était le refrain de la ballade, et l'on s'étonnait seulement qu'on ne le brûlât pas à Lyon. De la Maisonneuve

[1] Msc. du procès inquisionnel, p. 282-285.

omprenant bien que c'était par piété romaine qu'on oulait le tuer, se contenta de sourire. Mais cette lacidité augmenta le courroux des convives; les narchands d'Auvergne se levèrent de table dans un nouvement de colère et apostrophant l'hôtesse, lui lemandèrent de ne plus recevoir à l'avenir de la Maisonneuve. « S'il se trouve jamais *céans*, dirent-« ils, nous irons nous mieux loger ailleurs. » L'hôtesse promit aux Auvergnats *de ne plus le loger*[1].

La foire de Pâques 1534 s'approchait; et comme c'était la plus considérable de l'année, de la Maisonneuve ne voulait pas la manquer. Mais les circonstances s'étaient aggravées et rendaient le voyage difficile. Il y avait, nous l'avons vu, dans le château de Peney, sur la route de Lyon, et d'autres *maisons fortes*, des *traîtres* qui s'étaient enfuis de Genève, et enlevaient sur la grande route tous les Genevois qu'ils pouvaient surprendre. Les amis de Baudichon voulaient le détourner de ce voyage : « La foire est *franche* pour chacun, répondait-il. « Ah, disait Froment, sous la papauté, il y a bien « des *franchises* pour les larrons, les brigands, « les meurtriers, mais pour les évangéliques, « toutes libertés, franchises et promesses des « princes sont rompues[2]. » De la Maisonneuve le savait fort bien; toutefois il n'était pas homme à avoir peur. Le bruit de son dessein s'étant répandu, certains *traîtres* (c'est ainsi que Froment appelle les partisans fanatiques de l'évêque et du pape) se hâtèrent d'avertir leurs amis de Lyon de l'arrivée

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 298 à 300, 413, 414.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 241.

prochaine de Baudichon, les conjurant de le faire mettre à mort. « Icelui fut épié et *recommandé,* » dit Froment[1].

De la Maisonneuve, muni des lettres de Farel, partit de Genève le 25 avril au matin et arriva à Lyon le 26, ne se doutant pas que ses ennemis l'y attendaient et lui préparaient un bûcher. Il avait avec lui Janin le *Collonier* (l'armurier), son aide de camp dans les choses religieuses, et celui-ci s'était muni de livres évangéliques imprimés à Neuchâtel pour les répandre dans Lyon. Baudichon étant descendu comme à l'ordinaire à l'hôtellerie de la Coupe-d'Or près Saint-Pierre-les-Nonnains, y fut gracieusement reçu par l'hôtesse, malgré la promesse qu'elle avait faite quatre mois auparavant aux Auvergnats. Janin le Collonier y logea de même et déposa ses livres évangéliques dans la chambre qui lui fut assignée.

Mais le lendemain, grande rumeur dans l'hôtellerie. Les marchands d'Auvergne arrivent, et l'une des premières personnes qu'ils aperçoivent, c'est le fameux *hérétique !*... Le feu leur monte au visage et ils font une scène à la maîtresse du logis pour n'avoir pas tenu sa parole. Ils n'en restèrent pas là, comme l'événement qui suivit le prouve. Les bigots de France voulaient partager avec ceux de Genève l'honneur de faire mourir le capitaine des luthériens.

De la Maisonneuve se mit aussitôt à chercher Etienne de la Forge pour lui remettre les lettres du

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 241.
[2] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 424.

réformateur, mais il apprit à son grand désappointement, dans sa maison de Lyon, place de l'Herberie, que le négociant parisien n'était pas encore arrivé.

Les ennemis de la Réformation ne perdaient pas de temps. De la Maisonneuve fut dénoncé à la justice dès le 27 avril, lendemain de son arrivée; et le surlendemain 28, des sergents se saisirent de lui et de son ami Janin *par autorité de la cour et de la sénéchaussée de Lyon;* on les enferma dans les prisons royales. Mais ce n'était pas ce qu'entendaient les prêtres : « Ces deux hommes, dirent-ils, étant ac-« cusés de choses concernant notre sainte foi, l'in-« térêt du roi notre sire et la chose publique, nous « demandons qu'ils soient envoyés aux prisons du « siége archiépiscopal et qu'il soit procédé contre « eux par des *juges d'église*[1]. » Les deux prisonniers furent en effet transportés dans les prisons de l'archevêché. Le grand huguenot comprit qu'il était tombé dans un coupe-gorge, et s'apprêta à tenir tête à ses ennemis.

On était fort agité dans le palais archiépiscopal. Cette Église de Lyon qui était celle du primat des Gaules, dont trente évêques avaient été proclamés saints, qui avait fourni tant de cardinaux, de légats, de ministres d'Etat, d'ambassadeurs, dont le chapitre composé d'environ soixante et dix chanoines, avait compté des fils d'empereurs, de rois, de ducs, et dont les rois de France étaient chanoines d'honneur; cette Église allait avoir la gloire

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 1.

de juger et de faire mourir le laïque qui était le bras droit de Farel, comme le chevalier Jérôme de Prague l'avait été de Jean Huss. Tous ses dignitaires, les doyens, caméries, custodes, prévôts, chevaliers, théologaux, scolastiques, s'entretenaient de cette circonstance merveilleuse. Le clergé de l'église métropolitaine de Saint-Jean Baptiste, prenait surtout à cette affaire une grande part et les murs de ce vaste bâtiment gothique, entendaient souvent répéter le nom du capitaine des luthériens. Le 29 avril, les membres de la cour *inquisitionnelle* [1] se réunirent dans la salle de justice de la prison épiscopale, et revêtus de leurs habits d'office, ils s'assirent sur les siéges judiciaires. C'étaient Etienne Faye, official de la *primace*, et Benoît Buatier, official ordinaire de Lyon; l'un et l'autre vicaires généraux du primat de France. De plus, Jean Gauteret, inquisiteur de l'hérétique *pravité* (perversité). Ami Ponchon, notaire public devait faire la fonction de greffier [2] et Claude Bellièvre, avocat du roi, les assister de sa présence. La cour s'étant ainsi formée, fit paraître devant elle Baudichon de la Maisonneuve, qui déclina son nom, son état, son âge, (46 ans) et le procès commença [3].

[1] C'est le nom qu'elle prend dans les procès-verbaux de ses séances.

[2] Tous les procès-verbaux portent sa signature, avec un magnifique parafe, toujours exactement le même.

[3] Msc. du procès inquisitionnel, p. 5 et 6.

CHAPITRE NEUVIÈME

BAUDICHON DE LA MAISONNEUVE DEVANT LA COUR INQUISITIONNELLE DE LYON.

(Du 29 Avril au 21 Mai 1534.)

Le tribunal de prêtres voulait marquer dès l'abord, que c'était la doctrine romaine qui était en cause; il fallait proclamer de nouveau que *in instanti*, au moment même, à la parole du prêtre, il n'y avait dans l'hostie plus de pain, plus de vin, mais uniquement le corps et le sang du Sauveur. « Que pensez vous du sacrement de l'autel ? » ce fut la première question de la cour à de la Maisonneuve. Il rejetait l'erreur romaine; mais son protestantisme, nous l'avons vu, venait d'Allemagne, et les luthériens enseignaient que, « dans le sacre« ment de l'autel, dans le pain et le vin, étaient le « vrai corps, le vrai sang de Christ[1], et comme il ne s'agissait là selon la doctrine luthérienne que d'une présence spirituelle, surnaturelle et céleste[2],

[1] « Panem et vinum in cœna esse verum corpus et sanguinem Christi. » (*Ant. Smalcad. Catech. major.*, etc.)

[2] « Intelligimus spiritualem, supernaturalem, cœlestem modum. » (*Formula Concordiæ.*)

de la Maisonneuve qui professait alors cette croyance et qui avait pris la cène à Francfort dans l'église luthérienne, répondit : « Je crois que dans « la sainte hostie, le vrai corps de Dieu y est[1] » mais sachant (ce qui est un axiome de jurisprudence) qu'aucun accusé n'est tenu de déposer en justice contre lui-même, il ne précisa pas davantage sa foi.

Si cette doctrine intéressait la cour, les rapports de l'accusé avec les chefs de ce qu'elle appelait l'*herésie*, avaient aussi à ses yeux une grande importance, et un docteur, fort connu en France, lui donnait surtout de l'ombrage : « Connaissez-vous « *Pharellus*? » dit-on à de la Maisonneuve. « Il est « du Dauphiné, répondit-il tranquillement; il a été « amené à Genève par Messieurs de Berne; et quand « je l'entends, je crois de ses discours ce qui me « semble bon et non autrement. » Ces deux réponses pouvaient faire espérer aux hommes impartiaux que l'on userait de clémence envers l'accusé; ce n'était pourtant pas l'intention des chanoines de Saint-Jean; la cour annonça que les témoins seraient entendus dès le lendemain. Ils devaient être tous à charge; on les verrait peut-être même inventer, ajouter, exagérer, sans que l'accusé pût produire aucun témoin à décharge[2].

Le premier qui parut fut un jeune ouvrier de 22 ans, Philippe Martin, qui dit être *tissotier* (tisserand) : « J'ai demeuré trois ans en la ville de Ge« nève, dit-il, et pendant ce temps la secte luthé-

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 6 et 9.
[2] *Ibid.*, p. 6, 8 et 9.

rienne y a fort *pullulé*. J'y ai vu faire plusieurs assemblées et *ports* (prises) d'armes, les papistes contre les évangélistes, tant de jour que de nuit. Entre les plus apparents du parti luthérien, j'ai connu Baudichon, puis Jean Philippe, Jean Golaz, Ami Perrin, lesquels communément se trouvaient en armes aux assemblées, gouvernant tout et fournissant aux frais. Il y a environ un an, un chanoine nommé Wernli ayant été percé d'un coup à travers le corps, Baudichon, *embastonné* et muni d'un *allécret* (corps de cuirasse léger), y était... » la Maisonneuve l'interrompit froidement : « Je déclare, dit-il, que cette déposition ne contient vérité. Quand le chanoine fut blessé, j'étais en cette ville de Lyon. Je prends donc en partie le dit témoin et requiers qu'il soit détenu prisonnier[1]. » Martin avait rendu un faux témoignage; us ceux qui connaissaient de la Maisonneuve, à enève et à Lyon, pouvaient le déclarer; c'était al commencer.

A ce faux témoin, succéda (premier mai) un jeune omme fanatique, Pierre, le frère des deux Pennet, ondamnés à Genève pour avoir assassiné un citoyen t conspiré contre les libertés de la ville. « Baudichon dit-il, soutient *toutellement* la dite secte luthérienne; il en est capitaine. Un jour, de l'an passé, il fit assembler tous les luthériens et les *embâtonna* pour fourrager les églises, dont s'ensuivit la mort de quatre personnes et la *blessure* de plusieurs autres[2]. » Ceci était encore faux; un

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 25 à 32.
[2] *Ibid.*, p. 34-41.

huguenot, Vandel, avait été blessé dans une émeute suscitée par les prêtres ; mais il n'y avait pas eu de morts. « Le témoin, dit de la Maison« neuve, me porte haine parce qu'un de ses frères « a été exécuté par autorité de justice. » — « Bau« dichon, repliqua Pennet, toujours plus excité, au « lieu d'avoir crainte des syndics, les contraint à « s'humilier devant lui. » — « Je me soumets à « perdre la tête, s'écria de la Maisonneuve, en cas « que les syndics déclarent que je leur aie jamais « fait aucun déplaisir[1] ! » La séance fut levée.

Pendant ce temps Genève était fort agité ; la nouvelle de l'arrestation de Baudichon y avait jeté le trouble parmi ses amis. On en parlait *dans la ville, aux champs*, partout. « Savez-vous, disait-on en s'a« bordant, Baudichon comparaît devant la cour ar« chiépiscopale de Lyon, parce qu'il est *luthérien.* » Les dévots, (s'il faut employer les paroles du manuscrit), « le donnaient au diable, comme étant la « principale cause de l'hérésie dans Genève[2]. » Mais les huguenots, émus, consternés des dangers qui menaçaient leur ami, se demandaient ce qu'il y avait à faire. Ils résolurent d'agir immédiatement et simultanément à Lyon, à Berne, à Paris même, s'ils le pouvaient. Thomas, frère de Baudichon partit pour Lyon et demanda aussitôt audience au lieutenant-général du roi, Monseigneur Du Peyrat : « Quelle est la cause, lui dit Thomas, et par quelle « autorité, Baudichon de la Maisonneuve, mon « frère, a-t-il été constitué prisonnier ? Je ne le dé-

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 84-46.
[2] *Ibid.*, p. 87, 88.

iens pas, répondit-il, adressez-vous à Messieurs es vicaires généraux. » Thomas comprit que udichon étant entre les mains des prêtres, le danr était d'autant plus grand; il se décida à tout treprendre pour le sauver.

Thomas et les Genevois n'étaient pas seuls intéssés dans cette affaire; la captivité de Baudichon sait les droits des négociants étrangers et comproettait les foires de Lyon; quel Allemand luthérien viendrait à l'avenir? Les habitants, surtout les ibergistes, les industriels, les marchands, préyaient de grandes pertes et les notables du comerce ressentaient l'injure faite à l'un des leurs. ussi y avait-il dans toute la ville une vive rueur et plusieurs négociants, *tant du royaume*, *'étrangers*, décidés à porter plainte, se rendirent ı *consulat* de la ville (on appelait ainsi la municiilité), et là ces messieurs, fort *dolosés*, représenrent que la détention de B. de la Maisonneuve ulait aux pieds les priviléges des foires, que pluours marchands avaient à recevoir de lui certaines mmes, qu'il lui était impossible de payer, parce l'il ne pouvait lui-même toucher celles que d'aues marchands lui devaient. Nous vous requérons onc, dirent-ils en finissant, de ne pas permettre ie nos priviléges soient violés[1]. Relâchez mon ère *à pur et à plein* (sans réserve), ajouta Thomas la Maisonneuve. Quatre des *consuls* appuyèrent itte remontrance[2]. La municipalité décida que le

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 52, 53.

[2] C'étaient Henri Guyot, Benoît Rochefort, Pierre Manicier et Sion Penet. (*Ibid.*)

procureur général de Lyon, Jean de la Bessie, et un conseiller demanderaient à la cour *inquisitionnelle* l'élargissement de Baudichon. « Mon frère, disait « Thomas, est bourgeois de Berne et de Fribourg, « et en vertu des traités du roi avec Messieurs des « Ligues, il ne peut être fait prisonnier en ce « royaume[1]. » Les prêtres étaient décidés à mettre de côté la requête des magistrats; un incident grave vint les sortir de leur quiétude.

Une dépêche venait d'arriver; elle était adressée à Monseigneur le lieutenant général du roi, et venait de Messeigneurs de Berne. Le lieutenant général savait ce que valait l'intervention des Suisses. N'était-ce pas quatre cents des leurs qui, à la bataille de la Sesia, après la mort de Bayard, avaient, par leur impétuosité et en s'immolant eux-mêmes, arrêté l'armée des alliés? Monseigneur du Peyrat résolut donc d'appuyer la demande des Bernois, et il délégua à cet effet le secrétaire de la ville. L'effet de cette dépêche fut encore plus grand sur Thomas de la Maisonneuve. Maintenant plus de longueurs! Impatient de voir son frère libre, s'imaginant qu'on réussirait mieux en brusquant l'affaire, il ne voulait pas attendre un jour, une heure. Il eût dû se dire que lorsqu'on veut hâter les affaires on échoue, que l'homme impatient compromet à la fois son caractère et sa cause; mais il ne voyait que les souffrances de Baudichon, le tort que sa captivité faisait à la cause de la réformation genevoise; il n'était plus maître de lui-même; il voulait à l'instant même délivrer son frère *de la gueule du lion*. « Élargissez-le

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 47 à 50.

immédiatement, dit-il, afin que nous puissions répondre aux seigneurs de Berne *par la poste qui est prête à s'en retourner.* » Les vicaires généraux se contentèrent de répondre sèchement : « Nous « sommes *après* pour en ordonner, comme de rai- « son[1]. » Ce froid laconisme parut à Thomas un funeste présage, et dès lors ses craintes augmentèrent.

Baudichon, informé de ce qui se passait, prit au contraire courage, et les juges comprenant que cet homme, ayant de si puissants avocats, ne pouvait être condamné sur des témoignages suspects, résolurent d'amener habilement de la Maisonneuve à faire lui-même quelque déclaration *hérétique.*

Le mardi 5 mai, donc, les sergents ayant amené le prisonnier : « Quel parti tenez-vous quant à la foi ? » lui dit la cour. De la Maisonneuve répondit : « Je « suis un bon chrétien ; si vous ne le pensez pas, « livrez-moi à mes supérieurs (les magistrats de « Genève) pour me connaître. » Les vicaires généraux s'efforcèrent au contraire de l'amener à s'expliquer sur la transsubstantiation, certains de le surprendre en flagrant délit. Mais de la Maisonneuve dit simplement : « Je ne suis pas tenu à ré- « pondre devant vous. » En vain les vicaires généraux s'efforcèrent-ils de le faire sortir de son silence. « Je ne réponds rien, disait-il, et je ne « répondrai rien. » Ils lui firent lecture de la réponse de Janin sur ce sacrement, qui avait à ce qu'il semble quelque chose de choquant pour des oreilles romaines, et ils lui demandèrent ce qu'il en

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 59, 60, 61.

pensait; mais Baudichon ne tomba pas dans le piége : « Je ne suis point juge, dit-il, et n'ai pas à « décider si la réponse du dit est bonne ou mau« vaise[1]. » Puis prenant l'offensive : « Si dans Ge« nève, ajouta-t-il, on mettait en prison des Fran« çais, pour des cas analogues au mien, en seriez-vous « contents? » — « Vous y avez Pharellus et d'au« tres de France, répondirent les juges, et ne les « avez pas rendus au roi. » Ces officiaux de Lyon se plaignaient à celui qu'ils tenaient prisonnier de ce qu'à Genève on laissât les gens libres. Baudichon dit avec fierté : « *Notre ville est franche*[2], » et se retira. « Ils ont beau dresser des embûches, « disait un réformateur, en parlant des attaques de « la papauté, Dieu a des victoires dans sa main « en abondance, pour triompher d'eux et de leur « chef[3]. »

Les juges étaient fort embarrassés; ils avaient envie, non de relâcher De la Maisonneuve, mais, (comme on le lui avait dit souvent) de le brûler, et toutefois il leur était impossible de ne pas répondre, au moins par quelques formalités, à de si hauts et si puissants seigneurs que Messieurs de Berne; ils donnèrent à leur réponse une certaine solennité. Le mercredi, 6 mai, on vit arriver et prendre place *devant la grande porte de l'hôtel archiépiscopal*, Messieurs les officiaux, vicaires épiscopaux, inquisiteurs et autres dignitaires ecclésiastiques. C'était en public, en plein air, qu'ils allaient

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 62 à 65.
[2] *Ibid.*, p. 66, 67.
[3] Calvin.

endre la demande des Suisses, appuyée par le tenant général du roi. Le secrétaire de la ville, égué des conseillers de Lyon, exposa le contenu lettres de Berne, et en même temps Thomas de Maisonneuve présenta deux négociants notables la ville, comme caution de son frère[1]. La cause prisonnier genevois grandissait; un État souain, que le roi avait toute raison de ménager, nait sa défense; ce procès devenait une affaire rnationale. La cour savait que François I[er] était ceptible et qu'il était dangereux de le choquer; avait montré à Beda. C'est pourquoi, ayant tout miné, elle arrêta que « de toute cette affaire on vertirait amplement le roi *notre sire*, afin qu'il ii plût sur ce, commander son bon plaisir, duuel on attendrait réponse, et jusque-là, on ne rocéderait point à l'élargissement dudit Baudinon; que toutefois il serait permis à celui-ci que our son trafic ceux qui auraient à faire avec lui ussent lui parler en présence des geôliers des risons archiépiscopales, auxquels il était enjoint e le traiter bien et discrètement, selon son at[2]. »

Deux points étaient gagnés : Baudichon devait traité comme un prisonnier de marque et sa se devait être portée devant le roi. Le souvenir estrapades de Paris était trop présent pour que évangéliques se livrassent à de vives espées; c'était pourtant une lueur. Les juges eux-

[1] Thomas Javellot et Loys de la Croix. (Msc. du procès inquisiel, p. 72.)
[2] Msc. du procès inquisitionnel, p. 69 à 76.

mêmes comprenant que l'affaire devenait difficile, et le succès douteux, entreprirent d'obtenir de Baudichon une rétractation, ce qui serait d'ailleurs plus glorieux pour Rome, pensaient-ils, qu'une sentence de mort. Le 21 mai, donc, la cour s'étant adjoint deux inquisiteurs, savants en controverse, Nicolas Morini et Jean Rapinati, fit comparaître de la Maisonneuve; et le père Morini s'efforça de lui prouver, par la sainte Écriture, la présence matérielle de Christ dans le sacrement. Baudichon entendait les passages cités, tout autrement que les docteurs. Refusant de s'arrêter (comme eux et les Capernaïtes blâmés dans l'Evangile) à la substance matérielle, à la chair, il s'en tenait à la parole du Sauveur : *C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien; les paroles que je vous dis sont esprit et vie*[1]. — « J'en« tends ces paroles aussi bien et mieux que vous, « dit-il, mais je n'entre point en dispute; je ne « suis pas tenu de répondre entre les mains des in« quisiteurs[2]. » La Cour, impatientée de ces refus, résolut de lui poser la grande question : « Prêtez« vous obéissance à notre saint Père le pape de « Rome? » dit-elle. Au grand désappointement des vicaires généraux et des inquisiteurs, il se contenta de répliquer : « Je ne suis pas tenu de répondre en vos mains. » — « Nous sommes vos juges « en cette affaire, s'écrièrent-ils irrités; nous vous « ordonnons et vous sommons de répondre par-de« vers nous[3]. » Il ne répondit rien; alors, se remet-

[1] Evangile selon saint Jean VI, 63.
[2] Msc. du procès inquisitionnel, p. 91-94.
[3] *Ibid.*, p. 95, 96.

tant de leur émotion, ils cherchèrent à le surprendre par une question insidieuse.

Alexandre, qui avait prêché l'Évangile à Lyon avec tant d'énergie, venait d'y être emprisonné. Si de la Maisonneuve l'avouait pour son ami, on pourrait bien les mettre ensemble. Les juges lui demandèrent donc perfidement « si Jacques de la Croix, « autrement nommé Alexandre, n'avait pas autre- « fois *bu et mangé*, en sa maison? » — « S'il a bu « et mangé chez moi, répondit Baudichon, *grand* « *bien lui fasse!* » Ce fut tout. Impossible de faire tomber cet homme dans la trappe; son bon sens déjoue tous les complots de ses adversaires[1].

Ainsi des juges traquaient un innocent comme les chasseurs resserrent la bête qu'ils poursuivent, pour la contraindre à passer sous leurs coups. Des hommes s'établissaient alors entre Dieu et l'âme de l'homme. Ceci n'était pas seulement un attentat contre la liberté humaine, c'était un crime de lèse-majesté divine. Cette grave considération donne à ce procès un intérêt tragique et nous porte à en faire passer laborieusement les tristes phases devant nos yeux. Le juge n'a pas à se mêler du rapport de l'âme avec son Créateur. « Le domaine de l'homme « finit là où celui de Dieu commence[2]. » Dieu ne donne pas sa gloire à un autre. Quiconque veut exercer une autorité dans le for de la conscience est un insensé, — davantage, il est un impie. Il prétend mettre Dieu à bas de son trône et s'y asseoir à sa place.

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon, p. 96 et 97.

[2] Paroles de Napoléon Ier à la députation du Consistoire de Genève.

CHAPITRE DIXIÈME

LES DEUX CULTES DANS GENÈVE.

(Mai à Juillet 1534.)

Tandis que l'on poursuivait de la Maisonneuve sur les bords du Rhône et de la Saône, la lutte entre le catholicisme et la réforme devenait plus vive sur les bords du Léman; un évangélique était menacé de mort dans Lyon, mais le catholicisme romain était près de trouver la sienne dans Genève. Il s'écroulait sous son propre poids; les ordres religieux, les franciscains surtout, qui avaient été établis pour le soutenir, en ébranlaient alors les fondements. Des abus notoires, de scandaleux désordres, rendaient la protestation contre le monachisme et la papauté toujours plus nécessaire, toujours plus énergique. Au moment même où le procès commençait à Lyon, le 3 mai, une personne honorable de Genève, Madame Jaquemette Matonnier, passant près du couvent des franciscains, aperçut une femme connue par sa mauvaise vie, entrer furtivement dans le monastère. « Tu ferais mieux, lui « dit-elle, de demeurer avec ton mari. » A ces

ots, deux moines qui se tenaient devant la porte jetèrent avec violence sur Madame Matonnier et battirent « jusqu'au sang. » Cette histoire, entôt connue, émut toute la ville. Les syndics se ndirent au couvent, firent mettre les deux moines ns la prison et en prirent la clef. « Des hommes qui vivent en religion, disait-on, ne devraient pas être souillés de telles vilenies; et pourtant à grand'peine trouverait-on un couvent sur dix, qui ne soit un lieu de débauche plutôt qu'un domicile de chasteté! »

Le péché engendrait la mort. Le clergé romain se icidait par les détestables mœurs d'un grand ombre de ses membres. Mais des temps meilleurs mmençaient; la morale sortait alors, avec la foi, du épulcre où l'une et l'autre avaient été longtemps enfermées, et répandaient dans la chrétienté les ermes puissants d'une vie nouvelle. Triste spectacle que présente l'Église au commencement du seizième siècle! Il y avait de magnifiques cathédrales, de riches pontifes, des rites somptueux, 'admirables peintures, des chants harmonieux; ais, au milieu de toutes ces pompes, était un vide mmense : la foi et la vie manquaient. La religion essemblait alors aux arbres de l'hiver qui avec urs nombreux rameaux, brillants de givre aux yons du soleil, ont sans doute un certain éclat, ais sont tout glacés. Une saison nouvelle commenit, qui ramenant la séve dans leurs branches ériles, les couvrirait d'un riche feuillage et leur rait produire des fruits savoureux. Est-ce à dire ue la réaction de la morale contre le rite, comme

l'a dit un chrétien éminent, soit le vrai fait de la Réformation, sa gloire et le titre qui lui appartient? Cette assertion néglige un élément essentiel. Le grand titre de la Réformation est d'avoir rendu à la chrétienté la religion en son entier, la vérité avec la vie, la doctrine avec la morale. Si l'une eût manqué, l'autre n'eût pas suffi, et la Réformation n'eût pas existé.

Tandis que le catholicisme romain s'abaissait par les désordres de ses moines, le christianisme évangélique s'élevait par le zèle des réformateurs. Farel, Viret et Froment prêchaient tous les jours, soit en public, soit dans les maisons, « au grand avancement de la Parole de Dieu, laquelle s'augmentait beaucoup. » La Réformation n'était plus un simple enseignement; elle entrait dans les mœurs, dans le culte et produisait la vie. Le dimanche après Pâques, Farel bénit le premier mariage évangélique.

En voyant ces étranges contrastes, les catholiques sincères, et même ceux qui ne l'étaient pas, se demandaient si la dernière heure avait sonné pour la papauté dans Genève? Il fallait faire un suprême effort; malheureusement les remèdes ne valaient pas mieux que le mal. Un jour (le bruit s'en répandit en un moment dans toute la ville), la sainte Vierge, vêtue d'habits blancs, apparut au curé, dans l'église de Saint-Léger, elle ordonna qu'il se fît une grande procession de toutes les contrées environnantes et ajouta que par ce moyen « *les luthériens crèveraient par le milieu*, mais que si l'on « n'obéissait pas à cet ordre, *la ville s'abymerait.* »

es huguenots sourirent, s'enquirent de la chose et la suite de recherches authentiques découvrirent que cette belle dame était la *chambrière* du curé[1]. » ais plusieurs catholiques dans Genève et tous, peu près, dans la Savoie, se tinrent convaincus de apparition de la Vierge. Le clergé battit le rappel. Il dépend de vous, disaient en plusieurs lieux les curés, de faire mourir tous les hérétiques de Genève. » Les dévots des paroisses voisines se irent en mouvement pour cette œuvre pie, et le ; mai, une grande procession d'hommes, de mmes et d'enfants arriva devant la ville. On les tendait chanter à pleine voix, en langue savoienne : *Mare de Dy, pryy pou nous!* « Mère de Dieu, priez pour nous! » Le conseil, craignant uelque tumulte, leur défendit d'entrer; la procession dut se contenter d'aller à Notre-Dame de râce, près du pont d'Arve. Ces pauvres gens, 'ayant rien mangé en route et étant épuisés, les yndics leur envoyèrent du pain. Ces bandes, après être restaurées, reprirent le chemin de la maison. lusieurs Genevois, curieux de les voir de près, sorrent de la ville, se groupèrent sur leur passage, et uand les Savoyards défilèrent devant eux en chanant : « *Mare de Dy, pryy pou nous!* » les malins uguenots se mirent à répondre sur le même air : *Frare Farel, pregy toujours!* » Frère Farel, prêchez toujours[2]!

Tout n'était pas fini : l'histoire de l'apparition de

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 92 et 93.
[2] Registre du Conseil du 15 mai 1534. — Froment, *Gestes de Genève*.

la Vierge et son commandement étant parvenus jusque dans la capitale du Chablais, on vit paraître sur les hauteurs de Cologny une procession nombreuse, compacte, et d'une apparence plus redoutable que la première; c'étaient les hommes de Thonon et des lieux voisins, qui, portant des bannières, des croix, des reliques, descendaient d'un pas ferme le coteau. Ils franchirent hardiment les portes de la ville, les huguenots qui entendaient alors *le frère Farel* n'étant pas là pour les retenir. Ces robustes pèlerins, arrivant au Bourg-de-Four, s'arrêtèrent devant l'église de Sainte-Claire. L'alarme se répandit aussitôt; quelques citoyens entrant dans l'auditoire où prêchait Farel, annoncèrent l'invasion romaine; le réformateur ne se dérangea pas; mais quelques-uns de ses auditeurs, le bouillant Perrin, l'énergique Goulaz et d'autres sortirent et se précipitant au-devant de la procession, repoussèrent rudement de l'épée ces Savoyards, qui entraient dans Genève comme dans un village du Chablais. Les pèlerins surpris jetèrent avec effroi leurs bannières, et s'enfuirent de la ville. Froment suppose que les ennemis du dedans n'ayant pas eu le temps de se joindre à ceux du dehors, le coup avait ainsi manqué; nous croyons plutôt que ces dévots pèlerins ne comptaient que sur leurs litanies, pour faire la guerre aux luthériens. Ces processions, ces bannières de la Vierge, ces petites reliques, donnaient aux réformés un dégoût toujours plus profond du catholicisme; les pompes de Saint-Pierre même ne les touchaient guère plus que le fétichisme des Savoyards. Ils commençaient

:omprendre que le culte ne doit pas être un
ectacle, et que charger l'Église d'une multitude
rites,. c'est la dépouiller de la présence de
rist.

L'audace que ces bandes catholiques avaient mon-
ée enhardit quelques huguenots. Tandis que des
voyards venaient affirmer leur foi dans Genève,
siteraient-ils à montrer la leur? Des enfants per-
is de la Réforme se laissèrent emporter à des
tes répréhensibles. Quand ils se rendaient au
oître des franciscains, le premier objet qui frappait
ırs yeux était l'image de saint Antoine de Padoue,
aumaturge du treizième siècle, ayant à sa droite
à sa gauche celles de huit autres saints. Ces
;ures béates, rangées au-dessus du portail du cou-
nt, irritaient les huguenots. En vain leur disait-on
e les images sont les *livres des idiots*, les réformés
pondaient que si les prélats catholiques remettaient
x *idoles* l'office d'enseigner le peuple, c'est qu'ils
éféraient, eux, rester dans leurs fauteuils. « Si
vous n'aviez pas ôté la Bible de l'Église, disaient-
ils, vous n'auriez pas eu besoin d'y pendre vos
peintures. » Une nuit donc, un samedi, entre
ze heures et minuit, neuf hommes portant une
ıelle s'approchent du couvent, la dressent silen-
usement devant le portail, puis, armés d'un mar-
ıu et d'un ciseau, ils commencent à abattre les
ages, ils coupent la tête et les membres du saint,
laissant que le tronc; ils font de même aux autres
ures et jettent les débris dans le puits de Sainte-
aire. La nuit se passa sans rumeur; mais le matin,
and bruit dans la ville. « Oh! que c'est une

« chose piteuse! » disaient les dévots assemblés devant le portail de Saint-François. Les iconoclastes, ayant été plus tard découverts, furent punis, mais les images ne furent pas rétablies.

« Hélas! dirent les Fribourgeois, Genève va ren-
« verser les autels de la foi romaine! — Ah! répon-
« daient les Bernois, c'est que sur ces autels l'évêque
« a voulu réduire en cendre les chartes vénérables
« de ce peuple et les a arrosées du sang de ses plus
« illustres citoyens[1]!... » Le culte des sens n'allait plus aux Genevois. Ces peintures encadrées, ces anges en saillie, ces décorations éblouissantes, ce prestige des rites et des édifices, ces pilastres et ces frontons, ces chants inintelligibles, ces parfums qui entêtent, le mécanisme des prêtres, leurs dorures et leurs dentelles leur répugnaient souverainement. Puisque Dieu est esprit, disaient-ils, il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit, par la foi intérieure du cœur, par la pureté de la conscience, et en s'offrant eux-mêmes à Dieu pour faire toute sa volonté.

L'heure venait où ce culte spirituel allait être réellement célébré dans Genève; la fête de Pentecôte était arrivée. Un foule considérable accourut ce jour-là au grand Auditoire. Ce n'étaient pas seulement les Vandel, les Chautemps, les Roset, les Levet, leurs femmes et leurs amis qui s'y rendaient, de nouveaux assistants se joignaient aux anciens. Farel prêcha avec puissance. Il avait coutume de

[1] Registre du Conseil des 4, 11, 13, 30 avril, 5, 14, 15, 17, 24, 26 mai et 12 juin. — Sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 89. — Msc. de Berne, *Hist. Helv.*, V, 12. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 119, 120.

ire que « Dieu envoie la pluie sur une ville quand il lui plaît, tandis qu'une autre ville n'en a pas une seule goutte; » aussi conjurait-il « tous les cœurs affamés du désir de la prédication du saint Évangile[1] » de prier que l'Esprit leur fût onné. Nous n'avons pas son sermon de Pentecôte, prêchait d'abondance; mais nous savons qu'il le ermina, comme il le faisait toujours, en donnant loire *au Père, au Fils et au Saint-Esprit, le seul et éritable Dieu*, et que ce discours porta de bons fruits. iverses circonstances avaient préparé ses auditeurs. e complot de l'évêque et du duc, que Dieu avait it échouer, la nomination de syndics huguenots, rupture avec Fribourg, la captivité de la Maisoneuve, tous ces événements avaient remué les œurs, les avaient fendus comme le soc de la charue fend la terre, et ouverts à la semence du ciel. e qui reluisait maintenant aux yeux de ceux qui emplissaient le grand Auditoire, « ce n'étaient pas les petites flammes des chandelles humaines, mais Christ, le grand soleil de justice, comme en plein midi[2]. » Tandis que la voix des prêtres *gazouill*ait à peine quelques paroles et résonnait seulement l'air, celle du réformateur était entrée jusque ans les profondeurs de l'âme. On en vit bientôt la reuve.

Le discours fini, Farel se prépara à célébrer puliquement la cène du Seigneur selon la forme de

[1] Expression de Farel. Voyez la page 242 du volume récemment iblié pour solenniser le trois centième anniversaire de sa mort. (*Du ai usage de la croix de Jésus-Christ.* Neuchâtel, 1865.)
[2] Farel, *Du vrai usage de la Croix*, p. 157.

l'Évangile, et, se plaçant avec ses frères, Viret et Froment, devant une table, il rendit grâces, prit le pain, le rompit, et dit : « *Prenez et mangez;* » puis, ayant prit la coupe, il dit : « *Ceci est le sang de la « nouvelle alliance, répandu en rémission des péchés.* » Les fidèles commençaient à s'approcher pour recevoir la communion du Seigneur[1], quand une circonstance inattendue fixa leur attention. Un prêtre d'une noble stature, revêtu de ses vêtements sacerdotaux, qui se trouvait dans l'assemblée, se leva et s'approcha de la table. C'était messire Louis Bernard, l'une des douze *habilités* de la cathédrale, qui jouissait d'un riche bénéfice. Le révérend Louis Bernard, frère de celui qui avait été touché lors de la première prédication de Farel, prétendait-il dire la messe? voulait-il disputer avec Farel? ou avait-il été converti? Chacun attendait ce qui allait se passer. Le prêtre arrivé devant la table, s'arrête, et, ô surprise! il ôte ses vêtements sacerdotaux, il jette loin de lui la chasuble, l'aube et l'étole, et dit à haute voix : « Je me dépouille du vieil homme et me « déclare captif de l'Évangile du Seigneur[2]. » Puis, se tournant vers les réformateurs et leurs amis : « Frères, dit-il, je veux vivre et mourir avec vous « pour Jésus-Christ. » Tous croyaient voir un miracle[3]; les cœurs étaient émus; Farel reçut Bernard comme un frère; il lui rompit le pain, il lui donna

[1] « Gebennis hac Pentacoste cum innumeri cœnam peragerent dominicam. » (Haller à Bullinger, 4 juin 1534. Msc. Arch. Eccl. Tigur.)
[2] « Veterem hominem exuens et se Evangelii Domini captivum exhibens. (Haller, *ibid.*)
[3] « Est in miraculum. » (Haller à Bullinger. 4 juin 1534. Msc. Eccl. Tigur.)

:oupe, et, mangeant d'un seul pain, les deux an-
ns adversaires marquèrent ainsi qu'ils voulaient
imer l'un l'autre « d'une ronde et pure affection. »
prêtre n'était pas seul à jeter bas la robe souillée
son ancienne vie et à revêtir la robe nette du
igneur. Plusieurs Genevois commençaient alors à
nser et à vivre autrement que leurs pères; mais
uis Bernard était un type frappant de cette trans-
rmation, et la foule, en sortant de l'église, ne
uvait détourner les yeux de dessus lui. On le
yait retourner plein de paix et avec joie dans la
aison paternelle, en portant, au lieu de la chape
s prêtres, « une cape à l'espagnole. » Et tous les
angéliques, « hommes, femmes et enfants, lui
allaient souhaiter en grande joie la bienvenue et
faire la révérence[1]. »

Une autre circonstance, tout aussi extraordinaire,
nt encore augmenter la beauté de cette fête. Au
ilieu des joies de cette première Pentecôte évan-
ilique, on vit arriver à Genève un chevalier de
nodes, qui venait y chercher la liberté de la foi.
n chevalier de Rhodes était à Genève un person-
ige étrange. On savait confusément que ces moines
ıerriers, institués pour défendre les pèlerins dans
Terre-Sainte, avaient été chassés de Jérusalem par
liman, et étaient finalement arrivés à Malte; mais
urquoi celui-ci venait-il à Genève? Cet ancien
ıevalier, nommé Pierre Gaudet, racontait que, né
ès de Saint-Cloud-lez-Paris, il avait entendu l'Évan-

[1] La cape à l'espagnole était un manteau à capuchon, fort en usage
ors. (La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 89.)

gile, et, qu'ayant choisi pour sa gloire la croix du Fils de Dieu, il avait le monde en dédain. Le scandale qu'il avait ainsi excité l'avait contraint à s'enfuir. Ayant un oncle à une lieue de Genève, le commandeur de Compesières, il s'était réfugié chez lui; mais sentant le besoin de la communion chrétienne, il venait vers ses frères pour en jouir. Les huguenots le reçurent comme un ami. Cette ville, qui avait eu dans Berthelier, dans Lévrier, des martyrs de la liberté, allait avoir dans Gaudet le premier martyr de l'Évangile[1].

Tandis que la Parole de Dieu formait des mœurs nouvelles, le contraste des mœurs anciennes s'affichait encore hardiment. Les gens de la classe inférieure, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles dansèrent, selon la coutume, sur la place publique le soir du jour de la Pentecôte. Les *tabarins* se mirent à jouer de leurs instruments dans les rues, et des bouffons à exciter le peuple. Des femmes de Saint-Gervais, déguisées et portant des branches de buis, donnèrent le branle à celles des autres quartiers. Des jeunes gens s'étant joints à elles, ces bandes joyeuses parcouraient les rues en longues files, chantaient, gambadaient, quelquefois même attaquaient les passants. Georges Marchand, un huguenot sans doute, qui avait la main assez prompte, se voyant pris par une femme qui voulait le faire danser avec elle, lui donna un soufflet. Il y eut de grosses querelles; le Conseil, en conséquence, défendit ces promenades chorégraphiques et ordonna que

[1] Registre du Conseil du 29 juin 1535. — Crespin, *Martyrologue*, p. 114.

ıcun se contentât de ***danser devant sa maison;*** tait bien assez. Dès lors ces processions bouf- ınes ne se renouvelèrent plus. Tandis que le nu-peuple catholique se livrait à des jeux folâtres, ıs s'apercevoir qu'il dansait avec le tambourin tour de la tombe entr'ouverte du catholicisme main, les évangéliques redoublaient de zèle et de pour répandre l'enseignement de la Parole de eu, et une vie plus chrétienne, plus humaine allait ;tablir dans cette petite mais importante cité. La ocession de la Pentecôte, 1534, avec ses gros- res facéties, fut, dans Genève, le convoi funèbre la papauté[1].

En effet, les laïques apprenaient alors de meil- ıres choses que celles que les moines leur avaient seignées. Ce n'étaient pas les ministres seuls qui ıvaillaient; de simples fidèles exerçaient le minis- re de la charité. S'il se trouvait en quelque mai- n un homme *fort rebelle,* s'opposant à la doctrine l'Écriture, ses amis, ses voisins, ses parents, qui avaient goûté l'excellence, s'approchaient de lui sans le scandaliser, sans lui rendre mal pour ıl, ***ils l'admonestaient en grande douceur.*** Les évan- liques invitaient tels ou tels de leurs amis, même s étrangers, même des adversaires, en leur mai- ı, à boire et à manger, pour parler plus intime- nt avec eux. Toute leur étude était de ***gaigner lqu'un à la Parolle***[2].

Dans les contrées voisines, en Savoie, dans les

Registre du Conseil des 31 mai et 2 juin 1534.
Froment, *Gestes de Genève,* p. 127.

pays de Gex et de Vaud, dans le Chablais, non-seulement les ennemis de Genève usaient de menaces, mais ils se préparaient à l'attaquer. On parlait beaucoup dans la ville d'assauts qui devaient se faire par les *forains;* aussi y avait-il toujours des citoyens sous les armes. Farel, Viret, Froment se joignaient pendant les veilles de la nuit aux soldats de la république, et, assis pêle-mêle près des portes de la ville, sur les remparts, sur les murailles, à la lueur des feux ou des flambeaux, ils parlaient ensemble de la vérité et échangeaient des questions et des réponses. *Un chacun, familièrement et librement, objectait et répliquait à ce que le prêcheur disait,* et quelquefois, avant de quitter le poste, les citoyens étaient résolus en leur cœur, sur des points religieux, dont jusque-là ils avaient douté. Ce n'est pas sans raison que ces colloques de bivac sont signalés ici. « Ah! » s'écriait plus tard l'un des évangélistes de Genève, en se rappelant ces entretiens nocturnes, qu'il avait eus aux postes militaires, « en icelles assemblées et guets, autant et « plus de gens de Genève ont été gagnés à l'Évan- « gile, qu'en prêchant publiquement[1]... »

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 126, 127.

CHAPITRE ONZIÈME

HARDIESSE DES DEUX HUGUENOTS DANS LA PRISON ET DEVANT LA COUR DE LYON.

(Mai à Juin 1534.)

Au milieu de ces dangers et de ces luttes, les ıuguenots ne pouvaient se consoler de l'emprison-ıement de la Maisonneuve. Tant que l'intrépide ca-ıitaine des luthériens était menacé du dernier sup-ılice, le triomphe des évangéliques ne pouvait être omplet. On craignait généralement une fâcheuse ısue, car Baudichon et Janin, loin de céder quelque hose à leurs adversaires, répandaient avec cou-ıge dans leur prison la connaissance de l'Évangile. ınin ne se gênait pas plus que s'il eût été dans les ıes de Genève; à la table du geôlier, dans les ılles, les corridors, le jardin et *ailleurs par les dites* *risons*, l'armurier faisait *disputation concernant la* *i*. Rencontrant chaque jour un prêtre du dio-èse du Mans, Jacques Desvaux, âgé de 28 ans, ınin l'avait pris à partie et voulait le convertir l'Évangile. Il lui parlait des *apôtres et des autres* *ıints*, et lui montrait qu'ils avaient tous enseigné es doctrines opposées à celles de Rome. Il faisait

plus. Un jardin était attenant à la prison, et les prisonniers s'y promenaient à certaines heures. Un jour, peu avant la fête des Rogations, Janin s'y rendit, ayant à la main son Nouveau Testament français, et se mit à le lire. Sa lecture finie, il posa le livre, non sans dessein, sur un petit mur, et passa outre. Un prêtre, nommé Delay (il ne manquait pas d'ecclésiastiques dans la prison archiépiscopale) passant près de là, remarqua le livre, le prit et l'ayant ouvert, lut : *Le Nouvel Testament*. Un Testament en *français !* Delay se mit à l'examiner; un certain nombre de prisonniers, prêtres ou autres se groupèrent autour de lui; il feuilletait le volume, il y cherchait la première épître de saint Jean « pour « ce que ce jour-là, l'Église en faisait mention, » mais sans réussir à la trouver [1].

De la place du jardin où il s'était retiré, Janin voyait Delay chercher quelque chose; s'approchant, il lui demanda ce qu'il voulait. Sur sa réponse, il prit le livre, trouva aussitôt l'épître (ces laïques de Genève connaissaient mieux leur Bible que les prêtres), et se mit à en lire à haute voix le premier chapitre, appuyant sur ces mots : « *Le sang de son* « *Fils Jésus-Christ nous nettoie de tout péché.* » Il s'arrêta et s'adressant aux prisonniers, leur expliqua ces paroles, et leur signala deux enseignements que jamais, disait-il, on ne pourrait mettre d'accord : celui de la Bible d'après lequel nous sommes nettoyés *par le sang de Christ* et celui de Rome selon lequel nous le sommes par nos œuvres méritoires.

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon. Déposition Desvaux, p. 99, 100. Déposition Delay, p. 112, 113.

« Vous expliquez mal ce passage, s'écrièrent quel-« ques-uns des assistants; *il ne faut pas suivre la* « *lettre mais le sens moral.* » C'est un argument qu'on a vu reparaître dans des temps plus modernes; ces détenus, condamnés pour divers délits, réclamaient le sens moral. « Vous ne pouvez entendre cette « épître, dit un prêtre; puisque mêmement vous « devez la lire en *français.* » — « Il faut bien que « je la lise dans ma langue, répondit Janin, puisque « je n'entends pas le *latin*. Dieu a commandé aux « apôtres que son Évangile fût prêché à *toute créa-* « *ture*, — donc dans toutes les langues. » — « C'est « vrai, répondirent les prêtres à Janin, *Prædicate* « *Evangelium omni creaturæ;* mais il est aussi vrai « que les bons chrétiens se retirent vers notre mère « *la sainte Église*, pour ouïr l'explication de l'Écri-« ture, par la voix de Messieurs les prêtres et doc-« teurs qui en ce monde tiennent la place des « apôtres. » Janin qui, tout en honorant le ministère spécial de la Parole, croyait fermement au sacerdoce universel enseigné par saint Pierre[1], s'écria hardiment : « Je suis, moi, prêtre aussi bien qu'un « autre et je puis bailler l'absolution; Dieu nous a « tous faits prêtres. Je puis dire les paroles sacra-« mentelles, comme les autres prêtres. » Et selon ses dénonciateurs, il ajouta : « On peut, voire, les « prononcer dans la maison, dans la cuisine. » Puis il se mit à dire à haute voix dans le jardin : *Hoc est corpus meum*[2]. Janin était de ces natures aventu-

[1] 1 Pierre II, 9.

[2] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon. Déposition Devaux, p. 100 à 103. Déposition Delay, p. 114, 115, 124.

reuses, qui, plus elles secouent leurs auditeurs, plus s'imaginent leur faire de bien.. Du reste, les ministres, Farel, Viret et d'autres n'avaient pas de meilleur ami.

Les prisonniers qui l'écoutaient, voulant prolonger peut-être une dispute qui les amusait, relancèrent le huguenot. « La Vierge Marie..., dit l'un : Ma« rie, dit aussitôt Janin, a été la plus noble femme « qui ait jamais été au monde, pour autant qu'elle « a porté en son sein celui qui nous a lavés de son « sang. Mais on ne doit prier ni elle, ni les saints « et saintes du paradis. » — « Et les prières pour « les morts? dit un autre. « N'en est besoin, dit le « *Colonnier*, car dès qu'ils sont décédés, ils sont ou « sauvés, ou condamnés à perpétuïté, et il n'y a « pas de purgatoire[1]. »

Le lundi 11 mai, la fête des Rogations offrait aux prisonniers un spectacle propre à rompre l'uniformité de leur vie; ils se rendirent au jardin. Bientôt le bruit et la foule annoncèrent une procession magnifique, qui, partie de l'église de Saint-Jean, attenante à la prison archiépiscopale, y revenait alors. Les prêtres marchaient les premiers, portant des croix et des bannières, récitant des prières ou chantant des cantiques; après eux venait le peuple. De la Maisonneuve et Janin dirent qu'un tel culte *était un abus* et qu'il eût mieux valu avoir baillé aux pauvres l'argent que ces belles bannières avaient coûté. La procession étant enfin rentrée dans l'église Saint-Jean, les chants, les cris, le bruit de-

[1] Msc. du procès inquisitionnel de Lyon. Déposition Desvaux, p. 104, 105. Dépostion Delay, p. 116, 117.

inrent insupportables, même dans le jardin. Baudichon, (selon le témoignage de ses dénonciateurs) se retira en disant : « Ces gens sont-ils fous, enragés, « ou pensent-ils que Dieu soit sourd[1]? »

Le lendemain la fête continuait, et à l'heure du dîner, comme on était à table, on entendit des psalmodies; c'était une nouvelle procession. « D'où « viennent-ils? » dit de la Maisonneuve; la femme du geôlier répondit : « De l'église de *Saint-Cler*. » — « Et qu'ont-ils à y faire? reprit Baudichon; ont-ils été chercher Saint-Cler? Ils ne le trouveront pas, ni Dieu avec, car ils sont en paradis; et c'est grande folie de les aller chercher là[2]. »

Le 28 mai, les dépositions faites par des prisonniers sur les propos tenus le jour des Rogations, furent lues : « J'aimerais mieux être mis en pièces, « dit de la Maisonneuve, que d'avoir dit les paroles « contenues en cette déposition[3]. » Et la cour ayant fait comparaître le prêtre Delay, celui-ci déclara qu'il maintenait l'essentiel, *hormis* les paroles attribuées à Baudichon. « Il a seulement dit, poursui- « vit-il, qu'il eût mieux valu bailler aux pauvres « l'argent dont les bannières ont été achetées. Et « ne lui ouïs dire les autres paroles[4]. »

Janin, qui avait été jusqu'alors le plus ardent des deux prisonniers, commençait à s'abattre, comme il arrive à de tels tempéraments. Sa con-

[1] Msc. du procès inquisitionnel. Déposition Desvaux, p. 106, 107. Déposition Delay, p. 118, 119.

[2] *Ibid.*, Déposition Galla, p. 148-151. Déposition de Gynieux dit Neco, p. 154-156.

[3] *Ibid.*, p. 121.

[4] *Ibid.*, p. 124.

damnation à mort lui paraissait certaine; et la pensée qu'il ne reverrait plus Genève l'accablait. Le jour de Pentecôte, un guichetier étant venu le chercher dans son *crotton* pour entendre une messe que les autres prisonniers faisaient dire, Janin loin de s'y refuser, ne donna pas durant le culte le moindre signe d'opposition; il s'y comporta en bonne sorte, « ce qu'il n'avait accoutumé de faire aupara-« vant, » dit l'un des assistants; il en sortit, mais morne et silencieux. Au moment où l'on venait de le faire rentrer « dans sa petite chambrette, » de la Maisonneuve survint; il connaissait l'état d'âme de son ami et désirait le relever. S'appuyant contre la porte de la cellule, il dit à Janin qui était déjà dedans : « Ne te soucie; tiens bon et ne réponds « rien. Il m'en coûtera plutôt cinq cents écus et « beaucoup à Messieurs de Berne, avant que toi ou « moi ayons aucun mal. Ces Messieurs ne souffriront « pas qu'on nous fasse aucun déplaisir[1]. »

Les alarmes de Janin n'étaient pourtant pas sans fondement; les faux témoignages se multipliaient. Louis Joffrillet accusa de la Maisonneuve de lui avoir dit à la porte de la boutique de son maître, Manicier : « Va, si tu étais *cheux* nous, je te don-« nerais des reliques un cheval chargé, pour une « douzaine d'aiguillettes... On vend les reliques à « Genève sur le banc de la boucherie[2]. » A l'ouïe des paroles inconvenantes qui lui étaient prêtées, de la Maisonneuve s'écria : « Ce témoin n'est qu'un

[1] Msc. du procès inquisitionnel. Déposition de Billiet, p. 127 à 129. Déposition de Mochon, p. 130, 131.

[2] *Ibid.*, Déposition de Joffrillet, p. 136, 137.

petit *brigandeau*, un *larronneau*, qui a menti. Je requiers qu'il soit détenu céans, et (ajouta-t-il, *en grande colère*) je le ferai pendre! » Manicier, citron de Joffrillet, déclara qu'il n'était *recors de les propos et paroles* de B. de la Maisonneuve [1].

Toutes ces dépositions, le courage de la Maisonneuve, la part que l'on prenait en haut lieu à sa cause agitaient toujours plus les esprits dans la seconde ville de France. « C'était grand bruit dans Lyon de ces deux luthériens de Genève [2]. » Les uns tenaient vivement leur parti; les autres, qui les détestaient, s'attendaient de jour en jour à ce qu'ils fussent brûlés. Mais comme les deux protestants avaient de puissants protecteurs, on n'osait procéder contre eux sans charges suffisantes. Les chanoines de Saint-Jean envoyèrent à Genève un gentilhomme du Dauphiné, M. de Simieux, parent de l'un d'entre eux, afin de trouver quelque accusation capitale contre Baudichon. De Simieux descendit à la Corraterie, devant l'hôtel de la Grue, et entra aussitôt en conversation avec l'hôte, qui lui promit de lui faire faire la connaissance de gens de bien, dont il recevrait des informations exactes sur ce malheureux Baudichon [3].

En attendant, le gentilhomme se promenait en long et en large devant son logis. Il vit bientôt paraître quinze personnages, « des plus apparents de la ville, » qui le saluèrent et lui dirent : « Nous

[1] Il ne se rappelait pas qu'elles avaient été dites. (Msc. du procès inquisitionnel, p. 138, 139. 140. Déposition de Manicier, p. 144.)

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 241.

[3] *Ibid.* L'auberge de la Grue était, à ce qu'il semble, la maison qui fait un coin saillant, à gauche en venant du Rhône, avant le Musée.

« avons appris que vous venez de Lyon, est-il vrai « que Baudichon est près d'être relâché ? » De Simieux demanda ce que ces Messieurs eux-mêmes pensaient du prisonnier. « Ah, dit l'un d'eux, s'il « est relâché, moi et tous les catholiques de Genève, « nous sommes *toutellement* perdus et ruinés. Les « luthériens de cette ville, ses complices, ont pré« paré leur entreprise, et la seule chose qu'ils at« tendent pour la mettre à exécution, c'est le *re*« *lâche* de Baudichon. — Oui, oui, dirent tous les « quinze, nous le savons[1] ! »

De Simieux demanda quelque fait. « Ah! dit l'un « des quinze, le jour de la fête de Dieu, comme « la procession passait devant la maison de Baudi« chon, sa femme était près de la fenêtre avec sa « chambrière, et elles filaient toutes deux leurs « quenouilles. Madame de la Maisonneuve voyant « défiler les prêtres *tous en blanc*, s'écria : « Voilà « de belles *chèvres* !..... » comme si des chèvres blanches, marchant deux à deux, eussent passé devant elle[2]. Ce propos de la femme ne suffisant pas pour brûler le mari, de Simieux demanda plus. « Il est notoire, lui dit-on, que le dit Baudi« chon est celui qui s'est le plus employé à réduire « la ville de Genève aux hérésies luthériennes, « que c'est lui qui a fait venir les prêcheurs, et « que, s'il est relâché, chacun se rangera à sa « croyance[3]. »

Tandis que cette conversation se tenait dans une

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 194 à 196.
[2] *Ibid.*, p. 197, 198.
[3] *Ibid.*, p. 198 à 200.

e solitaire, une entrevue officielle, tout autrement nportante, avait lieu. Deux ambassadeurs du roi e France venaient d'arriver à Genève, et les syncs se rendant vers eux [1], déclarèrent trouver fort range que Messieurs de Lyon prétendissent leur nposer la loi. Les ambassadeurs promirent d'en arler au roi [2].

Pendant ce temps l'affaire empirait à Lyon. Le udi matin, 18 juin, le marchand Florimond Pérud assaisonna sa déposition de mots piquants qu'il ttribuait faussement à Baudichon. « Lui ayant dit un jour que je venais de la messe, dit Pécoud, Baudichon m'a répondu : Et qu'avez-vous vu?... Une *tranche* de rave... voilà tout [3]. » A ces mots, e la Maisonneuve indigné se leva et dit aux juges : Je ne veux rien répondre, je n'ai que trop ré« pondu; » et il se mit en demeure de quitter la alle. « Nous vous sommons de demeurer, lui dirent « les juges. » Mais de la Maisonneuve sortit. « Vrai« ment, dirent les juges en se regardant, il s'enfuit « de notre présence. » Le geôlier envoyé vers lui, 'ayant sommé de revenir, il répondit fièrement : « Je ne suis pas à présent *dispos*, qu'on attende après « dîner. » L'après-midi Baudichon reparut, mais sa colère n'était pas apaisée. « Je connais ce Pécoud, « dit-il, il a trompé les marchands, il a fait banque-

[1] On a demandé si ces deux ambassadeurs dont parlent les registres 'Etat du 10 juin n'étaient pas les deux ambassadeurs dont parlent les egistres du 17 septembre, aussi à l'occasion de la captivité de M. de a Maisonneuve. Mais ce document officiel appelle les premiers *Amassadeurs du roi de France*, et les seconds *Ambassadeurs de Berne.*

[2] Registres du Conseil de Genève du 10 juin 1534.

[3] De la Maisonneuve aurait comparé l'hostie à un morceau de rave, ce qu'il y a de plus commun. (Msc. du procès inquisitionnel, p. 162.)

« route et sa femme et lui vivent de la débauche « des autres. J'offre de prouver ce que dessus. »

Le lendemain, scène non moins vive. De la Maisonneuve ayant contredit un témoin : « Je vous « ordonne, dit le président, de vous asseoir sur « cette sellette. — Je ne m'y assiérai pas, répondit « le citoyen de Genève, je ne m'y suis que trop « assis. » C'était trop pour les juges. Le procureur fiscal ordonna que Baudichon fût emmené et mis au secret ; nul ne devait plus lui parler. Le prisonnier fut donc reconduit et *restreint*[1].

Aussitôt la Cour multiplia les témoins à charge ; inutile de les nommer. De la Maisonneuve, toujours plus indigné, se contenta de dire : « Ce sont de faux « témoins, apostés *pour me faire mourir*[2]. »

Telle était bien l'intention de la Cour, et, vu la puissance des tribunaux ecclésiastiques, il semblait impossible que ce but ne fût pas atteint. De la Maisonneuve n'était pas encore prêt pour la mort. La connaissance qu'il avait de l'Évangile l'avait dépouillée à ses yeux de ses épouvantements, mais l'œuvre de sa vie n'était pas terminée ; la réformation de Genève n'était pas accomplie, il y avait encore à livrer de rudes combats pour la liberté. Il fallait à Genève un homme de résolution, qui lançât avec énergie la barque vers les rives fortunées qu'elle devait atteindre. Cet homme était de la Maisonneuve.

Voyant l'acharnement de ses adversaires, il demanda, le 1er juillet, que la Cour lui accordât un

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 182 à 191.
[2] *Ibid.*, p. 222 à 228.

mot. Les juges ne s'en souciaient pas; la poursuite était déjà assez difficile. « La matière n'y est sujette, dit le procureur fiscal, l'accusé doit répondre *par sa bouche*. Le dit Baudichon n'est homme ignorant, il est même prudent et *astut* en ses affaires[1]. »

De la Maisonneuve pouvait, en effet, parler librement dans la droiture de son cœur; mais une plaidoierie l'effrayait. Cependant, prévoyant le refus inique de ses juges, il s'était dit qu'il devait faire une protestation. Exhibant donc certains *feuillets* : Ce papier, dit-il en les montrant, a été écrit de ma propre main; je requiers qu'il soit inséré au présent procès, et je m'offre d'en faire lecture de *mot à mot*. » On le lui permit. Alors Baudichon, debout devant ses juges, son papier à la main, rappela le fait de son injuste captivité, qui durait depuis trois mois environ, insista sur ce qu'il était interdit aux juges de prendre connaissance de ce qu'il avait fait hors du royaume, et ajouta : « Je requiers que vous me fassiez prompte justice; si vous vous y refusez, je vous prends à partie en vos propres noms, je réclame de vous mes dommages et intérêts, avec réparation d'injures... J'en appelle à Sa Majesté[2]. »

Les vicaires généraux ne pouvaient en croire leurs oreilles. Quelle audace! L'accusé prétend poursuivre les membres de la Cour, et ce sont ses juges qui doivent se défendre... N'étaient-ils pas les représentants de l'Église? « Vous n'avez pas matière à vous *doloir* de votre longue détention, dirent-ils.

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 246.
[2] *Ibid.*, p. 247 à 250.

« Elle ne procède que de ce que vous avez refusé
« de nous répondre. Nous ne pouvons vous ren-
« voyer aux syndics de Genève, vu qu'étant laïcs,
« ils n'ont aucune connaissance en semblable ma-
« tière. Du reste le roi entend que vous répudiez
« touchant les délits commis par vous au royaume
« de France. » Puis accumulant les questions
« Êtes-vous chrétien? lui dirent-ils; quelle est votre
« foi? Croyez-vous en la sainte Église catho-
« lique? Obéissez-vous à notre saint père le pape?
« Nous sommes juges de votre foi et nous vous
« sommons de répondre, sous peine d'excommu-
« nication et autres peines de droit. — Je ne le
« veux faire, » dit de la Maisonneuve, tout aussi décidé qu'eux, « et j'en appelle de votre comman-
« dement, à qui je puis et dois au royaume de
« France. » Après cette réponse, Baudichon n'était plus aux yeux de la Cour qu'un hérétique obstiné. L'inquisiteur Morini prit donc la parole et le conjura de se *réduire* à la foi catholique. Tout fut inutile[1].

Un homme qui luttait avec tant de courage contre des juges insensés, dont le despotisme prétendait lui défendre de s'acquitter envers Dieu de la foi, de l'hommage, de l'obéissance que sa conscience lui imposait, un homme qui, dans la première partie du seizième siècle, tenait tête aux inquisiteurs en présence du bûcher, *comme si son front avait été rendu semblable à un diamant et plus fort qu'un caillou*, mérite quelque respect d'un siècle plus facile, qui n'est plus appelé à de tels combats et qui serait peut-être incapable de les soutenir.

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 251 à 259.

CHAPITRE DOUZIÈME

CONDAMNATION A MORT.

(Juillet 1534.)

Les juges et les prêtres étaient toujours plus écidés à délivrer l'Église d'un homme si *dangeeux;* à prononcer contre lui la peine capitale. Ils ésolurent de faire un dernier effort pour obtenir de Baudichon des aveux suffisants. Le procureur fiscal rit la parole : « Vu l'arrogance et témérité de l'ac« cusé, dit-il, attendu qu'il n'est pas suffisamment « atteint par les témoins, nous ordonnons qu'il soit « *contraint* à répondre *touchant sa foi*, et, pour ce, « mis à la question et torture. » Le généreux citoyen devait donc être soumis à ces horribles tourments pratiqués par les inquisiteurs, mais rien ne fut stipulé sur l'espèce de torture qui lui serait appliquée[1]. On enferma de la Maisonneuve dans les combles. L'ordre de la Cour fut-il exécuté? c'est ce que nous ne pouvons dire; nous n'avons rien trouvé sur ce supplice; on voit seulement qu'on le traitait d'une manière dure et cruelle. Ayant paru

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 260 à 262.

devant la Cour le 13 juillet, il se plaignit avec énergie des indignités qu'on lui faisait souffrir. « On « use envers moi de tyrannie, dit-il, et de plusieurs « torts et rudesses. » Les juges répondirent qu'il n'avait pas *matière à se plaindre* et que, s'il voulait, quelque faveur, il n'avait qu'à répondre touchant sa foi. « Quand je devrais demeurer toute ma vie « prisonnier, dit Baudichon, je ne répondrai jamais « devant vous, car vous n'êtes pas mes juges[1]. »

La Cour résolut alors de voir si l'on ne pourrait pas obtenir de lui quelque formule un peu catholique, qui autorisât à proclamer sa rétractation, ou, à défaut de cela, quelque déclaration bien *hérétique* qui mît à même de le brûler. Quelques formules prononcées du bout des lèvres suffisaient à certains juges pour donner la vie ou la mort. Le christianisme évangélique prescrit une voie opposée; des paroles ne le satisfont pas; la vérité doit pénétrer dans les parties profondes du cœur, et s'y établir par une assimilation intime qui transforme l'homme à l'image de Dieu. Mais surtout il s'élève contre toute contrainte, et à ces officiaux, à ces inquisiteurs qui s'imaginent prendre en main la cause de la vérité, il crie : « Laissez à Dieu ce qui appartient à Dieu! » C'était le sentiment de la Maisonneuve. « Quand je devrais demeurer prisonnier « toute ma vie, dit-il, je ne répondrai jamais de« vant vous, car vous n'êtes pas mes juges. »

La Cour et les chanoines de Saint-Jean, ne pouvant obtenir quelque aveu de Baudichon, résolurent de faire comparaître un témoin qui, selon eux, devait

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 803, 804.

l'écraser. A leur demande, l'évêque de la Baume, qui était alors à Chambéry, invita le père Coutelier, gardien du couvent de Saint-François, à se rendre à Lyon pour déposer contre le détenu. Le 18 juillet, ce moine parut devant la Cour et déclara que « tout « le long du carême il avait prêché chaque jour à « Genève, faisant du mieux qu'il pouvait; qu'il y « avait connu Baudichon, notoirement réputé pour « fauteur de la secte luthérienne, et un nommé « Farellus, très méchant homme, qui prêchait cette « hérésie et d'autres plus exécrables dont il était « l'inventeur; qu'un jour, ne pouvant obtenir la « licence de faire prêcher Farellus, Baudichon sur- « vint avec ses complices; qu'en présence d'une « très grande multitude de peuple, il déclara vou- « loir faire prêcher Farel; qu'à l'heure même quel- « ques-uns des siens allèrent sonner la cloche à « trois reprises différentes, et que, au même monas- « tère où, lui Coutelier avait prêché le matin, le dit « Farellus fit son sermon publiquement, suivant sa « maudite doctrine, ce qu'il continua tous les jours « de carême, vêtu en séculier. » Puis, venant à la visite que de la Maisonneuve et Farel lui avaient faite : « Ils prétendirent, dit le père gardien, que le pape « est la bête de l'Apocalypse, que le saint-siége est « non apostolique, mais *diabolique*...; et même « Baudichon était si transporté de ire et de fureur, « qu'il eût voulu mettre le feu au monastère[1]. »

On introduisit alors de la Maisonneuve. Les deux grands adversaires étaient en présence et tenaient leurs regards arrêtés l'un sur l'autre. L'énergique

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 224 à 227.

huguenot, parlant avec calme, presque avec dédain, dit : « Je connais ce témoin ; c'est un méchant « homme... Il a prêché à Genève plusieurs hérésies, « suscité plusieurs tumultes parmi le peuple. » — « Des hérésies ! s'écrièrent les juges étonnés. Quelles « hérésies ? » Un père gardien hérétique ! cela semblait fort étrange. « — Si j'étais à Genève, répon- « dit l'accusé, je le dirais, mais ici, je ne dirai autre « chose[1]. »

Cependant le rusé moine avait sur lui une arme qui, pensait-il, devait infailliblement donner la mort à Baudichon. Pierre de la Baume lui avait remis, en sa qualité d'évêque et prince, une lettre close adressée aux juges pour demander qu'on lui envoyât le coupable, ou que, du moins, on le traitât avec toutes les rigueurs de la justice. Coutelier la remit à la Cour. L'évêque informait ses *bons frères et amis* que de la Maisonneuve avait été inculpé déjà autrefois d'hérésie luthérienne (c'était cinq ou six ans auparavant), qu'il en avait fait alors pénitence, et lui avait promis à lui, son évêque, de n'y plus retourner. « Cum nemini gremium ecclesiæ « claudat, continuait-il, comme l'Église ne ferme « son sein à personne, je fus content de lui pardon- « ner, mais en le *comminant* d'être brûlé en cas de « rechute. » Il est possible que de la Maisonneuve eût eu anciennement avec l'évêque quelque conversation de ce genre. Il fallait en profiter. La loi prononçait contre les relaps des peines fort sévères ; toute *audience* leur était refusée et ils étaient livrés immédiatement au bras séculier pour être

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 335 à 338.

:écutés. « Je vous prie de me le remettre, continuait l'évêque, pour en faire justice au contentement de ***Dieu et du monde*** et à ***l'entretenement*** (entretien) de notre saiute foi. » Mais une rivalité gne de Rome s'établit entre l'évêque de Genève ; le primat de France; chacun d'eux voulait avoir honneur de brûler le Genevois[1].

Cette lutte était naturelle. L'affaire avait d'autant lus d'importance aux yeux des évêques et des prê'es que de la Maisonneuve était coupable d'un rime plus noir, à leur avis, que ceux de Luther et e Farel. Il était ***laïque***, et pourtant il prétendait éformer l'Église. L'intervention des laïques était, ux yeux du clergé, ce qu'il y avait de plus menaant pour les prêtres et les papes. Une grande :ansformation s'opérait : l'opinion changeait, l'inelligence s'éclairait, elle reprenait les abus, elle ectifiait les erreurs. Un des maux introduits par le atholicisme, aggravés encore par la papauté, avait té d'annuler les fidèles dans les choses religieuses. u'un évêque allât à la guerre, c'était bien; mais u'un laïque eût un mot à dire dans l'Église, c'était ıadmissible. Cette perversion de l'ordre primitif tait signalée par les réformateurs; à leurs yeux, le espotisme des prêtres était encore plus révoltant ue celui des rois. On pouvait encore, pensaient-ils, vrer à un autre homme sa maison, ses champs, on existence terrestre, mais lui livrer son âme, son distence éternelle... impossible! Une des forces du :otestantisme était dans l'influence des laïques; ıe des faiblesses du catholicisme romain était dans

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 345 à 349.

leur éloignement de la direction des intérêts religieux.

L'évêque de la Baume, en faisant mettre à mort le puissant laïque de la Maisonneuve, croyait porter un grand coup au principe le plus dangereux de la Réformation. Les officiaux de l'archevêque, primat de France, pensaient de même. Il n'y avait aucun doute sur le sort du fier Baudichon; toute la question était de savoir si ce serait à Chambéry ou à Lyon que brilleraient les flammes de son bûcher. Les juges lui demandèrent en conséquence s'il voulait être envoyé à Chambéry pour y être jugé par l'évêque de Genève. L'accusé déclara qu'il préférait rester au royaume de France. De la Baume céda, mais en insistant pour que la Cour se hâtât de punir cet homme remuant : « Châtiez-le, dit-il, selon le bon « plaisir du roi, qui s'est montré, par ses lettres « royales, fort affectionné à ce. Outre cela, vous « ferez une œuvre de grand mérite envers Dieu. » La Cour se mit en conséquence en mesure d'offrir elle-même cet holocauste[1].

Les magistrats genevois n'étaient pas restés muets. Dès le 23 juin, les syndics et le Conseil de Genève avaient écrit trois lettres, une au lieutenant du roi, une seconde à la bourgeoisie de Lyon, une troisième à Messieurs de Diesbach et Schœner, ambassadeurs de Berne à la cour de François Ier, déclarant trouver « fort étrange que Messieurs de « Lyon voulussent imposer la loi à Genève[2]. » Les vicaires généraux ne s'en alarmèrent pas extrême-

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 338.
[2] Registres du conseil des 10 et 23 juin, et 7 juillet 1534.

nent; ils espéraient que l'intervention de François Ier se bornerait à défendre que Baudichon de la Maisonneuve fût recherché pour des actes commis dans sa patrie. Toutefois, ils jugèrent prudent de se hâter.

La Cour en vint donc aux dernières, solennelles et triples sommations. « Baudichon de la Maisonneuve, « lui dit le président[1], nous vous admonestons de « répondre touchant votre foi, sous peine d'excom- « munication. » Le Genevois se tut. Trois fois même sommation, trois fois même silence. Enfin le président ayant ajouté : « Êtes-vous chrétien? » il répondit : « Vous n'êtes pas mes juges et ne le serez « jamais; si je parais devant les syndics de Genève, « je répondrai de manière à ce que chacun soit con- « tent. » Toutefois, il se déclara prêt à s'expliquer immédiatement sur ce qu'il était accusé d'avoir *délinqué* au royaume de France, montrant ainsi qu'il voulait simplement maintenir les droits de son peuple et de ses magistrats. La Cour n'accepta pas; elle comprenait sans doute que des propos de table d'hôte n'étaient pas de nature à faire brûler un homme. Puis on lui refusa encore une fois un avocat : « Si vous savez écrire, lui dit-on, nous vous « permettrons d'écrire de votre main ce que vous « voudrez et nous vous entendrons demain. » Il déclara ne pouvoir le faire sans avoir communication des actes du procès. Sur quoi la Cour répondit que ledit procès devait lui être *plus que connu*[2].

[1] Vendredi 17 juillet 1534.
[2] Msc. du procès inquisitionnel, p. 339 à 343.

L'enquête était terminée; de la Maisonneuve fut remis aux mains du procureur général fiscal de l'archevêque, et le lendemain, 18 juillet, il fut amené devant lui. Ce personnage se leva et dit : « Baudichon de la Maisonneuve, étant suffisamment « convaincu des crimes et délits dont au procès est « fait mention, est par nous ***déclaré hérétique, grand « fauteur, défenseur et protecteur des hérétiques et hérésies, qui à présent pullulent, et comme tel il est « remis au bras séculier***[1]. »

On avait hâte d'en finir. Il y avait un certain bruit que le roi délivrerait le prisonnier; il fallait donc précipiter la sentence et l'exécution. Le 28 juillet, la Cour eut sa dernière séance. Deux inquisiteurs y siégeaient, et le jugement définitif y fut prononcé :

« Baudichon de la Maisonneuve, dit la Cour, tu « es suffisamment convaincu d'avoir affirmé à Genève et ailleurs plusieurs propositions hérétiques « de la faction luthérienne ou écolampadienne;

« D'avoir été le principal défenseur et promoteur « de cette secte;

« D'avoir protégé l'impur Farel et d'autres perfides hérauts de ce dogme pervers;

« De t'être refusé à répondre en notre présence « concernant ta foi;

« Nous te déclarons donc hérétique et le plus « grand fauteur et défenseur de l'hérésie et des « hérétiques[2];

[1] Msc. du procès inquisitionnel, p. 350 à 354.

[2] « Hæreticæ pravilatis et hæreticorum maximum defensorem et factorem. » (La sentence est en latin au Msc. du procès inquisitionnel, p. 431 à 435.)

« En conséquence, nous te livrons comme tel au bras séculier. »

Ceci était la formule employée par les tribunaux cclésiastiques pour prononcer la peine capitale. e la Maisonneuve en appela au roi, au légat, à ni de droit, et fut reconduit dans la prison.

L'Église, ayant horreur du sang, remettait Bauichon au bras du magistrat civil, pour qu'il eût à ſpandre celui de cet homme généreux ; le capitaine es luthériens était condamné à mort[1]. Depuis ngtemps, à Lyon, à Genève et ailleurs, on s'attenait de jour en jour à ce qu'il fût brûlé[2]. Dès lors n'y eut plus de doute sur son sort ; la condamnaon était légalement prononcée. Les prêtres triomhaient et les évangéliques attendaient un grand euil.

Déjà beaucoup de bûchers avaient été dressés en rance, en Angleterre et ailleurs, et des chrétiens, lus intimes que de la Maisonneuve, mais non plus bres et plus courageux, y étaient morts pour leur i. Les persécuteurs étaient-ils toujours entraînés ır la cruauté et la haine ? Les vicaires généraux, s chanoines de Saint-Jean, l'archevêque-primat e France avaient-ils tous soif de sang ? Il y eut ns doute dans le nombre des fanatiques haineux, ais il serait injuste de porter sur tous un jugement ssi sévère. Il se trouva parmi eux des hommes stes, bienveillants peut-être, auxquels on pouvait ppliquer cette parole prononcée sur la croix : *Par-*

[1] Voir la lettre de François Ier au Conseil de Genève. (Archives de nève.)

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 242.

donne! ils ne savent ce qu'ils font. L'acte des persécuteurs au seizième siècle est atroce, et pourtant trop facile à expliquer. Une religion, convaincue de la vérité de ses dogmes, regarde comme son droit et son devoir de combattre l'erreur qui à ses yeux perd les âmes, et, si elle est unie à la puissance civile, elle se fait, hélas, une vertu et une loi de lui emprunter son épée pour délivrer l'Église de la contagion. La faute de tels juges (et elle est grande) est de se mettre à la place de Dieu, à qui seul l'empire des consciences appartient; d'oublier que la religion, étant un être spirituel, n'a rien à faire avec la contrainte et ne peut être propagée et reçue que par des convictions morales. Le glaive, quand la religion s'avise de le saisir, devient facilement dans ses mains insensé et féroce. *Remets ton épée dans son fourreau*, a dit Jésus à Pierre, et ceux qui s'appellent les successeurs de Pierre n'ont cessé de l'en tirer. Le pas est si glissant et l'abîme est si proche, qu'à côté de milliers de cas où l'Église romaine, au seizième siècle, a fait cette grande chute, on en cite deux ou trois où des protestants même ont bronché.

Trois siècles ont amendé de si déplorables aberrations; de nos jours on n'élève plus d'échafauds, mais il y a encore des tribunaux, des cachots, des exils pour les convictions religieuses. Que faire pour abolir à jamais de tels maux dans toutes leurs ramifications? Le remède le plus efficace paraît être la séparation du temporel et du spirituel, la rupture des liens qui unissent encore le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. La doctrine qui con-

damne ces assassinats fanatiques a dès longtemps triomphé dans toute la chrétienté évangélique ; à Rome, les faits sont adoucis, mais les principes demeurent. La civilisation moderne attend le moment où de salutaires modifications dans les rapports de l'État et de l'Église enlèveront à celle-ci, partout et pour toujours, la possibilité de saisir de nouveau le glaive impie, qui a répandu par torrents le sang le plus généreux.

CHAPITRE TREIZIÈME

LA NUIT DU 31 JUILLET A GENÈVE.

(Juillet 1534.)

En emprisonnant de la Maisonneuve, les prêtres avaient voulu arrêter les progrès de l'Évangile, mais au contraire cet acte les hâta. Le courage de l'accusé et l'injustice des accusateurs augmentaient la décision des Genevois. L'œuvre de la Réformation ne fut pas une œuvre improvisée, elle fut préparée de loin, elle eut des allures continues et s'avança pas à pas vers le but, par des voies que la main divine avait tracées. La riche moisson, dont les collines du Léman allaient se couvrir et qui devait nourrir bien des âmes affamées, ne devait pas sortir de terre en un jour; le sol avait été longtemps labouré, cultivé, ensemencé, et c'est pourquoi la récolte fut si abondante. La Réformation fut le produit d'un long travail; ce furent tantôt les opérations cachées de l'influence divine, tantôt des actes faits par les hommes à la clarté du soleil, qui transformèrent graduellement une population un peu remuante, mais énergique et généreuse.

La Fête-Dieu allait être célébrée, et les catho-
;ues espéraient ramener à eux, par cette cérémonie
posante, quelques-uns de ceux qui s'étaient éloi-
ιés; leur attente fut déçue. Les hommes les plus
lairés et les plus honnêtes de Genève n'avaient
us de goût pour ces fêtes. Ce n'était pas à cause
ε leur ancienneté, mais parce qu'elles reposaient
leurs yeux sur de graves erreurs et choquaient
urs sentiments éclairés. La pensée qu'un pain
ince, consacré par le prêtre, allait être promené
›ur recevoir les honneurs divins, révoltait les
ιrétiens évangéliques. Ils résolurent de ne pas aller
la procession, de ne pas fermer leurs maisons et
ε travailler comme les jours ordinaires. Les prêtres
leurs adhérents l'ayant appris, s'imaginèrent que
s *luthériens* les attaqueraient pendant leur marche.
n les rassura; ils « prirent courage, » et les dévots
ommencèrent à défiler. Il n'y eut pas le moindre
;te de violence, mais seulement une protestation
uette; plusieurs des maisons devant lesquelles
procession passait étaient sans tentures, les fenê-
es ouvertes, et l'on voyait dans l'intérieur les
ımes « luthériennes, portant le chaperon de ve-
lours, occupées à filer leur quenouille ou à tra-
vailler de l'aiguille... » Les prêtres avaient beau
ıanter, et les splendeurs de la papauté défiler, les
ımes à la toque de velours restaient immobiles.
ε grossières injures n'eussent pas autant irrité les
ivots. Un d'eux, voyant au rez-de-chaussée une
nêtre ouverte et une dame protestante coiffant sa
ιenouille, quitta la procession, s'élança, saisit le
ton qu'elle entourait de soie, lui en donna un

grand coup sur la tête, puis le jeta dans la fange, mit le pied dessus et se perdit parmi le peuple. La luthérienne, fort effrayée, poussa un cri, et, dit la sœur Jeanne, manqua en mourir de douleur. Malgré cet acte de violence, les réformés demeurèrent tranquilles. Tout servait la cause de la Réforme; ni les danses indécentes et grotesques du peuple, ni les processions dévotes du clergé ne pouvaient paralyser dans Genève la puissance de la doctrine d'en haut[1].

Un acte d'un nouveau converti vint augmenter les murmures. Louis Bernard, en déposant le surplis, était rentré dans la vie civile; il devint bientôt membre des Deux-Cents, et plus tard du Conseil exécutif. Homme honnête et désireux de mener une vie chrétienne, il épousa une veuve de bonne famille, et Viret bénit leur union. Ce mariage fit une grande sensation. « Quoi! disaient les catholiques, des « prêtres, des moines... qui ont des femmes! — « Ah! répondaient les réformés, vous trouvez chose « étrange qu'ils aient des femmes légitimes, et « vous ne vous êtes pas émerveillés quand ils en « avaient qui ne l'étaient pas, tant la coutume était « générale. Oh! consciences de renards! vous vous « confessez d'avoir abattu la rosée avec la queue en « traversant les prés, mais non d'avoir croqué la « poule du pauvre homme!... » Bernard justifia par sa conduite la démarche qu'il avait faite. Ces hommes, qui avaient été des prêtres dissolus, de-

[1] Registres du Conseil du 2 juin 1534. — La sœur Jeanne, *Levain du calvinisme*, p. 89, 90.

vinrent de bons pères de famille[1]. La société ne perdait rien à l'échange.

Mais les prêtres ne pensaient pas ainsi. Le vicaire de Saint-Gervais, maître Jean, homme zélé, grand parleur et fort violent, ayant appris le mariage de Bernard, s'écria du haut de sa chaire : « Où est la « discipline prescrite par l'Église, où sont les com- « mandements du pape?... O horreur! on marie « des prêtres qui ont fait vœu de chasteté! » La cause du mariage et du célibat se débattit devant le Conseil; le prêtre et Viret, qui avait béni l'union, furent appelés à l'Hôtel de ville. Le réformateur soutint que le mariage est honorable entre tous. Saint Paul, prescrivant que le ministre du Seigneur n'ait pas plusieurs femmes, montre qu'il ne faut pas le contraindre à n'en point avoir, et si l'Apôtre insiste sur ce qu'il soit bon père de famille, c'est que, apparemment, il doit être mari. « Ceux qui « sortent des tanières de la vie solitaire et oisive, « qu'on appelle moinerie ou célibat, disait l'un « des réformateurs, sont comme des sauvages, « tandis que le gouvernement de la famille est « un apprentissage pour le gouvernement de l'É- « glise de Dieu. » Le vicaire « soutient sa question « par de mauvais arguments, dit le registre, et « se détourne entièrement de la vérité. » « Ne « corrompez plus l'Évangile, sinon nous procéde- « rons contre vous! » lui dit le premier syndic. Le pauvre vicaire, interdit, balbutia quelques excuses, et se retira en promettant d'enseigner à l'avenir

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 127 à 129. — Msc. de Gautier.

conformément aux ordres de leurs Seigneuries[1].

Mais à peine lui avait-on fermé la bouche sur le mariage, qu'il la rouvrit sur le baptême. « Ces hé« rétiques, s'écria-t-il, s'imagineraient-ils que le « Saint-Esprit peut descendre dans les cœurs par « d'autres canaux que les prêtres?... Ils baptisent « dans les chambres, dans les cours, sans souffler « sur l'enfant pour chasser le démon... Ils sont *ipso « facto* excommuniés. »

On ne comprenait pas au seizième siècle l'indépendance de l'Église et de l'État. Farel se plaignit au Conseil, et le prêtre allait se soumettre, quand des laïques, indignés de la défaite de Rome, vinrent à son aide. « Ces hérétiques, dirent-ils au Con« seil, en sont-ils donc déjà à nous faire la loi « dans Genève?... Hier, ils se contentaient de par« ler, et aujourd'hui ils veulent nous empêcher de « le faire. Nous demandons qu'il soit loisible à maî« tre Jean de prêcher comme il l'est à maître Farel. » Le syndic répondit assez naïvement : « Nous n'avons « pas défendu au vicaire de prêcher; nous ordon« nons au contraire qu'il prêche l'Évangile[2]. » On ne comprenait pas alors que commander à un homme de prêcher ce qu'il ne croyait pas était plus tyrannique que de lui ordonner de se taire.

Farel, Viret et le vicaire attendaient, ils furent introduits dans la salle du Conseil, et aussitôt la discussion s'engagea. « Le Saint-Esprit, dit Farel, peut « agir sans les prêtres. C'est la foi à la puissance du

[1] Registres du Conseil du 8 juin 1534. — Msc. de Gautier. — La sœur Jeanne, *Levain du calvinisme*, p. 88.

[2] Registres du Conseil des 20 et 24 juillet 1534. — Msc. de Gautier.

sang de Christ, qui nous nettoie de nos péchés, et e baptême est le témoignage de cette absolution. Mais où avez-vous vu qu'il faille le célébrer avec de l'huile, du sel et d'autres drogues[1]?... Je n'ignore pas que ces étranges fatras sont d'ancienne origine... Le diable s'est de bonne heure débordé en de lourdes moqueries, et c'est de lui que viennent tous ces badinages. Laissons ces pompes, ces farces qui éblouissent les yeux des simples, mais qui abêtissent leur intelligence, et célébrons simplement le baptême selon la forme de l'Évangile avec de l'eau pure, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Le vicaire, embarrassé, se fendit en invoquant l'autorité du pape, et il alta hautement, les deux glaives qui sont dans main. « C'est une allégorie inepte, dit le réformateur, et une moquerie détestable... Oui, il y a deux puissances, une dans l'Église et l'autre dans l'État. La seule puissance dans l'Église, c'est la Parole de Christ; et la seule puissance dans l'État, c'est l'épée. » Cette distinction plut fort, et secrétaire se hâta de l'inscrire au registre. Une ansformation importante s'opérait; le pouvoir vil levait la tête et commençait à braver cette uissance spirituelle qui l'avait si longtemps humié. Le syndic pria honnêtement Farel « de prendre tout en bonne part, » mais se tournant avec évérité vers le vicaire, il lui ordonna de nouveau de « prêcher selon la vérité. » — « Me défendez-vous de prêcher davantage? » dit le prêtre

[1] « Aliis unguentis. » (Registre du Conseil du 24 juillet 1534.)

décontenancé. Le syndic lui répondit un peu rudement : « On ne vous défend rien, sinon les mensonges. » Ceci marque une nouvelle phase de la Réformation dans Genève. Aussi les moines qui restaient fidèles à saint François étaient effrayés dans leur couvent de Rive, et disaient : « Hâtons-nous d'emporter nos ornements d'autel et nos joyaux... » Le Conseil s'y opposa et ordonna qu'on ferait garder ces choses précieuses en lieu sûr[1].

Si le magistrat faisait défaut dans Genève au catholicisme, les partisans du pape dans la contrée environnante se préparaient à le soutenir. Un bruit alarmant se répandait depuis quelques jours dans la cité; et le vicaire et le réformateur s'étaient à peine retirés, que plusieurs membres exprimèrent leurs craintes. « L'évêque, d'accord avec le duc, a formé le dessein de nous envahir, dirent-ils. « Dans un repas où il s'est trouvé deux cents « personnes, une terrible conspiration a été tramée contre nos libertés. Partout on entend des « menaces contre la ville. Plusieurs de nos concitoyens en sont sortis pour se joindre à l'ennemi, « et s'apprêtent à nous attaquer avec les gentilshommes d'alentour. » Le capitaine général, Philippe, fut chargé de « faire le guet, » et plusieurs mirent à sa disposition leurs bras et leur vie. Pierre de la Baume, en effet, formant un nouveau complot, s'était entendu avec les épiscopaux genevois et les seigneurs de Fribourg; puis, quittant

[1] Registres du Conseil des 30 juin et 24 juillet 1534. — Msc. de Gautier.

non sans peine, sa douce résidence d'Arbois, il était venu à Chambéry pour se concerter avec le duc. Une camarilla romaine enflammait ces deux princes. Les plus ardents des mamelouks et des seigneurs de la Savoie et du pays de Vaud s'étaient donné rendez-vous au pied de la montagne des Voirons pour une grande chasse à cor et à cri, et c'est là qu'on avait résolu de *donner la chasse* à l'hérésie genevoise. « Tout le monde, dit-on alors au duc, court « après cette nouvelle parole. Il n'y a plus qu'un « moyen de salut, c'est de détruire la ville et les hé« rétiques d'icelle en leur faisant la guerre, puis d'y « rétablir de force le prélat. » Aussitôt fut dressé le plan « de la plus dangereuse trahison qu'on eût « encore faite contre Genève. » Le duc espérait devenir maître de cette cité et y rétablir la puissance papale. Il ne doutait pas que la catholicité, loin d'être jalouse de cette conquête, ne s'empressât d'y applaudir. Pour s'assurer le succès, il résolut de réclamer le secours de la France, et s'adressa à cet effet au cardinal de Tournon. On proposa à Pierre de la Baume de résigner son évêché à l'un des fils du duc, le jeune comte de Bresse, et on lui promit un beau dédommagement. Le capitaine des luthériens, si généralement redouté, de la Maisonneuve, étant alors dans les prisons épiscopales, il fallait profiter de son éloignement; on fixa la fin de juillet pour l'exécution de l'entreprise[1].

Les Conseils de Genève, vivement alarmés, envoyèrent à Berne Jean Lullin et François Favre, pour

[1] Registre du conseil des 23 juin, 7 juillet 1534. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 133. — Ruchat, III, p. 284. — Msc. de Gautier.

réclamer les avis et les secours de ces puissants alliés. En même temps ils ordonnèrent qu'on fondît les cloches du couvent de Saint-Victor et d'autres encore pour en faire des canons, et ordonnèrent aux capitaines de la ville de prendre les mesures nécessaires pour la mettre en état de défense. Enfin, voulant ôter tout prétexte aux ennemis de Genève, le Conseil se décida à sévir contre ceux qui avaient « brisé témérairement les images du couvent de « Rive ; » il déclara que, *quoique de telles images dussent être ôtées et détruites, selon la loi de Dieu*, cependant « ces gens » n'eussent pas dû le faire sans ordre et sans permission, parce que c'était *un acte appartenant au magistrat*. En conséquence, six hommes, du reste peu connus, furent mis en prison le 26 juillet[1].

L'enthousiasme était grand dans Genève. Les citoyens étaient prêts à tout abandonner « pour « suivre le droit chemin, » et, en face du grand péril dont elle était menacée, la Réformation avançait. Quelques-uns même choisirent ce moment pour confesser leur foi. Le dernier dimanche de juillet, peu de temps avant le jour où l'ennemi se proposait d'entrer dans Genève, un membre de l'ordre des dominicains, ces colonnes de la papauté, « après « que le sermon fut sonné pour *congréger* les gens, » parut devant la foule, posa l'habit de sa religion, monta en chaire, « puis, comme désespéré, » il conjura Dieu d'avoir pitié de lui ; il se lamenta ; il demanda pardon à ceux qui l'écoutaient de ce

[1] Registre du Conseil des 24, 26 juin, 17, 26, 27, 28 juillet.

ı'il avait « si mal vécu dans le temps passé, et si grandement trompé tout le monde. J'ai prêché les indulgences, dit-il; j'ai loué la messe; j'ai exalté les sacrements et les cérémonies de l'Église. Maintenant, j'y renonce comme à des choses nulles. Je ne veux rechercher qu'une chose, la grâce de Christ crucifié pour moi. Puis il fit le prêche hérétique [1]. »

Ces conversions, en excitant la colère des cathoques, augmentaient les dangers de Genève. Quatre ıurs après la touchante confession du dominiain, le plan conçu devait s'exécuter. Les troupes ıvoyardes, réunies à quelque distance de la ville, evaient s'en approcher à la faveur des ténèbres. In détachement arrivera par le lac, et le garde le la tour, acheté pour dix écus, laissera passer es barques sans tirer sur elles. Au dedans de a ville, plus de trois cents étrangers étaient ntrés séparément, furtivement, et avaient été cahés dans les maisons catholiques. Au milieu de la uit, F. du Crest se rendra à la place du Molard ıvec des armes à feu et y arborera un drapeau ouge. Un coup d'une grosse coulevrine sera le ignal donné aux prêtres pour qu'ils viennent souenir leurs amis. Quelques épiscopaux monteront ur les toits des maisons avec des torches allumées our inviter les troupes étrangères à s'approher. Les catholiques de Genève et leurs alliés ortiront alors de leurs demeures. Trois des portes e la ville seront ouvertes par un serrurier du parti;

[1] La sœur Jeanne, *Levain du calvinisme*, p. 94.

les troupes entreront, et Genevois et étrangers s'avanceront en criant : « Vive Monseigneur de « Genève, notre prince! » Les amis de l'indépendance et de la Réforme, surpris entre deux feux, ne pourront se défendre. Alors commencera l'exécution du jugement de Dieu; s'il s'est fait attendre, il n'en sera que plus terrible. Les pieux soldats de l'Église se jetteront sur les luthériens et les mettront à mort. La ville sera nettoyée de toutes ces semences d'Évangile et de liberté qui allaient étouffer dans son sein les plantes antiques et glorieuses de la papauté et de la féodalité. Enfin, pour couronner l'œuvre, les vainqueurs se partageront les biens des vaincus, que l'évêque, à l'avance, a confisqués à leur profit, et Genève, rattaché pour toujours à Rome, sera ainsi son esclave et jamais son rival[1].

Tout se mit donc en mouvement autour de la ville le 29 et le 30 juillet. Au nord, le maréchal de Bourgogne, frère de l'évêque, devait descendre dans la vallée du Léman avec six mille hommes levés dans la Bourgogne impériale. Du côté du midi, le duc avait obtenu du roi de France la permission d'enrôler dans le Dauphiné des gens *exercités en guerre*. Du Chablais, du Faucigny, du pays de Gex, du pays de Vaud, étaient attendus de nombreux soldats, venant les uns par terre, les autres par eau. Une galère et d'autres barques avaient été armées près de Thonon; on y avait transporté

[1] *Chron.* Msc. de Roset, liv. III, ch. XVII. — Msc. de Gautier. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 123, 124. — Procès aux Archives. — Gaberel, Pièces justificatives. — Papiers Galiffe communiqués par M. A. Roget, II, 115.

l'artillerie de Chillon. Plusieurs corps marchaient sur Genève. L'évêque, qui n'était rien moins que courageux, ne voulait pas sortir de Chambéry; le duc, pour le rassurer, lui donna une garde de deux cents hommes bien armés, et Pierre de la Baume, non sans effroi, quittant la capitale de la Savoie le 30 juillet, de grand matin, s'arrêta à Léluiset, village situé à deux lieues de Genève, où il voulait attendre en sûreté l'issue de l'affaire.

Les corps les plus rapprochés de Genève parurent. Des troupes savoyardes, sous le commandement du châtelain de Gaillard, Mauloz, arrivèrent jusqu'en face de la porte de Saint-Antoine. Des hommes d'armes du Chablais s'avancèrent par la route de Thonon jusqu'à Jargonnant, en face de la porte de Rive. D'autres bandes se disposèrent à entrer par la porte du côté d'Arve et de Plainpalais. Des barques et bateaux, chargés de soldats, arrivèrent dans les eaux qui baignent la ville. L'armée qui devait passer le Jura, et d'autres, ne parurent pas; mais les forces réunies étaient suffisantes pour le coup de main[1].

Tandis que ces manœuvres s'accomplissaient au dehors, tout semblait aller bien au dedans. L'homme chargé de la garde de l'artillerie, et qu'on appelait le Bossu, avait été gagné. Le soir Jean Levrat, « l'un des traîtres les plus ardents, » avait rôdé autour de sa petite demeure, et le garde, ne voulant pas se compromettre, lui avait tendu par une

[1] *Chron.* de Roset. — Registre du Conseil des 17, 28, 31 juillet 1534. Ruchat III, p. 325. — Vulliemin, *Hist. de la Suisse*, XI, p. 89. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 123, 125.

meurtrière les clefs de la tour de Rive, où se trouvaient les canons. Levrat et ses complices en avait encloué plusieurs, et le Bossu avait rempli les autres de foin. Le serrurier avait contrefait les clefs de la ville et fabriqué des instruments de fer pour rompre les portes[1]. L'émotion la plus vive régnait dans toutes les maisons des catholiques. On avait percé les murs mitoyens, en sorte qu'on communiquait d'une maison à l'autre et qu'on pouvait se concerter secrètement. Michel Guillet, Thomas Moine, Jacques Malbuisson, de Prato, Jean Levrat, le sire de Pesmes, allaient, venaient et veillaient à ce que pas un homme ne restât en arrière.

Les Conseils et les réformés demeurèrent toute la journée du 30 juillet dans une complète ignorance du coup qui se préparait. Ils savaient qu'il y avait des menaces, mais ils ne croyaient pas qu'il y eût du danger, en sorte que le 30 au soir on s'était couché aussi tranquillement qu'à l'ordinaire. Au commencement de la nuit, un étranger demanda à parler au premier syndic pour une affaire urgente; Michel Sept le reçut. « Je suis du Dauphiné, dit cet « homme, j'entends la Parole de Dieu, et il me « déplaît que Genève et l'Évangile soient mis en « ruine. L'armée du duc marche contre votre ville, « quantité de gens de guerre sont déjà assemblés « tout à l'entour, et aujourd'hui, de grand matin, « l'évêque est sorti de Chambéry pour faire son « entrée chez vous. » C'était un compatriote de Farel et de Froment qui entreprenait de sauver Genève. Mais était-il encore temps? Le premier

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 123.

yndic communiqua aussitôt cet avis à ses collègues t l'on résolut d'arrêter quelques-uns de ceux qui taient toujours prêts à faire cause commune avec 'ennemi du dehors. Les syndics les interrogèrent, es confrontèrent et virent peu à peu se développer 'horrible trame qu'ils avaient jusqu'alors ignorée[1]. Tous les citoyens sur lesquels on pouvait compter fu'ent mis sous les armes. Il n'était pas encore minuit.

Les épiscopaux, qui ne s'étaient pas couchés, attendaient avec émotion l'heure fixée. Un grand nombre de chanoines et de prêtres s'étaient réunis dans la maison du chanoine de Brentena, seigneur de Menthon, d'une famille illustre de Savoie. Ils se félicitaient les uns les autres d'un complot si bien ordonné, et dans cette assemblée d'ecclésiastiques on ne parlait que de torches, de drapeaux et d'artillerie. Mais bientôt un des leurs arriva et leur apprit que les huguenots se mettaient partout sous les armes. Les révérends membres du chapitre courent aux fenêtres et voient avec effroi passer une patrouille nombreuse; l'alarme se répand; pas un épiscopal n'ose sortir; on cache le drapeau rouge, signal du carnage des huguenots. Un seul espoir demeure : les troupes qui environnent Genève suffisent amplement pour assurer le triomphe de l'évêque[2].

En effet, un grand nombre de soldats entouraient

[1] Notre récit, touchant la manière dont se découvrit le complot, 'epose sur le témoignage de plusieurs témoins, Froment (*Gestes de Genève*, p. 125), — Roset (*Chron.* msc., liv. III, ch. XXVII), et sur es Registres du Conseil dont le père de Roset était le rédacteur. D'autres versions, qui diffèrent de ce récit, ne nous semblent point avoir d'aussi solides fondements.

[2] Registre du Conseil du 31 juillet 1534. — *Chron.* Msc. de Roset.

la ville. Jouant sur le mot *Genève, gens nova*, les chefs avaient choisi pour mot d'ordre cette parole cruelle : *Nous ferons ici gent nouvelle*[1], c'est-à-dire qu'on extirperait de Genève les évangéliques et les remplacerait par de catholiques Savoyards. Ils attendaient le signal convenu, et tous portaient leurs regards sur le faîte des maisons, où devaient se montrer les torches de feu. On croyait en avoir vu quelques-unes, mais elles avaient bientôt disparu. Tandis que les capitaines, inquiets, se demandaient ce qu'il fallait faire, quelques soldats remarquèrent un garçon, à l'air simple, qui se promenait sur la hauteur, balançant son corps nonchalamment, regardant niaisement à droite et à gauche, mais avançant toujours vers les portes de la ville. Amené devant le châtelain Mauloz et M. de Simon, un autre des chefs, ils lui demandèrent ce qu'il faisait là à telle heure de la nuit. Le garçon, qui parut fort embarrassé, répondit : « Je cherche une jument que j'ai perdue. » Ce n'était point le cas.

Trois des meilleurs citoyens de Genève, Jean d'Arlod, auditeur, le zélé Étienne d'Adda, et Pontet, se trouvant la veille à la Roche, à trois ou quatre lieues de Genève, y avaient entendu parler de l'entreprise, et ils étaient aussitôt montés à cheval pour arriver aux portes avant l'ennemi[2]. Franchissant rapidement des chemins détournés, ils s'étaient arrêtés dans une ferme à une certaine distance de la ville, et là ils avaient appris que les troupes savoyardes étaient déjà tout autour des murailles.

[1] « Faciemus hic gentem novam. » (*Geneva restituta*, p. 73.)
[2] Registre du Conseil *in loco*.

D'Arlod chargea un des garçons de ferme d'aller voir s'ils pouvaient pourtant entrer. M. de Simon et le châtelain Mauloz, impatients de savoir d'où venait le retard, résolurent de profiter de ce pauvre garçon, dont ils ne révoquaient pas en doute l'innocence : « Écoute, lui dirent-ils, va voir si les « portes de Rive et de Saint-Antoine sont ouvertes. » Mais le valet, qui n'avait aucune envie de servir d'éclaireur aux Savoyards, répondit : « Oh! je « craindrais d'être tué! » En ce moment, Mauloz, dont l'attention se partageait entre le garçon et les maisons sur lesquelles les torches devaient paraître, s'écria : « En voilà une! » En effet, un flambeau éclatant se montrait au-dessus de la ville; toute la troupe le salua avec joie, et les deux capitaines n'en détournèrent pas les yeux. Le flambeau paraissait, disparaissait, revenait, puis s'éclipsait, et chaque fois qu'il se montrait de nouveau, chose étrange!... il semblait être plus élevé. Il monte, il monte encore... Le voilà déjà au-dessus des plus hautes cheminées; il y avait là quelque chose d'extraordinaire. L'inquiétude commence à gagner les Savoyards. « Eh! mais..., disent ceux qui connais- « sent Genève, cette lumière ne monte-t-elle pas le « clocher de Saint-Pierre?... Oui... Certainement... « C'est là que se place le grand guet de la ville « dans les heures de danger. » A la fin, le flambeau ne bouge plus; il s'arrête tout au haut de la tour, située elle-même sur le sommet de la colline; il plane ainsi au dessus de la cité et semble se fixer sur l'armée savoyarde comme l'œil flamboyant du lion qui brille dans le désert au milieu d'une pro-

fonde nuit. Alors une terreur panique s'empare des soldats de Charles III; leurs regards se troublent; leurs cœurs se serrent. Mauloz, qui n'avait pas cessé de suivre cette menaçante apparition, se tourne désespéré vers M. de Simon qui s'éloignait déjà, et lui crie : « Nous sommes découverts! Nous sommes « trahis! Nous n'entrerons jamais dans Genève à « cette heure! » Le jeune messager, s'apercevant qu'on ne le gardait plus, courut à la ferme annoncer à d'Arlod et à ses amis ce qui venait de se passer[1].

Cependant l'œil du lion brillait toujours au-dessus de la ville. « Ah! disaient les hommes d'armes, la « dragée est toute prête pour nous donner la colla- « tion... » Chacun ne pensa plus qu'à partir; Mauloz et Simon ordonnèrent la retraite. Comme le jour commençait à poindre, quelques vedettes genevoises placées sur la tour aperçurent les Savoyards défilant, tambour battant et enseignes déployées, dans la direction du château de Gaillard.

Les catholiques genevois ne pouvaient plus avoir de doute : leur entreprise avait avorté. Ils étaient consternés et pleins de colère contre leurs alliés. L'un d'eux, François Régis, faisant un gros jurement, s'écria : « Nous sommes perdus et détruits; ces gen- « tilshommes ne valent rien. Nous leur avions donné « tous les signes, nous étions en bon ordre, mais « les gentilshommes nous ont trompés[2]. » Quant

[1] Registre du Conseil du 25 janvier 1537. Ce fut seulement alors que d'Arlod raconta au Conseil des Deux-Cents ce qui lui était arrivé trois ans auparavant. (*Chron.* msc. de Roset, liv. III, ch. XXVII.)

[2] Déposition de Jacques Magnin. Papiers Galiffe. A. Roget, II, p. 116.

à l'évêque, il eut encore plus de peur que de colère. Au moment où le terrible flambeau se montrait au haut de la tour de Saint-Pierre, quelques hommes, chargés par lui de l'instruire de ce qui se passerait, étaient partis en toute hâte et lui avaient rapporté les sinistres paroles du farouche Mauloz : « Nous sommes trahis ! » A l'instant, le pauvre prélat, montant à cheval, s'enfuit à bride abattue vers le duc.

Quand le soleil parut, on n'apercevait plus un ennemi autour de la ville. Les Genevois ne pouvaient en croire leurs yeux ; ce qui s'était passé pendant cette nuit mémorable était pour eux une chose merveilleuse ; ils étaient hors d'eux-mêmes, comme des gens sauvés de la mort. Toute la matinée, les hommes étaient dans les rues ; on se regardait, on se serrait la main ; plusieurs bénissaient Dieu ; quelques-uns ne pouvaient croire que leurs compatriotes catholiques eussent trempé dans le complot. Un fait vint les désabuser.

Comme quelques citoyens passaient devant la demeure du garde de l'artillerie, ils entendirent la voix glapissante d'une femme qui criait dans une grande émotion : « Ah traître ! tu me trahis comme « tu as trahi la ville !... » Un homme répondait par des outrages et par des coups ; les cris de la malheureuse devenaient de plus en plus aigus, et la voix vulgaire d'une autre femme se mêlait à la sienne. C'étaient le Bossu, sa femme et sa domestique ; le garde d'artillerie venait d'être surpris par son épouse en cas d'infidélité. Les huguenots, entendant ce tapage, s'arrêtèrent et entrèrent dans la maison.

« Oui, criait toujours plus fort la femme, oui, traî-
« tre, tu as baillé les clefs à Jean Levrat par la « canonnière. » Levrat, le Bossu et le serrurier furent immédiatement arrêtés[1].

Les chefs de la conspiration restaient, comme d'ordinaire, en liberté. Blottis dans leurs maisons, Guillet, de Prato, Perceval de Pesmes, deux du Crest, deux Régis, et d'autres encore, comprenant qu'ils avaient mérité la mort mieux que Portier, effrayés comme l'est en son gîte un lièvre que poursuit le chasseur et qui dresse ses oreilles, épiaient le moindre bruit et croyaient à tout moment voir arriver les syndics ou leurs officiers. Personne ne paraissant, ils prirent une résolution désespérée; ils se travestirent, sortirent de leurs maisons et s'évadèrent, l'un sous un déguisement, l'autre sous un autre; « lesquels jamais, dit Froment, ne sont « depuis retournés en la ville. » Le complot de l'évêque avec Portier et les Pennet avait fait sortir du Conseil plusieurs catholiques; le projet d'attaque nocturne en fit sortir plusieurs de Genève. Chaque bond du catholicisme pour s'élever, le faisait descendre, et chaque coup porté à la Réformation pour l'abattre, l'élevait davantage. Les citoyens se disaient l'un à l'autre : « C'est Dieu qui a abattu « les cœurs de nos ennemis, tant des forains que « de ceux du dedans, tellement qu'ils n'ont pu user « de leurs forces. » C'est un contemporain qui nous a transmis ces paroles[2].

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 125. — Registre du Conseil du 31 juillet 1534. — *Chron.* msc. de Roset.

[2] Michel Roset, msc. — Froment, *Gestes de Genève*, p. 123-125. — Registre du Conseil du 7 août 1534.

Genève cependant n'était pas tranquille. Le maréıal de Bourgogne et le gouverneur du Chablais avaient point paru; mais l'ennemi pouvait ne être retiré que pour attendre ces puissants renırts. Tous les citoyens se mirent donc sous les mes. « Cette semaine fut faite grosse garde, et furent tenues serrées les portes de la ville. » Et mme les épiscopaux avaient eu souvent recours ux cloches pour assembler leurs partisans, « il fut défendu par toutes les églises de sonner ni de jour ni de nuit. » Un silence, accompagné de cueillement et de vigilance, régnait dans la ville. es citoyens étaient prêts à donner leur vie; mais était par un grand sérieux et non par des fanfannades qu'ils montraient leur résolution. Les prêıeurs s'entretenaient avec les soldats; ils leur ırlaient familièrement du *bon combat*, et les soldats pouvaient se lasser de les écouter. « Quelle manière nouvelle de faire la guerre, disaient plusieurs; autrefois, les soudards avaient la nuit au poste de méchantes femmes, mais ceux-ci ont des prêcheurs, et au lieu de dissolution et de paroles déshonnêtes, tout est converti en bien[1]. »

Ce zèle généreux sauverait-il la ville des attaques e la Savoie soutenue par la France, Fribourg, la ourgogne et les mamelouks? Il y en avait qui branient la tête avec tristesse et « vivaient en crainte et mélancolie. » Mais « un intime ami naît comme un frère dans la détresse. » Dès le lendemain de entreprise, un délégué de Lausanne arriva dans

[1] La sœur Jeanne, *Levain du calvinisme*, p. 92. — Froment, *Gestes Genève*, p. 126. — Msc. de Gautier.

Genève, et, quoique le duc eût donné ordre aux États de Vaud de faire cause commune avec lui, le messager dit : « Nous sommes prêts, frères, à vous « envoyer cent arquebusiers, si vous en avez « besoin. » Neuchâtel fit une offre semblable. Berne manda François Nœgueli, trésorier, de Weingarten, banneret, et deux autres de ses citoyens, et leur ordonna d'exhorter le duc et le maréchal de Bourgogne à se désister de toute hostilité. Tous les cantons suisses, réunis à Bade, adressèrent à Charles III un message analogue.

Les partisans de l'évêque et du pape dans Genève comprirent que l'entreprise étant avortée, leur cause était perdue; le chefs s'étaient d'abord évadés; la fuite devint générale. Ceux mêmes qui étaient amis des libertés genevoises, quittaient maintenant Genève; à plus forte raison, les fanatiques allaient-ils grossir les rangs des mamelouks. Ils emportaient avec eux tout ce dont ils pouvaient se charger et usaient de ruse pour s'enfuir, sortant de la ville le soir et à pas de loup. Les uns se réfugiaient sur la rive gauche du lac, d'autres, et en plus grand nombre, dans le château de Peney, sur la rive droite du Rhône, d'où ils tenaient la population genevoise sans cesse en alerte. Leurs femmes et leurs enfants, laissés dans la ville, avaient avec eux de secrètes entrevues au pied des falaises escarpées qui bordent les rives du Rhône et leur rapportaient tout. Un Genevois ne partait pas pour Lyon sans que les Peneysans, toujours à l'affût des voyageurs, en fussent informés. Étrange phénomène, dont l'histoire offre pourtant plus d'un exemple, l'opposition

des papistes et des féodaux à la liberté civile et religieuse dégénérait alors en brigandage[1].

La fuite des laïques épiscopaux détruisit la puissance du clergé, dont ils étaient le nerf, et rendit les réformés maîtres de la situation. Genève était décidé à ne garder dans ses murailles que ceux qui étaient prêts à lui donner leur sang. Une nuit que le tambour appelait les citoyens sous les armes, un bourgeois peureux fit dire par sa femme qu'il était absent; quelques citoyens poussèrent jusque dans sa chambre et le trouvèrent caché dans son lit, feignant d'avoir la fièvre; il tremblait, en effet, mais de peur. Ce lâche fut banni de la ville à perpétuité, sous peine du fouet s'il osait y rentrer; un an après, on le reçut pourtant avec indulgence, « parce qu'il n'est « pas donné à tous d'avoir un courage de César, » dit le registre; mais il fut toujours considéré comme étranger. Le courage était alors un des titres nécessaires à la bourgeoisie de Genève[2].

Tandis que les mamelouks exerçaient le brigandage autour de la ville, les faibles du parti épiscopal qui y étaient demeurés vivaient dans la crainte. Leurs personnes, leur culte, leurs couvents étaient respectés; pas un cheveu ne tombait de leur tête; mais ils tremblaient que les violences des Peneysans n'excitassent les huguenots à prendre leur revanche. Les nonnes surtout étaient dans un effroi perpétuel. Une nuit, entre onze heures et minuit,

[1] Registre du 20 septembre 1534. Les ruines du château de Peney se voyaient encore il y a quelques années entre le chemin de fer de Lyon à Genève et le Rhône, près de Satigny.

[2] Registre du Conseil des 4, 12, 13 août, 4 septembre 1534, 27 janvier 1535.

les sœurs de Sainte-Claire furent réveillées en sursaut par un grand coup frappé à la porte. Épouvantées, elles prêtent l'oreille avec un vif battement de cœur. Trois coups retentissent de nouveau. Elles sortent de leurs couches tremblantes et pâmées. Sans doute les huguenots veulent se venger sur elles de la nuit perfide du 31 juillet! « Ces héré- « tiques, se disent-elles l'une à l'autre, viennent « d'enfoncer la porte du couvent; » elles leur prêtent des desseins coupables. Éperdues, elles courent vers l'abbesse. « Mes chères enfants, leur « dit celle-ci, bataillez vaillamment pour l'amour de « Dieu. » Elles attendent, mais personne n'arrive.

La plus jeune des nonnes, se trouvant à l'office, le soir précédent, avec toute la communauté, avait été portée au sommeil par les longues oraisons et s'était profondément endormie; la mère vicaire l'avait enfermée dans l'église sans s'en apercevoir. Or, « sur le serein de la nuit, » vers onze heures, la pauvre jeune sœur se réveille; elle regarde tout autour d'elle et ne peut comprendre où elle se trouve... Enfin, elle reconnaît la chapelle; mais la nuit, la solitude, le lieu même, tout l'épouvante. Elle croit apercevoir les trépassés qui, profitant de l'heure des ténèbres, sortent de leurs tombes et « vont par l'église... » Ses membres se refusent à se mouvoir. Enfin elle prend courage et se précipite vers la porte. O malheur! elle est close. Dans son effroi, elle frappe un grand coup; ce fut celui qui réveilla les sœurs; puis elle prête l'oreille; personne ne bouge, et de nouveau elle frappe trois coups de tout son pouvoir.

Pendant que cela se passait, l'abbesse se préparait à recevoir les loups qui allaient dévorer ses innocentes brebis. Elle voulut premièrement savoir si toutes étaient au troupeau, et, à sa grande angoisse, découvrit qu'il en manquait une. Alors un nouveau coup plus fort que les autres se fit entendre. « Sortons d'ici, dit l'abbesse, et allons à l'église, car « mieux nous sera d'être devant Dieu qu'au dor- « toir. » Elles descendent; l'abbesse met la clef dans la serrure, ouvre la porte... et trouve devant elle la jeune nonne qui, pâle comme la mort, tombe sans connaissance à ses pieds[1].

Les contes que l'on se plaisait à répandre, et même quelquefois à imprimer, sur les réformateurs et les réformés, sur Calvin, sur Luther en particulier, n'avaient pas plus de réalité que les imaginations des sœurs de Sainte-Claire sur les desseins des huguenots, qui avaient donné à ces pauvres filles un si affreux cauchemar. Ils étaient moins innocents.

[1] La sœur Jeanne, *Levain du calvinisme*, p. 92 à 94.

CHAPITRE QUATORZIÈME

UNE HÉROÏQUE RÉSOLUTION ET UNE HEUREUSE DÉLIVRANCE.

(Août et septembre 1534.)

Les amis de l'indépendance et de la Réformation avaient des inquiétudes plus fondées que celles des nonnes de Sainte-Claire; ils comprenaient que l'attaque n'était que renvoyée et qu'ils devaient se tenir prêts pour de rudes combats; Genève rassemblait donc ses forces : « Que tous ceux qui sont « dehors viennent! » dit le conseil. Mais hélas! deux des plus intrépides étaient dans les prisons du primat de France et près d'être envoyés à l'échafaud. La sentence qui condamnait à mort Baudichon de la Maisonneuve et son ami avait été prononcée, nous l'avons vu. Ils avaient été livrés par les prêtres au bras séculier, et ils allaient être exécutés quand une nouvelle tentative fut faite en leur faveur.

Il y avait à Berne une famille patricienne, illustre par son antique noblesse et sa valeur, et dont quelques membres avaient rendu à la France des

services signalés. Au quinzième siècle, l'avoyer Nicolas de Diesbach avait allié cette puissante république avec le roi Louis XI contre Charles le Téméraire, et avait remporté plusieurs victoires sur des bandes bourguignones. Un autre de Diesbach, Jean, avait commandé, à Pavie en 1525, les troupes suisses auxiliaires de la France. Placé à l'aile droite, à la tête de deux mille Helvétiens, il avait d'abord repoussé les fantassins et les cavaliers impériaux. François I[er] était sur le point de remporter la victoire; mais bientôt la gauche avait été anéantie; de ce côté, Suffolk, héritier de la Rose blanche, le frère du duc de Lorraine, Nassau, Schomberg, La Trémouille, San Sévérino, le vieux La Palisse étaient tombés sur le champ de bataille, et Montmorency avait été fait prisonnier. Néanmoins les Suisses luttaient encore avec courage, quand d'Alençon, beau-frère du roi, s'étant enfui lâchement, en entraînant après lui une partie des gens d'armes de France, avait ébranlé les soldats de Diesbach, qui combattaient à ses côtés et criaient déjà victoire. Dans ce moment les lansquenets, commandés par le redoutable Freundsberg, se jettent sur les Suisses avec fureur et les rompent; les Helvétiens voyant les Français se retirer, croient qu'ils veulent les sacrifier à la haine des Allemands. En vain Jean de Diesbach les conjure, les menace; rien ne peut les retenir. Alors ce valeureux capitaine se précipite seul au-devant d'un bataillon de lansquenets et tombe mort. Bonnivet, désespéré, tendant sa gorge aux piques de l'ennemi, expire, et François I[er], enfin, qui est le dernier à

combattre, remet en frémissant son épée à Lanoy[1].

Jean de Diesbach avait épousé une Française, Mademoiselle de Refuge ; le roi avait assuré à cette dame une dot de 10,000 livres, et plus tard avait donné comme équivalent au sire de Diesbach la seigneurie de Langes que celui-ci avait léguée à sa femme. Mais en 1533, François Ier avait repris cette terre, sans donner les 10,000 livres de dot qu'il avait promises. La veuve du héros de Pavie se voyant ainsi privée de ses biens par celui pour lequel son mari était mort, avait réclamé l'intervention de Berne, et les chefs de cette république avaient chargé un autre Diesbach, Rodolphe, de se rendre à la cour de France pour appuyer la juste réclamation de sa parente. Rodolphe partit le 12 janvier 1534, accompagné de Georges Schœner. Cette mission devait avoir plus d'importance pour Genève que pour Berne[2].

Rodolphe de Diesbach était lui-même très bien vu en France. Il y avait passé sa jeunesse, avait fait ses études à l'université de Paris, et de 1507 à 1515 il avait pris part aux guerres de Louis XII, et s'y était conduit avec honneur. De retour à Berne, il fut de ceux qui embrassèrent la foi évangélique, et souvent il fut appelé à défendre les intérêts de Genève et de la Réformation. Pendant que Rodolphe était en France, pour plaider la cause de sa cousine, de la Maisonneuve et Janin furent mis en prison à Lyon, et Diesbach reçut des seigneurs de Berne

[1] Récits de Pescaire, de Freundsberg. — *Histoire de la Suisse*, par Jean de Muller, continuée par MM. Gloutz-Blotzheim, J.-J. Hottinger, Monnard et L. Vulliemin.

[2] Chroniques manuscrites de la famille de Diesbach, à Berne.

l'ordre de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour obtenir du roi leur élargissement. Il se mit à l'œuvre avec toute l'énergie d'un Bernois et d'un guerrier; se rendit à Blois, où François I[er] tenait alors sa cour, et *sollicita vivement*[1] la délivrance des deux évangéliques. Il voyait dans Baudichon de la Maisonneuve son combourgeois, son coreligionnaire, et comprenait combien sa présence serait utile à Genève. Mais des seigneurs catholiques, des prélats ultramontains insistaient auprès du roi pour que les deux Genevois, condamnés à Lyon, y fussent brûlés. Comment François I[er], devenu récemment ami du pape, et qui avait ordonné de faire et parfaire dans son royaume le procès des hérétiques[2], sauverait-il ceux de Genève? Les amis ainsi que les ennemis de la Réformation étaient dans l'attente la plus vive. Les semaines, les mois même s'écoulèrent sans qu'on pût obtenir du roi une réponse décisive.

Pendant ces longs délais, Genève était fort agité. L'absence des énergiques huguenots n'empêchait pas que l'œuvre ne s'y poursuivît avec résolution. Les magistrats voulaient prendre et exécuter promptement les résolutions suprêmes auxquelles les appelaient les périls de la patrie. Une nécessité terrible et inexorable se présentait toujours de nouveau à leur esprit : Pour sauver Genève, il fallait le détruire.

La ville était alors composée de deux parties : la cité et les quatre faubourgs. Le faubourg du

[1] Registre du Conseil de Genève, 17 septembre 1534.
[2] Lettre à l'évêque de Paris.

Temple ou des *Aigues-Vives* (Eaux-Vives) s'étendait sur la rive gauche du lac, et le temple de Saint-Jean-de-Rhodes qui s'y trouvait[1], lui avait donné son nom; le faubourg de *Palais* s'étendait à gauche sur les bords pittoresques du Rhône; celui de Saint-Léger allait de la ville jusqu'au pont jeté sur le torrent glacé de l'Arve, et celui de Saint-Victor, où était le monastère de ce nom, allait de Malagnou à Champel. Cette ville extérieure avait autant de maisons que la ville intérieure, occupait un terrain beaucoup plus considérable et comptait plus de 6,000 habitants.

Le 23 août, les deux cents membres du grand conseil reçurent une convocation portant « à cause « des affaires urgentes de la ville[2]. » Chacun comprit de quoi il s'agissait. Le premier syndic proposa de murer une partie des portes, de faire bonne garde, mais il ajouta que ce n'était pas assez, que les faubourgs étant fort étendus, l'ennemi pouvait s'y établir; qu'il fallait sans hésiter abattre toutes les maisons, les granges, les murailles, en commençant immédiatement par les plus proches. A l'ouïe de cette proposition, plusieurs furent saisis de douleur. Quelle mesure, quel désastre! Les citoyens détruiront de leurs propres mains ces paisibles foyers où a joué leur enfance, où sont nés, où sont morts ceux qu'ils ont aimés, et une grande partie de la population n'aura plus d'autre abri que la voûte du ciel. Cependant les Deux-Cents n'hésitèrent pas. Les amis de la Réformation, aux yeux

[1] Près du Pré-l'Évêque, au delà du Nant.
[2] Registres du Conseil *ad diem*.

lesquels l'Évangile avait relui dans tout son éclat, étaient prêts, pour le conserver, aux plus grands sacrifices. Ceux mêmes que ne touchaient pas les motifs religieux étaient entraînés par l'enthousiasme patriotique. « Mieux vaut perdre la main que le « bras, — mieux les faubourgs que la ville! » disaient les citoyens. La résolution fut prise et, sans aucun délai, car il y avait urgence, le même jour, après dîner, les quatre syndics, accompagnés d'Aimé Levet et des cinq autres capitaines de la cité, *al-« lèrent faire commandement d'abattre les faubourgs.* » Il y eut çà et là des cris et des pleurs, mais presque tous résolurent de déposer leurs biens, quoique d'une main tremblante, sur l'autel de la patrie et de la foi.

Il le fallait; chaque jour le danger semblait s'approcher. Les ambassadeurs genevois à Berne écrivaient au Conseil : « Tenez-vous sur vos gardes! » Des actes de violence, de petites escarmouches annonçaient de plus graves combats. Le 14 août, Richerme, marchand de Genève, revenant de Lyon, fut enlevé, traîné successivement dans trois châteaux de l'évêque et mis à la torture. Le 25, un autre Genevois, Chabod, fut saisi sur le mont de Sion, conduit au château de Peney, et mis aussi à la question; mais les juges, voulant faire preuve de débonnaireté, ajoutèrent : « Qu'on la lui donne « sans lui rompre les os et sans le mettre en danger « de mort[1]. » On amena bientôt un nouveau prisonnier.

Il y avait à Avignon un brodeur, « tant super-

[1] Froment, *Gestes de Genève,* p. 133. — A. Roget, *les Suisses et Genève,* II, p. 122, d'après les papiers de M. Galiffe.

« stitieux en jeûnes, » qu'il restait quelquefois plusieurs jours sans boire ni manger. Ce pauvre artisan, ayant reçu l'Évangile, avait cessé d'aller à la messe et fut en conséquence mis en prison. Les hommes d'Église lui demandèrent s'il y avait longtemps qu'il n'avait assisté au sacrifice de l'autel : « Trois ans, « dit-il; et à la mienne volonté, que jamais, moi et « mon ménage, nous n'y eussions été! » L'oyant ainsi parler, les prêtres n'osèrent le faire mourir, car ils le crurent fou. Six mois après, survint une grande peste; chacun s'enfuyait, et les prisons restèrent même ouvertes; « ce que voyant le pieux brodeur en sortit. » Il avait soif de l'Évangile; il savait qu'il y avait de grands prédicateurs dans Genève, il se mit donc en route pour cette ville. Ses frais de voyage n'étaient pas grands; il avait coutume « d'aller d'Avignon à Lyon, plus de soixante « lieues françaises, pour un sol de roi, » dit Froment. Se trouvant enfin dans la vallée du Léman, sur le grand chemin, seul, fugitif, mais avec une joie anticipée des paroles de vie qu'il entendrait bientôt, il se vit tout à coup entouré de cavaliers qui lui dirent brusquement : « Où allez-vous? — A Genève. — « Qu'allez-vous y faire? » Le brodeur répondit, « sans feintise, courtamment et rondement, selon sa « coutume : J'y vais ouïr prêcher l'Évangile. N'y « voulez-vous pas aller pour l'ouïr aussi? — Nenny, » répondirent ces hommes. Il se mit à les presser : « Allez-y, je vous prie, disait-il. Je suis « émerveillé de vous; vous êtes si près, et moi je « viens bien d'Avignon expressément pour cela. Je « vous prie que vous y veniez! — Marche, méchant,

« lui dirent-ils, et nous t'apprendrons à ouïr ces « diables de Genève. » Ils le conduisirent à Peney, et arrivés au château : « Nous te donnerons trois « estrapades, lui dirent-ils, au nom des trois diables « que tu voulais aller ouïr prêcher. » Lui ayant lié les mains derrière le dos, ils l'enlevèrent au haut d'une longue pièce de bois et le firent tomber avec roideur à deux pieds de terre. « Celle-ci, lui « cria-t-on, est au nom de Farel; » puis vint une estrapade pour Viret et une pour Froment. Le pauvre homme, tout brisé, s'étant remis tant bien que mal sur ses jambes, regarda derechef ses bourreaux, et, touché d'amour pour eux, leur répéta d'un ton persuasif : « Venez avec moi ouïr l'Évangile. » Les Peneysans, indignés, répondirent rudement : « Re- « tourne-t'en bien vite d'où tu es venu ; — « ce qu'il « ne voulut pour chose qu'on lui sût faire. » « Il « est hors de sens! » dirent-ils, et le prenant pour un idiot, ils le relâchèrent. Le pauvre homme arriva à Genève « où fut logé environ deux mois, dit Fro- « ment, avec l'auteur de ce livre, à qui racompta « toute l'affaire[1]. »

Ces actes de violence indiquaient aux Genevois qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Dès le mois d'août, les décisions du Conseil se succédèrent coup sur coup. Le 18, il arrêta que l'église et le prieuré de Saint-Victor seraient démolis; le 23, que toutes les maisons, granges et murailles des faubourgs seraient abattues; le même jour qu'on engagerait un certain nombre d'hommes de guerre suisses qui

[1] *Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève*, p. 174, 175.

seraient nourris et logés par les riches à tour de rôle; le 24, que tous ceux qui étaient dehors seraient sommés de revenir pour défendre Genève; le 1er septembre, qu'on fortifierait la ville du côté du lac; le 11, que les arbres autour des murailles qui empêcheraient de voir l'approche des ennemis, seraient coupés, et le 13, que chacun eût à démolir sa maison en deux jours, c'est-à-dire dès le 15 septembre[1].

La calamité se présenta alors comme imminente, inexorable, et avec toutes ses rudes et lugubres réalités. Le trouble était dans les plus faibles, la colère dans les plus passionnés. Il y avait de grandes clameurs dans les faubourgs. Quoi! les maisons rasées rez terre, comme ailleurs les demeures des criminels, et cela par les propres mains de ceux qui les habitent! Les prêtres frémissaient à la pensée que les églises de Saint-Victor, de Saint-Léger, des chevaliers de Rhodes allaient être détruites. Des citoyens aigris montraient froidement la solidité des édifices condamnés et disaient qu'on ne parviendrait pas à les abattre. Enfin les chefs du parti catholique, comprenant que ce qui devait être le salut de la Réforme serait la perte de la papauté, se décidèrent à opposer à cette mesure une vigoureuse résistance.

Trente des plus notables, ayant à leur tête Antoine Fabri, de la famille du fameux évêque Waldemar, et Philippe de la Rive, se rendirent au Conseil. Fabri, chargé de porter la parole, était calme, mais

[1] Registres du Conseil aux dates indiquées.

il avait à côté de lui de Muro (du Mur), fort animé. « Nous demandons, dit Fabri, qu'on laisse les fau« bourgs en leur état, comme beaux, commodes et « plus utiles pour la ville que si on les abattait. » Le Conseil, auquel il en coûtait d'imposer un tel sacrifice, se réserva de venir en aide aux plus lésés; mais il maintint l'arrêt. « Je demande congé « de sortir de la ville, s'écria de Muro, avec huit « cents hommes de nos combourgeois, car cette « démolition est un acte d'hostilité envers nous[1]. »

Au moment où des citoyens menaçaient de quitter Genève, les amis de l'indépendance désiraient d'autant plus voir revenir ceux *qui étaient dehors*. Il y en avait un surtout dont chacun appréciait la décision et le courage. Tout à coup, le 16 septembre, le jour même où Muro avait fait entendre des paroles menaçantes, un bruit courut toute la ville : Baudichon de la Maisonneuve et son compagnon sont délivrés!

Rodolphe de Diesbach et Georges Schœner n'avaient cessé d'implorer l'intervention du roi. Ce prince qui, dans quelques mois allait remplir les rues de sa capitale d'estrapades et de bûchers, ne sentait pas des compassions bien vives pour les deux hérétiques. Toutefois, il désirait se concilier la faveur des Suisses, et peut-être même qu'étant peu disposé à rendre à la veuve de Jean de Diesbach ses terres, il n'était pas fâché de donner aux Bernois quelque autre satisfaction. La cause de la justice triompha enfin. Le roi accorda aux vives in-

[1] Registres du Conseil du 14 septembre 1534.

stances de Diesbach l'élargissement des prisonniers. Les deux Bernois, au lieu de « s'amuser à regarder « d'un côté et d'autre aux aides de ce monde, » reconnurent la protection de Dieu. « Nous avons « obtenu leur liberté, dirent-ils, Dieu nous les ayant « donnés[1]. » Ils se rendirent aussitôt à Lyon, munis de lettres closes, scellées du sceau de Sa Majesté, et les présentèrent aux autorités sous la garde desquelles les captifs attendaient « qu'on les brûlât, « selon ce qui se pratiquait alors[2]. » Les portes de la prison s'ouvrirent; de la Maisonneuve et Janin furent remis aux Bernois. A la nouvelle de cet acte inouï, les officiaux, les inquisiteurs, les chanoines de Saint-Jean furent consternés; « tous les prêtres « de Lyon en furent bien *marris*, et l'évêque de « Genève encore plus; mais leur fallut prendre « patience[3]. » Quant aux prisonniers, ils savaient que si Dieu délivre ses serviteurs, ce n'est pas pour qu'ils abandonnent ce qu'ils ont commencé. Au lieu de dire, en se voyant libres : Demeurons dans l'ombre quelque temps pour ne pas nous exposer à de nouveaux périls, ils voulaient travailler à l'émancipation de leur patrie avec une plus grande ardeur. Ils firent le voyage de Lyon à Genève avec les deux seigneurs de Berne et rentrèrent dans les murs de l'antique cité.

On y était encore dans de grandes inquiétudes à leur égard. Aussi, quand, dans la journée du

[1] « *Deo dante* illorum relaxationem obtinuerunt. » (*Ibid.*)

[2] Note de Flournois sur le passage correspondant des Registres du Conseil.

[3] Froment, *Gestes de Genève*, p. 244.

16 septembre, le bruit se répandit que des ambassadeurs bernois venaient d'arriver à l'hôtellerie de la tour Perse[1] avec Baudichon et le *Collonier*, plusieurs pouvaient à peine le croire; Dieu donnait aux Genevois plus qu'ils n'avaient espéré. Quand les amis que l'on croyait perdus sont retrouvés, ceux que leur perte avait mis dans le deuil accourent et éprouvent, en les contemplant, un saisissement inexprimable; ce fut ce qui arriva lorsque les deux captifs furent de retour dans Genève. Il y eut dans la ville une grande allégresse. Plusieurs rendaient grâce à Dieu de ce que « la course violente des « loups, qui voulaient manger les meilleures brebis « du troupeau, avait été dissipée, » et louaient le roi de France de ce qu'il estimait les arquebuses des Suisses plus que les patenôtres des prêtres.

Désireux de donner aux ambassadeurs une marque de gratitude respectueuse, les quatre syndics, les conseillers, leurs huissiers et officiers, se rendirent, le 17 septembre, à la tour Perse[2] pour y tenir la séance officielle dans laquelle la transmission des prisonniers devait se faire. Les premiers magistrats de la république, ayant pris place dans l'une des salles, selon l'ordre accoutumé, Jean-Rodolphe de Diesbach et G. Schœner entrèrent accompagnés des captifs. Ces nobles seigneurs exposèrent qu'ils venaient de Lyon et de la Cour de France; qu'avec l'aide de Dieu ils avaient obtenu le relâchement des deux Genevois; que, selon la règle, ils devaient les remettre entre les mains des

[1] Registre du Conseil du 17 septembre 1534.
[2] « In domo turris Perse. » (Registre du Conseil, *ibid.*)

magnifiques seigneurs de Berne, à l'intervention desquels leur délivrance était due[1]; que toutefois ils se rendaient au désir de Baudichon et du collonier, qui préféraient demeurer dans cette ville de Genève[2]; qu'ils demandaient seulement une garantie comme quoi le Conseil serait prêt à les représenter à Messieurs de Berne si ceux-ci les demandaient[3]. Les magistrats genevois firent leurs remerciments aux seigneurs de Berne et leur donnèrent par écrit la déclaration voulue[4].

Enfin, de la Maisonneuve était libre; il pouvait retourner vers sa femme et ses enfants et converser avec ses amis. Ceux-ci ne pouvaient se lasser de l'entendre; tous les détails sur sa prison, ses comparutions, ses dangers, avaient pour eux l'intérêt le plus vif. Froment surtout, qui aimait à *jaser*[5], lui faisait beaucoup de questions. « Comme m'a dit « Baudichon (lisons-nous dans ses *Gestes*) tout cela « ne fut pas fait sans grands frais et missions, « et sa *prise* lui coûta mille et cinquante écus au « sol[6]. »

Une lettre de François Ier vint couronner cet épisode de l'histoire de la Réformation. Quatre jours après que les deux prisonniers furent rendus à leurs pénates, ce prince écrivit aux syndics de Genève[7]:

1 « Illos debere magnificis Dominis Bernatibus præsentari.» (Registre du Conseil du 17 septembre 1534.)

2 « Dicti Baudichon et Collonier optant potius in hac civitate exspectare, quod alibi. » (*Ibid.*)

3 « Petunt cautionem de repræsentendo eosdem. » (*Ibid.*)

4 Super quo factum *remersiationibus.* » (*Ibid.*)

5 Bonnet, *Lettres françaises de Calvin,* II, p. 575.

6 Froment, *Gestes de Genève,* p. 244.

7 Nous donnons cette lettre inédite telle qu'elle se trouve dans les

« A noz très chers et bons amys les seigneurs de « Genesve.

« Très chers et bons amys. Vous scauez, comme « à vostre grant prière et requeste, et pareillement « de noz très chers et grans amys, confédérez, « alliez et bons comperes, les seigneurs de la ville « et quenton de Berne, nous vous auons rendu et « renuoyé certains prisonniers qui auoient tenu en « cestuy nostre Royaume, propos de la foy, telz et « de telle conséquence, que pource ils auoient esté « condampnez à mort. Ce que nous auons bien « voulu faire pour l'affection que auons de gratif- « fier vous et les dicts seigneurs de Berne, tant en « cest endroict que en tous autres que nous seront « possibles, ayans ceste parfaicte fiance que vous « estes pour faire enuers nous le semblable. A ceste « cause ayans esté aduertiz que vous auez faict déte- « nir prisonnier en vostre ville ung Religieux nostre « subgect, nommé frere Guy Furbity, de l'ordre « des freres prescheurs, pour auoir tenu aucuns « propos et dogmatisé choses touchant la foy et « l'Église, qui ne vous ont semblé bonnes et pour « lesquelles l'on est après à luy faire son procès, « nous vous voullons bien prier très affectueuse- « ment par la présente que en usant enuers nous de « plaisir réciproque, vous vueillez incontinant re- « lascher ledict Furbity nostre subgect, sans autre- « ment proceder contre luy, pour rayson de ce que « dessus. En quoy faisant, vous nous ferez plaisir « très agréable. Priant le Créateur, très chers et bons

Pièces historiques des Archives de Genève, n° 1054, année 1534, en conservant l'orthographe du temps.

« amys, qu'il vous ayt en sa tressainte garde. Escript
« à Bloys le XXIe jour de septembre mil V^{c} XXXIIIj.
« FRANÇOYS.
« BRETON. »

François Ier disait : Je vous remets deux prisonniers, remettez-m'en un ; cela semblait juste et naturel, et pourtant la petite république n'accéda pas à la demande du puissant roi de France. Le Conseil voulait suivre consciencieusement la marche légale et les règles diplomatiques. Il trouva que les deux cas n'étaient pas identiques ; et le dominicain ayant été fait prisonnier à l'instance des seigneurs de Berne, il fut arrêté que l'on prendrait d'abord leur avis. La faveur des Valois ne pouvait faire plier Messieurs de Genève, même après la grâce extraordinaire qu'ils venaient de recevoir ; avant tout ils voulaient suivre les principes admis en politique, et faire droit aux Bernois. Furbity fut mis en liberté au commencement de 1536.

C'était une faute d'avoir mis le dominicain en prison pour ses prédications, et c'en était une de l'y garder ; mais dans l'un et l'autre cas, la faute appartenait au siècle. Cette réserve faite, il est permis de rendre au courage des faibles l'honneur qui lui est dû. Il est noble à de petits États de tenir ferme aux principes, en présence de puissants empires, quand ils le font sans jactance. Et non-seulement cela est beau, mais cela aussi est salutaire, et les revêt d'une force morale qui garantit leur existence. Les petites républiques de la Suisse, et Genève en particulier, en ont donné des exemples plus notables que celui qui vient d'être rapporté.

CHAPITRE QUINZIÈME

LES FAUBOURGS DE GENÈVE SONT ABATTUS ET LES ADVERSAIRES SE PRÉPARENT.

(Septembre 1534 à Janvier 1535.)

Baudichon de la Maisonneuve et Janin étaient rentrés dans Genève le lendemain du jour où l'ordre définitif d'abattre les faubourgs avait été donné. Le capitaine des luthériens était rendu à sa patrie au moment où les grands coups devaient être portés. La coïncidence est remarquable. Le retour de ces deux énergiques citoyens ne pouvait que donner un nouvel élan à la résolution de sacrifier une moitié de la ville pour sauver l'autre. Les premières murailles qui devaient tomber étaient celles du monastère de Saint-Victor qui, placé aux portes de la ville[1], pouvait être occupé par l'armée ennemie comme fort avancé. Il n'y avait pas de larmes à répandre sur la ruine de cet édifice, si ce n'est celles que pouvait provoquer la pensée de son antiquité. Depuis que le prieur, Bonnivard, était captif à Chillon, les moines avaient secoué toute espèce de joug, et le monastère était devenu un repaire de désordres et de scandales.

[1] A peu près à la place où se trouve l'église russe.

Auparavant, les religieux fréquentaient certaines maisons mal famées de leur faubourg; mais maintenant c'était dans le couvent même qu'il se faisait de continuelles orgies. Dès qu'on parla d'abattre ce nid de débauche, une insatiable avidité succéda chez ces misérables à de perpétuels désordres. Les moines et leurs maîtresses se mirent à piller le monastère; ils enlevaient, arrachaient, emportaient tout ce qui avait quelque valeur; on les voyait le soir, la nuit, quelquefois même le jour, chargés de leurs fardeaux, sortir du monastère et cacher leur butin dans les maisons voisines. Le prieuré fut ainsi non seulement vidé mais réduit presque à ses murailles[1]. Quelle chute ignoble que celle de ces ordres prétendus religieux! Malgré leurs brigandages, le Conseil assigna aux moines une demeure dans la ville, et même une chapelle, ce qui était plus qu'ils ne méritaient.

Alors chacun mit la main à l'œuvre. Tout était en mouvement sur ces belles hauteurs, d'où la vue embrasse le lac, les Alpes, le Jura et la vallée qui les sépare. D'abord l'église, puis le prieuré tombèrent, et l'on ne vit plus que les décombres qui embarrassaient le terrain. Cet édifice, le plus antique de Genève, qui avait été fondé tout au commencement du sixième siècle par la reine Sedeleuba, sœur de la reine Clothilde, en mémoire des victoires de son beau-frère Clovis[2]; ce temple, où avait été

[1] Registre du Conseil du 18 août 1534. L'expression du registre est beaucoup plus énergique.

[2] «Ecclesia quam Sedeleuba regina in suburbano Genevensi construxerat.» (Fredegarius, *Chron.*, cap. XXII. — La sœur Jeanne, *Levain du calvinisme*, p. 94.)

déposé le corps de saint Victor, qu'une lumière céleste, disait-on, signalait de nuit aux pieux étrangers; ce sanctuaire, but du pèlerinage des grands de la terre, n'était plus qu'une ruine vulgaire. Élevé en souvenir du triomphe de l'orthodoxie défendue par Clovis — sur l'arianisme professé par Gondebaud, ce monument s'écroulait après plus de mille ans de durée, au milieu du libertinage de ses moines. Une couronne avait été posée sur le berceau de saint Victor, une verge eût pu être placée sur ses décombres.

Toutefois les choses qui ont été grandes aux yeux des homme ne finissent pas comme celles qui ont été vulgaires. Un jour, un bruit étrange, propagé par les moines et les nonnes, se répandit dans la ville. Durant les heures de la nuit, des voix, des gémissements, des lamentations, se sont fait entendre du milieu des ruines de Saint-Victor. Le vent, qui souffle fort sur ces hauteurs, ressemble quelquefois à la voix de l'homme. Les dévots prêtent l'oreille; ces accents plaintifs se renouvellent et les émeuvent. « Ah! s'écrient-ils, ce sont les trépassés qui gémissent, et non sans cause, car on a troublé leur sommeil! » La foule redouble, et bientôt « on entendit les morts se lamenter *manifestement*, non-seulement la nuit, mais le jour. » Si les morts pleuraient sur Saint-Victor qui tombait, les vivants avaient à pleurer encore plus sur le grand opprobre de l'Église, dont ses moines avaient dû être la gloire.

Après le prieuré, on en vint aux maisons les plus rapprochées de la ville et l'on se mit à les démolir *pièce à pièce*. Quand les citoyens, accablés de fatigue,

s'asseyaient sur les pierres pour prendre quelque repos, ils se demandaient ce qu'ils allaient devenir. « Ah! disait Jean Montagnier, où réduire mes effets, « où abriter ma femme, mes enfants? Et moi-même, « où irai-je?... » Un maçon, vieux, pauvre et infirme, se lamentait en voyant abattre sa chétive demeure; le Conseil lui donna une coupe de froment et lui promit de payer son loyer. Mais si le magistrat se montrait débonnaire pour les malheureux, il était inflexible pour les rebelles. Une veuve, Madeleine Picot, s'étant enflammée jusqu'à dire aux syndics des injures, fut condamnée à trois jours de prison. Si les pauvres pleuraient leurs masures, les riches regrettaient leurs belles demeures, les jardins agréables qui les entouraient, les riantes prairies où coulaient des ruisseaux d'eau, que des arbres majestueux recouvraient de leur ombre, le temple des croisés, environné de fontaines, et dont les murs gothiques donnaient à cet agréable tableau un caractère antique et religieux. Un poëte exprima leurs pensées en disant :

Urbe fuere mihi majora suburbia quondam
  Templis et domibus nec speciosa minus,
Quin etiam irriguis pratis, hortis et amœnis;
  Pascebant oculos hæc animosque magis[1].

Au milieu de ces lamentations, les bons citoyens

[1] « De grands faubourgs entouraient la ville, non moins beaux par les temples et les maisons dont ils étaient ornés, que par les riants jardins, les prairies arrosées d'eaux pures, dont les yeux aimaient à se repaître et les cœurs encore plus. » Ces distiques, dont nous ne donnons ici que quatre vers, se trouvent dans le manuscrit de Gautier. Il les attribue à un anonyme qui avait vu les faubourgs.

et les fervents évangéliques demeurèrent fermes. Mais de Muro et un bon nombre de catholiques quittèrent Genève et passèrent au camp ennemi. Ce n'est plus par des conspirations sourdes qu'ils vont dorénavant combattre la Réformation; ils feront ouvertement la guerre : *Aperto bello patriam oppugnaturi* [1].

En même temps qu'on abattait les maisons, on élevait des remparts. Tribolet, capitaine de Berne et l'un des envoyés de cette république, homme expérimenté, à la fois vif et compatissant, dirigeait les travaux de terre et de maçonnerie destinés à fortifier la place. Vers la fin de septembre, il s'établit avec ses travailleurs dans un jardin qui touchait à celui du couvent de Sainte-Claire, et y traça ses lignes. Riches et pauvres, grands et petits, poussant devant eux leur brouette, apportaient de la terre et des pierres. L'ouvrage fait, Tribolet décida qu'il fallait le continuer dans le jardin voisin, celui des nonnes, et le 30 septembre, à quatre heures du matin, on vint les inviter honnêtement à ôter de leur jardin tout ce qu'elles voulaient garder. « Grandement « désolées, à ce terrible message, elles se mirent à « invoquer Dieu par l'intercession de la Vierge et « de tous les saints. — Nous sommes recluses pour « l'amour de Dieu, disait l'abbesse au capitaine ber« nois, déportez-vous de rompre notre sainte clô« ture. » Tribolet lui expliqua que le salut de la ville le demandait, et ajouta qu'il ferait son ou-

[1] Registre du Conseil des 11, 14, 15 et 19 septembre 1534. — Msc. de Gautier. — La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 97, 98. — Msc. de Turrettini. (Berne, *Hist. Helv.*)

vrage « qu'elles le voulussent ou non. » Les sœurs effrayées firent alors ouvrir le couvent et, se sauvant dans l'église, s'y prosternèrent la face en terre, avec abondance de larmes. Le capitaine, ayant entr'ouvert la porte et voyant les pauvres filles étendues sur les dalles, leur dit avec bonté : « N'ayez « crainte, nous ne vous voulons aucun mal! » Les sœurs furent fort étonnées de trouver un *hérétique* si débonnaire[1].

Cependant le travail de destruction continuait, et l'on employait les décombres à élever les fortifications et à réparer les brèches, en sorte qu'on put dire avec Bonivard : « *Les ruines mêmes ont péri.* »

Mais que fera-t-on des six mille citoyens jetés hors de leurs demeures? Seront-ils dépouillés et errants, exposés aux pillards qui entourent Genève? Les couvents avaient place pour un grand nombre, mais ils restèrent fermés. Les maisons des huguenots au contraire s'ouvrirent, même aux catholiques. Les citoyens sont endettés par de longues guerres, leur négoce est ruiné et leurs campagnes ravagées... N'importe, celui qui a deux chambres en donne une, et celui qui a un morceau de pain le partage avec son frère. Le syndic Duvillard fut chargé de loger provisoirement, soit dans des édifices de l'État, soit dans des maisons particulières, ceux qui étaient privés de leur domicile. Si l'on voyait des pauvres errer dans les rues, des hommes bienveillants, des femmes pieuses s'approchaient d'eux, les conduisaient dans leur demeure, agran-

[1] Registre du Conseil des 21, 25 septembre 1534. — La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 97 à 100.

dissaient leur table de famille et tiraient profit du moindre réduit pour y coucher ces malheureux. Le Conseil donna même aide et confort aux riches; Butini, de Miolans, fut logé, dit le registre, dans la maison du curé de Saint-Léger.

L'activité des Genevois était sans cesse stimulée par les nouvelles qui leur arrivaient. « Le duc de « Savoie, leur écrivait-on de Berne, rassemble « contre vous une armée de brigands et vous pré- « pare des troubles perpétuels. » Vers la fin de septembre, les deux Gallatin, le notaire Jean et son fils Pierre, étant allés, pour les vendanges, à leur domaine de Peicy, furent à leur retour cités devant le Conseil comme accusés de s'être entretenus avec les gens du château de Peney, à une demi-lieue de là. Le père dit qu'étant dans son pressoir, à presser son raisin, Nicod de Prato, et d'autres Peneysans étaient venus l'y trouver. Refusa-t-on jamais une visite faite au pressoir? Ils avaient bu ensemble, voilà tout. « Quant à moi, dit le fils, j'ai passé par Peney, « je l'avoue, et j'y ai bu avec les épiscopaux fugi- « tifs. Ils m'ont dit, tout en choquant les verres, « que dans peu de temps nous aurions *une grosse* « *guerre;* que ce ne serait pas une petite, comme le « fut l'attaque nocturne de Mauloz au 31 juillet; « qu'ils viendraient avec de grandes forces, et que « je ferais bien de me retirer de la ville. En reve- « nant, continua Pierre, j'ai aussitôt tout rapporté à « mon capitaine. » Les deux Gallatin furent renvoyés sans chicane[1].

[1] Registre du Conseil du 21 septembre 1534. La famille Gallatin, après avoir servi la petite république, a donné aux États-Unis des

Le premier ennemi que l'évêque déchaîna sur son troupeau fut la famine; il donna l'ordre d'intercepter les vivres tout autour de la ville. La place du marché était déserte; les provisions des ménages s'épuisaient peu à peu, et l'ennemi se flattait qu'on ne verrait bientôt plus dans Genève que des fantômes décharnés, à la place de vaillants citoyens. « O berger insensé! il ôte la nourriture à ses brebis, » dit l'un de ceux qui étaient alors renfermés dans ces murs, « au lieu de les paître! » Malheureux évêque! malheureux Genève[1]!

La famine n'était pas assez; le pasteur dénaturé entoura Genève d'un cercle de fer. Son château de Jussy à l'est, au pied des Voirons; celui de Peney à l'ouest, au bord du Rhône; le château du duc à Gaillard, au sud-est, sur les hauteurs des bords de l'Arve, et au nord, sur le lac, le village de Versoix, alors bien muni, toutes ces forteresses, garnies de mamelouks et de soldats, cernaient la ville des quatre vents et ne lui laissaient d'issue que par le lac. « De manière que, disait-on, nul n'ose sortir de Genève « qui ne soit en grand danger de sa personne. » L'évêque suivait l'exemple donné par des princes dépossédés, même des autorités ecclésiastiques, et pactisait plus ou moins avec des brigands. Plusieurs gentilshommes de ces contrées se remettant avec charme à un métier que leurs pères avaient autrefois pratiqué, épiaient de leurs nids

citoyens dévoués. Abraham-Albert-Alphonse Gallatin, s'étant rendu de Genève en Amérique, à la fin du dix-huitième siècle, y est devenu secrétaire d'État, et y a laissé des fils.

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 115. — Registre du Conseil du 29 septembre 1534.

'aigles les petites caravanes de marchands pour ndre sur elles. Un jour, de dévots catholiques ı Valais, se rendant en France avec une longue e de mules bien chargées, ces rudes épiscopaux ; détroussèrent. Au delà du fort de l'Ecluse trouvait un château, vrai nid de brigands, celui seigneur d'Avanchi, « le plus malin et le plus cruel qu'on pût dire. » Suivi de quelques gros-ers soudards, il se mettait en embuscade près de grande route, et quand paraissaient des voya-eurs, il s'élançait de ses rochers comme une bête uve, « arrachait les yeux aux uns, et coppait les oreilles à d'autres. » Cette mode ne date pas de aples et du temps actuel. D'Avanchi traita de ette manière un pauvre typographe qui avait im-rimé des Nouveaux Testaments[1]. Le juge du châ-eau, ayant fait à ce cruel seigneur des représenta-ons, celui-ci le tua sur place. Il n'avait, du reste, as de préférences en fait de religion. Un jour, ren-ontrant de pauvres religieuses, il les invita gracieu-ement à entrer dans son manoir, sous prétexte de ur donner une aumône, et les maltraita. Ce bouc uvage et sensuel du Jura fut conduit à Dôle et, par rdre d'un tribunal catholique, « exécuté à mort[2]! »

L'évêque fit un pas de plus; il ordonna que le ège épiscopal fut *transmué* de Genève dans la ville Gex, au pied du Jura, et que « vinssent *illic* son Conseil, sa cour, sa justice, et toute autre sienne autorité. » Dans la nuit du 24 au 25 septembre,

[1] Procès inquisitionnel de B. de la Maisonneuve. — Msc. de Berne, 7.

[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 117, 118, 121, 174. — Registre du nseil du 29 septembre 1534. — Msc. de Roset.

les officiers épiscopaux s'échappèrent furtivement, et la ville se trouva non-seulement sans prélat, mais tout à coup sans juges des excès, sans juges d'appel. Quand le matin on apprit cette fuite, les de la Maisonneuve, les Levet, les Salomon et leurs amis éprouvèrent un immense soulagement. Les voilà délivrés de cette officine épiscopale qui avait si souvent pris aux rets les Genevois « par fraudes et pipées. » Le Conseil s'opposa à ce que les sceaux, signes de l'autorité souveraine, quittassent Genève [1]. Le prince évêque réunit à Gex une grande assemblée de prêtres des contrées voisines. « Il « faut abattre cette secte luthérienne, leur dit-il, « tant par guerre qu'autrement. Il ne suffit pas de « nous être retranchés dans notre camp, nous de« vons forcer les ennemis dans le leur. »

Enfin, Pierre de la Baume lança ses foudres. Dans toutes les paroisses du Chablais, du Faucigny, du pays de Gex, du Bugey, dans toutes les abbayes, prieurés et couvents, la grande excommunication fut prononcée de sa part, non-seulement contre les Conseils et tous les citoyens de Genève, mais aussi contre tous ceux qui entendraient les prêcheurs, qui parleraient avec eux, contre ceux mêmes qui entreraient dans cette ville pour quelque raison que ce fût. La population superstitieuse des campagnes ne fixa plus dès lors ses regards sur Genève que comme sur un lieu habité par des diables. Des hommes de Thonon, plus curieux que d'autres, se hasardèrent à s'y rendre.

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 115. — Registre du Conseil du 25 septembre 1534. — Msc. de Gautier.

« Nous y sommes allés, dirent-ils en revenant, et « pour vrai, ces prêcheurs sont des hommes et non « des démons. » Ces téméraires furent saisis et menés à Gex, où l'évêque les fit jeter en prison[1]. Dès lors nul n'osait plus aller à Genève .

Les amis de la Réformation n'étaient point découragés par ces actes hostiles. « Pour le plus loin, à « Noël, disaient-ils, toutes les églises seront vaques « (vides), et toute la ville unie de foi[2]! — Tout « est pour le mieux, ajoutaient plusieurs; les évê- « ques ont usurpé jadis les franchises de la ville; « maintenant ils nous les rendent et s'en vont. Eh « bien! passons-nous d'eux, et gouvernons-nous « nous-mêmes. » Le Conseil ne crut pas devoir aller si vite et arrêta simplement « qu'on écrirait toutes « les choses que l'évêque avait faites contre la « ville, afin d'aviser contre lui[3]. » Puis les chanoines, représentants de l'évêque, s'étant assemblés[4], les syndics et le Conseil parurent devant eux. « Abandonnés de notre évêque, dirent-ils, qui « ameute contre ses brebis de cruels soldats, que « ferons-nous, révérends Seigneurs? LE SIÉGE VAQUE; « nous vous demandons de le reconnaître et d'élire, « comme cela vous appartient, à la place de ceux « qui ont déserté leur office, les fonctionnaires « nécessaires à la cité[5]. »

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 116.
[2] La sœur de Sainte-Claire, *Levain du Calvinisme*, p. 97.
[3] Registre du 18 septembre 1534.
[4] « Die Calendæ suæ. » Jour de leur assemblée mensuelle. (Registre du Conseil du 1er octobre 1534.)
[5] Registre du Conseil du 1er octobre 1534. — Msc. de Gautier. — Msc. de Roset, liv. III, ch. XXIX.

Les chanoines ayant répondu d'une manière dilatoire, les Conseils, toujours stricts observateurs de l'ordre établi, résolurent de s'adresser à l'autorité qui seule pouvait prononcer entre eux et l'évêque. Les Genevois en appelèrent au pape. Cette démarche était étrange, mais l'appel au pontife romain, comme au chef du monde catholique, fondé en partie sur les fausses décrétales du pseudo-Isidore[1], était alors en pleine vigueur. Ce petit peuple suivait la voie de la légalité, et c'est ainsi qu'il parvint à son but. Les hommes qui ont réussi, on l'a remarqué, sont ceux qui, même au milieu d'une révolution, n'ont accepté ni pratiqué la politique révolutionnaire[2]. Le 7 octobre 1534, les syndics et le Conseil interjetèrent donc appel à Rome, se plaignant de ce que l'évêque leur dérobait leurs franchises et leur juridiction. Il ne s'agissait point de doctrine, mais de politique. Le prince du Vatican était mis en demeure de remplir ses obligations. Ce fut Rome qui brisa le lien; il ne vint point de réponse, et les évangéliques s'en réjouirent[3].

Mais si le pape déposait sa houlette, le duc la saisissait. Il parvint à gagner des ambassadeurs bernois qui lui avaient été envoyés, et ceux-ci, ravis des bonnes grâces du prince, voulurent convaincre Messieurs de Genève de sa bonté. « Nous le con« naissons, » disaient les huguenots, « il a une tête

[1] « Episcoporum judicia et cunctorum majorum negotia causarum eidem sanctæ sedi reservata esse liquet. » (Canon 12.)
[2] M. Guizot.
[3] *Chron.* Msc. de Roset, liv. III, ch. XXIX. — Msc. de Gautier.

« d'âne et une *queue de renard*[1]. » Les Bernois continuèrent : « Tout sera oublié, dirent-ils ; mais « à condition que vous donniez congé à ces nou« veaux prêcheurs ; que vous ne permettiez plus « de telles prédications ; que l'évêque soit rétabli « en son premier état, enfin que vous viviez en la « loi de notre sainte mère l'Église[2]. » Les Genevois en croyaient à peine leurs oreilles. Le petit et le grand Conseil, ayant fait venir les seigneurs de Berne leur dirent rondement et *brefvement* : « Vous nous demandez d'abandonner nos libertés « et l'Évangile de Jésus-Christ. Plutôt renoncer « à père, mère, femme et enfants, plutôt perdre « nos biens, notre vie! Dites au duc que nous « mettrons le feu aux quatre coins de la ville, « avant que de bailler congé aux prêcheurs qui nous « annoncent la Parole de Dieu... Toutefois si on « leur montre par la sainte Écriture qu'ils disent « mal, ils offrent d'endurer la mort. » De quelle réponse ceux de Berne furent grandement étonnés[3].

Le duc le fut plus encore. La mesure était comble, l'insolence de cette poignée d'amis de la doctrine évangélique devait être sévèrement punie. « Ce voyant, le duc et toute sa *séquelle*, plus enflam« més d'ire contre Genève qu'auparavant, consul« tèrent ensemble de lui faire la guerre. » De tous côtés les chefs du clergé (l'évêque du Belley en

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 110.—Registre du Conseil du 1er septembre 1534.
[2] Froment, *Gestes de Genève*, p. 110, 111.
[3] *Ibid.*, p. 112.

particulier) le conjuraient de *soutenir l'autorité de la sainte foy dans la ville de Genève*[1]. La *suasion* de ces prélats transporta ce prince d'un tel zèle « pour « maintenir la papauté, » qu'oubliant tous les traités, il fit expédier des missives à Messieurs du Valais et des cantons catholiques, réclamant des secours *propter fidem*, — pour la cause de la foi, — contre les cités de Genève, de Lausanne et d'autres[2]. En même temps il envoyait à ses gouverneurs, gentilshommes, prévôts et autres officiers, « ordre de « *nuire et détruire Genève.* » Le 20 novembre, une diète se tint à Thonon, pour décider du sort de cette ville; et l'influence aristocratique prévalant alors à Berne, les députés bernois y adhérèrent aux sinistres propositions de la Savoie. Charles-Quint lui-même y déclara, par un ambassadeur, appuyer les demandes du duc et exiger que, préalablement à toute autre mesure, l'évêque fût réintégré dans tous ses droits.

Les signes avant-coureurs de l'orage qui allait éclater n'échappèrent pas aux citoyens de Genève. Les messagers, chargés par Charles III de porter à ses agents ses ordres rigoureux, devaient traverser certains villages et quelquefois même ils s'arrêtaient dans une auberge. Leur air embarrassé frappait tout le monde, et il se trouva en quelques lieux des personnes bien disposées qui les arrêtèrent, les fouillèrent, découvrirent les lettres, les saisirent et les envoyèrent aux syndics. Ceux-ci comprirent le danger qui menaçait la ville, et

[1] Archives du royaume d'Italie à Turin, paquet 13, n° 19.
[2] *Ibid.*, 14 septembre 1534, paquet 13, n° 20.

aussitôt ils prirent toutes les mesures pour la défendre[1]. Loin d'abattre les amis de l'indépendance et de la Réformation, ces nouvelles redoublèrent leur courage. Ce fut comme si une étincelle était tombée sur de la poudre; les esprits s'enflammèrent. L'heure des sacrifices et des résolutions énergiques était arrivée; plus de petits scrupules, de détours, de retards, plus de ménagements méticuleux. Pour qu'une chose réussisse, il faut s'y prendre avec décision. Les Genevois saisirent donc courageusement le marteau, et se mirent avec une force nouvelle à démolir tout à la fois les faubourgs et la papauté. Au Pré-l'Évêque, on mit bas une croix de pierre « parce qu'elle détournait, disait-on, de « la vraie croix de Jésus-Christ[2]. » A Saint-Léger, l'église ayant été abattue, on en détruisit aussi les images. Toutefois, le culte romain restait libre; tandis que Rome attaquait Genève, Genève protégeait Rome. Les chanoines ayant fait demander timidement au Conseil, le 24 décembre, s'ils pourraient célébrer le lendemain les matines de Noël, les syndics se placèrent eux-mêmes à la porte des diverses églises, « avec des hommes d'armes, pour garder de scandale, » jusqu'à ce que le service divin fût achevé[3].

Un espoir restait pourtant à Genève. Ces mêmes Suisses, qui avaient secoué l'oppression de l'Autriche, permettraient-ils que la Savoie mît Genève

[1] Froment, *Gestes de Genève*, p. 113. — Registre du Conseil des 9 et 13 octobre 1534. — Msc. de Roset, liv. III, ch. xxx.

[2] Registre du Conseil des 28 novembre, 3 décembre 1534, et 9 mars 1535. — La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 100 à 104.

[3] Registre du Conseil des 24 décembre 1534. — La sœur Jeanne, *Levain du Calvinisme*, p. 104.

sous son joug? La république protestante de Berne qui avait tant fait pour répandre la bonne semence dans cette ville alliée, qui avait à cet effet amené et protégé Farel, Viret, Froment, tournerait-elle le dos quand le blé commençait à pousser, que la moisson même était proche? Cela paraissait impossible. Une diète devait se réunir en janvier à Lucerne pour examiner ce que la Suisse ferait en cette conjoncture. Toutes les idées des Genevois se concentraient sur ce seul point. Non-seulement la majorité des cantons, mais les Bernois eux-mêmes, consentirent à la restauration du duc et de l'évêque. Ils demandèrent, il est vrai, que la liberté de conscience subsistât, « car, disaient-ils, il ne dépend « pas de l'homme de croire ce qu'il veut; la foi est « un don de Dieu. » Mais le duc et l'évêque eurent la franchise de repousser cette proposition : « Nous « prétendons, dirent-ils, avoir, dans nos États, le « *droit d'ordonner ce qui concerne la religion.* » « Nous « entendons, ajoutèrent leurs représentants, que les « prêcheurs soient chassés de cette ville et que « Berne rompe son alliance avec elle. » A ces mots la douleur et l'indignation transpercèrent comme un glaive les députés de Genève. « Quoi! dirent-ils, « l'évêque se plaint d'être dépouillé de sa juridic- « tion et c'est lui qui est le spoliateur! C'est lui « qui n'a cessé de vouloir dépouiller Genève de « ses franchises; c'est lui qui naguère a enlevé les « officiers de justice, les cours, les tribunaux et les « a transportés en terre étrangère! » La diète fut inexorable. Elle décréta que le duc et l'évêque seraient réintégrés dans la possession de toutes leurs

seigneuries et prééminences. En vain le syndic Claude Savoie et Jean Lullin, effrayés de cette résolution, accoururent-ils à Lucerne et déclarèrent-ils que jamais Genève n'accepterait les articles votés. « Vous nous devez des remercîments, répondirent « les Suisses aux Genevois (était-ce ironie, était-ce « candeur?) et au contraire vous nous faites injure! « Acceptez l'arrêt. » — « Nous ne pouvons, » répliquèrent fièrement les députés. — « Dans ce cas, re- « prirent les cantons, il ne nous reste qu'à remettre « toute cette affaire entre les mains de Dieu[1]. »

Genève était abandonné de tous, même de Berne. Cette nouvelle remplit de la plus vive émotion les habitants de cette cité. Il ne leur restait que Dieu; mais Dieu est puissant. « Oui, disaient- « ils, oui, que Dieu en décide! » Les hommes travaillaient aux murailles et préparaient leurs armes, les femmes priaient, les enfants bravaient dans leurs jeux la Savoie et l'évêque. Les cloches des églises abattues étaient fondues pour en faire des canons. Toutes les nuits, les hommes de garde tendaient les chaînes dans les rues, et l'ordre du jour était de faire « *bon guet et surguet.* » Tout s'accomplissait avec ordre, avec calme et avec courage[2].

Les ennemis souriaient de cette activité et demandaient comment cette petite ville pourrait résister aux forces nombreuses qui allaient marcher contre elle? Mais les plus sages n'ignoraient pas que dans le monde, la foi a souvent raison de la

[1] Msc. de Roset, liv. III, ch. xx. — Registre du Conseil des 5, 28 janvier, 20 et 21 février 1535. — Msc. de Gautier.

[2] Registre du Conseil des 29 décembre 1534, 8, 12, 15 janvier 1535.

superstition, la sagesse de la force, la piété de la colère, et que le grand rôle reste en définitive aux justes et aux calmes. Charles-Quint, qui prétendait mettre son épée dans la balance, et d'autres grands ambitieux ont eu quelque chose de gigantesque; des idées extraordinaires ont traversé leur esprit comme des éclairs, et ils ont jeté souvent dans l'histoire une immense et sombre lueur; mais ils n'ont rien fondé de permanent. C'est à la justice, à la persévérance, à la foi qu'appartiennent les grandes et solides créations.

L'esprit de renoncement et de fermeté avec lequel les Genevois abattaient la moitié de leur ville était pour eux le gage de la victoire. Au commencement de 1535 l'œuvre était presque terminée. Quelques constructions éloignées ne tombèrent pourtant qu'en 1535, 1536 et même 1537. Autour de la ville tout était abattu; les abords de la place étaient libres; l'artillerie pouvait jouer sans obstacle; les lignes destinées à couvrir la cité se formaient; les remparts s'élevaient, et Genève, voyant les travaux de ses fils et sa transformation soudaine et merveilleuse, put s'écrier par la bouche de l'un de ses poëtes : « Ma beauté m'attirait des prétendants « nombreux, et ils cherchaient à me séduire. Quand « ils ont vu que leurs flatteuses paroles ne pouvaient « me rendre infidèle, ils ont eu recours aux me-« naces, et maintenant ils se préparent à faire ma « conquête par la force. Mais moi, très décidée à « placer la vertu bien au-dessus des charmes, j'ai « abattu d'une main gracieuse, mais inflexible, « mes temples, mes maisons, mes jardins, et je les

« ai convertis en boulevards, pour repousser au loin « d'insensés prétendants. »

« J'ai détruit ma beauté pour sauver mon honneur. »

« On m'appelait Genève la belle, on m'appellera « désormais Genève la vaillante[1]. »

Genève passait alors par l'œuvre ardue de la transformation. De rudes coups l'atteignaient, des sanglots sortaient de sa poitrine, et sur ses traits on voyait la pâleur de la mort. Mais à l'heure où le sacrifice s'accomplissait ainsi sur ses autels, où les richesses et la beauté étaient immolées pour sauver l'indépendance et la foi, à l'heure où ces fières pensées s'agitaient dans les cœurs et se faisaient jour au dehors par quelque cri douloureux, et peut-être par de nobles accents, une lueur mystérieuse avait brillé au milieu des ténèbres, la liberté, la moralité, l'Évangile avaient apparu ; des regards pleins d'espoir avaient vu s'élever, à travers la poussière et les ruines, un édifice nouveau, brillant d'une gloire immortelle. L'hymne qui se faisait alors entendre n'était pas le chant de la mort, c'était le chant du réveil.

1 « ..... Incepit tentandi causa pudoris
Alliciens varios hæc mea forma procos;
Qui mecum blandis non possent fallere verbis,
Ecce minas addunt, denique vim que parant.
Tunc ego non volui pulchrum præponere honesto,
Diripui rigida sed mea pulchra manu
Templa, domos, hortos, in propagnacula verti,
Arcerent stolidos que procul inde procos.
Diripui pulchrum certe, ut tutare honestum.
E pulchra et fortis facta Geneva vocor.
(Distiques conservés par Gautier dans son histoire manuscrite.)

CHAPITRE SEIZIÈME

LE ROI DE FRANCE APPELLE MÉLANCHTHON POUR RÉTABLIR L'UNITÉ ET LA VÉRITÉ.

(Fin de 1534 à Août 1535.)

Tandis que l'œuvre de la Réformation paraissait exposée à de grands dangers dans une petite cité des Alpes, elle avait aux yeux des optimistes des chances de succès dans deux des plus grands pays de l'Europe, la France et l'Italie. Les deux plus beaux esprits de la Réforme, Mélanchthon et Calvin, étaient appelés, l'un dans la première, l'autre dans la seconde de ces contrées. Luther, qui leur était supérieur par les élans de son cœur et la simplicité de sa foi, leur était inférieur comme théologien, et ils le surpassaient peut-être par la capacité qu'ils avaient d'embrasser dans leur pensée tous les peuples et toutes les Églises.

La première moitié du seizième siècle fut pour les nations de l'Europe l'époque d'une grande transformation ; il n'y en avait pas eu d'aussi profonde depuis l'introduction du christianisme. Pendant le moyen âge, le pape était le tuteur de la chrétienté, et les peuples étaient des mineurs qui, n'ayant

point atteint l'âge nécessaire, ne pouvaient disposer d'eux-mêmes. La hiérarchie pontificale ouvrait ou fermait alors les portes du ciel, prescrivait à chacun ce qu'il devait croire ou faire, dominait même dans les conseils et influait puissamment sur les institutions publiques.

Mais une tutelle est toujours provisoire. Quand l'homme atteint sa majorité, il entre dans la jouissance de ses biens et de ses droits, et, n'ayant de compte à rendre qu'à Dieu, il marche, sans tuteurs, à la lumière que sa conscience lui donne. Il y a aussi une majorité pour les peuples, et c'est au seizième siècle que la société chrétienne atteint cet âge. Dès lors, elle ne reçoit plus aveuglement tout ce que les prêtres lui apportent; elle entre dans une sphère plus élevée et plus libre. L'enseignement de l'homme s'efface; l'enseignement de Dieu recommence. On entend de nouveau retentir dans la chrétienté ces paroles, que Paul de Tarse avait prononcées au premier siècle : ***Je vous parle comme à des personnes intelligentes; jugez vous-mêmes de ce que je vous dis***[1]. Mais remarquons-le bien, c'est en ouvrant le Livre devant leur génération, que les réformateurs prononcent cette sentence. S'ils n'avaient pas rendu à l'homme un céleste flambeau, s'ils l'avaient abandonné à lui-même au milieu des ombres de la nuit, il fût demeuré aveugle, inquiet, agité, vide. La sainte émancipation du seizième siècle appela ceux qui lui prêtaient l'oreille à puiser librement dans une parole divine tout ce

[1] 1 Cor. X, 15.

qui était nécessaire. pour dissiper les ténèbres de leur raison et combler les lacunes de leur cœur. Les élevant au-dessus des biens du corps, au-dessus même des arts, de la littérature, des sciences, de la philosophie, elle offrit à leur esprit des trésors éternels — Dieu lui-même. L'Évangile, alors rendu au monde, soumettait la conscience à ce maître souverain, donnait à la loi morale une force inaccoutumée, et apportait ainsi aux peuples qui le recevaient l'ordre et la liberté, — deux biens que le Vatican n'a jamais possédés dans son enceinte.

Tous ne comprirent pas que la majorité, à laquelle chaque individu doit nécessairement parvenir, est en même temps essentielle à l'ensemble, et que l'Église surtout doit inévitablement l'atteindre. Il y en eut même, et en grand nombre, parmi ceux qui s'intéressaient à la prospérité des peuples, que l'abolition de la tutelle papale effraya. Ils comprirent que ce fait énorme devait opérer dans le règne de l'esprit des mutations immenses; que la société tout entière, les lettres, la vie sociale, la politique, les relations des peuples allaient être faites nouvelles. Cette perspective, qui était un sujet de joie pour la plupart, causait à d'autres les appréhensions les plus vives. Ceux surtout qui n'avaient pas compris que l'homme, étant un être moral, ne peut être conduit que par des convictions libres, s'imaginaient que la société allait s'égarer et se perdre, si l'on supprimait le pouvoir qui l'avait si longtemps intimidée et enchaînée par la crainte des excommunications et des bûchers. Ces hommes, alarmés à la vue des eaux libres et vives de la

réforme, voulant sauver à tout prix les nations européennes du cataclysme dont ils les croyaient menacées, pensaient devoir les resserrer encore davantage, rétablir, fortifier, exhausser les digues ébranlées, et maintenir ainsi des eaux croupissantes dans les canaux malsains où elle dormaient depuis des siècles.

François Ier, malgré sa tendance libérale quant aux lettres et aux arts, ne fut pas exempt de ces craintes et prêta sa main à une restauration souvent cruelle de la juridiction romaine. Henri VIII, peu intéressant comme individu, mais grand comme roi, et qui fut vraiment le père, le prédécesseur, le préparateur d'Élisabeth et de son règne, tout en s'efforçant inutilement de conserver dans son pays les doctrines catholiques, le séparait alors fermement de la papauté, et posait ainsi les bases de la liberté et de la grandeur de l'Angleterre. François Ier, au contraire, maintenait dans son royaume la suprématie papale et travaillait à la rétablir dans les contrées où elle avait été abattue. En 1534 et 1535, nous le voyons faire pour cela de grands efforts, et trouver des aides nombreux qui le secondent.

L'idée de rétablir l'unité dans l'Église chrétienne d'Occident préoccupait non-seulement ceux qu'animaient des vues despotiques, mais aussi des hommes généreux, libéraux. Par quel moyen y parvenir? disaient-ils. Les violents répondaient : par la force; mais les sages représentaient qu'on ne fait pas de l'union chrétienne à coups d'épée. Ceux qui s'occupaient de cette grande question résolu-

rent d'examiner si l'on ne pouvait pas la résoudre au moyen de concessions mutuelles, et ils se mirent à l'œuvre, mais par des motifs et dans un esprit différents. Ils formaient trois catégories.

Il y avait alors partout en Europe de beaux esprits, issus de la Renaissance, qui ne voulaient ni des superstitions et des abus de Rome, ni des fortes doctrines et des préceptes sévères de la Réformation. Ils désiraient bien une religion, mais ils la voulaient plus facile, plus conforme (selon eux) à la raison. Entre Luther et le pape, ils voyaient Érasme; et cet écrivain si élégant, si *sage*, était leur docteur. L'Électeur de Saxe les appelle des ***Erasmiens***[1]. Or, ils croyaient qu'en fondant ensemble le papisme et le protestantisme, ils pourraient réaliser leur rêve.

Partout aussi se trouvaient des personnages, plus ou moins éminents, chez qui dominait le désir de maintenir l'Europe sous cette tutelle de la papauté qui avait duré tout le moyen âge; ils appréhendaient d'inouïes perturbations si cette autorité suprême venait à cesser. A leur tête, en France, était le roi. François Ier avait aussi un but plus intéressé; il voulait unir les protestants et les catholiques, par intérêt politique, parce qu'il avait besoin de Rome en Italie pour y reconquérir la prépondérance, et des protestants en Allemagne pour abaisser Charles-Quint. A cette classe appartenait plus ou moins Guillaume Du Bellay, conseiller du roi et son bras droit en diplomatie. L'un et l'autre étaient, quant

[1] « Die Leute die die Sache fordern, mehr *Erasmisch* als Evangeisch sind. » (Bretschneider, *Corpus Reformatorum*, II, p. 909.)

la doctrine, du côté d'Érasme, mais quant au point ı vue ecclésiastique, tandis que le prince tenait à ıe domination papale modérée, le ministre eût éféré un régime encore plus libéral.

Enfin il y avait, surtout en Allemagne, quelques rétiens évangéliques, qui consentaient à accepter forme épiscopale, et même la primauté d'un 'êque, dans l'espoir d'obtenir la transformation ı la doctrine et des mœurs de l'Église universelle. élanchthon à Wittemberg, Bucer à Strasbourg, et professeur Sturm à Paris étaient les hommes les us marquants de cette école. Mélanchthon allait us loin que ses collègues. Il croyait la grande ɀolution qui s'accomplissait alors salutaire, nécesıire même; mais il demandait qu'elle fût limitée, irigée. Les siècles antérieurs avaient élaboré cerins résultats qui devaient, selon lui, être transmis ıx siècles à venir, et il s'imaginait que, si l'on pouıit engager le pape à recevoir l'Évangile, ce desɔte des jours d'autrefois pourrait être encore utile l'Église. Un autre intérêt, plus pressant encore, nimait ces hommes pieux; il fallait sauver les vicmes du fanatisme, éteindre les bûchers. Les sanlantes et solennelles exécutions qui avaient eu lieu ır les places de Paris, le 21 janvier 1535, en préınce du roi et de la cour, avaient répandu au loin ne indescriptible horreur. On eût dit que ces sprits généreux pressentaient les misères de la rance, les champs de bataille inondés de sang, la ıit de la Saint-Barthélemy toute frémissante de eurtres, le son lugubre de la grande cloche de ıint-Germain-l'Auxerrois, et voyaient défiler ces

bandes de fugitifs que la révocation de l'édit de Nantes devait disperser par toute la terre.

Un trait commun caractérisait ces trois classes. Ceux qui les composaient étaient en général d'un esprit accommodant, d'un commerce facile, disposés, pour atteindre leur but, à sacrifier quelque chose de ce qu'ils croyaient vrai. Mais il y avait en Europe, du côté de Rome, des papistes inflexibles, et du côté de la Réforme, des protestants décidés, qui mettaient la vérité au-dessus de l'unité, et qui étaient résolus à tout faire « pour que le dépôt que Dieu leur avait confié ne pérît pas par leur lâcheté, ou ne leur fût pas enlevé à cause de leur ingratitude[1]. »

Les fameux *placards*, affichés dans la capitale et par toute la France dans une nuit d'octobre 1534, avaient porté le trouble dans la compagnie des pacifiques; ils avaient cru voir une torche mettre tout à coup le feu à la maison, où ils s'étaient tranquillement assis pour réconcilier Rome et la Réformation. « Cet acte séditieux agite le royaume et nous « expose aux plus grands dangers[2], » écrivit, de Paris, Sturm à Mélanchthon. « Les auteurs de ces « placards sont des esprits fanatiques, des hommes « rebelles qui répandent des opinions pernicieuses « et qu'il faut châtier, » écrivit Mélanchthon lui-même à l'évêque de Paris. Mais en même temps, les plus énergiques des protestants allemands, indignés de la cruauté de François Ier, refusaient de

[1] Calvin.

[2] « Stultissimis et seditiosissimis rationibus regna et gentes perturbarunt. » (*Corp. Ref.*, II, p. 855.)

s'unir à un prince qui faisait brûler leurs frères. Le roi de France avait formé le plan d'un congrès, destiné à rétablir la paix dans la chrétienté; mais une main imprudente avait mis le feu aux poudres, et tous les amis de la paix avaient été remplis d'effroi et de trouble; il n'y avait partout, depuis lors, que récriminations, reproches et discordes.

François Ier reconnut que, si son projet était près d'échouer, c'était à sa violence qu'en était surtout la faute; il entreprit donc de raccommoder ses affaires, qu'il avait si imprudemment gâtées. Il écrivit dès le 1er février aux princes évangéliques de l'Empire, les assurant qu'il n'y avait aucune ressemblance entre les protestants allemands et les *hérétiques* français, ses victimes. L'auteur des estrapades du 21 janvier le prend sur un ton haut, comme s'il était l'innocence même. « On m'insulte « en Allemagne, dans tous les lieux de réunion, « dit-il, et même dans les banquets. On dit que des « gens en habit turc se promènent librement dans « toutes les rues de Paris, mais que nul n'ose y « paraître en habit germain. On affirme que les « Allemands, sans distinction, y sont regardés « comme hérétiques, et saisis, torturés, mis à mort. « Nous croyons devoir répondre à ces calomnies. « Au moment où nous étions sur le point de nous « entendre avec vous, des furieux, des fous se « sont efforcés de renverser notre œuvre. Je pré- « fère ensevelir dans les ténèbres les paradoxes « qu'ils ont avancés; je répugne à les placer devant « vous, princes illustres, et à les étaler ainsi au

« grand jour sous la voûte céleste[1]. Je me contente « de dire que vous-mêmes vous les auriez voués à « l'exécration. J'ai voulu empêcher que cette peste « s'étendît dans toute la France, mais aucun Alle- « mand n'a été mis en prison[2]. Les hommes de « votre nation, des princes, des nobles, continuent « à être gracieusement reçus à ma cour; et quant « aux étudiants, marchands et ouvriers allemands « qui travaillent dans mon royaume, je les traite « comme mes autres sujets et, je puis dire, comme « mes propres enfants. » Cette lettre produisit quelque effet; il y eut une réaction au delà du Rhin. Mélanchthon reprit ses projets d'union.

Mais une nouvelle évolution se produisit alors; on vit surgir tout à coup, et avec plus de violence que jamais, les grandes difficultés qui menaçaient de faire échouer l'entreprise. François I[er] avait fait distribuer en Allemagne les avis conciliateurs de Mélanchthon, de Hédion, de Bucer[3]. Quelques adhérents, peu sages et peu droits du catholicisme, mutilèrent et abrégèrent ces avis[4], puis s'écrièrent d'un air de triomphe que les hérétiques, ayant Mélanchthon à leur tête, allaient rentrer dans le sein de

[1] « Quorum ego paradoxa malo iisdem sepeliri tenebris, unde subito emerserant, quam apud vos, amplissimi ordines, hoc est in orbis terrarum luce, memorari. » Bretschneider n'a donné dans son *Corpus Reformatorum*, II, p. 828 à 835, que la traduction allemande de la lettre de François I[er]. L'original latin, que nous ne connaissions pas quand nous avons publié notre troisième volume, se trouve dans Freheri, *Script. rerum German*, III, p. 295.

[2] Il paraît bien que des Allemands furent emprisonnés; mais ils furent plus tard relâchés et renvoyés en Allemagne par ordre du roi. (*Corp. Ref.*, II, p. 857.)

[3] Voir les avis, volume II, p. 368 et suivantes.

[4] « Mutilati et excerpti... mala fide decerpti. » (*Corp. Ref.*, II, p. 976.)

l'Église!... L'irritation fut à son comble dans les troupeaux évangéliques, et de toute part s'élevèrent contre les temporiseurs et leurs faiblesses des clameurs inouïes. On rappelait que la vérité n'est pas une marchandise que l'on peut mettre au rabais; que c'est une chaîne continue dont, si nous brisons un anneau, tous les autres nous échappent. « Mélanchthon, disait-on, pense qu'un pontife uni« que, résidant à Rome, serait fort utile pour main« tenir l'accord de la foi entre les diverses nations « de la chrétienté. Bucer ajoute qu'il ne faut point « renverser tout ce qui existe dans la papauté, « mais rétablir dans les Églises protestantes plu« sieurs des pratiques observées par les anciens. « Ceux qui parlent ainsi sont des déserteurs, des « transfuges. Ils trahissent notre cause, ils com« mettent un crime[1] ! » Si, même parmi les luthériens, ces réclamations se faisaient entendre, des docteurs, tels que Farel et Calvin, étaient encore plus prononcés contre ces essais d'union avec la papauté. « C'est un vice, écrivait plus tard Calvin à quelques « Anglais, d'entretenir des menus fatras, triste « résidu des superstitions papales, dont nous devons « tâcher d'extirper la mémoire[2]. » La pensée que François Ier était à la tête de ces négociations remplissait surtout les théologiens suisses d'un indicible dégoût. « Qu'attendre de bon de ce prince, disait Bullinger, de cet homme impur, profane, ambitieux[3]!...

[1] « Vocor transfuga, desertor... me totam causam prodidisse. » (Mélanchthon à Du Bellay, *Corp. Ref.*, II, p. 915.)

[2] Calvin, *Lettres françaises*, I, p. 420.

[3] « De Gallo, homine impuro, profano et ambitioso. » (Bullinger à Myconius, 12 mars 1534, *Ep. Ref.*, p. 122.)

« Il dissimule; Christ et la vérité ne sont pour « rien dans ses projets. Sa seule pensée est de « s'emparer de Milan et de Naples. Que lui im- « porte ceci ou cela, pourvu qu'il soit maître de « l'Italie! » Ces honnêtes Suisses avaient au fond du bon sens. Effrayés de la fosse qu'on creusait pour y jeter la Réforme, Bullinger, Blaarer, Zwick et d'autres théologiens réformés écrivirent à Bucer : « En « vain tramez-vous une réunion avec le pape, des « milliers de protestants se laisseront égorger plu- « tôt que de vous suivre!... » En même temps, la Sorbonne et les siens élevaient encore plus fort la voix contre toute assimilation avec les doctrines luthériennes. L'orage grossissait à droite et à gauche et fondait sur les hommes du milieu. Le pauvre Bucer, pressé en sens contraire, succombait sous le poids de la douleur. « Oh! plût à Dieu, s'écriait-il, « que comme les martyrs français, je fusse délivré « de cette vie, pour être devant la face de Jésus- « Christ[1]. »

Tout espoir d'union semblait perdu. Le navire que le politique roi de France avait lancé, et auquel la main du pieux Mélanchthon avait attaché des banderoles de paix, avait été porté contre des brisants; les efforts pour le remettre en mer semblaient inutiles; il n'avait ni assez d'eau pour flotter, ni assez de vent pour avancer. On pensait à l'abandonner, quand un souffle inattendu vint le sortir de ces écueils, où l'Océan se brisait en vagues écumeuses, et le relancer dans la pleine mer.

[1] « Ego velim... cum Gallis martyribus Christum adire. » (Bucer, *Zeitschrift fur Hist. Theol.*, 1850, p. 44.)

Clément VII étant mort de la tristesse que lui causait un avenir où il ne découvrait que des mécomptes et des douleurs[1], le roi de France se regarda dès lors comme affranchi des promesses faites à l'oncle de Catherine. Bientôt le choix du Sacré-Collége lui donna encore plus de liberté. Alexandre Farnèse qui, sous le nom de Paul III, succéda à Clément, était un homme du monde; il avait étudié à Florence dans les fameux jardins de Laurent de Médicis, et avait vécu dans le désordre dès sa jeunesse. Enfermé une fois, par le commandement de sa mère, au château Saint-Ange, il profita du moment où la procession de la Fête-Dieu attirait l'attention des geôliers, pour se sauver par la fenêtre, au moyen d'une corde. Quoiqu'il eût un fils et une fille naturels, il avait été fait cardinal, et dès ce moment, il n'avait cessé de porter les yeux sur la tiare. Il l'obtint enfin à l'âge de soixante-sept ans et déclara qu'il suivrait dans les affaires religieuses de tout autres principes que ses prédécesseurs. Cet homme qui avait tant besoin de réforme pour lui et sa famille, n'était préoccupé que de réformer l'Église. Ce ne sera plus seulement un roi de France, mais un pape de Rome qui fera des avances à Mélanchthon. Léon X a légué le schisme à la chrétienté; Paul III entreprend de lui rendre l'unité, et prétend acquérir ainsi une plus grande gloire que celle de Médicis. Il promit aussitôt un concile aux ambassadeurs de Charles-Quint, et, quatre jours après son élection, il annonça ses inten-

[1] « E fu questo dolore et affanno che lo condusse alla morte. » (Soriano. Ranke, I, p. 127.)

tions en plein consistoire. « Je veux une réforme, « dit-il, mais avant de nettoyer l'Église universelle, « il faut d'abord balayer la cour de Rome, » et il nomma une congrégation pour rédiger un projet de réformation. Fier de son habileté, il croyait que tout lui serait facile, et triomphait déjà, dans son esprit, des Allemands, à ses yeux si grossiers, et des Suisses, selon lui si barbares. François Ier, satisfait de ces dispositions du pape, n'ignorait pas d'ailleurs qu'il y avait des moyens particuliers de s'entendre avec lui. Le premier secrétaire de Sa Sainteté, Ambrosio, homme influent, aimait beaucoup les cadeaux. Un personnage qui avait besoin de ses bons services lui ayant donné soixante bassins en argent avec autant d'aiguières : « Comment se fait-il, dit « quelqu'un, qu'ayant tant de bassins à se laver les « mains, il n'ait pourtant jamais les mains nettes[1] ? »

Mais l'œuvre d'union ne devait pas être si facile que la conjonction de deux astres, tels que Farnèse et Valois, semblait le promettre. Si l'Église romaine s'adoucissait à Rome, le strict papisme se fortifiait en France. Le parti fanatique, qui devait acquérir une affreuse célébrité par les crimes de la Saint-Barthélemy et de la Ligue, commençait à se former autour du Dauphin, le futur Henri II. Ce garçon de dix-huit ans, naguère revenu de Madrid, loin d'être, comme un jeune Français, vif, loquace, indépendant, était sombre, muet, et semblait né pour obéir aux femmes. Or il en avait deux autour de lui fort propres à lui imprimer une direction papiste;

[1] Warchi, *Istorie Fiorentine,* p. 636. (Ranke.)

d'abord son épouse, Catherine de Médicis, et puis sa maîtresse, une veuve, belle encore malgré son âge, Diane de Poitiers qui, disait-elle, n'eût, pour un empire, parlé à un protestant. La maîtresse, l'épouse (qui étaient dans les meilleurs termes), tout le parti du Dauphin, s'efforçaient de faire obstacle aux desseins du roi. Les plus autorisés de cette catégorie ne cessaient de lui répéter que les protestants de l'Allemagne étaient, tout autant que ceux de France, des fanatiques et des séditieux. Dans le même moment, les agents de l'empereur, animés de la même intention, disaient aux protestants allemands que François Ier était un infidèle qui s'alliait avec les Turcs. Les obstacles mis en Allemagne et en France à la réconciliation de la chrétienté étaient tels qu'elle semblait difficile à réaliser.

Mais au milieu de ces intrigues, les hommes du tiers-parti tenaient ferme. Les Du Bellay étaient de l'une des plus anciennes familles de France; leur noblesse remontait au règne de Lothaire [1], et leur mère, Marguerite de la Tour-Landry, avait parmi ses ascendants un homme qui s'était appliqué à poser les règles d'une bonne éducation. Le chevalier de la Tour-Landry, seigneur de Bourmont et Clermont, qui vivait au quatorzième siècle, après avoir beaucoup guerroyé, avait écrit sur l'éducation deux livres : l'un pour ses fils, l'autre pour ses filles, dont les copies se multiplièrent fort. Le traité destiné aux filles fut imprimé en 1514, peut-être par

[1] Moréri. Article Du Bellay.

les soins du père et de la mère des Du Bellay. « Pour la grant amour que j'ai à mes enfants, y « disait le vieux chevalier, que j'aime comme père « les doit aimer, mon cœur aurait si parfaite joie « s'ils se tournaient à bien et honneur en servant « Dieu et l'aimant[1]. » Guillaume et surtout Jean Du Bellay semblent avoir répondu à ce vœu. Guillaume, l'aîné, n'était pas dépourvu de sentiments chrétiens, « Je désire, disait-il, qu'il n'arrive rien « de nuisible à la cause de l'Évangile et à la gloire « de Christ[2]; » mais il était surtout l'un des généraux et des diplomates les plus distingués de son époque. Il savait, dit Brantôme, les plus privés secrets de l'Empereur et de tous les princes de l'Europe, en sorte qu'on lui attribuait un esprit familier. Quoiqu'il eût les membres tout perclus par suite de ses campagnes, il était d'une infatigable activité. Son frère Jean, évêque de Paris, qui était « un autre maître homme, » avait, comme lui, un catholicisme éclairé. Aussi, à l'avénement de Henri II fut-il privé de son rang par les intrigues du parti papiste, et quitta-t-il la France. Toutefois, pour montrer qu'il restait catholique, ce fut à Rome qu'il se rendit.

En 1535, le parti catholique modéré, à la tête duquel étaient ces deux frères, voyant des chances

[1] *Livre du chevalier de la Tour-Landry, qui fut fait pour l'enseignement des femmes mariées et à marier.* Il a été imprimé en 1854 par la librairie Jannet. Il s'en trouve sept copies manuscrites dans la Bibliothèque impériale. — Voir aussi Burnier, *Histoire littéraire de l'éducation*, I, p. 11.

[2] « Quod Evangelii causam et Christi gloriam perturbaret. » (*Corp. Ref.*, II, p. 887.)

de succès soit à Paris soit à Rome, résolut de faire un pas marqué en avant et d'appeler Mélanchthon en France. La proposition en fut faite à François Ier, et tous les hommes de cette opinion l'appuyèrent. Ils savaient que Mélanchthon était appelé « le maître « de l'Allemagne, » et ils pensaient que, s'il venait en France, il se concilierait tous les partis par la culture de son esprit, par sa science, sa sagesse, sa piété, sa douceur. Un seul homme, s'il paraît au bon moment, suffit quelquefois pour donner à toute une époque, à tout un peuple, une direction nouvelle. « Ah! sire, » disait à François Ier un noble français, savant, zélé, qui connaissait l'Allemagne et avait goûté l'Évangile, le sieur Barnabas Voré de la Fosse, « si vous connaissiez Mélanchthon, sa droi- « ture, son érudition, sa modestie! Je suis son dis- « ciple, je ne crains pas de vous le dire. Au milieu « de tous ceux qui, de nos jours, ont la réputation « de la science et la méritent, il est le premier[1]. »

Ces démarches ne furent pas inutiles; François Ier trouvait les prêtres bien arrogants et bien criards. Son despotisme le faisait pencher du côté du pape; mais son amour des lettres et son dégoût des moines l'inclinait de l'autre. Il crut alors pouvoir satisfaire à la fois ces deux inclinations. Tout occupé de l'effet du moment et inattentif aux conséquences, il passait rapidement d'un extrême à l'autre. Il s'était jeté à Marseille dans les bras de Clément VII, maintenant il résolut de tendre la main à Mélanchthon.

[1] « Cum rege diu de te locutus est, ita ut te omnibus, qui nostris temporibus docti et habentur et sunt, prætulerit. » (*Corp. Ref.*, II, p. 857.)

« Eh bien, dit-il, puisqu'il diffère si fort de nos re- « belles, qu'il vienne, je serai ravi de l'entendre. » Ce fut une grande joie parmi les pacificateurs : « Dieu a vu l'affliction de ses enfants et entendu « leurs cris[1], » s'écria Sturm. François Ier ordonna à de la Fosse de se rendre en Allemagne pour presser lui-même Mélanchthon.

Un roi de France, invitant un réformateur à venir lui exposer ses vues : était quelque chose de fort nouveau. Les deux principaux obstacles qui arrêtaient la Réformation semblaient alors éloignés. Le premier était le caractère des réformés en France, la fermeté exclusive de leurs doctrines, la rigueur de leur morale. Or c'était *Mélanchthon*, le doux, le sage, le tolérant, le savant, l'humaniste, qui devait entreprendre l'œuvre. Le second obstacle était la légèreté et l'opposition de François Ier; or c'était ce prince même qui faisait les avances. Il y a des heures de grâce dans l'histoire de l'humanité, et cette heure unique semblait arrivée. « Dieu qui gouverne les tempêtes, » s'écriait Sturm, « nous montre un port qui va devenir notre refuge[2]. »

Les amis de l'Évangile et des lumières se mirent donc à l'œuvre. Il s'agissait de persuader Mélanchthon, l'Électeur, les protestants de l'Allemagne; ce qui pouvait être difficile. Mais les médiateurs ne reculèrent pas devant les obstacles; ils dressèrent

[1] « Sentio respici a Deo calamitatibus affectas et afflictas hominum conditiones. » (*Corp. Ref.*, II, p. 858.)

[2] « Deus portum aliquem profugium ostendit. » (*Corp. Ref.*, II, p. 856.)

de bonnes batteries; ils tendirent les cordes de leur arc et firent un grand effort pour emporter la place. Sturm surtout ne s'y épargna pas. Les cours libres qu'il donnait au Collége royal, ses expositions de Cicéron, sa logique, qui, au lieu de préparer ses disciples à de stériles disputes, — Pierre Ramus était du nombre, — développait et ornait leur esprit, rien ne pouvait l'arrêter. Sturm n'était pas seulement un homme éclairé, un humaniste, appréciant le beau dans les productions du génie, il sentait profondément la divine grandeur de l'Évangile. Les lettrés, surtout en Italie, étaient souvent alors négatifs quant aux choses de Dieu, légers quant à la conduite, sans force morale, et par conséquent incapables d'exercer une influence salutaire sur leurs contemporains. Tel n'était pas Sturm; et tandis que ces beaux esprits faisaient briller inutilement dans les salons les mille facettes de leur intelligence, cet homme éminent avait une foi et une vie chrétiennes; il s'appliquait à cultiver ce qu'il y a de plus élevé, et, durant sa longue carrière, il ne cessa d'éclairer ses contemporains[1]. « L'avenir du protestantisme français est entre « vos mains, » écrivait-il à Bucer; « votre ré- « ponse et celle de Mélanchthon décideront si les « évangéliques doivent jouir de la liberté, ou subir « les plus cruelles persécutions. Quand je vois « François Ier méditer le renouvellement de l'Église, « je dois reconnaître que Dieu incline le cœur des « rois. Je ne doute pas de sa sincérité; je ne vois « point en lui de desseins cachés, de mobiles poli-

[1] Voir Schmidt, *Vie de Jean Sturm, premier recteur de Strasbourg.*

« tiques; quoïque Allemand de naissance, je ne « partage pas à son égard les soupçons de mes « compatriotes. Le roi, j'en suis convaincu, veut « faire ce qui est en son pouvoir pour réformer « l'Église et pour donner la liberté de conscience « aux Français[1]. » Tel était alors l'espoir des esprits les plus généreux et le but de leurs travaux.

Sturm, voulant faire tout ce qui était en son pouvoir pour donner à la France cette liberté et cette réformation, écrivit à Mélanchthon lui-même. C'était l'homme qu'il fallait gagner; il y mit tout son cœur. « Combien la pensée que vous viendrez « en France me réjouit, » lui dit-il. « Le roi « parle beaucoup de vous, il loue votre intégrité, « votre science, votre modestie; il vous met avant « tous les savants de notre époque, il a déclaré « qu'il était *votre disciple*[2]. Quand je pense aux « flammes dévorantes qui ont consumé tant de « nobles vies, je verse des larmes; mais quand « j'apprends que le roi vous appelle pour aviser « au moyen d'éteindre ces feux, alors je reconnais « que Dieu porte avec amour ses regards sur les « âmes que visitent d'inouïes calamités. Chose « étrange! la France vous réclame à l'heure même « où notre cause y est attaquée avec ardeur. Le « roi qui, au fond, a un bon caractère, aperçoit

[1] « Da Franz I aüf Erneürung der Kirche sinne... bereit sei zur Kirchenverbesserung, das seine zu thun, und *die Gevissen frei zu lassen.* » (Stürm à Bucer. — Schmidt, *Zeitschrift für die Hist. Theol.*, 1850, I, p. 46. — Strobel, *Hist. du Gymnase de Strasbourg*, p. 111, etc.)

[2] « Non rogatus se discipulum tuum esse dixit. » (*Corp. Ref.*, II, p. 857.)

« dans la vieille cause, tant de défauts, et dans « celle qui s'appuie sur la vérité, tant d'impru- « dence, qu'il s'adresse à vous pour trouver un « remède à ces deux maux. O Mélanchthon, voir « votre face, ce sera voir notre salut. Venez, au « milieu de nos violentes tempêtes, et montrez- « nous le port. Un refus de vous tiendrait vos frères « suspendus au-dessus des flammes. Ne vous in- « quiétez ni des empereurs ni des rois ; ceux qui « vous invitent, sont des hommes qui se débattent « contre la mort. Mais ils ne sont pas seuls : la voix « de Christ, la voix de Dieu même vous appelle [1]. » La lettre est datée de Paris, 4 mars 1535.

Les saintes Écritures, lues partout où la Réforme avait pénétré, avaient ranimé dans les cœurs les sentiments de la véritable unité et de la charité chrétienne. Ces cris de détresse ne pouvaient manquer d'émouvoir les protestants de l'Allemagne ; Bucer, appelé comme Mélanchthon, se préparait à partir. « Les Français, » disait-il, « les Allemands, les « Italiens, les Espagnols et les autres peuples, qui « sont-ils [1] ?... Tous sont nos frères en Jésus-Christ. « Ce n'est pas tel ou tel peuple seulement, ce sont « tous les peuples, que le Père a donnés au Fils. Je « suis prêt, » écrivit-il à Mélanchthon, » préparez- « vous au départ. »

Que fera Mélanchthon ? C'était la question. Plusieurs avaient espéré, même en Allemagne, que la France se mettrait à la tête du grand renouvellement de l'Église. Ses rois, en particulier Louis XII,

[1] « Sed advocari te Dei Christique voce. » (*Ibid.*, p. 859.)

n'avaient-ils pas souvent tenu tête à Rome? L'université de Paris n'avait-elle pas été la rivale du Vatican? N'était-ce pas un Français qui, le premier, une croix à la main, avait soulevé l'Occident pour marcher à la conquête de Jérusalem? Plusieurs croyaient que si la France se transformait, toute la chrétienté se transformerait avec elle. Mélanchthon avait, jusqu'à un certain point, partagé ces idées; mais il fut moins prompt que Bucer. La vivacité des placards l'avait choqué; mais les échafauds élevés à Paris l'avaient ensuite indigné; il craignait que les projets du roi ne fussent qu'un jeu, et sa réforme, qu'un fantôme. Toutefois, en y réfléchissant, la conquête de cette puissante nation lui semblait d'une importance suprême. Son adhésion au mouvement de régénération qui s'accomplissait alors pouvait en décider le succès, comme son hostilité pouvait l'anéantir. Il ne fallait pas seulement ouvrir les bras pour recevoir la France, il fallait aller la chercher.

Mélanchthon le comprit et se mit à l'œuvre. D'abord il écrivit à l'évêque de Paris afin de le gagner à l'union proposée, en lui représentant que l'institution épiscopale devait être maintenue. Le docteur de l'Allemagne ne doutait pas que, même sous cette forme, la conscience croissante de la vérité et de la justice, la force vive de l'Évangile, que l'on voyait partout éclore et grandir, ne gagnassent à la Réformation le peuple de saint Bernard et de saint Louis. « La France, » écrivit-il à l'évêque de

[1] « Qui sunt Germani? qui Itali? qui Hispani? et alii? » (Schmidt, *Zeitschriften fur Hist. Theol.*, 1850, p. 47.)

Paris, « est comme la tête du monde chrétien[1]. « L'exemple du peuple le plus éminent peut exer- « cer sur tous les autres une grande influence. Si la « France est décidée à défendre avec énergie les « vices actuels de l'Église, les hommes de bien de « tout pays verront s'évanouir leurs plus chers désirs. « Mais j'ai un meilleur espoir; la nation française, « je le sais, a un zèle remarquable pour la piété[2]. « Tous tournent les yeux vers nous; tous nous con- « jurent, non-seulement par leurs vœux, mais par « leurs larmes, d'empêcher que les saines études « soient étouffées, et la gloire du Christ ensevelie. »

Le même jour, 9 mai 1535, Mélanchthon écrivit à Sturm : « Je ne me laisserai arrêter ni par des liens « domestiques, ni par la crainte du danger. Il n'y a « pas de grandeur humaine à laquelle je ne préfère « la gloire de Christ. Une seule pensée m'arrête; je « doute de pouvoir faire quelque bien ; je crains qu'il « ne soit impossible d'obtenir du roi ce que je regarde « comme nécessaire à la gloire du Seigneur et à la « paix de la France[3]. Si vous pouvez dissiper ces « appréhensions, je vole en France, sans qu'au- « cune prison ne m'effraye. Il ne nous faut cher- « cher que ce qui convient à la France et à l'Église. « Vous connaissez ce royaume. Prononcez. Si vous « croyez que je fasse bien d'entreprendre le voyage, « je pars. »

[1] « Cum regnum gallicum, si licet dicere, caput christiani orbis sit. » (*Corp. Ref.*, II, p. 869.)

[2] « Gallica natio eximium habet pietatis studium. » (*Ibid.*)

[3] « Vereor ut impetrari ea possint quæ ad gloriam Christi et tranquillitati Galliæ et Ecclesiæ necessaria esse duco. » (*Corp. Ref.*, II, p. 876.)

La lettre de Mélanchthon à l'évêque de Paris ne fut pas sans effet. Ce prélat venait d'être nommé cardinal; mais cette dignité ne diminuait en rien son désir de rétablir l'unité et la vérité dans l'Église; et elle lui donnait au contraire de nouvelles forces pour réaliser ce grand projet. La Réforme s'approchait. Ravi du sentiment que lui exprimait le *maître* de l'Allemagne, il communiqua sa lettre à ceux qu'elle pouvait intéresser; sans aucun doute au roi. « Il n'y a pas un de nos hommes de France « à qui la manière de voir de Mélanchthon ne soit « très agréable, disait-il; pour ce qui me regarde, « elle l'est au-dessus de tout ce que l'on peut « dire [1]. » Il en fut de même de son frère Guillaume. Tandis que le cardinal de Paul III désirait surtout l'union avec Mélanchthon dans le but d'obtenir une réforme sage et pieuse, le conseiller de François Ier voulait, tout en laissant au pape son autorité spirituelle, rendre la France, quant à la politique, indépendante de Rome. Les deux frères s'unirent pour demander au roi de faire venir l'ami de Luther. De la Fosse se joignit à eux et à tous les amis de la paix pour conjurer le roi de donner au docteur de l'Allemagne une preuve de sa bonne volonté. « Il viendra si vous lui écrivez, disait-on. »

François Ier se décida, et au lieu de s'adresser au souverain dont Mélanchthon dépendait, le superbe roi de France écrivit au simple docteur de Wittemberg. Ce n'était pas dans l'ordre; et, si ce monarque avait écrit à l'électeur, cette démarche eût pu

[1] « Mihi vero etiam supra quam dici potest jucundum. » (*Ibid.*, p. 880.)

ıvoir des conséquences fort utiles ; non pas tant ›arce que la susceptibilité de ce prince n'eût pas ;té blessée, mais parce que les raisons que pouvait lonner ce monarque, assisté des Du Bellay, au-aient convaincu peut-être un prince aussi ami le l'Évangile et de la paix que l'était Jean-Frédéric. ‚es règles de la diplomatie sont bonnes à quelque :hose. Voici la lettre du roi de France au savant locteur ; elle porte la date du 23 juin 1535 :

« François, par la grâce de Dieu, roi des Fran-
« çais, à notre cher Philippe Mélanchthon, salut.

« Il y a déjà quelque temps que j'ai appris de
« Guillaume Du Bellay, mon chambellan et mon
« conseiller, le zèle avec lequel vous vous efforcez
« d'apaiser les altercations que la doctrine chré-
« tienne a fait naître. J'apprends maintenant par
« la lettre que vous lui écrivez, et par Voré de la
« Fosse, que vous êtes très disposé à venir vers
« nous, pour conférer avec quelques-uns de nos
« docteurs les plus distingués sur le moyen de ré-
« tablir dans l'Église cette sublime harmonie qui
« est le premier de tous mes désirs [1]. Venez donc,
« soit avec un caractère officiel, soit en votre nom
« particulier ; vous me serez très agréable et vous
« éprouverez, dans l'un ou l'autre cas, l'intérêt
« que je porte à la gloire de votre Allemagne et à
« la paix de l'univers. »

Ces déclarations du roi de France faisaient avan-:er l'entreprise ; pour faire une telle démarche, il

[1] « Quo resarciri possit pulcherrima illa Ecclesiasticæ politiæ harmonia, qua una re cum ego mihi nihil unquam quicquam majori cura, studio complectendum esse duxerim. » (*Corp. Ref.*, II, p. 880.)

devait être bien arrêté dans ses desseins. Cependant on pouvait se demander si cette lettre était sincère. Il y a dans l'histoire comme dans la nature de frappants contrastes. Tandis que ces choses se passaient dans les hautes régions de la société, il y avait dans les régions inférieures des scènes qui juraient fort avec ces beaux projets des princes et des lettrés. Les théologiens suisses prétendaient que la grande pièce jouée alors par le roi et ses ministres était une comédie. C'est une question; mais en tous cas la petite pièce était une tragédie. Dans le mois même où François Ier écrivait ainsi à Mélanchthon, un pauvre laboureur de la Bresse, Jean Cornon, était saisi dans ses champs, au milieu de ses instruments de labour, et conduit à Mâcon. Les juges qui s'attendaient à voir paraître devant eux un idiot, furent fort étonnés quand ils ouïrent ce pauvre paysan, parlant son naïf patois, leur démontrer la vérité de sa foi et déployer une grande connaissance des Saintes Écritures. Le pieux laboureur, demeurant inébranlable dans son attachement à la grâce parfaitement suffisante de Jésus-Christ, fut condamné, traîné sur la claie au lieu du bûcher, et brûlé vif [1].

Le mois suivant, un humble barbier de Sancerre, près de Paris, Denis Brion, connu comme luthérien, fut saisi dans sa boutique. Il avait souvent exposé l'Écriture, non-seulement à ceux qui le visitaient, mais à un certain nombre de personnes assemblées pour l'entendre. Rien n'indignait les

[1] Crespin, *Actes des Martyrs*, p. 116.

prêtres comme ces réunions, où de simples chrétiens, prenant successivement la parole, rendaient témoignage à la lumière et à la consolation qu'ils avaient trouvées dans la Bible. Brion fut condamné, comme l'avait été le laboureur de la Bresse, et on fit de sa mort un spectacle. On célébrait, à Angers, en ce temps-là, *les grands jours ;* il y fut brûlé vif, au milieu d'un immense concours de peuple, accouru de toutes parts [1]. Il est probable que ces exécutions ne provenaient pas d'ordres nouveaux; c'était le flot des estrapades du 21 janvier, qui arrivait alors dans les provinces.

Toutefois ces deux supplices faisaient sentir encore plus fort la nécessité de travailler à rétablir la paix et l'unité. Ceux qui s'en occupaient ne voyaient qu'un moyen : admettre d'un côté la doctrine évangélique et de l'autre la forme épiscopale, avec un évêque *primus inter pares*. La chrétienté occidentale aurait eu ainsi un corps protestant avec un habit romain. L'Église de la Réforme tient avant tout à la doctrine, disait-on, et l'Église romaine à son gouvernement ; réunissons ces deux éléments. Les docteurs de Wittemberg espéraient que le fond prévaudrait sur la forme ; les docteurs de Rome pensaient que la forme emporterait le fond ; mais plusieurs des deux côtés croyaient honnêtement que cette combinaison réussirait et se perpétuerait.

Dans le même temps où de la Fosse devait aller à Wittemberg, le nouveau cardinal Du Bellay de-

[1] Crespin, *Actes des Martyrs*, p, 126.

vait se rendre à Rome; deux ambassades françaises allaient se trouver simultanément dans les deux villes rivales. Le but ostensible du voyage de l'évêque de Paris n'était pas la grande affaire que le roi avait à cœur, c'était de remercier le pape de la dignité que ce pontife lui avait conférée; mais Jean Du Bellay avait l'intention et la mission de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour décider l'Église catholique à s'entendre avec les protestants. Avant de quitter la France, il écrivit à Mélanchthon : « Il n'y a rien que je désire plus vé« hemment que de dissiper les divisions qui ébran« lent l'Église de Christ. O mon cher Mélanchthon, « faites tout pour amener cette heureuse pacifica« tion [1]. Si vous venez ici, vous aurez pour vous « les hommes de bien, et surtout le roi, qui non« seulement de nom, mais aussi en réalité, est *très* « *chrétien*. Quand vous aurez conféré mûrement « avec lui, ce qui ne tardera pas, je pense, il n'y a « rien que nous ne puissions espérer. Dieu fasse « qu'à Rome, où je me rends en toute hâte, j'ob« tienne, en faveur de l'œuvre que je médite, tout « le succès que je désire [2]. »

Le voyage de l'évêque cardinal était d'une haute importance. Le parti auquel il appartenait, qui voulait une seule Église catholique, où la doctrine évangélique et la forme romaine se trouveraient habilement combinées, acquérait quelque faveur

[1] « In hanc pacificationem, mi Melanchthon, per Deum quantum potes incumbe. » (*Corp. Ref.*, II, p. 881.)

[2] Cette lettre est datée : *Ex fano Quintini* (Saint-Quentin) *in Viromanduis, die* 27 *Jun. anno* 1535. (*Corp. Ref.*, II, p. 881.)

dans la métropole de la catholicité. Le nouveau pape appelait dans le collége des cardinaux Contarini et plusieurs autres prélats connus par leurs sentiments évangéliques et la pureté de leur vie. Il leur laissait une entière liberté, il leur permettait de le contredire dans le Consistoire et même il les y encourageait. L'espérance d'une réforme grandissait de jour en jour en Italie [1]. Ainsi le cardinal Du Bellay se trouverait à Rome dans un milieu très favorable; il aurait pour appui l'influence de la France, et même jusqu'à un certain point l'influence impériale, car nul plus que Charles-Quint ne désirait un accommodement entre les protestants et les catholiques. Homme éclairé, diplomate habile, chrétien pieux, l'évêque de Paris avait un air de noblesse et faisait paraître en toutes choses la marque d'un grand cœur [2]. Il gagnait ainsi les esprits, et pouvait être, d'accord avec Mélanchthon, l'instrument choisi pour établir dans l'Église l'unité tant désirée.

Tandis qu'il allait conférer avec le pape et les cardinaux, d'autres travaillaient Mélanchthon et les protestants. De la Fosse partait pour Wittemberg, chargé des instructions du roi, et G. Du Bellay, diplomate intelligent, décidé à ne rien épargner pour amener à bonne fin la grande entreprise, écrivait au docteur de l'Allemagne, exposait les motifs,

[1] « Molti anni inanzi, li prelati non erano stati in quelle riforma di vita; li cardinali havevono libertà maggiore di dire l'opinione loro, in consistorio... *Si poteva sperare di giorno in giorno maggiore riforma.* » (*Tre libri delli Commentari della guerra* 1537, Ranke.

[2] De Thou et Sainte-Marthe.

écartait les objections. A ses yeux, la cause dont il s'agissait était la plus grande de toutes; c'était celle de la religion..... celle de la France! « Gar« dons-nous, écrivait à Mélanchthon le conseiller « de François Ier, gardons-nous d'irriter le roi « dont la faveur, vous l'avouerez, nous est néces« saire. Si, après qu'il vous a adressé des lettres si« gnées de sa main, après que vous avez donné « presque votre consentement, après qu'il vous a « envoyé des députés, dans la compagnie desquels « vous pouvez faire le voyage sans aucun danger, « vous vous refusez finalement à venir en France, « je crains fort que ce monarque ne le voie pas « d'un œil favorable. Il est nécessaire à la religion « et à la France que vous vous rendiez à la de« mande du roi [1]. Ne craignez pas l'influence des « iniques qui ne peuvent souffrir qu'on leur ôte « quelque chose pour augmenter la gloire de Jésus« Christ [2]. Le roi est habile, prudent, d'un carac« tère facile et il se laisse aisément convaincre par « de bonnes raisons. Si vous avez une entrevue « avec lui, si vous lui parlez, si vous lui exposez « vos motifs, vous l'enflammerez pour votre cause « d'un zèle admirable [3]. Ne croyez pas qu'il vous « faille dissimuler, céder..... Non; le roi louera « votre courage dans des choses aussi graves, plus « qu'il ne louerait votre faiblesse. Je vous exhorte « donc, je vous conjure au nom de Christ, de

[1] « Necessarium esse religioni et Galliæ ut regiæ exspectationi satisfacias. » (*Corp. Ref.*, II, p. 888.)

[2] « Non enim est quod metuas iniquorum hominum potentiam... » (*Corp. Ref.*, II, p. 888.)

[3] « Mirabiliter eum inflammares. » (*Ibid.*)

« ne pas perdre l'occasion de faire la plus belle de « toutes les œuvres qu'il soit possible d'accomplir « parmi les hommes. »

En lisant ces lettres importantes, ces sollicitations émouvantes, ces avis si fermes du conseiller de François Ier, on serait tenté de demander où l'on en est? Est-ce bien à cinq mois des estrapades? Une chose explique ces étonnants contrastes : la France pouvait dire : « Je trouve deux natures en moi. » Laquelle des deux aurait le dessus? C'était la question. Serait-ce l'intelligence, la franchise gauloise, l'amour de la liberté, le pressentiment de la responsabilité morale de l'homme, qui se rencontrent d'ordinaire chez les Français? Ou bien, serait-ce l'incrédulité, la superstition, le sensualisme, la cruauté, le despotisme, dont Catherine de Médicis, son mari et ses fils ont été les types? Verra-t-on un peuple, avide de liberté, se soumettre en matière religieuse, au joug d'une Église, qui ne laisse aucune indépendance à la pensée individuelle? Chose étrange! la solution de ce mystérieux dilemme semblait dépendre d'un réformateur. Si Mélanchthon venait en France, il inaugurerait dans cette illustre contrée, selon les Du Bellay et les meilleurs esprits de l'époque, le règne de l'Évangile, de la liberté et mettrait fin aux usurpations de Rome, — « Dieu « aidant, » ajoutaient-ils.

Si la grande entreprise à laquelle travaillaient alors quelques-uns des meilleurs et des plus puissants réussissait, si la tendance de Catherine et de ses fils, continuée hélas par les Bourbons, était vaincue, la France était sauvée. L'occasion était

solennelle. Jamais peut-être ce grand peuple ne fut plus près de la plus importante évolution.

Ce n'était pas assez des instances de Du Bellay, rien ne fut épargné pour décider l'Allemagne. Sturm écrivit de nouveau au docteur de Wittemberg; il lui dit que le roi n'était pas très éloigné des idées religieuses des protestants; que, s'il lui exposait clairement et sans crainte toutes ses vues, le réformateur se trouverait d'accord avec le prince sur plusieurs points importants. On fit plus encore. La reine de Navarre chargea d'une mission pour Mélanchthon, Claude Baduel, qui, après avoir étudié à Wittemberg, fut successivement professeur à Paris, recteur à Nîmes, pasteur à Genève. Enfin François Ier, voulant passer des paroles aux faits, rendit le 16 juillet 1535, une ordonnance d'amnistie, dans laquelle il déclarait que, « l'ire de Notre-« Seigneur étant apaisée, les accusés et les suspects « ne seraient point poursuivis; que les prisonniers « seraient relâchés, les biens saisis restitués, et les « fugitifs admis à retourner dans le royaume, « pourvu qu'ils vécussent en bons chrétiens catho-« liques [1]. »

Toutefois François Ier, ne voulant pas épouvanter la cour de Rome et désirant empêcher qu'elle intervînt et ne cherchât à troubler et entraver l'affaire, appela le cardinal Du Bellay peu avant son départ et lui dit : « Vous ferez comprendre au Saint-« Père, que j'envoie votre frère aux protestants « d'Allemagne pour prendre d'eux ce qu'il pourra,

[1] Isambert, XII, p. 405; Sismondi, XVI, p. 459.

« et le plus avant qu'il pourra; tout au moins pour « les réduire jusques à consentir et avouer la puis- « sance du pape, comme chef de l'Église univer- « selle. Quant à la foi, religion, cérémonies, insti- « tutions et doctrines, il en tirera, sinon ce qu'il « conviendrait d'en tirer, au moins ce qui raisonna- « blement se pourra tolérer, en attendant la déci- « sion du Concile... Les choses étant ainsi conduites, « lors pourra notre Saint-Père, vivement et gaillar- « dement, faire l'indication du Concile au propre « lieu de Rome, et demeurera son autorité sûre « et fleurissante; car si les ennemis du Saint-Siége « ont une fois rentré leurs cornes en Allemagne, « ils feront de même en France, en Italie, en An- « gleterre, en Écosse et en Danemark [1]. »

La pensée de François I[er] ressortait clairement de cette instruction. La seule chose qu'il tînt à conserver, c'était la puissance du pape. Quant à la religion, aux cérémonies, aux doctrines, on cherchera à s'entendre; on en aura *ce qu'on pourra;* mais il faut faire rentrer les *cornes*, les libres allures des protestants. Le roi se déclarait satisfait pourvu que les peuples de l'Europe continuassent à défiler sous les fourches caudines de la puissance romaine.

Le roi ne tarda pas à montrer quelle était sa vraie intention, à quel rapprochement devrait travailler un concile, si, ce qui était fort douteux, on parvenait à en réunir un. Le 20 juillet, l'évêque de Senlis, son confesseur, invita la Sorbonne à

[1] Instructions des rois très chrétiens et de leurs ambassadeurs. Paris, 1654, p. 7.

désigner dix ou douze de ses théologiens pour conférer avec les réformateurs. Si une bombe fût tombée au milieu de la Faculté, elle n'y eût pas causé tant d'effroi. « Quelle proposition inouïe! » s'écrièrent les docteurs, « est-ce une plaisanterie, « est-ce une insulte?... » Pendant deux jours ils furent en séance. « Eh bien, oui, nous nommerons « des députés, » dit l'assemblée; « mais ce sera « pour faire remontrance au roi... » — « Sire, » dirent hardiment ces délégués[1], « votre proposition « est parfaitement inutile et souverainement dan« gereuse. Inutile, car les hérétiques ne veulent « entendre parler que de l'Écriture sainte. Dange« reuse, car les catholiques, qui sont faibles dans « la foi, pourront être pervertis par les objections « des hérétiques... Que les Allemands nous com« muniquent les articles sur lesquels ils ont besoin « d'instruction, nous la leur donnerons volontiers; « mais on ne discute pas avec les hérétiques. Si « nous nous rencontrons avec eux, ce ne peut être « que comme leurs juges. Il est de droit divin et « humain de retrancher du corps les membres « corrompus. Si tel est le devoir de l'État contre des « assassins, combien plus l'est-il contre des schis« matiques, qui perdent les âmes par leur rébel« lion. »

Ces mouvements divers n'avaient pas lieu en cachette; il en était question dans toute la ville et fort au delà. Ce qui amusait le plus les esprits éclairés, c'était la peur que les docteurs de la Sorbonne

[1] Ballue et Bouchigny. (Crevier, *Hist. de l'Université*, V, p. 2 et 4.)

avaient de parler. Les remarques ne manquaient pas à cet égard. « Il ne faut pas gazouiller, babiller « beaucoup de l'Évangile ; mais il est trop absurde, « quand quelqu'un s'enquiert de notre foi, que « nous ne mettions rien pour la défense d'icelle. « Traitons en paix et douceur les mystères de « Dieu ; se taire, c'est une nonchalance et une « lâcheté digne des moqueries des infidèles. » — « Vraiment, dit Marot, » en apprenant la réponse de la Sorbonne,

Je ne dis pas que Mélanchthon
Ne déclare au roi son advis ;
Mais de disputer vis-à-vis...
Nos maîtres n'y veulent entendre !

Les politiques ne se turent pas. La perspective d'une entente avec les protestants émouvait profondément les chefs du parti romain ; ils résolurent de faire tout ce qui était en leur pouvoir pour s'opposer à l'entreprise. Le grand maître de Montmorency, le cardinal de Tournon, l'évêque de Soissons, le seigneur de Chateaubriand et d'autres firent usage de toute leur influence pour empêcher que Mélanchthon ne vînt en France, que le cardinal Du Bellay ne réussît à Rome, que, sous la présidence de François Ier, les catholiques et les protestants se donnassent la main. Ce parti fanatique, qui allait faire cause commune avec les Jésuites, les devançait déjà en finesse. « Un matin, » racontent des historiens catholiques-romains [1], « le cardinal de « Tournon se présente au lever du roi, lisant un

[1] Pallavicini, Maimbourg, Varillas, etc.

« livre magnifiquement relié. » « Quel beau livre « vous avez là, monsieur le cardinal? » dit le roi. — « Sire, » répond de Tournon, « c'est l'écrit d'un « illustre martyr, de saint Irénée qui gouvernait au « second siècle l'Église de Lyon. Or, je lisais cet en- « droit, où saint Jean l'Évangéliste, étant sur le point « d'entrer dans des bains publics, et apprenant « que l'hérétique Cérinthe s'y trouvait, s'en retira « avec précipitation en s'écriant : « Fuyons, mes « enfants, de peur que nous ne soyons engloutis « avec les ennemis du Seigneur! » Voilà ce que « les apôtres pensaient des hérétiques. Et vous, « Sire, fils aîné de l'Église, vous prétendez appeler « auprès de vous, le plus célèbre disciple de l'héré- « siarque Luther! » Tournon ajouta que non-seulement une alliance avec les luthériens ferait perdre Milan à la France, mais jetterait encore toutes les puissances catholiques dans les bras de l'Empereur[1]. François Ier, tout en persistant dans son dessein, comprit qu'il ne pouvait contraindre à parler ceux qui avaient arrêté de se taire, et, voulant donner un petit plaisir à Tournon, il fit savoir à la Faculté qu'il ne lui demanderait pas de conférer avec les réformateurs. Le roi comptait entendre les deux partis; il prétendait se placer entre ces deux mers orageuses, comme une eau intérieure et tranquille, qui communiquerait avec les deux océans, et où l'on pourrait manœuvrer à l'abri des tempêtes.

Le refus de la Sorbonne, plus papiste alors que le pape, n'emporte pas qu'une conférence entre

[1] Maimbourg, *Calvinisme*, p. 28. — Varillas, II, p. 449.

des théologiens protestants et catholiques fût impossible; six ans plus tard un tel colloque eut lieu à Ratisbonne et fut sur le point de réussir. Une commission mi-partie protestante et romaine, dont étaient Mélanchthon et Bucer, et à laquelle assistait, comme légat du pape, le pieux cardinal Contarini, admit la foi évangélique dans tous les points essentiels, et déclara en particulier que l'homme est justifié, non par ses propres mérites, mais par la foi seule aux mérites de Christ, en rappelant néanmoins (comme les protestants l'avaient toujours fait) que la foi justifiante doit être *agissante par la charité*. Cette médiation de Ratisbonne n'aboutit pas; elle ne pouvait aboutir. Il y avait là quelque lumière; mais un souffle de Rome éteignit le flambeau, et Contarini baissa la tête, plein de douleur. Cette conférence demeure néanmoins dans l'histoire comme un hommage solennel, rendu par les membres les plus croyants de la catholicité à la vérité chrétienne des doctrines de la Réformation [1].

[1] « Acta in conventu Ratisbonensi, 1541, » par Mélanchthon et par Bucer.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

RÉUSSIRA-T-ON A ÉTABLIR L'UNITÉ DANS LA VÉRITÉ?

(Août à Novembre 1535.)

L'union désirée par tant d'hommes éminents était-elle un bien, était-elle un mal? Il peut y avoir, et il y avait à cet égard, des opinions fort différentes. Certains esprits aiment à s'isoler et regardent avec méfiance et dédain les associations humaines. Il est vrai que l'homme existe d'abord comme individu, et qu'avant tout il doit être lui-même; mais il n'existe pas seul; il est membre d'un corps, et ceci forme la seconde partie de son existence. La vie humaine est à la fois un monologue et un dialogue. Avant le christianisme, ces deux manières d'être essentielles n'avaient qu'une existence imparfaite; d'un côté, les institutions sociales absorbaient l'individu, et de l'autre chaque nation était parquée à part. Le christianisme a grandi l'individualité en appelant l'homme à s'unir à Dieu, et en même temps il a proclamé la grande unité de l'espèce humaine, et se propose de faire une seule famille de toutes les familles de la terre, en leur

donnant à toutes le même père céleste. Il communique à l'individualité une intensité nouvelle, en apprenant à l'homme qu'une seule âme a devant Dieu plus de prix que l'univers, mais ceci, loin de porter dommage à la société, devient pour elle la source d'une grande prospérité. Plus un individu se développe dans le sens chrétien, plus il est un membre utile de la nation et de l'humanité. L'individualité et la communauté sont deux pôles de la vie; et il est nécessaire de les maintenir l'un et l'autre, pour que la race humaine remplisse sa vocation dans l'espace des siècles. Le mal commence quand on donne à l'un de ces deux éléments une prééminence injuste. L'unité romaine, qui porte atteinte à l'individualité, est un obstacle à la vraie civilisation chrétienne; tandis qu'un individualisme extrême qui isole l'homme est plein de périls, soit pour la société, soit pour l'individu lui-même. Il serait donc peu raisonnable de condamner ou d'approuver d'une manière absolue les esprits éminents qui, en 1535, cherchaient à rendre l'unité à l'Église. La question est de savoir si, en reconstruisant la catholicité, ils entendaient ou non immoler la liberté individuelle. S'ils voulaient une union vraiment chrétienne, leur œuvre était bonne; si au contraire ils prétendaient rétablir l'unité dans un but hiérarchique, un esprit despotique, leur œuvre était mauvaise.

Il y avait une autre question sur laquelle on n'était pas plus d'accord. La grande entreprise réussirait-elle? La France continuait à demander Mélanchthon; l'Allemagne répondrait-elle à ces

avances? Nous devons indiquer brièvement les faits relatifs à la Réformation, qui s'étaient passés dans l'Empire, depuis l'accord entre les catholiques et les protestants, conclu, nous l'avons vu, en juillet 1532[1]. Ces faits peuvent aider à résoudre la question.

Il avait été établi dans la paix religieuse que tous les Allemands se témoigneraient une amitié sincère et chrétienne. Dans le traité de Cadan (29 juin 1534), Ferdinand, reconnu roi des Romains, s'était engagé, soit en son nom, soit en celui de Charles-Quint à protéger les protestants contre les procès de la cour impériale. Plus tard, la ville de Münster, en Westphalie, était devenue le théâtre des extravagances du fanatisme. Jean Bockhold, tailleur de Leyde, s'y était donné pour prophète, était devenu maître de la ville, s'était fait proclamer roi de Sion, avait établi la communauté des biens et avait voulu, comme d'autres sectaires, restaurer la polygamie. On le voyait parcourir la ville avec une couronne d'or, rendre ses jugements sur la grande place, et trancher souvent lui-même la tête du condamné. Il y faisait prêcher du haut d'une chaire placée à côté du trône, et quelquefois, après le sermon, toute l'assemblée se mettait à danser. Le Landgrave Philippe de Hesse, un des chefs de la cause protestante, marcha contre ces fous, prit Münster le 24 juin 1535 et mit fin au prétendu royaume de Sion[2]. Ces extravagances ne nuisirent pas à la cause protestante, que l'on ne confondait

[1] Voir dans le second volume, le chap. XXI du livre II, p. 144.
[2] *Historia belli Anabaptistarum monasteriensis*, par H. de Kerssenbroick.

point avec un communisme grossier, plein de cruauté et de débauche; ce furent d'ailleurs les protestants et non les catholiques qui les combattirent. Mais les évangéliques sentirent dès lors encore plus fortement la nécessité de repousser l'esprit sectaire, ce qu'ils avaient fait dès 1522 à Wittemberg. Enfin, il paraissait toujours plus évident que le concile général, libre et chrétien, qu'ils avaient si souvent demandé, leur serait accordé. Tous ces événements, que nous avons dû indiquer, semblaient avoir préparé l'Allemagne protestante à accepter les propositions de la France.

Voré De la Fosse, porteur des lettres de François Ier, de Guillaume Du Bellay et d'autres partisans de l'union, se rendait en Allemagne, pour l'amener à bonne fin. De la Fosse n'était pas un ambassadeur aussi magnifique que ceux qui figuraient à Londres et à Rome, et la puissance auprès de laquelle il était accrédité était un professeur d'une petite ville de la Saxe. Mais l'Allemagne nommait ce professeur son maître, et De la Fosse, en se rendant vers lui, regardait sa mission comme plus importante que celles dont avaient été chargés des cardinaux et des ducs. La chrétienté, partagée en deux, s'était ainsi affaiblie; il allait rétablir l'unité, et, par la vie du nouveau membre, vivifier et purifier l'ancien. L'Église chrétienne, ainsi fortifiée, serait rendue capable des plus grandes conquêtes; du succès de la démarche qui allait être faite, dépendaient, selon De la Fosse et ses amis, les destinées du monde.

Arrivé à Wittemberg le 4 août 1535, l'envoyé de François Ier se rendit aussitôt chez Mélanchthon,

lui remit les missives dont il était chargé et lui exposa chaudement les motifs qui devaient l'engager à se rendre en France. Sa candeur, son amour de l'Évangile, son zèle gagnèrent le cœur de l'ami de Luther; il s'établit peu à peu une amitié sincère entre ces deux hommes; et quand Mélanchthon voulait se justifier aux yeux des Français, il en appelait au témoignage du « très bon et très excellent Voré de la Fosse[1]. » Mais si le messager lui était agréable, le message jetait le trouble dans son cœur; la lecture des lettres du roi, de Du Bellay, de Sturm porta au comble les incertitudes de cet homme de paix. Il voyait des raisons puissantes pour aller en France, et d'également puissantes pour rester en Allemagne. Il y avait des deux côtés, selon l'expression d'un réformateur, comme des artilleries qui tiraient tour à tour sur lui et le portaient tantôt à droite, tantôt à gauche. Que dirait Charles-Quint si un Allemand se rendait à la cour de son adversaire? Qu'attendre, d'ailleurs, de la Sorbonne, du clergé, de la cour? Des dédains... Il n'ira pas. D'autre part, Mélanchthon avait devant lui une lettre du roi le pressant de venir à Paris. Cette influente nation pouvait être gagnée à l'Évangile et entraîner tout l'Occident. Faut-il, quand le Seigneur nous appelle, se laisser arrêter par la crainte?... Plus d'hésitation; il partira. Voré de la Fosse était dans la joie. Mais bientôt de nouvelles pensées venaient tourmenter l'imagination du docteur. Que n'y a-t-il pas à redouter d'un prince qui a juré devant les

[1] « Viri optimi et fidelissimi Vorœi testimonium. » (Melanchthon, G. Bellaio, *Corp. Ref.*, II, 315.)

bûchers, où il brûlait ses sujets, que pour arrêter l'hérésie, il couperait, s'il le fallait, son bras même, et le jetterait au feu?... Dans la journée terrible des estrapades, un large gouffre s'était ouvert au milieu de l'Église : était-ce à lui, Mélanchthon, de se précipiter comme Curtius dans l'abîme, pour que le gouffre se refermât sur lui?... Il laissait volontiers au jeune Romain la gloire de se vouer aux dieux infernaux.

De la Fosse se rendait chaque jour chez l'illustre professeur, et mettait tout en œuvre pour lui faire franchir le Rhin[1]. « Nous ferons, » lui disait-il, « tout « ce que vous désirerez. Voulez-vous des lettres « royales qui vous assurent la pleine liberté d'aller « en France et d'en revenir? Vous les aurez. Deman« dez-vous des otages qui garantissent votre retour? « Vous les obtiendrez. Avez-vous besoin d'une es« corte d'honneur, armée, qui vous conduise et qui « vous ramène? Elle vous sera donnée[2]. Nous « n'épargnerons rien. De votre entrevue avec le « roi, dépend non-seulement le sort de la France, « mais pour ainsi dire de tout l'univers[3]. Écoutez « les amis de l'Évangile qui se trouvent à Paris. « Des flots menaçants nous entourent, vous disent« ils par ma bouche; des tempêtes furieuses nous « assaillent; mais au moment de votre venue, nous « nous trouverons comme miraculeusement trans-

[1] « Cum eo locutus de profectione ad Regem. » (Camerarius, *Vita Melanchthonis*, p. 148.) Camerarius était l'ami intime de Mélanchthon.

[2] « Obsides qui darentur dum abesset... Præsidia quibus deduceretur. » (*Ibid.*)

[3] « Pœne *orbis terrarum* fortunam esse positam. (*Ibid.*)

« portés dans le port le plus assuré [1]. Si au contraire « vous méprisez l'appel du roi, toute espérance est « perdue pour nous. Les feux, maintenant assou- « pis, rallumeront tout à coup leurs flammes, et il y « aura une recrudescence cruelle des plus affreux « tourments [2]. Ce ne sont pas seulement Sturm, Du « Bellay et d'autres amis semblables, qui vous invi- « tent, ce sont tous les chrétiens pieux de la France. « Ils sont muets, sans doute, ceux que les plus cruels « supplices ont couchés parmi les morts, et ceux « mêmes qui, enfermés maintenant dans les cachots, « sont séparés de nous par des portes de fer ; mais, « si leurs accents ne peuvent arriver jusqu'à vous, « écoutez du moins une voix puissante, la voix de « Dieu même, la voix de Jésus-Christ [3] ! »

Mélanchthon à l'ouïe de ces discours était troublé, accablé [4]. Quelle œuvre immense ! ces Français placent le monde sur ses épaules ! Pauvre Atlas, est-il capable de le porter ? A quoi se résoudre ? que faire ? Bientôt ses perplexités s'accroissent encore. A peine le gentilhomme français est-il sorti, que Catherine, sa femme, fille du bourgmestre de Wittemberg, ses parents, ses jeunes enfants et quelques-uns de ses meilleurs amis, l'entourent et le conjurent de ne pas partir. Ils sont convaincus que, si Mélanchthon se rend dans la ville qui tue les prophètes, ils ne le reverront plus.

[1] « In illis fluctibus et sævissimis tempestatibus, jam portum et tutissimam stationem. » (Camerarius, *Vita Melanchthonis*, p. 148.)

[2] « Sopiti ignes rursum suscitarentur et suppliciorum immanitas recrudesceret. » (*Ibid.*)

[3] « Advocari ipsum Dei Christique Jesu voce. » (*Ibid.*)

[4] « Afficiebatur atque perturbabatur. » (*Ibid.*)

Ils lui décrivent les embûches qu'on lui dresse; ils lui rappellent qu'on ne lui donne pas de sauf-conduit. Ils versent des larmes; ils le retiennent. Et pourtant il ne se rend pas.

Mélanchthon était un homme de Dieu; il s'enfermait dans son cabinet; il demandait à son Père céleste de lui montrer le chemin qu'il devait prendre; il pesait mûrement le pour et le contre. « La considération de moi et des miens, » disait-il, « l'éloignement du lieu où j'ai à me rendre, la « crainte des périls qui m'attendent ne doivent « point m'arrêter[1]. Rien ne doit m'être plus sacré « que la gloire du Fils de Dieu, la délivrance de « tant d'hommes pieux, la paix de l'Église trou« blée par de grandes tempêtes. C'est sur cela « que doivent se concentrer toutes mes pensées. « Mais voici ce qui me trouble : Je crains d'agir « imprudemment dans une affaire de si grande im« portance, et de rendre, par ma précipitation, le « mal plus incurable encore. Les Français, tout en « cédant sur quelques petits articles, auxquels ils « doivent nécessairement renoncer, ne retiendront« ils pas les points les plus importants, où se trou« vent par excellence le mensonge et l'impiété[2]? « Hélas! un tel replâtrage produirait plus de mal « que de bien. »

Il y avait beaucoup de vérité dans ces craintes; mais De la Fosse revenait chez son nouvel ami; il cherchait à dissiper toutes ses appréhensions; il l'as-

[1] « Non respectus ad se aut suos, non longinquitas loci, non periculorum metus... » (Camerarius, *Vita Melanchthonis*, p. 149.)

[2] « In quibus potissimum falsitas impietatis resideret. » (*Ibid.*, p. 150.)

surait que les dispositions de François I[er] étaient au fond excellentes. — « Oui, répondait l'ami de Luther, « mais est-il en état de les réaliser[1] ? » Il n'attendait rien d'une conférence avec des docteurs fanatiques; la Sorbonne, d'ailleurs, refusait la discussion. « Le roi, disait-il, n'est pas l'Église. Un concile « a seul le pouvoir de la réformer; que ce prince « mette donc tout son cœur à en accélérer la con- « vocation. Tout autre moyen de porter secours « à la chrétienté affligée est inutile et dange- « reux. »

De la Fosse, saisissant l'objection de Mélanchthon, s'en fit une arme. « Il faut au moins pré- « parer ce concile, dit-il, et c'est pour cela que « le roi de France veut s'entretenir avec vous. » Puis, voulant frapper les grands coups, l'envoyé de François I[er] s'écria : « Jamais le roi n'a eu chose « plus à cœur que de guérir les plaies de l'Église. « Jamais il n'a montré tant de soins, tant de solli- « citude, tant de zèle[2]. Jamais, si vous vous rendez « à sa demande, il n'aura vu avec tant de joie un « étranger arriver en France. Voulez-vous refuser à « l'Église affligée la main qui peut la sauver ? Je vous « en conjure, que rien au monde ne vous détourne « d'un but si pur et si sacré[3]. » De la Fosse était ému. La pensée de retourner à Paris sans Mélanchthon,

[1] « Quid ipse tamen rex posset efficere... non sine causa dubitabat. » (Camerarius, *Vita Melanchthonis*, p. 150.)

[2] « Nullum enim rem unquam, majore Regem cura, studio, sollicitudine animi complectendam duxisse. » (Camerarius, *Vita Melanchthonis*, p. 151.)

[3] « Neque se abduci ullius persuasione sineret ea tam pio sanctoque instituto. » (*Ibid.*)

c'est-à-dire sans le salut qu'il attendait, lui était insupportable. « Partez, s'écria-t-il; si vous ne venez « pas en France... moi, je n'y retourne pas[1] ! »

Ces supplications touchèrent Mélanchthon. Il crut entendre, comme on le lui avait dit, la voix même de Dieu. « Eh bien, dit-il, j'irai! Mes amis de « France ont conçu de grandes espérances, et « s'adressent à moi pour les réaliser; je ne veux « pas frustrer leur attente. » Mélanchthon était décidé à maintenir les vérités essentielles du christianisme, et il avait l'espoir de les voir acceptées par la catholicité. François Ier et les siens, en effet, n'avaient pas repoussé l'article par excellence aux yeux de Luther, la justification uniquement par la foi aux mérites de Christ, — par une foi vivante qui produisait la sainteté et les œuvres. « Mélanchthon, » selon l'orateur le plus éloquent et le plus chrétien du catholicisme, « joignait à l'érudition, à la politesse et à l'élégance du style, une « singulière modération, en sorte qu'on le regardait « comme seul capable de succéder, dans la littérature, à la réputation d'Érasme[2]. » Mais il était plus que cela; il avait des convictions inébranlables; *il savait où il en était*, et, loin de chercher toute sa vie sa religion, comme prétend Bossuet, il l'avait trouvée et admirablement exposée dans ses beaux *Lieux communs théologiques*[3]. Seulement il ne cessait de répéter à ses amis : « Il ne nous faut

[1] « Er wollte nicht in Frankreich wiederkommen, so ich nicht mit zœge. » (*Corp. Ref.*, II, p. 905.)

[2] Bossuet, *Histoire des Variations*, t. I, liv. V, ch. II et XIX.

[3] *Loci communes theologici.* Ils eurent soixante-sept éditions, et furent traduits dans plusieurs langues.

lutter que pour les choses qui sont grandes et nécessaires [1]. »

Mélanchthon, plein de douceur, était toujours prêt à faire ce qui pouvait être agréable aux autres. Sincère, ouvert, plein d'affection pour les enfants, il aimait à jouer avec eux et à leur raconter de belles histoires. Mais avec toute cette débonnaireté, il avait horreur des paroles ambiguës, surtout quand il s'agissait de la foi; et, quoique d'une exquise mansuétude, il sentait fortement, ses angoisses pouvaient être déchirantes, et, quand son âme était émue, on pouvait voir éclater en lui une impétuosité soudaine, qui, toutefois, se calmait aussitôt. Son erreur, dans cette circonstance, fut de croire qu'on pouvait admettre le pape, en mettant de côté ses doctrines : tout catholique vraiment romain eût pu lui dire que c'était impossible. Quoi qu'il en soit, De la Fosse l'avait décidé. Pour le triomphe de la vérité et de l'unité, cet homme simple et timide, était résolu à braver les dangers de la France et les reproches amers de l'Allemagne. « J'irai, » disait-il à l'envoyé de François Ier. C'était la parole d'un chrétien prêt à s'immoler. Il se rencontre quelquefois dans l'histoire de ces caractères qui étendent l'idée de la grandeur morale : Mélanchthon est l'un d'eux.

Mais son prince lui permettrait-il d'aller? Les préventions de l'Allemagne à l'égard de la France, de nombreuses considérations politiques et religieuses pouvaient arrêter l'Électeur. Il y avait là

[1] «Non puto contendum esse, nisi de magnis et necessariis rebus.» (M. à Sturm, *Corp. Ref.*, II, p. 917.)

des difficultés qui pouvaient faire échouer l'entreprise. Le noble docteur résolut de tout faire pour les vaincre. L'université venait de se transporter de Wittemberg à Iena, à cause de la peste. Mélanchthon partit de cette ville pour se rendre à la cour. Quittant la Thuringe, il se dirigea en toute hâte vers les bords de l'Elbe, arriva à Torgau, et fut admis, le dimanche 15 août, après le service divin, à présenter ses devoirs à l'Électeur, dans le vieux château, situé hors de la ville.

Jean-Frédéric était entouré de plusieurs de ses conseillers et de ses courtisans, et, malgré l'estime qu'il avait pour Mélanchthon, on pouvait apercevoir sur son visage un air de mécontentement et de réserve. L'Électeur était blessé de ce que le roi de France, au lieu de s'adresser à lui, avait écrit directement à l'un de ses sujets; mais des motifs plus graves lui faisaient envisager avec déplaisir le projet du docteur de Wittemberg.

Ce n'était pas peu de chose pour Mélanchthon, d'un naturel timide et craintif, que d'adresser à son souverain une demande propre à lui déplaire. Sans s'arrêter à la lettre qu'il avait reçue de François Ier, et qu'il croyait plus sage de ne pas mentionner : « Votre Grâce Électorale n'ignore pas, dit-il, que « dix-huit chrétiens ont été brûlés à Paris, beau« coup d'autres jetés en prison ou contraints à s'en« fuir. Le frère de l'évêque de Paris s'est efforcé « d'adoucir le roi, et m'a écrit que ce prince a « mis fin à la persécution, et veut s'entendre « avec nous quant aux affaires religieuses. Du Bel« lay m'invite à monter à cheval et à venir en

« France [1]. Si je m'y refuse, j'ai l'air de mépriser
« cet appel ou d'avoir peur. C'est pourquoi, au nom
« de Dieu, je suis prêt à me rendre à Paris, comme
« personne privée, si votre Altesse le permet. Il faut
« faire connaître aux grands potentats et aux na-
« tions étrangères l'importance et la beauté de notre
« cause évangélique. Il faut qu'ils apprennent à
« discerner notre doctrine, et à ne pas nous con-
« fondre avec des fanatiques, comme nos enne-
« mis s'efforcent de le faire. Je ne me fais aucune
« illusion sur le peu d'importance et l'inaptitude de
« ma personne; mais je sais aussi, que si je ne vais
« pas à Paris, je paraîtrai avoir honte de notre cause,
« ne pas croire aux paroles du roi de France, et
« les hommes de bien qui s'efforcent de mettre fin
« à la persécution seront exposés ainsi à la dis-
« grâce de leur maître. Je connais la pesanteur de
« la charge qu'on m'impose..., elle m'accable...;
« mais n'importe, je ferai mon devoir, et je conjure
« Votre Grâce de m'accorder, à cet effet, deux ou
« trois mois de congé. »

Mélanchthon, selon la coutume, remit sa supplique par écrit [2]. Jean-Frédéric se contenta de répondre froidement qu'il lui ferait connaître sa volonté par des membres de son conseil.

L'affaire était entamée; la France et l'Allemagne étaient en présence dans ce château des bords de l'Elbe. L'opposition se montra aussitôt. L'audience donnée à Mélanchthon mit toute la cour en mouve-

[1] « Ich wollte einen Ritt in Frankreich thun. » (*Corp. Ref.*, II, p. 904.)

[2] *Corp. Ref.*, II, p. 903-905.

ment. L'esprit germanique y dominait plus que l'esprit évangélique, et l'idée que des Allemands voulaient donner la main à François Ier indignait les courtisans. Ils avaient des conférences secrètes; ils regardaient Mélanchthon d'un œil dur; ils l'apostrophaient avec véhémence. Doué du cœur le plus tendre, ce beau génie en avait l'âme brisée : « Hélas! écrivit-il à Jonas, la cour est pleine de « mystères ou plutôt de haines!... Je vous racon« terai tout cela quand je vous verrai[1]. »

Il attendait avec émotion la communication officielle de l'Électeur. Le lendemain, 16 août, il apprit que les conseillers de Jean-Frédéric avaient une communication à lui faire de la part de leur maître. Si l'entrevue avec l'Électeur avait été froide, celle-ci fut glaciale. Le chancelier Bruck, appelé plus souvent Pontanus, selon la mode de latiniser les noms, avait été chargé de cette mission. Bruck qui, dans la fameuse diète d'Augsbourg, avait remis la Confession évangélique à Charles-Quint, en présence de tous les princes de l'Allemagne, était un homme excellent, plus décidé que Mélanchthon, et à quelques égards plus éclairé; il comprenait qu'il était dangereux d'accepter le pape, si l'on voulait rejeter sa doctrine. Il accueillit le docteur avec un air sévère et lui dit d'un ton dur : « Son Altesse vous « fait savoir que l'affaire que vous lui avez soumise « est d'une telle importance que vous n'auriez pas « dû vous y engager sans son agrément. Puisque « votre intention a été bonne, elle veut bien ne pas

[1] « Aulica quædam μυστήρια vel potius odia sunt. » (*Corp. Ref.*, II, p. 903.)

« y revenir. Mais quant à vous permettre de faire « en France un voyage précipité et plein de dan« gers, toutes sortes de raisons s'y opposent. Non« seulement Son Altesse ne peut exposer votre per« sonne; mais encore, étant sur le point de traiter « avec l'Empereur diverses questions où la reli« gion se trouve intéressée, elle craint que, si elle « envoie à Paris un député, Sa Majesté impériale « et les autres princes de l'Allemagne ne s'ima« ginent qu'il est chargé de négociations opposées « aux déclarations que nous leur avons faites. Il « pourrait résulter de ce voyage des déchirements, « des brouilleries, des maux irréparables [1]. Vous « êtes invité, en conséquence, à vous excuser le « mieux possible auprès du roi de France, et l'É« lecteur vous promet de lui écrire lui-même à cet « égard. »

Mélanchthon se retira navré. Quelle position que la sienne! Sa conscience lui ordonne de se rendre à Paris, et son prince le lui défend. Comme qu'il fasse, il doit manquer à l'un de ses plus importants devoirs. S'il part malgré la défense de l'Électeur, non-seulement il l'offense, mais il met contre lui l'Allemagne, et sacrifie le cercle d'activité que Dieu lui a donné. S'il reste, tout espoir est perdu de gagner la France à la lumière de l'Évangile. Incertain, angoissé, il se rendit d'abord à Wittemberg, voulant y parler avec Luther, et ne cacha point à son ami l'indignation profonde dont il était rempli[2].

[1] « Zerrüttung, unwiederbringlicher Nachtheil, Beschwerung und Schade zu erfolgen. » (*Corp. Ref.*, II, p. 908.)

[2] « Subindignabundus hinc discessit. » dit Luther. (*Ep.* IV, p. 621.)

Il était appelé à arborer dans un illustre royaume l'étendard de l'Évangile, et l'Électeur s'y opposait à cause de certaines négociations diplomatiques. Il déclara à Luther qu'il ne renonçait point à s'acquitter de cette importante mission; et les sentiments dans lesquels il trouvait le réformateur le fortifièrent dans cette pensée. Les deux amis ne parlaient que de la France, du roi, de Du Bellay. « Puisque vous me consultez, lui disait Luther, je « vous le déclare, c'est avec plaisir que je vous « verrais partir[1]. » Il fit même à Mélanchthon une communication qui rendit à celui-ci quelque espoir.

Informé de l'audience du 15, le grand réformateur venait d'écrire à l'Électeur. Les cris de ses frères de France, livrés aux flammes, émouvaient Luther à Wittemberg, comme ils émurent Calvin à Bâle. Si celui-ci adressait à François Ier une admirable épître, le réformateur allemand voulait lui envoyer Mélanchthon. Les deux réformateurs, sans le savoir, étaient en ce point « conjoints ensemble « d'opinions et de volontés. » — « Je supplie Votre « Grâce, avait écrit Luther à Jean-Frédéric, de la « manière la plus pressante, d'autoriser maître Phi- « lippe à se rendre en France. Je suis ému de la « requête pleine de larmes que des hommes pieux, « à peine échappés aux flammes, lui adressent pour « le supplier d'aller conférer avec le roi, et de « mettre ainsi fin aux meurtres et aux bûchers. Si « cette consolation leur est refusée, leurs ennemis,

[1] « Philippus... me consule libens proficisceretur. » (Lutheri *Ep.* IV, p. 621.)

« avides de sang[1], recommenceront à égorger, à « brûler, redoubleront de fureur... François Ier a « écrit à Mélanchthon une lettre pleine de grâce; « ses envoyés sont venus le solliciter de sa part... « Pour l'amour de Dieu, accordez-lui trois mois de « congé. Qui peut savoir ce que Dieu veut faire? « Ses pensées sont toujours plus élevées et meilleures « que les nôtres. J'éprouverais une grande peine, « si tant d'âmes pieuses qui appellent Mélanchthon « avec des cris de douleur et comptent sur lui, se « voyaient déçues dans leur attente, et concevaient « contre nous des préventions fâcheuses. Que Dieu « conduise Votre Grâce par son Saint-Esprit ! »

Telle était l'affection de Luther pour ses frères de France. Il fit même plus que d'écrire. Le réformateur n'était pas alors en bonne santé; il se plaignait de perdre ses forces et d'être tellement *décrépit* qu'il devait rester la moitié du jour sans rien faire[2]. N'importe, il quitta Wittemberg et se rendit à Torgau, où il eut un entretien avec le prince[3]. Peut-être ce voyage fut-il antérieur à celui de Mélanchthon.

Il semble que ces efforts simultanés des deux grands réformateurs devaient avoir quelque effet sur un prince tel que l'Électeur. Jean-Frédéric, qui

[1] « Bluthünde. » Chiens de sang. (Lutheri *Ep.* IV, p. 620.)

[2] « Ego non annis, sed viribus, decrepitus fio, ad labores ante meridianos pene totus inutilis factus. » (*Ibid.*, p. 623, 23 août 1535.)

[3] « Nachdem aber Dr Martinus bey uns zu Torgau auch gewest, so haben wir Ihm solches ungefæhrlich vermeldet. » Cette déclaration de l'Électeur établit incontestablement le voyage de Luther à Torgau pour cet objet. On ne peut en fixer le jour, mais c'est dans un mémoire adressé à Bruck, le 19 août, que l'Électeur en parle. (*Corp. Ref.*, II, p. 908.)

avait succédé à son père l'Électeur Jean, en août 1532, était vrai, généreux, bon époux, bon prince; disciple de Spalatin, l'ami de Luther, il vénérait la Parole de Dieu, et était plein de zèle pour la cause de la Réformation. Moins flegmatique que son père, il joignait à un esprit entreprenant du jugement et de la prudence. Ces qualités devaient le porter à favoriser le voyage de Mélanchthon en France. Mais il était susceptible et un peu entêté; en sorte que, si un projet venait non de lui mais d'un autre et lui déplaisait de quelque côté, la chance de succès n'était pas grande. Aussi la lettre de Luther ne fit pas grande impression sur lui; elle augmenta seulement l'agitation. Les préjugés de l'Allemagne rendaient le voyage de Mélanchthon toujours moins populaire; à la cour de Torgau, en Saxe, dans les autres pays protestants, on le regardait comme une folie. « Nous autres, à Augsbourg, écrivait Sailer, député de cette ville, nous connaissons bien « le roi de France; il se soucie fort peu, chacun le « sait, de religion, et même de morale. Il fait l'hy- « pocrite avec le pape, et passe aux Allemands la « plume par le bec, ne pensant qu'à les frustrer « des espérances qu'il leur donne. Son unique af- « faire c'est d'écraser l'Empereur [1]. » Quelques-uns même, et des meilleurs, étaient pleins d'affreuses appréhensions, et voyaient un immense bûcher s'élever pour y brûler *le maître de l'Allemagne*. Les passions se réveillaient; une violente tempête remuait les esprits; de tous côtés arrivaient à Torgau les

[1] Seckendorf, *Historie der Lutherthums*, p. 1497.

avis les plus sinistres. D'autres ne prenaient pas les choses si fort au tragique; ils employaient l'arme du ridicule. La susceptibilité germanique était blessée de ce que François I[er] n'avait pas choisi pour cette mission quelque grand personnage. On regardait de haut Barnabas Voré, dit De la Fosse : « Le bel ambassadeur ! disait-on ; tout le « commerce de France ne mettrait pas vingt écus « sur sa tête. — Les juifs eux-mêmes, disait un « autre, ne voudraient pas de ce *Barnabas*-là, « quand on le leur donnerait pour un denier [1] ! »

Bientôt on ne se contenta plus de suppositions et de plaisanteries ; on répandit des histoires extraordinaires. Plusieurs s'imaginaient que Mélanchthon serait assassiné, même avant d'avoir passé le Rhin. On racontait que les papistes avaient tué en chemin le vrai ambassadeur du roi, qu'ils lui avaient substitué le sieur De la Fosse, et lui avaient remis de fausses lettres dans le but de décider Mélanchthon, auquel on avait dressé un guet-apens. « S'il se met « en route, il est mort [2]. » C'était l'électeur ecclésiastique, Albert de Mayence, qui donnait surtout de l'ombrage aux protestants. Quand ces rumeurs arrivèrent jusqu'à Luther : « Ah ! dit-il, je reconnais « bien là cet évêque et ses collègues; de tous les « organes du diable, ce sont les pires [3]; mes craintes « pour Philippe augmentent. Hélas ! le monde est « au diable, et le diable est au monde... » Puis, se rappelant une anecdote, il ajoutait : « L'archevêque

[1] Seckendorf, *Historie der Lutherthums*, p. 1498.
[2] Luther à Jonas, 1[er] septembre 1535, *Ep.* IV, p. 628.
[3] « Diaboli pessima organa. » (*Ibid.*)

« de Mayence, après avoir lu le commentaire de « Mélanchthon sur l'épître aux Romains, s'est écrié : « Il a le diable au corps! et, jetant le volume par « terre, il l'a foulé aux pieds avec mépris... » Si ce prince, par les États duquel Mélanchthon devait probablement passer, traitait ainsi le livre, que ferait-il à l'auteur? Luther fut ébranlé. Le pieux pasteur de Halle, Georges Winckler, cité devant ce même archevêque Albert, en 1527, avait été assassiné à son retour par des cavaliers, sur la route que devait suivre Mélanchthon. Le grand réformateur commença à changer de pensée.

L'Électeur, s'en apercevant, lui fit exposer des arguments plus solides : « Je crains, lui dit-il, que, « si Mélanchthon va en France, il ne cède aux pa« pistes, fort au delà de ce que vous accorderiez « vous, Monsieur le docteur et les autres théolo« giens, et qu'il n'en résulte entre vous et lui une « désunion qui scandalise les chrétiens et nuise à « l'Évangile. Ceux qui l'appellent sont plus dis« ciples d'Érasme que de la Bible. Mélanchthon « courra infailliblement à Paris les plus grands pé« rils, — périls pour son corps, périls pour son « âme. Nous aimerions mieux voir Dieu le prendre « à soi que lui permettre d'aller en France. C'est « notre inébranlable résolution[1]. »

Ces communications émurent fort Luther; l'Électeur le prenait par son côté le plus sensible. Le réformateur vénérait Mélanchthon, mais il savait à quels sacrifices son désir d'union avait été plus

[1] *Corp. Ref.*, II, p. 909. — Seckendorf, *Historie der Lutherthums*, p. 1458.

d'une fois sur le point de l'entraîner. Si Mélanchthon était le champion de l'unité, Luther était celui de la vérité; garder toute la vérité avec une sainte jalousie était son principe. La Réformation, selon lui, devait triompher par la fidélité à la Parole de Dieu et non par les négociations des rois. Revenu de son premier mouvement, il dit à Mélanchthon: « Je commence à tenir ces ambassadeurs pour sus« pects[1]. » Dès lors il ne prononça plus un mot en faveur du voyage. Toutefois les dangers des chrétiens protestants de France ne sortaient pas de sa pensée. « Faut-il abandonner ces frères? » se demandait-il sans cesse. Il lui vint une pensée lumineuse. Que les évangéliques quittent la France et viennent chercher en Allemagne la liberté[2]! Il se promettait de les bien recevoir; Luther anticipait d'un siècle et demi le Refuge.

L'Électeur gagnait peu à peu du terrain; l'aventure extraordinaire proposée à Mélanchthon devenait toujours plus problématique. Dès l'abord, le prince avait eu pour lui les politiques et les courtisans; ensuite des savants, des bourgeois, effrayés par des bruits sinistres, s'étaient mis de son côté. Maintenant Luther lui-même était convaincu; Mélanchthon restait presque seul. Cette âme sympathique voulait écarter le glaive suspendu sur la tête des Français évangéliques, et rien ne semblait pouvoir l'arrêter. Jean-Frédéric tenait à le convaincre. Sans doute, la réformation française agitée à cette

[1] « Ego suspectos cœpi habere istos legatos tuos. » (Lutheri *Ep.*, IV, p. 627.)

[2] « Invenirent loca in quibus viverent. » (*Ibid.*, p. 641.)

heure par des vents opposés, devait arriver au port; mais il fallait en laisser la tâche à ses propres marins. A chaque vaisseau son pilote. Jean-Frédéric écrivit donc avec sévérité à Mélanchthon, et l'aimable docteur dut boire la coupe jusqu'à la lie. « Vous « vous êtes déclaré prêt à faire ce voyage, lui di- « sait l'Électeur, sans nous avoir consulté. Vous « auriez pourtant dû penser à ce que vous nous « devez, à nous, qui avons été établi de Dieu, « votre supérieur; il nous a fort déplu de vous « voir entrer si avant dans cette affaire. Vous con- « naissez les rapports dans lesquels le roi de France « se trouve avec l'Empereur, et vous n'ignorez « pas que nous sommes obligé d'y avoir égard. « Nous désirons que les nations étrangères soient « amenées à l'Évangile[1]; mais faut-il aller chez « elles opérer leur conversion? L'entreprise est « d'une grande étendue, et le succès fort douteux. « Les lettres que nous recevons de France sont « bien propres à nous faire désespérer de voir la « semence évangélique y porter des fruits. *Voulez-* « *vous troubler la paix publique de la nation allemande,* « *et, tandis que nous aurions droit de nous attendre* « *à ce qu'on nous secondât, prétendez-vous, au contraire,* « *nous tracasser et faire obstacle à nos desseins?* »

C'était trop; Mélanchthon s'arrêta; la flèche décochée par l'Électeur lui avait transpercé l'âme. Sa décision fut bientôt prise : « A cause de ces paroles, « dit-il, je ne veux pas partir! » Plus tard, il souligna ce paragraphe et écrivit dans la marge les

[1] « Wir viel mehr fœrdern wollten dasz fremde *nationes* zu dem Evangelio gebracht würden. » (*Corp. Ref.*, II, p. 911.)

mots que nous venons de rapporter [1]. L'Électeur avait été encore plus sévère, quand il avait dicté sa missive. « Allez, avait-il dit, agissez selon votre « bon plaisir, cherchez cette aventure. Mais nous « vous en laissons toute la responsabilité. Pensez-y « bien. » Il supprima ce paragraphe à la demande du chancelier [2].

L'âme simple et tendre de Mélanchthon fut comme écrasée par le mécontentement de son souverain. Surmontant sa timidité naturelle, il s'était décidé à braver le danger, dans l'espoir de voir triompher la Réformation, et sa seule récompense était la disgrâce. Les courtisans prétendaient que soit lui, soit les autres théologiens, étaient des obstinés, presque des imbéciles, qui feraient mieux de laisser à d'autres le gouvernement de l'Église et de rester maîtres d'école. Mélanchthon soulagea sa douleur en l'épanchant dans le cœur de ses amis; il écrivit à Camerarius, à Sturm, à Guillaume Du Bellay lui-même. Le grand helléniste, qui avait beaucoup vécu au milieu des anciennes républiques de la Grèce, voyait déjà l'Europe envahie par les maux sous lesquels elles avaient succombé. « Jamais je n'ai vu « un prince plus cruel, leur disait-il; avec quelle « dureté il m'a traité [3]! Non-seulement il ne me per- « met pas de partir, mais encore il m'outrage. Ma « faute est d'être moins opiniâtre que d'autres.

[1] « Propter hæc verba nolui proficisci. » (*Corp. Ref.*, II, p. 911, en note.) Nous avons mis en italiques les lignes soulignées par Mélanchthon.

[2] Le passage se trouve dans l'exemplaire de Brück (Archives de Weimar), non dans celui de Mélanchthon.

[3] « Nunquam sensi asperiorem principem. » (*Corp. Ref.*, II, p. 915.)

« Oui, je le confesse, la paix est si précieuse à mes « yeux qu'elle ne doit être rompue que pour des « choses vraiment grandes et nécessaires. — Ah ! « si l'Électeur connaissait bien ceux qui sèment la « discorde à l'occasion de ce voyage ! Ce ne sont « pas les lettrés, ce sont les ignorants, les sots. Ils « m'appellent transfuge, déserteur... O mon ami ! « nous sommes sous le régime de la démocratie, « c'est-à-dire de la tyrannie des mal-appris [1], de « gens qui se querellent pour des billevesées, et ne « pensent qu'à satisfaire leurs passions. De quelle « haine on est enflammé contre moi !... On me ca- « lomnie; on prétend que je trahis mon prince. « Théramène fut condamné à boire la ciguë, parce « qu'il avait remplacé la démocratie par le gou- « vernement des meilleurs, et conduit l'État avec « sagesse. Je ne me fais pas d'illusions... Le sort « de Théramène m'attend [2]. »

Mélanchthon ne fut pas le seul affligé; Luther, cet ami fidèle, ne lui manqua pas. Quoiqu'il fût maintenant peu favorable au voyage en France, la lettre de Jean-Frédéric le troubla profondément; il lui sembla que de grands changements étaient nécessaires, et il prévit un avenir agité : « Mon « cœur est triste, écrivit-il à Jonas, car je sais « qu'une lettre si sévère va jeter Philippe dans les « plus vives angoisses... Tout ceci fait naître en « moi des pensées que je voudrais bien ne pas

1 « Nunc autem est democratia, aut tyrannis indoctorum. » (*Corp. Ref.*, II, p. 917.)

2 « Plane fatum mihi Theramenis impendere videtur. » (*Ibid.*, p. 918.)

« avoir[1]. Une autre fois je vous en dirai davan-
« tage..., maintenant je succombe sous la tristesse.» Puis, inquiet sur Mélanchthon, il lui écrivit: « Avez-
« vous *avalé* cette lettre de notre prince[2]? J'en ai
« été, pour l'amour de vous, excessivement agité.
« Dites-moi comment vous vous portez... »

Quelles étaient les pensées, qui se présentaient involontairement à Luther? On a quelque peine à les deviner. Ce réformateur crut peut-être que cette affaire allait brouiller l'Église et l'État. « Admirez
« la sagesse de la cour, disait-il, et comme elle se
« glorifie d'être actrice dans cette aventure! Quant
« à nous, nous aimons beaucoup mieux n'y être
« que spectateurs, et je commence à me réjouir par-
« dessus tout de ce que la cour nous méprise et
« nous exclut[3]. Cela arrive par la bonté de Dieu,
« pour que nous ne soyons pas mêlés à toutes ces
« perturbations, dont nous aurions peut-être ensuite
« grandement à gémir. Maintenant nous sommes
« en sûreté, car tout ce qui se fait se fait sans
« nous. Ce que Démosthènes a désiré trop tard,
« nous l'obtenons de bonne heure, savoir de ne
« pas nous mêler avec l'État[4]. Que Dieu nous y
« encourage! Amen.» Luther semble entrevoir un avenir où l'Église évangélique n'aura d'autre soutien que Dieu seul, et il s'en réjouit.

Jean-Frédéric n'avait pas encore envoyé sa lettre

[1] « Cogito varia, quæ utinam non cogitarem. » (Lutheri *Ep.*, IV, p. 626.)
[2] « An devoraveris litteras istas principis? » (*Ibid.*, p. 627.)
[3] « Incipio enim unice gaudere, nos ab aula contemni et excludi. » (*Ibid.*)
[4] « Scilicet ne ad rempublicam adhibeamur. » (*Ibid.*, p. 628.)

à François I[er]; ses conseillers lui suggéraient délicatement de la supprimer. « Le roi de France, disait « Luther, n'ayant point écrit à l'Électeur touchant « le voyage proposé, il vaudrait mieux que l'Élec« teur à son tour ne lui écrivît pas. Une lettre de sa « part fournirait peut-être au roi l'occasion de ré« pondre et il faut l'éviter[1]. » Jean-Frédéric hésita en effet quelque temps; car ayant écrit sa lettre le 18 août, elle ne partit que le 28. « Sérénissime et illustre « roi! disait-il, nous aurions voulu être agréable à « Votre Majesté en permettant à Mélanchthon de se « rendre en France, surtout puisque c'était pour une « propagation extraordinaire de l'Évangile, et pour « lui faire porter les fruits les plus abondants et les « plus magnifiques[2]. Mais nous avons dû prendre en « considération les difficultés des temps actuels. » Puis, comme dernière raison, l'Électeur ajoutait : « Enfin nous ne nous rappelons pas d'une manière « certaine... que Votre Majesté nous ait écrit ou nous « ait fait écrire touchant Mélanchthon. Si, dans quel« que circonstance future, vous nous écrivez pour « nous le demander, continue-t-il, et nous certifiez « qu'il nous sera rendu sain et sauf, nous permet« trons qu'il se rende près de vous. Nous ferons « toujours avec empressement, soyez-en sûr, tout « ce que nous pourrons pour propager en tout lieu « l'Évangile de Christ, pour favoriser les intérêts « temporels et spirituels de Votre Majesté, de votre

[1] Lutheri *Ep.*, IV, p. 627.

[2] « Ad insignem propagationem, uberrimum et amplissimum fructum Evangelii. » (Joh. Fredericus ad Franciscum regem Galliæ. *Corp. Ref.*, II, p. 906.)

« royaume, de son Église, et hâter la délivrance « de la république chrétienne ! »

Mélanchthon, à qui cette lettre fut communiquée par l'Électeur[1], craignit que, loin d'apaiser le roi de France, elle ne l'irritât davantage. Il ne pouvait supporter l'idée de répondre comme un ingrat au monarque puissant qui lui avait témoigné tant de bienveillance. Cette pensée l'absorbait du matin au soir. Le même jour où la lettre de Jean-Frédéric partit pour la France, Mélanchthon en expédia lui-même trois, et la première fut pour le roi. Il craignait surtout que François Ier n'abandonnât la grande entreprise qui devait rendre à l'Église l'unité et la vérité. Il lui écrivit donc, mais en cherchant à contenir l'indignation que lui causait le refus de l'Électeur. « Très chrétien et très puissant roi, lui « dit-il, la France surpasse infiniment tous les « royaumes de toute la terre, surtout en ce qu'elle « a été continuellement une sentinelle vigilante pour « la défense de la religion chrétienne[2]. C'est pour« quoi je félicite humblement Votre Majesté de « ce qu'elle a entrepris de réformer la doctrine « de l'Église, non par des remèdes violents, mais « par des moyens raisonnables[3], et je conjure « Votre Majesté de ne pas cesser de donner à cette « affaire toute sa pensée et tous ses soins. Ne vous « laissez pas arrêter, Sire, par les âpres jugements « et les rudes écrits de quelques hommes. Ne per-

[1] *Corp. Ref.*, II, p. 803.

[2] « Pro religionis christianæ defensione præcipue velut in statione perpetuo fuit. » (*Corp. Ref.*, II, p. 913.)

[3] « Suscipit curam sanandæ doctrinæ christianæ; non tamen violentis remediis, sed vera ratione. » (*Ibid.*)

« mettez pas que leur imprudence réduise à néant « des projets si utiles à l'Église. Après avoir reçu « votre lettre, j'ai fait tous mes efforts pour accourir « vers Votre Majesté; car il n'y a rien au monde « que je désire comme de porter secours à l'Église, « selon la petitesse de mes forces. Je concevais les « meilleures espérances, mais de grands obstacles « me retiennent... Le sieur Voré De la Fosse vous « les fera connaître. »

Si le docteur de l'Allemagne avait usé de réserve en écrivant au roi, il laissa voir les mouvements de son âme dans les lettres qu'il adressa le même jour à Du Bellay et à Sturm : « Que pouvait-il m'arriver de « plus triste au monde, dit-il à Du Bellay, que de « me voir exposé à la fois au courroux du roi très « chrétien, aux rudes traitements de l'Électeur, et « aux calomnies du peuple!... Mais l'iniquité des « hommes ne me fera jamais perdre ni la modéra- « tion de l'âme ni le zèle de la piété. Quant au « voyage, j'ai promis à Voré De la Fosse que j'irai « prochainement à Francfort; et de là, si on le dé- « sire, je me hâterai de me rendre vers vous. » Il ne renonçait donc pas entièrement à la France. « J'espère, dit-il en terminant, que l'esprit du roi « pourra être tellement dirigé par vos conseils et « par ceux du cardinal, votre frère, que ce prince « donnera désormais tous ses soins à ce que la « gloire de Christ soit mise au grand jour[1]. »

L'œuvre d'union à laquelle François I[er] conviait Mélanchthon avait, dans l'esprit de ce docteur, de

[1] « Ut potius (rex) det operam ut illustretur gloria Christi. » (*Corp. Ref.*, II, p. 916.)

profondes racines. Il allait même si loin que Sadolet, un an plus tard cardinal, ayant publié un traité sur la matière débattue, le docteur de l'Allemagne écrivit à Sturm que Sadolet mettait en avant ce que lui-même était décidé à défendre, qu'il regrettait seulement de lui voir faire contre les protestants de si vives sorties[1]. Un peu plus tard, l'illustre Budé, sur lequel il avait compté, ayant loué François Ier de son zèle pour expier et punir les attentats des *hérétiques*[2], Mélanchthon en fut navré, mais non déconcerté. « J'ai lu, dit-il à Sturm, l'écrit de Budé; « n'importe! Toutes ces choses m'enflamment plu- « tôt que de me refroidir; elles augmentent mon « désir d'aller vers vous, de faire connaître toute « ma pensée à ces hommes savants, à ces amis du « bien, et d'apprendre qu'elle est la leur. Réunis- « sons toutes nos forces pour sauver l'Église; l'in- « justice des hommes n'est pas capable d'arrêter « mon ardeur[3]. »

Mélanchthon ne restait pas seul plein de feu; François Ier ne lui cédait guère et se gardait bien de se choquer du refus de l'Électeur. L'alliance des protestants lui devenait toujours plus nécessaire. Ce prince qui faisait tant en France pour les arts, et qui, protecteur des savants, reçut le titre de *Père des lettres*, désirait une réforme dans le sens d'Érasme. Il y a, il est impossible de le méconnaître, une différence très notable entre François Ier et Henri II;

[1] « Sadoleti scriptum... eadem dicit quæ nos defendimus.» (*Corp. Ref.*, II, p. 917.)
[2] Voir son écrit: *De Transitu Hellenismi ad christianismum*. Dédié au roi en 1535.
[3] « Hoc studium nulla mihi eripiet hominum iniquitas. » (*Ibid.*)

mais l'amour des lumières n'était pas le principal motif du roi; il avait alors certains desseins politiques qui augmentaient fort son désir de s'allier avec les protestants. Le duc de Milan venait de mourir, et l'ambitieux François désirait conquérir le duché pour le second de ses fils. Le parti évangélique n'était pas d'ailleurs sans influence à la cour; la reine Marguerite de Navarre, l'amiral Chabot, et plusieurs nobles tenaient pour la sainte Écriture; les Du Bellay, et autres hommes du tiers parti, les appuyaient. C'était autour de Diane de Poitiers et de Catherine de Médicis que gravitaient alors les hommes du parti romain.

Le roi s'était aperçu que Jean-Frédéric avait été blessé de voir un monarque étranger s'adresser à l'un de ses sujets, quand il s'agissait d'une cause dont l'Électeur de Saxe passait pour le chef; François trouvait probablement que l'étonnement de ce prince était assez naturel; aussi, au lieu de rompre avec lui, il résolut de profiter de la petite leçon qu'il avait reçue. Il reprendra son projet; mais il n'écrira plus à Mélanchthon; ce sera à l'Électeur lui-même, ou plutôt à tous les princes protestants réunis qu'il s'adressera, et cela dans toutes les formes voulues; pour éviter de rappeler sa première faute, le nom même de Mélanchthon ne sera pas prononcé. Le zèle du savant professeur et celui du puissant monarque venaient sans doute de sources très différentes, — l'un procédait d'en haut, l'autre d'en bas; — mais un même désir les animait.

Quand le parti romain apprit les intentions du roi, il en fut ému et revint à la charge pour arrêter

un dessein à ses yeux si funeste. La Sorbonne représenta à François Ier qu'il ne fallait faire aucune concession, et se mit à démontrer, d'une manière étrange, les articles rejetés par les Luthériens. « Ils nient, disait-elle, la puissance des saints pour « guérir les malades; or cette puissance merveil- « leuse n'est-elle pas prouvée par la vertu qu'ont « les rois de France de guérir les écrouelles en « les touchant? » François Ier était un saint fort extraordinaire, et cet argument l'amusa sans doute, plus qu'il ne le convainquit. Le cardinal de Tournon sut mieux s'y prendre, et répéta sur tous les tons au monarque qu'il ne pouvait avoir Milan sans le secours du pape. Mais cet argument même n'ébranla pas François Ier; il appréciait fort l'amitié du pape, mais encore plus l'épée des lansquenets.

Les protestants allaient se réunir à Smalkalde; deux princes puissants, les ducs de Wurtemberg et de Poméranie, entraient dans l'alliance évangélique, et des mesures étaient prises par les confédérés pour avoir constamment une bonne armée sur pied. En l'apprenant, l'espérance revint au roi de France, et il commença une seconde campagne, en la combinant mieux que la première. Au lieu d'employer un homme obscur comme Voré De la Fosse, il choisit le plus illustre de ses diplomates, et ordonna à Guillaume Du Bellay de partir pour l'Allemagne. Celui-ci, plus zélé encore que son maître, craignant d'arriver trop tard, écrivit de Lorraine, où il se trouvait, à l'Électeur de Saxe, pour le supplier de prolonger de quelques jours l'assemblée, « le roi de « France l'ayant chargé de propositions concernant

« la paix de la chrétienté [1]. » La nouvelle de cette mission, qui remplit d'indignation le parti romain, ravit les amis de la Réformation. « Jamais, dit « Sturm, la cause de l'Évangile ne s'est vue en « France dans des circonstances aussi favorables [2]. » L'Électeur, Mélanchthon, Du Bellay arrivèrent à Smalkalde au milieu de décembre.

L'ambassadeur de François Ier demanda aussitôt à l'Électeur une audience particulière, et lui remit, le 16 décembre, les lettres dans lesquelles le roi, faisant sonner bien haut son zèle pour la pacification de l'Église chrétienne, conjurait l'Électeur de coopérer de toutes ses forces « à une œuvre si pieuse « et si sainte [3]. » Jean-Frédéric n'était pas convaincu ; ce prince mettait toujours la religion avant la politique, mais c'était dans l'ordre inverse, il le savait, qu'opérait François Ier. Aussi, craignant que, sous *cette œuvre si pieuse*, le roi ne cachât la guerre à l'Empereur, il mit le doigt sur la barrière insurmontable qui les séparait. « Notre alliance, « dit-il, n'a été formée que pour maintenir la pure « Parole de Dieu, et propager la saine doctrine de « la foi. » N'importe, il y avait deux poches au portefeuille du diplomate ; dans l'une était les choses reli-

[1] « Ad publicam christianæ reipublicæ pacem spectantibus. » (2 décembre 1535, *Corp. Ref.*, II, p. 1015.)

[2] « Nunquam in meliori loco fuit res Evangelii, quam sit hoc tempore in Gallia. » (Sturm à Bucer.)

[3] « Maximopere obtestantes ut pro virili nobiscum incumbatis in tam pium sanctumque opus. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1110.) — Seckendorf dit (*Hist. Luth.*, p. 1146) que cette lettre avait été envoyée à l'avance à l'Électeur; mais les documents des Archives de Weimar portent : « Hæc locutus reddidit Principi litteras quas vocant credentiales. » Et le *Corpus* donne en note la lettre que nous venons de citer.

gieuses, dans l'autre les politiques ; il se hâta de puiser dans la première : « Nous vous demandons « des docteurs pour délibérer sur l'union entre les « Églises. » L'Allemagne parlait de la *Parole* et de la *doctrine*, la France de l'*union* et de l'*Église ;* ceci était caractéristique. Jean-Frédéric répondit qu'il en conférerait avec ses alliés. L'audience se termina, et le 19 décembre fut fixé par les princes et les députés des villes, pour recevoir l'ambassadeur de France.

Entraîner cette assemblée était l'essentiel ; le roi l'avait senti. Aussi, mettant tout en œuvre, il parlait, dans la lettre qu'il lui adressait, « de l'antique, « sacrée, inviolable amitié qui unissait la France et « l'Allemagne, de l'affection, de la bienveillance « inaltérables dont il était animé à l'égard des « princes[1]. » François Ier espérait que les honnêtes Germains se laisseraient prendre par ses douces paroles ; mais ils voyaient plus clair qu'il ne l'imaginait. Du Bellay s'en était aperçu ; il avait constaté les préventions défavorables de l'Allemagne ; aussi, ayant pris la parole, il ne manqua pas de représenter les pieux et paisibles évangéliques mis à mort par François Ier comme des séditieux qui voulaient soulever le peuple ; il continua : « Très illustres et « très excellents princes, dit-il, certains hommes, « poussés par la haine, prétendent que les États « de l'Empire doivent être sur leurs gardes quand « les rois étrangers leur envoyent des ambassades, « vu que ces monarques parlent d'une manière,

[1] « Quæ voluntas, quam amica scilicet, quam benevola, quam constans ! » (*Corp. Ref.*, II, p. 1010.)

« mais agissent de l'autre[1]. On n'a pas nommé les « Français, je l'avoue, mais on les a comme montrés du doigt. Qui donc plus que le roi de France « est saintement fidèle à ses amitiés? Qui s'est « montré plus prompt à braver les dangers pour « le bien de l'Allemagne? Quels peuples ont jamais « été plus unis que les Allemands avec les Français, « — les Français avec les Allemands? Le roi est « convaincu que vous pensez très saintement sur « plusieurs choses; il eût voulu seulement, dans « quelques-unes, un peu plus de modération. Il « sait comme vous que la négligence et la superstition des hommes ont introduit dans l'Église beaucoup de cérémonies inutiles; mais il n'approuve « pas qu'on les supprime sans un décret public[2]. « Il craint que la diversité des rites n'engendre la « dissension des esprits et ne fasse surgir dans la « chrétienté des guerres intestines. La réconciliation est le plus cher de ses vœux. Si vous voulez « le recevoir dans votre société, vous trouverez en « lui un ami sûr. La diversité d'opinion vous a « séparés de lui jusqu'à présent, mais la similitude « de doctrine vous unira dès cette heure[3]. » En terminant, Du Bellay renouvela la demande d'un congrès de docteurs français et allemands, qui confèreraient sur les matières controversées.

Ce beau discours n'avait pas convaincu les pro-

[1] « Ut aliud agentibus et aliud significantibus. » (Bellaii ad principes Oratio. *Ibid.*, p. 1012.)

[2] Sleidan, *Mémoires sur l'état de la religion et de la république*, I, p. 389.

[3] « Ut quos diversitas opinionum sejunxerit, similitudo doctrinæ conjungat. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1013.)

testants. Ils étaient restés froids, tandis que Du Bellay plaidait si chaudement son affaire. Le point sur lequel François Ier et son ambassadeur voulaient passer légèrement et sans l'approfondir était celui que les Allemands avaient le plus à cœur. Ils ne pouvaient oublier ce qu'on leur avait dit de Du Bourg, du paralytique, des autres martyrs, des prisonniers, des fugitifs; la pensée de faire alliance avec celui qui avait répandu le sang de leurs frères les révoltait. Ils ouvriront la bouche en faveur de ceux qui sont muets, et pour le droit de ceux qui s'en vont périr. « Nous ne « souffrons pas dans nos États ceux qui excitent « des séditions, répondirent-ils, et nous ne pouvons « par conséquent condamner le roi de France quand « il les réprime dans son royaume. Mais nous le « prions de ne pas punir indistinctement tout le « monde. Nous lui demandons d'épargner ceux qui, « convaincus des erreurs dont la religion est at-« teinte, ont embrassé la pure doctrine de l'Évan-« gile, que nous professons nous-mêmes. Des hom-« mes inhumains, voulant sauver leurs intérêts et « leur pouvoir, défendent avec cruauté leurs opi-« nions impies et, pour aigrir l'esprit du roi, inven-« tent de faux crimes qu'ils imputent à des chrétiens « innocents et pieux. C'est le devoir des princes de « rechercher la gloire de Dieu, de purger l'Église « d'erreurs, de réprimer les cruautés injustes; et « nous supplions instamment le puissant roi de « France de donner uniquement à cette grande af-« faire, ses soins les plus empressés[1]. »

[1] Sleidan, I, p. 392.

Cette noble réponse n'était pas encourageante. L'ambassadeur ne se déconcerta pas et, selon la vieille maxime gauloise, que si une question épineuse surgit, on passe dessus « comme chat sur braise, » il se contenta d'assurer de nouveau l'assemblée de la ferme résolution prise par son maître de travailler à la réformation de l'Église. La grande affaire était de savoir ce que serait cette réformation de François Ier. Pourquoi réunir un congrès de savants pour la débattre, si l'on savait à l'avance qu'on ne s'entendrait pas ? Les protestants présents ne pensaient pas de même ; les hommes religieux, fort incrédules sur l'article de la piété évangélique du roi, demandaient qu'on s'abstînt ; les politiques, au contraire, disaient qu'il fallait voir ; et la proposition ayant été faite d'avoir, à Smalkalde même, une explication préalable, il fut convenu que le lendemain, 20 décembre, il y en aurait une entre Du Bellay, le chancelier électoral Bruck, Mélanchthon, Jean Sturm, député de Strasbourg [1], les délégués du Landgrave de Hesse, dans les États duquel avait lieu la conférence, et Spalatin, chapelain de l'Électeur, qui fut chargé de tenir la plume. Les deux partis contraires allaient donc voir s'ils pourraient marcher d'accord. Ce n'était pas une petite tâche que celle qu'assumait le ministre de François Ier, se faisant, selon les instructions de son maître, représentant du parti catholique ; mais nul ne savait mieux que Du Bellay jusqu'à quel point, dans l'opinion du roi, la France pouvait alors être réformée

[1] Il ne faut pas le confondre avec le professeur Sturm, alors à Paris.

si les protestants consentaient à s'allier à elle. Cette explication a de l'importance; il vaut la peine de connaître le plan conçu par le gouvernement français.

Le 20 décembre, au point du jour [1], les membres de la conférence arrivèrent. Ils avaient choisi cette heure matinale, soit parce que quelques-uns se proposaient de quitter Smalkalde ce jour-là, soit, ce qui est plus probable, parce que des affaires plus importantes encore réclamaient leur temps. En effet, il y avait alors en Hesse, un ambassadeur du pape, le fameux légat Vergerio, qui passa plus tard dans les rangs des réformateurs, et qui, envoyé pour proposer un concile, devait recevoir le lendemain même, la réponse des protestants. Les délégués ayant pris place, l'ambassadeur exposa quel était le genre de réforme auquel le royaume de France donnerait la main. « D'abord, dit-il, « quant à la primauté du pontife romain, le roi de « France pense, comme vous, qu'il ne la possède « que de droit humain et non de droit divin. Nous « ne sommes pas disposés à trop lâcher la bride à « cet égard; jusqu'à présent, les papes ont employé « le pouvoir qu'ils réclament à faire et défaire des « rois, — ce qui, certes, est aller trop loin. Quel« ques-uns de nos théologiens maintiennent, il est « vrai, la papauté de droit divin; mais quand le roi « leur en a demandé les preuves, ils n'ont pu les « lui donner. » Mélanchthon était satisfait; le chancelier l'était moins; Bruck partageait l'avis du roi d'Angleterre qui, dit alors Du Bellay, ne voulait

[1] « Sub diluculum. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1014.)

accorder au pontife ni l'une ni l'autre des primautés.

« Quant au sacrement de l'Eucharistie, continua « l'ambassadeur, votre avis sur ce point plaît au « roi, mais non à ses théologiens, qui maintiennent « de toute force la transsubstantiation. Sa Majesté « cherche des arguments qui justifient votre ma- « nière de voir, et elle est prête à la professer, si « vous lui en donnez de solides. Or, vous le sa- « vez, le roi est le seul qui commande dans son « royaume [1]. »

« Quant à la messe, » continua Du Bellay, un peu inquiet, et comme un homme qui met le pied sur un terrain glissant, « il y a sur ce point de grandes « altercations. Le roi pense qu'il s'est introduit dans « cette partie du culte beaucoup d'oraisons et de « légendes ineptes et impies; qu'il faut expurger « ces passages absurdes, ridicules, et rétablir la « première rédaction [2]. » François Ier étant surtout choqué des messes célébrées en l'honneur des saints pour obtenir leur entremise auprès de Dieu, Du Bellay raconta à ce sujet une ou deux paroles de ce prince : « Le roi disait un jour : « J'ai « un Oraire, écrit il y a beaucoup d'années, où il « n'est fait aucune mention de l'intercession des « saints. — On m'assure que Bessarion lui-même [3]

[1] « Esse enim solum qui in suo regno imperet. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1015)

[2] « Orationes et legendas multas ut ineptas et impias abrogandas, aut saltem emendandas; multa enim in his absurda, multa ridicula. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1015.)

[3] Bessarion, né à Trébizonde, en 1395, évêque grec de Nicée, puis cardinal de l'Église romaine, chercha à unir les deux Églises, et fut sur le point de devenir pape.

« disait : « Pour moi, je m'enquiers davantage « des saints qui vivent, que de ceux qui sont morts.

« Toutefois, ajouta Du Bellay, le roi pense qu'il « faut conserver la célébration de la messe; seule- « ment il ne doit pas y en avoir plus que trois par « jour dans chaque église paroissiale; une avant « l'aube pour les ouvriers et les domestiques; la « seconde et la troisième pour les autres fidèles. » Si l'on rejetait la transsubstantiation et les *ineptes légendes*, les protestants modérés étaient prêts à accorder la célébration journalière de l'eucharistie. Du Bellay continua :

« Quant aux images des saints, le roi pense « comme vous qu'elles ne sont pas établies pour « être adorées, mais pour rappeler la foi et les « œuvres de ceux qu'elles représentent; et c'est là « ce qu'il faut enseigner au peuple.

« Votre sentiment sur le libre arbitre plaît aussi « à Sa Majesté. »

Le débat, la grosse querelle roulait en France sur le purgatoire; M. l'ambassadeur, non sans malice, en indiqua la raison. « Nos théologiens le dé- « fendent opiniâtrement, dit-il, car c'est de cette « doctrine que dépendent les rétributions des mes- « ses, les annuels, les indulgences, les legs pieux. « Supprimer le purgatoire, c'est leur enlever tous « moyens d'acquérir des richesses et des honneurs[1]; « c'est couper les membres qui entretiennent en eux « le sang et la vie! Le roi leur a donné quelques « mois pour prouver leur doctrine par l'Écriture;

[1] « Videre enim eos, alioqui sibi tolli omnes occasiones acquirendi opes, honores et omnia. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1015.)

« ils ont accepté, mais n'ont fait aucune réponse, et « le roi les pressant, ils se sont écriés : « Ah sire ! ne « fournissons pas à nos adversaires des flèches qu'ils « lanceront ensuite contre nous !... » Il me semble « donc convenable que l'un de vos docteurs, Mes- « sieurs, écrive et présente à Sa Majesté un traité « sur cette matière.

« Quant aux bonnes œuvres, nos thélogiens « maintiennent avec véhémence leur opinion, sa- « voir qu'elles sont nécessaires. Je leur ai répondu « que vous le croyez aussi, et que tout ce que vous « avancez, c'est que la nécessité des œuvres ne « peut être affirmée dans ce sens, que ce soient elles « qui nous justifient et nous sauvent. Un inquisi- « teur de la foi a déclaré approuver sur ce point « Mélanchthon[1]. Je pense donc que l'on pourra « s'entendre.

« Vous n'aimez pas les monastères ; eh bien, le « roi espère obtenir du parti romain que nul ne « puisse prononcer des vœux monastiques avant « l'âge de trente ou quarante ans, et que les reli- « gieux restent libres dorénavant, si la nécessité se « présente, de quitter le couvent et de se marier. « Le roi pense que non-seulement le bien de l'Église « le demande, mais aussi celui de l'État, car il y « a dans les cloîtres des hommes capables, qui « peuvent être employés utilement à bien des « fonctions et des ministères. Sa Majesté est donc « d'avis, non qu'on détruise les monastères, mais « que les vœux cessent d'être obligatoires. C'est

[1] « De fide quoque inquisitorem fidei recte sentire. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1016.)

« en faisant un pas après l'autre que nous vien-
« drons à nous entendre... Il n'est pas commode
« d'arracher d'un seul coup toute la queue d'un
« cheval[1]. Il faut que les monastères soient des
« siéges d'études, destinés à instruire ceux qui
« doivent enseigner la jeunesse. Il est utile, même
« nécessaire d'user de modération... Sa Majesté
« espère amener peu à peu à cette pensée le pontife
« romain lui-même.

« Quant au mariage des prêtres, les théologiens
« français ne l'approuvent point; mais le roi tient
« ici un certain milieu. Il veut que l'on tolère le
« mariage de ceux de vos ecclésiastiques qui ont
« des femmes; quant aux autres, il demande qu'ils
« restent dans le célibat. Si toutefois il est des prêtres
« qui désirent se marier, qu'ils le fassent; mais en
« même temps qu'ils renoncent au saint ministère.

« Pour ce qui regarde la communion, le roi
« espère obtenir du pape que chacun puisse, con-
« formément à sa conscience, prendre la cène sous
« une ou sous deux espèces. Il affirme avoir en-
« tendu dire à des vieillards que les deux espèces
« étaient données en France aux laïques, il y a
« cent vingt ans, non dans les églises, mais dans
« des chapelles particulières. Et même aujourd'hui
« encore, les rois de France communient sous l'une
« et l'autre. »

Cette exposition de la réforme projetée pour la France, et l'échange de pensées auquel elle avait donné lieu, avaient pris du temps. Déjà le jour s'a-

[1] « Sicut etiam cauda equina non statim et commode tota evelli possit. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1016.)

vançait; les délégués protestants se disposaient à partir[1]. L'ambassadeur se hâta d'ajouter quelques mots pour prouver la sincérité de ces propositions : « Le « cardinal de Sainte-Croix, dit-il, a déjà, d'après « l'ordre du pape, substitué les psaumes, dans les « prières de l'Église, à des hymnes ineptes et im- « pies. Les théologiens de Paris l'ont, il est vrai, « condamné. Vous le voyez, la Sorbonne s'arroge « une autorité telle, que, non-seulement elle vous « appelle hérétiques, mais qu'elle ne craint pas « de condamner les cardinaux et le pape lui- « même[2] !... » Ainsi, selon Du Bellay, il y avait d'un côté les protestants, le roi, les cardinaux, le pape, et de l'autre... la Sorbonne! Étant en si bonne compagnie, les luthériens n'avaient rien à craindre. Pour les rassurer encore plus, il leur apprit que François Ier admettait le point qu'ils proclamaient l'essence même de leur doctrine. « Le roi, conti- « nua-t-il, approuve la doctrine de la justification « telle que vous l'exposez. Il lui sera très agréable « que deux ou trois de vos savants soient envoyés « en France pour discuter, en sa présence, ces di- « vers points. Il faut pourvoir à ce que la partie la « meilleure et la plus saine de l'Église ne soit pas « vaincue et écrasée par la plus grande[3]. Enfin il « serait fort utile, dit habilement Du Bellay en ter- « minant son discours, que les princes et députés « des villes, ici réunis, intercédassent en faveur de

[1] « Nobis jam abituris. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1017.)

[2] « Sed etiam cardinales, Papam quoque ipsum, condamnare non dubitant. » (*Ibid.*)

[3] « Melior et sanior pars a majore vincatur et opprimatur. » (*Ibid.*, p. 1018.)

« ceux qui sont exilés pour cause de religion, et de-
« mandassent que nul ne souffrît plus aucun dom-
« mage pour ce qu'il pense, ce qu'il dit et ce qu'il
« fait quant à la religion[1]. » Comment, après de si compatissantes sollicitations, les protestants parleraient-ils encore des échafauds du 21 janvier ?

Telle était la réformation que François Ier se déclarait disposé à donner à la France. En fait de doctrine, elle était beaucoup plus complète que le système hybride que Henri VIII voulait alors faire prévaloir en Angleterre. Les protestants trouvaient en général ces propositions assez acceptables, avec quelques modifications sans doute, qui ne pouvaient d'ailleurs manquer; la réforme incomplète de François Ier s'achèverait peu à peu. Son ambassadeur ne venait-il pas de dire qu'il était dangereux d'ôter d'un seul coup toute la queue d'un cheval, donnant à comprendre qu'on arracherait l'un après l'autre tous les crins. La réforme proclamée; la doctrine évangélique professée; les inepties du culte écartées; la Sorbonne mise au ban; la partie la plus saine de la chrétienté l'emportant sur la plus grande; les cardinaux, le pape lui-même, selon l'indication de Du Bellay, donnant la main à cette transformation, que de concessions importantes! Il manquait cependant une chose; plusieurs se demandaient non-seulement si le catholicisme irait jusqu'au bout, comme il semblait le faire espérer; mais si même il tiendrait tout ce qu'il venait de promettre.

[1] « Nequid frandi sit, quod quisque senserit, dixerit, egerit. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1018.)

Cette pensée préoccupait les délégués protestants. Ils firent toutefois leur rapport à leurs chefs, et au milieu des doutes qui les agitaient, une seule chose sembla urgente aux hommes de la Confession d'Augsbourg, le devoir d'intercéder en faveur de leurs frères de France. Ils chargèrent Mélanchthon de rédiger la réponse à Du Bellay, et le surlendemain, 22 décembre, l'envoyé de France ayant été de nouveau introduit dans l'assemblée des princes et des députés, le vice-chancelier lui dit : « Que « l'envoi par le très puissant roi de France d'un « ambassadeur aussi illustre par ses vertus qu'é« minent par son rang, et la charge qui lui avait « été donnée de s'occuper des affaires de la foi, « dont l'importance était souveraine à leurs yeux, « leur montraient avec évidence le zèle chrétien « dont le roi était animé, zèle bien digne d'un si « grand prince ; que les bruits répandus sur certains « supplices qui avaient eu lieu en France ne pou« vaient sans doute engager les États de l'Alle« magne à porter un jugement sur le très puis« sant monarque de ce royaume ; que toutefois ils « le conjuraient de ne pas se laisser entraîner par « la cruauté d'hommes qui, ignorant la vérité, vou« laient sévir sans distinction contre les bons et les « méchants ; que des opinions ineptes s'étant ré« pandues dans l'Église, il fallait bien y porter « remède ; mais que ceux qui cherchaient à le « faire se voyaient les objets des haines les plus « acerbes ; les papistes, qui tenaient à ces abus, « s'efforçant par mille artifices, d'enflammer les « cœurs des rois, et d'armer leurs bras contre des

« innocents[1]. C'est pourquoi les États réunis à « Smalkalde conjuraient Sa Majesté d'interdire « d'injustes cruautés, et d'avancer le bien de l'É- « glise et la gloire de Dieu. »

Les évangéliques, ayant rempli ce devoir, passèrent rapidement sur le reste. Ils représentèrent à l'ambassadeur que la proposition d'envoyer des docteurs en France était d'une telle gravité qu'il était impossible de lui répondre à l'instant sur ce point, mais que les députés en rendraient compte à leurs seigneurs, quand ils seraient de retour chez eux. « Nous vous assurons du moins, dirent-ils « en finissant, que rien ne pourrait nous être plus « agréable que de voir la doctrine de la piété et la « concorde entre les peuples, propagées de plus « en plus, par des moyens conformes à la vérité[2]. »

Du Bellay après cet ajournement, qui semblait presque un refus, était assez embarrassé, car il lui restait à s'acquitter de la principale mission que son souverain lui avait donnée. Il ne pouvait pourtant quitter Smalkalde avant de l'avoir remplie. Sans l'exposer explicitement dans ses discours publics, il sollicita les protestants dans des conversations secrètes de faire alliance avec le roi son maître. Ceux-ci répondirent que la première condition d'une telle union serait que les alliés ne fissent rien contre l'Empereur, chef de la confédération germanique. Or, c'était précisément pour agir contre Charles-Quint que François I[er] recherchait

[1] « Variis artificiis Regum animos incendunt atque armant adversus eos. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1024.)

[2] « Nihil enim optatius quam ut latissime propagetur pia doctrina et multarum gentium concordia... » (*Ibid.*, p. 1026.)

l'amitié de l'Allemagne évangélique. Du Bellay mécontent quitta Smalkalde.

La défiance des princes luthériens n'était pas dénuée de raison. Tandis que François Ier jouait le rôle de protestant au delà du Rhin, il faisait le papiste au delà des Alpes; si l'Empereur consentait à lui céder Milan, il s'engageait à réduire toute l'Allemagne sous l'obéissance de la maison d'Autriche. « Je ne veux aucune chose épargner, disait-il, « pour la grandeur du dit Empereur et du roi des « Romains, son frère[1]. » Il y a plus : « Que Rome « dise un mot, et je contraindrai l'Angleterre, les « armes à la main, de se soumettre à l'Église. » La griffe cruelle sortait de dessous la peau de l'agneau, et le lion se montrait soudain prêt à attaquer, saisir et dévorer, comme une agréable pâture, ceux qu'il traitait comme ses familiers et ses compagnons.

Ce n'était pas à un congrès de Smalkalde, à des négociations diplomatiques, à François Ier qu'il appartenait de faire triompher la cause de la vérité et de l'unité. Celui qui a dit : « *Mon royaume n'est pas « de ce monde*, » ne choisit pas des hommes du monde, pour établir son règne, et n'entend pas accepter une uniformité monotone, pour tenir lieu d'unité dans son empire. Les traités, les constitutions, les formes que les rois prescrivent sont des éléments humains que le royaume céleste répudie. La vraie unité ne provient pas d'une administration identique, d'une organisation cléricale, d'une hié-

[1] Mémoires de Du Bellay, page 243.

rarchie pompeuse; elle est essentiellement morale, spirituelle, et consiste dans une communion de pensées, de foi, d'affections, d'œuvres et d'espérances; la diversité des formes, loin de lui nuire, lui donne plus d'intensité. Le monde était loin, au seizième siècle, de voir se réaliser cette divine unité; il en est loin encore. Toutefois quelques pas ont été faits, et le temps viendra sans doute où, selon la prophétie biblique[1], toutes les familles de la terre seront bénies en Jésus-Christ. Mais il n'y aura une catholicité véritable, libre et évangélique, que quand les chrétiens comprendront enfin cette parole élémentaire des premiers siècles : « *Je crois* « *la communion des saints.* »

[1] Genèse XII, 3.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

L'ÉVANGILE DANS LE NORD DE L'ITALIE.

(1519-1536.)

La Réformation avait aussi commencé en Italie. L'étude, la connaissance des langues anciennes, les travaux littéraires, la culture de l'esprit étant dans ces contrées plus répandus qu'ailleurs, il semblait naturel qu'elles fussent des premières à s'ouvrir à la lumière de l'Évangile. Il s'y trouvait, au milieu de la superstition, beaucoup d'âmes élevées, que le mécanisme de l'Église romaine ne pouvait satisfaire. La corruption du clergé et de la religion y était tombée plus bas que dans le reste de la chrétienté, en sorte que la grandeur du mal faisait sentir plus vivement le besoin du remède. Aussi, quoique bien des obstacles parussent fermer l'entrée de la péninsule à la doctrine évangélique, quoique l'orgueil national, l'intérêt que les Italiens de toutes les classes semblaient avoir au maintien de la papauté, l'hostilité des gouvernements et surtout la puissance écrasante de la hiérarchie pontificale érigeassent partout des barrières qui semblaient plus insurmontables que les Alpes, il y avait alors entre l'Italie et les pays réformés

comme un courant électrique que rien ne pouvait arrêter. A peine la Réformation lança-t-elle ses étincelles et ses aigrettes lumineuses, à peine la flamme s'éleva-t-elle au-dessus de l'Allemagne et de la Suisse, que, dans les pays ultramontains, depuis Venise et Turin jusqu'à Naples, on vit de tous côtés des lueurs isolées briller au milieu des ténèbres. La doctrine évangélique, généralement peu goûtée du peuple, trouva chez beaucoup d'hommes cultivés un accès facile. L'Italie était un vaste champ où l'on rencontrait nombre de terres incultes et de bruyères stériles; mais une main libérale s'étant ouverte au-dessus d'elle, les semences de vie qui s'en échappèrent, trouvèrent çà et là un bon sol, et l'on vit au souffle du printemps sortir de tous côtés l'herbe et l'épi. Un orage impétueux mêlé d'éclairs et de tonnerre fondit plus tard sur ces campagnes; la lumière du jour y fut comme éteinte; l'obscurité des ténèbres couvrit de nouveau le pays. Mais la lumière avait été belle, et son apparition, quoique fugitive, mérite d'être rappelée, ne fût-ce que comme un gage qui peut faire espérer de meilleurs jours. Les résultats positifs de la Réformation italienne semblent complétement nous échapper; et pourtant, autant que d'autres, peut-être plus encore, elle a des caractères qui charment l'esprit, captivent l'imagination et touchent le cœur. Les plantes nouvelles que porta cette terre antique, les flammes brillantes qui un moment y répandirent une belle lueur, les hommes de Dieu, dispersés alors dans toute l'Italie, méritent d'être connus, et nous devons maintenant les visiter.

A Pavie, sur le Tessin, vivait un libraire nommé Calvi « qui cultivait les muses. » Le célèbre imprimeur Frobenius, de Bâle, lui ayant envoyé dès 1519 le Testament d'Érasme et les premiers écrits de Luther, il se mit à étudier l'Évangile plus que les poëtes. Voulant aider, selon ses forces, à la « renaissance de la piété[1], » il entreprit de répandre les écrits des Réformateurs, non-seulement autour de lui, mais dans toutes les villes de l'Italie[2]. Pavie ayant une université célèbre, ce fut parmi ses professeurs et leurs disciples que se distribuèrent d'abord les précieux volumes. Plus d'une fois on put voir soit sous les portiques, soit près de l'université, de la vaste cathédrale ou du vieux château, des étudiants, un livre à la main, plongés dans cette saisissante lecture. D'autres imprimeurs et libraires se joignirent à Calvi pour cette œuvre de dissémination, et bientôt on lut partout en Italie et même à Rome : *I principii della Theologia di Ippolito de Terranigra*, Terranigra était Mélanchthon et ces *Principes de la Théologie* étaient ses *Lieux communs théologiques*. Ce livre admirable, les ouvrages de *Coricius Cogelius* (c'était Zwingle) d'*Aretius Felinus* (c'était Bucer) se trouvèrent même dans le Vatican. Évêques et cardinaux en faisaient de pompeux éloges, nul d'entre eux ne se doutant alors que le souffle de piété évangélique qui animait ces écrits dût nécessairement dissiper la fausse piété du confessionnal. Le livre de *Terranigra* fut

[1] « Cupit renascenti pietati suppetias ferre. » (Frobenius à Luther, du 14 février 1519.)

[2] « Per omnes civitates sparsum. » (*Ibid.*)

lu à Rome avec tant d'ardeur, qu'il fallut bientôt en demander de nouveaux envois. Un savant franciscain de la métropole, qui possédait l'édition latine, frappé de ce nom inconnu de *Terranigra*[1], veut se procurer l'écrit italien tant prôné. Bientôt l'ouvrage fait naître en lui certaines pensées; il se demande s'il n'a pas déjà vu cela quelque part. Il se lève, il va prendre son *Mélanchthon* latin, il le confronte avec le livre italien et trouve à sa grande horreur que les deux ne font qu'un. Il se hâte de faire connaître le stratagème des libraires, et l'ouvrage, porté au ciel la veille, par les cardinaux, est le lendemain condamné aux flammes.

Mais la propagande ne cessa pas; les jeunes Allemands qui venaient étudier la jurisprudence et la médecine à Bologne, à Padoue et en d'autres universités de la péninsule, les jeunes Italiens qui commençaient à fréquenter les écoles de l'Allemagne et de la Suisse, servaient les uns et les autres à répandre la foi évangélique au delà des Alpes. Beaucoup des lansquenets luthériens que Charles-Quint faisait passer en Italie, et des Suisses zwingliens que François Ier y attirait, professaient dans les maisons où ils étaient logés les doctrines de la Réformation et le faisaient avec une franchise toute militaire. Les uns louaient Luther, les autres Zwingle, et tous opposaient la pureté de la vie des Réformateurs et la simplicité de leurs manières aux

[1] « Gerdesius Specimen Ital. Ref., » p. 11. — On sait que les mots *Schwarzerd, Melanchthon, Terranigra,* ont la même signification en allemand, en grec et en italien, c'est-à-dire *Terre noire.*

désordres, au luxe et à l'orgueil des prélats romains.

Les Italiens ont une intelligence ouverte et vive, de la précision dans les idées, de la clarté dans l'expression, ils ont l'instinct du beau et une grande indépendance de caractère; aussi étaient-ils las de vivre dans un ignoble asservissement à des prêtres ignorants, oisifs et déréglés. Des hommes consciencieux, des esprits éminents embrassaient avec joie une doctrine qui faisait succéder la parole divine aux bulles, aux brefs, aux *Extravagances* des papes, et substituait l'esprit et la vie au mécanisme ecclésiastique du rite latin. L'Italie fut ravie du caractère et de l'œuvre de Luther. Dès 1521, une voix partant de Milan, s'écriait : « O grand Luther! qui « pourrait peindre tes traits pleins de vie, les qua- « lités divines de ton esprit, cette âme animée « d'une volonté si pure? Ta voix, qui retentit presque « dans tout l'univers et y fait entendre des accents « tout nouveaux[1], remplit d'épouvante les cœurs « vils des méchants, et apporte une guérison inat- « tendue à des maux qui semblaient sans remède. « Courage donc, ô père vénérable! courage, ô toi « dont la bouche fait connaître à tous le salut, et « dont la parole fait périr plus de monstres que la « main d'Alcide n'en a jamais mis en pièces. »

Les dignitaires de Rome voyant cet enthousiasme s'effrayèrent : « Ah! s'écria, en 1524, devant la « diète de Nuremberg, le cardinal Campeggi, les

1 « Vocis, quæ totum penitus diffusa per orbem,
« Terruit insolito pectora tetra sono. »

Ces vers nous ont été conservés par Schelhorn dans ses *Amœnitates Eccl.*, II, p. 624.

« Allemands embrassent promptement une opinion « nouvelle, mais ils l'abandonnent bientôt; tandis « que les Italiens persistent opiniâtrement dans « celle qu'ils ont une fois adoptée[1]. » C'était plutôt le contraire qui devait arriver. Les Italiens se montrèrent encore plus *prompts* que les Allemands; le nombre des luthériens augmentait chaque jour[2]. Les catholiques convertis se mirent peu à peu à exposer l'Évangile et à réfuter les erreurs de l'Église romaine dans les maisons particulières; cela se fit jusque dans les États du pape. Bientôt des prêtres et des moines ayant été éclairés, la Réformation fit un nouveau pas : ses principes furent enseignés dans les églises mêmes. Clément VII éprouva de vives alarmes en voyant tout à coup que la doctrine, combattue par lui et ses légats dans les pays lointains, éclatait de toutes parts dans sa chère Italie et serrait de près les murailles de la papauté. Il poussa un cri d'effroi : « A notre très « vive douleur, dit-il, l'hérésie pestilentielle de « Luther s'est répandue chez nous, non-seulement « parmi les laïques, mais encore parmi les prêtres « et les moines[3]. L'hérésie s'accroît de toutes parts, « et la foi catholique reçoit en tout lieu les plus « cruelles atteintes. » Ces cris furent inutiles. Dans la même année (1530) le Nouveau Testament fut traduit par Brucioli, imprimé à Venise, et la *contagion*

[1] Seckendorf, *Hist. du Luthéranisme*, p. 613.
[2] Sarpi, *Hist. du Concile de Trente*, I, p. 85.
[3] « Pestifera hæresis Lutheri non tantum apud sæculares personas, sed etiam ecclesiasticas et regulares, tam mendicantes quam non mendicantes. » (*Bref aux inquisiteurs*, Raynald ad annum.)

tant redoutée fit dès lors de plus rapides progrès.

Ce fut dans cette dernière cité, dans les cent petites îles et au milieu des lagunes de la reine de l'Adriatique, que la doctrine évangélique éleva d'abord le plus hardiment son drapeau. Il n'y avait pas de puissance en Europe plus jalouse que Venise de son indépendance et de son autorité. Le lion ailé de Saint-Marc bravait le prêtre de Rome; le sénat repoussait l'inquisition, pratiquait le libre examen et n'autorisait les édits du pape qu'après une étude réfléchie et une exacte discussion. On vit bientôt à Venise des protestants qui se montrèrent, chose étrange, plus protestants que ceux d'Augsbourg. « Avec quelle joie, disait Luther le 7 mars 1528, « j'apprends que Venise a reçu la parole de Dieu[1]. » Le bruit s'étant répandu que Mélanchthon se montrait disposé, lors de la diète de 1530, à reconnaître la primauté de l'évêque de Rome, les nouveaux évangéliques de Venise s'en émurent; l'un d'eux, Lucio Paolo Rosselli en fut troublé, alarmé, et, bien qu'il ne fût qu'un commençant dans la doctrine chrétienne, il résolut d'écrire avec respect, mais avec franchise à l'illustre docteur de l'Allemagne : « Il n'y a aucun livre d'aucun auteur, disait-il à « Mélanchthon, qui sourie autant à mon esprit « que ceux que vous avez publiés jusqu'à cette « heure. Mais si les choses que les papistes répan- « dent sur vous sont vraies, la cause de l'Évangile « et tous ceux qui, instruits par vos écrits et ceux

[1] « Læte audio de Venetis quod Verbum Dei receperint. » (Luth., *Ep.*, III, p. 289.)

« de Luther l'ont embrassée, courent de grands « dangers. Toute l'Italie attend le résultat de votre « assemblée d'Augsbourg[1]. O Mélanchthon ! que ni « les menaces, ni les craintes, ni les prières, ni les « promesses ne vous fassent déserter l'étendard de « Jésus-Christ. S'il vous fallait même endurer la « mort pour maintenir sa gloire, n'hésitez pas. Il « vaut mieux mourir avec honneur que vivre avec « ignominie. »

Ce fut bien pis quand l'ambassadeur de Venise auprès de Charles-Quint envoya au sénat vénitien la lettre que Mélanchthon avait écrite le 6 juillet au cardinal Campeggi, et dans laquelle il allait jusqu'à dire que les protestants ne différaient de l'Église romaine en aucun dogme, et qu'ils étaient disposés à reconnaître la juridiction du pape[2]. Les chrétiens évangéliques de Venise, qui voulaient une position nette, furent effrayés. La plupart d'entre eux nièrent qu'une telle épître fût de Mélanchthon; Rosselli surtout, dans son généreux enthousiasme, prit la défense du docteur et lui envoya le 1er août une copie de la lettre « afin qu'il pût examiner avec soin « la méchanceté de ceux qui lui attribuaient des « paroles propres à couvrir d'opprobre les vrais « défenseurs de la cause de Christ et Christ lui-« même[3]. Maintenant que nous avons découvert « leur malice, ajoutait le Vénitien, résistez avec

[1] « Scias igitur Italos omnes expectare Augustensis hujus vestri decreta. » (Venetiis 3, Calend. Aug., anno 1530. *Corp. Ref.*, II, p. 227.)

[2] *Corp. Ref.*, II, p. 170.

[3] « Tibi ea adscribunt, quæ Christo, verisque Christi defensoribus, dedecori sunt. » (*Corp. Ref.*, II, p. 243.)

« plus d'ardeur à leur iniquité, et faites connaître « à l'empereur et à tous les princes chrétiens les « pratiques effrontées des adversaires. »

Mais ce qui semblait impossible aux Italiens n'était que trop véritable ; Mélanchthon avait poussé trop loin les concessions. Toutefois, en déclarant qu'il ne reconnaîtrait l'évêque de Rome que s'il devenait évangélique, il avait mis à son pacte une condition qui le rendait impossible.

De Venise nous passons à Turin. Le réveil italien ne présenta pas cette marche une, historique, soutenue que l'on trouve dans les autres pays de l'Europe. Il n'y eut pas là un seul fleuve dont les eaux profondes et puissantes, parcourant toute la contrée, suivissent ensemble le même cours ; mais on vit de petites sources d'eau sourdre de terre en plusieurs places ; et claires, vives, limpides, briller aux rayons du soleil et fertiliser leur alentour immédiat. Elles disparurent ; elles se perdirent dans le sol, quelquefois, hélas, en le rougissant, et la terre fut rendue à sa stérilité première. Toutefois bien des plantes avaient été vivifiées par elles, et leur doux souvenir peut encore en réjouir plusieurs.

Les livres des Réformateurs étaient arrivés à Turin. Le Piémont, rapproché de la Suisse, de la France, de l'Allemagne, fut des premiers à recevoir quelques rayons du soleil qui venait de se lever au delà des Alpes. La Réformation avait déjà fait une apparition dans l'une de ses cités, à Aoste, et la plupart de ses doctrines étaient répandues depuis des siècles dans ses vallées vaudoises. Des moines

du cloître des Augustins, à Turin, et en particulier Hyeronimo Nigro Foscianeo, furent au nombre de ceux qui connurent les premiers les écrits évangéliques. Un jeune homme de vingt ans, Celio Secundo Curione, les reçut vers 1520 de leurs mains.

A trois lieues et demie environ au nord de Turin, se trouvait au pied des Alpes un bourg nommé Cirié, qui avait deux églises paroissiales et un couvent d'Augustins. Au-dessus s'élevait un vieux château nommé Cuori, et la famille à laquelle il appartenait s'appelait de là Curione ou Curioni [1]. Un de ses membres, Jacomino Curione, qui habitait à Cirié, avait épousé Charlotte de Montrotier, dame d'honneur de Madame Blanche, duchesse de Savoie, sœur du grand écuyer du duc régnant [2]. Le 1er mai 1503 leur naquit, à Cirié, un fils qui fut nommé Celio Secundo [3]; c'était le vingt-troisième enfant [4]. Il perdit sa mère en venant au monde, et son père, qui s'était transporté de Cirié à Turin, puis à Moncaglieri, où il avait des terres, mourut quand Celio n'avait que neuf ans.

Le vieux Curione avait une Bible; au moment de sa mort, il la remit à Celio. Peut-être cet acte fut-il le principe de cet amour des Ecritures qui devait distinguer plus tard l'héritier des Curione; la viva-

[1] Celio Secundo écrit son nom de ces deux manières, plus habituellement *Curioni.*

[2] Voir deux mémoires, l'un de Celio, l'autre de son fils Leone.

[3] « Natus, anno MDIII, Calendis maii, *Cyriaci* Taurinorum. » (*Curionis Historia,* a professore Stupano, 1570, in Schelhorn, *Amæn. litterariæ,* XIII, p. 330.)

[4] « Vicenos ternos que liberos suscepit, ex quibus Cœlius ultimus natus fuit..... » (*Curionis Historia,* p. 329.)

cité de sa piété filiale les lui fit regarder comme un trésor, avant même qu'il connût le prix de ce qu'elles contenaient. Celio, ayant fait ses premières études à Moncaglieri, vint à Turin; il y avait sa grand'mère maternelle, Maddalena; elle le reçut dans sa maison, et l'amour plein de sollicitude de la vieille dame l'entoura des soins les plus tendres [1]. Il habitait, dit-on [2], cette colline agréable qui domine Turin, d'où l'on discerne les cimes des Alpes et que le Pô baigne de ses eaux lentes et majestueuses. Celio s'était donné de tout son cœur à l'étude des classiques, orateurs, poëtes, historiens, philosophes; parvenu à sa vingtième année, il sentit des besoins plus élevés, que la littérature était incapable de satisfaire. La vieille Bible de son père le pouvait; un monde nouveau, supérieur à celui des lettres et de la philosophie, le monde de l'Esprit, s'ouvrait à son âme.

On parlait beaucoup alors, soit à l'université, soit dans la ville, de la réformation et des réformateurs. Curione entendait souvent, de la part de certains prêtres et de leurs partisans, des plaintes très amères sur les « fausses doctrines » de ces *hérétiques*, et des cris très aigres contre Luther et Zwingle. Il écoutait ces injures, mais il n'était pas convaincu. Il y avait en lui une âme plus noble que chez la plupart de ceux qui l'entouraient; et son esprit généreux et indépendant était plus disposé en faveur des accusés que des accusateurs. Au

[1] « Taurinum se contulit, ubi per aliquos annos apud Magdalenam proavam suam agens. » (*Curionis Historia*, p. 380.)

[2] Bonnet, *Récits du seizième siècle*, p. 248.

lieu de se joindre à cette réprobation presque universelle, Celio se dit à lui-même : « Je ne veux « pas condamner ces docteurs avant d'avoir lu « leurs écrits [1]. » Il était à ce qu'il paraît déjà connu dans le monastère des Augustins, où, comme dans celui de Wittemberg, il se trouvait des hommes vraiment pieux. Les grâces de sa personne, la vivacité de son esprit, la soif ardente qu'il avait de connaissances religieuses, intéressaient ces moines. Curione, sachant qu'ils possédaient quelques-uns des écrits des réformateurs, les leur demanda, et le père Hyeronimo lui remit la ***Captivité de Babylone***, de Luther, traduite en italien sous un titre différent. Le jeune homme l'emporta promptement dans sa chambre d'étude. Il lut ces pages énergiques où le docteur saxon parle de la foi vivante avec laquelle le chrétien doit s'attacher aux promesses de la Parole de Dieu, celles où il déclare que ni évêque ni pape n'ont le droit de rien commander despotiquement — *tyrannico spiritu* — au fidèle, qui a reçu de Dieu la liberté chrétienne. Mais Celio n'avait pas encore assez de lumière ; il rapporta au couvent le livre et en demanda un autre. Les ***Principii della Theologia*** de Mélanchthon, ***la Vraie et la fausse religion*** de Zwingle sont tour à tour dévorés par lui. Il se fait alors un travail dans son âme. Ce qu'il a trouvé dans sa Bible s'éclaircit, s'ordonne, s'approfondit ; son esprit tressaille de joie en voyant sa foi confirmée par celle de ces grands docteurs, et son

[1] « Non esse sibi damnandos hosce, priusquam illorum libros legisset. » (*Curionis Hist.*, p. 331.)

cœur est rempli d'amour pour Luther et Mélanchthon. « Ah ! disait-il plus tard à ce dernier, quand « j'étais encore adolescent, au moment où je venais « de lire vos écrits, je fus saisi pour vous d'un tel « amour qu'il me semblait impossible qu'il s'accrut « encore [1]. »

Curione ne se contenta pas des écrits de ces hommes de Dieu ; son admiration pour eux était telle qu'il voulait les entendre eux-mêmes ; un désir ardent de partir immédiatement pour l'Allemagne s'alluma dans son cœur [2]. Il en parla à quelques-uns de ses amis, en particulier à Jean Cornelio et à François Guarino, que l'Évangile avait aussi touchés et qui se déclarèrent prêts à partir avec lui.

Ces trois jeunes Italiens, enthousiastes admirateurs de Luther et de Mélanchthon, quittent donc Turin et partent pour Wittemberg. Ils se dirigent sur le val d'Aoste avec l'intention de traverser le Saint-Bernard [3] où depuis plus de cinq siècles se trouvait une maison de l'ordre de Saint-Augustin, pour loger les voyageurs qui traversaient ce passage alors très fréquenté. Ils s'entretenaient de leur voyage, de leurs sentiments, de leurs espérances ; puis, ne se contentant pas de s'en entretenir, ils en parlèrent avec un naïf élan aux gens qu'ils rencontrèrent soit en route, soit à la couchée ; dans la jeunesse de leur zèle, ils se laissèrent même entraî-

[1] « Adolescens adhuc, cum prima tua monimenta legissem, te ita amavi ut vix ulterius progredi meus in te amor posse videretur. » (C.-S. Curionis, *Ep.*, I, p. 71.)

[2] « Ita est illa (opera) admiratus, ut statim decreverit in Germaniam transire. » (*Curionis Historia*, a Stupano, p. 331.)

[3] « Institutum iter per Salassorum regionem ingreditur. » (*Ibid.*)

ner à des disputes imprudentes sur la doctrine romaine [1]. Ils étaient « gros de parler » ; ils ne pouvaient attendre d'avoir au moins passé les Alpes; l'esprit dont ils étaient remplis les pressait. On leur avait fait la leçon, et ils se l'étaient faite à eux-mêmes ; mais, « quelque profondes que soient les « cachettes qui se trouvent dans les cœurs des hom« mes, disait un réformateur, ils manifestent par « la langue leurs affections cachées [2]. » Un de ceux avec lesquels les trois jeunes Piémontais avaient discuté n'eut rien de plus pressé que d'aller les dénoncer à Boniface, cardinal-évêque d'Ivrée, en indiquant la route qu'ils devaient prendre. L'évêque donna les ordres nécessaires, et comme les trois étudiants allaient entrer dans le val d'Aoste [3], les satellites du cardinal, qui les attendaient, les saisirent et les menèrent en prison.

Quel contre-temps! Au moment où ils anticipaient les délices d'un libre commerce avec Mélanchthon et Luther, ils trouvent à la place des chaînes et une solitaire captivité. Curione avait dans ce pays des amis qui appartenaient à la première noblesse; il parvint à leur faire connaître son triste sort; et ces hommes généreux intercédèrent en sa faveur. Le cardinal, l'ayant fait appeler, vit bientôt que son prisonnier n'était pas un jeune homme ordinaire. Frappé de l'étendue de ses connaissances et de la beauté de son esprit, il résolut de faire tout ce qu'il

[1] « Cum juvenes in itinere, minus caute, de rebus ad religionem pertinentibus disputarent. » (*Curionis Historia.*)

[2] Calvin.

[3] « Cum essent vallem prætoriam ingressuri. » (*Cur. Hist.*, p. 332.)

pourrait pour le rattacher à l'Église romaine. Il l'entoura de prévenances; il lui promit de faire lui-même les frais nécessaires à la continuation de ses études et le plaça à cet effet dans le prieuré de Saint-Benignus. Il est probable que Cornelio et Guarino furent bientôt relâchés; quoique moins célèbres que leur compagnon de voyage, ils se distinguèrent plus tard par leur zèle évangélique.

Curione, enfermé dans un monastère, était toujours plus enflammé de zèle pour la Parole de Dieu. Il regrettait l'Allemagne, dont il s'était tant promis, et, ne pouvant augmenter ses lumières au foyer de Wittemberg, il voulait du moins faire valoir le peu qu'il avait et éclairer les moines chargés de le convertir. Les pratiques superstitieuses du culte l'attristaient, et il eût voulu en affranchir ceux qui l'entouraient. Une châsse, placée ostensiblement sur l'autel, renfermait un crâne et d'autres ossements que l'on prétendait être ceux de saint Agapet et de saint Tybur martyr, et qui étaient offerts dans certaines solennités à l'adoration du peuple. Pourquoi mettre des os desséchés à la place que devrait occuper la Parole vivante de Dieu? Les restes authentiques des Apôtres et des prophètes, n'est-ce pas leurs écrits? Curione se refusait à rendre à ces reliques le moindre honneur, et même, dans des entretiens intimes, il parlait à quelques-uns des moines contre ce culte idolâtre, les instruisant dans la vraie foi[1]. Il résolut de faire davantage encore. Il avait trouvé dans la bibliothèque du cou-

[1] « Privatim multos contraria hisce docebat et in vera fide erudiebat. » (*Curionis Historia*, p. 332.)

vent une sainte Bible à laquelle nul ne faisait attention; il avait de plus remarqué la place où les moines mettaient la clef de la châsse qui leur était si précieuse [1]. Un jour (c'était vers l'an 1530), profitant d'un moment favorable où les moines étaient occupés ailleurs [2], il se rend dans la bibliothèque, prend les pages saintes, dont David disait: *Elles sont plus désirables que l'or!* Puis il entre dans l'église, ouvre la caisse mystérieuse, en ôte les reliques, met à leur place la Bible, et au-dessus cette inscription : « *C'est ici l'arche de l'alliance, où l'on* « *peut s'enquérir des vrais oracles de Dieu, et dans* « *laquelle se trouvent les vraies reliques des saints.* » Alors Curione, ému, joyeux, referme la châsse et sort de l'église sans que personne l'ait remarqué. Cette action téméraire avait pourtant un sens évangélique et profond : elle exprimait les plus grands principes de la Réformation. Quelque temps après, une des fêtes où les reliques étaient présentées à la dévotion des fidèles étant survenue, les moines ouvrirent la châsse. Leur surprise, leur émotion, leur colère n'eurent pas de bornes; et tous accusèrent d'un sacrilége leur jeune compagnon. Celui-ci, qui était sur ses gardes, s'enfuit et, quittant le Piémont, se réfugia à Milan.

Curione s'y consacra avec zèle à l'enseignement des lettres; mais en même temps, fatigué des vaines pratiques des moines, il se livra de toute son âme aux œuvres de la charité chrétienne. La famine et

[1] « Itaque, observato clavium loco, capsam aperit. » (*Curionis Hist.*.)
[2] « Cum cæteri aliis rebus intenti essent. » (*Ibid.*, p. 333.)

la peste désolant ces contrées, il s'employa bientôt tout entier au secours des pauvres et des malades; il sollicitait les dons des nobles, il engageait les prêtres à disposer des choses précieuses qui ornaient les églises pour soulager les malheureux, il consolait les mourants et même il ensevelissait les morts [1]. Dans le couvent, il avait paru ne lutter que pour la foi; au milieu de la peste, il semblait ne vivre que pour les œuvres. Il se rappelait que Jésus était venu *pour servir*, et suivant l'exemple de son Maître, il s'empressait de soulager toutes les misères. « Christ étant devenu la vive racine de son âme, l'avait rendu un arbre fructueux et fertile. » Le fléau s'étant apaisé, chacun s'emprossa de témoigner à Celio une juste reconnaissance, et les Isacio, qui étaient des plus nobles du pays, lui accordèrent la main d'une de leurs filles, Margarita Blanca, jeune personne d'une grande beauté et qui fut la compagne fidèle et courageuse de toute sa vie [2].

Quelques temps après, Curione, croyant qu'il n'avait plus rien à craindre, désirant recouvrer son patrimoine, revoir son pays, lui consacrer ses forces et sa foi, retourna en Piémont. Son espoir devait être trompé. De vifs chagrins de famille et des persécutions cléricales vinrent assaillir sa vie toujours agitée. Il ne lui restait qu'une sœur dont le mari, apprenant qu'il voulait réclamer son héritage, résolut de le perdre. Un dominicain faisait

[1] « Ipse omnibus aderat, consolabatur, atque etiam mortuos ipsos sepeliebat. » (*Curionis Historia*, p. 335.)

[2] « Ei uxorem dederunt, *Margaritam Blancam*, puellam elegantissimam. » (*Ibid.*, p. 335.)

beaucoup de bruit par ses discours dans une ville voisine[1]. Celio prit un livre de sa bibliothèque et alla l'entendre avec quelques amis. Il s'attendait à ce que le moine, selon la coutume de ses semblables, ferait une peinture affreuse des réformateurs. Curione savait que l'essence de la prédication du ministre évangélique c'est Christ, la justification par la foi a son œuvre expiatoire, la vie nouvelle qu'il communique et les commandements nouveaux qu'il donne. Selon lui, la tâche du serviteur de Dieu, maintenant que toutes choses étaient faites nouvelles, était d'exalter non l'Église, mais le Sauveur, de faire connaître combien le Christ était précieux, plutôt que d'étourdir ses auditeurs par des déclamations furibondes contre ses adversaires. Ce n'était pas ce que pensaient alors, nous ne dirons pas les grands docteurs du catholicisme, mais les prédicateurs vulgaires de la papauté. Établissant comme principe fondamental que *hors l'Église il n'y a point de salut*, ils se croyaient naturellement appelés à presser la nécessité de l'union, — non avec Christ, — mais avec Rome; à décrire les beautés de sa hiérarchie, de son culte, de ses dévotes institutions. Au lieu de nourrir les brebis, en leur donnant la pâture spirituelle de la foi, ils ne pensaient qu'à faire des éloges déclamatoires de la bergerie, et des peintures horribles des *loups dévorants* qui tournaient autour d'elle. S'il n'y avait pas eu de protestants à combattre, pas de Luther, pas de Calvin à calomnier, bien des prédica-

[1] « In vicinum locum, Castellevioleonem nomine. » (*Curionis Hist.*)

teurs papistes auraient trouvé le sermon passablement superflu, comme on le trouvait au moyen âge quand il n'y avait pas de réformation.

Ce fut selon les règles oratoires des vulgaires prédicateurs de la papauté que prêcha le *bon moine*, dont Curione et ses amis étaient allés entendre le discours : « Savez-vous, s'écriait-il, pourquoi Luther « plaît aux Allemands ?... C'est parce que, sous le « nom de liberté chrétienne, il leur permet de se « livrer à toute espèce de dérèglements[1]. De plus, « il enseigne que Christ n'est pas Dieu, et qu'il « n'est pas né d'une vierge. » Et, continuant avec une grande véhémence cette philippique monacale, il enflammait de haine ses auditeurs.

Le discours étant fini, Curione demanda à un prélat qui était présent la liberté de dire quelques mots. L'ayant obtenue et un grand silence s'étant fait dans l'assemblée : « Révérend père, « dit-il, vous avez porté de graves accusations « contre Luther; pouvez-vous dire le livre ou le « lieu dans lequel il a enseigné les choses que vous « lui reprochez ? » Le moine ayant répondu qu'il ne le pouvait dans le moment, mais que, si Curione voulait l'accompagner à Turin, il lui montrerait tout cela, le jeune homme indigné reprit : « Eh « bien ! moi, je vous indiquerai, et immédiatement « le livre, la page où le docteur de Wittemberg a « dit tout le contraire. » Puis ouvrant le commentaire de Luther sur les Galates, il en lut à l'assem-

1. « Lutherum Germanis placere, quod sub libertate christiana, omnis generis libidines concederet. » (*Curionis Historia*, p. 338.)

blée plusieurs passages qui démontraient complétement la fausseté des calomnies du moine. Les nobles, présents au service, étaient indignés; le peuple alla plus loin; irrités de ce que le dominicain leur avait impudemment menti, quelques hommes violents s'élancèrent sur lui et le frappèrent. Les plus modérés eurent beaucoup de peine à le sauver et à le faire retourner sain et sauf chez lui[1].

Cette scène fit grand bruit. L'évêque et les inquisiteurs y virent une révolte contre la papauté. Curione, selon eux, était un brandon jeté par le démon au milieu de l'Église, et, si l'on ne l'étouffait à l'instant, le vent impétueux qui, traversant les Alpes, commençait alors à souffler dans la péninsule, pousserait de divers côtés les étincelles et porterait partout l'incendie. Le vaillant évangélique fut saisi, conduit à Turin, jeté en prison et en un moment, la nouvelle s'en étant répandue, tous ses anciens ennemis furent sur pied. Son avide beau-frère et, à ce qu'il semble, sa sœur elle-même se joignèrent aux prêtres pour le perdre[2]. Le fanatisme et l'avarice se donnèrent la main; les uns ne voulaient lui enlever que ses biens; mais les autres voulaient lui ôter la vie. Ce n'était pas la première fois que Curione était en prison pour avoir parlé selon la vérité; il ne perdit pas courage, garda toute la sérénité de son âme et resta maître de toutes ses pensées. L'ecclésiastique chargé du

[1] « Ut vix, intercedente Præfecto, vivus Taurinum redire potuerit. » (*Curionis Historia*, p. 339.)

[2] « In causa propemodum ipsi fuerunt (soror et maritus) quod captus fuerit, vitam quoque fere amiserit. » (*Ibid.*, p. 336.)

réquisitoire l'examina et l'accabla de questions[1]. On rappela les reliques enlevées par lui au monastère de Saint-Benignus, le voyage qu'il avait voulu faire en Allemagne, les discours qu'il avait tenus en route; on le menaça des flammes et du feu[2].

L'évêque, sachant que Curione avait des protecteurs parmi les premiers de la ville, partit pour Rome, afin d'obtenir du pape même sa condamnation à mort; en partant, il remit le prisonnier à un frère du puissant cardinal Cibo, nommé David, qui lui avait été donné pour coadjuteur. Celui-ci, voulant être sûr de son homme et empêcher que l'on sût où l'accusé était détenu, le fit sortir de nuit de la prison où on l'avait mis, conduire dans une de ces maisons, assez semblables à des châteaux, que l'on trouve souvent en Italie, et l'y enferma dans une salle entourée de murs très épais[3]. Ses sbires attachèrent aux deux pieds du pauvre Celio de grosses chaînes, les serrèrent rudement et les fixèrent à la muraille; enfin deux gardes furent placés intérieurement devant la porte de la maison. Cela fait, David respira, sûr de pouvoir représenter son prisonnier quand la condamnation arriverait de Rome. Il n'y avait plus en effet pour le malheureux aucune espérance de salut. Curione comprenait que sa mort ne pouvait tarder; mais, dans cette grande détresse, il demeurait plein de courage.

Les diverses opérations par lesquelles David

[1] « Hic examinatur, quæstiones adhibentur. » (*Curionis Hist.*, 339.)
[2] « Ignem flammasque minantur. » (*Ibid.*)
[3] « Ex prioribus carceribus noctu deducit, et in conclavi quodam fortissimis parietibus munito..... asservari curat. » (*Ibid.*)

beaucoup de bruit par ses discours dans une ville voisine[1]. Celio prit un livre de sa bibliothèque et alla l'entendre avec quelques amis. Il s'attendait à ce que le moine, selon la coutume de ses semblables, ferait une peinture affreuse des réformateurs. Curione savait que l'essence de la prédication du ministre évangélique c'est Christ, la justification par la foi a son œuvre expiatoire, la vie nouvelle qu'il communique et les commandements nouveaux qu'il donne. Selon lui, la tâche du serviteur de Dieu, maintenant que toutes choses étaient faites nouvelles, était d'exalter non l'Église, mais le Sauveur, de faire connaître combien le Christ était précieux, plutôt que d'étourdir ses auditeurs par des déclamations furibondes contre ses adversaires. Ce n'était pas ce que pensaient alors, nous ne dirons pas les grands docteurs du catholicisme, mais les prédicateurs vulgaires de la papauté. Établissant comme principe fondamental que *hors l'Église il n'y a point de salut*, ils se croyaient naturellement appelés à presser la nécessité de l'union, — non avec Christ, — mais avec Rome ; à décrire les beautés de sa hiérarchie, de son culte, de ses dévotes institutions. Au lieu de nourrir les brebis, en leur donnant la pâture spirituelle de la foi, ils ne pensaient qu'à faire des éloges déclamatoires de la bergerie, et des peintures horribles des *loups dévorants* qui tournaient autour d'elle. S'il n'y avait pas eu de protestants à combattre, pas de Luther, pas de Calvin à calomnier, bien des prédica-

[1] « In vicinum locum, Castellevioleonem nomine. » (*Curionis Hist.*)

teurs papistes auraient trouvé le sermon passablement superflu, comme on le trouvait au moyen âge quand il n'y avait pas de réformation.

Ce fut selon les règles oratoires des vulgaires prédicateurs de la papauté que prêcha le *bon moine*, dont Curione et ses amis étaient allés entendre le discours : « Savez-vous, s'écriait-il, pourquoi Luther « plaît aux Allemands ?... C'est parce que, sous le « nom de liberté chrétienne, il leur permet de se « livrer à toute espèce de dérèglements[1]. De plus, « il enseigne que Christ n'est pas Dieu, et qu'il « n'est pas né d'une vierge. » Et, continuant avec une grande véhémence cette philippique monacale, il enflammait de haine ses auditeurs.

Le discours étant fini, Curione demanda à un prélat qui était présent la liberté de dire quelques mots. L'ayant obtenue et un grand silence s'étant fait dans l'assemblée : « Révérend père, « dit-il, vous avez porté de graves accusations « contre Luther ; pouvez-vous dire le livre ou le « lieu dans lequel il a enseigné les choses que vous « lui reprochez ? » Le moine ayant répondu qu'il ne le pouvait dans le moment, mais que, si Curione voulait l'accompagner à Turin, il lui montrerait tout cela, le jeune homme indigné reprit : « Eh « bien ! moi, je vous indiquerai, et immédiatement « le livre, la page où le docteur de Wittemberg a « dit tout le contraire. » Puis ouvrant le commentaire de Luther sur les Galates, il en lut à l'assem-

[1] « Lutherum Germanis placere, quod sub libertate christiana, omnis generis libidines concederet. » (*Curionis Historia*, p. 338.)

s'était assuré de son prisonnier s'étaient faites pendant la nuit. Le jour étant venu, Celio regarda autour de lui; il lui sembla que le lieu où il se trouvait renouvelait dans son esprit certaines idées presque effacées. Il se mit à étudier plus soigneusement tout ce qui l'entourait et se souvint peu à peu que, jadis, étant jeune garçon, il avait été dans cette maison, dans cette salle même; sans doute chez quelque ami. Il avait la mémoire locale et se rappela exactement toute la distribution de l'édifice, les corridors, l'escalier, la porte, les fenêtres[1]. Mais bientôt il fut tiré de ses pensées par un sentiment de douleur; les gardes avaient tellement serré ses chaînes, que ses pieds commençaient à s'enfler et la souffrance devenait intolérable. Son geôlier étant venu selon la coutume pour lui apporter quelque nourriture, Curione lui parla de son mal et lui demanda aimablement de laisser libre un de ses pieds, ajoutant que, quand celui-ci serait guéri, le geôlier l'enchaînerait de nouveau et mettrait l'autre en liberté[2]. Cet homme le lui accorda et quelques jours se passèrent ainsi pendant lesquels le prisonnier eut tour à tour de vives douleurs et de grands soulagements.

Cette circonstance ne l'empêchait pas de se livrer aux réflexions les plus graves. Il ne reverrait plus sa femme, ses enfants, ses amis; il ne pourrait plus contribuer pour sa part à cette grande œuvre de réveil que Dieu accomplissait alors dans l'Église.

[1] « Recreatque in memoriam singularum domus partium situm. » (*Curionis Historia.*)

[2] « Ut eo curato, posset cum altero permutare. » (*Ibid.*)

Il savait quelle sentence serait rendue à Rome. Quand saint Jean vit une femme assise sur sept collines, il s'écria : *Babylone!.... ivre du sang des saints et des témoins de Jésus.* Au retour de l'évêque, la mort attend Curione ; il n'en a aucun doute. Mais n'est-il donc pas permis de se défendre contre la main des meurtriers? Une idée traverse tout à coup cet esprit ingénieux, il entrevoit l'espoir d'échapper, de revoir les siens, de servir encore la cause de l'Évangile. Il réfléchit, il combine; l'expédient qui se présente à sa pensée est bizarre; il peut ne pas réussir; mais il peut aussi être le moyen de sauver un innocent de la main des évêques. Quand Pierre était en prison, l'ange du Seigneur *lui ouvrit la porte et le mit dehors.* Celio n'attend pas un miracle; mais il pense qu'il est du devoir de l'homme de faire ce qu'il peut pour déjouer les conseils des méchants. Du reste, il ne se préoccupe pas trop de la réussite; Dieu tient dans sa main la vie de ses enfants, le Seigneur lui rendra la liberté ou l'enverra à l'échafaud, selon qu'il le jugera bon.

Curione ne tarde pas davantage; il se met aussitôt en devoir d'exécuter l'expédient étrange et pourtant bien simple qui s'est offert à sa vive imagination. Il ôte la chaussure de celui de ses pieds qui se trouve libre et la remplit de linges[1]; il rompt le bâton d'un escabeau qui se trouve à sa portée, y attache le pied postiche et en fait tant bien que mal une jambe de bois qu'il fixe à son

[1] « Extrahit caligam pedis liberi, eamdem lineis quibusdam pannis infarcit. » (*Curionis Historia*, p. 341.)

genou, de manière à ce qu'il puisse la mouvoir, comme si elle était naturelle ; la robe espagnole dont il est vêtu et qui tombe jusqu'aux talons recouvre le tout et rend la chose plus facile. Bientôt les pas des geôliers se font entendre ; heureusement tout est prêt. Ils entrent, ils font ce qu'ils ont coutume de faire chaque jour ; ils dégagent le pied enchaîné, puis, sans y regarder de trop près, car ils ne se doutent de rien, ils mettent la chaîne autour de la jambe postiche et se retirent.

Celio est libre, il se lève, il marche ; étonné d'une délivrance si peu attendue, il est comme hors de lui-même..., il est sauvé de la mort. Cependant tout n'est pas fini, il faut sortir de cette maison forte, où l'on veille de si près sur lui. Il attend la nuit, et quand les ténèbres recouvrent toute la ville et que ses gardes doivent être plongés dans le sommeil, il s'approche de la porte de la salle. Les geôliers, sachant le prisonnier attaché au mur et des gardes près de la porte de la rue, ne l'avaient que poussée, sans la fermer à clef. Curione sort, il marche avec une extrême lenteur et d'un pas léger, évitant le moindre bruit de peur de donner l'éveil. Quoique tout soit obscur autour de lui, il s'oriente assez facilement au moyen de ses souvenirs ; il parcourt les galeries à tâtons ; il descend l'escalier ; mais arrivé devant la porte de la maison, il la trouve solidement fermée. Que faire ? Les sbires dorment à côté de lui ; il se garde bien de faire le moindre effort, de crainte de les réveiller. Il se rappelle une certaine fenêtre placée à une certaine hauteur, de l'un des côtés de la porte ; il parvient à l'atteindre ;

il saute dans la cour; il escalade la muraille extérieure ; il tombe dans la rue et se met à chercher un lieu de refuge, aussi vite que le lui permettent ses pieds meurtris[1]. Le jour étant venu, il y eut une grande surprise et une grande agitation dans la maison. La fidélité des gardiens ne fut pas mise en doute; nul ne pouvait expliquer la fuite du prisonnier; ses ennemis répandirent partout qu'il avait eu recours à la magie, pour se soustraire à la mort.

Curione lui-même était étonné. La pensée qu'il avait échappé non pas seulement aux mains des gardes, mais à la condamnation redoutée du souverain pontife, dont son évêque avait été réclamer l'appui, augmentait encore à ses yeux la grandeur de la délivrance. Il avait senti, et de près, la puissance de ses ennemis; mais il voyait que quelque vive que soit la haine du monde, il suffit d'un souffle du ciel pour en renverser les complots. Il se garda bien de rester à Turin, et se réfugia dans un village retiré du duché de Milan, où sa famille le rejoignit. Sa réputation comme homme de lettres était répandue dans ces régions, et certains nobles milanais, qui venaient passer l'été dans des villas, voisines de la maison isolée qu'il habitait, avaient de lui une haute opinion. L'un d'eux, l'ayant rencontré, le reconnut; il parla de lui à d'autres de ses amis; ceux-ci firent sa connaissance, et tous, ravis de son caractère aimable et de son esprit cultivé, ne voulurent pas qu'un si beau talent restât

[1] Ses pieds restèrent faibles toute sa vie.

enfoui dans une campagne solitaire. Ils le firent appeler à l'université de Pavie, où il fut bientôt entouré de l'admiration de ses auditeurs. L'inquisition, quelque temps déroutée, apprit enfin que le hardi hérétique, qui s'était échappé des prisons de Turin, enseignait tranquillement à Pavie; elle lança contre lui un mandat d'arrêt, décidée à mettre fin par la mort à la guerre inquiétante que cet homme indépendant faisait aux ténèbres du moyen âge. Les familiers du saint Office se mirent en embuscade dans le dessein de saisir le professeur piémontais, au moment où, quittant sa maison, il se rendait à l'auditoire. Mais le complot fut éventé; les étudiants de toutes les contrées de l'Italie qui abondaient à l'université, appuyés de quelques-uns des premiers citoyens de la ville, formèrent un bataillon qui, au moment où Curione sortait de chez lui, l'entoura, le conduisit à l'Académie, et la leçon finie, le ramena à sa demeure[1]. L'opinion publique se prononçait si fortement en faveur de la liberté de son enseignement et contre la tyrannie romaine, que trois ans s'écoulèrent sans que les inquisiteurs pussent saisir le professeur, ce qui causait une grande joie dans toute la ville. Le pape, indigné de cette résistance, menaça d'excommunication le sénat de Pavie; Curione, ne voulant pas exposer ses amis, quitta cette ville, se rendit à Venise et de là à Ferrare pour y vivre à l'abri de la protection éclairée que la duchesse

[1] « Magna studiosorum caterva, eum, e sua domo, in auditorium deducebat, et ex eo iterum domum comitabatur. » (*Curionis Historia*, p. 343.)

Renée accordait à tous ceux qui aimaient l'Évangile.

Ferrare était en effet un centre où l'Évangile trouvait un ferme appui. Renée, fille de Louis XII, et qui lui aurait succédé si, comme elle le disait : « elle avait eu de la barbe au menton, » avait hérité, non de la ferveur catholique de sa mère, Anne de Bretagne, mais de l'esprit réformateur et antipapiste de son père, qui avait pris pour devise : *Perdam Babylonis nomen.* Privée du trône par « cette maudite loi salique » (c'était son expression), mais élevée à la cour de François Ier, elle s'y était liée intimement avec sa cousine Marguerite, et, plus jeune qu'elle de dix-huit ans, avait embrassé avec vivacité l'Évangile, que cette « sœur aînée » lui avait prêché avec tant de zèle. Renée n'était pas de ces esprits qui sont simplement disciples des autres. Moins belle que Marguerite, elle avait, comme elle, une grande âme, un cœur généreux, et, plus qu'elle, un jugement sain et une volonté ferme. Tandis que des nuages vinrent entourer à la fin de sa course l'astre doux et brillant qui présidait aux destinées de la Navarre, à peine une vapeur momentanée voila-t-elle un instant l'étoile si pure de Ferrare et de Montargis.

Il avait été question, pour Renée comme pour Marguerite, d'un mariage avec Charles-Quint, et aussi avec Henri VIII ; mais le politique François Ier avait préféré unir la fille de son prédécesseur à un prince qui ne lui donnât aucun ombrage. Elle fut donc mariée à Hercule d'Este, duc de Ferrare, petit-fils du pape Alexandre VI, par Lucrèce

Borgia, et vassal du saint-siége. Tristes antécédents, qui ne promettaient pas une union sympathique à l'amie de Marguerite de Valois.

Renée, quoique entourée à Ferrare de toutes les splendeurs de la cour, se plaisait dans le commerce des arts et des lettres, et aimait surtout à se retirer dans son cabinet, et à chercher « le seul néces« saire. » Il y avait dans sa piété, à cette époque de sa vie, une légère empreinte de l'esprit un peu mystique de Marguerite. Toutefois, une vie contemplative n'était point dans son caractère; elle avait plutôt un esprit pratique; elle aimait à attirer à sa petite cour les lettrés de l'Italie, et y accueillait surtout avec empressement les évangéliques chassés de France. Aussi commençait-elle à être l'objet des propos les plus divers; tous étaient d'accord sur son extrême bienfaisance; mais les partisans de la papauté se plaignaient de ce que l'esprit de Renée, qui la faisait exceller dans la philosophie, la portait malheureusement à approfondir les questions religieuses; ils ajoutaient pourtant que si elle venait au secours de certaines personnes mal marquées dans les livres du catholicisme romain, c'est que le fonds inépuisable de bonté qui était en elle la remplissait de compassion en faveur de ceux qu'elle croyait injustement traités[1]. « Elle veut obli« ger tout le monde, disait-on; elle secourt dans « une seule année jusqu'à dix mille de ses compa« triotes. Et quand les intendants de sa maison lui « en remontrent la dépense excessive, elle ne leur

[1] *Hist. du Calvinisme,* par le père Maimbourg. (Liv. I, p. 61.)

« dit autre chose sinon : « Que voulez-vous? ce « sont de pauvres Français de ma nation, lesquels « seraient tous mes sujets, si cette méchante loi « salique ne me tenait trop de rigueur[1]! » Elle était à la fois un Mécènes et une Dorcas.

Le temps n'était plus en Italie où, le fanatisme de l'antiquité païenne égarant les esprits, on entendait les prédicateurs parler du haut de la chaire à la fois de Minerve, du Christ et de Jupiter. Au moment où de célèbres docteurs, chargés de professer la philosophie à l'université même de Ferrare, s'écriaient : « Le christianisme se meurt, et sa fin « approche ! » comme l'ont fait Voltaire et d'autres après lui, le christianisme, au contraire, ressuscitait à Wittemberg, à Zurich, à Cambridge, en France même, et le cri qu'il poussait en sortant du sépulcre retentissait en Italie et y réveillait les âmes. Dès 1528, et peut-être avant, la doctrine évangélique avait été annoncée à Ferrare. En 1530, l'inquisiteur de cette ville avait écrit au pape que, soit parmi les ecclésiastiques, soit parmi les laïques, il y avait beaucoup de luthériens[2]. En effet, la duchesse appelait autour d'elle, soit pour l'éducation de ses enfants, soit simplement pour l'amour des lettres et de l'Évangile, des professeurs versés dans l'étude des classiques, parmi lesquels se trouvaient des hommes éclairés sur les superstitions de l'Église romaine, et souvent sincèrement attachés à l'Évangile. Parmi eux étaient Celio Calcagnini,

[1] Varillas, *Hist. des Hérésies*, II, p. 499. — Brantôme, *Dames illustres*.

[2] *P. Martyr Vermigli*, p. C. Schmidt, p. 11.

Lilio Giraldi, Bartholomeo Riccio, Marzello Palingenio, et les deux frères Sinapi. Jean surtout était plein de zèle pour répandre autour de lui la doctrine des Écritures. Plusieurs des hommes les plus éminents de l'Italie habitèrent quelque temps à Ferrare, Curione, Occhino, Pierre Martyr, et le pieux poëte Flaminio. Les doctrines évangéliques se propagèrent de là dans diverses cités voisines; elles arrivèrent en particulier à Modène, et se répandirent tellement dans l'université, et parmi les bourgeois, que l'on appela bientôt cette ville une *cité luthérienne*[1].

[1] « Citta lutherana. » (*Poli. Ep.*, III, p. 84.)

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

L'ÉVANGILE DANS LE CENTRE DE L'ITALIE.

(1520 à 1536.)

Tandis que Venise, Turin, Milan, Ferrare, Modène et d'autres villes de l'Italie supérieure entendaient la voix évangélique, le centre et le midi de la péninsule avaient aussi leurs témoins de la vérité.

Bernardino Occhino, né à Sienne en 1487, plus jeune de quatre ans que Luther et Zwingle, plus âgé de vingt-un ans que Calvin, était le plus fameux prédicateur de cette époque. On trouvait dans son discours cette élégance, ce choix de mots et de tours, d'où résulte la justesse, la grâce et la facilité du langage; mais en même temps il n'était pas exempt d'imagination et d'enthousiasme et avait cette parole hardie, qui surprend et entraîne après elle ceux qui l'écoutent. Sans être de ces esprits solides et fermes qui approfondissent toutes les connaissances, qui pèsent et mesurent toutes les pensées, il avait des besoins religieux, et ému lui-même, il émouvait son auditoire. « Dès le com« mencement de ma vie, a-t-il dit, je sentis un

« profond désir du paradis céleste. » Il résolut d'en faire la conquête, mais s'égara par le chemin. Ses études furent imparfaites : il savait peu de grec, point d'hébreu; il n'y avait ni une grande pénétration, ni une grande étendue dans sa connaissance de la doctrine chrétienne; il se laissait quelquefois aller à des minuties, même à des contradictions, et sans nier les dogmes essentiels de la foi, on le vit, dans la seconde partie de sa vie, employer à leur sujet des expressions obscures et équivoques. Il défendit mal à propos des coutumes, tolérées sous l'ancienne alliance, mais évidemment interdites sous la nouvelle, et attira ainsi sur sa vieillesse de grandes adversités. Occhino fut un grand orateur, mais non un grand théologien.

Sienne, rivale de Florence dans le moyen âge, avait encore de quoi engager un jeune homme à suivre la carrière des lettres ou des honneurs; mais l'esprit d'Occhino prit une autre direction. Dès sa première jeunesse, ses sentiments religieux le portèrent à la vie ascétique, et il chercha la paix de son âme dans les exercices de la vie spirituelle. « Je crois, disait-il, au salut par les œuvres, « par les jeûnes, par les prières, par les mortifi« cations, par les veilles. Avec le secours de la « grâce de Dieu nous pouvons par ces pratiques « satisfaire la justice de Dieu; obtenir le pardon de « nos péchés et mériter le ciel[1]. » Bientôt ses macérations privées ne lui suffisant plus, il se fit moine. Toute société religieuse approuvée par

[1] B. Occhini, « Respensio qua rationem reddit discessus ex Italia. »

l'Église romaine était sainte à ses yeux ; mais il se joignit aux franciscains de stricte observance, parce que cet ordre passait pour le plus sévère de tous. Le jeune Bernardino éprouva bientôt, comme Luther, que la vie du cloître ne pouvait satisfaire le besoin qu'il avait de sainteté. Il fut découragé, et, renonçant à poursuivre un but qu'il lui semblait ne pouvoir atteindre, il se livra, sans quitter le couvent, à l'étude de la médecine. Quelques franciscains s'étant séparés de l'ordre pour former une secte plus sévère encore, sous le nom de capucins, Occhino crut avoir trouvé ce qu'il cherchait et, se joignant à eux, il se livra, de toutes ses forces, à l'humilité volontaire et à la mortification des sens : ***Ne mange point, ne touche point, ne goûte point.*** Si de nouvelles lois plus strictes étaient formulées par les chefs de l'ordre, il se hâtait de s'y conformer. Il se jetait tête baissée dans un labyrinthe compliqué de traditions, de disciplines, de jeûnes, de mortifications, d'austérités, d'extases. Puis quand il en sortait, il se demandait s'il avait gagné quelque chose ? Il demeurait inquiet, immobile dans sa cellule, et s'écriait : « O Christ ! si maintenant je « ne suis pas sauvé, je ne sais plus que faire ! » Le moment approchait où il s'apercevrait que toutes ces macérations n'étaient que *des nœuds coulants, qui étreignent d'abord et qui à la fin étranglent*[1].

On était en 1534 ; Occhino avait quarante-sept ans ; les agitations de son âme lui inspiraient quelquefois dans ses discours de ces mouvements pathé-

[1] Calvin.

tiques qui remuent les cœurs; ses supérieurs, voulant mettre à profit ses dons, l'appelèrent aux fonctions de la prédication, et il entra ainsi dans une phase nouvelle, une révolution s'opéra alors dans sa pensée. Elle se détourna des pratiques superstitieuses, des petites chaînes des moines et des dévots, et se porta vers les saintes Écritures. La discipline monacale avait accru ses ténèbres ; la Parole devait lui apporter quelque lumière. Il sentit le besoin de préparer consciencieusement ses discours, et se mit à étudier la Bible. Mais, chose étonnante, l'Écriture, au lieu de lui rendre le travail plus facile, l'embarrassa au premier abord, l'inquiéta, le paralysa même. Un contraste étonnant se manifesta à son esprit. « Je crois, dit-il, « que nous devons mériter le ciel par nos œuvres, « et l'Écriture me dit que le ciel est donné par « grâce, à cause de la rédemption de Jésus-« Christ!.... » Il chercha quelque temps à concilier ces vues opposées; mais quoi qu'il fît, Rome et la Bible restaient en un complet désaccord; il se décida pour Rome. Douter que l'enseignement du pape fût divin eût été un crime. « L'autorité de l'Église, dit-il plus tard, fit taire mes scrupules. » Il s'appliqua de nouveau aux mortifications. Inutile! il avait beau faire, il restait étranger à la paix de l'âme.

Alors il revint à ce qu'il avait délaissé ; il se dit que, selon l'opinion générale de la chrétienté, les Écritures ont été données de Dieu pour montrer le chemin du ciel; que s'il y a quelque part un remède au mal dont il se sentait atteint, ce devait être

dans le Livre de Dieu. Il lut cette sainte Parole avec une pleine confiance ; il mit tout en œuvre pour la comprendre. Bientôt une lumière nouvelle se leva pour lui ; une lueur sainte éclaira à ses yeux le mystère de Golgotha ; il fut rempli d'une joie ineffable. « Certainement, dit-il, Christ par son obéis-« sance et par sa mort a pleinement satisfait à la « loi de Dieu et mérité le ciel pour ses élus. C'est « la vraie justice ; c'est le vrai salut[1] ! » Il n'alla pas plus loin alors ; l'Église catholique romaine resta quelque temps encore à ses yeux la véritable, et les ordres religieux des institutions saintes. Il avait trouvé cette paix qu'il avait tant cherchée ; cela lui suffisait.

L'activité de sa vie s'accrut, la ferveur de son zèle s'augmenta, sa prédication devint plus spirituelle et plus vivante. Il continua son ministère itinérant et attira encore plus l'attention des populations de l'Italie. Il allait toujours à pied, quoique faible de corps. Son nom remplissait toute la péninsule, et quand il était attendu dans une ville, une multitude de peuple, des nobles, des princes mêmes allaient au devant de lui. Les plus notables de la cité lui témoignaient une vive affection, lui rendaient toutes sortes d'honneurs, s'opposaient à ce qu'il logeât dans la misérable cellule d'un cloître et le forçaient à recevoir dans leur palais une brillante hospitalité. La magnificence de ces demeures, les habits somptueux de ceux qui les habitaient « toute la pompe du siècle » ne changeaient

[1] B. Occhini, « Responsio qua rationem reddit discessus ex Italia. »

rien à sa vie pauvre et austère. Assis aux riches festins des grands de ce monde, il ne buvait jamais de vin, il ne mangeait que d'un seul mets et du plus ordinaire. Conduit dans la meilleure chambre, invité à se mettre dans un lit tendre et richement garni, afin de se délasser des fatigues du voyage, il souriait, étendait lui-même son chétif manteau sur le plancher, et couchait sur la dure.

A peine la nouvelle de son arrivée s'était elle répandue que des troupes nombreuses accouraient de toutes parts. « Des villes entières venaient pour « l'entendre, dit l'évêque d'Amelia, et il n'y avait « point d'église assez vaste pour contenir la multi- « tude des auditeurs[1]. » Dès qu'il était monté en chaire, tous les regards étaient arrêtés sur lui. Son âge, son visage pâle et décharné, sa barbe qui descendait jusqu'au-dessous de sa poitrine, ses cheveux gris, la robe grossière dont il était revêtu, tout ce que l'on savait de sa vie, le faisaient contempler comme un homme extraordinaire, comme un *saint*. Y avait-il quelque affectation dans ces manières étranges d'Occhino? Cela est probable; quoique une création nouvelle eût commencé en lui, l'ancienne nature avait encore beaucoup de force. Il n'était pas insensible à la gloire qui vient des hommes et ne recherchait peut-être pas uniquement *celle qui vient de Dieu*.

Enfin le grand orateur ouvrait la bouche, et toute l'assemblée était suspendue à ses lèvres. Il expliquait sa pensée avec tant de grâce et d'abandon,

[1] Ant. M. Gratiani, évêque d'Amelia. (*Hist. du cardinal Commendon*, liv. II, ch. IX.)

que dès le commencement de son ministère il ravissait tous ses auditeurs. Mais dès qu'il eut étudié les Écritures, il y eut dans ses discours plus que de l'élégance, de l'originalité, du talent; il sut y répandre des paroles évangéliques qui pénétraient dans les âmes, sans que nul cependant, sauf quelque théologien subtil, osât lui attribuer des doctrines étrangères. La puissance intime dont il était revêtu remuait les cœurs; les mouvements de son éloquence enlevaient ses auditeurs; il les menait où il voulait [1]. A Pérouse, les ennemis s'embrassaient en sortant de l'église et renonçaient à des haines de famille, qui avaient traversé plusieurs générations. A Naples, quand il prêchait pour une œuvre de charité, toutes les bourses se déliaient; un jour il recueillit la somme énorme pour ce temps de cinq mille écus. Les princes mêmes de l'Église, les cardinaux Sadolet et Bembo, lui adjugeaient la palme du discours populaire; toutes les voix le proclamaient le premier prédicateur de l'Italie [2]. Nous le verrons bientôt produire à Naples un réveil religieux. Il fut précédé et aidé dans cette œuvre par des hommes qui, inférieurs à lui sous le rapport de l'éloquence, lui étaient supérieurs sous celui de la science et celui de la foi.

Au moment où la Parole était ainsi semée et portait partout quelques fruits, la terre des Médicis, Florence, si illustre par son amour des lettres

[1] « Ut auditorum animos quocumque vellet raperet. » (Bzovius ad annum 1542.)
[2] « Ut unus optimus totius Italiæ concionator haberetur. » (Bzovius ad annum 1542.)

et de la liberté, ne devait pas être un sol stérile. L'an 1500, année de la naissance de Charles-Quint, un riche patricien nommé Étienne Vermigli eut un fils qu'il appela Pierre Martyr, en l'honneur de Pierre de Milan, que les Ariens, disait-on, avaient mis à mort pour avoir défendu la foi orthodoxe, et auquel un temple était consacré près de la maison où l'enfant était né [1]. Sa mère, Maria Fumantina, femme instruite et d'une piété douce et tranquille, se consacra à ce fils unique, lui enseigna le latin dès ses premières années et répandit dans son cœur cet esprit incorruptible qui est d'un grand prix devant Dieu. Bientôt le jeune garçon fréquenta les écoles publiques destinées à la jeunesse florentine et se distingua par la promptitude de son intelligence, l'étendue de son esprit, la force de sa mémoire, et surtout par une ardeur d'apprendre telle qu'aucune difficulté ne pouvait l'arrêter. S'il y avait dans Occhino la vivacité du sentiment et de l'imagination, on trouvait dans Pierre Martyr la solidité du jugement et la profondeur de l'esprit.

Bientôt une lutte douloureuse commença pour l'adolescent. Son père, soit parce qu'il désapprouvait la vie monastique, dont, à Florence même, le Dante et plus tard Savonarola avaient exposé les abus, soit parce qu'il avait une grande ambition et désirait voir son fils parvenir à une position brillante, entendait lui donner une éducation propre à le pousser dans les charges de l'État. Pierre Martyr,

[1] « Ex voto quodam quod fuerunt Petro Martyri Mediolanensi, qui quondam ab Arianis occisus est. » (Simler, *Vita P. M. Vermilii.* Tiguri, 1569.)

animé, au contraire, de ces sentiments de piété qu'il avait hérités de sa mère, voulait se consacrer à Dieu. Sa plus grande ambition était d'apprendre ; sa gloire était de connaître ; la science, et surtout celle des choses divines, était à ses yeux ce qu'il y avait de plus éminent dans le monde. En vain son père ordonna, en vain même il le déshérita ; le jeune homme entra en 1516 à Fiésole, près de Florence, dans le monastère des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Pierre Martyr s'aperçut après un certain laps de temps qu'il n'apprenait pas beaucoup dans le cloître. Il était pénétré de la pensée que l'homme doit se proposer de répandre autour de lui des connaissances solides, des lumières véritables, surtout dans ce qui se rapporte à l'âme immortelle ; or, pour les répandre, il fallait les acquérir. Il obtint la permission de se rendre à Padoue, où se trouvait une université célèbre. Tranquille, posé, diligent, aimable, respectueux, il se faisait chérir et estimer de chacun. Il vénérait les vieillards comme des pères, et montrait à ses condisciples tant de modestie, d'affection et d'empressement à faire ce qui leur était agréable, qu'il eut toujours en eux, même aux jours de l'épreuve, les amis les plus fidèles [1]. Quoiqu'il fût dans l'âge des passions et qu'il vécût dans des villes où les tentations étaient nombreuses, il sut conserver cette chasteté de pensée, cette conduite pure, si nécessaire au bonheur

[1] « Æquales suos quamvis plerosque ingenio excelleret, ita tamen amabat, ita modestia sua sibi devinciebat, ut..... amicissimos semper habuerit. » (Simler, *Vita P. M. Vermilii*. Tiguri, 1569.)

et au succès véritable du jeune homme. Il étudia la philosophie et acquit dans les disputes publiques une habileté dialectique très rare, dont il donna plus tard des preuves éclatantes. Mais il cherchait autre chose : savoir la vérité divine ; il se mit donc à suivre les cours des professeurs de théologie. Il en fut bientôt dégoûté ; car on n'y enseignait que la scolastique ; il résolut de chercher lui-même son chemin. Il passait souvent des nuits presque entières dans la bibliothèque de son monastère ; il lisait les auteurs grecs, puis il prenait en main les pères de l'Église : Tertullien, Athanase, Augustin et commençait à entrevoir que la théologie du catholicisme primitif était tout autre chose que celle de la papauté.

En 1526, ses supérieurs, frappés de ses talents, l'appelèrent à la prédication. Pierre Martyr prêcha à Rome, Bologne, Pise, Venise, Mantoue, Bergame et d'autres villes encore. Il faisait en même temps des lectures publiques sur la littérature et la philosophie, en particulier sur Homère. Mais il résolut d'aller plus avant, et, ne se contentant plus des poëtes, des philosophes, des pères de l'Église, il voulut connaître les saintes Écritures. Il en fut ravi ; le texte latin ne lui suffisant pas, il lut le Nouveau Testament grec ; puis il résolut de lire aussi l'Ancien dans sa langue originale, et ayant rencontré à Bologne un médecin juif nommé Isaac, il apprit de lui l'hébreu. Ce fut alors qu'une lumière nouvelle éclaira son beau génie. Tandis qu'il étudiait la lettre du livre sacré, *l'Esprit de Dieu lui en ouvrait l'intelligence* et déployait devant lui les mys-

tères qui s'y trouvent cachés[1]. Sa science, ses travaux, ses talents administrateurs, lui avaient déjà attiré la considération générale; les sentiments de piété qu'il montrait alors ne firent que l'augmenter. Il fut nommé abbé de Spolète, et, en 1530, il fut appelé sur un plus grand théâtre, à Naples, comme prieur de Saint-Pierre *ad Aram*. Nous l'y retrouverons plus tard.

Il y avait à Sienne, en 1534, un ami des lettres grecques et latines, passionné de Cicéron, dont il rendit mieux que personne la période nombreuse et élégante, et qui se distinguait surtout des professeurs de l'université par l'élévation de son âme, l'amour de la vérité, la hardiesse de ses pensées et le courage avec lequel il attaquait les faux docteurs et les faux ascètes. Il faisait sensation dans le monde des écoles et, quoiqu'il n'eût pas de charge officielle, les étudiants accouraient à ses leçons. Son nom était Antonio della Paglia, mais, le latinisant selon la coutume, il en avait fait Aonius Palearius. Au milieu des collines qui terminent la campagne de Rome, près de la source du Garigliano, est la ville antique de Véroli; c'est là qu'il était né, en 1503, d'une ancienne maison patricienne selon les uns, dans la famille d'un artisan suivant les autres. Il se rendit vers l'an 1520 à Rome où l'amour des arts et de l'antiquité était alors fort répandu, et, autour de chaires illustres, il s'enthousiasma de Démosthènes, d'Homère et de Virgile. Un bruit de guerre vint toubler ses paisibles travaux. En 1527,

[1] « Dum litteram aliquandiu sectatur, patefaciente Spiritu Dei, abdita et spiritualia mysteria salutariter cognovit. » (*Ibid.*)

l'armée impériale descendait les Alpes, et, semblable à une avalanche qui, se détachant de leurs sommets glacés, roule jusque dans la plaine, elle détruisait et renversait tout sur son passage. Milan avait été écrasé, et la nouvelle en étant arrivée à Rome en même temps que les menaces furieuses prononcées par les impériaux contre la cité des pontifes, le jeune étudiant s'écria : « S'ils s'approchent, nous « sommes perdus ! » Paleario se réfugia en hâte dans la vallée où il était né; mais où l'atteignirent toutefois les éclaboussures de l'avalanche. Il revint plus tard dans la ville des pontifes. Hélas, les maisons étaient en ruines, les lettrés s'étaient enfuis; il tourna ses regards vers la Toscane, quitta Rome dans les derniers mois de 1529, et, après avoir passé quelque temps à Pérouse, se rendit à Sienne, où il arriva dans l'automne de 1530.

Cette ville antique des Étrusques, transformée en cité du moyen âge, charma d'abord l'ami des lettres. Sa situation au milieu de riantes collines[1], la fertilité de ses campagnes, l'abondance de toutes choses, la beauté des édifices, l'esprit orné de ses habitants, tout le ravissait. Mais bientôt il aperçut une plaie qui lui serra le cœur; l'État était déchiré par les factions; une démocratie ignorante, passionnée, turbulente avait le dessus; la force du peuple, qui eût pu faire de grandes choses, se dispersait en discordes vaines et stériles. Les hommes les plus éminents versaient des larmes sur les malheurs de leur patrie et fuyaient avec

[1] « Urbs situ, natura et ingeniis nobilis, inter amænos colles conclusa, fertilis et copiosa. » (*Oratio de Concordia civium*, p. 380.)

leurs femmes et leurs enfants une terre désolée. « Hélas ! s'écriait Paleario, il ne manque rien à cette cité, si ce n'est la concorde entre les citoyens[1]. Il trouva pourtant dans les familles de quelques seigneurs un aimable accueil. Et, après avoir visité Florence, Ferrare, Padoue, Bologne, il revint en 1532 à Sienne, où l'appelaient ses amis.

Paleario était poëte; sa verve le travaillait partout où il portait ses pas; et, soit dans ses voyages, soit à son retour dans la ville gibeline, il composa un poëme latin sur l'immortalité des âmes[2]. On y trouve encore des traces de la doctrine romaine, en particulier du purgatoire[3] et de la royauté de la Vierge[4]; toutefois, il y a déjà un regard porté sur la Réformation. Il souhaite des lecteurs tels que Sadolet, mais aussi la sympathie de l'Allemagne[5]. Ce poëme montre une âme qui, sans avoir encore trouvé Dieu et la paix qu'il donne, soupire après une nouvelle terre, une humanité rajeunie, un bonheur qui consiste à contempler Celui qui est le Tout-Puissant, le Roi des hommes, la bonté éternelle et absolue, la félicité suprême[6].

1 « Nihil unquam enim civitati defuit, nisi concordia civilis. » (*Oratio de Concordia civium.*)

2 *De Immortalitate animarum.* Ce poëme parut en 1536, à Lyon, chez Gryphius, par les soins du cardinal Sadolet, évêque de Carpentras.

3 « Tres igitur sedes statuit pater optimus ipse. »

4 « ..... Teque, optima Virgo,
Victricem, præclare acto *Regina* triumpho. »

5 « Quales nunc habet ingeniis Germania florens. »

6 « ... Oculos defigite in unum,
Unus ego omnipotens, ego Rex hominumque, Deumque,
Æternumque bonum simplexque, et summa voluptas. »
(*Ad finem.*)

Bientôt Paleario fit un nouveau pas; les questions religieuses qui agitaient si vivement l'Italie vinrent préoccuper cet esprit éminent. Il se mit à lire non-seulement saint Augustin, mais les Réformateurs, les saintes Écritures et commença à parler dans ses cours avec une liberté qui enthousiasmait ses auditeurs, mais irritait les prêtres, ce qui engagea Sadolet, son ami, son patron, à lui recommander plus de prudence. Paleario toutefois franchit hardiment le seuil qui sépare le monde littéraire du monde chrétien; il reçut pleinement la doctrine de la justification par la foi, et y trouva une paix qui était pour lui le gage de la vérité. « Puisque Celui en qui la divinité réside, dit-il, a « versé avec tant d'amour son sang pour notre « salut, nous ne devons pas douter de la faveur « du ciel. Tous ceux qui tournent leur âme vers » Jésus crucifié et s'attachent à lui avec une en- « tière confiance, sont délivrés du mal et reçoivent « le pardon de tous leurs péchés. »

Paleario aimait la campagne. Il remarqua une villa qui avait appartenu à Aulus Cécina, ami de Cicéron, située entre Colle et Volterra, au sommet d'un plateau dont un ruisseau arrose les pentes et où l'on jouissait d'un air pur et de la tranquillité des champs[1]. Le poëte chrétien l'acheta, et là, dans sa chère *Cecignana*, sur la terrasse où s'élevait la maison, ou au milieu des chênes, il passa des jours paisibles, consacrés à de sérieuses méditations. Il savait que ce monde, sur lequel se fixaient

[1] Cette villa appartient actuellement à M. le comte Guicciardini.

ses regards, était la création de la volonté suprême et libre de Dieu ; qu'un lien intime et continuel subsistait entre le créateur et ses créatures, et se réjouissait de ce que, grâce à la rédemption de Jésus-Christ, il se formerait au milieu de ses habitants un royaume de Dieu, dont le mal serait à jamais banni.

L'âme tendre de Paleario avait besoin des affections domestiques ; et à Sienne, il était sans famille. Il épousa une jeune personne de parents respectables, Marietta Guidotti, élevée dans une sainte modestie[1]. Il en eut deux fils, Lampridius et Phædrus, et deux filles, Aspasia et Sophonisba, qu'il aima tendrement et qui furent, après Dieu, les consolations d'une vie sans cesse agitée par l'injustice de ses ennemis. Les affections de la famille et l'amour des beautés de la nature étaient dans Paleario, comme ils le sont souvent, des marques d'une âme élevée. Plus tard, lorsque sa vie était devenue toujours plus amère, qu'il avait perdu la santé, que sa foi l'avait rendu un objet d'horreur pour les fanatiques, quand il s'écriait : « Je ne vois « que des hommes pleins de malveillance et de « haine[2], » quand il prévoyait devoir bientôt succomber sous les coups de ses adversaires, il soupirait alors après la campagne, et il écrivait à l'un de ses amis, avec une simplicité qui rappelle les temps antiques : « Je suis las de l'étude ; je voudrais « voler vers vous et passer des jours entiers sous

[1] « Adolescentulam optimis parentibus bone et pudice educatam ducam in uxorem. » (Palearii, *Ep.*, p. 61.)

[2] « Malevolorum et invidorum plena sunt omnia. » (*Ibid.*, p. 209.)

« le ciel chaud et serein de vos campagnes. Dans « de belles matinées, ou quand le jour commence à « s'incliner, nous errerons dans les champs, au- « tour des chaumières, avec Lampridius et Phædrus, « ces garçons si doux à mon cœur, et avec votre « femme et la mienne[1]. Faites préparer le jardin, « et que nous puissions nous nourrir d'herbes pota- « gères, car je suis tout à fait dégoûté du luxe de « table de nos cités. La ferme nous fournira des « œufs et de la volaille, la rivière des poissons. « Oh! que les repas où l'on mange les légumes qui « sortent du jardin, les poulets nourris de nos mains « dans la basse-cour, les oiseaux pris dans nos « filets, sont plus agréables que ceux où l'on ne « voit sur la table que des provisions achetées au « marché! Nous travaillerons aux champs; nous « nous fatiguerons. Préparez-vous; ayez à la cam- « pagne une scie, une hache, un coin à fendre le « bois, des ciseaux, une herse, une houe. Si ces « instruments nous manquent, nous nous contente- « rons de planter des arbres, qui serviront aux « siècles futurs. » On aime à voir le disciple de Cicéron et surtout de la Bible, à l'heure où la maladie et la haine des méchants le tourmentaient, se réjouir comme un enfant à la pensée de planter des arbres, qui donneront de frais ombrages et des fruits suaves aux générations à venir. Nous raconterons maintenant la fin de son séjour à Sienne, et ce qui lui attira ses grandes tristesses, quoique cela

[1] « Mane, aut inclinato in pomeridianum tempus die, cum Lampridio et Phædro, suavissimis pueris, et cum mulieribus nostris circum villulas errabimus. » (Palearii, *Ep.*, p. 209.)

nous conduise au delà de l'époque que nous nous sommes assignée.

Le meilleur ami que Paleario possédât était Antoine Bellantes, président du conseil des Neuf, homme grave, bienveillant, généralement aimé et respecté; dans un temps difficile, il était venu au secours de l'État par un don de deux mille écus d'or. Bellantes faisait grand cas de Paleario, et Paleario l'aimait au-dessus de tous. A la suite de troubles populaires, les membres du conseil des Neuf avaient été bannis; mais le sénat et le peuple avaient conjuré Bellantes de demeurer à Sienne, ce qui avait fort irrité ses ennemis; des bandits avaient envahi de nuit sa maison et l'avaient pillée. Plus tard, Bellantes étant mort avait laissé tout son argent comptant à sa mère, afin qu'elle le remît à ses fils, lors de leur majorité. La bonne dame était grande amie des moines; chaque jour les capucins venaient lui faire visite[1], et, quand elle tomba malade, ils se hâtèrent d'entourer son lit. Après sa mort, on ne trouva aucune valeur chez elle, mais des sacs déchirés et qui paraissaient avoir contenu de l'argent. Les fils de Bellantes accusèrent les moines d'avoir dérobé leur héritage, et Paleario les appuya de son éloquence. Les religieux nièrent le fait et, ayant prêté serment, furent absous. Enflammés de colère contre Paleario, ils ne pensèrent plus qu'à le perdre.

A la tête de ses adversaires était un sénateur, Otto Melio Cotta, homme riche, puissant, ambitieux

[1] « Lignipodas, qui in aviæ conclave quotidie cursabant. » (Fauste Bellantes à Paleario, *Ep.*, p. 97.)

et d'un esprit dominateur. Il avait d'abord été mêlé dans des affaires politiques, puis il s'était rangé sous les drapeaux du clergé, et faisait cause commune avec les moines. Un complot fut formé dans le couvent de l'Observance, situé à un mille de Sienne, au milieu de bois, de grottes, de lieux *saints*. Trois cents membres d'une confrérie formée pour certains exercices de piété, les Joanelli, jurèrent sur les autels de perdre Paleario. Ne se contentant pas d'attaquer son enseignement, Cotta et ses autres adversaires se mirent à épier sa vie privée, à observer tous ses mouvements, à éplucher toutes ses paroles. On trouva bientôt contre lui de nouveaux sujets de plaintes. Paleario s'était moqué d'un prêtre opulent, qu'on voyait tous les matins dévotement à genoux devant la châsse d'un saint, mais qui refusait de payer ses dettes. La fine ironie avec laquelle il avait parlé de ce personnage avait causé un grand scandale dans tout le clergé. Ce n'était pourtant pas encore assez; il fallait avoir une marque bien sensible d'hérésie; ses adversaires cherchèrent donc à le surprendre, et quelques-uns des leurs, se présentant comme s'ils avaient envie d'être instruits, lui adressèrent des questions propres à le faire tomber dans le piége. « Quel est, « lui demandèrent-ils, le premier moyen donné de « Dieu à l'homme pour être sauvé? » Il répondit : « *Christ.* » Ceci pouvait passer; mais, continuant l'interrogation, les adversaires de Paleario ajoutèrent : « Quel est le second? » Les œuvres méritoires, selon eux, devaient être indiquées. Paleario répondit : « *Christ.* » Alors les interrogateurs poursui-

vant dirent : « Et quel est le troisième? » Ils pensaient que Paleario devait répondre : l'Église; hors de l'Église, pas de salut! mais il répondit encore : « *Christ*[1]. » Dès lors il était perdu. Les moines et leurs amis rapportèrent à Cotta cette réponse, à leurs yeux si hérétique.

Paleario ne se doutait pas du danger. Le cardinal Sadolet et quelques autres de ses amis l'invitaient à venir les voir à Rome; il s'y rendit. Il n'y avait pas longtemps qu'il s'y trouvait quand il reçut une lettre fort émue de Fauste Bellantes. « Il y a, « lui disait-il, une grande agitation dans la ville; « une conspiration inouïe est ourdie contre vous « par les plus criminels des hommes[2]. Nous ne sa- « vons sur quoi l'accusation se fonde; nous igno- « rons les noms de vos adversaires. Le bruit « court que les chefs de l'État sont excités contre « vous à la suite de délations calomnieuses touchant « la religion. On dit que de misérables moines ont « juré votre perte; mais la trame doit avoir des « racines plus profondes. J'irai demain à Sienne ; je « parlerai avec mes amis et mes proches. Je suis « prêt à tout, même à perdre la vie pour vous dé- « fendre. En attendant, je vous en conjure, que « votre esprit soit en paix. »

Bellantes ne se trompait pas. Cotta, sans perdre de temps, prit la parole dans le sénat, rapporta

[1] « Rogatus quid primum esset generi hominum a Deo datum, in quo salutem collocare mortales possent? Responderim CHRISTUM. Quid secundum? CHRISTUM. Quid tertium? CHRISTUM. » (Palearii, *Ep.*, p. 99.)

[2] « Incredibilem conspirationem scelestissimorum hominum contra te esse factam. » (*Ibid.*, p. 97.)

à ses collègues les propos inouïs de Paleario et s'écria que, si on le laissait vivre, « il ne resterait plus « trace de religion dans toute la ville[1] ! » Chacun se tut; l'épouvante que causait cette accusation d'hérésie était telle que nul n'osait prendre la défense de ce courageux chrétien.

Paleario l'apprit; il s'en affligea, mais ne s'en étonna pas. Une vérité s'était profondément gravée dans son cœur : Tout pouvoir de sauver est donné à Jésus-Christ; il est la source unique où la vie nouvelle se puise. Il lui semblait que les prêtres forgeaient tant de moyens pour acquérir le pardon, qu'ils en laissaient à peine à Christ la centième partie. Il comprenait que les ecclésiastiques devaient être irrités contre un homme qui faisait si peu de cas de toutes leurs petites recettes; mais quoiqu'il vît clairement le danger qui le menaçait, il demeura ferme. « La puissance des conjurés est im« mense, dit-il; plus un homme m'attaque avec « dureté, plus on l'estime pieux. N'importe; mon « Christ, que j'ai toujours adoré saintement, re« ligieusement, est mon espérance[2]. » « Je mé« prise les cabales des hommes et mon cœur est « plein de courage[3]. » Christ était son roi. Il savait que ce grand dominateur, qui accomplit la conquête du monde, garde en même temps tous ceux qui ont déjà trouvé par lui la réconciliation avec Dieu.

[1] « Cotta asserebat, me salvo, vestigium religionis in civitate reliquum esse nullum. » (Palearii, *Ep.*, p. 99.)

[2] « Christus tamen meus mihi spem facit, quem sancte et auguste semper colui. » (*Ibid.*, p. 100.)

[3] « Sed ego jam humana contemno, fortissimo animo sum. » (*Ibid.*, p. 103.)

Sa femme n'était pas si tranquille. Marietta, épouse vertueuse, dévouée, ardente dans son affection, était pleine d'inquiétude et d'angoisse; son imagination plaçait devant ses yeux non-seulement les infortunes du moment, mais encore celles de l'avenir; elle était la plus malheureuse de toutes les femmes [1]. Sa douleur excédait ses forces; elle passait des jours entiers dans les larmes [2]. Troublée, épuisée, elle perdait sa santé, et chacun pouvait voir sur sa figure le chagrin qui la rongeait. Quand son mari l'apprit à Rome, il en fut désolé et conjura Bellantes et sa mère de se rendre vers Marietta afin d'arracher à sa douleur cette épouse affligée.

Paleario eût voulu courir lui-même vers elle et se présenter à ses accusateurs; mais ses amis de Sienne et de Rome l'en détournaient également. Les citoyens qui se trouvaient alors à la tête de l'État étaient violents, sans moralité, prêts à condamner l'innocent comme à absoudre le coupable. On espérait qu'une nouvelle élection amènerait au pouvoir des hommes justes; on conjurait l'accusé d'attendre; il le fit. Rien ne changeait; les délations, les accusations, les murmures ne faisaient que s'accroître. Les ennemis de l'Évangile ne s'attaquaient plus seulement à Paleario, mais aux réformateurs, aux *Allemands*, comme ils disaient; ils cherchaient à envelopper tous les amis de la Bible, germains et italiens, dans la même réprobation. Enfin, il arriva ce qu'on avait espéré; un change-

[1] « Miserrima est omnium mulierum. » (Palearii, *Ep.*, p. 103.)
[2] « In lacrymis jacet totos dies et mærore conficitur. » (*Ibid.*)

ment important s'opéra dans le gouvernement de la république, l'ordre et la liberté furent rétablis. Paleario pensa ne pouvoir rester plus longtemps éloigné; il quitta Rome et rejoignit sa famille à sa campagne, près de Colle.

A peine ses adversaires furent-ils informés de son arrivée qu'ils formulèrent une accusation d'hérésie devant le sénat de Sienne et devant la cour de Rome. Décidés à employer tous les moyens pour perdre Paleario, ils résolurent de contraindre l'autorité ecclésiastique à marcher avec eux, par la forte pression qu'ils lui feraient subir. Douze d'entre eux se réunirent à cet effet, et décidés à obtenir de l'archevêque qu'il demandât la mise en accusation de Paleario, ils traversèrent les rues de la ville pour se rendre au palais du prélat. Il y avait dans cette troupe agitée le sénateur Cotta et cinq autres notables, parmi lesquels se distinguait Alexis Lucrinas, esprit à la fois impétueux et ridicule; puis trois prêtres, hommes de peu d'importance, mais d'une grande violence, d'une ignorance grossière et d'un intarissable babil[1]; enfin trois moines. L'archevêque se trouvait alors, pour jouir d'un meilleur air, dans sa villa, au faubourg; les délégués allèrent aussitôt l'y chercher, accompagnant leur marche de tant de cris, de menaces et de disputes, que les femmes, attirées par ce bruit inusité, accouraient aux fenêtres, s'imaginant que l'on menait au supplice un criminel. Tels des conjurés disaient: « On entendra les témoins, on déclarera les mo-

[1] « Tenues homines, sed arrogantes, imperiti, loquatissimi. » (*Palearii Opera,* Wetstein, Amsterdam, p. 86.)

« tifs de la condamnation et puis on jettera Pa-
« leario dans les flammes; » mais d'autres voulaient qu'on procédât plus vite et que le châtiment suivît immédiatement l'énoncé du délit, sans forme de procès, sans entendre l'accusé[1]. L'archevêque François Bandini, de l'illustre maison des Piccolomini, était ami des lettres et par conséquent de Paleario. C'était l'après-midi; le prélat qui faisait la sieste, réveillé par le bruit, appela un valet et lui demanda qui vociférait ainsi. Ayant apprit que c'étaient des hommes considérables, il ordonna de les laisser entrer. Il se leva, s'assit et attendit cette étrange députation. Elle arriva; Lucrinas, qui avait été quelquefois invité à la table de Monseigneur, était plein de confiance en lui-même; aussi avait-il prié qu'on le laissât parler. Regardant tout autour de lui d'un air satisfait et glorieux, il prit la parole et débita contre Paleario une longue série d'injures et de malédictions, avec l'accent de la passion. L'évêque, homme sage et grave avait peine à se contenir, et dit que cette démarche lui paraissait pleine de légèreté. « Il ne peut être question de lé-
« gèreté, s'écria avec audace Lucrinas, quand trois
« cents citoyens sont prêts à signer l'accusation!
« Et moi, répliqua le prélat, je pourrais produire
« six cents témoins, lesquels ont juré que tu es un
« impitoyable usurier. Je n'ai pourtant pas donné
« de suite à leur dénonciation. Ai-je fait bien ou
« mal? dis!... » Le misérable se tut; le fait était trop

[1] « Alii....., auditis testibus, mox in ignem conjiciendum censebant, indicta causa. Alii, causa dicta pœnam sequi oportere putabant. » (*Palearii Opera.*)

connu pour le nier et trop honteux pour le confesser; mais ses compagnons ne se troublèrent pas pour si peu de chose; ils exposèrent les motifs de leur poursuite, ils se jetèrent tous les onze aux pieds du prélat; ils le conjurèrent au nom de la religion d'appuyer la mise en accusation de Paleario. L'archevêque, considérant qu'il s'agissait d'hérésie, pensa que c'était à la justice de décider, et consentit à ce qu'on lui demandait.

Aussitôt les ennemis de Paleario se mirent à l'œuvre; ils s'efforcèrent d'indisposer contre lui les hommes les plus notables de Sienne; ils choisirent dans la populace des individus sans lumière, sans conscience, auxquels ils demandèrent d'appuyer par leur témoignage, devant la cour, des choses dont ils ne savaient rien[1]. En vain le célèbre Sadolet, appelé à Rome par le pape, s'arrêta-t-il à Sienne et y prit-il la défense de Paleario. En vain même ce cardinal, l'archevêque et Paleario eurent-ils ensemble une conférence, dans laquelle Sadolet recommanda à l'archevêque l'accusé, auquel il donna de touchants témoignages de son estime et de son affection; les conjurés surent faire tourner cette entrevue contre celui qu'ils avaient juré d'immoler à leur haine. Un grand nombre de citoyens, s'étant réunis sur la place publique, se mirent à parler de cette conférence : « Paleario, ayant été accusé par le « prélat, disaient les uns, a honteusement gardé le « silence ! Non, disaient les autres, il a répondu,

[1] « Testes partim e plebecula tenues, rerum de quibus testimonium dixerunt imperiti. » (Palearii, *Ep.*, p. 116.)

« mais il a été vivement réprimandé par Sadolet[1]. » Impatients de voir leur victime livrée à la mort, heureux d'avoir déjà jeté des doutes dans l'esprit de l'archevêque, s'imaginant avoir convaincu le président de la république Sfondrati et le préteur Crasso, les douze obtinrent que Paleario serait cité devant le Sénat pour crime d'hérésie.

Cet homme innocent et juste ne se cachait pas ce qu'il y avait de redoutable et d'angoissant dans sa position. Il sentait que les calomnies de ses ennemis empêcheraient tout le bien qu'il espérait faire, qu'elles briseraient d'anciennes amitiés et détruiraient la paix dont la ville commençait à jouir. Bientôt peut-être sa femme serait veuve et ses enfants orphelins; un voile de tristesse couvrait son visage. Oh, que l'épreuve est amère! Il savait bien qu'elle doit réveiller dans le chrétien une vie céleste; qu'elle est un privilége de l'enfant de Dieu; mais il fut quelque temps sans consolation; son âme était accablée. « Mes adversaires ne savent « qu'ajouter, disait-il, injures sur injures, accumu- « ler haine sur haine[2]! voilà six mois qu'ils ne font « pas autre chose. Y a-t-il jamais eu un homme as- « sez saint pour ne pas succomber sous les attaques « d'un zèle aussi pervers? Je ne veux pas parler de « Socrate, de Scipion, de Rutilius, de Métellus; cer- « tains défauts pouvaient prêter chez eux aux atta- « ques de leurs ennemis. Mais celui qui fut tel que

[1] « Alii respondentem graviter objurgatum a Sadoleto. » (Pal., *Ep.*, p. 118.)

[2] « Injuria augere injuria, et odio cumulare odium. » (*Ibid.*, p. 119.)

« nul n'a été bon comme lui, nul saint comme lui, « le très innocent Jésus-Christ lui-même, n'a-t-il pas « été assailli de toutes parts[1]? Hélas, de quel côté « le juste se tournera-t-il? Qui peut-il implorer?... »

Paleario l'apprit. Quand il se vit cité à comparaître devant le Sénat, il reprit courage. Non-seulement il était fort de son innocence, mais encore la foi qui animait son cœur lui dit que Dieu aime ses serviteurs et qu'avec lui ils sont hors de tout danger. Il se rendit au palais de la seigneurie; il entra dans la salle, appuyé sur le fils de son ancien ami, son cher et jeune Fauste Bellantes, accompagné de quelques hommes fidèles qui n'avaient pas voulu l'abandonner au jour de la détresse. Enfin il se trouvait devant ceux qui tenaient ses jours en leurs mains. Le président Sfondrati, le préteur Crasso, le Sénat et les Neuf étaient là sur leurs siéges judiciaires. Ses adversaires y étaient aussi, et surtout Cotta, plein d'une présomptueuse assurance et ne doutant pas que l'heure était enfin arrivée où il pourrait se jeter sur sa proie. Paleario le reconnut; il fut ému, indigné en le voyant siéger dans le Sénat avec une apparence de tranquillité, au moment où il poursuivait un infâme complot. Il se contint pourtant et, s'adressant d'abord aux sénateurs, en leur donnant le titre usité dans l'ancienne Rome: « Pères cons« crits, dit-il[2], quand, dans les années précédentes,

[1] « Quo nemo melior, nemo sanctior circumventus est innocentissimus Christus. » (Palearii, *Ep.*, p. 116.)

[2] *Oratio tertia pro se ipso.* C'est le discours que l'autorité ecclésiastique de Naples fit couper dans tous les exemplaires (en parti-

« il a été question de moi, je ne m'en suis pas « grandement ému ; c'étaient alors des temps de dé« solation ; tous les droits divins et humains étaient « confondus dans un même désordre. Mais à pré« sent que, par la bonté de Dieu, des hommes d'une « grande sagesse ont été placés à la tête de la Ré« publique, maintenant que la séve, que le sang « circulent de nouveau dans l'État[1], pourquoi ne « leverais-je pas la tête ? »

Bientôt l'esprit de Paleario s'émeut; ses regards tombant de nouveau sur son orgueilleux ennemi, il apostrophe, comme Cicéron, *son* Catilina : « Cotta, « dit-il, homme méchant, arrogant et factieux, « qui pratique, non cette religion où l'on adore Dieu « selon la vérité et la piété, mais celle qui se plonge « dans toutes les superstitions, parce qu'elle est la « plus propre à en imposer aux hommes ; — Cotta ! « tu t'imagines être chrétien, parce que tu portes « sur ta pourpre l'image du Christ, tandis que, par « tes calomnies, tu écrases un innocent qui est, aussi « lui, une image, mais une image vivante de Jésus« Christ! Quand tu m'as accusé faussement d'un « crime, obéissais-tu à Jésus-Christ ? Quand tu t'es « rendu à la maison des Huit pour débiter contre « moi tes mensonges, pensais-tu, Cotta, faire alors « un pèlerinage à Jérusalem ? Je m'étonne que tu « ne mettes pas en croix des innocents.... Tu le fe-

culier dans celui dont nous nous servons habituellement, mais que nous avons retrouvé en entier dans l'édition d'Amsterdam, p. 73-97. Nous regrettons de ne pouvoir en citer que quelques paroles.

[1] « Cum succus et sanguis Reipublicæ sit restitutus. » (*Opera*, édit. d'Amsterdam, p. 73.)

« rais, oui, tu le ferais ! si tu pouvais faire tout ce « qu'emporte ton orgueil[1] ! »

Paleario en vint alors à un sujet plus important. C'est l'Évangile, c'est la Réformation, ce sont ces hommes excellents dont Dieu se sert pour transformer la société chrétienne, qui sont au fond attaqués dans sa personne. Paleario défendra les Réformateurs en présence de toute l'Italie.

« Tu me fais d'impudents reproches, Cotta, « continue-t-il. Tu prétends que je pense mal en « religion, que je tombe dans l'hérésie ; tu m'ac« cuses d'avoir adopté les opinions des *Allemands*. « Quelle insignifiante accusation ! Prétends-tu lier « tous les Allemands dans le même faisceau ? Tous « les Allemands sont-ils mauvais ? Ne sais-tu pas que « l'auguste empereur est un Allemand ? Diras-tu « que c'est des théologiens que tu parles ? Que de « généreux théologiens n'y a-t-il pas en Alle» magne ! Mais, je le sais, quoique tes accusations « soient ineptes en apparence, un aiguillon est caché « par-dessous. Je connais le venin qu'elles répan« dent..... Ceux que tu appelles des *Allemands*, « ce sont sans doute Écolampade, Érasme, Mé« lanchthon, Luther, Pomeranus, Bucer et d'autres « de leurs amis. Mais y a-t-il en Italie un seul « théologien assez stupide pour ne pas connaître « que, dans les ouvrages de ces docteurs, il se trouve « beaucoup de choses dignes de toute louange ?... « Exacts, sincères, graves, ils ont professé les

[1] « ..... Homines innocentes in crucem tollas... Tolleres, tolleres quidem si quantum furor iste, superbia, iracundia affert, tantum tibi liceret. » (*Opera*, édit. d'Amsterdam, p. 80.)

« vérités que nous trouvons exposées par les pre-
« miers Pères. Accuser les Allemands, c'est accuser
« Origène, Chrysostôme, Cyrille, Irénée, Hilaire,
« Augustin, Jérôme. Si je me suis proposé d'imiter
« ces illustres docteurs de l'antiquité chrétienne,
« pourquoi répéter sans fin que je pense comme les
« *Allemands?* Quoi! parce que les savants profes-
« seurs des écoles allemandes ont suivi les traces
« de ces saints hommes des premiers siècles, je ne
« puis, moi, les suivre de même? Tu voudrais que
« j'imitasse la folie de ceux qui, pour obtenir de
« belles places, combattent même ce qu'il y a de bon
« dans l'Allemagne?... Ah! Pères conscrits, plu-
« tôt que de rechercher ces délices qui en égarent
« plusieurs, je préfère vivre dans la petitesse. Je
« serai à l'étroit dans ma maison; mais je serai au
« large dans ma conscience[1]. Que ces lâches flat-
« teurs s'asseyent sur leur siéges de docteur ou
« d'évêque, qu'ils mettent des mitres ou des tiares
« sur leurs têtes, qu'ils portent la pourpre[2]..., moi
« je reste dans ma bibliothèque, assis solitairement
« sur un escabeau de bois, vêtu d'un habit de laine
« contre le froid, d'un habit de toile dans la cha-
« leur, et n'ayant qu'un petit lit pour goûter le repos
« du sommeil.

« Mais, ô Cotta, tu poursuis tes attaques; tu me
« reproches de louer tout ce que font, tout ce que
« disent les Allemands. Non, il y a chez eux des

[1] « Res domi angusta est; at conscientia in animi penetralibus augusta, læta, alacris. » (*Opera*, édit. d'Amsterdam, p. 84.)

[2] « Sedeant illi in cathedra, diademata imponant, dibaphum vestiant... » (*Ibid.*, p. 84.)

« choses que j'approuve, et d'autres que je n'ap- « prouve pas. Quand je vois des pensées, qui depuis « des siècles étaient enveloppées d'un style bar- « bare, enfouies sous les buissons d'épines de la « scolastique, plongées dans de profondes ténèbres, « quand je les vois mises au grand jour, placées à « la portée de tous, exprimées dans le plus beau « latin, alors certes, non-seulement je loue les Alle- « mands, mais je leur rends des actions de grâces. « Les saintes études s'étaient endormies dans des « cellules; les hommes oisifs qui devaient les culti- « ver s'étaient enfoncés, cachés comme dans de « sombres forêts, soi-disant pour s'appliquer au tra- « vail. Mais qu'est-il arrivé? Ils ronflaient si fort « que nous pouvions entendre le bruit de leurs na- « rines jusque dans nos villes et dans nos bourgs[1]. « Eh bien! les études nous ont été rendues; des bi- « bliothèques latines, grecques, chaldaïques ont été « formées; des secours ont été honorablement « accordés aux théologiens; des écrits précieux ont « été reproduits par des types merveilleusement « inventés. Y a-t-il quelque chose de plus écla- « tant, de plus glorieux et qui se recommande plus « à notre éternelle reconnaissance? »

Paleario, après avoir ainsi défendu le mouvement littéraire et réformateur de l'Allemagne, en vient à ce qu'il y a de plus grand, à Christ : « Ne sont- « ils pas des hommes fâcheux, dit-il, des hommes

[1] « Jacebant divina studia, strata in cellulis hominum otiosorum, qui licet in sylvas se abstrussissent, ut in hæc incumberent; ita stertebant tamen, ut nos in urbibus et vicis audiremus. » (*Opera*, édit. d'Amsterdam, pages 84-85.)

« criminels, ceux devant lesquels on ne peut louer « le Dieu de notre salut, Jésus-Christ, le roi de « tous les peuples, par la mort duquel des biens si « précieux ont été apportés à l'espèce humaine ? « C'est là pourtant, Pères conscrits, ce qui m'a été « reproché dans l'accusation qui m'a été intentée. « Appuyé sur les monuments les plus antiques et « les plus certains, j'avais déclaré que la fin de « tous les maux était arrivée, que toute condam- « nation était abolie pour ceux qui, se convertissant « à Christ crucifié, se remettaient à lui avec une « entière confiance. Voilà les choses qui ont paru « si détestables à ces douze..., dois-je dire à ces « douze *hommes*, ou bien à ces douze bêtes féroces, « au jugement desquelles celui qui a écrit ces pa- « roles doit être jeté dans les flammes ! S'il me faut « subir cette peine pour le témoignage que j'ai rendu « au Fils de Dieu, croyez-en ma parole, il ne sau- « rait y avoir pour moi de sort plus fortuné ; en vé- « rité, je ne pense pas que de nos jours un chrétien « doive mourir dans son lit. Ah! Pères conscrits, « être accusé, être jeté en prison, c'est peu de « chose ; être frappé de verges, être suspendu par « des cordes, être cousu dans un sac de cuir, être « exposé aux bêtes, être consumé par le feu, c'est « peu de chose, — pourvu que par ces supplices la « vérité soit mise au grand jour[1] ! »

Ce n'était pas un discours de rhéteur et des pé-

[1] « Parum est accusari et deduci in carcerem, virgis cædi, reste suspendi, insui in culleum, feris objici, ad ignem torreri nos decet, si his suppliciis veritas in lucem est proferenda. » (*Opera*, édit. d'Amsterdam, p. 91.) — Ces paroles méritent d'être citées dans la langue originale.

riodes cicéroniennes que faisait Aonio Paleario. Celui qui professait alors avec tant d'énergie l'importance souveraine de la vérité et fit de même dans son *Beneficio di Gesù Cristo crocifisso*[1], donna sa vie pour elle. S'il parlait à Sienne, il devait *faire* à Rome. On devine sous chacune de ces expressions la noble victime de l'an 1570.

Après avoir parlé comme un martyr, il parle comme un homme. Il jette tout autour de lui ses regards. Quelques-uns des citoyens les plus éminents les Tancredi, les Placidi, les Malevolta l'entouraient, pleins d'émotion. Egidio, supérieur des Augustins et ses religieux, hommes remplis de piété et de modestie, l'appuyaient de leur approbation et de leurs vœux. Ses deux jeunes amis, Fauste et Evandre Bellantes, les yeux fixés sur lui, ne pouvaient retenir leurs larmes. Bientôt un spectacle plus saisissant frappe Paleario ; ses regards tombent sur Marietta, pâle et versant des pleurs. « Que vois-« je? s'écrie-t-il. Quoi, toi aussi, ô ma femme, « tu es venue ici, couverte d'habits de deuil, en-« tourée des plus nobles et des plus saintes dames, « tu es venue avec tes enfants, te jeter aux pieds « des Sénateurs! O toi, ma lumière, ma vie, mon « âme! va, retourne dans ta maison, élève nos en-« fants; ne crains point, Christ qui est ton époux, « Christ sera leur père[2]... Hélas! la douleur lui « fait perdre presque la vie[3]. Soutenez-la, de grâce,

[1] Le fait que Paleario est l'auteur de cet écrit nous semble bien établi par M. Babington, ainsi que par M. J. Bonnet et Madame Young.

[2] « Nunquam iis sponsore Christo deerit pater. » (*Opera*, p. 97.)

[3] « Præ dolore misere exanimatam. » (*Ibid.*)

« ô vous, sa mère ; reconduisez-la, si vous le pou-
« vez, sous votre toit... et que votre amour tarisse
« ses larmes. »

L'impression produite par ce discours fut profonde, le Sénat déclara Paleario innocent ; mais cet éclatant triomphe ne fit qu'irriter plus encore ses ennemis ; il comprit qu'il ne pouvait rester à Sienne et il prit congé de tous ses amis. Bellantes, avant de mourir, lui avait recommandé ses enfants ; Paleario les conjura d'aspirer à quelque chose de grand. Peut-être alla-t-il alors pour peu de temps à Rome, où ses amis avaient écarté le procès que ses adversaires avaient voulu susciter contre lui ; puis il se rendit à Lucques, où la chaire d'éloquence lui fut donnée. Il laissait à Sienne un grand vide, et ses amis étaient dans la douleur. Fauste Bellantes semble exprimer la pensée de tous quand il dit : « Depuis que vous êtes parti, la tor-
« peur qui m'accable est telle, que je suis presque
« incapable d'écrire[1]. »

Ce n'étaient pas seulement des lumières çà et là éparses, un Curione, un Paleario, que l'on trouvait alors en Italie ; il y avait dans plusieurs villes des réunions d'hommes chrétiens qui professaient avec courage la vérité évangélique. Bologne en particulier, rapprochée de Ferrare et dont l'université était avec celle de Paris la première des grandes écoles de l'Europe, comptait un bon nombre de

[1] « Postquam in urbem profectus es, ita nescio quomodo animus meus torpuit, ut difficillimum mihi fuerit scribere epistolam hanc. » (Palearii *Ep.*, p. 98.)

laïques et d'ecclésiatiques qui, comme ceux de Venise, montraient beaucoup de décision et de zèle pour les grands principes de la Réformation. Jean de Planitz, ambassadeur de Saxe auprès de l'empereur, ayant passé les Alpes en 1533, ces chrétiens évangéliques de Bologne s'adressèrent à lui avec une vivacité tout italienne. « Nous savons, « lui dirent-ils, que les Allemands ont rejeté le joug « de l'Antichrist et sont parvenus à la liberté du « règne de Dieu. Nous savons qu'ils s'embarrassent « peu de ce qu'on leur donne le nom détesté d'hé« rétiques et qu'ils se réjouissent au contraire de « ce que, pour la cause de Christ, ils sont jugés di« gnes d'endurer la honte, la prison, le feu, l'épée. « Nous savons que, s'ils demandent un concile, ce « n'est pas pour leur intérêt propre, mais en vue du « salut des autres peuples. C'est pourquoi tous les « peuples de la chrétienté doivent à eux et à vous, « très honoré seigneur, la plus grande reconnais« sance; mais il n'en est aucun qui vous soit plus « redevable que le nôtre. L'Italie étant, de toutes « les contrées soumises au tyran, la plus rapprochée « de lui, étant même son siége[1], éprouve une joie « plus vive, une gratitude toute particulière de ce « que, par la bonté de Dieu, la rédemption s'est enfin « rapprochée d'elle. Nous vous supplions de vous « employer de toutes vos forces à la convocation d'un « concile. Dans toutes les villes de la péninsule, et à « Rome même, l'empereur le sait, grand nombre « d'hommes pieux, savants, distingués, le désirent,

[1] « Besonders Italien, welches dem Tyrannus am næhesten unterworfen; ja dessen Sitz sey. » (Traduction de Seckendorff, p. 1366.)

« l'attendent, le demandent à grands cris. Si le pape « réunit cette assemblée, il supprimera facilement « les maux qui, par la faute de ses prédécesseurs, « se sont glissés dans l'Église, et il recevra, pour « cette œuvre excellente, des hommes un juste « honneur, et de Christ la vie éternelle. Que chacun « puisse lire les écrits où de savants docteurs (les « Réformateurs) ont exposé leur foi. Que du moins, « prêtres, moines et laïques puissent posséder la « Bible, sans encourir le reproche d'hérésie, et « même citer les paroles de Jésus-Christ et de Paul, « sans être décriés comme sectaires. Si, au contraire, « Rome foule aux pieds les commandements du Sei« gneur, sa grâce, sa doctrine, sa paix, la liberté « qu'il donne, n'est-ce pas là le règne de l'Anti« christ?... Si vous avez besoin de notre aide, « parlez ! nous sommes prêts. Nous sacrifierons, s'il « le faut, notre fortune et notre vie à la cause du « Rédempteur ; et, tant que nous vivrons, nous la re« commanderons chaque jour à Dieu par de ferven« tes prières. » — Telle était la décision des chrétiens de l'Italie, même dans les villes soumises au pape[1].

Dans le même temps où cette éloquente adresse parvenait au seigneur de Planitz, Bologne voyait arriver dans ses murs, comme professeur à l'université, un franciscain, Jean Mollio, des environs de Sienne. Pénétré de l'enseignement des saintes Ecritures et des Réformateurs, il professa la

[1] L'original italien qui porte la date du 5 janvier 1533, se trouve dans les archives de Weymar. Seckendorff le donne en allemand dans son *Histoire du Luthéranisme*, p. 1365 à 1367.

vérité chrétienne avec une grande liberté, d'après les écrits de saint Paul; le pape lui défendit d'exposer les épîtres de l'Apôtre. Mollio se mit alors à expliquer d'autres livres du Nouveau Testament; mais c'était toujours la même doctrine qu'il y puisait, et ses auditeurs, ravis de voir la défense du pape ainsi éludée, l'applaudissaient avec enthousiasme. La cour de Rome, voyant qu'il n'y avait pas moyen de mettre la grâce hors de la Bible, donna l'ordre de mettre Mollio hors de l'université; ce qui fut plus facile. Toutefois, le nombre des chrétiens évangéliques ne fit que s'accroître dans Bologne[1].

[1] Mac Crie, *Histoire de la Réforme en Italie*, p. 88.

CHAPITRE VINGTIÈME

L'ÉVANGILE A NAPLES ET A ROME.

(1520-1536.)

L'Évangile avait fait de nobles conquêtes dans le nord et le centre de la péninsule; il en fit aussi à Naples et même à Rome.

Ce ne furent pas seulement les Italiens qui répandirent l'Évangile en Italie. Au nombre des contemporains et des connaissances de Paleario, de Pierre Martyr, d'Occhino, se trouvaient deux frères jumeaux de l'une des plus anciennes familles du royaume de Léon en Espagne, Juan et Alonso de Valdès. Ces deux frères avaient une si grande ressemblance qu'Érasme, lié avec Alonso, écrivait à « Juan : « On me dit que vous reproduisez tellement « votre frère, soit pour la forme du corps, soit pour « les talents, que l'on croit voir, quand on vous a « sous les yeux, non deux jumeaux, mais un seul et « même homme. Je vous tiens donc pour un seul et « non pour deux[1]. » Et, en effet, quelques histo-

[1] « Tu vero, ut audio, sic illum (Alfonsum) refers et corporis specie et ingenii dexteritate, ut non duo gemelli, sed idem prorsus homo videri possitis. » (*Erasmi Ep.* 938 et 1030.)

riens, changeant en une réalité ce qui n'est qu'une aimable plaisanterie d'Érasme, n'ont fait des deux frères qu'un seul et même individu. L'un d'eux disparaît; d'ordinaire c'est Alonso; ses faits sont bien mentionnés, mais ils sont attribués à Juan. Les deux Valdès étaient nés l'an 1500, à Cuenza en Castille, où leur père était corrégidor en 1520. Charles-Quint fit d'Alonso son secrétaire[1] et le prit avec lui quand, en 1520, il quitta l'Espagne, pour recevoir à Aix-la-Chapelle la couronne impériale. L'année suivante, parmi les gentilshommes qui entouraient l'empereur à Worms, lors de la fameuse comparution de Luther, se trouvait encore le jeune Espagnol. Les écrits de Luther ayant été condamnés au feu par l'édit impérial, Alonso, que tous ces événements intéressaient au plus haut degré, voulut assister à l'exécution de la sentence. Quand les moines qui entouraient et attisaient le feu virent tout ce papier hérétique transformé en une cendre noire, aussi mince qu'une toile d'araignée, et emportée çà et là par le vent, ils s'écrièrent : « Maintenant il n'y a plus rien à craindre, « tout est fini ! » et s'en allèrent. Ce n'était pas l'avis d'Alonso. « On dit que c'est la fin de la tragédie, écri- « vit-il à son ami Pierre Martyr de Anghiera (qu'il ne faut pas confondre avec Vermigli), « si vous m'en « croyez, c'est le commencement. » Valdès, que chacun regardait comme un jeune homme de grandes espérances[2], se lia avec Érasme, peut-être à

[1] « Fue secretario de la Magestad del Emperador. » (*Hist. de la Ciudad de Cuenza,* citée par E. Bœhmer.)

[2] « Ab Alfonso Valdesio, magnæ spei juvene. » (P. Martyris Anghierii, *Ep.* 689.)

l'instigation même de l'empereur, qui, comme François I[er], se fût uni volontiers au Prince des écoles, pour devenir maître de Luther et du pape, et les mettre, si possible, d'accord. Alonso, grand admirateur d'Érasme, passait pour être plus érasmien qu'Érasme lui-même; mais le disciple alla plus loin et plus haut que le maître; Érasme fut le pont sur lequel Alonso traversa le fleuve et passa de Rome à l'Évangile.

En mai 1527, l'empereur et sa cour étaient à Valladolid où l'impératrice attendait ses couches; Valdès s'y trouvait aussi. Tout à coup la nouvelle du fameux sac de Rome par les troupes de Charles-Quint y arriva. L'indignation du clergé, l'agitation du peuple, l'émotion des courtisans furent extrêmes. Alonso, quoique attristé des excès dont la capitale de la catholicité avait été le théâtre, crut que c'était le moment de dire ce qu'il pensait de la papauté, et, en conséquence; il écrivit et publia un dialogue *sur les choses arrivées à Rome* [1]. Les désolations de la métropole de la catholicité, dit Valdès, dispersaient un grand nombre de ses habitants; un archidiacre romain, échappé au désastre, arrive à Valladolid, et, dans ces lieux où venait de naître l'enfant qui devait être Philippe II, l'archidiacre fugitif rencontre un cavalier de l'empereur, nommé Lactance. La faute de ces désolations, dit le cavalier, est au pape qui, instigateur de la guerre et infidèle à ses serments, a déshonoré sa sainte vocation. Lactance établit entre Christ et le pontife un de ces contras-

[1] *Dialogo sulle cose accadute in Roma.*

tes de lumières et de ténèbres que le pinceau de Luther savait si bien exécuter, mais qui étaient fort nouveaux dans le royaume très catholique. Il va même plus loin et se prononce pour la séparation du spirituel et du temporel : « Est-il utile, est-il « avantageux, dit-il, que les grands-prêtres de la « chrétienté possèdent une puissance temporelle ? « Certes, nous croyons qu'ils pourraient s'occuper « bien plus librement des intérêts spirituels, s'ils « n'avaient pas ce grand fardeau des choses sécu- « lières. Il n'y a pas dans toute la chrétienté un seul « État plus mal gouverné que l'État de l'Église. « Érasme a signalé les fautes de la cour de Rome ; « mais ces modestes représentations ne vous ont « point touchés. Alors Dieu a permis que Martin « Luther mît tous vos vices au grand jour, sans « ménagement, et détachât beaucoup d'Églises de « votre obédience. Rien n'a servi ; ni les conseils « respectueux d'Érasme, ni les discours irrévérents « de Luther n'ont convaincu Rome de ses erreurs. « Dieu donc a dû recourir à d'autres appels, et a « permis que les détresses de la guerre fondissent « sur votre impénitente cité. » Ici l'archidiacre, beaucoup plus sensible au châtiment de Rome qu'à ses fautes, s'écrie naïvement et avec une vive douleur : « Hélas ! la perte causée par le sac de la ville « est de quinze millions de ducats ! Rome, même « dans cinquante ans, ne peut redevenir Rome. La « sainte église de Saint-Pierre a été transformée « en écurie. Pendant quarante jours, il n'y a pas « eu une seule messe dite dans la métropole de « la chrétienté. Et même les os des apôtres ont été

« dispersés... » — « Il faut qu'on honore les reli-
« ques des saints, reprend le cavalier. Toutefois,
« entendons-nous; je ne parle pas de celles qui
« obligent les fidèles à résoudre des dilemmes ex-
« trêmement épineux; à décider, par exemple, si
« la mère de la Vierge a eu deux têtes ou si la
« Vierge a eu deux mères... C'est en Jésus-Christ
« seul que nous devons mettre toute notre espérance.
« Honorez, si vous le voulez, les images, mais ne
« déshonorez pas Jésus-Christ, et que le paradis
« ne soit pas fermé pour quiconque n'a rien dans sa
« bourse[1]. »

Cette vive attaque, dirigée contre la papauté, était d'autant plus importante que le dialogue, avant d'être publié et répandu en Espagne, en Italie, en Allemagne, avait été soumis par Valdès à quelques hommes de marque : à don Juan Manuel, ancien ambassadeur de l'empereur à Rome, au célèbre chancelier impérial Gattinara, au docteur Carrasco, à l'évêque Cabrero et à plusieurs autres théologiens qui, avec quelques observations peu importantes, l'avaient approuvé. Le comte Castiglione, nonce du pape, ne prit pas le change; il attaqua avec violence le secrétaire impérial, l'appela un luthérien, et déclara qu'il le voyait déjà revêtu de la chemise ignominieuse des auto-da-fé.

[1] M. Bœhmer, de l'université de Halle, a rendu service à la littérature et à l'histoire de la religion, en réimprimant en 1860, à Halle, les *Cento e dieci divine considerazioni de Giovanni Valdesso*, et en étudiant avec soin l'histoire des deux frères. Il a communiqué les fruits de ses recherches, soit dans ses *Cenni biografici*, soit dans le consciencieux travail qu'il a fourni à l'Encyclopédie de notre savant ami M. Herzog.

Alonso se tut; mais une voix s'éleva pour le défondre; c'était celle de son frère jumeau. Juan publia en 1528[1] un *Dialogue* moitié sérieux, moitié badin, *entre Mercure et Charon*, qui sent un peu le jeune homme. Tandis que le nautonier de l'Enfer traverse les âmes qui se présentent à lui sur les bords du Styx, le messager du ciel l'aborde et donne des coups de langue à la papauté. « La corruption « de ceux qui s'appellent chrétiens est telle, dit-il, « que je regarderais comme une grande injure s'ils « voulaient changer de nom et se faire appeler « *Mercuriens*. Un jour, continue-t-il, voyant beau« coup de gens s'approcher de l'autel pour y rece« voir l'hostie, je me mis à leur suite avec la pieuse « intention de prendre moi-même le pain mince « que l'on y distribuait. Mais je fus repoussé, et « pourquoi? Uniquement parce que je ne voulais « pas payer! » Puis, voulant revenir aux reliques des saints, dont la dispersion était considérée comme le plus grand sacrilége du sac de Rome, Juan fait arriver saint Pierre et met dans sa bouche à ce sujet des paroles plus sages que celles de Mercure. Selon le fervent apôtre, le pillage de Rome enseigne aux chrétiens qu'ils doivent faire beaucoup plus de cas d'une seule des épîtres de saint Paul ou de lui, saint Pierre, que de tous les *restes* de leurs corps. « Il « faut, continue-t-il, que l'honneur attribué jusqu'à « cette heure à nos os soit maintenant rendu à l'es« prit que nous avons, pour le bien des chrétiens,

[1] On a dit que ce dialogue avait été écrit en 1521. Mais il commence par l'histoire du défi envoyé par François Ier à Charles-Quint, qui eut lieu au commencement de 1528.

« renfermé dans nos épîtres. » Mais aussitôt la satire recommence. A la pensée du sac de Rome, Mercure éclate de l'un de ces rires que la Fable plaçait dans l'Olympe. « Voyez, dit-il, le jugement de Dieu ! « les vendeurs ont été vendus, les voleurs ont été « volés et les *maltraiteurs* maltraités! » Et Charon s'étant plaint que les prétendus vicaires du ciel oublient souvent de tenir leur parole : « Il est de règle, « répond Mercure, que le lieu où croît le meilleur « vin est celui où l'on boit le pire; que le cordon« nier porte des souliers troués et que le barbier « n'est jamais rasé. » Ces dialogues des deux jumeaux, pleins d'esprit, mais aussi de vérité chrétienne, suscitèrent de vives récriminations; pour le moment, toutefois, la persécution n'atteignit pas les deux frères. Les prêtres soulevèrent, il est vrai, contre eux, un violent orage; mais le nom de Charles-Quint les protégea. Érasme écrivit en mars 1529 à Juan Valdès pour le féliciter de ce qu'il était sorti sain et sauf de la tempête [1].

Quand l'empereur retourna en Allemagne, Alonso l'accompagna encore. Il remplit, en 1530, à Augsbourg, nous l'avons dit ailleurs [2], le rôle de médiateur entre Charles-Quint et les protestants, et traduisit immédiatement la célèbre confession évangélique en espagnol. Mais quand, en avril 1533, Charles-Quint s'embarqua à Gênes pour retourner en Espagne, Valdès resta en Italie. S'il avait accom-

[1] Ces deux dialogues, qui ont été réimprimés en espagnol récemment, furent traduits en italien, en allemand, et le dernier au moins, *Charon et Mercure*, en français.

[2] *Histoire de la Réformation du seizième siècle*, vol. IV, l. X, c. v.

pagné son maître, ce puissant monarque lui-même, disait-on, n'eût pu le préserver de la mort que les moines lui préparaient. Alonso semble avoir dès lors partagé sa vie entre l'Allemagne et l'Italie; c'est son frère qui occupe dorénavant la première place. Il parvint à la foi plus tard qu'Alonso, mais il le devança.

Juan avait été lui-même obligé de quitter sa patrie [1]. Il n'alla point en Allemagne, comme on l'a dit, le confondant avec son frère; mais il occupa dès lors une position importante en Italie. En 1531, il vint à Naples; de là il se rendit à Rome; puis il retourna à Naples en 1534 et y passa le reste de sa vie. Quelques protestants zélés, faisant partie de l'armée allemande, envoyée en 1528 pour chasser les Français qui assiégeaient cette ville, avaient été les premiers à y répandre la connaissance de l'Évangile. Mais quand Juan Valdès y arriva, dit le catholique Caracciolo, il fit à lui seul, parmi les âmes, un beaucoup plus grand ravage que n'en avaient fait ces plusieurs milliers de soldats hérétiques [2]. On a cru qu'il avait rempli à Naples la fonction de secrétaire auprès du vice-roi. Mais s'il eut une charge à la cour, il l'abandonna bientôt pour jouir de son indépendance. « Il ne fréquenta plus beau-« coup la cour, dit Curione, depuis que Christ lui « fut révélé [3]. »

[1] « In disciplina fraterna præclare institutus, in Hispania vivere non potuit. » (Francisco Enzinas à Mélanchthon.)

[2] « Longe majorem mentium stragem dedit, quam multa illa hæreticorum militum millia. » (Ant. Caracciolo de *Vita Pauli IV*, p. 239.)

[3] « Non pero egli seguito molto la corte dopoche gli fu revelato

La persécution avait rendu Juan plus sérieux; les expériences de la vie intérieure l'avaient mûri; il s'occupait encore de littérature, de linguistique [1], mais il aimait l'Évangile par-dessus tout, et cherchait à le répandre soit par ses conversations, soit par ses écrits. Il y avait tant de grâce dans son esprit, de paix et d'innocence sur sa figure, d'agrément dans son caractère qu'il exerçait un charme irrésistible sur tous ceux qui l'approchaient. Il se forma bientôt autour de lui un cercle de savants et de nobles qu'il cherchait à sortir de leur mondanité, à convaincre de la nullité de leur propre justice, à conduire au salut qui est en Jésus-Christ. Il fut même un flambeau pour quelques-uns des prédicateurs les plus célèbres de l'Italie. « Je le sais, dit « Curione, pour l'avoir entendu de leur bouche. » Mais en même temps, il y avait tant d'amour dans son cœur, de simplicité dans ses manières, qu'il mettait à l'aise les petits et gagnait la confiance même des hommes les plus grossiers, des lazzaroni de ce temps. Il se faisait tout à tous pour gagner les âmes à Jésus-Christ [2]. Valdès n'était pas robuste; il était maigre et ses membres étaient faibles; il semble même que ce fut l'état de sa santé qui l'engagea à se fixer à Naples. « Mais, disaient ses amis, une « partie de son âme lui servait à vivifier sa nature « délicate et chétive, tandis que la plus grande par- « tie de cet esprit clair et lumineux était consacrée

Cristo. » (*Ep. de Curione* à la suite des 110 *Considérations* de J. Valdès, p. 483.)

Son *Dialogo sulla lingua* a été impr. à Madrid en 1737 et 1860.

[2] « Era di tanta benignita, e carita, che a ogni piccola e bassa e rozza persona si rendeva debitore. » (*Epître de Curione*, p. 433.)

« à la contemplation de la vérité. » C'était à Chiaja, près du Pausilippe et du tombeau de Virgile, dans une villa dont les jardins donnaient sur la vaste mer, en face de l'île de Nisida, qu'il se réunissait d'ordinaire avec ses amis. Là, dans cette contrée délicieuse « où la nature se complaît dans sa magni« ficence et sourit à tous ceux qui la regardent, » Juan Valdès et ceux qu'attiraient la douceur de sa doctrine et la sainteté de sa vie, passaient des heures, des jours, dont ceux-ci n'oublièrent jamais la ravissante beauté. Il ne se contentait pas d'admirer avec eux les magnificences de la nature, il les introduisait dans les magnificences de la grâce. « Chevalier « honoré et splendide de l'empereur, dit Curione, « il était encore plus un chevalier honoré et splen« dide de Jésus-Christ [1]. »

Parmi les hommes éminemment doués qui se réunissaient autour de lui se trouvait Pierre-Martyr Vermigli, abbé de *Saint-Pierre ad Aram.* Pierre Martyr, nous l'avons dit, s'était transporté en 1530 de Spolète à Naples. Il y avait fait de grands progrès dans la connaissance de l'Évangile. Rien ne pouvait le détourner de la recherche de la vérité; ni la crainte du monde, ni les riches revenus dont il jouissait, ni la haute dignité dont il était revêtu. Cette âme sérieuse, cet esprit profond, poursuivait la connaissance de Dieu avec un zèle infatigable. Appelé à donner à boire aux brebis qui, attirées par sa voix, accouraient à la bergerie, il se sentait lui-même, hélas! altéré et sans

[1] « Ma piu onorato et splendido cavalliere di Cristo. » (*Épître de Curione,* p. 433.)

eau. Il éprouvait ce tourment de la soif, si âpre, si véhément, que même les plus robustes tombent sous ses coups. Il entendit alors cette parole du Christ : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive.* Il savait qu'on *vient* à lui par la foi, — en croyant à sa sainteté, à son amour, à ses promesses, à sa toute-puissance pour sauver. Laissant donc la scolastique, et ne se contentant plus des Pères de l'Église, il courut aux « sources elles-mêmes[1], » et prit la coupe des Écritures, afin de boire les paroles du Sauveur. Il connut la plénitude de grâce qui se trouve dans le Rédempteur, et comprit que ceux qui cherchent ailleurs quelque soulagement se travaillent en vain. Éclairé de jour en jour par l'Esprit de Dieu, il découvrait à la fois les tristes erreurs de l'Église et la simple grandeur de l'Évangile. C'est dans cette ville que la lumière de la Parole divine brilla dans son âme avec toujours plus de gloire et de splendeur[2]. Vermigli admirait les beautés de la création[3], cette mer tout éclatante de soleil, ces gracieux promontoires ; mais il aimait encore mieux se plonger dans les splendeurs mystérieuses de la grâce. Ne se contentant pas des écrits des apôtres, il y joignit ceux des Réformateurs ; il étudia Bucer, Zwingle, Luther, Mélanchthon ; l'écrit de Zwingle sur *la fausse et la vraie religion* lui montra surtout la nécessité de revenir à la simplicité et à la vie primitive de l'Église. Presque

[1] « Ad ipsos fontes se totum contulit. » (Simler, *Vita Vermilii.*)

[2] « In hac urbe gratia divinæ illuminationis illustrius ac clarius illi affulgere. » (*Ibid.*)

[3] « Loci amænitatem. » (*Ibid.*)

chaque jour, il avait des entretiens sur les saintes Écritures avec des amis qui aimaient, comme lui, la religion sans tache[1], principalement avec Flaminio et Valdès. Mais surtout il cherchait à répandre par la prédication les lumières qu'il avait acquises.

Vermigli entreprit dans ce but d'expliquer la première épître aux Corinthiens, et il le fit en présence d'un grand auditoire, où se trouvaient même des évêques. Étant arrivé au chapitre troisième[2], il montra d'abord quelle est la base sur laquelle doit être élevée toute la doctrine chrétienne. Personne ne peut poser *d'autre fondement que celui qui a été posé, qui est Jésus-Christ,* dit l'Apôtre. Mais que bâtit-on sur cette pierre? Quand un architecte qui veut élever un édifice a posé les fondements, il emploie des matériaux divers pour achever l'œuvre. Le marbre, le porphyre et le jaspe formeront les colonnes, les chambranles, les carreaux, les statues; l'or et l'argent serviront aux ornements intérieurs; mais il y aura aussi du bois, du papier, du chaume et d'autres matériaux vulgaires qui entreront dans la structure. Il en est ainsi de l'édifice de Dieu. Sur le fondement, qui est Christ, il faut élever de saines doctrines qui découlent de Christ lui-même, de sa divinité, de sa vérité, de sa grâce, de son Esprit. Si on leur en substitue de fausses, provenant de la propre justice de l'homme, des ténèbres dont le péché a obscurci son intelligence, qu'arrivera-t-il? Quand un incendie éclate,

[1] « Quotidie pene cum amicis qui puræ religionis studiosi erant, aliquid ex sanis litteris commentabatur. » (Simler, *Vita Vermilii.*)
[2] 1 Cor. III, 13-15.

le feu manifeste la nature diverse des matériaux avec lesquels la maison a été construite; la flamme consume le bois, elle consume le chaume; mais elle a beau s'attaquer au marbre, au jaspe, à l'argent et à l'or, elle ne peut les détruire. Il en sera de même quant aux doctrines enseignées dans l'Église. « Ah! dit Pierre Martyr, les faux enseignements ne peuvent éternellement passer pour « vrais. Il n'y a rien de caché qui ne soit révélé; si « la fausseté des dogmes énoncés ne se dévoile pas « dès l'abord, on la découvrira avec le temps[1]. Il « viendra un jour où toute erreur voilée sous une « fausse apparence de vérité se manifestera comme « erreur, de la manière la plus éclatante; toutes « les ténèbres seront dissipées; toute chose sera « estimée conformément à la stricte réalité[2]. Le « jugement éternel de Dieu est le feu qui *éprouvera l'ouvrage de chacun*. Ce n'est pas assez que « les doctrines soient approuvées par le jugement « des hommes, il faut qu'elles puissent subsister « devant le feu de l'examen divin[3]. Ce jour, ce « feu dont l'Apôtre parle est l'examen lumineux, « la vérification certaine, qui nous mettront enfin à « même de distinguer entre les doctrines vraies « et les doctrines fausses[4]. *Or, chaume, feu*, ici tout « est métaphore. »

[1] « Quod si e vestigio prava dogmata non patefiant, accessione temporis declarantur. » (Petri Martyris *Loci communes. De purgatorio igne*, p. 440.)

[2] « Dies ergo accipitur, cum tenebræ depellentur, ut de re, pro ut ipsa est, judicium feratur. » (*Ibid.*, p. 441.)

[3] « Ad ignem divini examinis perstare illas oportet. » (*Ibid.*)

[4] « Est itaque ignis et dies, clara inspectio, certa probatio, per-

L'auditoire de Pierre Martyr, les ecclésiastiques surtout, ne pouvaient cacher leur surprise. Le passage qu'il expliquait était, selon l'enseignement de l'Église, celui sur lequel reposait la doctrine du feu du purgatoire, et l'illustre docteur y trouvait toute autre chose. Non-seulement les prêtres et les moines se voyaient enlever ce feu si précieux dont ils tiraient un si grand profit, mais encore on leur montrait à sa place un autre feu, qui menaçait de consumer leurs traditions, leurs pratiques, leurs superstitions, *leur foin et leur chaume*. Aussi ce discours suscita un orage dans les eaux jusqu'alors paisibles de Naples. Les moines accusaient le prieur de Saint-Pierre *ad Aram*; ses amis de Chiaja le défendaient. Ses adversaires parvinrent à lui faire interdire la chaire; mais les protecteurs puissants qu'il avait à Rome intercédèrent pour lui, et obtinrent que la liberté de prédication lui fût rendue.

Cette petite persécution fut plutôt salutaire au cercle de Chiaja. Il s'agrandit, et l'on vit se joindre aux assemblées des nobles, des savants, entre autres Benedetto Gusano de Verceil, et un noble napolitain Jean-François Caserta [1]. Celui-ci avait un jeune parent, qui vivait alors au milieu des splendeurs du monde. Le marquis Caraccioli, un des grands seigneurs de Naples, n'avait qu'un fils,

spicua revelatio, qua tandem cognoscemus doctrinarum veritatem, earum denique fallaciam. » (Petri Martyris *Loci communes. De purgatorio igne.*) — Pierre Martyr a pu ne pas se servir dans son sermon des mêmes termes qu'il emploie ici, mais le sens fut le même.

[1] C'est de lui que Flaminio parle plus tard à Galeazzo dans la lettre qui se trouve dans Schelhorn, *Amœn. eccl.*, II, p. 132. *Johannes Franciscus magna lætitia affecit me*, etc.

Galeazzo. Désirant ardemment perpétuer son nom, il le maria de bonne heure à une riche héritière, Vittoria, fille du duc de Nocera, qui lui donna quatre fils et deux filles. Dès que le vieux marquis s'aperçut que ses désirs de postérité seraient satisfaits, il tourna son ambition d'un autre côté et envoya son fils à la cour de l'empereur, qui le revêtit de l'une des grandes charges de sa maison. Galeazzo, n'étant pas toujours de service, revenait de temps en temps à Naples, et s'y donnait entièrement aux vanités du monde, aux plaisirs de la terre et aux pensées ambitieuses. Toutefois une étroite amitié l'unissait au pieux Caserta; le chrétien, usant de cette intimité, parlait au mondain de la Parole de Dieu, de l'unique voie du salut qui est Jésus-Christ; mais le jeune chambellan de Charles-Quint courait, après ces entretiens, au théâtre et au bal. Caserta lui fit entendre Pierre Martyr; puis il pensa que le charme d'une société aussi cultivée que celle qui se réunissait à Chiaja pourrait peut-être gagner son ami, et il le conduisit chez Valdès. Pendant quelque temps encore, la semence fut jetée entre les épines; mais, plus tard, le jeune marquis reçut avec joie le salut de l'Évangile, et, pour lui demeurer fidèle, il se réfugia à Genève. Calvin, qui l'accueillit comme un fils, plein de respect pour la fermeté de sa foi, lui dédia l'un de ses écrits. Quoique Caraccioli « *n'appelât* point l'applaudissement des hommes et se « contentât d'avoir Dieu seul pour témoin, » le réformateur ému s'écria en voyant l'illustre réfugié de Naples : « Voici un homme de maison ancienne « et grand parentage, florissant en honneurs et en

« biens, ayant femme noble et chaste, compagnie « d'enfants, repos et concorde en sa maison, bref, « heureux en tout ce qui concerne l'état de cette « vie, mais qui a volontairement abandonné le lieu « de sa naissance pour se ranger sous l'enseigne de « Christ. Il n'a point fait difficulté de laisser sa sei- « gneurie, un pays fertile et plaisant, grand et riche « patrimoine, une demeurance autant commode et « aisée que pleine de récréation; il a mis bas la ma- « gnificence du train de sa maison, a quitté père, « femme, enfants, parents et alliés, et après avoir « abandonné tant d'allèchements du monde, il « se contente de notre petitesse, et vit frugalement « et selon la façon du commun peuple, — ne plus « ne moins qu'un autre d'entre nous [1] ! »

Dans la société d'élite qui se réunissait autour de Valdès, on voyait aussi, comme à Thessalonique aux jours de saint Paul, *des femmes du premier rang en assez grand nombre.* Parmi ces grandes dames étaient Victoria Colonna, veuve du fameux général marquis de Pescaire, femme illustre par sa beauté, ses vertus, son esprit, dont les poésies furent fort admirées de son siècle, et dans la société de laquelle le poëte Bernardo Tasso, père de l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, et le cardinal Bembo, connurent quelques vérités de l'Évangile. On y voyait aussi Isabella di Bresegna, à laquelle Curione dédia les œuvres d'Olympia Morata; mais surtout Giulia de

[1] Calvin au seigneur Galliaze Caracciole, homme noble, et encore plus renommé pour l'excellence de ses vertus que pour sa noblesse de race, fils unique et héritier légitime du marquis de Vico. (Dédicace de la 1re épître aux Corinthiens. *Commentaires.*)

Gonzague, veuve de Vespasien Colonna, duc de Trajetto[1], la plus belle femme de l'Italie. La réputation de sa beauté était si grande en Europe et même au delà, que le corsaire Barberousse résolut de l'enlever. Ayant entrepris, en 1534, d'épouvanter Naples, il parut tout à coup devant cette ville avec cent voiles, et, abordant près de Fondi, entre Gaëte et Terracine, où la duchesse vivait dans ses terres, il essaya de la surprendre; Giulia Gonzaga échappa à l'oiseau de proie, mais avec peine. Cet acte fut l'un des motifs qui décidèrent Charles-Quint à faire sa descente à Tunis. C'est ainsi que des hommes et des femmes, dont le seizième siècle se glorifie, brillaient alors dans le cercle évangélique de Chiaja.

Quand Valdès se reposait sur les belles collines du Pausilippe, au milieu des orangers, des figuiers, et en face de la vaste mer, il aimait à se livrer paisiblement à des méditations religieuses, et souvent aussi les pensées dont il s'était occupé faisaient le sujet des intéressantes conversations qu'il avait avec ses amis. Certains sujets, *Considerazioni*, comme il les appelait, intéressaient surtout cet esprit à la fois si original et si chrétien. Le tombeau de Virgile, qui se trouvait à quelques pas de Valdès, rappelait d'autres pensées; le poëte mourant voulut qu'on écrivît sur son sépulcre :

Parthenope, cecini pascua, rura, duces.

Cette vie champêtre, ces exploits guerriers que chanta le prince des poëtes latins ont plus d'attraits

[1] Trajetto, l'ancienne Minturnes où Marius se cacha.

pour bien des esprits que les méditations des habitants de Naples, dont nous racontons l'histoire; et pourtant nous devons rappeler les idées qui se formaient dans ces âmes d'élite, sous les citronniers en fleurs. — « En quoi, disaient-ils, diffèrent les fils « de Dieu des fils d'Adam? — Pourquoi l'état de la « personne chrétienne, qui croit avec difficulté, est-« il meilleur que l'état de celle qui croit avec faci-« lité? — Pourquoi Dieu donne-t-il un fils à une « personne pieuse et le lui enlève-t-il subitement? « — L'homme à qui Dieu ôte l'amour du monde et « auquel il donne l'amour de Dieu éprouve, peu « s'en faut, toutes les mêmes choses qui arrivent à « celui qui cesse d'aimer une femme et qui devient « amoureux d'une autre [1]. — Croire avec difficulté « est signe d'une vocation de Dieu. — Que ceux qui « marchent dans le chemin chrétien sans la lumière « intérieure de l'Esprit saint sont semblables à « ceux qui cheminent de nuit, sans la lumière du « soleil. — Comment Dieu se fait *sentir*, et comment « Dieu se laisse *voir*? — Contre la curiosité, et com-« ment on doit lire les saintes Écritures sans curio-« sité. — Pourquoi les superstitieux sont-ils sévères, « tandis que les vrais chrétiens sont miséricordieux? « — Comment Dieu règne par Christ, et Christ est « la tête de l'Église? — Trois espèces de conscience, « celle de la loi naturelle, celle de la loi écrite et « celle de l'Évangile. — La justification est-elle le

[1] « Che a colui, il quale Dio disinnamora del mondo ed innomora di se, avvengano quasi tutte le medesime cose che a colui che si disinnamora d'una donna e s'innamora d'un 'altra. » (23e *Considerazione.*)

« fruit de la piété ou la piété le fruit de la justifica-
« tion? — D'où vient-il que les impies ne peuvent « croire, que les superstitieux croient avec facilité « et que les hommes pieux croient avec difficulté? « — Contre les imaginations qui viennent troubler « notre foi chrétienne. » Telles étaient quelques-unes des pensées dont les âmes les plus nobles s'occupaient alors sur les bords ravissants de la baie de Naples[1].

Les prédications du célèbre Occhino vinrent donner un grand retentissement aux pensées dont se préoccupaient les évangéliques de Chiaja. En effet, dans les premiers mois de 1536, le grand orateur de l'Italie fut appelé à Naples pour y prêcher le carême. Valdès sentit aussitôt la foi vivante qui animait l'orateur; il se lia intimement avec lui et l'introduisit dans le cercle chrétien qui l'entourait. Le nom bien connu d'Occhino, son apparence étrange, ses habits grossiers, sa réputation de sainteté, attiraient une foule immense dans le temple de Saint-Jean-Majeur. Il semblait appelé à jeter dans le peuple les idées religieuses que Valdès et Martyr répandaient parmi les nobles et les savants. Le cardinal de Gaëte, de Vio, devant lequel avait comparu Luther, homme d'une singulière perspicacité, sentit aussitôt l'hérésie[2]. Frappé de la puissance de ces

[1] *Le Cento e dieci divine Considerazioni* del Giovanni Valdesso, publiées à Halle, en Saxe, 1860, par Ed. Bœhmer. Chacune de ces méditations a de deux à huit pages. Les *Considérations* ont été récemment imprimées à Madrid en espagnol.

[2] « Cajetanus, perspicaci vir ingenio, rem odorari cœpit. » (Caracciolo, *Vita Pauli IV.*)

trois docteurs, il crut voir se former une ligue, un de ces triumvirats qui perdirent la république romaine. « Ces triumvirs de la république de Satan, « dit-il [1], répandent sur le purgatoire, sur la puis-« sance du souverain pontife, sur le libre arbitre, « sur la justification du pécheur, des dogmes d'une « nouveauté téméraire, et même d'une détestable « impiété. » Mais le cardinal eut beau faire; non-seulement la société chrétienne de Naples, mais encore une grande multitude de nobles et de peuple suivaient les prédications d'Occhino.

La belle duchesse de Trajetto en particulier n'en manquait pas une. Elle avait alors de grands chagrins domestiques; son frère Luigi, voulant rendre à sa sœur un château qu'on lui avait enlevé, était mort à l'assaut, et la veuve de Luigi, Isabelle Colonna, qui était en même temps la belle-fille de la duchesse, disputait à sa belle-mère une partie de son héritage. Giulia, réveillée par ses chagrins de l'indifférence mondaine où elle avait vécu, cherchait en Dieu sa consolation et espérait trouver dans la parole d'Occhino de quoi soulager sa douleur. Un événement, qui vint augmenter l'éclat de Naples, eût pu la détourner de cette pensée; l'empereur y arriva et tint une cour brillante. Il était naturel que ce monarque et la fille des Gonzague, qu'il avait voulu venger quand il avait livré Tunis au pillage, se rencontrassent alors; mais Giulia se fût volontiers passée de l'honneur qui lui avait été fait en Afrique, et eût même apaisé volontiers la fureur de Charles,

[1] « Illi Satanicæ reipublicæ triumviri. » (Caracciolo, *Vita Pauli IV.*)

qu'enflammait, il est vrai, des motifs plus puissants. D'ailleurs ses chagrins et le réveil de son âme l'éloignaient de la cour; cette grande dame, ornement de toutes les fêtes, ne parut point à celles que l'on donna à Charles-Quint. S'ils ne se virent pas dans les jours de réception et au bal, ils se rencontrèrent à l'église. Le monarque, entendant beaucoup parler du grand orateur de l'Italie, alla lui-même, comme la foule, à Saint-Jean-Majeur; l'éloquence d'Occhino le saisit, l'étonna, et en sortant il s'écria : « Ce moine ferait pleurer des pierres[1]. »

Il était plus facile de faire couler les larmes de Giulia. Cette jeune femme, qui avait l'âme brisée par le chagrin, se sentait de jour en jour plus vivement agitée par les puissantes paroles du grand prédicateur; ce fut alors que la vie chrétienne commença véritablement en elle. Un jour qu'elle sortait de Saint-Jean-Majeur, Juan Valdès, voyant son émotion, l'aborda et l'accompagna à son palais. La veuve, saisie, agitée, lui demanda de rester, de l'éclairer, et lui fit connaître les désolations, les espérances, les luttes de son âme. Valdès sentit qu'il était appelé à dissiper les ténèbres au milieu desquelles Giulia se débattait, et la conversation dura jusqu'au soir. La duchesse de Trajetto ne voulait plus du monde et pourtant elle ne goûtait pas encore la paix de Dieu. « Ah, dit-elle à Valdès, il y a un « combat au dedans de moi. Les paroles du moine « me remplissent de la crainte de l'enfer, mais j'ai « aussi celle des mauvaises langues! Occhino me

[1] Sadoleti, *Ep.*, p. 558, *Schroek Kirchengeschichte*, II, p. 780.

« donne l'amour du paradis, mais je sens en « même temps celui du monde et de sa gloire. « Comment échapper à cette lutte sous laquelle je « succombe? Est-ce en mettant ces deux tendances « d'accord, ou en repoussant l'une d'elles?... De « grâce, montrez-moi le chemin! je vous promets « de le suivre. » Valdès lui répondit que l'agitation qu'elle éprouvait venait de ce que l'image de Dieu se rétablissait en elle. « La loi, dit-il, vous a fait « la blessure, l'Évangile vous guérira; car si la loi « donne la mort, l'Évangile donne la vie[1]. Ce que « je crains, continua-t-il, c'est que vous essayiez « de régler votre vie chrétienne de manière à ce « que ceux qui vous entourent ne remarquent « aucun changement en vous. » Giulia ayant avoué que c'était son désir, Valdès lui dit de choisir entre Dieu et le monde; puis il ajouta : « Je vous « ferai connaître le chemin de la perfection : Aimez « Dieu par-dessus tout et votre prochain comme « vous-même. » — « Vos paroles m'étonnent, dit « la duchesse; j'ai ouï dire toute ma vie que les « vœux monastiques font seuls parvenir à la per- « fection. » — « Laissez dire, Madame, répondit « le ferme Valdès, les moines n'ont de perfection « chrétienne qu'autant qu'ils ont d'amour de Dieu,

[1] *Abecedario espiritual*, fol. 11 et 12. — Valdès a rapporté cette conversation tout au long dans son *Abécédaire spirituel*, auquel il a donné ce nom parce que cet écrit était destiné à faire connaître les éléments de la perfection chrétienne. Il n'y a aucun doute sur la réalité du dialogue qu'il raconte; la duchesse lui demanda de mettre par écrit ce qu'il lui avait dit. En le faisant, Valdès a-t-il complété quelques-unes de ses réponses? Cela est possible. M. Bœhmer a donné dans l'*Encyclopédie* de Herzog un extrait de ce dialogue, plus étendu que les limites de cette histoire ne nous permettent de le faire.

« pas un *carat* de plus ! » Puis Valdès chercha à faire comprendre à Giulia le seul moyen par lequel cette charité, qui est la perfection, est produite dans le cœur. « Nos œuvres ne sont bonnes, dit-il, que « quand elles sont faites par une personne justifiée. « Il faut le feu pour donner de la chaleur; il faut « la foi vivante pour produire la charité. La foi est « l'arbre, la charité est le fruit. Mais quand je parle « de la foi, Madame, j'entends celle qui vit dans « l'âme, qui vient de la grâce de Dieu, qui s'at- « tache avec une confiance sans limites à toutes les « paroles de Dieu. Il faut que quand Christ dit : « *Celui qui aura cru sera sauvé*, le disciple qui croit « n'ait pas le moindre doute sur son salut[1]. » — « Ah ! s'écria la duchesse, je ne le céderai à per- « sonne quant à la foi ! » — « Prenez garde, ré- « pondit Valdès, si l'on vous demande : Croyez-vous « les articles de la foi ? vous vous écriez : Oui ! « Mais si l'on vous dit : Croyez-vous que Dieu vous « ait pardonné tous vos péchés ? Alors vous répon- « dez que vous le pensez...., que vous n'en êtes « pourtant pas sûre.... Ah ! Madame, si vous ac- « ceptez avec une grande foi les paroles de Christ, « alors, même en éprouvant la douleur que vous « causent vos fautes, vous n'hésiterez pas à dire « avec une pleine assurance : *Dieu, oui, Dieu lui- « même m'a pardonné tous mes péchés*[2] ! »

Ces paroles évangéliques, prononcées dans un palais de Naples par un Espagnol et reçues hum-

[1] *Abecedario espiritual,* fol. 26. Valdès est ici pleinement d'accord avec les réformateurs.

[2] *Abecedario espiritual,* fol. 27.

blement par une Gonzague, sont un trait de la Réformation. Il faut s'abaisser pour être élevé. La conscience parlait à Giulia. Nous avons ici une femme, dont la famille a donné beaucoup de souverains à l'Italie, de princesses à des maisons royales, la veuve d'un Colonna, c'est-à-dire du chef de la plus ancienne famille de la Péninsule, qui a compté dans son sein des cardinaux, des généraux illustres et le pape célèbre Martin V. Et cette Gonzague, touchée par la grâce, prête l'oreille à la vérité avec plus d'humilité que ses propres servantes; elle est devenue un petit enfant. Si les Actes des apôtres remarquent plus d'une fois que parmi les personnes qui se convertissaient à Christ en Asie et en Grèce, quand saint Paul parlait, il y avait des femmes de distinction, l'histoire remarquera de même que, lors de la Réformation du seizième siècle, des lieux bas du rivage le flot monta jusqu'à de grandes hauteurs. Ou plutôt les *montagnes s'abaissèrent* devant lui.

Valdès ayant parlé d'un *chemin*, la duchesse manifesta le désir de le connaître. « Il y a trois chemins « qui mènent à la connaissance de Dieu, répondit le « gentilhomme : — les lumières naturelles qui font « reconnaître la toute-puissance de Dieu; l'Ancien « Testament qui nous montre le Créateur comme « redoutable à l'iniquité, et enfin Christ, voie sûre, « lumineuse et royale. Christ est amour; aussi, « quand c'est par lui que nous connaissons Dieu, « nous le connaissons comme un Dieu d'amour. « Christ a satisfait pour le péché. Le Dieu infini pou- « vait seul payer la dette infinie. Mais ce n'est

« pas assez de le croire, il faut l'expérimenter[1]. »

« Consacrez chaque jour quelque temps, conti- « nua Valdès, à méditer sur le monde, sur vous- « même, sur Dieu, sur Jésus-Christ, sans vous y « astreindre d'une manière superstitieuse; faites-le « dans la liberté de l'esprit, choisissant celui de vos « appartements qui vous semble le plus convenable, « peut-être même quand vous veillez dans votre « lit. Deux images doivent être toujours sous vos « yeux : celle de la perfection chrétienne et celle « de votre propre imperfection. Ces livres-là vous « feront plus avancer en un jour que tous les autres « en dix années. La sainte Écriture elle-même, si « vous ne la lisez pas avec l'humilité de l'esprit que « je vous demande, pourrait être un poison pour « votre âme[2]. »

« Écoutez la prédication avec un esprit humble, » continua Valdès. « Mais, dit Giulia, si le prédica- « teur est du grand nombre de ceux qui, au lieu « de prêcher Christ, débitent des choses vaines et « inutiles, tirées de la philosophie, de je ne sais « quelle théologie; de ceux qui nous content des « rêves et des fables, voulez-vous donc que je le « suive? » — « Faites alors ce qui vous semble « préférable. Les moments les plus mauvais de « toute l'année sont pour moi ceux que je perds à « entendre des prédicateurs tels que vous les avez « décrits; aussi cela m'arrive-t-il rarement[3]. »

Le jour commençait à baisser, Valdès se leva; la

[1] *Abecedario espiritual*, fol. 36, 37, 38.
[2] *Ibid.*, fol. 44, 45, 47, 50, 52, 53.
[3] *Ibid.*, fol. 57, 58.

duchesse était comme une personne qui découvre le chemin du bonheur, elle craignait de s'égarer dans cette voie nouvelle. Valdès voulant partir, elle le retint : « Encore deux mots de grâce, avant que « vous vous en alliez; quel usage faut-il faire de la « liberté chrétienne. » — « Le vrai chrétien, ré- « pondit le gentilhomme espagnol, est libre de la « tyrannie du péché et de la mort; il est le maître « absolu de ses affections; mais en même temps il « est le serviteur de tous. — Adieu, Madame, veuil- « lez, dès ce moment même, suivre mes conseils, et « demain je vous demanderai comment vous vous « en êtes trouvée. » Il se retira[1].

Ce fut dans ces heures solennelles, où Valdès lui traçait l'ordre du salut, que la fille des Gonzague s'assit en esprit aux pieds du Sauveur et se donna à lui de toute son âme. Peut-être que dans l'enseignement donné par ce laïque pieux, il se trouvait çà et là quelques légères nuances non évangéliques, empruntées soit à la couleur mystique, soit à la couleur romaine; peut-être que la sainte Écriture n'y occupait pas une assez grande place. Cependant les deux grands faits chrétiens, l'œuvre de Christ sur la croix et celle qu'il accomplit dans le cœur, avaient été nettement établis par le gentilhomme espagnol, et c'était l'essentiel.

Le réveil religieux qui s'opérait alors dans la duchesse de Trajetto et dans beaucoup d'autres à Naples survenait en un moment difficile. Quelques jours auparavant, Charles-Quint, excité par les prê-

[1] *Abecedario espiritual,* fol. 68.

tres qui s'alarmaient d'un mouvement auquel ils ne comprenaient rien, avait rendu un édit qui interdisait tout rapport avec des personnes atteintes ou seulement suspectes de luthéranisme. Peu après (22 mars), l'empereur ayant quitté Naples, le vice-roi, poussé par la même influence, et attribuant à la parole d'Occhino cette agitation religieuse, si nouvelle dans la ville parthénopienne, interdit les prédications du grand orateur. Mais son éloquence, son énergie, appuyées de ses nombreux amis et des réclamations de tous ceux qui aimaient tant à l'entendre, l'emportèrent; il put continuer le cours de ses sermons et ne les termina qu'à Pâques (16 avril). La duchesse de Trajetto, sans quitter l'Église, s'efforçait toujours plus de marcher dans ce chemin nouveau que Valdès lui avait fait connaître; celui-ci s'appliquait à la diriger, et lui dédia peu après une traduction des psaumes faite sur l'hébreu, avec une explication pratique. Il publia plus tard des *Commentaires* sur les épîtres de saint Paul aux Romains et aux Corinthiens[1].

Dans ce beau cercle de Chiaja, et parmi les hôtes habituels de Valdès, de Victoria Colonna et de Giulia Gonzague, on remarquait un patricien de Florence, aussi distingué par sa personne que par les fonctions importantes qu'il avait remplies, Pierre Carnesecchi[2]. Placé longtemps aussi près que possible

[1] Ces *Commentaires* ont été récemment réimprimés en Espagne et ils se trouvent, ainsi que les *Considerazioni*, dans la bibliothèque de l'École de théologie évangélique de Genève.

[2] « Convictus quod in Italia, cum Victoria Colonna Marchionis Piscarii vidua et Julia Gonzaga, lectissimis alioquin feminis, de pravitate

du trône pontifical, Carnesecchi trouvait pourtant un charme inconnu et indéfinissable dans les conversations de Valdès, assistait avec ravissement aux prédications d'Occhino, s'éclairait à la lumière de Pierre Martyr, s'unissait d'une amitié intime avec Galeazzo Caraccioli, et se sentait touché de ce mélange de grâce, d'intelligence, d'humilité, de foi, de bonnes œuvres que l'on trouvait alors chez quelques-unes des femmes les plus distinguées de l'Italie. A peine Charles-Quint fut-il arrivé à Naples, qu'il fit inviter Carnesecchi à se rendre près de lui; cet ordre surprit le noble Florentin; voici le motif de l'empereur. Carnesecchi, né dans la ville des Médicis [1], s'y était distingué par sa connaissance des bonnes lettres, par son talent dans l'art d'écrire, et surtout par cet esprit pénétrant qui discerne les ressorts secrets des événements et voit clair dans les affaires les plus obscures. Dès sa première jeunesse, il avait eu le désir des grandes choses [2], et s'était mis en rapport avec les hommes les plus éminents, dans le but de fournir une carrière plus utile. Sa belle figure frappait d'autant plus, qu'à la noblesse des traits il joignait la modestie, la chasteté, la sobriété et une admirable douceur tempérée par une imposante gravité. Il gagna par toutes

sectaria suspectis, amicitiam coluisset, tandem ad ignem damnatus. » (De Thou, *ad annum* 1567) ; Schelhorn, *Amæn. eccl.*, II, p. 187.)

[1] Le nom de Carnesecchi existe encore à Florence. Les documents latins dont nous nous servons donnent à son nom la forme latine de Carneseca.

[2] « Litterarum bonarum scientia... ad perspiciendum acerrimi sensus..... *cupiditas verum magnarum.* » (Camerarius in Schelhorn, *Amæn. litter.*, X, p. 1201.)

ces qualités la faveur des Médicis; et Jules étant devenu pape sous le nom de Clément VII, Carnesecchi reçut un message qui le nommait secrétaire du nouveau pontife. N'ayant point alors de convictions évangéliques, il crut que cet appel lui ouvrirait une belle carrière et lui donnerait une occasion unique d'exercer ses talents; il accepta donc, et bientôt il se vit, en effet, revêtu d'une grande influence. Clément, qui avait tant à faire avec la politique, avec Charles-Quint, François Ier, Henri VIII, remit à Carnesecchi la direction de l'Église, et l'on disait partout que « la charge du pontificat était alors remplie par Pierre Carnesecchi plutôt que par Clément VII[1]. » Souvent le pape lui offrit le chapeau de cardinal; il le refusa toujours. Ceci est surprenant, car il était ambitieux de sa nature; mais, quand il eut vu de près la papauté, il craignit sans doute de s'unir trop intimement avec elle; peut-être même que les premières lueurs évangéliques se levaient alors dans cette belle âme.

La mort de Clément VII vint rompre les chaînes d'or qui commençaient à devenir pesantes à Carnesecchi. Il quitta Rome, et, attiré par cette douce lumière qui éclairait les collines de Chiaja, il se rendit à Naples avec le désir d'y séjourner quelque temps dans la société de ces hommes de Dieu dont on parlait beaucoup en Italie[2]. Les trésors de vérité et de vie qu'il y trouva dépassèrent ses espérances.

[1] « Pontificatum illius temporis magis a Petro Carneseca geri, quam a Clemente. » (Camerarius in Schelhorn, *Amœn. litter.*, X, p. 1202.)

[2] « Carneseca commoratus aliquantulum in regno Neapolitano. » (*Ibid.*, p. 1203.)

Mais tout à coup l'appel de Charles-Quint vint le troubler au milieu de cette joie chrétienne qui remplissait son âme. Que lui veut le puissant empereur? Prétend-il lui ouvrir de nouveau cette carrière des affaires et de la gloire à laquelle il a pour toujours renoncé? S'agit-il de quelque trame politique? ou voudrait-il, lui aussi, lui, Charles-Quint, devenir disciple de l'Évangile? Carnesecchi s'y perd; mais n'importe; il se rend au palais. L'empereur avait un tout autre but; sachant fort bien que le Florentin avait été initié à toutes les pensées de Clément VII, il désirait connaître les projets que ce pape avait formés à Marseille avec François Ier[1]. Carnesecchi ne manqua point dans cette entrevue à la confiance que Médicis lui avait témoignée; il ne viola point la foi qu'il lui avait jurée[2]; mais il répondit à l'empereur avec une noblesse et des égards qui lui acquirent l'estime de ce prince. François Ier, toutefois, apprenant cette conférence de Naples, en fut irrité; il lui semblait que la bienveillance qu'il avait témoignée à Carnesecchi, pendant la fameuse conférence de Marseille, aurait dû lui faire refuser l'invitation de son rival; il confisqua les revenus d'une abbaye que Carnesecchi possédait en France. Les Médicis, toutefois, et même Catherine, ayant vu de près cet homme excellent, ne lui retirèrent jamais leur faveur, quoiqu'il fût décrié partout comme hérétique.

[1] « Carolum V accercisse Carnesecam, ut ex ipso eliceret arcana consilia pontificis Clementis, quæ hic credebatur cum Francisco rege Galliarum, Massiliæ inivisse. » (Camerarius in Schelhorn, *Amœn. litt.*, X, p. 1203.)

[2] « Tunc etiam boni viri officium neutiquam violavit. » (*Ibid.*)

Quel que fût l'honneur d'une conversation avec Charles-Quint, Carnesecchi préférait fort celles qu'il avait avec Valdès, Pierre Martyr, Occhino. Ces hommes pieux ne se contentaient pas d'un vain babil; ils lisaient ensemble les saintes Écritures, s'éclairaient sur leur sens, comparaient soigneusement un passage avec l'autre[1]. Carnesecchi avait cet amour de la vérité, ce courage de la pensée qui font faire des progrès rapides dans la connaissance de Christ. Une sainte lueur vint éclairer son âme. Il n'oscilla pas pendant des années dans le doute, entre la lumière et les ténèbres; il était de ces nobles esprits qui, d'un bond, atteignent le but. Bientôt l'ancien et influent secrétaire de Clément VII, objet tour à tour des prévenances des deux plus grands monarques de l'Europe, s'assit humblement au pied de la croix. Il crut ces vérités qu'il professa plus tard devant le collége des cardinaux, et qui le firent mettre à mort, à Rome, par le pape, — lui que l'on avait cru presque destiné à le devenir, — et regardant à Christ, il put dire : « Certainement, la justification provient seu« lement de la foi dans l'œuvre et l'amour d'un Sau« veur crucifié. Nous pouvons avoir la certitude « du salut, puisqu'il nous a été acquis par le « Fils de Dieu à un si grand prix. Il n'est au« cune autorité à laquelle nous devions nous sou« mettre, si ce n'est à la Parole de Dieu, qui nous

[1] « ..... Cum quibus de sacrarum litterarum lectione, et intelligentia disserere conferreque accurate solebat. » (Schelhorn, *Amœn. litt.*, X, p. 1204.)

« est transmise par la sainte Écriture[1]. » Ces doctrines firent dès lors le bonheur de cette âme d'élite, et remplirent de douceur le commerce qu'il avait à Naples avec Valdès et avec Martyr.

Deux groupes d'hommes pieux avaient alors part au réveil en Italie; celui des chrétiens indépendants, qui finirent presque tous par l'exil ou le bûcher, et celui des esprits hiérarchiques, qui tout, en étant religieux, restaient dans le catholicisme, et dont même plusieurs parvinrent aux charges les plus élevées de l'Église. Carnesecchi, Paleario appartenaient au premier de ces groupes; Valdès de même sans doute; et si sa vie eût été longtemps prolongée, il est probable qu'elle aussi eût fini d'une manière tragique. Quant au second groupe, on y trouvait plusieurs de ceux qui avaient appartenu à l'oratoire du *Divin amour*, et nous aurons bientôt à signaler le plus illustre. L'un d'eux, Caraffa, devenu pape sous le nom de Paul IV, tomba plus bas que tous les autres. Cependant ces deux catégories ne renfermaient pas tous les Italiens qu'atteignit le choc électrique de la Réformation; entre elles flottaient quelques esprits vraiment chrétiens, qui, sous le rapport de la foi, étaient avec les évangéliques, mais qui, sous celui de l'Église, se rattachaient à Rome, dans la crainte de tomber dans ce qu'ils appelaient le schisme. Un des meilleurs amis de Valdès était de ce nombre; il était né entre Ferrare et Florence, mais c'est dans

[1] « Justificatio per solam fidem..... Gratiæ et salutis certitudo habetur..... Nulli credendum, nisi Verbo Dei, in Sacris Scripturis tradito. » (Schelhorn, *Amœn. eccl.*, II, p. 197 à 205.)

le Midi que nous le rencontrons. Des troubles politiques ayant éclaté à Imola, dans les premières années du seizième siècle, un des citoyens de cette ville, nommé Flaminio, qui s'était acquis un nom dans les lettres, s'enfuit précipitamment, emmenant avec lui un fils très jeune, et se réfugia dans un château-fort du territoire de Venise[1]. Cet enfant était Marco Antonio Flaminio, et cette fuite fut comme le symbole de ce que devait être toute sa vie; pleine d'angoisses et même de pressantes nécessités. Quand il fut plus avancé en âge, il se rendit à Padoue pour ses études, et y manifesta un talent poétique fort remarquable. « Ses poésies, disait-on plus tard, ont « toute la simplicité et la grâce de Catulle, sans « être infectées de la même licence, et elles pénè- « trent l'âme de leur incomparable douceur. » Avec les dons du poëte, Flaminio en eut aussi les adversités. Il se trouvait souvent fort à l'étroit pendant ses études, et ses amis d'université devaient se cotiser pour lui fournir des habits[2]. Quelles que fussent les rigueurs de sa position et la faiblesse de sa santé, Flaminio travaillait avec zèle et faisait de grands progrès dans la philosophie, l'étude des langues, la connaissance approfondie des poëtes et des orateurs. En même temps, l'épreuve travaillait son âme; ses études littéraires et philosophiques ne pouvaient lui suffire. Enfermé dans sa petite

[1] Puerum parvulum cum patre fugiente turbulentam dissentionem civium suorum. » (Notice de Camerarius, ami de Mélanchthon, dans Schelhornii, *Amœn. litter.*, X, p. 1149.)

[2] « Adolescentem tueamur, in vestiario tantum laboramus. » (Longoli *Ep.*, lib. IV, fol. 271.)

chambre d'étudiant, il se disait « qu'il y avait une « science plus élevée que celle de Cicéron et de « Platon, la science des saintes Lettres, la connais- « sance des choses divines, transmise par la Pa- « role éternelle [1]. » Tel était, au milieu de sa pauvreté, le seul trésor qu'il ambitionnait. « L'étude « de la doctrine céleste, disait-il, voilà la fin que je « me propose. Je veux parvenir à une pieuse ado- « ration du Dieu éternel, à une vie consacrée au « salut des âmes [2]. » Il eût pu recevoir des sommes considérables pour ses écrits ; mais le pauvre homme ne pouvait supporter la pensée de faire commerce de ses livres, comme s'ils étaient une marchandise. Il eût pu parvenir plus tard à de hautes dignités ecclésiastiques et à des distinctions terrestres; mais, à l'élévation du monde, il préférait les hauteurs spirituelles de la foi, et, dédaignant de vaines décorations, il leur préférait une vie humble, cachée avec Christ en Dieu. Il visita successivement Rome, Venise, Vérone, et fut reçu dans cette dernière ville par l'évêque Jean Mathieu Giberto, qui estimait les lettres; il avait publié lui-même les *Homélies de Chrysostôme sur saint Paul*, et « fait revivre ainsi « dans toute l'Europe la doctrine des pères grecs. » Ce prélat, sans doute par dévotion, mais peut-être aussi parce qu'il voulait devenir cardinal, avait adopté une vie excessivement dure ; Flaminio, qui ne se souciait nullement du chapeau et des cordons

[1] « Veram et salutarem sapientiam esse statuisset cognitionem sacrarum litterarum, id est rerum divinarum Verbo Dei æterno proditarum. » (*Camerarius*, p. 1150.)

[2] *Ibid.*, p. 1152.

rouges, suivait pourtant les rudes sentiers par lesquels Giberto devait y parvenir. L'évêque, joignant le travail à l'ascétisme, invita son hôte à faire une traduction et un commentaire des psaumes ; celui-ci se mit avec zèle à ce travail, et s'efforça de rendre cette lecture attrayante [1]. Cependant Antonio Flaminio était d'un tempérament faible, il ne put soutenir les rigueurs de l'ascétique prélat ; il tomba malade et fut près de la mort [2].

Flaminio, qui s'était rendu dans la campagne de Venise pour y retrouver des forces, entra, quand il fut guéri, dans la maison d'un autre futur cardinal, Jean Pierre Caraffa, évêque de Chieti. Caraffa, violent, impétueux et qui plus tard, sous le nom de Paul IV, fut le restaurateur de l'inquisition et du catholicisme romain le plus sévère, avait eu des heures de combat, et même de foi à la vérité. Accablé par l'agitation que lui causait sa nature ardente et fanatique, il sentait souvent qu'il ne pouvait trouver la paix qu'en immolant sa volonté à celle de Dieu ; ce fut ce qui le lia avec Flaminio ; malheureusement sa mauvaise nature prit ensuite le dessus. Caraffa, étant devenu cardinal, se rendit à Rome, et Flaminio alla à Naples.

C'était le temps où s'y trouvaient Valdès, Pierre Martyr, Carnesecchi et leurs amis.

[1] « Cum Gibertus pontifex Veronensis, homo litterarum divinarum amantissimus, a me summo studio contenderet, ut hymnos Davidis breviter ac dilucide interpretarer, studiose istum laborem suscepi. » (Flaminii, *Psalmorum Explanatio*, Lugduni, 1576, præf. 12.)

[2] « Et tum factum est ut in periculosum morbum incideret. » (*Camerarius*. Schel., *Amœn. litt.*, X, p. 1158.)

Le commerce de tous ces hommes pieux fut à Flaminio d'une grande utilité; il avait été préparé à la recherche de Dieu par l'adversité, par la maladie, par l'approche de la mort; il apprit dans ses rapports avec les chrétiens du Pausilippe le chemin de la paix. « Dieu, disait-il, n'appelle pas « bienheureux ceux qui sont purs de toute tache; « hélas, il n'y en a point! mais ceux auxquels sa « miséricorde pardonne, parce qu'ils croient de « tout leur cœur que le sang de notre Seigneur « Jésus-Christ est l'expiation de tous les péchés. Si « notre conscience nous accuse au tribunal de Dieu, « si la mort est imminente, soyons pourtant pleins « d'espérance, car la miséricorde du souverain do« minateur dépasse infiniment la méchanceté de « toute l'espèce humaine. » Flaminio, ayant dédié son livre des *Psaumes* au fameux cardinal Farnèse, il professa courageusement sa foi devant ce petit-fils de Paul III : « Il se trouve ici, dit-il, « beaucoup de choses sur Christ, notre Seigneur « et notre Dieu; sur sa mort très amère et son « règne éternel : — sa mort par laquelle, s'immolant « sur la croix, et effaçant tous nos péchés par son « sang très saint, il nous a réconciliés avec Dieu : — « son règne, par lequel il nous défend contre l'en« nemi éternel du genre humain et, nous gouver« nant par son Esprit, nous mène à la vie bienheu« reuse et immortelle[1]. »

[1] « Nos Deo reconciliavit, se ipsum in cruce immolans, et omnia peccata nostra suo purissimo sanguine delens..... » (Flaminii, Psalmi. *Epist. nuncupatoria Alex. Farnesio, Cardinali amplissimo*, p. 9.)

Valdès, ravi de la simplicité du caractère de Flaminio, de la beauté de son génie, de la vie de sa piété, avait coutume de dire : « Flaminio est de « tous les hommes celui pour lequel j'ai le plus « d'affection et d'admiration[1]. » Carnesecchi apprécia aussi Flaminio, mais sans mettre dans son affection l'enthousiasme de Valdès. Il avait une imagination moins ardente que le poëte d'Imola ; peut-être même des sentiments moins vifs, mais son esprit était plus clair, plus conséquent, plus pratique. Si Flaminio désirait demeurer dans la voie catholique, Carnesecchi était toujours plus décidé à marcher dans celle de l'Évangile. Ces deux hommes éminents eurent même de sérieuses discussions sur le consentement universel (*catholicus consensus*), sur le sacrifice de la messe, que Flaminio soutenait, mais auquel Carnesecchi opposait le sacrifice accompli une fois sur Golgotha, comme seul véritable. Toutefois ce ne fut que plus tard que ces deux chrétiens eurent ensemble, à ce sujet, une correspondance qui nous fait connaître les diversités de leur foi[2]. Malgré ces différences, ils restèrent unis par d'intimes liens ; et, quand ils durent se séparer, Flaminio adressa à son ami un petit poëme plein de grâce, dont les premiers vers indiquent le charme des douces et sérieuses conversations de

[1] « Hunc enim, præ cæteris omnibus, magnopere dilexit et admiratus est. » (*De religione Flaminii.* Schelhorn, *Amæn. eccles.*, p. 50.)

[2] « Cette correspondance est de l'an 1543 et se trouve dans Schelhorn *Amœnitates ecclesiasticæ*, II, p. 146 à 179.

Chiaja[1]. « Quoique je doive maintenant m'éloi-« gner, de toi, ô agréable Carnesecchi, » lui disait-il en terminant, « ni la distance des lieux, ni l'in-« tervalle des temps, ni la mort elle-même ne me « priveront des douceurs de ton amitié. Je demeu-« rerai avec toi; je serai toujours avec toi; je te « laisserai toujours la plus grande partie de mon « âme. »

Flaminio retourna à Rome, et Réginald Pole, le cousin de Henri VIII, qui s'y trouvait alors, s'efforça d'accaparer pour la papauté un homme dont il sentait toute la valeur. Les liaisons de Flaminio avec Caraffa et avec Pole eurent sur lui une malheureuse influence. Plus tard, il dit à Carnesecchi : « O mon « ami, si nous voulons ne pas faire naufrage au « milieu de tous les dangereux écueils qui nous « entourent, prosternons-nous humblement devant « Dieu, et ne permettons pas qu'aucun motif, quel-« que légitime qu'il nous paraisse, nous sépare de « l'Église catholique[2]. » Les docteurs romains et les docteurs évangéliques n'ont cessé dès lors de se le disputer, chacun assurant qu'il était des leurs; il n'appartint entièrement ni aux uns ni aux autres. Par la force de sa foi en Christ, il put se soutenir comme suspendu dans les airs, entre les deux

[1] « O dulce hospitium ! o lares beati !
« O mores faciles ! o Atticorum
« Conditæ sale collocutiones !
« Quam vos ægro animo et laborioso
« Quantis cum lacrymis miser relinquo !
(Schelhorn, *Amœn. litterar.*, X, p. 1199.)

[2] « Protonotario Carnesecæ. » (Schelh., *Amœn. eccl.*, p. 154.)

mondes qui roulaient alors dans l'espace, et ne tomba point dans l'abîme. Mais quoi qu'on en dise, si les réformateurs avaient voulu suivre cette voie moyenne, qui charme certains esprits, c'en était fait certainement de la vérité et de la liberté. La chrétienté fût retombée dans la servilité du moyen âge; et alors, si le joug lui eût paru trop dur, elle se fût lancée dans le libertinage de l'incrédulité. La voie évangélique court sans cesse entre ces deux gouffres. Dieu l'a établie pour sauver ceux qu'ils menacent d'engloutir.

Parmi les Italiens que le mouvement religieux atteignit, il y en eut pourtant qui, plus encore que Flaminio, s'attachèrent à la papauté. Le scepticisme, qui avait été de mode à la cour pontificale, y avait opéré une réaction à laquelle les écrits des réformateurs contribuèrent sans doute. Le flot, soulevé à Wittemberg, à Zurich, à Cambridge, descendant peu à peu vers le Sud, arriva jusqu'à Rome et vint baigner les portes du Vatican. Les hommes qui reçurent alors dans leur cœur la doctrine de la grâce, voyant la religion affaiblie et le culte déchu, s'unirent pour fonder au Transtévère, dans le lieu même où les premiers chrétiens, disait-on, s'étaient assemblés et où saint Pierre avait eu sa demeure, cet « Oratoire du divin amour » qui devait être comme une citadelle, où ils réuniraient leurs forces pour conserver la loi divine dans sa pureté[1]. Ils étaient

[1] « Cosi maltrato il culto divino, si unirono in un' oratorio chiamato del *Divino amore.* » (*Caracciolo Vita di Paolo IV. Vita Cajetani Thienæi I,* 7-10.)

cinquante à soixante ecclésiastiques et laïques, et le recteur de l'église de Saint-Silvestre où se tenaient les réunions, Julio Bathi, était le centre de cette association chrétienne. Tous ne se ressemblaient pas. La tendance hiérarchique étouffa plus tard chez quelques-uns d'entre eux, la tendance évangélique, mais il y en eut d'autres qu'une piété vivante anima jusqu'à la fin. Dans certains jours et à certaines heures, on les voyait passer le Tibre et monter le Transtévère. C'étaient d'abord deux prêtres qui furent plus tard les patrons de Flaminio, Giberto et Caraffa; puis Gaëtan de Thienne qui fonda, en 1524, l'ordre des Clercs réguliers ou Théatins et fut canonisé; Sadolet, né à Modène, secrétaire de Léon X, qui, en 1507, lui donna l'évêché de Carpentras; Lippomano, qui s'acquit par ses écrits une grande réputation. Plus tard, d'autres hommes éminents se joignirent à eux, entre autres Réginald Pole, que son opposition à l'œuvre de Henri VIII avait chassé de l'Angleterre; Pierre Bembo, dont la maison était, à Padoue, le rendez-vous des lettrés; Grégoire Cortèze, abbé de Saint-Georges-Majeur, près de Venise, et beaucoup d'autres, parmi lesquels il en est un dont nous parlerons bientôt plus au long.

Ces hommes, qui furent appelés la plupart à des rôles importants, n'étaient pas seuls à subir l'influence du réveil; bien des moines renfermés dans la solitude de leur couvent y avaient part. Il s'en trouvait surtout dans les monastères de Bénédictins, et de leur nombre était Marc de Padoue, qui paraît être le religieux dont Pole dit avoir reçu

le lait spirituel de la Parole. Mais l'exemple le plus frappant de cette vie mi-évangélique et mi-monacale, était Jean-Baptiste Folengo. S'appliquant jour et nuit dans la cellule de son cloître de Saint-Benoît à étudier les Écritures, il attribuait hautement la justification du pécheur à la grâce seule. Le bon bénédictin ne manquait jamais de chanter matines, de faire maigre, de dire la messe, de confesser; mais il exhortait vivement les fidèles à ne mettre leur confiance ni dans les jeûnes, ni dans la répétition machinale des prières ordonnées par l'Église, ni dans la confession, ni dans la messe. Il était moine, il était prêtre, soumis aux dignitaires de l'Église, mais, semblable à un prophète, il lançait les éclats de son ardente parole contre le sacerdoce, la tonsure et la mitre. Il demandait la réforme de l'Eglise; il aimait les chrétiens évangéliques; il eût voulu, dans sa profonde charité, les réunir *au troupeau*. Il publia des Commentaires sur les épîtres de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Jean, et la noblesse de son style ainsi que l'élévation de sa pensée chrétienne les firent lire avec avidité; mais la cour de Rome, irritée de la liberté avec laquelle il exprimait sa foi, mit son ouvrage à l'index. Pourtant, — *habent sua fata libelli,* — ayant publié un livre sur les psaumes, où il parlait avec énergie, dans le sens évangélique, en particulier en faisant l'exposition du psaume 67 (68) : « *Que Dieu se lève, et ses ennemis sont dispersés!* » ce livre fut réimprimé à Rome par ordre du pape Grégoire XIII, après avoir été revu, il est vrai. Folengo avait pris ses précautions; voulant éviter à cet écrit le sort du précédent, il l'avait

dédié au pape, qu'il appelait « garde et prince de « toute sainteté, vicaire de Dieu sur la terre. » Le pieux frère Jean-Baptiste mourut à l'âge de 60 ans, dans le même couvent où, aux jours de sa jeunesse, il avait fait sa profession [1]. Un homme d'une piété moins vivante que Folengo devait jouer, à l'époque de la Réformation, un rôle plus important dans les affaires de l'Eglise.

Dans la fameuse séance où, en 1521, la diète de Worms entendit Martin Luther, on remarquait parmi les ambassadeurs des divers États de l'Europe, qui étaient venus pour saluer le jeune empereur, le sénateur de Venise, Gaspard Contarini. Fils aîné de l'une des familles nobles de la république, d'un esprit éminent, qu'avait formé l'étude de la philosophie et des lettres, d'un goût délicat, d'un jugement exquis, élégant dans sa vie et ses manières, Contarini ne fut pas ravi du célèbre moine. Ces deux hommes, qui eurent bien des principes communs en religion et en morale, étaient à une grande distance l'un de l'autre, sous le rapport de la culture, du caractère, de la manière de vivre. Luther déplut à Contarini, et même la Réformation de l'Allemagne en général, empreinte du caractère de la nation, ne sourit pas au Vénitien. L'élan dominait chez le réformateur, la règle chez le diplomate. Chaque jour Contarini consacrait trois heures à l'étude, ni plus, ni moins, et chaque fois il commençait par répéter ce qu'il avait étudié la veille; jamais il ne s'arrêtait dans la science qu'il voulait connaître,

[1] De Thou, *Histoire*, liv. XXIII. *Le Mire de Scriptor. sæculi XVI*, etc.

avant d'avoir été jusqu'au bout[1]. Un de ses premiers travaux fut un écrit contre son maître, l'illustre Pomponace, qui passait pour athée; ce savant ayant affirmé qu'on ne pouvait prouver l'immortalité de l'âme par la raison, Contarini l'établit par les voies philosophiques. Sa naissance l'appelait aux premières charges de la république, et, jeune encore, il devint membre du sénat de Venise. Il assista d'abord en silence aux délibérations de ses collègues; sa modestie, peut-être sa timidité, l'empêchaient de parler. A la fin il prit courage et, sans s'exprimer avec beaucoup d'esprit, de grâce, de vivacité, il le fit avec tant de simplicité et une connaissance si profonde des questions débattues, qu'il acquit bientôt une grande considération. Sa mission auprès de Charles-Quint ne se borna pas à l'ambassade de Worms; il accompagna l'empereur en Espagne; il s'y trouvait au moment où le navire *Vittoria* y revint, après avoir fait le premier tour du monde. On s'étonnait fort de ce que les hardis navigateurs fussent arrivés un jour plus tard que celui qui était porté sur leur journal; ce fut, à ce qu'il paraît, Contarini qui trouva le mot de l'énigme. Envoyé comme ambassadeur au pape, après la conquête de Rome, il réconcilia le pontife avec Charles-Quint et assista au couronnement de l'empereur par Clément VII[2].

Chacun, au milieu de ces pompes, remarquait

[1] Jean de la Case, *Vie du cardinal Contarini,* p. 88. Ranke, *Rœmische Pæpste,* I, p. 152. *Encyclopédie théologique* de Herzog.

[2] Beccatello, *Vita del Contarini,* p. 103. Ranke, *Rœmische Pæpste,* I, p. 153.

l'ambassadeur de Venise, et tout semblait lui annoncer une brillante carrière. On admirait les beaux dons de son esprit, la fermeté et la douceur de son caractère, la dignité morale et la noble gravité qui commandaient en lui le respect. Ce n'était pas tout : de bonne heure s'était développé dans son âme un profond sentiment religieux. A Rome il s'était uni aux hommes pieux qui se réunissaient sur le Transtevère, à l'oratoire du Divin amour; il aimait ces conventicules, qui lui rappelaient les disciples assemblés à Jérusalem dans la maison de Marie.

Un jour, c'était dans l'année 1535, tout le sénat de Venise étànt réuni pour des élections, Contarini, revêtu alors des plus importantes dignités de la république, siégeait près de l'urne électorale. Tout à coup il apprend que le pape vient de le nommer cardinal. Cette nouvelle cause au sénateur une surprise inconcevable, et d'abord il ne veut pas la croire; lui laïque, lui magistrat d'une république, lui inconnu du souverain pontife..., nommé cardinal, prince de l'Église! Cela lui semble un rêve; c'était pourtant une réalité. Paul III, s'étant donné pour tâche de ramener à lui les protestants, comprenait qu'il devait employer dans ce but, non des prélats mondains, de l'école de Léon X, mais des hommes d'une piété sincère; Contarini, d'ailleurs, avait rendu des services à la papauté. Il était appelé à Rome. Le bruit de cet étrange événement s'étant répandu en un moment dans toute l'assemblée, ses collègues quittèrent leurs places, l'entourèrent, le félicitèrent, et le sénateur même qui se trouvait à la tête du parti opposé au sien, son anta-

goniste de tous les jours, s'écria : « La république perd le meilleur de ses citoyens ! »

Cependant Contarini, au milieu de toutes ces félicitations, restait indécis et presque muet. Un combat se livrait dans son âme. Il avait de la peine à quitter ses amis, la patrie de ses pères, une ville libre, où il se trouvait au milieu de ses égaux, où il pouvait parvenir à la plus haute dignité, celle de doge, dont sept membres de sa famille ont été successivement revêtus ; il répugnait à se mettre au service d'un autocrate, souvent passionné, à vivre au milieu d'un clergé corrompu, dans un monde de simonie et d'intrigues. Toutefois, il lui sembla discerner dans cette vocation un appel de Dieu. L'Eglise se trouvait exposée à des dangers inouïs. Pouvait-il, à cette heure critique, refuser ses services et sa vie à cette assemblée militante qui réclamait alors le secours de tous les serviteurs de Dieu ? Il accepta[1]. Ceux des catholiques qui désiraient voir l'Église animée d'un esprit nouveau furent remplis de joie et l'exprimèrent à Contarini : « Je vous « félicite, lui écrivit Sadolet, de ce que vous pour- « rez maintenant employer plus abondamment votre « génie et votre courage aux besoins et au profit « de la république chrétienne[2]. »

Toutefois, en devenant cardinal, il n'entendait pas que cette chaîne dorée le liât au pied du trône pon-

[1] Jean de la Case, *Vie du cardinal Contarini*, *Lettere Volgari*, I, 73. Moreri, art. Contarini.

[2] « Gratulor tibi quod habiturus sis locum tui et ingenii et animi in christianæ reipublicæ utilitate et commodis uberius explicandi. » (Sadoletus Contareno. 3 nov. 1535. *Ep.*, p. 330.)

tifical; il voulait garder son indépendance. Prêt à consacrer à l'Église catholique toutes les forces qu'il avait jusqu'alors employées au service de sa patrie, il était décidé à rester lui-même, à mettre la voix de Dieu, dans sa conscience, au-dessus des volontés incertaines du Vatican. Il voulait être fidèle à cette vérité intérieure qui lui donnait une douce et constante paix. Un jour qu'il s'opposait à ce qu'un certain ecclésiastique fût nommé cardinal, le pape, qui était d'un avis contraire, s'écria : « Oui, « oui, nous savons bien le vent qui souffle sur ces « eaux! Les cardinaux n'aiment pas qu'un autre « devienne leur égal en honneur. » Contarini se tourna vers le pontife et lui dit avec calme : « Je « ne crois pas que le chapeau de cardinal soit mon « plus grand honneur[1]. »

Opposé aux déplorables élections qui étaient d'usage à Rome, le Vénitien désirait ardemment faire entrer dans le sacré collége des hommes de bonnes mœurs, de science, de piété. Le pape donc, suivant ses conseils, donna successivement la pourpre à Sadolet, Caraffa, Giberto, évêque de Vérone, Fregoso, archevêque de Salerne et Réginald Pole. Ces élections nouvelles et étranges, qui semblaient devoir être favorables à l'Évangile, furent au contraire le principe d'une restauration du catholicisme, et d'une résistance sérieuse et bientôt cruelle à la Réformation.

Cela fait, Contarini se mit à l'œuvre; Mélanchthon de la papauté, il voulait sincèrement réformer les

[1] Rancke, *Die Rœmischen Pæpste*, I, p. 155.

doctrines et les mœurs de l'Église, mais en la maintenant sous un unique chef. Il se rapprochait des Réformateurs en accentuant fortement, dans les matières religieuses, le côté positif, mais il demeurait fidèle au catholicisme, en atténuant le côté négatif. « Sans doute, disait-il aux hommes évangé-« liques, le pécheur est justifié par la foi, sans « mérite humain. Mais pourquoi se prononcer si « durement contre les œuvres pies ? » « Ah, répon-« daient-ils, une franche opposition à ces pratiques « peut seule détruire les abus sans nombre des su-« perstitions populaires. » « Sans doute, disait en-« core le cardinal, la prédestination appartient à la « miséricorde de Dieu ; par sa grâce, il prévient tous « nos mouvements, mais il faut toutefois que la vo-« lonté n'y apporte point de résistance. Dieu a connu « de toute éternité les prédestinés et les réprouvés, « mais cette connaissance n'ôte ni la contingence, « ni la liberté[1]. » « Ah, répondaient les réforma-« teurs, nous reconnaissons la responsabilité hu-« maine ; nous croyons que l'homme doit vouloir « être sauvé et pourtant nous disons avec saint « Paul : *C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le* « *faire*[2]. »

Contarini suivait le même principe dans ses conversations avec les champions de la papauté. « L'unité de l'Église est nécessaire, disait-il ; se sé-« parer d'elle est le plus grand égarement ; mais la

[1] Contarini, *De prædestinatione. Di libero arbitrio.* — Les traités théologiques, philosophiques et politiques de Contarini ont été imprimés à Paris en 1571.

[2] Ep. aux Philip., II, verset 13.

« cause des souffrances de la chrétienté, la racine « de tout le mal, c'est l'autorité illimitée, attribuée « par des adulateurs à la législation pontificale. « Un pape ne doit pas ordonner comme il lui plaît, « mais uniquement selon les commandements de « Dieu, selon les règles de la raison et les lois de la « charité. » Persuadé que l'unité de la foi se rétablirait peu à peu, il consacrait tous ses efforts à éloigner de l'Église ce qui heurtait le sentiment moral ; il combattait vivement la simonie ; il désiraït le mariage des pasteurs. Il ne doutait pas du succès qui couronnerait la sainte entreprise qu'il avait formée. Nous verrons plus tard ce qu'il en advint.

Quand, à l'aurore de la Réformation, on vit paraître dans le ciel ces premières lueurs qui annoncent l'éclat du soleil, elles ne furent peut-être en aucun lieu plus brillantes qu'en Italie et ne promirent nulle part un si beau jour. Un esprit céleste agitait les âmes, et une vie nouvelle sanctifiait les cœurs ; la relation primitive, personnelle, de l'homme avec Dieu, que le péché avait détruite, était rétablie. C'est dans le pays du formalisme que l'adoration de Dieu se manifestait avec le plus de liberté et de grâce. Des Alpes jusqu'à la Sicile, des lampes ardentes avaient partout paru, et plusieurs se réjouissaient à leur lumière.

Sans doute Rome demeurait assise sur ses sept collines, avec ses excommunications et ses bûchers ; mais il semblait qu'une invasion nouvelle, celle de l'Évangile et de la liberté, dût réparer tous les maux

que lui avaient faits celles des barbares et de la papauté. Deux camps des saints se formaient, l'un au sud et l'autre au nord de l'antique cité. D'un côté était Naples et le camp de Pausilippe. Une douce lumière dorait les collines de Chiaja ; tout faisait espérer qu'elle grandirait de jour en jour et ferait fuir l'ange des ténèbres.

L'autre camp était au nord, à Ferrare. Il n'y avait pas là tous ces esprits éminents qui ornaient l'antique cité de Parthénope ; mais sur le trône se trouvait une femme forte, une chrétienne dévouée, la fille de Louis XII, qui accueillait tous les fugitifs de Jésus-Christ, qui avait pris pour tâche d'édifier la cité de Dieu en Italie, et d'accomplir ainsi de la manière la plus chrétienne, la devise de son père : *Perdam Babylonis nomen*. Elle attendait un jeune docteur qui avait confessé Jésus-Christ en France avec amour et énergie, qui venait d'adresser à François Ier une lettre pleine de vérité et d'éloquence et de composer un écrit où il exposait dans un bel ensemble, et avec le langage le plus puissant, les grandes doctrines de la foi. Quels seront les effets de sa présence au delà des Alpes? Nul ne pouvait le dire ; mais si la duchesse devait avoir assez d'empire sur son mari pour faire régner dans Ferrare la liberté religieuse, si Calvin prenait pied dans la patrie de Savonarole, comme il le fit plus tard dans une autre ville, sans doute sa foi, son talent, son activité, au milieu d'un peuple déjà profondément ému, pourrait incliner la balance du côté de la vérité.

Ainsi deux grandes forces se trouvaient alors

en présence, Rome et l'Évangile. Les Curione, les Paleario, les Pierre Martyr et beaucoup d'autres se demandaient quelle serait l'issue de la lutte qui se préparait en Italie. Éprouvant en eux-mêmes la puissance de la Parole de Dieu, voyant autour d'eux ses merveilleux effets, ils ne doutaient pas que l'Évangile ne triomphât dans leur patrie comme dans d'autres contrées situées plus au nord, et dans lesquelles se trouvait peut être moins de lumière et de vie. La Réforme y aurait sans doute des traits particuliers qui, sans rompre l'unité chrétienne, manifesteraient l'individualité nationale. L'épiscopat subsistait en Angleterre, le primat, archevêque de Cantorbéry demeurait sur son siége, tout en soumettant son cœur à la Parole de Dieu. Pourquoi une Réformation semblable ne s'opérerait-elle pas dans Rome même? Ce n'était pas seulement des évangéliques tels que Curione ou Carnesecchi; c'étaient aussi des catholiques pieux qui étaient eux-mêmes pleins d'espérance. « Ah ! disaient-ils, « dès le commencement de son pontificat, le pape a « réveillé merveilleusement l'attente de tous[1]. Mettant de côté les institutions établies par les pon- « tifes romains, ses prédécesseurs, il a entrepris de « s'acquitter plus saintement du pontificat suprême[2], « et a fait venir de loin, pour accomplir cette « œuvre, des hommes que la renommée lui signa-

[1] « Is (Paulus tertius), sui pontificatus initio, spem atque expectationem omnium mirabiliter erexit. » (Florebelli, *Vita Sadoleti cardinalis*, p. 708.)

[2] « Sublatis eis quæ a superioribus pontificibus romanis instituta, sanctiorem gerendi summi pontificatus rationem instituere. » (*Ibid.*, p. 709.)

« lait comme les docteurs les plus excellents en inté-« grité et en sagesse... » Contarini croyait à une réformation qui, commençant par la tête, purifierait tous les membres. « Dieu, disait-il, ne permettra « pas que les portes de l'enfer prévalent contre son « Saint-Esprit. Le Seigneur va accomplir quelque « chose de grand dans l'Église[1]. » Les flammes que Dieu avaient allumées dans la péninsule, et qui s'élevaient toujours plus, semblaient devoir bientôt réduire en cendre l'échafaudage de bois mort qu'avait dressé la papauté, — et purifier tout le temple de Dieu.

Mais les temps de Rome n'étaient pas accomplis. La maladie, dont le corps de l'Église était atteint en Italie, était, comme le disait le cardinal Sadolet lui-même, de la nature de celles qui portent le malade à rejeter loin de lui le remède qu'on lui offre[2]. Le pape Paul III, qui consultait les astres plus que l'Évangile, voyant à la fin que tous ses tâtonnements n'aboutissaient à rien, que la Réformation avançait, qu'elle menaçait d'affranchir et de régénérer l'Église, ne se retournerait-il pas brusquement contre elle et ne chercherait-il pas à l'écraser? Hélas oui ! Ces hommes d'une intelligence si vive, d'une science si variée, d'une culture si exquise, d'un abord si aimable, qui conversaient dans les plus belles contrées du monde avec ce qu'il y avait de meilleur et de plus illustre, ces hommes, l'élite de l'Italie,

[1] Contarini, Weizsæcker, *Theol. Encyclop.*

[2] « Ægrotat enim corpus reipublicæ, et eo morbi genere ægrotat quod præscriptam medicinam respuit. » (Sadolet à Contarini, mars 1536, Sadol., *Ep.* p. 342.)

devaient bientôt se voir contraints de fuir à travers les Alpes, ou, condamnés par des pontifes cruels, insultés par des prêtres ignares, être conduits ignominieusement sur quelque place de Rome, pour y avoir la tête coupée et le corps livré au feu... A cette pensée l'âme frémit, et une voix intime s'écrie : Si les Carnesecchi, les Paleario et toute la compagnie glorieuse des martyrs ont été méconnus de leurs contemporains, si des moines grossiers les ont bafoués, s'ils ont été couronnés d'opprobre, il y a maintenant dans tout le monde des milliers de chrétiens, qui les aiment comme leurs pères, qui les saluent comme des héros victorieux de l'Évangile de paix, et qui conservent avec respect, en des cœurs émus, leur sainte et précieuse mémoire.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

Paris.— Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 11.—1866.



